Tome V, nos 3-4 Juillet-Décembre 1905

BULLETIN

DE

Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT

REVUE PHILOLOGIQUE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

CINQUIÈME ANNÉE

HANOI

F.-H. SCHNEIDER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

1905

SOMMAIRE

I. — Notes chinoises sur l'Inde. V, par M. Sylvain Levi, *professeur au Collège de France* 253

II. — Etude sur les Langues parlées par les populations de la Haute Rivière Claire, par M. le chef de bataillon Bonifacy, *de l'Infanterie coloniale* 306

III. — Notes sur les Muong de la province de Sontay, par M. Chéon, *administrateur des Services civils en retraite* 328

IV. — Les Hautes Vallées du Sông-Giang, par M. L. Cadière, *de la Société des Missions étrangères de Paris* 349

V. — Notes sur les Chams, par M. E.-M. Durand, *de la Société des Missions étrangères de Paris* 368

NOTES ET MÉLANGES

L. Cadière. — Sur quelques monuments élevés par les Seigneurs de Cochinchine (Contribution à l'inventaire des monuments historiques annamites) 387

Ph. Berthelot. — Notes sur les résultats scientifiques d'une mission diplomatique en Chine 406

R. P. Jullien. — Note sur l'existence de ruines khmères dans la province siamoise de Murang Phanom Sarakam 415

J. Ph. Vogel. — Le *Pari-nirvâna* d'Ânanda, d'après un bas-relief gréco-bouddhique 417

G. Cœdès. — Note sur une inscription récemment découverte au Cambodge 419

BIBLIOGRAPHIE

Indochine (L. Fromage)

Journal of the Siam Society 420

Inde (L. Finot)

Ch. Jorel. *Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge. Première Partie. Les plantes dans l'Orient classique. III. L'Iran et l'Inde* 421

Chine (P. Pelliot, E. Girard)

Thomas Watters. *On Yuan Chwang's travels in India, 629-645 A. D.* 422

L. Richard. *Géographie de l'empire de Chine* 423

(*Voir la suite, p. 3 de la couverture*)

NOTES CHINOISES SUR L'INDE

PAR M. SYLVAIN LÉVI

Professeur au Collège de France

V

QUELQUES DOCUMENTS SUR LE BOUDDHISME INDIEN DANS L'ASIE CENTRALE (PREMIÈRE PARTIE)

Les passages de l'*Avataṃsaka-sūtra* et du *Mahā-saṃnipāta-sūtra* que j'ai traduits dans mes articles sur la *kharoṣṭrī* et sur le Kharoṣṭra ont établi déjà que l'horizon des *sūtra* bouddhiques dépasse les frontières de l'Inde et s'étend, sans perdre sa netteté, jusqu'à la région de Khotan et de Kachgar. D'autres textes, empruntés en grande partie aux mêmes recueils, viennent confirmer cette union intime de l'Inde et de l'Asie Centrale, sous les auspices du Grand Véhicule, aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Des indications éparses semblent du reste attester que l'*Avataṃsaka* et le *Mahā-saṃnipāta* jouissaient d'une espèce de popularité locale dans la région du Kharoṣṭra. Si le premier traducteur de l'*Avataṃsaka* en chinois, Buddhabhadra, était un moine hindou, l'original qui lui servit à faire sa traduction ne venait pas de l'Inde : il avait été apporté de Khotan (Yu-t'ien) par le *çramaṇa* Tche Fa-ling 支法領 (*Kao seng tchouan*, ch. 2; XXXV, 2, p. 11[a] = *K'ai yuan che kiao lou*, ch. 3; XXXVIII, 4, p. 26[a]). Trois cents ans plus tard (695), quand l'impératrice Wou décida de commander une nouvelle traduction de l'ouvrage, elle en fit chercher un exemplaire à Khotan (Préface de la nouvelle traduction, I, 1, 2e préface), et c'est un moine de Khotan, Çikṣānanda, qui fut chargé de diriger le travail. En 570, quand le Khan T'o-po se convertit au bouddhisme après avoir entendu le moine Houei-lin, il adressa à l'Empereur de la dynastie Ts'i un message pour lui demander le *Vimalakīrti-nirdeça*, le *Nirvāṇa-sūtra*, et l'*Avataṃsaka-sūtra*, ainsi que le *Sarvāstivāda-vinaya* (Stan. JULIEN, *Les Tou-kiue*, dans le *Journ. Asiat.*, 1864, I, 354). En 795, le roi de Wou-tch'a (Uḍa, Uḍra = Orissa) dans l'Inde du Sud voulut se concilier les bonnes grâces de l'Empereur de Chine; il lui envoya, comme un présent sûr d'être bienvenu, un exemplaire sanscrit de la dernière partie de l'*Avataṃsaka* (*Song kao seng tchouan*, ch. 3; XXXV, 4, p. 79[a] et 80[a]): l'Empereur en fit aussitôt traduire le texte par Prājña et on ajouta à la traduction, comme un appendice, la lettre d'envoi où le « roi qui croit à la

loi excellente, qui pratique l'excellent Mahāyāna, le fortuné (吉 祥 = çrī) Tseu-tsai (自 在 = Maheçvara, peut-être ici : parameçvara ou māheçvara) Tso ts'ing tsing cheu-tseu wang (作 清 淨 師 子 王 « faire-pur-lion-roi », peut-être Çubhakara Kesari rāja ?) présente respectueusement en offrande au grand fortuné Fils du Ciel des Ta-t'ang du Mahācīna les cent mille stances du *sūtra* écrites de sa propre main » (éd. jap., I, 6, 77 b). La biographie du moine Chŏ-na-kiue-to (1) (Nanjio, app. II, 125) fournit des détails précis et circonstanciés sur la sainteté particulière qui s'attachait à l'*Avataṃsaka* et au *Mahā-saṃnipāta* dans le voisinage immédiat de Khotan au milieu du VIe siècle (*Siu kao seng tchouan*, chap. 2 ; éd. jap. XXXV, 2, p. 91 a et b ; *Li tai san pao ki*, XXXV 6, 81 a ; *K'ai yuan che kiao lou*, chap. 7 ; XXXVIII, 4, 64 a et b).

« Chŏ-na-kiue-to était originaire du Gandhāra, dans l'Inde du Nord. Il était issu d'une famille de Kṣatriyas qui résidait à Pou-lou-cha-pou-lo (Puruṣapura, Péchavar) et qui portait le titre de *kan-pou* 金 (prononcé *kiu-fan*, par moitié) 翅. Ce nom signifie la nuque (*kambu*) ; c'est-à-dire : pareil à la nuque d'un paon. C'est tenu pour le plus haut titre de naissance (2). Son père s'appelait Po-chŏ (闍)- lo-p'o (*var.* so)- lo (diamant-solide = Vajrasāra). Il étudia dans son pays d'origine au monastère de la Grande Forêt (Ta-lin = Mahāvana) ; il eut pour *upādhyāya* Ki-na-ya-chŏ (excellent-nom=Jinayaças) et pour *ācārya* Chŏ-jo-na-po-lo (savoir-sage = Jñānabhadra). A vingt-sept ans il reçut les défenses et arrêta son intention de propager la loi dans les pays lointains. D'abord il y eut dix hommes qui convinrent de quitter leur pays. En passant par le royaume de Kia-pi-che (Kapiça), ils se trouvèrent retenus longtemps ; le roi du pays, en effet, pressa cordialement les religieux de l'instruire, et leur offrit le poste de chefs de la loi ; il leur rendit toutes sortes de services quand ils furent sur le point de se mettre en route. Ensuite ils franchirent le pied occidental de l'Himālaya et ils arrivèrent au royaume de Ye-ta 厭 怛 (Hephthalites). Avant

---

(1) M. Nanjio restitue en sanscrit Jñānagupta, mais cette transcription me paraît plus que hasardeuse. Je ne connais pas d'exemple du caractère 闍 = sanscrit *jña*. Dans cette biographie même le mot *Jñāna* se rencontre dans le nom de l'Ācārya Chŏ-jo-na-po-ta-lo 闍 若 那 跋 達 囉, traduit par 智 賢, où 智 équivaut comme d'ordinaire à *jñāna* et 賢 à *bhadra*. La traduction donnée dans la biographie pour le nom de Chŏ-na-kiue-to est 德 志 = mérite-intention (M. Nanjio renverse les deux termes et écrit 志 德). Cette traduction ne me suggère aucune restitution certaine ; je préfère donc laisser le mot en transcription.

(2) L'interprétation du sanscrit *kambu* donnée ici ne se rencontre pas dans les lexiques. *Kambu* au propre signifie coquillage, et désigne subséquemment les trois plis du cou qui constituent au point de vue hindou une des marques de la beauté. De là les expressions : *kambu-grīva*, *kambukaṇṭha*. Je soupçonne ici sous le mot *kambu* le nom de *Kamboja* qui désigne si fréquemment dans les textes anciens les peuples du Nord-ouest. Les lexiques donnent pour ce mot aussi le sens de coquillage. Il se présente avec un *u* au lieu d'un *o* dans le perse Kambujiya (Cambyse), et aussi dans le nom du Cambodge, toujours écrit Kamvuja dans les inscriptions sanscrites de l'Indo-Chine.

d'y parvenir, il y a des déserts presque inhabités ; ce qui est nécessaire en fait de manger et de boire, il n'y a pas moyen de se le procurer. Bien des fois ils passèrent par des difficultés critiques ; mais des puissances mystérieuses les assistèrent, ils échappèrent aux dangers. Et ensuite ils passèrent par les royaumes de Ho-lo-p'an-t'o (Tachkourgan), Yu-t'ien (Khotan), etc.. . De là ils passèrent chez les T'ou-yu-houen, puis à Chen-tcheou. C'était la première année *ta-t'ong* des Wei occidentaux (535 J. C.)....

D'après ce qu'a transmis (*tch'ouan* 傳) le moine (Chö-na-) kiue-to, à 2.000 *li* sud-est de Yu-t'ien (Khotan) il y a le royaume de Tchö-kiu-kia 遮拘迦. Le roi de ce pays est dévot ; il honore le Mahāyāna.

[Si des religieux célèbres des divers royaumes entrent dans son territoire, alors il les soumet à un examen. S'ils suivent la doctrine du Hīnayāna, il les renvoie et ne les retient pas. S'ils sont du Mahāyāna, il les invite à rester et les entretient (1)]. Dans le palais du roi il y a trois exemplaires des grands *sūtra* : *Mahāprajñā, Mahā-saṃnipāta, Avataṃsaka*, qui forment un ensemble de cent mille stances. Le roi en reçoit personnellement la garde ; il détient les cadenas et la clef. Chaque fois qu'on en fait la lecture, il ouvre, et on fait une offrande avec des fleurs et des parfums. En outre sur la terrasse de la doctrine il y a toutes sortes d'ornements ; toutes sortes de joyaux s'y trouvent au complet ; en même temps on suspend les fleurs diverses ainsi que les fruits de la saison et même ceux qui n'en sont pas, on convoque les divers petits rois et on les engage à venir rendre leurs hommages. Ce territoire a encore une autre célébrité. A plus de vingt *li* au Sud-est de ce royaume, il y a une montagne très escarpée où sont déposés ensemble douze ouvrages : *Mahāsaṃnipāta, Avataṃsaka, Vaipulya* (*Fang-teng*), *Ratnakūṭa, Laṅkā*(*vatāra*), *Vaipulya* (*Fang-kouang*), *Cāriputra-dhāraṇī, dhāraṇī* de la Collection des Fleurs (*Houa-tsi, Kusumasaṃcaya* ?), *Tou-so-lo ts'ang, Mahāprajñā, Prajñā* en huit sections, *Mahāmegha*. Ces *sūtra* au total forment cent mille stances. C'est une loi du royaume qu'on se les transmet, qu'on les garde, qu'on veille sur eux. On dit qu'il y a encore trois *arhat* entrés dans la méditation d'anéantissement qui, dans une caverne de cette montagne, s'éteignent dans la contemplation. Chaque demi-lune, un religieux va dans la montagne nettoyer la chevelure des *arhat*. Leur puissance surnaturelle est très digne de foi, elle est manifestement réelle. Quand on leur coupe les cheveux, ils reviennent à la vie ; une fois rentrés dans la méditation d'anéantissement, ils ne bougent plus. »

Hiuan-ts'ang qui visita un siècle plus tard le royaume de Tchö-kiu-kia, en se rendant de Kachgar à Khotan, eut aussi l'occasion d'y constater la faveur exclusive du Mahāyāna : « Dans ce royaume les textes du Grand Véhicule sont plus nombreux que partout ailleurs. Parmi les lieux où est parvenue la loi du

(1) Le passage entre crochets ne se trouve que dans le *Li tai san pao ki*.

Bouddha, il n'en est aucun où la doctrine du Mahāyāna soit aussi florissante. Elle embrasse dix recueils renfermant chacun cent mille *çloka*. Depuis qu'elle a été introduite dans ce pays jusqu'à nos jours, elle s'est étendue d'une manière remarquable. » (*Mém.* II, p. 222 ; cf. aussi *Vie*, p. 278). HIUAN-TS'ANG signale également les trois *arhat* de la montagne et répète en partie les détails donnés par Chö-na-kiue-to. Je n'essayerai pas ici de déterminer le site exact de Tchö-kiu-kia que HIUAN-TS'ANG place à l'Ouest de Khotan, à 500 *li* de Kachgar et à 800 *li* de Khotan, tandis que Chö-na-kiue-to place ce territoire à 2.000 *li* Sud-est de Khotan. Il me suffit présentement de noter que, localisé à Koukyar avec la traduction chinoise ou à Karghalik avec M. STEIN (cf. CHAVANNES, *B. E. F. E. O.* III, 397 sqq.), le royaume de Tchö-kiu-kia appartient à la région de Khotan ; c'est là que l'*Avataṃsaka* et le *Mahā-saṃnipāta* recevaient des honneurs presque divins.

Un des *sūtra* du *Mahā-saṃnipāta*, le *Sūrya-garbha*, décèle bien son inspiration locale par le relief qu'il donne à Khotan. J'ai déjà traduit dans mon mémoire sur le Kharoṣṭra (*B. E. F. E. O.*, IV, 546) une liste empruntée au *Sūrya-garbha* (éd. de Tôkyô, III, 3,52) et qui énumère les lieux saints (*pīṭha*) consacrés par le séjour des Bodhisattvas. La liste, exactement parallèle à celle de l'*Avataṃsaka*, comprend à la fois des localités indiennes : Vaiçālī, Pāṭaliputra, Mathurā, etc..., et des localités en dehors de l'Inde : le Cīna-sthāna, le pays de Khaça (le Kharoṣṭra de l'*Avataṃsaka*). Après avoir énoncé les vingt lieux sacrés (*tche-t'i=caitya*), le Bouddha en exalte les mérites passés, présents et futurs, et il en remet la garde aux Nāgas. Mais les Nāgas s'excusent sur leur indignité. Le Bouddha propose alors aux vingt-huit chefs des Yakṣas de s'en charger. Ils acceptent par obéissance, mais demandent pourtant à faire une exception : « Hommage à la doctrine du Bouddha ! Les vingt caityas, le Tathāgata nous les confie. Comment pourrions-nous ne pas accepter ? Mais le caitya de Gomasāragandha, le caitya de cette montagne, il nous est difficile de nous en charger. » Or le Gomasāragandha-caitya, c'est le lieu saint de Khotan ; c'est, comme je l'ai établi, le caitya du Goçṛṅga ou Goçīrṣa (*B. E. F. E. O.*, IV, 556). Mais un protecteur se présente. « Le Nāgarāja Gṛhapati s'adressa alors au Bouddha : « Ô Bhagavat ! Le lieu saint du caitya du muni Gomasāragandha sur le mont Goçṛṅga dans le royaume de Khotan, confie-le moi ! Car en ce royaume, villes, bourgs, villages, hameaux sont tous vides et déserts. Ce qu'il y a de gens y vient d'autres régions et d'autres pays, soit du reste du monde ou des autres Kṣetras, Bodhisattvas, Mahāsattvas, Pratyekabuddhas, grands Arhats, Çramaṇas qui ont obtenu le fruit, hommes saints qui possèdent les cinq connaissances surnaturelles (*abhijñā*) et les forces magiques (*ṛddhi*) ; ils se dirigent là pour vénérer Gomasāra ; depuis longtemps il n'y demeure plus âme qui vive. Tous ceux qui viennent sont des étrangers. Bhagavat ! Que ces vingt-huit chefs des Yakṣas ne veuillent pas l'accepter, vraiment je le trouve singulier ! Pourquoi ? C'est que, s'ils ne le gardent point, nous autres Nāgas, nous en obtenons une mauvaise réputation. » Bhagavat dit :

« Ô Nāgarāja ! il n'en est pas ainsi. Car en ce moment même il y a deux myriades de *bhadanta* voyant les quatre vérités qui viennent du pays de Cha-le 沙勒 (Kachgar) et se rendent dans ce pays, parce que ces deux myriades de vertueux ont une grande force ; en ce lieu du grand caitya de montagne Gomasāragandha, nuit et jour ils viennent rendre hommage. Ô Nāgarāja ! il faut le savoir, que, quand il en est ainsi, il n'y a ordinairement ni famine ni disette. Et au temps du Bouddha Kāçyapa ce royaume de Khotan s'appelait Kia-lo-cha-mo 迦邏沙摩 (1). La terre du pays avait alors en abondance des retraites paisibles et une joyeuse fécondité, toutes sortes de fleurs et de fruits utiles aux créatures. En ce royaume il y avait par centaines de milliers des saints possédant les cinq connaissances surnaturelles, champs de bonheur de ce monde ; établis là, ils fixaient leur pensée dans la méditation, se plaisaient à l'*anuttara-samyak-sambodhi*. Comme cette terre était en paix et en joie, les gens du pays se laissèrent aller au dérèglement, ils s'attachèrent aux cinq désirs ; ils dénigrèrent les saints personnages pour leur faire une mauvaise réputation ; avec de la poussière ils souillaient ces hommes saints. Et alors ceux qui avaient subi ce traitement s'en allèrent ça et là en divers pays. Alors ces créatures, voyant les hommes saints partis, se réjouirent en leur cœur. Et par suite de cette action, dans ce pays les dieux de l'eau et les dieux du feu s'irritèrent tous. Ce qu'il y avait d'eaux, de fleuves, de lacs, de sources, de puits, tout se dessécha. Et alors comme il n'y avait ni eau ni feu, les créatures affamées, altérées, périrent toutes. Et la terre du pays devint naturellement stérile. »

Le Bouddha dit au Nāgarāja : « A présent je vais sans retard au lieu saint de Gomasāra-muni, m'engager sept jours à goûter le bonheur du recueillement qui délivre (*vimokṣa*). De telle sorte que, cent ans après mon Nirvāṇa, le royaume de Khotan reviendra à la prospérité, qu'il aura en abondance des villes, des bourgs, des bourgades, des villages, des hameaux ; la population s'y multipliera ; tous se plairont au Grand Véhicule ; la paix et la joie règneront, aliments, fruits, fleurs de toute sorte, il n'en manquera pas. »

Alors Seng-eul-ye 僧兒耶 (Saṃjaya ?), le grand chef des Yakṣas, s'adressa au Bouddha en ces termes : « O Bhagavat ! c'est ainsi ! c'est ainsi ! » Le Bouddha dit : « Grand Yakṣa ! Te souviens-tu du passé lointain ou non ? » Saṃjaya dit : « Je me rappelle que, jadis, au temps du Bouddha Kāçyapa, cette montagne Corne-de-Vache (牛角 Goçṛṅga (2)), résidence d'un saint homme, Kāçyapa

---

(1) C'est par erreur que l'on a substitué le caractère 邏 au caractère 邏 dans mon article sur la Kharoṣṭrī, *B. E. F. E. O.*, II, 250.

(2) J'ai négligé de relever dans mon mémoire sur le Kharoṣṭra (*B. E. F. E. O.*, IV, 556 ce passage qui prouve absolument l'identité du mont Tête-de-Vache 牛頭 et du mont Corne-de-Vache 牛角 ou Goçṛṅga, puisque la même montagne est désignée dans ce texte sous ces deux noms successivement.

Tathāgata y résida sept jours, engagé à goûter le bonheur du recueillement qui délivre (*vimokṣa*). Passé les sept jours, il sortit de sa méditation. Et alors je vins en ce séjour de Gomasāragandha-muni lui présenter mes hommages et mes offrandes. Et le Bouddha Kāçyapa remit alors sous ma garde les bhikṣus qui ont l'âme égale et qui pratiquent la loi, ceux qui ont l'énergie, les moyens, la méditation, la vraie science et qui pratiquent la bonne loi. »

Et alors Gṛhapati (Ki-li-ho-p'o-ta-to), le Nāgarāja, s'adressa au Bouddha en ces termes : « Je prends l'engagement, vis-à-vis de ce grand caitya de Gomasāragandha, de le protéger sans relâche, et aussi les disciples du Bouddha, les bhikṣus qui pratiquent la loi, ceux qui ont l'énergie, qui suivent de bonnes pratiques, qui n'amassent pas, je les aurai sous ma protection. Et tant que la loi subsistera, ni eau, ni feu, ni Nāga, ou Yakṣa ou Kumbhāṇḍa, soit malveillant, soit malfaisant, jusqu'au temps de Maitreya Bouddha, ne sera protégé par moi. »

Ce récit tout entier est un véritable *māhātmya*, comme la littérature des *purāṇa* en a tant produit ou recueilli dans l'Inde, comme le bouddhisme sanscrit du Népal en possède encore (*Svayaṃbhūpurāṇa*), une véritable réclame destinée à achalander un sanctuaire. Il y aura lieu d'examiner plus tard si le *Goçṛṅga-vyākaraṇa* du canon tibétain (*Kandjour*, Mdo XXX, n° 10) est apparenté de près ou de loin avec ce *māhātmya* du *Sūrya-garbha-sūtra*.

Le nom du muni Gomasāragandha semble avoir défié la perspicacité du traducteur chinois, Narendrayaças, et plus tard aussi du traducteur tibétain; l'un et l'autre se sont contentés de transcrire les syllabes Gomasāra. Plus hardi qu'eux, je suis tenté d'analyser ce mot en deux éléments : *Go*, la vache et *masāra*, l'améthyste ou le saphir (FINOT, *Les Lapidaires Indiens*, XVIII), ou plus exactement encore le jade, la pierre caractéristique de Khotan, puisque YI-TSING, dans ses *Mille mots sanscrits-chinois* 梵語千字文, p. 11ª, donne pour 玉 la traduction 毋娑囉 mou-so-lo, *musāra*, variante connue de *masāra*, où la voyelle s'est probablement développée en labiale *u* sous l'influence de la labiale précédente *m*. Le nom de la vache, *go*, figure en effet dans le nom même du mont Goçṛṅga ou Goçīrṣa, Corne-de-vache ou Tête-de-vache, où réside le saint personnage Gomasāragandha ; il se retrouve aussi dans le nom sanscrit du Karakash, la rivière de Khotan, que la traduction tibétaine du *Sūryagarbha* nous a préservé dans une transcription fidèle : la Gomatī ; et le grand couvent de Khotan portait le nom de la rivière : Gomatī-mahā-vihāra (cf. *B. E. F. E. O.*, IV, 556 et FA-HIEN, chap. III). Je ne doute pas qu'il ne faille également reconnaître le même mot dans le nom sanscrit de Khotan, qu'on transcrit toujours Kustana sur la foi de CHÉZY, de KLAPROTH et de Stanislas JULIEN. HIUAN-TS'ANG représente ce nom en chinois par K'iu-sa-ta-na 瞿薩旦那, et le traduit par *ti-jeou*, mamelle de la terre. C'est exactement de la même manière que le traducteur tibétain rend dans sa langue le nom de la ville : *sa'i nu-ma*. En regard de cette transcription et de cette double interprétation, la forme rétablie par JULIEN est parfaitement acceptable. Le mot *ku*, en effet, est un des synonymes classiques, sinon usuels, de *pṛthivī*, la terre. Mais d'autre

part Gostana n'est pas moins satisfaisant. Le mot *go*, qui signifie au propre la vache, est une désignation courante de la terre. Les interprètes chinois traduisent régulièrement le nom de Gandhāra par 持地 « qui tient la terre », en analysant : *gām*, accusatif de *go* « terre » et *dhara* « qui tient » (v. p. ex. *Yin-yi* de Houei-yuan, et *Yin-yi* de Houei-lin). Un des contes du *Sūtrālaṃkāra* d'Açvaghoṣa joue même sur cette équivoque. Pour la langue classique, je me contente de renvoyer au *Dictionnaire* de Böhtlingk et Roth qui donne, outre les autorités lexicographiques, des exemples tirés du Manu, du *Mahā-Bhārata*, du *Rāmāyaṇa*, du *Bhāgavata*, de la *Mṛcchakaṭikā*, du *Meghadūta*, du *Raghuvaṃça*. Pour le mot *ku*, terre, le *Dictionnaire* ne fournit que des références de lexique avec un seul renvoi au *Bhāgavata*. J'observe encore que les traducteurs tibétains ont régulièrement traduit le mot *go* par *sa*, « la terre », dans un grand nombre de cas ; par exemple Gopā, traduit *sa 'tsho-ma* « la garde-terre » (*sa 'tsho* = bhūpa) ; Gāndhāra, traduit *sa'dzin* « porte-terre », etc... Enfin, et surtout, un simple coup d'œil jeté sur l'Index de Hiuan-ts'ang (*Mém.*, II, 512 sqq.) et sur la *Méthode* de Julien (n° 692-698) montre que le pélerin chinois n'emploie 瞿 *k'iu* en position initiale que pour représenter la sonore gutturale avec voyelle labiale : Guṇamati, Guṇaprabha, Gopā, Gopālī, Gopāla, Gotra, etc... Fait plus expressif encore, Hiuan-ts'ang traduit le nom du mont Goçṛṅga en se servant de la même initiale 瞿 室 餞 伽. Au contraire pour *ku* ou *ko* initial en sanscrit, il emploie d'autres caractères. La transcription de Hiuan-ts'ang suffirait donc à rendre la restauration d'un original sanscrit Gostana plus vraisemblable que Kustana. L'analogie des noms du Goçṛṅga, de la Gomatī accroît encore cette vraisemblance. Nous touchons à la certitude avec le nom du raisin, *gostanī* ou *gostana*. Les témoignages littéraires manquent à l'appui de ce nom, mais les lexiques l'enregistrent, par exemple :

mṛdvīkā gostanī drākṣā svādvī madhuraseti ca

dans Amara, II, iv, 3, 26 et :

drākṣā tu gostanī mṛdvīkā hārahūrā ca

dans l'*Abhidhāna-cintāmaṇi* de Hemacandra, v. 1155.

Le raisin n'est pas un fruit indien ; c'est pour les Hindous un fruit exotique, et il suffit d'avoir passé dans l'Inde pour se rappeler l'Afghan farouche, au turban pointu, qui vend dans des boîtes ouatées le raisin de Kaboul. Au temps où le pays de Khotan était uni à l'Inde par des relations continues, le raisin de Khotan devait s'exporter aisément au Sud de l'Himālaya. « La vigne donne des produits excellents. Il y a beaucoup de raisins très volumineux et allongés comme ceux de Smyrne. Les plus renommés sont ceux de Boghāz langar, près de Kéria. Ils valent de 3 fr. à 3 fr. 75 le quintal. On mange des raisins frais jusqu'en avril, on les conserve tout simplement en les pendant au plancher... On les fait aussi sécher comme les abricots ; les raisins secs de

Tourfan sont particulièrement réputés et en effet il n'en existe point de meilleurs en aucun pays (1) ». Le mot *hārahūrā*, classé comme un synonyme de *gostanī* par HEMACANDRA et aussi par HALĀYUDHA (II, 38), est également un nom d'origine. VARĀHA-MIHIRA (*Bṛhat-Saṃhitā*, XIV, 33, et *Yoga-yātrā*, III, 18) place le peuple des Hārahauras à côté des peuples du bassin de l'Indus : Sindhusauvīra-Madra (2).

Je ne quitterai pas ce sujet sans signaler l'intérêt que présente, à un autre point de vue, la prédiction du *Sūrya-garbha*. C'est la même prédiction que HIUAN-TS'ANG entendit raconter à son passage et qu'il rapporta en ces termes : « Jadis le Tathāgata arriva au mont Goçṛṅga et exposa sommairement en faveur des dieux les principes essentiels de la loi. Il prédit que dans ce pays on fonderait un royaume; que les habitants respecteraient et honoreraient sa loi, et suivraient avec zèle la doctrine du Grand Véhicule » (*Mémoires*, II, 229). Les indigènes admettaient donc que le pays passait par des alternatives de climat qui transformaient les champs cultivés en désert inhabitable. Le sable avait envahi déjà, sans les faire oublier encore, ces Pompéï barbares que les recherches des SVEN HEDIN et des STEIN ont récemment dégagées et rappelées à la lumière.

Kachgar tient peu de place dans le Canon; le nom de *Cha-le* ou *Chou-le* figure dans certaines listes que je citerai un peu plus bas; mais aucune légende spéciale n'y est, à ma connaissance, rattachée. Quant au nom de *K'ia-cha* 佉沙 (Khaṣa) que HIUAN-TS'ANG considère comme un équivalent régulier de Kachgar, il désigne dans la littérature sanscrite, comme tous les indianistes le savent, les tribus montagnardes des régions himâlayennes qui se sont fait admettre dans la communauté brahmanique. Kachgar est un pays

---

(1) GRENARD, *Le Turkestan et le Tibet*, p. 176, dans *Mission scientifique* [DUTREUIL DE RHINS] *dans la Haute Asie.*

(2) De la désignation *gostanī* appliquée au raisin, on peut naturellement rapprocher l'épithète de *kāpiçāyanī* formée en vertu de la règle IV, 2,99 de PĀṆINI (kāpiçyaḥ ṣphak) et que la *Kāçikāvṛtti* joint au mot *drākṣā* « raisin ». Le raisin de Kapiça et le raisin de Khotan se font pendant. Le mot *gostana* au masculin désigne aussi, d'après les lexiques (AMARA, II, 6, 3, 7 ; HEMACANDRA, 661 ; ID., *Anekārtha*, III, 372 ; *Medinī* [d'après BÖHTLINGK]), un collier de perles à quatre rangées. D'autre part les lexiques (HEMACANDRA et *Medinī*, d'après BÖHTLINGK) donnent avec le même sens un mot *cīra*. Je suis porté à croire que ce mot *cīra* est une altération graphique de *cīna*, due à l'analogie des caractères *na* et *ra*. On aurait ainsi Gostana = Cīna, identité qui se retrouvera plus loin — J'ai cité, dans mon article sur le Kharoṣṭra, les variantes du nom de Khotan en usage chez les divers peuples de l'Asie, telles que HIUAN-TS'ANG les a notées : « En langue courante on dit : *Houan-na*. Les Hiong-nou disent : *Yu-touen*. Les Hou disent : *Houo-tan*. Les Hindous disent : *Kiu-tan*. Anciennement on disait (en chinois) : *Yu-t'ien*. » Ces variantes, qui vont de la gutturale sourde à l'aspiration et à la semi-voyelle palatale, rayonnent normalement autour d'une sonore gutturale, roulée vers le fond de la gorge ou avancée vers le palais par les aptitudes spéciales des divers parlers.

de Khaças; ce n'est pas le pays Khaça. *K'ia-cha* est un terme vague, qu'il est dangereux de presser à l'excès. Jñānagupta (?), qui traduit le *Lalitavistara* en 587, glose le nom de l'écriture *Khāçya* (ou *Khāṣya*) comme un synonyme de *Chou-le*, c'est-à-dire Kachgar; et de fait ce nom figure sur la liste des écritures entre le Darada (Dardistan) [et l'Apara-Goḍānī] d'une part, et la Chine de l'autre. La désignation peut donc bien dans ce cas s'appliquer à Kachgar. Mais le dictionnaire chinois sanscrit *Fan fan yu*, compilé quelque temps avant la traduction de Jñānagupta, donne au nom de *K'ia-cha* une valeur bien moins précise. Expliquant (ch. v) quelques noms d'écritures tirés du *P'ou yao king*, l'ancienne traduction du *Lalitavistara* écrite en 308, il interprète *K'ia-cha* par *pien* « frontière, région limitrophe », localisation vague à souhait. Rien ne nous avertit non plus si nous devons, par exemple, admettre la même identité de *K'ia-cha* et Kachgar dans le passage curieux de la *Vibhāṣā* que j'ai depuis longtemps signalé à l'attention (*Notes sur les Indo-Scythes*, p. 50, note) et que je reprendrai plus loin (1).

Le *Mahāsaṃnipātasūtra* contient, en outre du *Sūryagarbhasūtra* auquel j'ai déjà emprunté un document important, un autre *sūtra* plus riche encore en données d'ordre géographique : le *Candragarbhasūtra*. Le *Candragarbhasūtra* n'a été conservé que dans la version chinoise exécutée par NARENDRAYAÇAS (*Yue tsang king*, NANJIO, 63; éd. de Tôkyô, III, 4.). NANJIO indique comme date de la traduction la période comprise entre 550 et 577; le Catalogue du *K'ai-yuan...lou* (XXXVIII, 4,58 b) permet plus de précision : la traduction est de la 4e année de la période *t'ien-t'ong* 天統 des Ts'i septentrionaux, soit 566 J. C. La traduction du *Sūryagarbha*, datée par NANJIO entre 589 et 618, est d'après le même Catalogue (62b) de la 4e année de la période *k'ai-houang* 開皇 des Soei, soit 592 J. C. La date de 589, assignée par NANJIO à la mort de NARENDRAYAÇAS, est donc inexacte; en fait (*K'ai-yuan...lou*, ib.) NARENDRAYAÇAS meurt en 596, an 8 de *k'ai-houang*. NARENDRAYAÇAS était originaire du pays

---

(1) Au sujet de Kachgar, je note encore que le nom de *Che-li-ki-li-to-ti* 室利訖栗多底, rapporté par HIUAN-TS'ANG comme « l'orthographe correcte » de Kachgar (*Si yu ki*, éd. Tôkyô, 63b col. 4 = *Mém.* II, 219, note se trouve, dans une note identique incorporée à la *Vie de Hiuan-ts'ang* où JULIEN ne l'a pas traduite (éd. Tôkyô, 25a col. 9), sous la forme *Che-li-ki-li-li-to-ti* | | | 栗利 | | . L'éditeur japonais corrige cette erreur du texte coréen et rétablit le nom sous la forme où il se présente dans les *Mémoires*. Il est curieux de constater que l'auteur du dictionnaire japonais *Bukkyō ji den* (*Fo kiao tzeu tieu*) cite à l'article *K'ia cha*, p. 36, le passage de HIUAN-TS'ANG en rapportant une autre altération du nom : *Che-li-ki-kien-li-to-ti* | | 訖乾栗 | | . On est tenté de se demander si ces deux variantes ne supposent pas qu'un caractère se trouve omis, dans la transcription commune *Che-li-ki-li-to-ti*. — La biographie du moine Buddhayaças (*Kao seng tchouan*, ch. 2, p. 10a; *Li tai san pao ki*, XXXV, 6, p. 58a) désigne le prince héritier (*ta-tzeu*) de Kachgar (*Cha-le*) sous le nom de Ta-mo-fou-to 達摩弗多, traduit en chinois par 法子, Fils de la Loi, c'est-à-dire Dharmaputra. Il s'agit manifestement d'un titre plutôt que d'un nom personnel, et ce titre évoque naturellement le titre royal de Devaputra, Fils du Ciel.

d'Udyāna ; son attention devait donc se fixer de préférence sur des textes qui intéressaient la région du Nord d'où il était originaire.

Au début de la XVIIe section du *Candragarbha* (LVe section du *Mahāsaṃnipāta*), Bhagavat adresse successivement à toutes les classes de dieux et de génies une exhortation pour les inviter à protéger la Loi et les fidèles dans leurs districts respectifs comme au temps des Bouddhas passés. La scène, répétée avec l'uniformité prolixe des *Vaipulyasūtra*, aboutit chaque fois à la même ritournelle. « Oui, oui, répondent les interpellés, donne-nous tes enseignements ! » Bhagavat désigne alors des protecteurs divins chargés de présider aux royaumes du Jambudvīpa (55a-58a) ; puis, conformément à l'usage des *Vaipulyasūtra*, le sujet est repris plus brièvement en vers (59a-60a). Les royaumes énumérés, au nombre de cinquante-cinq — cinquante-trois dans les vers, par omission des pays d'Açkok (*A-chou-kiu-kia*) et de Yi-ni — se distribuent en groupes assez nets depuis Bénarès jusqu'à la Chine en passant par l'Inde du Nord et le Turkestan. C'est comme une revue géographique du monde bouddhique à l'époque du *Candragarbha*, époque qui reste à déterminer, mais que ces indices mêmes nous permettront de préciser. Les deux listes (A, texte en prose ; A bis, texte en vers) s'établissent parallèlement ainsi :

A	A bis
1. *Po-lo-nai* 波羅奈 (Vārāṇasī, Bénarès)	2. *Po-lo-nai*
2. *Kia-p'i-lo-p'o* 迦毗羅婆 (Kapilavastu)	1. *Kia-p'i*
3. *Mo-kia-t'o* 摩伽陀 (Magadha)	3. *Mo-kia*
4. *Keou-sa-lo* 拘薩羅 (Kosala)	4. *Keou-sa-lo*
5. *Yang-kia* 鴦伽 (Aṅga)	6. *Yang-kia*
6. *Pan-tche-lo* 般遮羅 (Pañcāla)	5. *Pan-tche*
7. *Sou-mo* 蘇摩 (Soma)	7. *Sou-mo*
8. *A-che-p'o* 阿濕婆 (Açva)	8. *A-che-p'o*
9. *Mo-t'eou-lo* 摩偷羅 (Mathurā)	9. *Mo-t'eou*
10. *Tche-t'i-ye* 支提耶 (Caidya)	10. *Tche-t'i*
11. *P'o-ts'o* 婆蹉 (Vatsa)	11. *Po-ts'o*
12. *Chō-ye* 賒耶 (Çaya)	12. *Chō-ye*
13. *Yeou-tch'an-ni* 優禪尼 (Ujjayinī)	14. *Yeou-tch'an-ni*
14. *Sieou-lo-tch'a* 修羅吒 (Surāṣṭra)	13. *Lo-tch'a* [吒]
15. *Mo-ho-lo-tch'a* 摩訶羅吒 [prononciation indiquée : 丑 + 加] (Mahārāṣṭra)	15. *Lo-tch'a* [吒]
16. *Chou-lou-na* 輸盧那 (Çroṇa)	16. *Chou-lou-na*
17. *Mo-ni-chan-pi* 摩尼[illegible]鞞 [prononciation indiquée 市 + 瞻] (Manijambi)	17. *Mo-ni-chan-pi*
18. *P'o-tch'a-lo-fou* 婆吒羅弗 (Pāṭaliputra)	19. *Po-tch'a-lo*
19. *K'ien-t'o-lo* 乾陀羅 (Gandhāra)	18. *K'ien-t'o*
20. *A-p'an-t'i* 阿槃提 (Avanti)	20. *P'an-t'i*

21. *P'o-leou-na-po-ti* 婆樓那跋帝 (Varuṇavatī)
22. *Ti-po-ni* 帝跋尼 (Tivani)
23. *Tchan-po* 嚂波 (Campā)
24. *Si-tou-na* 悉都那 (Sthūna)
25. *Si-ti* 西地 (Terre d'occident, Aparānta ?)

26. *Fou-leou-cha-fou-lo* 富樓沙富羅 (Puruṣapura)

27. *Wou-tch'ang* 烏塲[ou : 萇 éd. Yuan et Ming] (Udyāna)
28. *Ki-sa-li* 寄薩離 (Kesarī)
29. *Kin-sing* 金性 (Race d'or ; Suvarṇagotra.)
30. *Mo-tou-lo* 摩都羅 (Matura)
31. *Chou-li-kia* 鼓離迦 (Çūlika)
32. *Pan-tchŏ-nang-kia-lo* 般遮攘伽羅 (Pañcanaṅgara)

33. *Po-sse* 波斯 (Perse)
34. *Tch'e-k'in* 勅勤 (Ṭhakkana ; Ṭekin)
35. *P'o-ye-na* 巨耶那 (Bayana ? Bamyan ?)
36. *Chi-li-ye-mo* 尸利耶摩 (Çrīyama)
37. *Po-li-kia* 跛離迦 (Parika)
38. *Ki-pin-na* 翼賓那 (Kapiça)
39. *Yeou-lo-chŏ* 優羅賒 (Uraça)
40. *K'ia-lo-p'o-lo* 佉羅婆羅 (Kharavara)
41. *A-chou-kiu-kia* 阿疎居迦 (Açkoka)
42. *Ta-lo-t'o* 達羅陀 (Darada)
43. *Fou-li-cha* 弗梨沙 (Vṛṣa)
44. *Kia-chŏ* 伽賒 (Gaça)
45. *Tchŏ-kiu-kia* 遮居迦 (Cakoka)
46. *Chai-t'i* 蓋提 (ou *Si-ti* 蓋提)

47. *Cha-le* 沙勒 (Kachgar)
48. *Yu-t'ien* 于填 (Khotan)
49. *Kieou-tseu* 龜茲 (Koutcha)
50. *P'o-leou-kia* 婆樓迦 (Bālukā)
51. *Hi-tcheou-kia* 奚 [éd. de Corée ; les autres ont 兮] 周迦 (Hejuka)
52. *Yi-ni* 億尼
53. *Chan-chan* 鄯善
54. *Kin-na-lo* 緊那羅 (Kinnara)
55. *Tchen-tan* 震旦 [les éditions autres que la coréenne ajoutent : 漢 *Han*] (Cīnasthāna ; Chine)

21. *P'o-leou-ti*
22. *Po-ni*
24. *Tchan-po*
23. *Si-tou-na*
25. *Po-feou-ni* 鉢浮尼 (?)
26. *Fou-leou-cha-fou-lo*
27. *Wou-tch'ang*
28. *Ki-sa-li*
29. *Kin-sing*
30. *Mo-tou-lo*
36. *Chou-li* 利-*kia*
33. *Pan-tche-nang-kia-lo*
31. *Po-sse*
32. *Tch'e-k'in*
35. *P'o-ye*
36. *Chi-li-ye-mo*
38. *Po-li*
37. *Ki-pin*
40. *Yeou-lo-chŏ*
39. *K'ia-lo*

43. *Ta-lo*
44. *Fou-li-cha*
41. *Kia-chŏ*
42. *Tchŏ-kiu*
45. *Chai-t'i* (ou : *Si-ti*)
46. *Cha-le*
49. *Yu-t'ien*
51. *Kieou-tseu*
47. *P'o-leou*

48. *Hi-tcheou-kia*

50. *Chan-chan*
52. *Kin-na-lo*

53. *Tchen-tan*

Les noms des protecteurs désignés par le Bouddha ne sont pas sans importance pour l'histoire des cultes locaux; mais les uns sont donnés en transcription, les autres en traduction. Les voici :

1. Bénarès. — Le Gandharva Belle-Chevelure (Sukeçin ?) ; le Yakṣa Anila ; l'Asura Sucitra ; le Nāgarāja Takṣaka ; la déesse Grande-Noire (Mahākālī).

2. Kapilavastu. — Le Kinnara Feu-garde (Agnipāla ?) ; le Gandharva Kuṭila-son (°svara) ; le Yakṣa Prajāpati ; l'Asura *Che-mo-na-tche* ; le Nāgarāja *Po-na-meou-tche* ; le Kumbhāṇḍa Mahā-*po-che* (° praja ?); les deux grandes déesses Caṇḍī et Caṇḍā.

3. Magadha. — Le devaputra Bon-état-flamme-éclat (Susthiti-jvālāprabha ?) ; le Gandharva U[t]pala ; l'Asura Joie-son (Nandighoṣa ?) ; les Nāgarājas Bon-bras (Subāhu ?) et Bonne-pensée (Sumanas ?); l'Asura Paon-parfum (Mayūragandha ?) ; le grand Yakṣa Kunāla ; le Yakṣa Kumbhīra ; le Kumbhāṇḍa Dix-éléphants (Daçagaja ?); les déesses Trouble-mal et Ravit-esprit (Manoharī ?).

4. Kosala. — Le devaputra *Mi-t'i*-karṇa ; le Gandharva Joie-excellent ; le Kinnara Uma ; le Nāgarāja Donne-vertu ; l'Asura *Fou-cha-po-ti* ; le Yakṣa Varuṇa ; le Kumbhāṇḍa Naṭaka ; la déesse *Mo-ni-pi-li*.

5. Aṅga. — Le devaputra Lune-son (Candrasvara ?); les Gandharvas Joie-désir et Tamburu ; le Kinnara Amara ; l'Asura Lion-dépôt (Siṃhagarbha ?); les grands Yakṣas Candana et Force-drapeau (Baladhvaja ?) ; le Kumbhāṇḍa *Nou-lo-tch'e* (Durakṣa ?) ; la déesse Mahākālī.

6. Pañcāla. — Le devaputra Raṇaji[t] ; le Gandharva Joie-chante ; le Kinnara Maya ; le Yakṣa Pañcika ; l'Asura Ajagopa ; le Kumbhāṇḍa Joie-loi (Nandidharma ?) ; la déesse Droit-Noire (Dakṣiṇakālī).

7. Soma. — Le devaputra Joyau-chevelure (Ratnakeça ?) ; le Gandharva Madhumanta ; le Kinnara Excellent-fil (Uttama-sūtra ?) ; le Yakṣa Upapañcaka ; le Nāgarāja Noir (Kāla) ; l'Asura Connaît-désir (Manojña) ; le Kumbhāṇḍa Kieou-lo-p'o ; les déesses Sītā et *Po-tch'a*.

8. Açva. — Le devaputra Rohiṇa ; le Gandharva Coule-eau ; le Yakṣa Maṇicara ; l'Asura Acula ; le Nāgarāja Soleil-éclat (Sūryaprabha ?) ; le Kumbhāṇḍa Maṇicari ; les déesses Pas-peut-prendre (Durgrahā ?) et Cheval-surpasse (Açvajit ?).

9. Mathurā. — Le devaputra Bien-choisi ; le Gandharva Pur-éclat (Çuddhaprabha ?) ; le Kinnara Parcourt-l'échelle ; le Yakṣa Excellent-désir ; le grand Yakṣa Véhicule-homme (Naravāhana) ; le Nāgarāja Sans-tache (Amala) ; l'Asura Galaṃcari ; le Kumbhāṇḍa Noir-couleur (Kālavarṇa) ; la déesse Ravit-esprit (Manoharī).

10. Caidya. — Le devaputra Bien-sage (Subhadra) ; le Gandharva Aṭaka ; le Kinnara Sans-tache (Amala) ; les Yakṣas Quitte-lien et Sans-lien ; le Nāga Bon-sage (Sadbhadra ?) ; l'Asura Tout-Bambou ; le Kumbhāṇḍa Bœuf-roi (Gorāja ?) ; la déesse Excellent-U[t-]palā.

11. Vatsa. — Le devaputra Lune-éclat (Candraprabha) ; le Gandharva Lotus-odeur (Padmagandha) ; le Kinnara *Mo-t'o-na*-fruit (Madanaphala ?) ; le Yakṣa

Grand-fruit (Mahāphala) ; le Nāga Aruṇa ; l'Asura Mauvais-arbre (Durvṛkṣa ?) ; le Kumbhāṇḍa Feuille-racine (Pattramūla) ; la déesse Anaka-fleur

12. Çaya. — Le devarṣi Maheçvara ; le Gandharva Sans-spiritueux (Asura) ; le Kinnara Quitte-tache (Nirmala) ; les Yakṣas Indra et Soma ; le Nāga Bel-aspect (Sudarçana) ; l'Asurarāja Mucilinda ; les Kumbhāṇḍas Upadanti et Kṛkaça ; les déesses Mère-des-démons (Hāritī) et Bien-garde (Supālī).

13. Ujjayinī. — Le devaputra Lune-nuage (Candramegha) ; les Gandharvas Porte-mugit (Dvāra°) et Maṇikarṇa ; le Yakṣa Cinq-mal (Pañcaduṣṭa ?) ; le Nāgarāja Montagne-bras (Giribāhu) ; l'Asura Bois-main (Kāṣṭhapāṇi ?) ; le Kumbhāṇḍa Bon-aspect (Sudarçana) ; la déesse Poil-dent (Lomadanta).

14. Surāṣṭra. — Le devaputra Loi-fleur (Dharmapuṣpa) ; le Gandharva Donne-désir (Kāmada ?) ; le Kinnararṣi Montagne-frayeur (Giribhaya ?) ; le Nāgarāja Nanda ; l'Asura Âne-œil (Gardabhākṣa ?) ; le Yakṣa Bonne-lampe (Sudīpa ?) ; le Kumbhāṇḍa Grand-ventre (Mahodara ?) ; la déesse Paix-retraite.

15. Mahārāṣṭra. — Le devaputra Paon-cheveu (Mayūrakeça ?) ; les Gandharvas Joie-désir et Tigre-approche ; le Kinnara Lait-goût (Kṣīrarasa ?) ; le Nāgarāja Gouverne-l'eau ; l'Asura Joie-pierrerie (Nandiratna ?) ; les grands Yakṣas Bouc-pied (Ajapada) et Kunāla ; le Kumbhāṇḍa Padmaka ; la grande déesse Varuṇī.

16. Çroṇa. — Le devaputra Mille-or ; le Gandharva Bonne-côte (Supārçva) ; le Kinnara Blanc-couleur (Çvetavarṇa) ; le Yakṣa Monde-distinction (*Che-pien*) ; le Kumbhāṇḍa Grande-richesse (Mahādhana) ; les déesses Extrêmement-méchante et *Mo-ni*-fruit (Maṇiphalā).

17. Manijambi. — Le devaputra Fleur-son (Puṣpasvara) ; le Gandharva Nārāyaṇa ; le Kinnara Maheçvara-fleur (° puṣpa) ; le Yakṣa Rond-œil ; l'Asura Vāraṇāsī-fils (° putra) ; le Kumbhāṇḍa Rouge-œil ; la déesse Neige-roi.

18. Pāṭaliputra. — Le devaputra *So-lo*-ruci ; le Gandharva Homme-fleur ; le Kinnara Maṇighoṣa ; le Yakṣa Çaṅkharuci ; l'Asura *So-lo-ti* ; le Nāga Çrīghoṣa ; le Kumbhāṇḍa *Feou-lieou-ni* ; la déesse *Pi-lou-tch'e* (ou : *t'o*).

19. Gandhāra. — Le devaputra Feu-vêtement [Agniveṣa ?] ; le Gandharva Joie-chant ; le Kinnara Grand-excellent ; le Yakṣa Lion-poil (Siṃhaloma ?) ; les Nāgarājas Airāvata et Sage-force (Bhadra-vīrya ?) ; l'Asura Esprits vitaux-maître ; le Kumbhāṇḍa Singe-voix ; les déesses *Mo-ni* et *P'in-t'eou* [Maṇi ; Bindu ?].

20. Avanti. — Le devaputra Lion-aime ; le Gandharva *Mo-lo-man-to* ; le Kinnara Excellent-œil ; les Yakṣas Soma et Terre-marche ; l'Asura Piṅgala ; le Nāga *P'o-si-t'o-tch'a* ; le Kumbhāṇḍa Kunālākṣa ; les déesses U[t]palā et Coule-source.

21. Varuṇavatī. — Le devaputra Kesari ; le Gandharva Multitude-tissu de soie ; le Kinnara Pakṣaruci ; les Nāgarājas Kaṭa et Upakaṭa ; l'Asura *Pi-mo* ; le Kumbhāṇḍa Lune-flamme ; les déesses Se-garde [Svayaṃpālā] et *Mo-ni-p'in-t'eou* (Maṇibindu).

22. Ti-po-ni. — Le devaputra Lion-dent ; le Gandharva *Sa-t'o-man-to* ; le Kinnara Muni-*sa-lo* ; les Yakṣas Maṇi-sage (° bhadra) et Plein-sage (Pūrṇabhadra) ;

l'Asura Fer-oreille (Ayaskarṇa ?) ; le Kumbhāṇḍa Avanta ; les déesses *Sa-chi-ni* [Sajjinī ?] et Pañcī.

23. Campā. — Le devaputra Parfum-nuage [Gandhamegha ?] ; tous les devarṣis ; le Gandharva Vertu-longue chevelure ; le Kinnara *Kiu-tch'eou-tche* ; le Yakṣa Solide-poil (Sthiraloma ?) ; l'Asura Kanaka ; le Kumbhāṇḍa Bel-aspect (Sudarçana) ; la déesse Dix-yeux.

24. Sthūna. — Le devaputra Rouge-nuage (Raktamegha) ; le Gandharva Tamburu ; le Kinnara Maṇi-*tche-p'o* ; le Yakṣa Difficile-triomphe (Durjaya ?) ; l'Asura *Ni-tch'a-kieou-tche* ; le Kumbhāṇḍa *Pi-neou-kia* ; les déesses Calme-noire et Bon-œil.

25. Terre d'Occident. — Le devaputra Montagne-œil ; le Gandharva Loi-joie (Dharmananda ?) ; le Kinnara Çucirava ; le Yakṣa Grand-corps (Mahākāya ?) ; l'Asura Saisit-glaive ; le Kumbhāṇḍa Arrête-coule ; les déesses Or-éclat (Suvarṇaprabhā) et Noir-éclat (Kālaprabhā).

26. Puruṣapura. — Le devaputra A-lo-fou-se ; le Gandharva Nandi ; le Kinnara Pur-foule ; le Yakṣa Maṇi-fleur (° puṣpa) ; les Nāgarājas Kaṭa et Apalāla ; le grand-terrible Garuḍa ; l'Asura *Ki-to-sun-ti* ; le Kumbhāṇḍa Brûle-bambou ; les déesses *To-lou-si* et Trois-yeux.

27. Udyāna. — Le devaputra Pratique-son ; le Gandharva Fleur-éclat (Puṣpaprabha ?) ; le Kinnara Bien-effroi (Subhaya ?) ; le Yakṣa *Kia-lo-p'o-t'i* ; le Nāga *Lang-feou-lo* ; l'Asura *Tchŏ-man-tch'e* (Camaṇḍi ?) ; le Kumbhāṇḍa Manda-fruit (° phala) ; les déesses Hāritī et Salit-sage (Mala(?)-bhadra).

28. Ki-sa-li. — Le devaputra Noir-Corps (Kālakāya ?), le Gandharva Or-couleur (Hiraṇyavarṇa ?) ; le Kinnara *Po-na*-muci ; le Yakṣa En-désordre-chevelure ; le Nāgarāja Force-dieu (Baladeva) ; l'Asura Nakhacari ; le Kumbhāṇḍa Sans-souillure-son (Amalasvara) ; les déesses Aiguille (Sūcī ?) et Scorpion.

29. Suvarṇagotra. — Le devaputra *Chen-na-li-cha-p'o* (Jana-ṛṣabha ?) ; le Gandharva Mānava ; le Kinnara Bon-renom ; le Yakṣa *Chen-na-li-cha-p'o* ; l'Asura Pierrerie-crête (Ratnacūḍa ?) ; le Kumbhāṇḍa Parfum-esprit.

30. Mo-tou-lo. — Le devaputra Chant-loue ; le Gandharva Cinq-chignons (Pañcajaṭa ?) ; le Kinnara Grave-vertu ; le Yakṣa Solide-lance (Sthiraçakti ?) ; l'Asura *Choui*-[eau]-*kia-lo* ; le Kumbhāṇḍa Sage-œil (Bhadracakṣus ?) ; la déesse Tumburu.

31. Çūlīka. — Le devaputra Richesse-œil ; le Gandharva Beau-cou (Sugrīva ?) ; le Kinnara *Che-mo-kieou-si* ; le Yakṣa Solide-ferme ; le Yakṣa *Ye-p'o-na* (Yavana) ; le Kinnara Sans-crainte (Abhaya) ; le Yakṣa *P'o-lo-t'eou-p'o-che* ; l'Asura *Tan-po-ho-li* ; le Kumbhāṇḍa *Kiu-kia-tch'a* (Gokakṣa) ; le Rakṣas *Tan-p'o-ho-li* ; le Rakṣas *Che-kia*.

32. Pañcanañgara. — Le devaputra *P'o-p'o-tch'a* (Vavaksa ?) ; le Gandharva Lune-éclat (Candraprabha) ; le Yakṣa Rond-œil ; l'Asura Grand-nuage (Mahāmegha) ; le Kumbhāṇḍa Hanuja ; la déesse Maṇikesarī ; la déesse *To-mo-lo-p'o*-[*so*]-*li* (Tamālapālī ? Tamra ° ?).

33. Perse. — Le devaputra *T'an-neou-che;* le Gandharva *Keou-p'i-lo* (Kuvera); le Kinnara *Li-pi-mo-che;* les Yakṣas Arrête-brave et *Na-mo-lo*-roi; le Gandharva *Ngan-lo-t'i-t'o*; le Kinnara *Yi-cha-na-che*; le Kumbhāṇḍa *Kie-so-*[*p'o*]*-keou-tchi*; les Rakṣas *Na-lo-sseu* et *Ho-li-to* (Hārita).

34. Tekin. — Le devaputra *K'ia-lou-na* (Kharoṇa); le Gandharva Bon-aimé; le Kinnara *Ti-li-kia*; les Yakṣas Trois-pātras (Tripātra) et Inquiet-peur; le Nāga Cesse-coule-arrête; l'Asura Or-oreille (Suvarṇakarṇa?); le Kumbhāṇḍa Bon-forêt-arbre; le Rakṣas Or-*ki-sa-lo* (Hiraṇyakesara?).

35. P'o-ye-na. — Le devaputra Mer-craint; le Gandharva *Na-tch'a-feou*; le Kinnara Cheval-œil; les Yakṣas Fleur-dent (Puṣpadanta) et Grande-dent (Mahādanta); le Nāga U[t]pala-oreille (° karṇa); l'Asura Agite-main (Calahasta?) le Kumbhāṇḍa Délivrance (Mokṣa); la Rākṣasī *Tche-mo*-kesarī; les Rakṣas Noire-obscurité, Garde-porte, et Lune-éclat.

36. Chi-li-ye-mo. — Le devaputra Noire-chevelure; le Gandharva Or-bras; le Kinnara Vent-fracas; les Yakṣas Aruṇa et Huit-cheveux; le Nāgarāja En-haut-saute; l'Asura Vite-fait; le Kumbhāṇḍa Parfum-...; la déesse Noir-marais.

37. Po-li-kia. — Le devaputra Rouge-cuivre-couleur (Tāmravarṇa?); le Gandharva Plaisant-œil; le Kinnara Aiguille-noir; le Yakṣa Mugit (ou: Egal?)-oreille; le Nāga *Yi-lo-kie-na* (Elākarṇa); l'Asura Respire-vache; le Kumbhāṇḍa *A-p'i-na-sa-li*; les déesses Long-épi vert et Bon-triomphe.

38. Ki-pin-na (Kapiça). — Le devaputra Inquiet-noir; le Gandharva Cinq-sons (Pañcasvara); le Kinnara Eau-nature; les Yakṣas Vaste-prise, Longue-naissance et Coule-nuage-délivrance; le Nāga *Heou-lo-tch'a;* l'Asura Touffu-or; le Kumbhāṇḍa *T'o-leou-po-ni* (Dārupāṇi?); la déesse Droite-distinction (Sarasvatī); le Rakṣas Jardin-forêt.

39. Uraça. — Le Gandharva *Na-lo-mo;* les Yakṣas Cinq-inquiet et *Che-li-cha.*

40. K'ia-lo-po-lo. — Le Gandharva *Che-lan* (Saison-fleur); le Yakṣa Fleur-joyau; le Nāga Bien-joie-œil; le Kumbhāṇḍa Inquiet-homme; la déesse Suit-désir.

41. A-chou-kiu-kia. — Le Yakṣa Munikhari; le Rakṣas Bon-*che-lo;* le Nāga *P'o-tche;* le Kumbhāṇḍa Arrête-Nuage; la Rākṣasī Hāritī.

42. Darada. — Le Gandharva *Pi-p'o-ta-li;* les Yakṣas Route-voie, Jaune-tête et Brave-fort; les Nāgarājas *Po-t'o* et Paon-plume; les déesses Naissance-délivre et Maulicarī.

43. Fou-li-chia. — Les Yakṣas Ravit-esprit (Manohara) et Vertu-sage (Çīlabhadra); le Nāgarāja Nuage-ventre (Meghodara); le Kumbhāṇḍa Quitte-méchant; la déesse *Sao-po-tche-lo.*

44. Kia-che. — Les Gandharvas Tient-fleurs et Mahoraga; les Yakṣas Or-oranger-tient et Généreux-tient *(Kin-ki-tche* et *Pi-tche);* les Nāgarājas Eclat-paume et Triomphe-saisit; les déesses Aruṇī et Fleur-œil.

45. Cakoka. — Le Nāgarāja Kambala; le Kumbhāṇḍa Extrême-mal; le Piçāca *Na* [ou: *San*]*-tchou-po;* la Rākṣasī Etoile-œil; le démon affamé (Preta) Dieu-cuirasse (Devavarman); le Yakṣa Arrête-méchant.

46. Chai-t'i. — Les Nāgarājas Donne-pied [ou: -tout] et Bon-chemin; le Kumbhāṇḍa Solide-œil; les déesses Huit-Vināyaka, Chemin-esprit, Çrī, Agate-coquillage, Paix-demeure.

47. Kachgar. — Le devaputra Cheveu-couleur (Keçavarṇa?); le Gandharva Garde-royaume (Rāṣṭrapāla); les Yakṣas Buddha-garde (Buddhapālita?) et Secourt-grèle; le Nāgarāja Paon-nuque; la Nāgī Montagne-œil; le Kumbhāṇḍa Giripāça; les déesses Tient-vertu, Dragon-protège (Nāgapālī).

48. Khotan. — Le devaputra Difficile-triomphe (Durjaya?); les grands Yakṣas Désordonné-graisse et Bouc-pied; le Yakṣa Or-fleur-chevelure; le Nāgarāja Brûlant-maison; les déesses *A-na-kin-cheou* et *T'o-nan-che-li*; le roi *Pi-cha-men* (Vaiçravaṇa).

49. Koutcha. — Le devaputra Mugit [ou: Egal]- armure (= varman); le grand Yakṣa Jaune-tête; la Rākṣasī Assez-richesse; le grand Yakṣa Borgne [?heou]-protège; le Kumbhāṇḍa Ecarté-dent (Viraladanta?); les Rakṣas *Che-li-tche-tch'a* (Çrīcaṭa?) et Antilope-dent (Mṛgadanta?).

50. Bālukā. — Le devaputra *Yang-tch'a* (Aṇḍa?); le Kumbhāṇḍa *A-p'o-kia-li* (Apakāri); le Rākṣas Pendante-mamelle.

51. Hi-tcheou-kia. — Le Gandharva Roi-vie; le Nāga *Hi-pi-lo*.

52. Yi-ni. — Le grand Yakṣa Brave-fort-prend-vermoulu; le Nāgarāja Eléphant-oreille; les Rakṣasīs *Ki-kia-tche* (Kīkaṭī?) et Neige-lac.

53. Chan-chan. — Le devaputra *A-lo-tche;* le Yakṣa *A-cha-kia;* la Rākṣasī Sans-attachement (Asaṅgā?).

54. Kinnara. — Le grand Yakṣa Rouge-œil; le Kumbhāṇḍa Pas-mobile (Acala).

55. Chine. — Le devaputra Viçvakarma; les Yakṣas Kapila, Loi-garde (Dharmapāla), Solide-œil, Grand-œil, Brave-armée (Çūrasena?), *Mo-ni-po-t'o* (Maṇibhadra?), Sage-plein (Bhadrapūrṇa), Tient-respect-vertu, *A-tch'a-po-keou*, Pañcika; les Nāgarājas Vāsuki, *Siu-mo-na*-fruit (Sumanaḥphala), *Fou-cha-pi-mo;* Hāritī, mère des démons; les grandes déesses *I-lo-p'o-ts'i* et Hagard-œil.

A la suite du *sūtra* sur les divinités protectrices vient un cours d'astrologie géographique, sur le rôle tutélaire des *nakṣatra* (chap. 18): « En ce temps-là Bhagavat s'adressant à Mahā-Brahma Sahaṃpati, Çakra Devendra, et les quatre devarājas, leur dit: « Comment les devarṣis d'autrefois ont-ils distribué les *nakṣatra*, les *graha*, les *rāçi*, pour protéger les royaumes et faire prospérer les créatures? » Mahā-Brahma Sahaṃpati, Çakra Devendra et les quatre devarājas répondirent: « Autrefois, dans le passé, les devarṣis ont distribué les *nakṣatra*, les *graha*, les *rāçi*, pour protéger les royaumes et faire prospérer les créatures. Dans les quatre régions, chacun exerce sa protection spéciale:

Dans la région de l'Est, sept *nakṣatra*. Le premier, *Kio* (Citrā), préside sur les oiseaux. Le second, *K'ang* (Svāti), sur ceux qui quittent la maison par désir de la Voie sainte (*parivrājaka*). Le troisième, *Ti* (Viçākhā), sur les créatures

aquatiques. Le quatrième, *Fang* (Anurādhā), sur ceux qui vont en char pour chercher le profit. Le cinquième, *Sin* (Jyeṣṭhā), sur les femmes. Le sixième, *Wei* (Mûla), sur les créatures des îles. Le septième, *Ki* (Pūrva-Aṣāḍhā), sur les potiers.

Dans la région du Sud, sept *nakṣatra*. Le premier, *Tsing* (Punarvasu), préside sur les ouvriers du métal. Le second, *Kouei* (Puṣya), sur les grands officiers de tous les rois. Le troisième, *Lieou* (Āçleṣa), sur les Nāgas de l'Himālaya. Le quatrième, *Sing* (Maghā), sur les grandes fortunes. Le cinquième, *Tchang* (Pūrva-Phalgunī), sur les voleurs. Le sixième, *Yi* (Uttara-Phalgunī), sur les marchands. Le septième, *Tchen* (Hasta), sur le royaume de *Siu-lo-tch'a* 須羅吒 (Surāṣṭra).

Dans la région de l'Ouest, sept *nakṣatra*. Le premier, *K'ouei* (Revatī), préside sur ceux qui vont en bateau. Le second, *Leou* (Açvinī), sur les marchands. Le troisième, *Wei* (Bharaṇī), sur le royaume de *P'o-lou-kia* 婆樓迦 (Bālukā). Le quatrième, *Mao* (Kṛttikā), sur les buffles. Le cinquième, *Pi* (Rohiṇī), sur toutes les créatures. Le sixième, *Tsouei* (Mṛgaçiras), sur le royaume de *Pi-t'i-ho* 鞞提訶. Le septième, *Chen* (Ārdrā), sur les kṣatriyas.

Dans la région du Nord, sept *nakṣatra*. Le premier, *Teou* (Uttara-Aṣāḍhā), préside sur le royaume de *Kiao-pou-cha* 撟部沙. Le second, *You* (Abhijit), sur les kṣatriyas et le royaume de *Ngan-to-po-kia-na* 安多鉢竭那. Le troisième, *Niou* (Çravaṇā), sur le royaume de *Yang-kia-mo-kia-t'o* 鴦伽摩伽陀 (Aṅga-Magadha). Le quatrième, *Hiu* (Dhaniṣṭhā), sur le royaume de Pan-tchō-lo 般遮羅 (Pañcāla). Le cinquième, *Wei* (Çatabhiṣaj), sur les devins. Le sixième, *Cheu* (Pūrva-Bhadrapadā), sur le royaume de *K'ien-t'o-lo* 乾陀羅 (Gandhāra), de *Chou-lou-na* 輸盧那 (Croṇa), et les serpents qui rampent sur le ventre (*uraga*). Le septième, *Pi* (Uttara-Bhadrapadā), sur les Gandharvas et ceux qui se plaisent aux beaux sons.

Ô Bhagavat à la grande vertu! c'est ainsi que dans le passé les devarṣis ont distribué dans les quatre régions les *nakṣatra* pour protéger les royaumes et faire prospérer les créatures.

En ce temps-là le Bouddha, s'adressant à Brahma-rāja et aux autres, leur dit: Ecoutez la vérité! Dans le monde, parmi les dieux, les hommes, les rois, je suis l'omniscient, je vois tout, je suis l'invincible. Et c'est moi qui fais que les *nakṣatra* protègent les royaumes et font prospérer les créatures. Vous donc, prêchez et proclamez, afin que ceux-ci obtiennent de savoir comment j'ai distribué les créatures des royaumes pour que chacune, selon sa section, soit protégée et prospère ».

Mahā-Brahma-rāja et les autres, s'adressant au Bouddha, dirent: « C'est ainsi, Bhagavat de grande vertu! Oui, oui! donne-nous l'enseignement ».

En ce temps-là, le Bouddha s'adressant à Brahma-rāja et aux autres dit.... [Et le Bouddha confia alors à chacun des *nakṣatra* nommément un groupe de royaumes. La formule qui encadre l'énumération est toujours la même; il suffira de la traduire une fois]: « Moi, maintenant, je remets les royaumes de...

au total tant de royaumes, au *nakṣatra*... pour les protéger et les faire prospérer. Et dans ces royaumes tout ce qu'on fondera de cités, de villes, de bourgs, de bourgades au jour du *nakṣatra*..., et tout ce qui naîtra de créatures au jour du *nakṣatra* seront gardés par lui. Vous donc, proclamez-le pour qu'ils le sachent. » Et Brahma-rāja et les autres dirent: « C'est ainsi, Bhagavat de grande vertu ! Oui, oui, donne-nous l'enseignement ».

I

Nakṣatra Citrā: 12 royaumes

1. *Yu-mo* 于摩 (Yoma ?)
2. *T'o-leou* 陀樓 (Daru ?)
3. *Si-tche-na* 悉支那 (Sicina ?)
4. *Nai-mo-t'o* 奈摩陀 (Narmadā)
5. *T'o-lo-t'o* 陀羅陀 (Darada)
6. *K'ia-cha* 佉沙 (Khaṣa, Kachgar)
7. *Lo-k'ia* 羅佉 (Rakha ?)
8. *Chŏ-mo* 賒摩 (Çama ?)
9. *Heou-lo-p'o* 侯羅婆 (Horava ?)
10. *Chŏ-t'eou-kia* 舍頭迦 (Çatuka ?)
11. *Ngo-chŏ-p'o* 頗闍婆 (Aṃjava ?)
12. *Mou-tchŏ-po* 沒遮波 (Mocapa ?)

II

Nakṣatra Svāti: 10 royaumes

1. *A-lo-tch'a* 阿羅茶 (Araṭa ?)
2. *Ho-li-na* 訶利那 (Hariṇa ?)
3. *Chou-kia-lo* 叔迦羅 (Çukara ?)
4. *Po-lou-lo* 波盧羅 (Parura ?)
5. *Fou-li-chŏ* 弗利賒 (Vṛça ? Puriça ?)
6. *Na-mo-ti* 那摩帝 (Namati)
7. *Kiu-tche-so* [*p'o*] 俱致娑 (Koṭisa ? Koṭiva ?)
8. *Sou-lo-na* 蘇羅那 (Suraṇa ?)
9. *Chŏ-mo* 賒摩 (Çama ?)
10. *Po-t'o-p'o* 跋陀婆 (Padava ?)

III

Nakṣatra Viçākhā: 13 royaumes

1. *K'ia-seou-kia* 佉搜迦 (Khasuka ?)
2. *Sin-t'eou-p'o-tch'e* 信頭婆遲 (Sindhuvaṭi ?)

3. *A-mo-li* 阿摩利 (Amali ?)
4. *Yu-ni-mou-k'ia* 餘尼目佉 (Yonimukha ?)
5. *Nan-t'o-p'o* 難陀婆 (Nandava ?)
6. *Kia-cha* 伽沙 (Gaṣa ?)
7. *Po-che-kiu-chŏ* 跋使俱閣 (Paçikuça ?)
8. *Yeou-p'o-kia* 由婆迦 (Yuvaka ?)
9. *P'o-k'ia-lo* 婆佉羅 (Vakhara ?)
10. *Cha-p'o-lo* 沙婆羅 (Ṣavara ?)
11. *Kia-leou-tch'a* 伽數茶 (Garuḍa)
12. *Kieou-tch'eou-kia* 鳩籌迦 (Kujuka ?)
13. *P'o-tchŏ-li-p'o* 婆遮利婆 (Vacariva ?)

IV

Nakṣatra Anurādhā : 11 royaumes

1. *Po-t'eou-mo* 波頭摩 (Padma)
2. *Fou-chŏ-kia-lo* 弗色迦羅 (Puṣkara)
3. *Mou-ti* 目帝 (Muti ?)
4. *Song-kia-mo* 嵩伽摩 (Suṅgama ?)
5. *Ki-li* 耆利 (Giri)
6. *Pou-mo-p'o* 不摩婆 (Pumava ?)
7. *Nan-ki-li* 南耆利 (Sud-giri)
8. *Tchŏ-po-lo* 遮波羅 (Capala ?)
9. *Sieou-ti-ta-chŏ* 修帝達賒 (Sutidaça ?)
10. *T'i-p'o-na* 提婆那 (Divana ?)
11. *Hi-tcheou-kia* 奚周迦 (Hejuka ?)

V

Nakṣatra Jyeṣṭhā : 10 royaumes

1. *Heou-lo-p'o* 睺羅婆 (Horava ?)
2. *Kieou-lo-p'o* 鳩羅婆 (Korava ?)
3. *Meou-lo-p'o* 牟羅婆 (Morava ?)
4. *Neng-kia-p'o* 能伽婆 (Naṅgava ?)
5. *Sou-t'i-t'a* 蘇提闥 (Sudeta)
6. *Kieou-tche-kia* 鳩知迦 (Kuṭika ?)
7. *T'ien-wang* (Roi des dieux) 天王 (Devarāja)
8. *P'i-na-p'o* 毗那婆 (Vinava ?)
9. *Po-seou-to* 波搜多 (Paçuta ?)
10. *Hi-kia* 奚迦 (Heka ?)

VI

2 Nakṣatras : Mūla et Pūrva-Aṣāḍhā : 14 royaumes

1. *Kia-chŏ-fou* 伽闍弗	(Gaçapu ?)
2. *Kia-lo-p'o* 迦羅婆	(Karava ?)
3. *Kia-kia-po-t'o* 迦迦波他	(Kākapāda ?)
4. *Si-t'o-tch'a* 悉陀乂	(Sidakṣa ?)
5. *You-chŏ-tch'a-lo-p'o* 鬱瑟陀羅婆	(Uṣṭarava ?)
6. *Ti-lo-nan* 帝羅南	(Tiraṇa *ou* Tira-Sud ?)
7. *A-lo-p'i* 阿羅毗	(Aravi ?)
8. *Na-p'o* 那婆	(Nava ?)
9. *Fou-chŏ-kia-lo-p'o* 弗色迦羅婆	(Puṣkarava ?)
10. *Mo-teou-li* 摩兜利	(Maturi ?)
11. *Kia-lin-kia-po-ti* 迦隣伽跋帝	(Kaliṅgapati)
12. *Mo-yu-ta-li* 于摩達利	(Mayudhari)
13. *Pi-kiang-chŏ* 畢姜闍	(Vikaṃja ?)
14. *Po-li-si-lo-p'o* 鉢利犀羅婆	(Paris[e]rava ?)

VII

Nakṣatra Punarvasu : 17 royaumes

1. *P'o-ts'o* 婆蹉	(Vatsa)
2. *Yeou-tch'an-ni* 憂禪尼	(Ujjayinī)
3. *Yeou-leou-p'in-louo* 憂樓頻螺	(Uruvilva)
4. *Chou-ni-pan-to* 輸尼般多	(Çonipanta ?)
5. *Mo-tch'a-p'o* 摩茶婆	(Maṭhava ?)
6. *P'i-che-na-t'i-po* 毗使拏提波	(Viçinadipa ?)
7. *Tch'ŏ-lo-kie-po* 遮羅羯波	(Caraka[l]pa ?)
8. *P'o-lo-tchŏ-kia-lo* 婆羅斫迦羅	(Varacakra ?)
9. *Lo-mo-kia-mo* 婆摩伽摩	(Rāmag[r]āma)
10. *Kia-che-fou* 迦尸弗	(Kaçipu ?)
11. *Kieou-leou-cha* 鳩樓沙	(Kuruṣa ?)
12. *T'o-sieou* 陀修	(Dasyu)
13. *Lou-hi-to* 盧醯多	(Rohita)
14. *A-p'o-t'o-tch'a* 阿婆陀茶	(Avadaṭa ?)
15. *Ti-na-p'an-na* 帝拏槃那	(Tinavaṃna ?)
16. *Tch'ŏ-ta-na* 遮達那	(Cetana ?)
17. *P'i-kia-chŏ* 毗伽闍	(Vigaja ?)

VIII

Nakṣatra Puṣya : 25 royaumes

1.	*Po-tch'a-li-fou* 波吒利弗	(Pāṭaliputra)
2.	*Mo-ni-lan-p'o* 摩尼藍婆	(Maṇilamba ?)
3.	*P'o-leou-na* 婆樓那	(Varuṇa)
4.	*Na-tchŏ-lo* 那遮羅	(Nacara ?)
5.	*Kie-na* 羯那	(Ka[r]ṇa)
6.	*Pe-Pan-tchŏ-lo* 北般遮羅	(Nord-Pañcāla)
7.	*Ti-po-na* 帝跋拏	(Tipana)
8.	*So* [*P'o*]-*lo-ts'o* 婆羅嗟	(Saratsa ; Vaº)
9.	*Tchan-po* 嚫波	(Campā)
10.	*Sou-tou-na* 蘇都那	(Sthūna ?)
11.	*Kieou-leou-tch'a-to* 鳩樓差多	(Kurukṣet[r]a)
12.	*Si-ti* 西地	(Terre d'Occident ; Aparāntā ?)
13.	*Fou-leou-cha-fou-lo* 富樓沙富羅	(Puruṣapura)
14.	*Heou-mi-tan* 侯彌單	(Homidha)
15.	*Lan-mo-p'o* 藍摩婆	(Laṃmava ; Lampa ?)
16.	*K'iu-lo* 瞿羅	(Gaura ?)
17.	*Hi-mo* 奚摩	(Haima)
18.	*Chŏ-ye-po-t'i* 闍耶波梯	(Jayapati)
19.	*Po-k'ieou-mi* 婆求彌	(Vagumi ?)
20.	*Heng-ho-men* 恒河門	(Gange-porte ; Gaṅgā-dvāra)
21.	*T'eou-p'o-lo-p'o-ti* 頭婆羅婆帝	(Dvāravatī ?)
22.	*Tchan-ta-lo-po-ti* 旃達羅跋帝	(Candravatī ?)
23.	*P'o-leou-kia-tche* 婆樓迦車	(Bharukaccha)
24.	*Sou-ni-k'i* 蘇尼棄	(Sonikhī ?)
25.	*K'iu-cha-po-ti* 瞿沙跋帝	(Ghoṣavatī ?)

IX

Nakṣatra Āçlesā : 10 royaumes

1.	*Ki-sa-li* 寄薩梨	(Kesari ?)
2.	*Mo-ho-ni-t'i* 摩訶尼梯	(Mahāniti ?)
3.	*Wou-tch'ang* 烏場	(Udyāna ?)
4.	*Siu-ni-k'i* 須尼棄	(Sunikhi ?)
5.	*Po-lo-p'o* 波羅婆	(Pa [h] lava)
6.	*Yeou-lo-p'o* 憂羅婆	(Urava ?)
7.	*K'iu-tch'a* 區茶	(Kūṭa ?)
8.	*Ni-k'ia* 尼佉	(Nikha ?)
9.	*K'ien-tch'a-po-lo-p'o* 乾茶波羅婆	(Kaṇṭha-pa [h] lava)
10.	*P'o*[*So*]-*ki-to* 婆寄多	(Va[Sa]keta ?)

X

Nakṣatra Maghā : 12 royaumes

1. *A-pi-tchŏ* 阿鞞遮	(Apica ?)
2. *Sou-po-na* 蘇跋拏	(Suvana ?)
3. *Chŏ-tch'a* 闍吒	(Jaṭa ?)
4. *Kin-sing* 金姓	(Or-nature ; Suvarṇa-gotra)
5. *Mo-teou-lo* 摩兜羅	(Matura ?)
6. *P'i-mo-che-li* 毗摩尸利	(Bhīmaçrī ?)
7. *Kien-p'o-leou-tchŏ* 檢婆樓遮	(Kambaroca ?)
8. *Sou-li* 蘇梨	(Suli ?)
9. *P'o-kieou-tchŏ* 婆求遮	(Baguca ?)
10. *Pin-t'eou-lo-p'o* 頻頭羅婆	(Sindhurava ?)
11. *P'o-lo-na* 婆羅那	(Varaṇa ?)
12. *Pan-tchŏ-nang-kia-lo* 般遮曩伽羅	(Pāncanaṅgara)

XI

2 Nakṣatras : Pūrva et Uttara Phalgunī : 14 royaumes

1. *Po-sseu* 波斯	(Perse)
2. *Ho-li-t'o* 訶利陀	(Harita ?)
3. *Tch'e-k'in* 勅勤	(Ṭhakka)
4. *A-mo-lo* 阿摩羅	(Amara ?)
5. *P'o-lo-p'o* 婆羅婆	(Varava ?)
6. *Sou-mo-ni-k'i* 蘇摩尼棄	(Somanikhi ?)
7. *P'o-ye-na* 巨耶那	(Bayana ?)
8. *San-meou-tchŏ* 三牟遮	(Saṃmoca ?)
9. *Che-li-cha* 尸梨沙	(Çirīṣa ?)
10. *P'o-li* 婆利	(Bali ?)
11. *Kia-neou-so* [*p'o*] 伽莵婆	(Ganusa, °ba ?)
12. *Mo-tchŏ* 摩遮	(Maca ?)
13 *Teou-k'ia-lo* 兜佉羅	(Tukhāra)
14. *Mo-t'eou-che-li* 摩頭師利	(Madhuçrī ?)

XII

Nakṣatra Hasta : 12 royaumes

1. *Kia-lo-p'o-(lo)* 伽羅婆羅	(Garava[la])
2. *Yeou-lo-chŏ* 憂羅賒	(Uraça)
3. *Ki-che-na* 翼使拏	(Kaçina ?)

4. *P'o-ki* 婆耆 (Vagi ?)
5. *T'an-to-mo-li* 檀多摩利 (Dandamari ?)
6. *P'o-leou-tchŏ* 婆數遮 (Baruca ?)
7. *T'o-tch'a* 陀茶 (Daṭa ?)
8. *Ta-na* 達拏 (Dhana ?)
9 *Chou-meou-ki-chŏ* 鼓牟寄賒 (Çumukeça ?)
10. *Kieou-louen-tchŏ-tch'a*[*ki*] 鳩論遮差 (Kurumcakṣe, ° cagi ?)
11. *K'ia-lo-p'o-lo* 伽羅婆羅 (Kharavala?)
12. *A-chou-kiu-kia* 阿疎俱迦 (Aç [u] koka ?)

XIII

Nakṣatra Revatī : 12 royaumes

1. *Kieou-chŏ-fou-li* 鳩賒弗利 (Kuçapurī)
2. *Kin-na-lo* 緊那羅 (Kinnara)
3. *Kia-pi-lo-mo-li* 迦卑羅摩利 (Kapilamali ?)
4. *San-mou-che* 三謨師 (Saṃmoçi ?)
5. *Yen-lo-ni* 唵羅尼 (Aindrāṇī ?)
6. *Che-p'o-li* 時婆利 (Çivali ?)
7. *Hi-chŏ-ni* 奚闍尼 (Hejani ?)
8. *Mo-teou-k'ien-tchŏ* 拏兜褰遲 (Madhukhaṇḍi ?)
9. *Pan-tch'a-li* 般茶梨 (Paṇḍari ?)
10. *Mi-na-li* 蜜拏梨 (Minari ?)
11. *Sieou-lo-p'i* 修羅毗 (Surabhi ?)
12. *Heou-mo-to-ni* 侯摩多尼 (Homadhani ?)

XIV

Nakṣatra Açvinī : 13 roya umes

1. *T'i-ti-chŏ-p'o* 提帝賒婆 (Ditiçava ?)
2. *Sou-mo-po-lo* 蘇摩跋羅 (Somapala ?)
3. *To-lo-pi-ni* 多羅比尼 (Talapini ?)
4. *A-chŏ-jo* 阿賒若 (Açanya ?)
5. *Kiu-sa-lo-seu* 俱薩羅斯 (Kusarasi ?)
6. *Si-tou-na* 悉都那 (S[i]thūna?)
7. *So*[*P'o*]*-lo-chouen-tchŏ* 娑羅磔遲 (Sa[Va]raçuṇḍi ?)
8. *Kin-na-to-li* 緊拏多利 (Kinnatari ?)
9. *Che-p'o-ni-li* 濕婆尼利 (Çvanili ?)
10. *La-p'o-che-ki* 羅婆師飢 (Lavaçiki ?)
11. *Kia-tch'a-li-p'i* 伽吒梨毗 (Khaṭalibi ?)
12. *K'ia-so*[*p'o*]*-li* 伽娑利 (Khasari ; Khav °?)
13. *Pe-ma* 白馬 (Blanc-cheval ; Çvetāçva ?)

XV

Nakṣatra Bharaṇī : 13 royaumes

1. *A-sseu-na-ki* 阿斯那寨 (Asenaki ?)
2. *Kiun-t'o-lo-p'i* 軍陀羅毗 (Kundaravi ?)
3. *Ngan-ni-che* 安尼師 (Aṃniçi ?)
4. *Tchŏ-kiu-po* 遮俱波 (Cakopa ?)
5. *Teou-kia-ti* 兜伽帝 (Dugati ?)
6. *Pou-tche* 逋支 (Puci ?)
7. *Tche-to-p'i-si-ti* 支多毗悉帝 (Citavisiti ?)
8. *Yeou-chai-ti* 憂薩帝 (Oṣadhi ?)
9. *Pan-t'eou-po-lo* 槃頭波羅 (Bandhupāla ?)
10. *P'i-lo-li-kia* 毗羅梨迦 (Viralika ?)
11. *Mo-t'o-lo-p'i* 摩陀羅毗 (Madaravi ?)
12. *Kia-na-po-ti* 迦拏波帝 (Kanapati ?)
13. *Ta-p'o-so-li* 達婆娑梨 (Tavasari ?)

XVI

Nakṣatra Kṛttikā : 18 royaumes

1. *Po-lo-tan-lo* 波羅毗羅 (Parataṃra ?)
2. *Tche-chou-kia* 只叔迦 (Ṭiçuka ?)
3. *P'o-lou-tchŏ* 婆摟遮 (Baluca ?)
4. *Chou-lou-na* 輸盧那 (Çroṇa)
5. *Kia-p'i-lo-p'o* 迦毗羅婆 (Kapilava [stu])
6. *Chŏ-ye* 奢耶 (Çaya)
7. *Ma-mien* 馬面 (Cheval-visage ; Açva-mukha)
8. *Kia-leou-tch'a* 伽摟茶 (Garuḍa)
9. *Kiao-lo-po-t'o* 憍羅跋陀 (Gaurapāda ?)
10. *Wou-ti* 吳地 (Terre des *Wou*)
11. *Chŏ-p'o-po-ti* 闍婆跋帝 (Javapati ?)
12. *Pi-leou* 鞞摟 (Veru ?)
13. *Kia-leou-ho* 伽摟訶 (Garuha ?)
14. *Yu-t'ien* 于填 (Khotan)
15. *Kia-p'o-lo* 伽頗羅 (Kaphala ?)
16. *Keou-mien* 狗面 (Chien-visage ; Çva-mukha)
17. *Ni-p'o-lo* 尼婆羅 (Nepāla)
18. *Kiu-na-so* 俱那娑 (Gonāsa ?)

XVII

Nakṣatra Rohiṇī: 25 royaumes

1. *Mo-kia-t'o* 摩伽陀 (Magadha)
2. *Pi-t'i-ho* 鞞提訶 (Videha)
3. *Sa-lo* 薩羅 (Sara?)
4. *Hi-feou-kia* 奚浮迦 (Hebuka?)
5. *Meou-ni-chö-ye* 牟尼奢耶 (Muniçaya?)
6. *Lo-lo* 羅羅 (Lala; Lāṭa?)
7. *Yu-ni-kia* 餘尼迦 (Yonika?)
8. *Keou-sa-lo* 拘薩羅 (Kosala)
9. *Po-cha-kia* 跋沙伽 (Vaṣaga?)
10. *A-tch'a* 阿茶 (Aṭa)
11. *Pi-ho-kia* 鞞訶迦 (Vehaka?)
12. *Ngo-na-p'o* 頞那婆 (Aṃnava?)
13. *Kia-ye* 伽耶 (Gayā)
14. *Ni-p'o* 尼婆 (Nipa?)
15. *P'an-lo-p'o* 槃羅婆 (Baṃrava?)
16. *Po-tche-ni* 跋知尼 (Paṭini?)
17. *T'o-leou* 陀樓 (Dāru?)
18. *Che-li-man-to* 尸利曼多 (Çrīmanta?)
19. *Mi-kia-p'o-lo* 彌伽頗羅 (Migaphala?)
20. *Mo-hi-cheou-lo-ni-lo-ye* 摩醯首羅賦羅耶 (Maheçvara-nilaya)
21. *Ki-pin* 罽賓 (Kapiça)
22. *P'o-lou-che-to* 婆盧師多 (Varuçita?)
23. *Cha-le* 沙勒 (Kachgar)
24. *Yi-ni* 億尼
25. *Chai-t'i* 筏堤 (Ṣadhi?)

XVIII

Nakṣatra Mṛgaçiras: 25 royaumes

1. *Ni* [*Kiu*]*-so* [*p'o*] 尼娑 (Ni[Ku]sa[ova]?)
2. *Kia-che* 迦尸 (Kāçī)
3. *Chö-kieou-ni* 奢鳩尼 (Çakuni?)
4. *A-tch'a-mo-chö* 阿吒摩闍 (Aṭamaja?)
5. *Kin-t'o* 緊陀 (Kinda?)
6. *Mo-p'o-mo* 摩婆摩 (Mavama?)
7. *Ta-p'i-kia* 達毗迦 (Tapika?)
8. *Pa-tch'eng* 八城 (Huit-villes; Aṣṭa-nagara)
9. *Tch'ou-t'i-cha* 殊提沙 (J[y]otiṣa?)

10. *P'o-p'i-kia* 婆毗迦 (Vapika ?)
11. *P'o-k'ieou-tcha* 婆求茶 (Vaguṭa ?)
12. *Mo-ho-lo-tch'a* 摩訶羅吒 (Mahārā[ṣ]ṭ[r]a)
13. *K'ien-t'o-lo* 乾陀羅 (Gandhāra)
14. *Kia-p'o-mo* 迦婆摩 (Kavama ?)
15. *Pan-tchö-lo* 般遮羅 (Pañcāla)
16. *To-tch'a-cha* 多茶沙 (Taṭaṣa ?)
17. *Cheou-p'o-kia* 首婆迦 (Çauvaka ?)
18. *Mo-che-po-na* 摩師跋那 (Maçivana ?)
19. *Teou-lo-p'o* 兜羅婆 (Turava ?)
20. *Sou-mo* 蘇摩 (Soma ?)
21. *P'o-k'ieou* 婆求 (Vagu ?)
22. *Mo-to-mo-li* 摩多摩利 (Matamari ?)
23. *Mo-lo-p'o* 摩羅婆 (Mālava)
24. *Kieou-lou* 鳩留 (Kuru)
25. *K'iu-cha* 瞿沙 (Ghoṣa ?)

XIX

Nakṣatra Ārdrā : 17 royaumes

1. *A-che-p'o* 阿濕婆 (Açva ?)
2. *Che-po-no* 奢跋那 (Çavana ?)
3. *Mo-t'eou-lo* 摩偷羅 (Mathurā)
4. *Yang-kia-tch'a-p'o* 鴦伽吒婆 (Aṅgaḍava ?)
5. *Ma-t'eou-man-to* 摩頭曼多 (Madhumanta ?)
6. *Kiu-tcheou-lo* 俱周羅 (Kujula ?)
7. *Man-tchö* 曼遮 (Maṃca ?)
8. *P'o-k'ieou-mo* 婆求摩 (Vaguma ?)
9. *Kiu-chö-p'o* 俱闍婆 (Kujava ?)
10. *Tchin-ts'ie* (corr. 旦 *tan*) 震旦 (Chine ?)
11. *Cheou-lo-si-no* 首羅犀那 (Çurasena)
12. *A-na-meou-k'ia* 阿那牟佉 (Anamukha ?)
13. *K'ia-lo-p'o-lo* 佉羅婆羅 (Kharavara ; °bhara ?)
14. *Si-mo-so* [*p'o*] 犀摩婆 (Semasa[°va] ?)
15. *Na-neou-lo-p'o-po-t'o* 那鈕邏婆呾陀 (Da[r]durapa[r]vata)
16. *Man-tch'e-lo-p'o* 曼遲羅婆 (Maṇḍirava ?)
17. *Hi-tcheou-kia* 奚周迦 (Hejuka ?)

XX

Nakṣatra Uttarāṣāḍhā : 10 royaumes

1. *Sin-t'eou-kieou-lo* 辛頭鳩羅 (Sindhukūla ?)
2. *K'iu-na-si-siu* 瞿那悉鬚 (Gunasisu ?)

3. *Kia-lo-tch'a* 迦羅差 (Kalakṣi ?)
4. *So-lo-tch'a* 娑羅差 (Sarakṣi ?)
5. *Ta-lo-ni-po-ti* 達羅膩鉢帝 (Dharaṇīpati)
6. *Hai-kouo* 海果 (Mer-fruit ; Sāgara-phala ?)
7. *A-leou-chō-na-lo-p'o* 阿樓瑟拏羅婆 (Aruṣṇarava ?)
8. *Na-p'o-fou-che-po-lo-p'o* 那婆弗使波羅婆 (Navapuṣparava ?)
9. *Mo-na-teou-li* 摩那兜利 (Manaturi ?)
10. *Min-t'o-lo-po-ti* 民陀羅跋帝 ([Ne-?]mindharapati)

XXI

Nakṣatra Abhijit. 2 lieux 處

1. *Ts'a-li* 剎利 (Kṣatriya)
2. *T'ien-sseu* 天祠 (Dieu-temple ; devālaya)

XXII

Nakṣatra Çravaṇā : 10 royaumes

1. *A-leou-na* 阿樓那 (Aruṇa)
2. *Kieou-sseu-so* [*p'o*]-*lo-chō-li* 鳩私娑羅闍利 (Kusisa[ᵛva]rajari ?)
3. *Tchan-po-teou-chai* 嚂波兜筏 (Campātuçi ?)
4. *Kieou-tseu* 龜慈 (Koutcha)
5. *Mo-lan-feou-cha* 摩藍浮沙 (Malaṃpuṣa ?)
6. *Chō-kia* 舍迦 (Çaka)
7. *Wou-t'o-lo-to* 物陀羅多 (Udarata ?)
8. *Chai-t'i* (ou : *Chi* [*Si*]-*ti*) 筏提 (Ṣadhi ? Siti ? Çiti ?)
9. *K'iu-che* 瞿師 (Goçi ?)
10. *P'o*[*So*]-*lo-mi* 婆羅彌 (Va[Sa]rami ?

XXIII

Nakṣatra Dhaniṣṭhā : 17 royaumes

1. *Nan-t'i-po-mi* 難提跋彌 (Nandivarni ?)
2. *Po-lo-che* 波羅尸 (Paraçi ?)
3. *Man-fou* 滿福 (Plein-bonheur)
4. *Yeou-lo-chō* 憂羅奢 (Uraça)
5. *Lan-feou-cha* 藍浮沙 (Lampuṣa)
6. *Cha-p'o* 沙婆 (Sava ?)
7. *Mo-t'o-lo-p'o* 摩陀羅婆 (Madarava)
8. *Chai-t'i* (*ou Chi* [*Si*]-*ti*) 筏提

9. *K'ia-cha* 佉沙 (Khaṣa)
10. *P'o-lo-sseu* 婆羅斯 (Varasi ?)
11. *Che-tzeu* 師子 (Lion ; Ceylan)
12. *Ho-po-t'o* 訶波他 (Hapada ?)
13. *Ho-li-kieou-che* 訶利鳩時 (Harikuji ?)
14. *Yeou-p'o-p'i-lo* 憂婆毗羅 (Upavīra ?)
15. *To-lo-ni* 多羅尼 (Taraṇi ?)
16. *P'i-chō-li* 毗舍離 (Vaiçālī ?)
17. *Yeou-kia-li* 憂迦利 (Ukari ; Uto?)

XXIV

Nakṣatra Çatabhiṣaj : 9 royaumes

1. *Kia-tch'ō-pi-ti* 迦車鞞帝 (Kachaviti ?)
2. *Po-li-tche* 波利支 (Parici ?)
3. *Long-houa* 龍花 (Dragon-fleur : Nāgapuṣpa)
4. *Kieou-tch'a-p'o* 鳩荼婆 (Kuṭava ?)
5. *Nan-t'i-po-t'an-na* 難提跋檀那 (Nandiva[r]dhana ?)
6. *P'o-leou-kia* 婆樓迦 (Vālukā)
7. *K'ien-t'o-kiu-tchō* 乾陀俱致 (Gandhakuṭī)
8. *So[P'o]-mi-li* 娑彌利 (Sa[Va]miri ?)
9. *Ye-chō-tch'a-kiu-li* 夜瑟吒俱利 (Yaṣṭakuli ?)

XXV

2 Nakṣatras : Pūrva° et Uttara-Bhadrapadā : 14 royaumes

1. *Heou-man-t'o* 侯曼陀 (Homanda ?)
2. *Chō-man-t'o* 奢曼陀 (Çamanda ?)
3. *T'eou-mo-kia* 頭摩迦 (Dhumaka ?)
4. *Tch'eou-mo-kia* 酬摩迦 (Jumaka ?)
5. *Kien-cha-p'o* 犍沙婆 (Kaṃṣava ?)
6. *Kieou-tche* 鳩支 (Kuci ? ; Kuṭi ?)
7. *Po-tch'a-li* 博叉利 (Pukṣari ?)
8. *Tō-tch'a-che-lo* 德叉尸羅 (Takṣaçilā)
9. *P'o-mi-p'o [so]-li* 婆彌婆利 (Vamiva[°sa]ri ?)
10. *Po-t'o-po-ti* 跋陀跋帝 (Padapati ?)
11. *Yeou-mo-tch'a* 憂摩差 (Umakṣe ?)
12. *Po-so-to-meou-li-mo* 跋娑多牟利摩 (Pasatamurima ?)
13. *P'o-lou-kia-tchō* 婆樓迦車 (Bharukaccha)
14. *P'o-lo-po-ti* 婆羅跋帝 (Varapati ?)

Le Bouddha énonce ensuite brièvement les sept *graha* (planètes) et les douze *rāçi* (signes du zodiaque), et le chapitre s'achève par une reprise en quelques vers.

Le chapitre suivant (XIX) intéresse encore nos recherches : « En ce temps-là, Mahābrahma Sahampati, Çakra Devendra le roi des dieux, les quatre Devarājas et leur compagnie se levèrent de leurs sièges et, les mains jointes, se tournèrent vers le Bouddha, et d'une commune pensée l'adorèrent, et parlèrent ainsi : « Le Bouddha a déclaré que, dans les quatre régions, les grands *caitya* qui ont été fondés et occupés par les Bouddhas Tathāgatas des temps passés, et les lieux qui ont servi de retraite aux ṛṣis d'entre les munis, dans le temps présent et dans le temps à venir ne sont jamais vides (désertés). Le Bouddha, en faveur des Bodhisattvas Mahāsattvas, fait tomber la grande pluie de la Loi, et tous en ont en abondance.

Le premier s'appelle le Lever des Ṛṣis. Le suivant (2) s'appelle Amas-de-vertus. Le suivant (3) s'appelle Eclat-de-diamant. Le suivant (4) s'appelle Demeure-de-parfum. Le suivant (5) s'appelle *Chan-p'o-li* 睒婆梨 (Çambali). Le suivant (6) s'appelle Ville-du-sage (Bhadrapurī ?). Le suivant (7) s'appelle *Siu-tche-to-lo* 須質多羅 (Sucitra). Le suivant (8) s'appelle Eclat-d'eau. Le suivant (9) s'appelle Exhalaison-de-parfum. Le suivant (10) s'appelle Bien-fondé. Le suivant (11) s'appelle *Tchō-po-lo* 遮波羅 (Capala). Le suivant (12) s'appelle Lampe-d'or. Le suivant (13) s'appelle Appui-de-joie. Le suivant (14) s'appelle *Meou-tchen-lin-t'o* 牟真 (corr. 直 *tche)* 隣陀 (Mucilinda). Le suivant (15) s'appelle Terre-de-diamant. Le suivant (16) s'appelle Grotte-de-bien-veillance (Maitrī). Le suivant (17) s'appelle Grotte-de-*Na-lo-yen* (Nārāyaṇa). Le suivant (18) s'appelle Parfum-de-*Kiu-mo-so-lo* 渠摩娑羅 (Gomasāla-gandha). Le suivant (19) s'appelle Sommet-du-savoir. Le suivant (20) s'appelle Grotte-de-Grande-vertu (Bhadanta). Le suivant (21) s'appelle Bonne-apparence. Le suivant (22) s'appelle Grotte-de-végétation-abondante-verte. Le suivant (23) s'appelle Fils-du-vide (corr. 子 « fils » en 孔 « caverne » ?) Le suivant (24) s'appelle Demeure-du-*tchan-t'an*-tête-de-vache (Goçīrṣacandana). Le suivant (25) s'appelle Difficile-victoire ».

On reconnaît dans cette énumération une variante de la liste consacrée que j'ai citée déjà dans des articles antérieurs (*B. E. F. E. O.*, II, 247 sq. ; IV, 546 sq.) Je l'avais rencontrée d'abord dans l'*Avataṃsaka-sūtra (Av. S.)*, où nous la possédons dans deux versions différentes; je l'avais retrouvée ensuite dans le *Sūryagarbha-sūtra (Sg. S.)*, qui fait justement pendant au *Candra-garbha-sūtra (Cg. S.)*, d'où j'extrais la présente liste, et dont la version est due au même traducteur, Narendrayaças. Mais le *Cg. S.* n'a pas enregistré les indications de localité qui donnaient tant de prix aux autres listes. Il n'en est pas moins évident que, dans l'ensemble, les vingt-cinq lieux sacrés qui y sont énoncés couvrent le même territoire. Le *caitya* de l'Amas-de-vertus (2) est le *Tch'ang-yang-kong-tō* (à traduire : « l'accroissement des vertus ») de Mathurā (*Av. S.*, trad. Buddhabhadra). La Demeure-du-Parfum (4) est « le *caitya* de

Parfum » à Supāraka *(Sg. S.)*. *Chan-p'o-li* (5) est « la Grotte de *Chan-p'o-lo* » en Gandhāra *(Av. S.*, trad. Çikṣānanda). La Lampe-d'or (12) est « le *Saṅghārāma* de la Lampe-d'or (¹) » à Pāṭaliputra (*Av. S.*, trad. Buddhabhadra). Le Mucilinda (13) porte le même nom sur les autres listes, qui le placent à Supāraka. La Grotte-de-bienveillance (Maitrī) est située dans le Kamboja selon *Av. S.* (16). La Grotte de *Na-lo-yen* (17) est le lieu saint de la Chine *(Av. S.* ; *Sg. S.)*. Le Parfum-de-Gomasāla (18) est à Khotan *(Sg. S.)*. La Grotte-de-Grande-vertu, c-à-d. « du Bhadanta » *T'a-tō* (20), est mentionnée sous le même nom dans la liste du *Sg. S.* qui la place à *Nan-t'o-p'o-t'o-na* (Nandavardhana) : « A *Nan-t'o-p'o-t'o-na*, le lieu de *Ta-tō* le saint homme *meou-ni* » (²). C'est le lieu que Çikṣānanda désigne dans sa traduction de l'*Av. S.* comme « la grotte de l'Honorable » *(tsouen-tchŏ)*, dans la ville d'Accroît-la-joie (*Nan-t'i-po-t'an-na*, comme écrit Buddhabhadra ; la transcription exacte est en effet « vardhana », et ma restitution °pattana était irrégulière). La Bonne-apparence (21) peut être le Darçana-*jou-mo-lo* de *Sg. S.*, en Gandhāra. La Demeure-du-*tchan-t'an*-tête-de-vache (24) est enfin « la Tête-de-Vache » localisée soit à Kachgar *(Av. S.*, trad Çikṣānanda), soit chez les « Barbares limitrophes » (trad. Buddhabhadra), soit à Khotān *(Sg. S.)*.

A la suite de cette énumération « le Bouddha ravi de joie émit de son visage toutes sortes de rayons qui vont illuminer toutes les régions. Et alors, dans les quatre régions, il y eut d'innombrables centaines de milliers de lieux de Bouddha qui se manifestèrent. Dans le Pūrva-videha, huit myriades de manifestations de Bouddha. Dans l'Uttara-Kuru du Nord [*sic*], cent milliers de manifestations de Bouddha. Dans l'Apara-Godānī, cinq myriades.... Dans les îles de la mer, cent milliers..... Dans ce Jambudvīpa, deux cent cinquante mille lieux de Bouddhas se manifestèrent.

1. Dans le royaume de *Po-lo-nai* (Bénarès), soixante...
2. Dans le royaume de *Kia-pi-lo-p'o* (Kapilavastu), vingt...
3. Dans le royaume de *Mo-kia-t'o* (Magadha), trente...
4. Dans le royaume de *Yang-kia-mo-kia-t'o* (Aṅga-Magadha), vingt...
5. Dans le royaume de *Kiu-sa-lo* (Kosala), cinquante...
6. Dans le royaume de *Siu-lo-tch'a* 須 | | (Surāṣṭra) vingt...
7. Dans le royaume de *Mo-ho-lo-tch'a* (Mahārāṣṭra), trente...

(¹) Ce lieu saint est également mentionné sous le nom de *Kia-na-kia teng* « Kanaka [= or]-lampe » dans la liste de *Sg. S.*, *B. E. F. E. O.*, IV, 546, pénult. ligne, entre Vaiçālī et Magadha, où il a été omis à l'impression. Une ligne entière a été sautée qu'il faut rétablir ainsi : A Kapilavastu le saint homme *Chan-hiang* (Bon-parfum = Sugandha) *Kia-na-kia teng* (Kanaka [= or]-lampe) *meou-ni* ». C'est sans doute par l'effet d'une confusion que le *Sg. S.* place ce lieu saint à Kapilavastu, en y accolant le Sugandha.

(²) Cette indication qui ouvre l'énumération est à rétablir en avant des mots : « A Vaiçālī etc.....

8. Dans le royaume de *K'ien-t'o-lo* (Gandhāra), dix...
9. Dans le royaume de *A-p'an-t'i* (Avanti), vingt-six...
10. Dans le royaume de *Pan-tchö-lo* (Pañcāla), vingt-cinq...
11. Dans le royaume de *Sou-mo* (Soma), douze...
12. Dans le royaume de *A-chö-p'o* (Açva), dix...
13. Dans le royaume de *Mo-t'eou-lo* (Mathurā), dix...
14. Dans le royaume de *P'i-lo* 毗羅 (Vīra?) dix-huit...
15. Dans le royaume de *P'o-ts'o* (Vatsa), cinquante-six...
16. Dans le royaume de *Chö-ye* (Çaya), quarante-deux...
17. Dans le royaume de *Yeou-tch'an-ni* (Ujjayinī), vingt-trois...
18. Dans le royaume de *Chou-leou-na-p'an-to* 舒 | | 槃多 (Çroṇāvanta?) vingt cinq...
19. Dans le royaume de *Chou-leou-na* 舒 | | (Çroṇa) trente-deux...
20. Dans le royaume de *Mo-ni-lan-p'o* | | 藍波 (Manilamba?, vingt-cinq...
21. Dans le royaume de *Po-li-fou* 波梨弗 (Pāṭaliputra), cinquante-cinq...
22. Dans le royaume de *P'o-lou na-po-t'i* | | | | 提 (Varuṇavati?) quarante-six...
23. Dans le royaume de *T'i-po-na* 提 | 那 (Tivana?), vingt-neuf...
24. Dans le royaume de *Tchan-po* (Campā), vingt-cinq...
25. Dans le royaume de *Si-tou-na* (Sthūna), trente-six...
26. Dans le royaume de *Si-ti* (Terre d'Occident), soixante-dix.
27. Dans le royaume de *Fou-leou-cha-fou-lo* (Puruṣapura), cinquante...
28. Dans le royaume de *Wou-tch'ang* | 長 (Udyāna), vingt-six...
29. Dans le royaume de *Ki-sa-lo* 枳 | 羅 (Kesara?), vingt-deux...
30. Dans le royaume de *Kin-sing* (Suvarṇagotra), vingt-neuf...
31. Dans le royaume de *Mo-teou-lo* | 兜 | (Matura?), quarante...
32. Dans le royaume de *Chou-li-kia* 涑利 | (Çūlika), vingt-huit...
33. Dans le royaume de *Pan-tchö-nang-k'ia* (Pañcanaṅgara), cinquante-huit...
34. Dans le royaume de *Po-sseu* (Perse), vingt...
35. Dans le royaume de *Tch'e-kin* (Tékin), quarante...
36. Dans le royaume de *Che-li-cha* (XI, 9; Çirīṣa?), trente-deux...
37. Dans le royaume de *P'o-k'ia-lo* (III, 9; Vakhara?), cinquante-huit...
38. Dans le royaume de *Ki-pin* (Kapiça), cinquante-cinq...
39. Dans le royaume de *Yeou-lo-chö* | | 奢 (Uraça), vingt-cinq...
40. Dans le royaume de *K'ia-lo-p'o-lo* (Kharavara?), douze...
41. Dans le royaume de *A-chou-kiu-kia* | | 拘 | (Açkoka), vingt-deux...
42. Dans le royaume de *T'o-lo-t'o* 陀 | | (Darada), quinze...
43. Dans le royaume de *Po-lou-na* 波盧那 (Paruṇa?), vingt...
44. Dans le royaume de *Fou-li-cha* | 離 | (Vṛṣa?), quinze...
45. Dans le royaume de *Kia-cha* 迦沙 (Kaṣa), vingt-huit...
46. Dans le royaume de *Tchö-kiu-kia* | 拘 | (Cakoka), vingt...
47. Dans le royaume de *Chai-t'i* | 提 (Ṣadhi?), quarante-cinq...
48. Dans le royaume de *Yu-t'ien* (Khotan), cent quatre-vingts...

49. Dans le royaume de *Kieou-tseu* (Koutcha), quatre-vingt-dix-neuf...
50. Dans le royaume de *P'o-leou-kia* (Bālukā), vingt-quatre...
51. Dans le royaume de *Hi-tcheou-kia* (Hejuka ?), dix-huit...
52. Dans le royaume de *Yi-ni*, quatre-vingts...
53. Dans le royaume de de *Chan-chan*, vingt-neuf...
54. Dans le royaume de *Kin-na-lo* (Kinnara), quatre-vingts...
55. Dans le royaume de *Tchen-tan* (Chine), deux cent cinquante-cinq. .
56. Dans le royaume de *Lo-lo* (XVII, 6 , vingt-quatre...
57. Dans le royaume de *Wou-ti* (XVI, 10 ; Terre des *Ou*), cinquante...
58. Dans le royaume de *Sin-t'o-po-tch'i* 新陀跋持 (Sindavaḍi ? cf. III, 2), vingt-cinq...»

Cette liste (D) de cinquante-huit royaumes est parallèle, et dans son ensemble presque identique à la liste (A) de cinquante-cinq royaumes que j'ai donnée plus haut. J'ai pu me dispenser de reproduire les caractères originaux ; je me suis contenté de marquer les rares variantes graphiques qui distinguent cette liste de l'autre. Les seules divergences notables sont *Mo-ni-lan-p'o* (D. 20), en face de *Mo-ni-chan-pi* (A. 17) ; *Che-li-cha* (D. 36) qui remplace évidemment *Che-li-ye-mo* (A. 36) ; *Po-k'ia-lo* (D. 37) au lieu de *Po-li-kia* (A. 37), simple transposition de deux syllabes, sans doute. Au reste, *Che-li-cha* et *P'o-kia-lo* se retrouvent dans la grande liste (C. XI, 9 ; III, 9). *Tche-t'i-ye* (A. 10) est devenu *Pi-lo* (D. 14) ; les deux mots s'équivalent presque certainement, car ils figurent l'un et l'autre à l'intérieur de la même série, entre Mathurā (A. 9; D. 13) et Vatsa (A. 11 ; D. 15). *Pi-lo* sort probablement d'une fausse lecture ou d'une fausse graphie de l'original sanscrit; la confusion est constante, et difficile à éviter, entre *ce* (tche) et *ve* (pi) dans les écritures indiennes du Nord. *Po-lou-na*, de D (43), manque à A. *P'o-ye-na*, de A (35), manque à D. Ici encore, l'équivalence n'est pas impossible ; en fait, les deux appartiennent à la même région. *Chou-leou-n'a-p'an-to* (D. 18) n'a pas d'équivalent dans A, et paraît faire double emploi avec *Chou-leou-na* qui le suit (D. 19 = A. 16). Enfin la liste de D s'achève par trois noms qui font défaut à A ; mais deux au moins se retrouvent dans la grande liste (C. XVII, 6 ; XVI, 10), et le troisième *Sin-t'o-p'o-tch'i* semble être identique à un nom de cette même liste, *Sin-t'eou-p'o-tch'e* (C. III, 2).

Les noms de pays ne se suivent pas au hasard dans l'énumération. Les vingt-et un premiers, il est vrai, ne sont pas donnés dans le même ordre par A et par D. L'une et l'autre liste commencent bien par Bénarès, Kapilavastu, Magadha ; mais aussitôt après elles se séparent. Par rapport à A, la liste D est disposée ainsi : 1, 2, 3, 5, 4, 14, 15, 19, 20, 6, 7, 8, 9, 10 (*Pi-lo* et *Tchi-t'i-ye*), 11, 12, 13, 16, 16 bis, 17, 18. L'écart en réalité est bien mince : 5 et 4 sont simplement intervertis ; 14 et 15, 19 et 20 sont restés groupés en couple. A partir de *Po-lou-no-po-t'i* (A. 21 ; D. 22), sous la réserve de trois identités douteuses signalées plus haut, les deux listes n'en font plus qu'une.

Le mouvement général de l'énumération est très net. Nous avons sous les yeux un itinéraire bouddhique, qui s'étend de Bénarès à la Chine par la route ordinaire des pélerins : l'Indus, le Pamir, l'Asie Centrale. L'Inde propre constitue la première région ; la plupart des noms sont consacrés par une longue tradition: Vāraṇāsī, Kapilavastu, Magadha, Kosala, Aṅga, Pañcāla, Mathurā, Cedi, Vatsa, Ujjayinī, Surāṣṭra, Mahārāṣṭra, Pāṭaliputra, Avanti, Gandhāra, Campā. Mais, dans l'intérieur de cette série même, se rencontrent des noms énigmatiques : le pays de Çroṇa ou de Çroṇāparānta n'est connu que par la légende de Pūrṇa (*Divyāvad.*, 38. 39) ; *Si-tou-na* paraît transcrire Sthūṇa, désigné dans une réponse traditionnelle du Bouddha (*Divyāvad.*, 22) comme la limite occidentale du monde régulier. Je reviendrai sur le Soma, l'Açva ou Açiva. J'ignore entièrement ce qu'est le Çaya, le Manilamba ou Manijambi, et les pays de Varuṇavati et de *Ti-po-ni*.

La « Terre d'Occident » qui peut répondre à la dénomination sanscrite d'Aparānta, semble marquer pour le rédacteur de la liste la frontière de l'Inde propre. Au-delà se prolongent les annexes naturelles ou historiques de l'Inde : Puruṣapura (Péchaver), Udyāna, Suvarṇagotra (Hiuan-ts'ang, *Mémoires*, I, 232), Uraça, Darada, Cachemire, et même la Perse et le Royaume des Tékins turcs. A ces noms s'en trouvent accolés d'autres encore obscurs : Kesara, Çūlika, Pañcanaṅgara, Çirīṣa ou Çrīyama, Matura, *P'o-k'ia-lo* (ou *Po-li-kia* ?), *K'ia-lo-p'o-lo*, *A-chou-kiu-kia*, *Po-lou-na* (ou *P'o-ye-na* ?), *Fou-li-cha*.

Le dernier groupe de noms jalonne la route du Pamir à la Chine : Kachgar, Khotan, Koutcha, et d'autres moins connus ou ignorés jusqu'ici : *Kia-cha*, *Tchō-kiu-kia*, *Chai-t'i*, *Hi-tcheou-kia*, *Yi-ni* ; enfin par *Chan-chan*, on atteint la région du Lop-nor ; le pays des Kinnaras est la dernière étape avant la Chine.

On se représente difficilement une pareille nomenclature comme indienne d'origine. L'Inde n'en occupe pas même la moitié, et la vingtaine de noms qui constituent sa part semblent plutôt empruntés à la littérature sacrée que tirés de l'usage réel. D'autre part, un Hindou n'aurait probablement ni voulu, ni su donner tant d'importance à la région intermédiaire entre l'Inde et la Chine. La dernière des listes (D) est à ce point de vue particulièrement significative ; elle parle le langage simple et net des chiffres. Les pays de l'Inde propre, y compris la Terre d'Occident, s'y voient attribuer au total 813 manifestations de Bouddhas ; le reste, sans tenir compte des trois derniers noms ajoutés à la liste commune (56, 57, 58), en a pour sa part 971. Tandis que Bénarès, la plus favorisée des villes de l'Inde, en compte 60, la Terre d'Occident, sur la limite de l'Inde, en a 70, Kachgar en a 98, Koutcha 99, Khotan 180, et la Chine 255. Comme le *caitya* de Khotan occupait, dans le *Sūryagarbhasūtra*, la place d'honneur entre tous les *caitya* du monde, c'est encore Khotan qui détient, dans la statistique du *Candragarbhasūtra*, le privilège de la sainteté. La Chine seule peut lui contester la supériorité numérique ; mais ses 255 manifestations de Bouddhas s'espacent sur un territoire infiniment plus étendu.

Khotan apparaît dès lors comme un des foyers les plus actifs de la littérature mahāyāniste ; c'est dans le Gomatī-mahāvihāra et dans les autres couvents de la région que se cuisinaient dévotement, sous une inspiration surnaturelle, les *sūtra* destinés à la conversion et à l'édification des pays voisins, plus spécialement de la Chine. Le culte rendu aux grandes collections du Mahāyāna, par exemple dans le pays de *Tche-kiu-kia*, répond sans doute à l'intérêt local qui s'y attachait. Les textes consacrés subissaient une sorte de mise au point qui les accommodait à une clientèle imprévue. A mesure que le bouddhisme s'étendait au dehors de l'Inde, et se répandait chez les barbares, il avait vu se poser devant lui les problèmes qui accompagnent nécessairement la transformation d'une religion nationale en religion universelle. Il avait fallu tout d'abord rassurer les Gentils, prévenus contre une religion qui ne semblait pas née pour eux. La question de la langue sacrée dut se présenter une des premières. Si le Bouddha en prêchant avait employé la langue de l'Inde, si l'Eglise l'avait ensuite adoptée et perpétuée, les autres peuples n'avaient-ils donc point de part au salut ? Nous recueillons un écho de ces controverses dans le *Vibhāṣā-çāstra* ; justement une tradition constante assigne cet ouvrage aux cinq cents *arhat* réunis en concile sous le règne de Kaniṣka, à l'heure même où la conversion des Yue-tche ouvrait l'Asie aux missionnaires. Nous en avons trois versions, dues, la première, *Pi po cha loun* (NANJIO, 1279 ; éd. Tôkyô, XXI, 9) à SAṄGHA-PO-TCH'AN, en 383 ; la seconde, *A p'i t'an p'i p'o cha loun* (NANJIO, 1264 ; éd. Tôkyô, XXI, 7 à 10) à BUDDHAVARMAN en 437-439 ; la dernière, *A p'i ta mo t'a p'i p'o cha loun* (NANJIO, 1263 ; éd. Tôkyô, XXII, 1 8) à HIUAN-TS'ANG en 656-659. Le passage se trouve au chapitre IX de SAṄGHA-PO-TCH'AN (p. 59 a), au chapitre XLI de BUDDHAVARMAN (vol. 10, p. 4 a), au chapitre LXXIX de HIUAN-TS'ANG (vol. 4, p. 16 a) : « Quand Bhagavat énonça d'abord, pour les quatre devarājas, les quatre vérités saintes dans la langue sainte (聖 ārya), deux d'entre les devarājas purent comprendre ; deux ne le purent pas. Comme Bhagavat tenait par compassion à leur assurer le profit total, il se servit de la langue vulgaire des pays frontières du Sud de l'Inde (H.-T. ; SAṄGH. dit : la langue du pays T'an-lo ; BUDDH. dit : la langue *T'o-p'i-lo*, c'est-à-dire la langue Draviḍa), c'est à savoir :

H.-T. *Yi ni mi ni ta pou ta ye* [? 蝶] *pou.*

S. *Yin ning* (c'est la douleur) *mi ning* (c'est la pratique) *t'o p'o* (c'est la suppression) *t'o lo p'o* (c'est la voie).

B. *Yi ni mi ni yu* [蹂 ; éd. de Corée : les autres ont 踰 *ta*] *p'o t'o ta p'o.*

[En acceptant la coupe indiquée par SAṄGHA-PO-TCH'AN, on serait amené à restituer hypothétiquement les mots ainsi : *ini mini tapu* (*dabu*) *taḍpu* (*daçbu*).]

Des deux devarājas, l'un comprit alors ; l'autre ne comprit pas. Bhagavat tenant par compassion à leur profit total se servit alors d'une des sortes de langue Mleccha pour énoncer les quatre vérités saintes, c'est à savoir :

H.-T. *Mo che tou che seng cha mo sa fo tan lo p'i la tch'i.*
S. *Mo che t'eou che seng che mo sa p'o to || pi li lo*
B. *Mo che t'eou che seng che mo sa p'o to || p'i lo tch'i*

[Restitution hypothétique : *maçatuṣasaṃçamasavatra virati.* Saṅgha-po-tch'an ajoute : « Cela signifie la science de l'anéantissement de la douleur » ; Buddhavarman : « Cela désigne la fin de la douleur » ; Hiuan-ts'ang n'insère rien d'analogue].

Et alors les quatre devarājas comprirent tous.

Une question se pose : Quand le Bouddha se servait de la langue *ārya* pour énoncer les quatre vérités, pouvait-il faire en sorte que tous ceux à qui il prêchait le comprissent ou non ? Ceci posé, où y a-t-il faute ? Les deux thèses sont toutes deux en faute. Si vous dites qu'il le pouvait, alors pourquoi deux des devarājas, en l'entendant parler le langage *ārya*, n'ont-ils pas compris ? Et si vous dites qu'il ne le pouvait pas, que faites-vous de la stance qui dit :

« Le Bouddha se sert d'un seul mot pour énoncer la loi, et les créatures alors, chacune selon sa catégorie, en obtiennent l'intelligence. Tous se disent : Bhagavat parle pour moi ; c'est pour moi seul qu'il énonce tel et tel sens ».

« Un seul mot » cela veut dire : un mot *Fan* (brahmanique, hindou). S'il se trouve qu'un homme de Chine (*Tchi-na*, H.-T. ; *Tchin-tan*, S. et B.) assiste à l'assemblée, il se dit : Le Bouddha s'exprime en langue de Chine. Et de même si c'est un *Li-kia* 㮈迦 (évidemment à corriger en *Chō-kia)*, un *Ye-fa-na* 葉筏那, un *Ta-la-t'o* 達剌陀, un *Mo-ye-p'o* 末㮈婆 (1), un *K'ia-cha* 佉少, un *Tou-ho-lo* 都貨羅, un *Po-ho-lo* 博喝羅, etc..., chacun se dit : Le Bouddha prêche pour moi dans la langue de mon propre pays. Et, ayant entendu, chacun selon sa classe obtient l'intelligence. »

La liste des peuples chez S. est : *Tchen-tan, T'o-le, Mo-le, Po-le, K'ia-cha, P'o-k'ia-li ;* chez B : *Tchen-tan, Chō-kia* 釋迦, *Ye-mo-na, T'o-lo-t'o, Mo-lō-so* [娑, corr. 婆 *p'o* ?], *K'ia-cha, Teou-k'ia-lo.*

C'est l'horizon classique familier aux épopées : Cīna, Çaka, Yavana, Darada, Mālava, Khaṣa, Tukhāra (2) : la Chine, les Scythes, les Grecs, le Dardistan, les Khaṣas de l'Himālaya, les Tukhāras, et peut-être les Pahlavas (*Po-ho-lo, Po-le*).

Le même thème est repris dans un des *sūtra* de la collection *Ratnakūṭa* : le *Tathāgataguhya-sūtra.* Nous avons de cet ouvrage deux versions ; l'une par

(1) Le second caractère 㮈 est le même que j'ai déjà marqué avec un point d'interrogation dans la transcription du *draviḍa* ; je lui ai assigné la prononciation *ye* à cause de la phonétique ; mais le signe correspondant chez S. était *lo*, et cette fois le mot répond à *Mo-le* chez S., *Mo-la-so* [*p'o*] chez B. Il n'est guère douteux, par conséquent, si inattendue que soit cette prononciation, que le caractère 㮈 doive se lire *le* ou *lo.*

(2) Je laisse de côté le royaume de *Mo-ye-p'o, Mo-le* ou *Mo-lo-so* en notant toutefois que, sous cette forme même de *Mo-lo-so*, Hiuan-tsang (*Mémoires*, II, 205) mentionne un royaume appelé aussi *San-po-ho* et localisé au N. du Penjāb, dans l'Himālaya.

Tchou Fa-hou, de l'an 280 (Nanjio, 23, 3 ; éd. Tôkyô, II, 1), l'autre par Fa-hou des Song, entre 1004 et 1058 (Nanjio, 1043 ; éd. Tôkyô, II, 7). Le titre sanscrit correspondant indiqué par le *Tche yuan lou* et confirmé par la *Mahāvyutpatti* est *Tathāgatācintyaguhya-nirdeça* ; mais il n'est pas douteux que, si c'était là le titre correct, l'usage y substituait le titre abrégé de *Tathāgata-guhya(ka)* : c'est sous ce titre que Çāntideva cite l'ouvrage à plusieurs reprises dans le *Çikṣāsamuccaya* (p. ex. 7,20 = éd. Tôkyô, II, 7, 30 b, col. 7). Mais il faut se garder de confondre ce titre avec le *Çrīguhyasamāja* auquel les Népalais ont appliqué à tort le titre de *Tathāgataguhya(ka)*, et qu'on désigne fréquemment sous cette appellation erronée (Raj. Mitra le classe même sous ce titre dans son catalogue de la Littérature bouddhique du Népal) : le *Çrīguhyasamāja* est un *tantra* ; la première partie (*pūrvārdha*), qui constitue un ouvrage complet, a été seule traduite en chinois, par Che-hou, entre 980 et 1000 (Nanjio, 1027 ; éd. Tôkyô, XXVII, 2-3). Vajrapāṇi, s'adressant à Çāntamati (*Tsi-houei*), lui enseigne les mystères de la parole des Tathāgatas (II, 1, 46 a = II, 7, 30 a) :

« Ô Çāntamati, il faut savoir que les paroles des Tathāgatas sont mystérieuses à connaître. Selon les créatures ils publient les lois. Tout ce qu'il y a, dans les trois milliers de grands chiliocosmes, de catégories d'êtres réparties en toutes sortes de lieux, pour se conformer au langage de toutes ces créatures ils se servent de toutes sortes de mots pour fonder les quatre vérités, savoir : la vérité de la douleur, la vérité de la collection (ou de la pratique), la vérité de la suppression, la vérité de la voie. Ce qu'il y a de devas résidant sur la terre les énonce ainsi :

K'o fei k'o fo meou li k'o f'o na ye k'o fo tou lou.

[Tchou Fa-hou transcrit :

A p'i a p'o meou li kia a ho na to lo kia you t'eou.]

C'est ainsi qu'ils énoncent les vérités de la douleur, de la collection des douleurs, de la suppression des douleurs, de la voie qui mène à supprimer la douleur.

Et les dieux qui résident dans l'espace les énoncent ainsi :

To li ti a fo li ti a fo li to wei a mi a fo li to ni sa to lo ni.

[Tchou Fa-hou transcrit :

Houo tche a houo tche a houo tch'a kia mi a houo ni ni li.]

C'est ainsi qu'ils énoncent... etc...

Et les quatre devarājas les énoncent ainsi :

Yi ni mi ni nai p'i nai lo p'i.

[Tchou Fa-hou transcrit :

Yi ni mi ni to pi to to pi wei lou.

C'est la formule même que le *Vibhāṣā-çāstra* citait comme du dravidien: il peut donc être intéressant de rétablir l'original hypothétique de cette transcription :

i ni mi ni davi daravi [+ *veru*]

Suit une liste de divinités avec la formule des quatre vérités dans le langage de chaque catégorie divine, puis:] Ô Çāntamati, il faut savoir que toutes ces divinités, chacune selon son langage divin, fondent les quatre vérités. Et ainsi des Nāgas, des Yakṣas, des Gandharvas, des Asuras, des Garuḍas, des Kinnaras, des Mahoragas et des Yakṣas Sthirakāyas et des Yakṣas Jaṭādharas, chacun selon sa diversité de langage fonde les quatre vérités. Ô Çāntamati, dans cette région du Jambudvīpa, il y a en gros un plein millier de royaumes, et il y a seize grands royaumes, où toute espèce d'hommes ont toute espèce de langages, toute espèce de mots, toute espèce de dispositions morales. Les Tathāgatas, se conformant au langage et aux expressions de tous, emploient leurs mots pour établir les quatre vérités, afin que tous puissent les comprendre. Ce qu'il y a d'hommes dans le pays des *Che-kia* 尸迦, etc... et ainsi de suite jusqu'aux hommes qui sont aux confins de cette région du monde, à l'intérieur de ce Jambudvīpa, dans le plein millier de royaumes, tous avec des langages divers, des mots divers, des dispositions morales diverses, tous se servent de termes particuliers pour dire les quatre vérités; et les Tathāgatas se conforment au langage de tous, de sorte que tous peuvent comprendre ».

Fa-hou ne désigne nommément que le peuple des *Che-kia* (Çakas); mais Tchou Fa-hou, qui traduit près de huit siècles avant lui, quand la propagande bouddhiste réalise la conquête de l'Asie centrale et de l'Asie orientale, présente au lieu du simple « etc... » de Fa-hou une longue et curieuse énumération :

« La race de *Che* 釋 (Çākya, pour Çaka), *Ngan-si* 安息, *Yue-tche* 月支, *Ta-ts'in* 大秦, *Kien-feou* 劍浮, *Jao-toung* 擾動, *K'ieou-tseu* 丘慈, *Yu-t'ien* 于闐, *Cha-le* 沙勒, *Chan-chan* 禪善, *Wou-k'i* 烏耆, et les royaumes d'avant et d'après: *Hioung-nou* 匈奴, *Sien-pi* 鮮卑, *Wou* 吳, *Chou* 蜀, *Ts'in* 秦, les *Mouo* 麼, les *Yi* 夷, les *Ti* 狄, les *T'a-lo-lo* 他羅多, les ignorants 愚, les sauvages 野, et aussi les *Siu-man-ye* [*-tcheou*] 須曼耶 [咒], le royaume des Femmes 女人處國, le royaume de *Meou-teou-tch'a* 牟兜呿, le royaume des Causes 因緣, le royaume de *Po-lo-nai* 波羅奈 (Bénarès), le royaume des Arbres 數樹, le royaume de Racine-d'or 金本, le royaume de Racine de *P'i-lo* 脾羅本, le royaume de *Yi (Ki)-p'i-cha* 倚脾沙, le royaume de Racine-Grandie 益本, le royaume de Racine-en-haut 上本, le royaume de *T'a-tan* 他談, les royaumes du Nord et les royaumes de l'Ouest. »

Nous sommes ici dans la géographie purement chinoise, et on a peine à se représenter un original sanscrit en face d'une pareille liste. *Ngan-si* est l'appellation chinoise du pays Parthe (Pahlava); les *Yue-tche* sont les Kouchans; *Ta-ts'in* désigne dans les textes chinois le monde gréco-romain; *Kien-feou* sonne comme une transcription chinoise de Kamboja. Les *Jao-toung*,

« les Agités », me sont inconnus; mais *K'ieou-tsi* est Koutcha, *Yu-t'ien* est Khotan, *Cha-le* est Kachgar; *Chan-chan* (avec une graphie irrégulière) est au Sud du Lop-nor; *Wou-k'i* n'est qu'une autre graphie de *Yen-k'i*, Karachar. Les *Hioung-nou* sont les Huns; les *Sien-pi* sont une tribu turque; *Wou* est le royaume méridional de l'époque des trois dynasties, avec Nankin pour capitale (222-280 ap. J.-C.); *Chou* est la partie occidentale de l'actuel Sseu-tch'oen; *Ts'in* est une principauté du Chân-si et aussi le nom d'une dynastie (255-202 av. J. C.); les *Mouo*, les *Yi*, les *Ti* sont diverses tribus barbares sur les frontières de la Chine. Avec le *T'a-lo-to*, Darada, nous touchons à la frontière N.-O. de l'Inde, et ces peuples demi-hindous côtoient les « Ignorants » et les « Sauvages. » Le Royaume des Femmes est le Strīrājya de la géographie hindoue, le royaume des Amazones du roman d'Alexandre, vaguement localisé dans le centre de l'Asie. Au temps de HIUAN-TS'ANG, on le confondait avec le royaume de Suvarṇagotra, Race d'or *(Kin-che)* qui semble être désigné ici sous le nom de *Kin-pen* « Racine d'or ». *Po-lo-nai* est la forme ordinaire en chinois du nom de Bénarès. J'ignore entièrement ce que peuvent être les autres royaumes de cette série; on peut restituer à tout hasard les noms de Mutuṭa, de Hetu, de Druma, de Pilamūla, de Vṛddhamūla, d'Urddhvamūla. *Yi-p'i-cha*, si on le lit par égard à la phonétique *K'i-pi-cha*, peut être le pays de Kapiça (1). *T'a-tan* enfin semble être, comme c'était le cas pour *Chan-chan*, une graphie irrégulière du nom écrit ordinairement 大檀 *(Ta-tan)*, et qui sert à désigner les Jouan-jouan, les Avares de l'histoire byzantine.

A défaut de l'original sanscrit du *Tathāgataguhya-sūtra*, nous avons encore un autre élément de comparaison qui nous le laisse entrevoir. La collection du *Kandjour* comprend une version tibétaine de cet ouvrage *(Dkon brtsags*, I); au passage correspondant (p. 237-238, dans l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale; éd. de Pékin [P.], p. 162) figure en effet une longue liste de peuples:

Ka ça (corr. *Ça ka*)	Çaka
Pa hu pa (corr. *Pa hla va)*	Pahlava
Tho gar	Tukhāra
Ya ma na	Yavana
Kam po ce (Kam po ji P.)	Kamboja
Kha ça	Khaça
Hu na	Hūṇa
Rgya-gul	Cīna
Da ra ta	Darada
U ra ça	Uraça

(1) Cf. aussi le royaume de *K'i-cha* 奇沙 de la Relation de TCHE-MONG (CHAVANNES, *B.E.F.E.O.*, III, p. 452, n. 3) et l'arrondissement de *K'i-cha* 奇沙, entre Balkh et Merv-er-Roudh (CHAVANNES. *Documents sur les Tou-kiue occidentaux. p. 278).*

Pi li na	?
So ma	Soma
Bram je	Brāhmaṇa
Rgyal rigs	Kṣatriya
Rje rigs (Rje'u rigs P.)	Vaiçya
Dmaṅs rigs	Çūdra
Da ci ba	?
Ki ra ta	Kirāta
Pu lin ta	Pulinda
Pun dra	Puṇḍra
Ku ru na	Kuru ?
Lṅa len	Pañcāla
Çar phyogs	Prāg-deça
Phu ru ka (Phu ru ra va P.)	?
Ka liṅ ka	Kaliṅga
Gcer bu	Nagna, « nu ».
Pa-na-sa-ga (Ba° P.)	?
Pa na ta (Ba° P.)	?
Sba la ka (Sbal ka P.)	?
Khyi gdoṅ	Çva-mukha
Wa gdoṅ	Çṛgāla-mukha ?
Kri pa ça'i gdoṅ	? mukha.
Spyi bo gcugs (Spyi'u chugs P.)	Tête-répandu ? (Tête-modèle)
Gnam gdoṅ po (Gnas.... P.)	Ākāça-mukha ? (Sthāna °)
Phyi phyogs gdoṅ	Paçcān-mukha ?
Byaṅ phyogs gdoṅ (Byan mchams.. P.)	Uttarā-mukha
Rjes su rgyug	Anu-cara ?
Rgya mcho'i khol ba	Samudra ?
Yul mthas gtugs pa	Bord-atteindre (Supāraka ?)
Aṅ ku ra	Aṅkura
Maṅ ku ra	Maṅkura
Sna med	Sans-nez
Glo bkra	Pārçva-citra ?
Phyogs kyi gcer bu	Régions-nus
Gçog thoṅs gcer bu	Aile-support-nus.

Ici nous retrouvons l'allure ordinaire des énumérations hindoues : en tête une série de peuples réels, ensuite des peuples mythiques ou imaginaires. Les premiers noms correspondent assez bien à la liste de Tchou Fa-hou : Çaka et *Che*; Pahlava et *Ngan-si* ; Thogar (Tukhāra) et *Yue-tche* ; Yavana et *Ta-ts'in* ; Kamboja et *Kien-feou*. Dans la suite nous avons encore la Chine *(Rgya-yul)* et *Ts'in*, et aussi le Darada. Mais l'accord s'arrête là. Le reste a clairement le caractère d'une transposition. Le tibétain nomme les barbares de l'Inde : Kirāta.

Pulinda, Kaliṅga, Nagna, et il les accole aux peuples monstrueux, Têtes-de-Chien, Têtes-de-Renard, Tête-en-arrière. Tchou Fa-hou énonce à leur place les barbares de la Chine, Mouo, Yi, Ti, etc. A Khaça, désignation collective des montagnards de l'Himâlaya, il substitue les villes d'Asie centrale, Khotan, Kachgar, Koutcha, Chan-Chan.

Les divergences entre les trois traducteurs semblent s'expliquer aisément. Le traducteur tibétain, scrupuleux selon l'usage, reproduit fidèlement le texte sacré de son original; il ne se permet pas de modifier les paroles authentiques du divin Vajrapāṇi. Tchou Fa-hou ne s'embarrasse pas d'un pareil souci. Sorti d'une famille qui était originaire du pays des Yue-tche, il est né en Chine, dans la préfecture de Ngan-si de la province du Kan-sou. Disciple d'un *çramaṇa* hindou, Tchou Kao-tso, il l'accompagne dans les pays d'Occident (*Si-yu*), en visite les royaumes, apprend trente-six langues, retourne en Chine et y poursuit cinquante ans sa besogne de traducteur (266–313 ou 317); il est le premier à traduire des *Vaipulya-sūtra*. En fait, c'est un Chinois bouddhiste; c'est comme un Chinois qu'il lit et traduit les textes hindous. En dehors des noms géographiques consacrés par l'histoire sainte, les pays de l'Inde propre lui sont indifférents ou étrangers; il y substitue donc naturellement des équivalents chinois. Au XIe siècle, Fa-hou des Song ne trouve plus d'intérêt dans cette liste surannée de peuples, oubliés des Hindous, ignorés des Chinois. Hindou d'origine, il n'accepte pas les équivalents téméraires de son prédécesseur, et résolument il supprime toute la liste. L'initiative audacieuse de Tchou Fa-hou montre le bouddhisme naturalisé en Asie centrale et en Chine; l'abstention silencieuse de Fa-hou des Song atteste une religion détachée des réalités concrètes, frappée déjà de déchéance dans l'Inde et hors de l'Inde.

Cette tendance à naturaliser les *sūtra* dans le monde hindou-chinois se manifeste dans un certain nombre d'ouvrages canoniques; un des exemples les plus nets est fourni par le *sūtra* qui a pour héros Çrīgupta. Le *Catalogue* de Nanjio enregistre trois versions de ce texte: l'une due précisément à Tchou Fa-hou, sous le titre de *Yue kouang t'ong tzeu king* (230; éd. Tôkyô, VI, 6, 72^a–74^b); une autre, *Chen je eul pen king*, par Gṇabhadra, entre 435 et 443 (231; éd. Tôkyô, VI, 6, 74^a–75^b,; une autre encore, *Tō hou tch'ang tchō king*, par Narendrayaças, le traducteur du *Sūryagarbha* et du *Candragarbha-sūtra*, datée de 583 (232; éd. Tôkyô, VI, 6, 64^b–72^a). L'édition de Tôkyô (VI, 6, 75^a–76^b) reproduit de plus une traduction, *Chen je king*, conservée seulement dans l'édition de Corée; elle y est attribuée également à Tchou Fa-hou. Mais une note jointe au texte porte: « Dans le Catalogue de la période *K'ai yuan* (*K'ai yuan... lou*, il n'est pas question de Fa-hou comme le traducteur; probablement c'est Tche Ts'ien qui est devenu par erreur Fa-hou ». Tche Ts'ien est un peu antérieur à Fa-hou; ses traductions vont de 223 à 253. Une d'entre elles porte le titre de *Yue ming p'ou sa king* (Nanjio, 513; éd. Tôkyô, VI, 6, 12^b–13^a); mais Seng-yeou dans son catalogue, *Tchou san tsang ki tsi* (Nanjio, 1476; éd. Tôkyô. XXXVIII, 1, p. 6^a) de l'an 520

environ, signale que ce *sūtra* porte encore le titre de *Yue ming t'ong tzeu king* ou de *Yue ming p'ou sa san mei king* ; plus loin (p. 6b), à propos du *sūtra* traduit par Tchou Fa-hou, il porte comme titre usuel *Yue ming t'ong tzeu king* et ne signale que comme une variante le titre adopté depuis dans toutes les éditions : *Yue kouang t'ong tzeu king*. Les éditeurs auront sans doute préféré ce titre pour éviter une confusion fâcheuse avec l'ouvrage traduit par Tche Ts'ien. Le *Yue ming t'ong tzeu* (al. *Yue ming p'ou sa*) *king* de Tche Ts'ien n'a en réalité qu'un rapport de nom avec les autres ouvrages que je viens de nommer.

D'autre part le *K'ai yuan lou* (XXXVIII, 4, 15b), enregistrant le *Yue kouang t'ong tzeu* de Tchou Fa-hou, signale comme des variantes du titre : *Yue ming t'ong tzeu king* et aussi *Chen je king*. C'est là précisément le titre que porte le *sūtra* d'attribution incertaine conservé dans l'édition de Corée. S'agit-il en réalité d'une double traduction du même texte exécutée par le même traducteur sur deux rédactions toutes différentes, et distinguées par des titres différents ? Est-ce à Tche Ts'ien qu'il faut l'attribuer, comme le suppose la note ajoutée à l'édition de Corée ? Le fait constant, et essentiel, est que la traduction du *Chen je king* remonte certainement au IIIe siècle. Or, à la fin du *Chen je king*, le personnage nommé Yue kouang T'ong-tzeu, c'est-à-dire Candraprabha Kumāra, reçoit une prédiction (*vyākaraṇa*) du Bouddha. « Alors il se leva, célébra Bhagavat, et lui parla ainsi : « Si jamais, ô Bhagavat, je dois devenir un Bouddha, je demande que tous les hommes du pays soient alors sans mauvaises pensées... » Bhagavat, s'adressant à Ānanda, lui dit : « Tu as entendu ce que dit Candraprabha Kumāra, ou non ? » Ānanda répondit : « Oui, j'ai entendu ». Le Bouddha s'adressa à Ānanda : « Mille ans écoulés après mon *Parinirvāṇa*, la loi sera menacée d'une interruption ; alors Candraprabha Kumāra paraîtra dans le royaume de *Ts'in* pour y être un saint prince (聖君) ; il recevra la loi de mes *sūtra* et fera prospérer la transformation de la voie. La terre des *Ts'in* et aussi les royaumes voisins, *Chan-Chan* 鄯善, *Wou-tch'ang* 烏長, *Kieou-tseu* 龜茲, *Chou-le* 疏勒, *Ta-yuan* 大宛, *Yu-t'ien* 于闐, et les *Kiang* 羌, les *Lou* 虜, les *Yi* 夷, les *Ti* 狄, tous honoreront Bhagavat, respecteront sa loi. Partout on se fera *bhikṣu*. Tous, avec tous leurs enfants, fils et filles en entendant le *Chen je king*, tout ce qu'ils auront fait de transgressions, de fautes, de désobéissances sera entièrement effacé. »

L'intention ici est manifeste ; le bouddhisme en voie de conquêtes s'enrichissait d'Oracles de la Sibylle et d'Apocalypses. Un pieux fraudeur a greffé sur le thème populaire du banquet de Çrīgupta une prédiction destinée à satisfaire les Gentils. C'est en Chine (*Ts'in* que doit paraître le roi glorieux du Millénaire ; c'est dans la région hindou-chinoise que doit éclater la splendeur de la Loi. L'horizon est le même que dans la version du *Tathāgāta-guhya-sūtra* par Tchou Fa-hou : Chan-chan, *Wou-tch'ang* (l'Udyāna, qui semble introduit secondairement, et par erreur, au lieu de *Wou-ki* = *Yen-ki*, Karachar), Koutcha *(Kieou-tseu)*, Kachgar (*Chou-le*), Khotan *(Yu-t'ien)*, *Ta-yuan*

(primitivement le Ferghana), puis les marches barbares de la Chine, *Kiang, Lou, Yi, Ti*. Même inspiration, même horizon géographique de part et d'autre ; la tradition qui attribue à Tchou Fa-hou la version de *Chen je king* y gagne encore en vraisemblance.

Le *Yue kouang t'ong tzeu king* de Tchou Fa-hou n'a rien qui réponde à cette prédiction ; on ne la retrouve pas davantage dans la rédaction très abrégée traduite par Guṇabhadra, le *Chen je eul pen king*. Mais elle reparaît amplifiée, étendue aux proportions d'un *vaipulya-sūtra*, dans la recension traduite par Narendrayaças, et qui a pris les dimensions d'un petit volume, divisé en deux parties. « Alors le Bodhisattva *Li-p'an-yuan-tō* se leva de son siège, découvrit son épaule droite, de son genou droit toucha terre, joignit les mains, et s'adressant au Bouddha : « Bhagavat ! Pour quelle raison le Tathāgata a-t-il souri ? Car ce n'est pas sans raison que les Bouddhas sourient ». Et alors Bhagavat s'adressant au Bodhisattva *Li-p'an-yuan-tō*, lui dit : « Bien, bien, mon fils ! Tu peux le demander au Bouddha ; car déjà dans le passé, depuis d'innombrables milliers de myriades de *kalpa*, tu as demandé régulièrement le sens de cela. Puisque tu honores maintenant la force merveilleuse du Bouddha, tu peux demander le sens de cela. Bien, mon fils ! Maintenant puisque ton cœur sincère suit la vérité, je vais te le dire : Mon fils, tu vois maintenant le fils du maître de maison *Tō-hou* (Çrīgupta), ce Candraprabha Kumāra, ou non ? » — « Oui, je l'ai vu ». Le Bouddha dit : « Ce Kumāra sera capable de faire que les créatures qui ne croyaient pas naissent à la foi, que celles qui n'étaient pas encore domptées soient domptées, que celles qui n'étaient pas éclairées soient éclairées complètement, lui qui a pu faire que son père ait la bonne connaissance. Et pourquoi ? Lui, qui a pu par l'enseignement de la loi convertir son père, en servant de guide, il pourra installer dans la loi du Bouddha d'innombrables milliers de myriades de *nahuta* d'*asaṃkhyeya* de créatures, produire en elles la foi, affermir l'*anuttara-samyak-sambodhi*. Et ce Kumāra, après mon *Nirvāṇa*, dans les temps à venir, maintiendra et protégera ma loi ; il honorera le Tathāgata, recevra et maintiendra la loi du Bouddha, établira solidement la loi du Bouddha, exaltera la loi du Bouddha. Dans le temps à venir, quand la loi du Bouddha arrivera à sa fin, dans le Jambudvīpa, dans le royaume des *Ta-Souei* (大 隋 éd. de Corée ; les autres portent *Tche-na* 脂 那), il sera un grand roi, du nom de *Ta-hing* 大 行 (Grande-conduite). Il fera en sorte que dans le royaume des *Ta-Souei* (ou : *Tche-na*) toutes les créatures croient à la loi du Bouddha et plantent des racines de bien. Et alors le roi *Ta-hing*, par la grande foi de son cœur et la grande puissance de ses mérites, rendra honneur à ma sébile 鉢 (*pātra*). Car, dans bien des années, ma sébile doit aller au royaume de *Cha-le* 沙 勒 (Kachgar). Et ensuite, de là elle doit aller au royaume de *Ta-Souei* (al. *Tche-na*), où le roi *Ta-hing* offrira d'amples offrandes à la sébile du Bouddha, et par suite il sera en état de recevoir et de maintenir la loi de tous les Bouddhas. Et puis il copiera grandement les sections des *vaipulya-sūtra* du Grand Véhicule ; d'innombrables

centaines de milliers de myriades de fois, il installera en tous lieux des dépôts de la loi des Bouddhas, ce qu'on nomme *stūpa* de la Loi 法塔. Par innombrables centaines de milliers, il fera des images des Bouddhas ; et par innombrables centaines de milliers il fondera des *stūpa* des Bouddhas 佛塔, et il fera en sorte que d'innombrables créatures trouveront dans la loi du Bouddha une circulation sans recul (*avivartta-saṃsāra*), une foi sans recul ».

La prédiction se poursuit avec l'inépuisable verbosité des *vaipulya-sūtra*. Le roi *Ta-hing* doit, après un laps de temps énorme, devenir un roi *cakravartin*, protecteur zélé du bouddhisme; puis il suivra la carrière de Bodhisattva et deviendra finalement un Bouddha sous le nom de Lune-sans-tache-Grand-ornement-inébranlable-sans-obstacle (Vimala-candra-Acala-apratigha-mahālaṃkāra ?) Tathāgata. Et ce Bouddha, quand il se décidera à entrer dans le *Nirvāṇa*, prédira à son tour l'avenir religieux *(vyākaraṇa)* de Çrīgupta lequel est destiné à devenir beaucoup plus tard un Bouddha, sous le nom de Corps-sans-égal (Asamakāya ?) Tathāgata.

De l'ancien traducteur au nouveau, la prophétie n'a pas seulement changé de dimensions ; bâtie sur le même thème, elle a pourtant changé de caractère. Elle ne vise plus l'ensemble du monde hindou-chinois, elle vise la Chine, franchement et sans détour. L'ancien traducteur, fidèle à la pratique suivie par Fa-hou dans sa version du *Tathāgataguhya-sūtra*, désignait la Chine sous le nom de *Ts'in*, qui sonnait surtout comme une transcription du sanscrit Cīna, et ne pouvait évoquer du point de vue chinois que le souvenir déjà ancien de la dynastie Ts'in, éteinte depuis la fin du troisième siècle av. J. C. (Les petites dynasties secondaires des Ts'in n'apparaissent qu'au milieu du quatrième siècle ap. J. C.). Narendrayaças, qui vit sous la dynastie Souei (589-618), désigne résolument le royaume du monarque prédit par le Bouddha comme le domaine de la dynastie actuellement régnante. Plus tard seulement, après l'époque de l'édition coréenne (1010), les éditeurs chinois effacent cette trace d'actualité désormais surannée, et substituent l'appellation banale de *Tche-na*, en cours dans toute la littérature bouddhique.

Un détail encore, dans la recension de Narendrayaças, mérite d'arrêter l'attention. La sébile à mendier du Bouddha traverse la prophétie, comme un personnage épisodique ; son souvenir est lié au futur roi *Ta-hing* ; venue de Kachgar en Chine, elle doit recevoir sous son règne des honneurs éclatants. Ici encore nous sommes en présence d'une donnée positive et toute d'actualité. Le *pātra* du Bouddha, le Graal du bouddhisme, préoccupait alors le public dévot, du Gange à la mer Jaune. Au début du IVe siècle, Fa-hien avait vu dans le Gandhāra la sébile sacrée (chap. XII), honorée d'un culte magnifique comme le méritait une relique si précieuse. Pourtant des prédictions sinistres circulaient déjà; à Ceylan, Fa-hien (ch. XXXIX) avait entendu réciter dans une assemblée de moines, le *vyākaraṇa* de la sébile : d'abord à Vaiçālī, elle avait passé en effet au Gandhāra. Puis après tant et tant de centaines d'années 若干百年 elle devait passer à l'ouest chez les *Yue-tche* ; après tant et tant de centaines

d'années (1), à *Yu-t'ien* (Khotan); après tant et tant d'années à *Kieou-tseu* (Koutcha); après tant et tant....., au royaume du Lion (Ceylan) (2); après tant et tant....., à la terre de *Han* (Chine); après tant et tant....., revenir dans l'Inde du Milieu, ensuite s'élever au ciel des Tuṣita-devas où Maitreya la verra et l'honorera, redescendre après sept jours dans le Jambudvīpa; le roi des Nāgas de la mer la prendra dans son palais. Quand Maitreya sera pour parfaire la loi, le *pātra* reviendra se partager en quatre sur le mont Ngo-na 頞那 (éd. coréenne; les autres lisent 頻那 P'in-na). Les mille Bouddhas du Bhadrakalpa doivent tous se servir de la même sébile. Et quand la sébile aura disparu, la loi du Bouddha s'éteindra. Suit un tableau désolant de cette période funeste, qui se termine naturellement par une invitation pressante à faire son salut le plus tôt possible.

Ainsi, même à Ceylan, et jusque dans les monastères, on suivait avec un intérêt qui n'allait pas sans quelque anxiété le développement de la foi dans le centre et l'Orient de l'Asie, on prêtait l'oreille à des prophéties qui désignaient les Turcs, et Khotan, et Koutcha, et la Chine comme les héritiers prédestinés du vase sacrosaint. Une cinquantaine d'années avant Fa-hien, Kumārajīva, âgé de douze ans, avait vu et adoré la relique dans le royaume de *Cha-le* (Kachgar), lorsqu'il se rendait du *Ki-pin* à *Kieou-ts'i* (Koutcha) par le pays des *Yue-tche*. Derrière Fa-hien, Tche-mong put adorer le *pātra* dans le royaume de *K'i-cha* 奇沙, ou plutôt au *Ki-pin* même (entre 404 et 424); peu après (420-430) Fa-yong l'adorait au Ki-pin; vers le milieu du Ve siècle, Fa-wei l'adorait dans le royaume des *Ta-Yue-tche* (3). Deux siècles après, Hiuan-ts'ang passait par le Gandhāra, mais il n'y trouvait pas la relique; elle avait, disait-on, passé en Perse,

---

(1) Et non 若千百年 comme a lu Rémusat qui traduit: « onze cents ans » Au reste la note ajoutée par Fa-hien serait inintelligible en ce cas; elle porte en effet: « Fa-hien entendit, lors de cette récitation, énoncer un chiffre précis d'années, mais maintenant il l'a oublié ».

(2) Tel est l'ordre dans l'édition de Corée; les autres placent d'abord la terre de *Han*.

(3) Cf. Chavannes, *B. E. F. E. O.*, III, 432-437. Le compilateur du *Kao seng tch'ouan*, qui fournit ces informations, en signale le désaccord et ajoute à la biographie de Tche-mong cette note: « On peut voir par là que..... l'os du crâne et le *pātra* se déplacent d'une manière surnaturelle et vont parfois dans les lieux divers. » En laissant de côté l'histoire de Kumārajīva, assez suspecte puisque le héros de l'aventure avait alors douze ans et que ses souvenirs ont pu encore être brouillés par la tradition de ses élèves (Kumārajīva n'avait pas, que nous sachions, écrit ses mémoires), les voyageurs du Ve siècle ont tous vu le *pātra* au *Ki-pin*, sauf Tche-mong. D'après le texte du *Kao seng tch'ouan*, traduit par M. Chavannes, Tche-mong arrive par Khotan et le *Po-louen* au royaume de *Ki-pin*. Il y rencontre un *arhat* avec qui il s'entretient des quatre Fils du Ciel. Le biographe continue: « Dans le royaume de *K'i-cha*, Tche-mong vit le crachoir en pierre bariolée du Bouddha; il vit aussi dans ce royaume le *pātra* du Bouddha ». Suit le récit des propriétés miraculeuses du *pātra* du Bouddha constatées par Tche-mong. Le pays de K'i-cha 奇沙 est sans aucun doute, comme l'a observé M. Chavannes, le pays de *Kie-tch'a* 揭叉 où Fa-hien (chap. V) contempla le crachoir, sur le chemin de Khotan à l'Inde, avant de passer la chaîne des Tsoung-ling. Pourquoi donc ce retour en arrière, du Ki-pin au K'i-cha? M. Chavannes croit

où elle était conservée dans le palais du roi (*Mém.*, II, 179). L'ancienne prédiction avait subi une entorse. Heureusement on avait au même moment découvert de nouvelles prophéties qui s'accommodaient mieux avec la réalité. Un fléau de Dieu, émule d'Attila, Hun comme lui, le roi Mihirakula avait subjugué le Nord-ouest de l'Inde, déchaîné ses fureurs contre le bouddhisme, et poussé l'abomination jusqu'à détruire le *pātra* vénéré. Un Néron ne pouvait manquer de susciter des Apocalypses. Il en parut, en effet, et le succès en fut tel qu'on les traduisit pour le public de langue chinoise. NARENDRAYAÇAS, qui reparaît ici à chaque instant comme une sorte de courtier régulier entre l'Eglise de l'Asie centrale et l'Eglise de Chine, traduisit en 584 un *sūtra* prophétique, évidemment destiné à consoler et à rassurer les fidèles après l'attentat commis sur la sébile du Maître: le *Lien houa mien king*, « *Sūtra* de Visage-de-Lotus » (NANJIO, 465; éd. Tôkyô, XI, 10, 107^{b}-114^{a}). Le *sūtra* est divisé en deux parties; dans la première, le Bouddha annonce sa résolution d'entrer dans le *Nirvāṇa*. Ānanda et toutes les divinités du panthéon mahāyanīste essaient en vain de l'en détourner. Dans la seconde partie, les divinités expriment leur douleur à l'idée de ne plus revoir le Bouddha. Le Bouddha les réconforte, et s'adressant à Ānanda:

« Autrefois, en ce séjour du roi des Nāgas *A-po-lo* (Apalāla), j'ai prédit que le royaume de *Ki-pin* (Cachemire-Kapiça), après mon *Nirvāṇa*, doit être florissant, paisible, prospère comme le pays *Yeou-tan-lo-yue* (Uttarakuru). La loi du Bouddha doit y prospérer; de nombreux *arhat* viendront en ce royaume, et aussi d'innombrables disciples du Tathāgata. Tout ce qu'il y a d'*arhat* en ce Jambudvīpa viendra dans ce royaume. Ce sera comme le séjour

---

que « le biographe a interverti ici l'ordre de l'itinéraire ». Mais le texte de la biographie donné par SENG-YEOU dans le *Tch'ou san ts'ang ki tsi* (NANJIO, 1476; éd. Tôkyô, XXXVIII, 1, 92 ^{b}, résout la question « Tche-mong avait vu *auparavant* (先) dans le royaume de K'i-cha le crachoir..., et maintenant dans ce royaume-ci [de Ki-pin] il vit aussi le *pātra*.... ». On ne saurait équitablement soupçonner SENG-YEOU d'avoir interpolé le mot 先 « auparavant » pour effacer la contradiction entre Tche-mong et les autres voyageurs; le texte même du *Kao seng tch'ouan* semble imposer en effet la même interprétation 猛於奇沙國見佛文石唾壺又於此國見佛鉢. La reprise par 又 serait à peu près injustifiable autrement, et les mots 於此國見 seraient un pléonasme inexcusable dans un récit aussi abrégé. C'est donc au Ki-pin que Tche-mong a dû adorer le *pātra*. — J'indique en passant une autre correction qui me semble nécessaire. Après ce passage, M. CHAVANNES traduit: « Allant derechef vers le Sud-ouest pendant treize cents *li*, Tche-mong arriva au royaume de *Kia-wei-lo-wei* (Kapilavastu). Il vit les cheveux du Bouddha, la dent du Bouddha et l'*uṣṇīṣa*. L'ombre et les traces du Bouddha d'une manière éclatante sont bien conservées. » Le reste, les arbres *çāla* du *nirvāṇa* et le *bodhidruma*, est séparé de cette première énumération par 又 qui est disjonctif comme plus haut. La série des reliques: cheveux, dent, *uṣṇīṣa*, ombre, trace du pied, se localise dans la région du Gandhāra. Le nom de Kia-wei-lo-wei (Kapilavastu) n'est qu'une correction des éditeurs chinois; dans SENG-YEOU et dans le *Kao seng tch'ouan*, les éditeurs coréens lisent seulement *Kia-lo-wei*, qui doit représenter [*Fou*]-*kiu-lo-wei*, c'est-à-dire Puṣkalāvatī, l'ancienne capitale de la région.

des dieux Tuṣitas. Tout ce qu'il y a de corps de mots, de corps de phrases du Tathāgata: *Siu-to-lo* (Sūtra); *K'i-ye* (Geya); *P'i-kia-ho-lo-na* (Vyākaraṇa); *K'ia-ta* (Gāthā); *Yeou-t'o-na* (Udāna); *Ni-t'o-na* (Nidāna); *A-po-t'o-na* (Apadāna); *Yi-ti-pi-li-to-kien* (Itivṛttaka); [*K'ia*)-*che-to-kia* (Jātaka); *Pei-fou-lio* (Vaipulya); *A-feou-t'o-ta-mo* (Adbhutadharma); *Yeou-po-ti-che* (Upadeça), ces douze classes de livres saints du Tathāgata, ces *arhat* les rassembleront et en feront tout au long des discussions (*loun*, çāstra). Ce royaume de Ki-pin est comme le jardin de plaisance (Nandana) d'Indra, et aussi comme le lac frais et pur d'Anavatapta. Et ensuite *P'o-lo-t'ouo-che* (Bharadvāja), *Pin-t'eou-lou* (Piṇḍola), etc..., tous viendront dans ce royaume de Ki-pin. Et les *arhat*, Véhicule-du-Bouddha-sans-recul (Avivarta-Buddha-yāna ?), etc., y viendront aussi; ensuite les *arhat* Yin-t'o-lo-mo-na (Indramāna ?), Nuque-blanche, etc... Et pour ce qui est du trésor de la Loi énoncée par le Tathāgata, des lois qui s'écoulent (āsravadharma), et des lois qui ne s'écoulent pas (anāsravadharma), tous ils les recueilleront, les propageront, les répandront. Ô Ānanda, bien après mon *Nirvāṇa* ce sont eux qui fixeront dans le temps à venir le corps de la Loi. Ensuite cinq *devaputra*, *Kin-pi-lo* (Kumbhīra), etc.., naîtront dans le royaume de Ki-pin, et ils feront que ma loi se répandra dans le monde, ils feront de grandes offrandes à mes disciples dans le Jambudvīpa. C'est ainsi que dans l'avenir il y aura tout d'abord grande assemblée. »

Le Bouddha s'adressa à Ānanda: « Dans le monde à venir ils feront ainsi une grande assemblée de la Loi dans le royaume de Ki-pin. Ô Ānanda, après que ces *devaputra* auront disparu, alors il y aura ceci: un disciple de l'hérétique *Fou-lan-na* (Purāṇa), nommé *Lien houa mien* (Visage-de-Lotus), instruit, savant, versé dans l'astronomie, les vingt-huit *nakṣatra*, les cinq corps célestes, ayant un corps couleur d'or, mais homme de grande sottise, après avoir honoré quatre *arhat*, au moment de faire une offrande, prononcera ce vœu: « Je souhaite de détruire dans l'avenir la Loi du Bouddha ». Et pour avoir honoré d'offrandes des *arhat*, il obtiendra à chaque naissance un corps bien constitué. Et, en dernier lieu, il naîtra dans une famille royale, et il sera lui-même roi sous le nom de *Mei-tche-ho-lo-kiu-lo* 寐哆曷羅俱羅. Et il anéantira ma loi, et, en vraie brute, il mettra en pièces mon *pātra*. Et pour avoir détruit le *pātra*, il naîtra dans le grand enfer Avīci. Après la mort de cette brute d'homme, il y aura sept *devaputra* successivement qui renonceront à leur corps pour naître dans le royaume de Ki-pin. Et ils consolideront à nouveau la droite loi du Tathāgata et ils feront de grandes offrandes. Ô Ānanda, à cause de la destruction du *pātra*, mes disciples peu à peu souilleront les défenses pures. Aux premiers temps que mon *pātra* sera détruit, les *bhikṣu*, quoique violant les défenses pures, sauront encore assez pour pouvoir, comme le taureau, détruire les hérésies. Mais, les premiers temps une fois passés, les *bhikṣu* dans le Jambudvīpa détruiront les défenses pures, ils ne se plairont qu'à faire le mal. Eux-mêmes, ils pilleront, voleront, laboureront les champs, cultiveront la terre. Ils convoiteront et entasseront en masse le bétail, les bons vêtements, les bons

vases ; ils n'aimeront pas à réciter les *Sūtra*, le *Vinaya*, l'*Abhidharma*. Oui, ô Ananda, les hommes qui aiment à lire, qui aiment à réciter, les hommes qui savent auront tous disparu. Et alors il y aura beaucoup de *bhikṣu* qui flatteront, qui envieront, qui pratiqueront l'impiété. Et comme les *bhikṣu* n'agiront plus suivant la loi, les rois eux aussi ne se conformeront plus aux lois des rois ; et comme les rois ne gouverneront plus selon les lois des rois, le peuple en masse accumulera les dix mauvaises actions (*akuçala*). Et, par suite de ces mauvaises actions, la terre produira en abondance des plantes épineuses, des plantes vénéneuses, du sable et des cailloux. Ô Ānanda, en ce temps-là dans le Jambubvīpa les cinq sortes d'assaisonnements excellents perdront leur force, perdront leur saveur, c'est à savoir le beurre, l'huile, le sel, le sucre, le miel. Et comme ces cinq sortes d'assaisonnements auront perdu leur saveur, en ce temps-là les créatures accumuleront encore plus les mauvaises actions.

Le *pātra* brisé du Bouddha doit passer dans la région du Nord 北方. En ce temps-là les créatures de la région septentrionale, voyant le vase brisé du Bouddha, lui feront toutes sortes d'offrandes de fleurs, de parfums, de musique, de drogues, de lampes. Il y en aura en qui naîtra la pensée de l'*anuttara-samyak-sambodhi ;* il y en aura en qui naîtra la pensée de *Pratyeka-buddha*. Et le vase brisé doit se diriger vers le pays de *Po-lo-po-to* 波羅鉢多. Et les gens de ce pays voyant le vase brisé du Bouddha l'honoreront de toutes sortes d'offrandes de fleurs, de parfums, de musique, de drogues, de lampes. Il y en aura qui..... il y en aura qui..... [comme ci-dessus]. Ô Ānanda, ce *pātra* brisé du Bouddha, par la force du Bouddha et par la force des racines de bien *(kuçalamūla)* des créatures, mon *pātra* brisé redeviendra, de lui-même, tel qu'il était d'abord, sans aucune différence ».

Il est inutile de suivre le *pātra* dans ses courses ultérieures ; il suffira de les résumer. Il passera dans le palais du roi des Nāgas *So-kia-lo* 娑伽羅 (Sāgara) et le monde sera privé de lumière pendant sept jours et sept nuits ; il y aura toutes sortes de manifestations effrayantes pendant ce temps, tremblements de terre, coups de foudre, bruits dans l'espace. Et Māra, croyant la loi anéantie, criera : « J'ai détruit la loi du Bouddha ! » et il prêchera l'erreur Et en conséquence il ira naître dans l'Avīci. Après avoir reçu sept jours les hommages de Sāgara et des autres Nāgas, le *pātra* apparaîtra dans le palais des quatre Devarājas, puis dans celui des Trayastriṃças. Et là, la mère du Bouddha, Māyā, voyant le *pātra* apparaître, comprendra que le Sugata est mort, et gémira sur sa perte, et s'adressant à toutes les divinités, elles s'écriera : « Ecoutez ! écoutez ! Le voilà, le *pātra* dont s'est toujours servi Çākya le Tathāgata ! Le visage du premier des héros, qui surpassait en rondeur la lune et le soleil, s'est reflété dans ce *pātra !* Et aussi, ô dieux, c'est dans ce *pātra* qu'à Rājagṛha il a reçu la nourriture empoisonnée de Che-li-kiu-to (Çrīgupta)... » Et elle chante un véritable *māhātmya* de la sébile. Le *pātra* va ensuite au Yamadevaloka, au ciel des Tuṣitadevas, au ciel des Nirmāṇaratidevas. Puis il retournera au palais du Nāgarāja Sāgara, où il sera rejoint par les reliques du Bouddha. Et alors le

temps de Maitreya sera venu. Les reliques et le *pātra* se manifesteront devant lui, lumineux, dans l'espace, et il les recueillera et, devenu Bouddha à son tour, il élèvera des *stūpa* pour les abriter.

La prophétie respecte dans ses grandes lignes le thème consacré, tel que Fa-hien l'avait recueilli à Ceylan; mais un personnage réel y a été introduit: le roi Mei-tche-ho-lo-kiu-lo est clairement le Hūna Mikirakula. La transcription de la syllabe sanscrite *ra* par *ho-lo* à l'intérieur du mot est attestée par un exemple incontestable tiré du même passage; dans la liste des douze sections des textes sacrés, *P'i-kia-ho-lo-na* figure le sanscrit *Vyākaraṇa*. La seconde syllabe *tche* 吱, qui rend la palatale sonore suivie d'*i* dans *jihvā* (Julien, *Méthode*, n° 1829), est aussi susceptible de la prononciation *k'i*. On arriverait ainsi à Mijira ou Migira au lieu de Mihira. Le flottement n'est pas plus surprenant qu'entre les formes ◦*kula* et ◦*gula*, employées l'une et l'autre dans le monnayage de ce prince. Hiuan-tsang, sur la foi de ses informateurs, appelle le roi *Mo-hi-lo-hiu-lo* (*Mém.*, I, 190 sqq.) et interprète *Ta-tso* « grande famille »; il entend donc ce nom comme formé du mot sanscrit *kula* « famille », combiné avec un dérivé de *mahant* « grand », peut-être **mahilla*. En tout cas, le témoignage de Cosmas Indicopleustes, contemporain de Mihirakula, montre que l'appellation usuelle de ce prince était simplement *Gula* ou *Kula*, en grec Γολλας. Mihirakula était un tékin, au témoignage formel de Song-yun (Chavannes, *B. E. F. E. O.*, III, 416) et de Hiuan-tsang qui le fait régner sur le pays de *Tse-kia*. *Tse-kia* est la transcription donnée par Julien; j'ignore pourquoi il a affecté au caractère 磔 la prononciation *tse;* K'ang-hi indique la prononciation *tchĕ*, et c'est avec cette valeur que Couvreur le donne dans son dictionnaire; le mot répété reproduit le bruit des pétards (= ṭak ṭak); d'ailleurs *tse* comme *tche*, dans Hiuan-tsang, (témoin Julien même, *Méthode*, n° 2147) transcrit la cérébrale du sanscrit *Tche-kia* 磔迦, restauré à tort par Julien en Tcheka, transcrit Ṭakka; c'est le Ṭakkadeça ou Ṭakkaviṣaya de la *Rājatarangiṇī*, le pays des Tékins, *Tch'e-k'in* 勅勤 comme écrivent les Chinois en notant très exactement la prononciation cérébrale de l'initiale; de Ṭakka (= Ṭa-kṇ) se sont développées une multitude de formes secondaires que j'étudierai à part. Gollas le Tékin, Kula-ṭakka, est donc pour le nom un parent inattendu de ce Kül-tegin que les inscriptions de l'Orkhon ont rendu célèbre. Mihira, *Mo-hi-lo*, *Mei-tchi* [*k'i*]-*ho-lo* sous des formes diverses, en apparence sanscrites ou iraniennes, déguisent peut-être un nom d'origine turque.

Quel est le royaume de *Po-lo-po-to* à qui la destinée promettait le *pātra* merveilleux, et qui devait être sa dernière étape sur la terre, au terme de son séjour dans les pays du nord? Le même nom se retrouve dans un *sūtra* traduit par Che-hou entre 980 et 1000 de J. C., le *Chen tsouei cheng t'o lo ni king* (Nanjio, 878, éd. Tōkyō, XXVII, 10, 3a): « C'est ainsi que j'ai entendu. Le Bouddha en ce temps-là résidait dans le royaume de *Po-lo-po-to* 波羅鉢多 [exactement les mêmes caractères que dans la prédiction du *Lien hoa mien king*], dans la grande ville de *Sing-tso* 星左 (Etoile-gauche; *sing* traduit *nakṣatra* et *tārā*), dans le

couvent de *Yu-mi-nang* 虞彌曩 ». L'été une fois passé, le vingtième jour du neuvième mois, un *bhikṣu* nommé *Fo-ye-k'ia-nang* 嚩野伽曩 sortit de la grande ville de *Sing-tso* et s'en alla vers la ville de *Tche-na* 支那 城. Quand il en fut à une distance de quatre *yojana*, il rencontra sur la route un personnage surnaturel où il reconnut bientôt Mañjuçrī, et le dieu lui communiqua une *dhāraṇī* toute-puissante. Le pays de *Po-lo-fo-to* est donc ici également mis en rapport avec la Chine (*Tche-na*); on se rend d'un pays à l'autre. *Po-lo-fo-to* serait une transcription tout à fait correcte du sanscrit *Parvata* « montagne ». HIUAN-TSANG (*Mém.*, II, 174; cf. *Vie*, 106 et 210) signale le royaume de *Po-fa-to*, situé au N.-E. de Moultan, et dépendant du royaume de *Tse-kia* (Ṭakka, Tégin). JULIEN rétablit en sanscrit : Parvata, et sa restitution semble exacte. Du moins YI TSING, dans son dictionnaire des Mille mots sanscrits-chinois, traduit 山 « montagne » par 鉢縛多 *Po-fa-to*, qui est certainement Parvata. D'autre part le *Fan yu tsa ming*, dictionnaire sanscrit-chinois dû à un moine de *Kieou-tseu* (Koutcha), LI-YEN, dans sa liste de peuples, à la suite de Rājagṛha, Çrāvastī, Kapilavastu, Kāçmīra (*Kia-che-mi*; Ki-pin y est traduit par *Kia-pi-che-ye*, Kapiçya, donne successivement *King-che* 京師 « la capitale » traduit *Kiu-meou-no-nang* 矩畝娜曩, *Wou* 吳 traduit *Po-lo-fo-no* 播囉縛娜 et *Chou* 蜀 traduit *A-mi-li-nou* 阿弭里努. Nous avons déjà trouvé les pays de *Wou* et de *Chou* énumérés dans la liste du *Tathāgataguhya-sūtra* traduit par TCHOU FAHOU : leur présence dans la courte liste de LI-YEN est un indice de plus en faveur de l'antiquité de son dictionnaire. *Po-lo-fo-no*, dans le système de LI-YEN, correspond au sanscrit Pravāda « déclaration publique »; c'est une traduction assez juste du mot *Wou* qui signifie au propre : « exagérer, vanter ». [*A-mi-li-nou*, qui ramène au sanscrit *Amṛdu* « non-doux », ne convient guère aux sens divers du mot *Chou*]. *Po-lo-fo-to* pourrait également transcrire Pravāda; on serait ainsi amené à restituer le pays de *Wou*, qui conviendrait bien pour le voisinage immédiat de la Chine.

Mais un autre *sūtra* également traduit par CHE-HOU semble éliminer ces hypothèses. Le *Tsouei chang yi t'o lo ni king (Uttama-mati-dhāraṇī-sūtra ?* NANJIO, 831; éd. Tôkyô, XXVII, 10, 1-3) a exactement le même cadre que le *Cheng tsouei chen t'o lo ni king*, l'apparition de Mañjuçrī sur la route de Chine : « C'est ainsi que j'ai entendu. Une fois le Bouddha demeurait dans la ville de Sauve-pigeon 救鴿, dans le monastère de Goçīrṣacandana, avec la troupe des *bhikṣu*, etc... En ce temps-là Bhagavat s'adressa à Ānanda et à la grande assemblée : « Quand je considère le Jambudvīpa dans l'avenir, je vois que les créatures, en raison de la pauvreté de leurs mérites doivent être tourmentées par les méchants démons qui les feront souffrir et les empêcheront de vivre tranquilles. Mais il y a une *dhāraṇī* qui peut apaiser les soucis et accroître le bonheur. Je vais vous la dire. Ecoutez !» Alors Ānanda et la grande assemblée prièrent le Bouddha de les instruire et prêtèrent l'oreille. Le Bouddha dit : « Ô Ānanda ! Jadis il y avait dans ce Jambudvīpa un *bhikṣu* nommé « Le propagateur de la doctrine ». Le neuvième mois, à la quinzaine sombre, le

quinzième jour, en suivant la route du nord, pas loin du pays de *Tche-na* 支那國, à la distance de quatre *yojana*, il vit tout à coup sur la route un homme surnaturel qui était loin, loin; cet homme surnaturel avait une taille de trente coudées ». La ville de Sauve-pigeon évoque sans aucun doute le souvenir du sacrifice accompli par le Bodhisattva quand il était roi des Çibis et qu'il offrit sa propre chair à Indra, transformé en faucon, pour sauver la vie d'un pigeon. Nous ne possédons pas dans les livres bouddhiques de l'Inde le récit de ce *jātaka*; mais la littérature brahmanique *(Mahābhārata, Kathāsaritsāgara)* l'a conservé. En dehors de l'Inde, nous en avons une version chinoise dans le second récit de la *Jātakamālā* traduite au temps des Song postérieurs *(P'ou sa pen cheng man louen*, Nanjio, 1312; éd. Tôkyô, XIX, 5.); une autre version chinoise dans le *Hien yu yin yuan king* (Nanjio, 1322; éd. Tôkyô, XIV, 9, 33e récit; traduit en 445) avec la version tibétaine correspondante du *Dzang loun*, ch. 1 (Cf. Ivanovski, *Sur une traduction chinoise du recueil bouddhique Jātaka-mālā*, dans la *Revue de l'histoire des Religions*, 1903, p. 302 et 327, où ces récits sont analysés). La tradition, à peu près unanime, plaçait la capitale du roi des Çibis *(Ti-p'o-ti, Ti-p'o-fo-ti*, sc. Devavatī) dans l'Extrême Nord-Ouest de l'Inde. Fa-hien vit le *stūpa* commémoratif élevé sur le site consacré dans le royaume de *Sou-ho-to* 宿呵多 (sans doute le pays de Suvat, Svat, entre l'Udyāna et le Gandhāra); Song-yun le visita et l'adora un siècle plus tard dans la même région (Chavannes, *loc. laud.*, 426 sqq.). Enfin Hiuan-tsang (*Mém.*, I, 137) en marque la place dans le sud de l'Udyāna avec tant de précision que M. Stein *(Detailed Report of an Archæological Tour with the Buner Field Force* [1898], p. 61) a pu en reconnaître sans hésitation les ruines à Girarai, dans le Buner, entre le Svat et l'Indus.

Ainsi un texte tenu pour sacré au Xe siècle montre le nom de Po-lo-fo-to « Pigeon » appliqué tout au moins dans l'usage religieux à un des territoires qui dépendaient de l'Udyāna. Le traducteur Che-hou était lui-même originaire de l'Udyāna 烏填曩 *Ou-t'ien-nang (Fo tsou toung ki*, éd. Tôkyô, XXXV, 9, 97b, col. 2); il avait sans doute choisi pour les traduire ces *dhāraṇī* à cause de la sainteté locale qui s'y attachait dans sa patrie; son interprétation ne saurait donc être suspecte. Au reste, les deux *dhāraṇī* utilisent un cadre connu, qui pouvait s'accommoder à toutes les exigences. Le *Svayambhū-purāṇa* népalais raconte de même l'histoire du *bhikṣu* Dharmaçrīmitra, pandit de Bénarès, établi au couvent de Vikramaçīla, qui se mit en route pour la Chine afin de demander à Mañjuçrī le sens mystérieux d'une formule. Mañjuçrī lui apparut au Népal, sous le costume d'un laboureur surnaturel, et lui révéla le secret désiré (V. mon *Népal*, I, p. 334). J'ai déjà rassemblé ailleurs *(ib.)* un certain nombre de faits touchant les rapports de Mañjuçrī avec la Chine; nous en avons ici deux indices de plus.

Je ne saurais affirmer que le royaume de *Po-lo-fo-to*, où doit revenir un jour le *pātra* du Bouddha, soit le pays de Pārāvata, le Buner actuel; en tout cas, si la prophétie le vise, on ne saurait en être surpris. Le *stūpa* du Pigeon

était un des quatre lieux saints du Nord-Ouest (FA-HIEN, chap. XI). Au reste, le royaume de Pārāvata semble paraître dans un texte antérieur à CHE-HOU et même à NARENDRAYAÇAS, précisément dans la section la plus ancienne de ce *Mahāsaṃnipāta-sūtra* dont NARENDRAYAÇAS poursuivit la traduction. La première partie de cet énorme recueil fut traduite au temps même de Fa-hien, entre 414 et 421, par le moine hindou T'AN-OU-TCH'AN des Leang septentrionaux. Au chapitre XXII (éd. Tôkyô, III, 2, 22 b) commence la section de l'Œil-du-Vide 虛空目, consacrée à la gloire d'une *dhāraṇī* enseignée par le Bouddha. Toutes les catégories de divinités viennent tour à tour recevoir et magnifier la formule, et promettre leur protection aux fidèles qui la réciteront ou qui la copieront. « [P. 25 a] En ce temps-là, dans le royaume de *Kieou-tseu* 龜茲 (Koutcha) il y eut le Nāgarāja nommé *Hai-tō* (Mer-vertu, Sāgaraguṇa ?), qui est le puîné du Nāgarāja *A-na-p'o-ta-to* (Anavatapta), avec neuf myriades de Nāgarājas ; et dans le royaume de *Yu-t'ien* 于闐 (Khotan), le Nāgarāja nommé *Lo-tsang-pao* (Joie-dépôt-joyau, Nandagarbharatna ?), qui est aussi le puîné du Nāgarāja Anavatapta, avec dix-huit mille Nāgarājas ; dans le royaume de *Po-lo-yue* 波羅越, le Nāgarāja nommé *Chan-tō* (Montagne-mérite, Giriguṇa ?), qui est aussi le puîné du Nāgarāja Anavatapta, avec deux myriades de Nāgarājas ; dans le royaume de *Che-tzeu* 師子 (Ceylan), le Nāgarāja nommé Pao-tsang (Joyau-dépôt, Ratnagarbha ?) avec quarante-huit mille Nāgarājas ; dans le royaume de *Pi-tch'a* 毗荼 (Viḍa ?), le Nāgarāja nommé *Tch'ang-fa* (Longue-chevelure, Dīrghakeça ?) avec quarante-deux mille Nāgarājas ; sur le mont *Nien-mi-che* 念蜜奢 (Nimiṣa), le Nāgarāja nommé *P'o-siu-ki* (Vāsuki) avec huit mille Nāgarājas ; dans le royaume de *Wou-tch'ang* 烏萇 (Udyāna), le Nāgarāja nommé *A-po-lo-lo* (Apalāla) avec ving-cinq mille Nāgarājas ; dans le royaume de *K'ien-t'o-lo* (Gandhāra), le Nāgarāja nommé *Yi-lo-po-to* (Elāpatra) avec trois myriades de Nāgarājas ; dans le royaume de *Tchen-tan* 眞丹, le Nāgarāja nommé *San-kio* (Trois-cornes, Triçṛṅga ?) avec dix-huit mille Nāgarājas ; le Nāgarāja Nanda, le Nāgarāja Upananda, avec d'innombrables Nāgarājas, vinrent là où était le Bouddha, se tournèrent vers lui et le saluèrent.... »

Dans ce passage encore, nous avons comme une vue d'ensemble du monde bouddhique, datée au moins du IVe siècle. L'Inde propre n'y figure pas ; en dehors du mont Nimiṣa, dont le site m'est inconnu, et de l'île de Ceylan, les pays énumérés se développent de l'Indus à la Chine : Gandhāra, Udyāna, Khotan, Koutcha, Cīnasthāna. J'ai laissé de côté le royaume de *Po-lo-yue*, qui est mentionné à la suite de Khotan. La transcription sanscrite la plus vraisemblable serait Pārāvata ; mais la vraisemblance atteint ici presque la certitude. FA-HIEN en effet décrit (chap. XXXV ; éd. Tôkyô, XXXV, 6, 6 b, col. 20) un monastère du pays de *Ta-ts'in* 達嗶 (Dakṣiṇa, Dekkhan) construit de façon singulière et dont l'étage supérieur a la forme d'un pigeon. « De là vient que le monastère s'appelle *Po-lo-yue* ; *po-lo-yue* dans l'Inde est le nom du pigeon 因名此寺爲波羅越. 波羅越者天竺名鴿 ». C'est mieux ici qu'une simple homophonie ; les caractères de transcription chez FA-HIEN et chez T'AN-WOU-

TCH'AN sont exactement les mêmes. Il semble donc bien que, dans la liste du *Mahāsaṃnipāta*, nous avons le droit de rétablir en face de *Po-lo-yue* le royaume de Pārāvata, et justement c'est dans le groupe hindou-chinois qu'il vient se placer.

C'est peut-être encore le même royaume qui est désigné sous le même nom, *Po-lo-yue* 波羅閱, écrit avec un caractère final différent, mais exactement homophone ; 越 et 閱 se prononcent tous deux *yuĕ* au *jou-cheng*. Ce pays de *Po-lo-yue* se trouve cité dans un des *sūtra*, le cinquième, d'une collection traduite entre 317 et 322 par *Po Che-li-mi-to-lo* (Çrīmitra l'aîné) sous le titre de *Ta kouan ting chen tch'eou king* (*Mahābhiṣekadhāraṇīsūtra*, NANJIO, 167 ; éd. Tôkyô XXVII, 6, 46 a). Çrīmitra était originaire de l'Occident (*Si-yu*) ; on dit qu'il était fils d'un roi, héritier présomptif du trône, et qu'il laissa le pouvoir à son cadet pour entrer en religion (*Kao seng tchouan*, ch. 1, p. 5 a, n° 10). Le Bouddha est au pays de Magadha, entouré de moines et de divinités, venus pour entendre la loi. « Le Bouddha s'adressant à *Mou-lien* (Maudgalyāyana) lui dit : « Dans le royaume de *Po-lo-yue*, à mille *li* de distance de la capitale, il y a environ sept cents familles qui ne respectent pas la sainte transformation et qui ne comprennent pas la vraie Voie. Ils n'ont affaire qu'aux esprits démoniaques, esprits des montagnes, des rivières, des arbres, et aussi du soleil, de la lune, des cinq corps célestes, des vingt-huit constellations lunaires, de l'eau, du feu, etc... Tous les villages leur rendent un culte comme si c'était le vrai devoir ; ils tuent des êtres vivants en guise de sacrifices et croient que cela se doit. En ce temps-ci le chef de la population des villages se nomme *Kia-la-na* (Karṇa ?) ; dans sa maison il y a, grands et petits, une centaine de personnes ; au moment du milieu du printemps il les torture et les frappe à cause des mauvais esprits. Ce *Kia-la-na* demeure sur le bord d'une vallée de la montagne. Tantôt il dit : « C'est l'esprit de la montagne qui me torture » ; tantôt : « C'est l'esprit de l'arbre » ; tantôt : « C'est l'esprit de l'eau, ou du feu, ou du soleil, ou de la lune, ou des astres, ou des constellations lunaires, qui me torture », et à cette pensée il sent de grandes douleurs ». Le Bouddha envoie Maudgalyāyana instruire et convertir *Kia-la-na*. Cette peinture d'un peuple de montagnards à demi-sauvages, qui sacrifie des victimes humaines, convient bien à cette région du Svāt et du Chitral où le bouddhisme lui-même a toujours conservé un caractère de magie et de sorcellerie.

Un autre *sūtra* de la même collection, le sixième (p. 49 a), dépeint les pratiques funéraires de certaines populations arriérées, voisines du pays de Çīnasthāna, de la Chine. Le Bouddha est cette fois à Kuçinagara, sur le point d'entrer dans le *Parinirvāṇa*. Ānanda le questionne sur les rites funéraires : « Le Bouddha dit à Ānanda : Les rites funéraires sont innombrables ; je vais te les dire en abrégé, pour instruire les créatures du présent et de l'avenir. Dans ce pays-ci, le mien, il y a trois manières de traiter les cadavres, par l'eau, par le feu, ou sous une tombe en *stūpa* (塔). Dans le Jambudvīpa, il y a le royaume de *Tchen-tan* 震旦 (Cīnasthāna). J'y envoie trois *ārya* 三聖 [Vairocana, Samantabhadra

et Mañjuçrī, d'après le dictionnaire numérique] pour les convertir et les guider. Les gens y sont bienveillants, pitoyables ; ils honorent entièrement la justice; du haut en bas l'accord règne ; personne ne désobéit. Dans ce royaume de *Tchen-tan*, les objets dont on se sert pour les rites funéraires, c'est l'or, l'argent, les choses de prix, les chars ciselés, les équipages. Les dieux volants et les *ṛṣi* en font l'ornement. Une foule de musiciennes jouent de la musique, font sonner des clochettes ; on chante des hymnes et on récite des lamentations.

Le Bouddha, s'adressant à Ānanda, lui dit : Dans le royaume de *Tchen-tan*, il y aura de petits royaumes où on ne connaît pas ce qui est correct et droit, où personne ne respecte la loi ; ils ne savent que tuer et faire le mal ; personne n'a le cœur pitoyable. Les trois *ārya* y enseignent la conversion ; mais les paroles qu'ils y laissent ne subsistent pas. Après le millier d'années de la destruction de ma loi, les trois *ārya* y passent de nouveau ; les paroles de la Loi sont affaiblies et méprisées ; on a beau entendre la Loi de la Voie, on refuse d'y croire et de la recevoir. On ne fait que de se piller, de s'envahir l'un l'autre ; on se dispute la royauté. On aspire à détruire les trois Joyaux pour empêcher la croyance de la Loi de se propager On détruit les *sūtra*, on anéantit le *saṃgha* ; la parole vraie est sans emploi.

Le Bouddha dit alors à Ānanda : Dans les royaumes limites du *Tchen-tan*, tout ce que les petits rois gouvernent de peuples, ils ne savent pas qu'il y a la Loi, ils ne connaissent pas la vérité. Leurs paroles trompeuses sont difficiles à comprendre ; il n'y a plus pour eux de règles des mots. Quand la vie est finie, au moment des obsèques, ils veulent que les morts, déposés dans un double cercueil, intérieur et extérieur, soient installés dans le creux d'une grotte, dans une caverne rocheuse. Les jours de maladie, ils ouvrent et regardent les ossements, les lavent, les baignent, et demandent le bonheur afin que leurs maladies guérissent.

Et il y a aussi des créatures qui, quand la vie est finie, n'ont pas de cercueils ; ceux-là recueillent les ossements et les placent sur le haut d'une construction. Aux jours de maladie ou de crise, ils descendent le cadavre, et récitent des incantations pour appeler les faveurs célestes.

Le Bouddha dit à Ānanda : Tous ces gens-là ne comprennent pas les lois des funérailles ; c'est parce que les recommandations suprêmes des trois *ārya*, instructeurs et convertisseurs, n'ont pas été tenues...»

J'ai traduit régulièrement jusqu'ici, conformément à l'usage, par le nom de la Chine les désignations telles que *Ts'in*, *Tchen-tan*, etc... Je me propose de chercher maintenant dans quelle mesure cette traduction est légitime, afin de déterminer avec plus de précision la nature des rapports à établir entre les *sūtra* du Māhāyana et le monde chinois. J'aurai à étudier subsidiairement un certain nombre de pays mentionnés dans les diverses listes que j'ai données, spécialement dans la grande liste du *Candragarbha-sūtra* qui se présente comme un véritable dénombrement des populations hindoues-chinoises.

ÉTUDE SUR LES LANGUES

PARLÉES PAR LES POPULATIONS DE LA HAUTE RIVIÈRE CLAIRE

PAR M. LE CHEF DE BATAILLON BONIFACY.

De l'Infanterie coloniale.
Correspondant de l'École française d'Extrême-Orient

A l'exception des La-ti, représentés par quelques familles, cantonnées sur le haut Sông-chảy, dans les environs de Hoàng-thu-bi, nous avons étudié tous les groupes ethniques stationnés sur la haute Rivière-Claire (1). Il sera peut-être de quelque utilité de présenter ici un résumé des observations que nous avons faites sur les langues parlées par eux. Nous ferons entrer dans cette étude, dont nous prions le lecteur d'excuser les imperfections, le chinois et l'annamite; ils sont, en effet, employés comme langues d'échange par la partie éclairée de la population et nous offriront en outre de nombreux points de comparaison. Tous ces idiomes se rattachent au groupe des langues monosyllabiques et toniques. On pourrait établir parmi eux une division en deux branches, l'une comportant des explosives finales, l'autre n'en possédant pas : mais ce caractère est de peu d'importance. Le chinois qui avait primitivement des explosives finales les a perdues dans le dialecte *kouan-houa* et les a conservées dans le cantonnais. Il est cependant utile de remarquer que les langues de l'Est annamite, *thái* (2), *màn*, etc., possédent des explosives finales, tandis que les langues de l'Ouest, *mèo*, *pà-teń*, *lòlò*, etc., n'en ont pas. D'ailleurs ces divers parlers

---

(1) Nous avons donné dans la *Revue Indo-Chinoise* (30 juin-15 juillet 1904) une étude ethnographique sur ces différents groupes (annamite, Thó, Nóng, Màn, Trung-chà, Mèò, Lòlò. La-ti) : la lacune dans nos recherches concernant les La-ti a été comblée au cours d'une récente excursion dont les résultats seront ultérieurement publiés. Nous restons de plus en plus persuadé qu'en dépit des différences de costumes, de langues, de coutumes, toute la population du Tonkin et notamment celle de sa frontière Nord a la même origine ethnique : nous défions l'œil le plus expert de reconnaître par des signes extérieurs les Lôlô des Annamites et ceux-ci des Thái ou des Màn s'ils sont revêtus d'un costume uniforme, tel, par exemple, que celui de tirailleur.

(2) Nous respectons l'orthographe ordinaire : mais nous devons avertir que tous les groupes que nous avons rencontrés au Tonkin prononcent *tái* (quôc-ngữ : *tày* ou *tay*).

se différencient, non seulement par le vocabulaire, mais encore par la syntaxe (1). Nous préférons nous appuyer sur cette dernière pour les diviser en trois groupes :

I. Dans le premier nous classerons les langues à construction directe, c'est-à-dire celles où les éléments du discours sont placés dans l'ordre suivant : sujet, ses qualificatifs et compléments, verbe, complément du verbe. On peut en prendre l'annamite comme type.

II. Dans le deuxième, dont le chinois peut être considéré comme le représentant, ces éléments se placent comme suit : compléments et qualificatifs du sujet, sujet, verbe, complément du verbe.

---

(1) Dans son *Ethnographie des Territoires Militaires* (voyez le compte-rendu dans *B. E. F. E. O.*, V, 1905, p. 199), le commandant LUNET DE LAJONQUIÈRE propose (p. 154 et 163) de rattacher les Pen-ti Lòlò et les Làò (Ké-Làò, T'ou-Làò) aux Thái : cependant, bien qu'en contact avec ces derniers depuis de longues années, les langues des deux groupes ethniques diffèrent autant du thái que le thái de l'annamite ainsi qu'on le verra par le vocabulaire. — Les Pen-ti Lòlò (本地猓猓, en chinois « Lòlò aborigènes ») et les Làò (獠 ou 犽), sont assez peu connus pour que nous ouvrions ici une parenthèse, et que nous donnions quelques détails sur ces groupes très intéressants à tous les points de vue. Dans leur langue, les Pen-ti Lòlò s'appellent *Ka* (on prononce souvent *Ha*) *Béò* ; c'est de ce dernier terme que vient l'expression demi-thái, demi-chinoise de *Pu-péò Lòlò*. En thái, on les appelle *Món*, tandis que les Lòlò sont appelés *Mià* ; enfin en annamite ce sont les *Màn La-quả*. Ce nom de La-quả (玀猓, en *kouan-houa* Lo-kouo), est également celui qu'ils se donnent en caractères dans les pièces officielles, et il est curieux de faire remarquer que dans ses *Deux itinéraires de Chine en Inde* (*B. E. F. E. O.*, IV, 1904, p. 137), M. PELLIOT parle des La-quả, mais il inverse les caractères (猓玀) et transcrit *Lòlò*. DEVÉRIA, dans sa *Frontière sino-annamite* (p. 141), inverse également les caractères, mais il transcrit par *Kouo-lo* ; il termine d'ailleurs son observation en émettant l'idée que les « Kouo-lo » ne peuvent être que des « Lòlò ». Cependant dans le même volume (p. 150) il parle d'une famille *La-ka*, ou plutôt d'une de ses branches. Ces « La-ka » sont évidemment nos « La-quả », et on voit qu'en réalité ni les Chinois, ni les Annamites, ni les Thái ne les confondent, puisqu'ils les désignent par des noms différents. « Pen-ti Lòlò » n'est en effet qu'un nom vulgaire. Au point de vue ethnographique, ces Món (ainsi que nous les désignons d'après leur nom thái dans le cours de cette étude) sont nettement séparés des Thái et des Lòlò ; il n'est pas plus juste de les englober dans les uns que dans les autres. — Les Làò sont appelés, suivant les pays *T'ou-Làò*, *Ké-làò* ; dans leur langue, ils s'appellent *Thư*, et, malgré leur petit nombre, se divisent en tribus qui sont, dans le cercle de Bao-lac et la partie voisine du Yunnan, les Ké-làò blancs (Thư-lưa), les Ké-làò bleus (Cổ-thư), les Ké-làò rouges (Thư-lo-plàng-tài), les Ké-làò batteurs de fer (Puơ-cà-yó). Ils sont appelés *Khi* par les Mèò. Leur langue, dans son vocabulaire et dans sa forme, se sépare complètement du thái, et leurs habitudes ethniques se rapprochent beaucoup plus de celles des Mèò que de celles des autres groupes ethniques. Il en est de même de la langue des Màn Pà-teń ; bien qu'elle ait quelques mots communs avec le *màn*, c'est évidemment une langue à part, et nous avons été très étonné de l'entendre parler dans le cercle de Bao-lac par une partie de ces indigènes qu'on désigne sous le nom de *Kouy-Tchéou*. Le groupe dont il est question se nomme *Nà-é* dans sa langue, son costume est le même que celui des Nòng. Il paraît que la langue *pà-teń* ou *nà-é* est parlée par un groupe important dans l'Est du Yunnan à Kouang-nan-fou.

III. Enfin dans le troisième, composé du seul *lòlò*, on les place de la façon suivante : compléments du sujet, sujet, ses qualificatifs, complément du verbe, verbe, complément indirect.

En vue de justifier nos assertions et de démontrer, pour commencer, la diversité des vocabulaires, il convient que nous donnions un tableau présentant les termes concrets les plus simples des différentes langues. Nous ne retiendrons qu'un seul des dialectes parmi lesquels elles-mèmes se subdivisent et nous les présenterons par groupes dans l'ordre suivant : I. *Thái, mòn, làò* ; II. *Màn, pà-teń, mèò* ; III. *Lòlò*.

OBSERVATIONS SUR LE VOCABULAIRE

Transcription. — Nous emploierons le système de transcription ci-dessous exposé, lequel n'a nullement la prétention d'être définitif, mais que nous avons tâché de rendre aussi logique et cohérent que le permettent les ressources du matériel typographique placé à notre disposition. Nous ajoutons, pour les lecteurs d'Indochine déjà familiarisés avec la transcription locale de l'annamite, les équivalents des principales lettres en *quốc-ngữ*.

CONSONNES

	SOURDES			SONORES			NASALES
	occlusives	aspirées	spirantes	occlusives	aspirées	spirantes	
Labiales.	*p*	*ph*	*f*	*b*	»	*v*	*m*
Dentales.	*t*	*th*	»	*d*	»	*đ*	*n*
Dentales affriquées. .	*t*ˢ	»	»	*d*ˢ	»	»	»
Dentales mouillées. .	*t'*	»	»	*d'*	»	»	»
Palatales.	*č*	»	*ç*	»	»	*j*	*ñ*
Gutturales.	*k*	*kh*	*x*	*g*	*gh*	»	*ṅ*

ph = *p* + aspiration ; *f* = q. *ph* ;
đ = q. *đ* ; *đ* = anglais *th* doux ; *t'* = q. *ch* ; *d'* = q. *gi* ; *č* = français *tch*, italien *c* dans *cento* ; *ç* = allemand *ch* dans *ich* ;
j = fr. *j* ; *x* = all. *ch* dans *buch*, breton *c'h*.

LIQUIDES : *y* (= q. *đ*) ; *r* (cochinchinois) ; R (fort, ni aspiré, ni roulé ; particulier au *làò*) ; *l* ; *lh* (aspiré).

SIFFLANTES : sourde *s* ; sonore *z*.

ASPIRÉE : *h*.

Ajoutons *tr* prononcé comme q. *tr* (cochinchinois)

VOYELLES

Fermées	Ouvertes
á (= q. *a*)	*à* (= q. *à*)
é (= q. *ė*)	*è* (= q. *e*)
ó (= q. *ô*)	*ò* (= q. *o*)
ớ (= q. *â*)	*ờ* (= q. *ơ*)

u, *ư*, *i* : longues et brèves.

La différence d'ouverture entre *é* et *è* est moins sensible qu'en annamite.

Les nasales *m* (*m̀*) et *ǹ* sont quelquefois voyelles. Ex.: pà-teň *ǹ*[1] *hò*[1] « buffle »; màn *tsiep m̀* « quinze » ; lảò *xm̀* « venir ».

Les nasales *ǹ* et *ň* se confondent facilement dans les langues dont nous nous occupons. D'une façon générale les nasales sont rares dans certaines d'entre elles, telles que le *pà-teň*, le *mèò*, le *lòlò*. Elles existent cependant au Tonkin dans cette dernière langue (1) et certains sons simples, tels que *đó* « homme », semblent légèrement nasalisés. Cette altération de la voyelle varie avec les individus, mais elle existe aussi bien chez les Lòlò blancs que chez les Lòlò noirs.

Les explosives finales sont les suivantes : *k*, *p*, *t*, mais non *č* comme en annamite (quốc-ngữ *ch*, ex.: *sách*). Cette explosive *č* est même dénaturée par les Thó, les Món, les Mán, qui savent parler annamite. Ex.: Au lieu de prononcer *saċ* (quốc-ngữ : *sách*), ils prononcent : *sòk* ou *sék*.

Tons. — Les tons usités sont à peu près les mêmes qu'en annamite. Il faut toutefois excepter de la liste des six tons annamites le ton retombant et le ton grave (q. *nặng*) et y ajouter le ton haut retombant, très employé par les Thái et les Mán. Ils nous semble avantageux d'exprimer le ton, dans notre transcription, par un chiffre placé à la suite du mot. Ainsi nous désignerons :

le ton plain ou égal	par le chiffre	1
— descendant (q. *huyền*)	—	2
— aigu (q. *sắc*)	—	3
— interrogatif (q. *hỏi*)	—	4
— retombant (q. *ngã*)	—	5
— grave (q. *nặng*)	—	6
— haut retombant	—	7

(1) Le P. VIAL, dans ses *Lolos* (Changhai, 1898), dit que la langue lòlò n'a pas de son nasal. C'est peut-être vrai pour la langue des Lòlò qu'évangélise le P. Vial, mais c'est inexact pour celle des Lòlò du Tonkin.

Ces tons varient souvent suivant les dialectes ; ainsi chez les Thâi, le dialecte *nóng* affecte du ton 3 les mots qui sont affectés du ton 2 en *thó*. Il affecte du ton 7 ceux qui sont affectés du ton 4 et réciproquement. Enfin les mots en fin de phrase sont presque toujours affectés, soit du ton 7 s'ils le sont ordinairement du ton 3, soit du ton 4 s'ils le sont ordinairement du ton 2.

Particules numérales. — Les particules numérales sont très fréquentes dans les langues qui nous occupent, surtout en *màn* et en *làò*. Elles n'ont généralement pas de signification particulière.

Numération. — Le *món* a un système de numération aussi complet que l'annamite : il n'emprunte au chinois que *uàn* (萬 dix mille). Mais il a ceci de très particulier qu'il présente des traces de numération par cinq : ainsi « sept », « huit » et « neuf » sont précédés de *mờ* qui signifie « cinq » : *mờ*^{1} *tớu*^{1}, *mờ*^{1} *dư*^{1}, *mò*^{1} *đià*^{4}.

Le *làò*, le *lòlò* ont généralement des numérations complètes.

Le *pà-teń*, le *mèò* empruntent les noms de cent et mille, etc. au chinois.

Le *màn* a les neuf premiers noms de nombre, mais à partir de dix il compte en chinois, sauf une exception.

Quant au *thâi*, à l'exception de « un » (*dèò*^{1}, ou *nuń*^{1} dans certains cas seulement), « cinq » (*há*) et « six » *sòk*), tous ses noms de nombre semblent parents des noms de nombre correspondants chinois.

Il est fort difficile souvent de faire dire à un de nos montagnards un nombre abstrait, tel que « un », « cinq », « dix ». Il ne comprend pas le nombre sans la quantité représentée par ce nombre et dira par exemple : *tò*^{1} *ti*^{1} *pia*^{3} (làò), *puà*^{1} *nóm*^{1} (màn), *pó*^{1} *lờ*^{1} (pà-teń), *phi*^{1} *lu*^{1} (mèò), *đòń*^{1} *là*^{1} *mà*^{3} (lòlò), ce qui signifie « trois choses ».

Après 100, 1.000, 10.000, etc., les nombres signifiant des unités (1, 2, 3, etc.) n'expriment plus des unités simples, mais des unités de l'ordre immédiatement inférieur, dizaines, centaines, etc.. Si on veut désigner des unités simples, il faut intercaler le terme chinois *ling* (零) qui signifie « zéro » ; ou bien, par exemple, dans le *màn*, on recommence à se servir des noms des unités simples appartenant à la langue, en les faisant suivre de *nóm* « chose », ou encore on introduit simplement le mot signifiant « chose » (*làò* et *lòlò*). Le *món* paraît échapper à cette règle, et opère comme le français.

FRANÇAIS	THÓ BLANC (Hà-giang)	MÓN (Phố-bang)	LÀO BLANC (Đông-văn)	MÀN TÀ-PAN (Hà-giang)	PÀ-TEŃ (Bảo-lạc)	MÈO BLANC (Lao-chay)	LOLO NOIR (Bảo-lạc)
Ciel.	bón 1	mòn 1	juà 1	luń 1	luń 1 ńòà 1	luń 1 tó 1	mò 1
Soleil.	thá 1 vàn 1	vuón 1	du 1 vuà 1	bòn 1 nói 1	àn 1 hé 1	nuń 1	mò 1 pui 4
Lune.	hài 1	nén 1	du 1 dié 1	là 1	lhà 1	dli 1 tó 1	lé 1 phà 2
Etoile.	dàò 1	luń 1	du 1 dè 1	lài 1	pin 1 kòń 1	nuń 1 kó 1	mò 1 t'i 3
Pluie.	pươn 1	dàò 4	mòn 1 dưà 1	biuń 1	mu 1	nàń 1	mò 1 yé 4
Vent.	lóm	póu 1	jư 1 fè 1	d'àò 3	t'i 3	t'ưà 1	mi 1 t'à 1
Tonnerre.	fà rón 2	mòn 1 dòn 3	jư 1 dòn 1	mò 2 kòn 1	bò 2	dóu 1	mò 1 tui 1 mui 1
Terre.	din 1	hut 1	bu 1 tó 1	ni 1	lhé 1	àń	lhé 1
Montagne.	pu 3	bú 1	du 1 jư 1	kim 1	yòń 1 phà 2	tuń 2	là 1 muà 4
Eau.	nám 1	hòń 1	nà 1 yé 2	vướm 1	hò 1	dé 2	yé 4
Pierre.	pià 1	pờ 1	uà 1	lu pi 4	yò 1	póu 1 jé 1	là 1 muà 4
Or.	kim 1	gởm 3	çư 1	kiém 1	t'in 1	kuó 1	si 1
Argent.	ńán 1	ptò 4	člu 1	ñàn 1	niń 1	niá 1	piu 1
Fer.	lék 3	dư 7	yò 3	t'in 3	dư 3	dlàu 1	khòè 1
Cuivre.	tòn 2	t'uń 1	già 1	tòń 1	tòń 1	tuń 1	khi 1
Feu.	fới 1	pới 1	phi 1	tớu 1	tờ 1	dlè 1 tào 1	ni 1
Forêt.	dòń	rưń 1	pu 1 tià 1	dén 1 kim 1	yòń 1 phà 2	ruń 1	ròń 4
Fleur.	biók 2	puń 1	bi 1 bi 1	pèń 1	tờ 1 phà 1	páń 1	mó 4
Fruit.	màk 2	dớm 1	mà 2	piéu 1	pò 1	tsờ 1	si 1
Rizière de montagne	rới 1	lớu 1	thư 1 là 1	d'àń 4	bò 1	tràń 1	dà 4
Rizière de plaine.	nà 1	né 1	thư 1 bó 1	lim 1	liń 1	ti 3	nà 2
Feuille.	bư 1	tòàń 1	gi 1 ti 1	nóm 1	mò 1	bluń 1	pià 1
Buffle.	uài 1	hài 1	ńi 1 uà 1	nóń 1	ń 1 hò 1	niư 1	ñu 1
Bœuf.	mò 2	nưń 1	niò 1 plàn 1 tài 1	nóń 1 viàń	ń 1 kờ 1	niư 1 tláń 1	ñu 1 tsi 1
Chèvre.	bè 2	dòk 3	mà 1 mè 1	yúń 1	dé 1	čờ 1	dié 1

FRANÇAIS	THÔ BLANC (Hà-giang)	MÔN (Phố-bang)	LÀO BLANC (Đồng-văn)	MÁN TA-PÀN (Hà-giang)	PÀ-TEŃ (Bảo-lạc)	MÈO BLANC (Lao-chay)	LÔLÔ NOIR (Bảo-lạc)
Chat.	mèò 1	mèò 2	là 1 mẻ 1	mò 1 lòm 1	ñò 1	mi 3	niéu 1
Chien.	mà 4	mà 1	xmà 1	ku 3	yáń	di 1	khui 4
Cochon.	mu 1	mu1	xmurà 1	tuń 1	nuń1 bè 1	puà 1	và 1
Singe.	liń 1	tòk 2	t'iá	bìń 1	t'ò 1	lià 1	miéu 1
Tigre.	durà 1	mum 1	dzié 1	màu 1	pu 3	t'ớu 3	khó 3
Cheval.	mà 1	ré 1	ñurà 5	mà 2	mhi 1	nén 1	mỏń 1
Corne.	kók 3	kàuk 3	pà 1 ku 3	koń 1	kòń	ku 3	fui 1
Griffe.	lék 3	kòn 1	khi 1 mé 1	niéu 1	mi 3	tò 1	là 1 dư 4
Eléphant.	t'àń 1	»	khó 1	dàń 1	dáń 3	»	tsò 1
Mâle.	pó 1	té 1	bà 1 vè 1	kớu 3	kà 1	tsé 1	puà 1
Femelle.	mè 1	mà 1 *ou* mới 3	nu1 vè 1	ñài 1	mè 1	nà 2	mà 1
Oiseau.	nók 2	nuk 1	ñié 1	nó 1	nhu 1	nàuń 1	ñà 1
Coq.	kài 1 sèń 1	khài 1 kuàń 4	pòk 1 li 1	t'ài kòń 3	pà 1 ké 1	lớu 1 kài 1	pu 1 déń 1
Poule.	kài 1 mè 1	khài 1 mới 3	mi 1 ni 3	t'ài ñài 1	mè 1 ké 1	pò 1 kài 1	lhà 1 mà 1
Corbeau.	kà 1	hàk 2	mi 1 hà 2	nó 1 hà 2	là 1 à 1	hòá 1	hà 1 lò 1
Bec.	pàk 3 nók 2	dòń 1 nuk 1	bu 1 tsuré 1	yu 1 pèń 1	tà 1 muà 1 là 1	kuń 1 d'ớu 3	ñà 1 mué 1
Poisson.	pià 1	pèò 1	lu 1	bièò 1	bió 1	čé 1	ñà 2
Serpent.	nư 1	ñư 1	déń 1 pò 1	nań 1	nớn 1	náń 3	vi 4
Grenouille.	kóp 3	kuán 1	mi1 du1 pló1 pló1	kéń 1	kờ 1	káń 1	pà 2 hó 3
Fourmi.	màt 2	đèò 3	mi gở 1	dziéu 1	thé 1	d'ớu 2	kà 1 mué 1
Homme (homo).	kán 1	kà 1 dào 1	kà 1 tsư 1	mién 1	mhé 1	ti 1 néń 1	dó 4
Homme (vir).	pó 3 t'ài 1	pà 3	pó 1 bà 1	miến 1 t'àń 3	ku 2 tòń 1	tsé 1 néń 1	dà 1 puà 1
Femme.	mè 1 niń 1	mới 3	i 1 mié 1	miến 1 đià 4	ku 2 tié 1	pào 1 nà 1	dà 1 mni 1

Enfant.	luk 2	zió 1	là 2 yé 1	kuń 1 hà 2	tà 1 kà 1	mi 1 ñòà 1	à 1 mi 1
Garçon.	luk 2 t'ài	kà 1 zió 1 kà 1 pa 4	là 2 dé 1	mién 1 tòn 1	tà 1 kà 1 tòń 1	mi 1 tò 1	dà 1 pùa 4 khà 3
Fille.	luk 2 niń	kà 1 zió 1 kà 1 mói 3	là 2 dó 1	mién 1 dià 1 tòn 1	tà 1 kà 1 tié 1	mi 1 tsài 1	dà 1 mni 1 hà 2
Père.	pó 3	pé 3	à 1 bà 1	tié 1	phà 1	tsé 1	phà 2
Mère.	mé 1	mói 3	à 1 mué 1 nòà 1	mà 1	mè 1	nà 7	mà 1
Frère aîné.	pi 1	kuròn 1	à 1 ué 1	à 1 kó 3	à 1 ku 2	ti 1 ló 1	vi 3
Frère cadet.	nóń	nói kà 1 pà 4	à 1 pi 1 nòà 1	yàu 1	à 1 tờ 1	ku 1 kuò 1	lu 1
Sœur aînée.	à 1	pói 1	pò 1 yu 1	kó 3	à 1 t'à 1	ku 1 mòà 1	dà 1 vi 3
Sœur cadette.	nóń 1 niń 1	nói 1 mói 3	mi 1 à 1	mu 1	pié 1 dèn 1	mòà 1 tsàờ 1	lu 1
Grand-père.	pu 1	té 1	»	óń 1	à 1 pu 3	yèờ 1	pó 1
Grand'mère.	d'à 1	yà 1	»	ku 1	hờ 3	pàò 1	pé 1
Corps.	dàń 3	gui 1	bu 1 dò 1 nòà 1	din 1	à 1 tớń 1	du 1 t'i 1	mò 1
Cheveux.	piòm 1	đám 1	là 2 só 1	plói 1	pi 1	pló 1 hó 1	mà 1 tsi 1
Visage.	nà 1	mèò 1	bu 1 tu 1	mién 1	à 1 mu 2	fi 1	là 1 pió 1
Oeil.	thà 1	té 1	bu 1 mó 1 khó 1	muói 1	à 1 koń 1 mờ 1	khà 1 mòà 2	khi 3
Nez.	dáń 1	táń 1	»	mu 1 t'oń 1	à 1 kuń 1 biờ 1	din 1 t'u 1	t'òń 3
Oreilles.	du 1	rờ 1	bu 1 là 1 di 1	mu 1 nòm 1	à 1 kuń 1 bió 1	jé 1	nu 1 kèò 7
Bouche.	pàk 3	món 7	bu 1 tsu 1 lurà 1	d'ui 1	à 1 lhà 3	d'ớu 1	mué 1
Dent.	kèò 4	dòń 1	du 1 pió 1	ñà 1	tờ 1 mhé 1	kóu 1 nà 1	mué 1 tsi 1
Barbe.	móm 1	nun 1	mi 1 tsi 3	dòàm 1	ni 1	fu 1 dzờ 1	mué 1 mó 1
Cou.	kó 4	ku 1	dà 1 bu 1 ńu 1	kàń 1	nó 2	t'à 1 nà 1	kò 1
Epaule.	tòń 1 bà 1	muà 1	gờ 1 ó 1 plu 1	bà 2 tou 1	pà 1 ku 2	du 3 pờ 2	kuà 1
Bras.	kèń 1	pań 1	luk 2 ó 1 plu 1	pu 3	tà 1 pu 1	t'àń 2 tàń 1	lá 1
Doigt.	niéu 1	nié 1	mlé 1 ki 1 mi 1	pu 1 đó 3	turń 1 và 1 pu 1	di 1 té 1	lá 1 à 1
Mari.	phu 2	pé 1 si 1	pó 1 pà 1	gó 1	t'óń 2	kó 1 tó 1 tsé 1	dà 1 ni 1
Femme.	mié 1	mà 1 đièò 1	à 1 mi 1 nòà 1	hàò 2	òà 1 vò 2	kó 1 tó 1 pàò 1 nà 2	mi 2
Mamelle.	nóm 1	hu 4	đó 1 là 1 pu 1	ñó 4	né 1	mi 1	thó 4
Sang.	lurot 2	khà 1	plà 1	d'àm 1	čờ 2	t'àń 1	khá 1

FRANÇAIS	THÔ BLANC (Hà-giang)	MÔN (Phố-bang)	LÀO BLANC (Đồng-văn)	MÀN TA-PÀN (Ha-giang)	PÀ-TEŃ (Bảo-lạc)	MÈO BLANC (Lao-chay)	LÒLÒ NOIR (Bảo-lạc)
Larmes.	nám 1 thà 1	hòn 1 té 1	u 1 ńè 1 uà 1	muói 1 vuớm 1	hò 1 mờ 2	kuà 1 mòà 2	khi 3 pé 4
Sueur.	nám 1 thurà 1	rớm 4	lu 1 đòà 1	hàn 4	hản 2 lờ 1	fu 1	mà 1 tó 3
Lait.	nám 1 nòm 1	ói 1	u 1 là 1 pu 1	ñó 4 tờn	hàn 1 né 1	kuà 1 mi 1	thó 1 yé 1
Urine.	nám 1 niềò 1	di 7	dư 1 tu 1	vié 1 vuớm 1	hàn 1 vi 1	jờ 1	» yé 4
Manger.	kin 1	kurờn 1	kà 1 mòn 1	ñàn 4	non 1	nớu 2	ts i 4
Boire.	kin 1 nám 1	ńớm 1	zòn 1 ńòà 1	hup 3	hò 3	hớu 1	àn 3 tò 2
Sel.	kurà 3	ñun 1	ñu 1	d'àò 3	yu 2	dji 1	dà 1
Huile.	yớu 2	yu 4	nuà 2	yớu 2	yò 2	trớu 1	yu 1 yé 1
Graisse.	pi 1 mu 1	nén 1	nu 1 xmurà 1	mới 1	kàm 1 hi 1 bé 1	trớu 1 puà 1	và 1 tsi 4
Viande.	nurà 1	yéu 3	hà 1	hò 1	gè 1	gài 1	khà 1
Habit.	dư 7	bòp 3	ku 1 tư 1	lui 1	ké 1 ờ 2	čàò 1	pió 4
Pantalon.	rài 1	kòn 1	ku 1 đin 1	khớu 3	khò 2	ti 3	là 1
Jupe.	çin 1	yòń 4	»	»	»	»	»
Turban.	khán 3	khản 1	u 1 tu 2	mu 1 gòń 1 fà 1	só 3 lu 1 pi 1	phòà 2	mà 1 tò 1
Colon.	pài 4	pu 2	só 1	çui 1	mè 1 fà 2	pán 1	ghà 4
Chanvre.	»	liép 3	pià 1	»	bó 3	mán 1	ghà 1
Coudre.	ñớp 1	thèm 3	ku 1 lò 1 mà 1	lum 1	yuń 1	sàờ 1	pió 1 pó 1
Tisser.	tàm 1 thurè 3	tát 3	dư 3 thè 1	đàt 1 đià 1	yàu 1 li 1	kuàn 1 thản 1	pu 1 vó 1
Village.	bàn 2	gà 7	du 3 ku 1 kluà 1	làń 1	théń 1	jàó 1	lòń 4
Maison.	rurờn 1	néń 1	du 1 lhờ 1	piềò 1	piéu 2	či 1	pui 5
Porte.	tu 1	tu	bò 1 jờ 1	kéń 1	t'òn 1	khớu 1 trun 1	tun 1 kà 2
Table.	tấń 1	t'urờn	pi 1 ts i 1	tià 1	tà 1 thó 1	trun 1	kuơ 1
Lampe.	dèn 3	dèn 4	du 1 tèò 1	tảń 1	téń 1	téń 1	tò 1

Papier.	t'i 4	t'i 4	khi 3	t'ới 3	đó 2	tàờ 1	tsi 4
Pinceau.	but 3	pi 1	sư 1 pè 1	pàt 3	pi 1	t'ư mi 3	bui 3
Ecrire.	lài 1 sư 1	pưởk 3	jư 1 sư 1 lòà 1	fié 1	dà 2	t'uñ 1 tờ 1	dzi 1
Lire.	đók 1	çưởn 1	du 2	tu 2	tu 3	kớu 1 tờ 1	tồñ 1
Arc.	kuñ 1	»	tsé 1 đàñ 1	t'uñ 1	kuñ 1 t'é 1	ráñ 1	dà 1 kồñ 1
Arbalète.	nà 3	»	mu 1 zư 1	nà 3	là 1 kùo 2	nèñ 1	đà 1
Couteau.	pià 3	bà 1	mi 1 du 1	t'uñ yu 1	tò 2	čià 1	muà 1 pờ 2
Charrue.	thới 1	thới 4	dzè 1 và 1	lới 1	to 1 li 1	vuñ 1	»
Jour.	vớn 1	pà 1 vuón 1	gui 2 ti 1	nói 1	kàn 1 hè 1 nòà 1	đàñ 1 mun 1	mò 1 ni 3
Nuit.	đớm 1	pà 1 nén 1	gui 3 lò 1	murớm 1	mà 2	máñ 1 tu 1	mò 1 kui 4
Mois.	burơn 1	nén 1 đà 1	tsè 3 dié 1	là 1	tò 2	dli 1	mò 1 lhà 1
Année.	pi 1	mới 1	tsi 1 pờ 1	ñàm 1	t'ó 3	dium 1	mò 1 ku 3
Aller.	pới 1	đé 1	vu 1	nin 1	ni 1	mu 1	iá 1
Venir.	mà 1	ku 1 lin 4	xɨn 1	tài 1	tò 1	lò 1	lhà 4
Dormir.	nón 1 đák 3	hảò 1	kò 1 đuà 1	muói 1 đóm 1	pờ 3	pu 1	bó 3
Voir.	kàn 4	thới 1	čà 1 bò 1	muàñ 4	và 1 pà 2	đới 3	ñi 1
Entendre.	nuói 1	t'ák 3	niu 1 khó 1	mun 1	ñ 1 tò 3	nó 1	tiéñ 1 tin 4
Parler.	kàn 4	nới 4	jư 1 đuà 1	kòñ 1	kàñ 1 kòñ 1	hài 1 du 1	t'ồ 2 t'ớ 1
Rire.	khúa 1	dảò 1	khá 1 đuà 1	kát 3	t'à 1	jòà 1	dzi 2
Pleurer.	hảò 1	đék 3	li 2	niém 3	gà 3	khò 1	ñà 3
Bâiller.	hảò 1	yéu 1	kó 1 RớT 1	kà 1 hớm 1	kà 1 hé 3	kớu 1 rơ 1	hò 1 tsà 2
Aveugle.	thà 1 bột 3	té lák 3	tu 1 čư 1	muói 1 méñ 3	tuñ 1 ku 1 mờ 1	đi 1 mòà 1	kới 1 du 1
Mourir.	thới 4	tié 1	plé 1 u 1	tới 4	té 1	tòà 1	đié 1
Blanc.	khảò 1	ñién 1	pòà 1	pè 1	kuà 4	tlảò 1	piu 1
Noir.	đớm 1	đớm	thé 1 luò 1	kià 1	kuàñ 1	dư 1	nà 1
Jaune.	lươn 1	nin 3	thé 1 ni 1	viàñ 1	kuở 1	dáñ 1 *ou* tláñ 1	đi 1
Vert.	luk 2	d'ùn 3	çin 1 và 1	mèñ 3	bió 1	čòà 1	niò 1
Rouge.	đén 4	néñ 7	plán 1 tài 1	luà 1	tờ 2	lhá 1	ni 1
Bleu.	kiéu 1	làò 1	xé 1 là 1	lun 1 mèñ 3	bió 1	đèó 1	khóñ 1

FRANÇAIS	THO BLANC (Hà-giang)	MÔN (Phố-bang)	LÁO BLANC (Đông-văn)	MÀN TÀ-PAN (Hà-giang)	PÀ-TEN (Bảo-lạc)	MÈO BLANC (Lao-chay)	LÒLÒ NOIR (Bảo-lạc)
1.	đèò 1	tià 1	tsi 1	à 1	i 1	hi 1	tờ 2
2.	soń 1	dé 1	dư 1	hi 1	và 1	hào 1	ni 1
3.	sảm 1	tớu 1	tò 1	puả 1	pó 1	phi 1	dòn 1
4.	si 1	pé 1	pu 3	pié 1	pi	lớu 1	vài 1
5.	hà 4	mờ 1	mlèn 1	plà 1	pià 1	kơ 1	nà 1
6.	sòk 3	nám 1	čờ 1	ku 3	ku 3	trớú 1	ku 3
7.	t'ét 3	mờ 1 tớu 1	di 3	đià 4	čà 1	dian 1	du 3
8.	pét 3	mờ 1 dư 1	çià 1	yàt 2	yi 2	ji 1	di 3
9.	kớu 4	mờ 1 dià 4	ku 3	đuả	kó 1	čòá 1	ku 2
10.	tsip 2	pớt 3	tsư 1	ts iép 1	ku 1	kớu 4	ts i 1
15.	tsip 2 hà 4	pớt 3 mờ 1	tsư 1 mu 1	ts iép 1 m 1	ku 1 pià 4	kớu 4 kơ 1	tờ 1 tsi 1 na 1
20.	soń 1 tsip 2	dé 1 pớt 3	ni 1 tsư 1	ñi 1 tsiép 1	ñà ku 1	nén 1 kớu 1	ni 1 di 1
27.	soń 1 tsip 2 t'ét 3	đè 1 pớt 3 tớu 1	ni 1 tsư 1 di 3	ñi 1 tsiép 1 čèt 3	ñà ku 1 čà 1	nèn 1 kớu 1 dian 1	ni 1 di 1 dư 3
30.	sảm 1 tsip 2	tớu 1 pớt 3	tò 1 di 1	fàn 1 tsiép 1	dàn 1 kuờ 1	phi 1 kớu 1	dòn 1 di 3
100.	pàk 3 nưń 1	đờn 1	tsi 1 tsin 1	à 1 pàk 1	i 1 pé 3	hi 1 pòà 1	tờ 1 dà 1
101.	pàk 3 nưń 1 yét 3	đớn 1 tià 1	tsi 1 tsin 1 tsi 1 ti 1 pià 4	yét 1 pàk 3 à 1 nòm 1	i 1 pé 3 liń 1 lờ 1	hi 1 pòà 1 hi 1 lu 1	tờ 1 dà 1 là 1 mà 4
110.	pàk 3 yét 3	đờn 1 tià 1 pớt 3	tsi 1 tsin 1 tsư 1	yét 1 pák 3 yét 3	i 1 pé 3 yé 3	hi 1 pòà 1 kớu 1	tờ dà 1 tờ 1 di 3
1.000.	yét 3 tsien 1	tớń 3	tsi 1 gè 1	yét 3 ts in 1	i 1 dé 1	hi 1 tsà 1	tờ 1 kuơn 1
1.001.	yét 3 tsién 1 liń yét 3	tớń 3 tià 1	tsi 1 gè 1 tsi 1 ti 1 pià 4	yét 3 tsin 1 à 1 nòm 1	i 1 dé 1 liń 1 lờ 1	hi 1 tsà 1 hi 1 lu 1	tờ kuón 1 là 1 mà 4
1.100.	yét 3 tsien 1 yét 3	tớń 3 tià 1 đờn 1	tsi 1 gè 1 tsi 1 tsi 1 tsin 1	yét 3 tsin 1 yét 3	i 1 dé 1 yé 3	hi 1 tsà 1 pòà 1	tờ 1 kuón 1 tò 1 dà 1
10.000.	vơn 4 nưń 1	tià 1 vớn 1	gé 1 vờn 1	yét 3 màn 1	i 1 vớn 1	hi 1 nờn 1	tờ 1 uàn 1

Syntaxe

Nous ne croyons pas devoir insister sur le rôle prépondérant de la syntaxe dans des langues qui n'ont pas de morphologie, puisque leurs mots sont invariables, et où aucun signe n'indique qu'un mot est sujet, attribut ou complément, sauf sa place dans la phrase. A la vérité on rencontre parfois des traces apparentes de flexion : telle est l'opposition en *lòlò* de *nà* [1] « toi, il », sujet, et de *né* [1] « de toi, de lui », régime. De même la différence en *làò* de *juà* [1] et *jur* [1] « ciel » semble appartenir à la phonétique syntactique en tant que la seconde forme n'existe pas isolément : ainsi, *jur* [1] *fè* [1] « le ciel souffle = vent », *jur* [1] *dòn* [1] « le ciel gronde = tonnerre ». Mais ces cas sont trop rares pour qu'on en puisse tenir compte.

Groupe I

Nous avons dit que le *thái*, le *món*, le *làò* avaient la même construction que l'annamite. En voici des exemples :

Complément du substantif. Ex. « L'habit de mon père » devient « l'habit père moi » :

annamite (1)	cái áo bố tôi.
thó	ản [1] đư [1] pó [3] khói [4].
món	kả [1] bòp [3] pé [3] khảu [4].
làò	kư [1] tư [1] à [1] bả [1] i [1].

Qualificatif. Ex. « Jolie femme » devient « femme jolie » :

annamite	vợ đẹp.
thó	miế [1] dới [4].
món	đièo [1] tué [1].
làò	miế [1] bié [1].

Sujet et complément du verbe. Ex. « L'homme mange le riz » devient « l'homme manger riz » :

annamite	người ăn cơm.
thó	kán [1] kin [1] khớu [4].
món	kả [1] dảò [1] kườn [1] mi [7].
làò	kả [1] tsư [1] món [1] kả [1] mó [1].

(1) Pour l'annamite, nous conservons l'orthographe usuelle, c'est-à-dire le *quốc-ngữ*.

Sujet, verbe, compléments direct et indirect. Ex. « Donne-moi du poisson »:

annamite	mày lấy cá cho tao.
thó	màò ¹ au ⁴ pià ⁴ hàò ¹ khóu ⁴.
món	mi ¹ muói ¹ pèò ¹ t'i khàu ⁴.
làò	ṅta ¹ lu lư ¹ mi ¹ i ¹.

Si, pour abréger, nous plaçons les éléments de la phrase dans l'ordre suivant: 1 article ou déterminatif, 2 sujet, 3 qualificatif, 4 régime du sujet, 5 verbe, 6 régime direct, 7 préposition, 8 régime indirect, la formule, pour ce groupe de langues, sera 1 2 3 4 5 6 7 8: c'est l'ordre absolument direct. Lorsqu'il n'y a pas de préposition, le régime indirect se place avant le régime direct, mais cette tournure est rare et doit être évitée: la formule est alors 1 2 3 4 5 8 6.

Groupe II

Le deuxième groupe ne diffère du premier qu'en ce qui concerne la place du sujet et de son qualificatif. Le verbe, le complément direct, le complément indirect et la préposition se placent de même. Naturellement, si un substantif est régime du verbe, ses compléments se placeront également avant lui, ce qui rend la phrase assez différente de la phrase annamite, si le sujet ou le régime a plusieurs compléments.

Ex.: « La maison du li-trưởng est sur une haute colline » se dit « Li-trưởng maison être haute colline sur »:

chinois: 里長居在高嶺上.
màn tà-pàn: Li ¹ t'ảṅ ⁴ nóm ¹ pièò ⁷, yiém ¹ kèò ¹ kim ¹ hảṅ ⁴.

La même règle est suivie par les Pà-teṅ et les Mèò; ainsi ils diront pour « l'habit de mon frère aîné »: « moi frère aîné habit ». C'est donc bien la tournure chinoise et, si nous appliquons notre formule, nous devrons l'exprimer par 4 3 1 2 5 6 7 8.

Mais il se fait, semble-t-il, une évolution dans ces langues; ainsi nous avons remarqué que, dans le *màn*, certains idiomes plaçaient le qualificatif après le nom; ex: *ṅóṅ* ¹ *viàṅ* ¹ « bœuf jaune », au lieu de *viàṅ* ¹ *ṅóṅ* ¹ « jaune bœuf ». Cette règle est surtout suivie par les Màn qui prononcent le mot « homme » *mun*. D'autre part, certains adjectifs doivent, dans cette langue, être toujours placés devant le nom, quel que soit l'idiome; d'autres, au contraire, sont toujours placés après: ainsi tous les Màn diront *tum* ¹ *dᶻót* ¹ « gros turban », tandis qu'ils diront *dᶻot* ¹ *tòn* ¹ (ou *tiên* ¹) « petit turban ».

Enfin dans les langues *mèò* et *pà-teṅ*, non seulement on place quelquefois le qualificatif après son sujet, mais on y place aussi le régime: on dira de préférence « buffle-corne » pour « corne de buffle », mais aussi « corne-buffle ».

Cette anomalie nous ayant paru singulière, nous nous sommes informés auprès des notables, qui ont affirmé qu'il était correct de dire *niur* ¹ *ku* ³ (buffle-corne) et non *ku* ³ *niur* ¹ (corne-buffle). Comme nous pouvions supposer que, les notables parlant tous le *kouan-houa*, la tournure chinoise avait pu primer la forme contraire, nous leur avons demandé si la majorité de la population employait la première de ces formes ; ils ont affirmé que oui, et que la deuxième forme était d'introduction récente. On ne peut voir dans cette évolution l'influence du thó, de l'annamite, etc., car les Mèò et les Pà-teñ ne connaissent que le *kouan-houa* comme langue d'échange.

Les formules correctes pour ce groupe sont donc 4 3 1 2 5 6 7 8, ou 4 1 2 3 5 6 7 8.

Groupe III

La construction de la phrase *lòlò* diffère totalement des constructions précédentes. Le verbe est en effet rejeté en fin de phrase, comme on va le voir dans les phrases qui suivent :

Qui vient ici ?
Ðó ¹ mué ¹ lhà ⁴ ?
Homme ici venir ?

Quel est son nom ?
Né ¹ miur ³ yòm ² miur ⁷ ?
De-lui nom quel nom ?

Pourquoi vient-il ?
Nà ¹ lhà ⁴ d'u ³ mu ⁴ ?
Lui venir quoi faire ?

Donne-moi le turban de ton père.
Nà ¹ iá ¹ né ¹ phà ¹ mà ¹ tò ¹ pò ¹ ma ¹ vi ³ lhà ⁴.
Toi aller de-toi père turban prendre toi venir (1).

L'homme riche a une belle femme.
Ðó ¹ dà ³ mi ¹ lò ¹ ghà ¹.
Homme riche femme belle avoir.

---

(1) *Mà* ¹ est une particule euphonique qui ne paraît pas avoir de sens et qui a déjà été signalée par le P. VIAL. — L'expression de *vi* ³ « frère aîné » est employée pour « toi », par manière de politesse.

Je vends ma maison à ton frère.
Tsé[1] pui[3] gòn[1] né[1] vi[3] pé[1].
Moi maison vendre de-toi frère à.

Je veux vendre ma maison.
Tsé[1] pui[3] gòn[1] dòn[3].
Moi maison vendre veux.

Nous devons donc appliquer à la langue *lòlò* la formule suivante : 4 1 2 3 6 5 8 7, ce qui signifie que les éléments de la phrase sont placés dans l'ordre suivant : régime du sujet, article ou numéral, sujet, qualificatif du sujet, complément direct, verbe, complément indirect, préposition. Il nous paraît utile d'ajouter à ces brèves remarques un spécimen de texte; et nous avons choisi, pour faciliter les comparaisons, le morceau déjà adopté comme étalon par M. G.-A. Grierson dans son *Linguistic Survey of India* : mais, à la différence de ceux qui nous ont fourni le vocabulaire, nos informateurs étaient cette fois des Lòlò « blancs » et non plus « noirs ».

Parabole de l'enfant prodigue en lòlò

(Dialecte des Lòlò blancs)

Ðàñ[1] tò[1] pà[2] lòñ[1] ni[1] ðu[3] né[1]. Ñuñ[1] pà[2] kuñ[1]
Homme un père fils deux individus avoir. Fils-cadet père avec

khé[3] : Pà[1] puón[4] tiu[1] miàñ[1] bi[4] à[1] pé[1]. Pà[2] puón[4] tiu[1]
parler : « père, maison héritage partager à. » Père maison

miàn[1] bi[4] lòñ[1] ni[1] ðu[3] pé[1]. Pà[2] mé[1] d'u[2] bi[4]
héritage partager fils deux individus à. Père maintenant partager

mià[1] ðia[3] mà[1] t'i[3] tié[3], pà[2] ñuñ[1] miàñ[1] là[2] i[3]
journées pas beaucoup, du-père fils-cadet héritage prendre toute

i[1] dó[1] ðà[1]; ñuñ[1] khi[1] nó[1] tàñ[1] dzòi[1]. Là[1] khi[1] piu[3]
sa part ; fils-cadet lieu loin se promener. Cet endroit, argent

mé[1] quèn[4] mà[2] ñà[3] pi[1] t'i[3] lò[1] quèn[4]. Mi[1] mà[1] nà[1] piu[3]
tout dépenser sottement jouer tout dépenser. En ce pays argent

mà[1] quèn[4] t'u[4] i[1] tsóñ[1] vu[3] mé[1]. Là kuñ[1] ðàñ[1]
dépensé vide vide, ventre affamé. Alors vers homme

ðà[1] puón[4] i[1]. Ðàñ[1] ðà[1] yà[1] yò[1] puón[4] i[1],
riche maison aller Homme riche envoyer appeler domestiques maison aller,

yả[1] yò[1] vả[1] zả[2] pé[1], vả[1] zả[2] với[1] iả[1] zả[1] fớn[3];
employé cochon nourrir pour, cochon manger restes lui manger vouloir ;
dả[1] ia[1] khi[3] mả[2] zả[2]. Đả[1] đả[1] ni[1] fớn[3]. Iả[1]
on à-lui ne pas donner manger. Lui lui (en lui-même) penser vouloir. Il
kở[1] iả[1] khé[3]: Né[1] pả[2] puớn[4] đản[1], pả[2]
dit, il dit : « de-moi père maison-hommes (domestiques), (de) père
puớn[3] ản[1] pu[1] zả[2], ňả[1] tiếu[1] ni[1] vu[1] mé[1] khé[1];
maison riz-cuit avoir manger, moi rester ici ventre affamé mourir ;
ňả[1] điu[3], lhả[1] pả[2] gé[1] li[1], ňả[1] gò[3] pả[2] khé[3]: Pả[2],
moi me lever, revenir père vers aller, moi à père parler : « Père,
ňả[1] mò[1] fè[1] ňu[1] pả[2] ti[3], ňả[1] mả[2] kản[3] pả[2] lờn[4]
moi ciel pécher faire père devant, moi pas oser père fils
mu[1], ňả[1] kuň[3] ňả[1] pả[2] dé[4] à[1] mu[1]. Iả[1] ciu[3] lả, pả[2]
pouvoir, moi avec de-moi père comme domestique. » Lui lever, père
dả[1] li[1].
vers aller.

I[1] pả[2] yản[1] iả[1] mòň[1], i[1] pả[2] i[1] ghả[1] khả[1],
De-lui père loin lui voir, de-lui père de-lui avoir pitié,
i[1] pả[2] i[1] kỏň[1] piòň[4]. I[1] lòň[1] kuň[3] khé[3]: Pả[2], ňả[1]
de-lui père aller cou bouche. De-lui fils avec dire : « Père, moi
mò[1] fè[1] ňu[1] pả[2] ti[4], ňả[1] mả[2] kản[3] pả[2] lòň[1] mu[1],
ciel pécher faire père devant, moi pas oser (de) père fils pouvoir
ňả[1] kuň[3] né[1] pả[2] dé[4] a[1] mu[1]. I[1] pả[2] yả[1] miản[1]
moi avec de-moi père comme domestique. » De-lui père appeler héritage
mé[1]: Khé[1] mả[1] i[1] piản[1] lu[1] à[1] lhả[1], iả[1] ti[1] t'à[1],
domestiques : « Vite, aller habit joli prendre venir, lui donner habiller,
là[1] né[1] iả[1] là[1] vui[4]; gé[1] tờ[1] zờm[1] iả[1] ti[1] zi[1]; niu[1]
anneau lui mettre ; souliers une paire lui donner chausser ; bœuf
tsè[1] tờ[1] fui[1] lhả[1], niu[1] tsé[1] đé[3], yé[1] mu[1] nó[1];
jaune un amener venir, bœuf jaune tuer, festin faire ;
né[1] lòň[1] khé[1], đu[1] lhả[1]. Iả[1] pả[2] i[1] lòň[1] khé[1] đu[1] pò[1]
de-moi fils mourir, vivre revenir. » Lui père de-lui fils mourir, vivre
lhả[1], yé[1] mu[1], iả[1] dòň[1].
revenir, festin faire, eux manger.

I [1] vi [4] nà [1] t'u [3] ni [1], ià [1] kuǹ [1] lhà [1] puờn [4] di [1]
De-lui frère-aîné rizière dans être, lui vers venir maison près

ni, [1] i [1] vi [4] puờn [1] di [1] ni [1], zờn [1] ti [1] ià [1] kà [1], vin [1] t'in [1]
être, de-lui frère-aîné maison près être, tambour battre lui entendre, guitare

tản [1] ià [1] kà [1]. Ià [1] miảǹ [1] t'à [1], ià [1] mài [1] à [1] màǹ [1]
pincer lui entendre. Lui domestique interroger, lui demander quel

kà [1] ni [1]. I [1] miảǹ [1] gò [3] ià [1] khé [3]: Ni [1] ñuǹ [1] kuǹ [1]
là être. De-lui domestique vers lui parler: « De-vous frère-cadet vers

lhà [1], ni [1] pà [2] niu [1] tờ [1] đé [3], muế [1] ni [1] ñuǹ [1]
venir, de-vous père bœuf un tuer, parce que votre frère-cadet

pờn [1] lhà [1]. I [1] vi [4] đớn [3] vuǹ [1] lhà [1], puờn [1]
vivre venir. » Son aîné colère venir, maison

mà [2] li. I [1] pà [2] yé [1] i [1] ià [1] mới [1]: T'i [3] puờn [1]
pas entrer. Son père sortir aller à lui demander: « Pourquoi maison

mà [2] lhà [1]? I [1] lỏn [1] vi [4] gò [3] i [1] pà [2] khé [3]: Né [1]
pas venir ? » Son fils aîné vers son père dire: « Mon

ñuǹ [1] pu [3] puớn [4] lhà [1], nà [1] pu [1] niu [1] gà [1] đé [3];
cadet (re-) maison venir, vous bœuf prendre tuer;

né [1] ñuǹ [1] piu [3] gà [1] i [1] mé [1] quen [3] kớn lhà [1];
mon cadet argent prendre lui dépenser re- venir;

ňà [1] mò [1] mià [1] ku [3] t'u [1] pà [1] điu [1], nà [1] t'i [1] tờ [1]
moi attendre quelques années nourrir père servir, vous chèvre une

nò [1] fi [1] lhà [1] ňờn [1] táǹ [1] kà [1] mà [2] thi [1] zà [1]. I [1] pà [2]
amener venir amis camarades ne pas donner manger. » Son père

gò [3] i [1] lỏǹ [1] khé [3]: Lỏǹ [1] né [1] né [1] pà [2] dà [1] ni [1], né [1] miảǹ [1]
à son fils dit: « Fils toujours père avec être, de-moi maison

té [1] t'ản [1] ni [1] khi [1] nà [3] pờn [1]; muế [1] t'ò [1] t'ò [1] ni [3] vờn [1],
tout à toi appartenir ; mais maintenant joyeux

muế [1] né [1] ñuǹ [1] khé [1] đù [1] pó [1] pờn [1] lhà [1], né [1]
parce que ton cadet mourir, revivre venir, ton

ñuǹ [1] pi [1] bé [1] ku [1] kờn [1] lhà [1].
cadet perdre aller trouver revenir. »

Remarques.

L'analyse des langues primitives que nous venons d'étudier sommairement donne lieu à des remarques intéressantes : qu'on nous permette d'en signaler quelques-unes.

Les Thó, qui connaissent l'annamite, ont introduit le verbe annamite *là* « être » dans leur langue, où ce verbe n'existait pas. En *mèò* le verbe « avoir » existe, et s'articule *mòà*, mais on le supprime le plus souvent. Ainsi « cet homme a une belle maison » se dira : *Tó*^{1} *ti*^{1} *néṅ*^{1} *nuṅ*^{1} *ruṅ*^{1} *čï*^{1}, « Cet homme lui belle maison ». — « L'homme riche a une belle femme » se dit : *Ruṅ*^{1} *ti*^{1} *neṅ*^{1} *pàò*^{1} *na*^{1} *rùṅ*^{1}, « Riche homme, femme belle ».

En analysant les langues des groupes ethniques du Tonkin on ne peut pas ne pas y trouver des traces d'influence chinoise. Il faut parfois une certaine pratique pour reconnaître ces mots, puisés dans les différents dialectes chinois, et dénaturés encore par la prononciation particulière du groupe. On peut poser en principe que les vocables chinois passés dans les idiomes thái et mán, comme dans l'annamite vulgaire, proviennent des dialectes chinois du Sud. Chez les Lòlò, Mèò, Pà-teṅ, les mots venus du chinois sont prononcés comme dans le *kouan-houa* actuel ; cela est d'autant plus logique que, comme le *kouan-houa*, les langues de ces groupes ethniques n'ont pas d'explosives. Les mots ainsi introduits dans le vocabulaire représentent en général les idées abstraites, les divisions administratives, les outils perfectionnés, etc..

En résumé, les idiomes dont nous nous occupons se rattachent à un certain nombre de langues mères, différant soit par le vocabulaire, soit par la syntaxe, soit par les deux. Ils ont été influencés par le chinois, langue du peuple civilisateur, mais sans que cet apport ait dénaturé la langue primitive.

Note additionnelle (1).

La langue des Lòlò noirs est jusqu'ici le premier et unique représentant de la famille tibéto-birmane qu'on ait signalé dans l'Indochine française. En attendant que des matériaux plus abondants nous permettent de donner une esquisse complète du parler des Lòlò, il ne sera pas sans intérêt d'établir quelques rapprochements entre les mots du court vocabulaire ci-dessus et ceux qui leur sont apparentés dans les autres groupes de la même famille, surtout le birman.

---

(1) Nous croyons devoir joindre à l'article de M. Bonifacy la note suivante qu'il a directement inspirée. — Les mots birmans cités ci-dessous sont translittérés ; nous ajoutons la prononciation entre parenthèses ; dans ce dernier cas le *d* représente le *th* anglais. Nous citons le Tchin et le Katchin d'après le *Linguistic Survey* et le *Gazetteer of Upper Burma* dont les vocabulaires sont malheureusement peu abondants. [N. de la R.]

Ciel. — *mò* [1] ; birman : *mogh* (*mô*) ; les dialectes katchin (Singpho) répondent avec *môk*, *mûk* et *mò*. Le *gh* de l'orthographe birmane repose donc sur une fausse étymologie établie par les lexicographes sur le pâli *megho*.

Lune. — *lé* [1] *phà* [2] ; tib. *zla-ba* ; birm. *la*. Ni le birman ni les dialectes tchin et katchin n'ont conservé dans ce cas le suffixe caractéristique (*ba*, *va*, *pa*, *pha*, *ma*) du substantif.

Soleil. — *mò* [1] *pui* [4]. Les noms des phénomènes et des corps célestes sont tous composés en lòlò avec le mot *mò*, le ciel. A *mò pui* [4] seuls les dialectes katchin répondent par *pui*. Le mot tibétain est *ñi-ma*, birman *ne*, à rapprocher du lòlò *mò-ni*, « jour ».

Eau. — *yé* [4] ; birm. *re* (= *ye*).

Terre. — *lhé* [1] ; dialectes tchin : *lèi* ; birm. *lay* (*le*), terre labourée.

Feu. — *mi* [1] ; tib. *me* ; birm. *mî*.

Blanc. — *piu* [1] ; birm. *phrû* (*phyû*) ; *piu* [1] signifie en lòlò aussi « argent », c'est-à-dire le métal blanc.

Noir. — *nà* [1] ; birm. *nak* (*net*) ; tib. *nag*.

Rouge. — *ni* [4] ; birm. *nî*.

Vert. — *niò* [1] ; birm. *ṅyo*, sombre ; tib. *sño*, bleu.

Chien. — *khui* [4] ; birm. *khve* ; tib. *khyi*.

Poisson. — *ṅà* [2] ; birm. *ṅâ* ; tib. *ña*.

Oiseau. — *ṅà* [1] ; birm. *ṅhak* (*hṅet*).

Porc. — *và* [1] ; birm. *vak* (*vet*) ; tib. *phag*.

Singe. — *miéu* [1] ; birm. *myok* (*myauk*) ; tib. *spreu*.

Cheval. — *mòṅ* [1] ; birm. *mraṅ* (*myin*).

Chat. — *niéu* [1] ; katchin : *nyao*.

Serpent. — *vi* [4] ; birm. *mrve* (*moue*).

Buffle — *ñu* [1] ; birm. *nvâ*.

Sel. — *đà* [1] ; birm. *châ* (*č'â*).

Fruit. — *si* [1] ; birm. *sî đî*).

Graisse. — *và* [1] *t*ʰ*i* [4] (mot à mot « graisse de porc ») ; birm. *chî* (*č'î*).

Homme. — *đó* [4] ; birm. *sû* (*đo*).

Père. — *phà* [2] ; birm. *abha* (*apha*) ; tib. *pha*.

Mère. — *mà* [1] ; birm. *ame* ; tib. *ama*.

Grand père. — *pó* [4] ; birm. *bhô* (*bô*) ; tib. *po*.

Grand'mère. — *pé* [4] ; birm. *bhi-ma* (*bima*) ; tib. *p'yi-mo*.

Sang. — *khá* [1] ; tib. *khrag*.

Main. — *lá* [1] ; tib. *lag* ; birm. *lak* (*let*).

Barbe. — *mué* [1] (= visage) *mó* [1] ; birm. *mut* (*mot*).

Cou. — *kò* [1] ; birm. *kup* [*-jak*] (*gok-zet*).

Porte. — *tuṅ* [1] *kà* [2] ; birm. *taṃ-khâ* (*tagá*).

Venir. — *lhà* [4] ; birm. *la*.

Mourir. — *đié* [1] ; birm. *se* (*đe*) ; tib. *çi*.

Pleurer. — *ṅá* [3] ; birm. *ṅo*.

Rire. — *dᶻi* [2] ; birm. *yay* (*ye*).

Ecrire. — *dᶻi* [1] ; birm. *yay* (*ye*).

Dormir. — *bó* [3] ; birm. *pyô*.

Manger. — *tˢi* [4] ; birm. *ca* (*ça*) ; tib. *za*.

Un. — *tò* [2] ; birm. *ta*.

Deux. — *ni* [1] ; birm. *nhac 'hnit*) ; tib. *ñi*.

Trois. — *đòṅ* [1] ; birm. *suṃ* (*đon*) ; tib. *gsum* ; dial. katchin : *sum* ; dial. tchin : *đum*.

Quatre. — *vài* [1] ; birm. *le* ; tchin : *pyi* et *p'li* ; katchin : *li* et *mi*.

Cinq. — *ṅà* [1] ; birm. *ṅá* ; tib. *ṅa*.

Six. — *ku* [3] ; birm. *khrok* (*khyauk*) ; katchin : *čŏ* et *kru* ; tib. *drug*.

Sept. — *đu* [3] ; katchin : *so*.

Huit. — *đi* [3] ; tchin : *ṣit* ; birm. *rhac* (*ṣit*).

Neuf. — *ku* [2] ; birm. *kŏ* ; tib. *gu*.

Dix. — *tˢi* ; birm. *chay* (*ç'e*) ; tib. *cu*.

Cent. — *tò* [1] *đà* [1] ; katchin : *ta ṣao* ; birm. *ta râ* (*yâ*).

On pourrait facilement allonger cette liste ; mais il est préférable, pour pouvoir établir des lois générales, de travailler sur un matériel plus complet. Cependant, dès maintenant, il est permis d'affirmer que :

1° En lòlò toutes les consonnes finales, à l'exception des nasales, sont tombées.

2° Pour le traitement de la sifflante sourde, la famille tibéto-birmane se divise en deux groupes bien distincts : en lòlò, en tibétain et en katchin elle n'a subi aucun changement ; en birman et en tchin, elle est devenue une spirante dentale sourde ou sonore (*th* anglais dans *thief* et *the*).

Nous nous bornerons pour le moment à ces indications sommaires. Toutefois il est une question qu'on ne peut s'empêcher de se poser aussitôt : comment un dialecte appartenant à la famille birmano-tibétaine a-t-il pu s'égarer aussi loin dans l'Est ? En réalité l'intervalle qui le sépare des derniers représentants constatés de la même famille à l'Ouest est comblé par les dialectes des tribus *Kha* qui occupent la région intermédiaire. C'est du moins ce que donne à supposer un simple coup d'œil jeté sur les rares vocabulaires que nous possédons. Outre ceux que contient le *Voyage d'exploration en Indo-Chine* de F. Garnier (Khas Kouys de Siem-lap [G]) et les *Notes sur quelques populations du Nord*

de l'Indo-Chine (1) de M. Lefèvre-Pontalis (Khas Kouys de Xieng-Hung [L]), nous avons pu consulter un vocabulaire manuscrit, relevé par M. Finot à Houé-thom, village *kha* situé au confluent du Nam ngoua et du Nam-moi, sur le trajet de Dien-bien-phu à Luang-prabang, le 28 février 1900 (2). Nous relevons au passage les exemples suivants :

Père. — *apa* ; birm. *abha* (*apha*) ; tib. *pha*.
Mère. — *ama* ; birm. *ame* ; tib. *ama*.
Oreille. — *na-kò* ; birm. *nâ* ; tib. *rna*.
Nez. — *na-tu* ; birm. *hnâ* ; tib. *sna*.
Dent. — *so* ; birm. *svâ* (*đwâ*) ; tib. *so*.
Main. — *là* ; birm. *lak* (*let*) ; tib. *lag*.
Ongle. — *sing* ; birm. *sañ* (*đe*) ; tib. *sen*.
Œil. — *mi-ni* ; birm. *myak* (*myet*) ; tib. *mig*.
Cheveu. — *tsam-kün* ; birm. *chaṃ* (*ç'an*).
Chair. — *angsà* ; birm. *asâ* (*ađâ*) ; tib. *ça*.
Sang. — *sî* ; birm. *sve* (*đwe*).
Droite (G). — *ladso* (*là* = main) ; birm. *lak-kyâ* (*let-djâ*) ; tib. (*lag-*) *gyas*.
Gauche. — *lafai* ; birm. *lak-ve* (*let-we*).
Malade. — *na* ; birm. *nâ* ; tib. *nad*.
Poisson (L). — *ṅa* ; birm. *ṅâ* ; tib. *ña*.
Oiseau (L). — *ṅa* ; birm. *ṅhak* (*ṅhet*).
Œuf. — *hu* ; birm. *u*.
Porc. — *ba* ; birm. *vak* (*vet*) ; tib. *phag*.
Singe. — *amo* ; birm. *myok* (*myauk*) ; tib. *spreu*.
Chèvre. — *čit* ; birm. *chit* (*ç'et*).
Sel. — *tsa* ; birm. *cha* (*ç'a*) ; tib. *ts'va*.
Feu. — *bi* ; birm. *mi* ; tib. *me*.
Etoile. — *pe-kũ* ; birm. *kre* (*kye*) ; comparez :
Pied. — *an-kũ* ; birm. *khre* (*khye*).

La numération, comme le remarque M. Finot, est thái à partir de quatre ; les trois premiers nombres, *ti*, *ñi*, *sum* portent clairement la marque tibéto-birmane.

---

(1) *Journal Asiatique*, 1892, pp. 237-69.

(2) Les mots qui ne portent pas d'autre indication proviennent tous de ce vocabulaire.

de l'Indo-Chine (1) de M. Lefèvre-Pontalis (Khas Kouys de Xieng-Hung [L]), nous avons pu consulter un vocabulaire manuscrit, relevé par M. Finot à Houé-thom, village *kha* situé au confluent du Nam ngoua et du Nam-moi, sur le trajet de Dien-bien-phu à Luang-prabang, le 28 février 1900 (2). Nous relevons au passage les exemples suivants :

Père. — *apa* ; birm. *abha* (*apha*) ; tib. *pha*.
Mère. — *ama* ; birm. *ame* ; tib. *ama*.
Oreille. — *na-kò* ; birm. *nâ* ; tib. *rna*.
Nez. — *na-tu* ; birm. *hnâ* ; tib. *sna*.
Dent. — *so* ; birm. *svâ* (*đwâ*) ; tib. *so*.
Main. — *là* ; birm. *lak* (*let*) ; tib. *lag*.
Ongle. — *sing* ; birm. *sañ* (*đe*) ; tib. *sen*.
Œil. — *mi-ni* ; birm. *myak* (*myet*) ; tib. *mig*.
Cheveu. — *tsam-kūn* ; birm. *chaṃ* (*ç'an*).
Chair. — *angsà* ; birm. *asâ* (*ađâ*) ; tib. *ça*.
Sang. — *sî* ; birm. *sve* (*đwe*).
Droite (G). — *ladso* (*là* = main) ; birm. *lak-kyâ* (*let-djâ*) ; tib. (*lag-*) *gyas*.
Gauche. — *lafai* ; birm. *lak-ve* (*let-we*).
Malade. — *na* ; birm. *nâ* ; tib. *nad*.
Poisson (L). — *ṅa* ; birm. *ṅâ* ; tib. *ña*.
Oiseau (L). — *ṅa* ; birm. *ṅhak* (*ṅhet*).
Œuf. — *hu* ; birm. *u*.
Porc. — *ba* ; birm. *vak* (*vet*) ; tib. *phag*.
Singe. — *amo* ; birm. *myok* (*myauk*) ; tib. *spreu*.
Chèvre. — *čit* ; birm. *chit* (*ç'et*).
Sel. — *tsa* ; birm. *cha* (*ç'a*) ; tib. *ts'va*.
Feu. — *bi* ; birm. *mi* ; tib. *me*.
Etoile. — *pe-kū* ; birm. *kre* (*kye*) ; comparez :
Pied. — *an-kū* ; birm. *khre* (*khye*).

La numération, comme le remarque M. Finot, est thái à partir de quatre ; les trois premiers nombres, *ti*, *ñi*, *sum* portent clairement la marque tibéto-birmane.

---

(1) *Journal Asiatique*, 1892, pp. 237-69.
(2) Les mots qui ne portent pas d'autre indication proviennent tous de ce vocabulaire.

On pourrait faire le même travail sur d'autres vocabulaires donnés par F. Garnier ou le prince H. d'Orléans (1) et la plupart de ceux de M. Lefèvre-Pontalis. Si l'hypothèse qui ressort tout naturellement de cet examen superficiel venait à se vérifier, la carte linguistique de l'Indochine s'en trouverait singulièrement simplifiée. Parallèlement au groupe des langues thâi, qui vont de l'Assam au Kouang-si, le pénétrant par places et le débordant des deux côtés, courrait le rameau méridional ou indochinois des langues tibétaines, depuis les frontières du Bengale jusqu'au Kouei-tchéou. La solution de cette question nous sera fournie par une investigation plus approfondie des idiomes parlés dans les hautes vallées du Mékhong et de la Rivière Noire. Ajoutons que le problème se présente, au point de vue scientifique, dans les conditions les plus favorables: nous possédons en effet dans le tibétain une langue type, connue par des monuments écrits depuis le VIIIe siècle de notre ère, et qui donnerait, le cas échéant, une base solide aux théories linguistiques que nous aurions à édifier. — [Ed. Huber]

(1) *Du Tonkin aux Indes*, Paris, 1898, p. 353 et sqq.

NOTE SUR LES MUONG

DE LA PROVINCE DE SON-TAY

PAR M. A. CHÉON

Administrateur des Services civils de l'Indochine en retraite,
Correspondant de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

I. — RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (1).

D'après les souvenirs des Mường de Vàn-mộng 雲夢, ou plutôt selon une tradition qu'ils tiennent de leurs grands-pères, ils seraient, ainsi que les autres

(1) Cette étude étant surtout d'ordre linguistique et comportant des comparaisons de vocabulaire, nous n'avons pas cru devoir adopter pour la transcription des dialectes mường ni même pour la transcription de l'annamite le système usuellement appelé *quốc-ngữ*. Ce système comporte en effet des irrégularités qui, dans un travail de cette nature, risqueraient de rendre les comparaisons de termes difficiles et de fausser les résultats. Le système que nous avons adopté est fondé sur celui qui a été préparé par le Congrès de Hanoi de 1902 (cf. *Premier Congrès international des Etudes d'Extrême-Orient*, pp. 126-127), c'est-à-dire que prenant pour base les principes mêmes de la transcription usuelle, il se borne à en éliminer les irrégularités et les bizarreries et à la rendre logique avec elle-même. Les bizarreries du *quốc-ngữ* consistent surtout dans l'emploi de *x* pour la sifflante palatale, de *đ* pour la dentale sonore et de *d* pour une articulation extrêmement variable qui, suivant les pays de l'Indochine, oscille de *y* à *j* et à *z*. Nous remplacerons uniformément *x* par *ç*, *đ* par *d*, et *d* par *z*. Les irrégularités du *quốc-ngữ* consistent dans la représentation de valeurs différentes par une même lettre ou dans l'emploi de lettres différentes pour une même valeur. Elles sont au nombre de trois : 1° La gutturale sourde non aspirée est représentée tantôt par *c* (devant *a*, *o*, *ơ*, *u*, *ư*), tantôt par *k* (devant *e* et *i*), tantôt par *q* (devant *u* lorsque *u* est semi-voyelle). Nous la représenterons uniformément par *k*, et nous remplacerons *qu* par *kw*. — 2° La gutturale sonore non aspirée est représentée tantôt par *g* (devant *a*, *o*, *ơ*, *u*, *ư*), et tantôt par *gh* (devant *e* et *i*). Nous la représenterons uniformément par *g*, et d'autre part nous donnerons uniformément à *g* la valeur de la gutturale sonore : par suite nous remplacerons *gi*, palatale sonore, malgré l'intérêt étymologique que présente cette graphie, par *j*. — 3° *H* tantôt a la valeur d'une aspiration tantôt ne l'a pas : nous lui donnerons uniformément cette valeur. Nous écrirons donc *g* au lieu de *gh* pour la gutturale sourde non aspirée, *č* (ou *c*) au lieu de *ch* pour la palatale sourde, *ñ* au lieu de *nh* pour la nasale palatale. Les voyelles n'appellent aucune remarque spéciale, sauf en ce qui concerne l'emploi de *i* et de *y* dans les diphtongues dont ils forment le second terme : *y* représentant normalement la semi-voyelle, ou un *i* affaibli, nous écrivons par exemple *ay* là où le *quốc-ngữ* écrit *ai*, et *ai* là où il écrit *ay*. Il est bien entendu que nous écrivons toujours *ki*, *li*, *mi* ; les graphies *ky*, *ly*, *my* sont des fantaisies indéfendables et du reste d'origine récente.

Mường de la province de Sơn-tây, originaires de Thạč-bi (1), dans la province de Hoà-bình. Ces Mường paraissent avoir émigré en même temps, ou du moins à des intervalles assez rapprochés, les premiers arrivés ayant sans doute appelé leurs parents ou leurs voisins des autres villages.

Sans avoir de rapports fréquents ou suivis entre eux, ces divers groupes se connaissent et ne demeurent pas complètement étrangers les uns aux autres. Mais ils n'ont pas conservé les liens étroits qui les unissaient dans leur vallée d'origine et n'ont pas retenu leur organisation féodale primitive.

Ils sont répartis en dix communes, dont trois appartiennent au huyện de Bất-bạt 不拔, entre le Ba-vì et la Rivière-Noire, et les sept autres au huyện de Tùng-thiện 從善, qui enserre le Ba-vì au Nord, à l'Est et au Sud. Ces deux huyện appartiennent au phủ de Quảng-oai 廣威.

Ces dix unités administratives, constituées par de nombreux hameaux — quatre-vingts environ — forment comme une ceinture plus ou moins continue et plus ou moins large qui circonscrit la base du massif du Ba-vì. Elles appartiennent à cinq cantons différents, ceux dont les noms sont soulignés dans le tableau suivant :

Huyện de Bất-bạt. 5 cantons.	1. *Thủ-pháp.* 2. *Kầm-dáy.* 3. Khê-thượng. 4. Phú-hữu. 5. Phú-nghĩa.
Huyện de Tùng-thiện. 8 cantons.	1. Tường-phiên. 2. Thụy-phiên. 3. Thaũ-vị. 4. Ñân-lí. 5. Kam-já. 6. *Bối-sơn.* 7. *Mĩ-khê.* 8. *La-ján.*

En tonkinois, *j* (*gi*) et *r* se confondent avec *z* (*d*), *tr* se confond avec *č* (*ch*) : dans la transcription, nous maintenons néanmoins la distinction de ces lettres, qui subsiste en cochinchinois et dans d'autres dialectes, et qui représente une forme plus ancienne de la langue.

Pour les noms géographiques, nous avons maintenu, afin de ne pas dérouter le lecteur, l'orthographe traditionnelle des noms les plus connus, c'est-à-dire des noms de provinces, de huyện et de phủ : mais nous avons modifié celle des noms de cantons, de communes et de hameaux. Toutes les fois du reste que nous l'avons jugé utile, nous avons donné à côté de notre transcription, et entre parenthèses, la transcription traditionnelle.

(1) Thạč-bi 石碑 ; cette région forme un « Mường » ou arrondissement, tribu, le Mường Pi, compris en entier dans le canton de Lạk-thiện 樂善, čau (châu) de Lạk-sơn 樂山. Elle serait le centre où la population mường a le mieux conservé son originalité. C'est une vallée de la province de Hoà-bình perpendiculaire à la Rivière-Noire et aboutissant à Čợ-bờ (Chợ-bờ). Autrefois le territoire de Thạč-bi formait un canton d'un seul village. Depuis, on l'a divisé en sept villages, ou communes. La densité de la population aurait été le seul motif de l'exode des Mường. Les Mường, en effet, n'occupent que les vallées de la région montagneuse. Ils craignent la montagne et les forêts, autant que la plaine. On comprend que les cuvettes et clairières qu'ils habitent se remplissent avec le temps et que le trop plein se dévase dans les régions avoisinantes, où ils retrouvent des habitats analogues à ceux qu'ils ont quittés. — Ce qui infirmerait cependant la tradition des Mường de Vân-mộng, c'est que leur accentuation s'éloigne notablement de celle de Thạč-bi.

Ainsi les cantons de Thủ-pháp 守法 et de Kẩm-dáy 錦帶, dans le huyện de Bắt-bạt, et ceux de Bối-sơn 貴山, Mĩ-khê 美溪 et La-ján 羅澗, dans le huyện de Tùng-thiện, sont les seuls où l'on trouve des Mường, concurremment du reste avec des Annamites. Il n'y a pas de canton exclusivement mường.

10 Huyện de Bắt-bạt.

Deux des cinq cantons de ce huyện renferment des Mường: ce sont les cantons de Thủ-pháp et de Kẩm-dáy.

Le canton de Thủ-pháp compte sept communes: Thạc çá, Lương-khê, Lương-phú, Doan-thê, Bảng-trung, Thủ-pháp et Khañ-čúk, dont les deux dernières sont presque exclusivement peuplées de Mường.

Une seule des communes de Kẩm-dáy est constituée par des Mường, c'est celle de Ba-trạy.

Canton de Thủ-pháp 守法.

Commune de Thủ-pháp 守法 (1).
13 hameaux.

1. Çồm (xồm) Ji 遺.
2. Çồm Bu, Pu 逋.
3. Çồm Sồ 數.
4. Çồm Kốk 谷.
5. Çồm Tồng-tâm 同心, *ou* Pay 罷.
6. Çồm Tồng-lỡi 同禮.
7. Çồm Nồi 內.
8. Çồm Mồk 木.
9. Çồm Tồng-lạk 同樂, *ou* Lặt 勒.
10. Çồm Víp 法.
11. Çồm Dầm, Tầm 潭.
12. Tlảy-mởi 寨買.
13. Çồm Phều, Phèo 廢 (2).

(1) Les deux communes de Thủ-pháp et Khañ-čúk (Khanh-chúc) occupent une longue bande de terrain entre le Ba-vì et la Rivière-Noire, depuis les curieux rochers appelés Dá-čong (Đá-chong), ou « Pierres debout », au Nord, jusqu'aux rochers dit « de Notre-Dame », au Sud. — Les hameaux de Thủ-pháp sont énumérés en allant de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud. Ceux de Khañ-čúk, sont rangés dans un ordre arbitraire.

(2) 1. Çồm Ji, trois petites agglomérations, tout au pied du Ba-vì, sur le Ngòi Ji. — 2. Çồm Pu, près de la source du Ngòi Pu, au bas des derniers contreforts, près de la Rivière-Noire ou Không Pơ, Không-Pờ. — 3. Çồm Sồ, trois groupes, à la source du Ngòi Sồ. — 4. Çồm Kốk, deux groupes à la source du Ngòi Pùi, derrière les premiers contreforts. — 5. Çồm Tồng-tâm ou Pay, au-dessus du temple dédié au génie du Ba-vì. Sur le territoire de ce hameau se trouve un étang d'où il tire son nom. — 6. Çồm Tồng-lỡi, abandonné depuis quelques années. — 7. 8. Çồm Nồi et Çồm Mồk, le premier sur une éminence, le second dans les terres basses, tous deux sur la rive gauche du Ngòi Pùi. — 9. Çồm Tồng-lạk ou Lặt, deux groupes, derrière les premiers contreforts. — 10 Çồm Víp, trois groupes, sur les deux rives d'un affluent du Ngòi Pùi. — 11. Çồm Dầm ou Tầm, deux ou trois groupes, au Sud de Víp. — 12. Tlảy-mởi, dans les basses terres, près de la Rivière-Noire, récemment fondée, ainsi que l'indique son nom Tlảy-mởi = Trạy-mởi, « ferme, hameau nouveau ». — 13. Çồm Phều, près de la Rivière-Noire.

Commune de Khañ-cúk 慶 祝 (1).
4 hameaux.

Làng Gô 枯 *ou, d'après les Annamites,* Çôm Ñi 弍
Tôl-pông 嶺 蓬 — Çôm Lang 廊.
Tlảy-tlu 寮 對 — Çôm Khu 堀.
Làng Căm 木 賢

Canton de Kẩm-dáy 錦 帶.

Commune de Ba-trạy ou Pa-tlảy (巴 寨) (2).
23 hameaux (peut-être une trentaine).

1. Çôm Pĭ 奔.
2. Làng Lũng 壟.
3. Làng Dôi 嶺.
4. Çôm Zày 踐.
5. Çôm Dàm 談.
6. Làng Dôi-thông 嶺 通.
7. Çôm Pa-ñá 巴 茹.
8. Làng Dáo 桃.
9. Tlảy Cung-čớ 鐘 下.
10. Çôm Čeo 召.
11. Çôm Mưa 湄.
12. Çôm Kẩu-gô 枠 枯.
13. Çôm Văn-čá, Pan-čá 文 茶.
14. Çôm Čieng 井.
15. Tlảy Cung-tlẽn 鐘 上.
16. Làng Dô 都.
17. Çôm Tlam 檐.
18. Làng Cẩm-çả 沉 者.
19. Làng Tôl-tlĩñ 嶺 鄭.
20. Làng Čê-tây 文 哉.
21. Çôm Khao 桦.
22. Çôm Thẩm 審.
23. Çôm Kương 王.

2° Huyện de Tùng-thiện.

Trois des huit cantons de ce huyện renferment des Mường. Ce sont : Bối-sơn, Mĩ-khê et La-ján (3).

---

(1) Khañ se prononce Khsañ ou Sañ. La plupart des noms de ces hameaux ont une signification. Nôi = Nôi, « à l'intérieur » ; Dầm ou Tầm, « étang » ; Gô = Gỗ, « bois » ; Tôl-pông = Dôi-bông, « la culture de bông » ; Tlảy-tlu, « hameau de buffle » ; Làng-čàm, « village du cajeput ». Quant à Dồng-tâm, Dồng-lề, etc., ce sont des expressions tirées du chinois comme l'indiquent les caractères.

(2) Ba-trạy ou Pa-tlảy, « les Trois Fermes », comprenait primitivement trois groupes. Les Mường ne déclarent que treize hameaux, mais une carte dressée par un lettré annamite qui connaissait la région en mentionne plus de vingt. Il a été impossible d'identifier un des noms de la liste mường : c'est le Çôm Khoay (patate). La plupart des noms de ces hameaux sont significatifs. Dôi, « colline » ; Pa-ñà ou Pa-ñá = Ba-ñà, « trois maisons » ; Zày = Zảy, « long » ; Tlảy Čung-čớ, « hameau de la cloche d'en bas » ; Dáo ou Dào = Dào, « pêcher » ; Mưa = Mưa, « pluie » ; Kẩu-gô ou Kấu-gô, « pont en bois », etc.

Tous ces groupes sont situés au Nord du Ba-vì et sont enfermées dans la limite formée par le Ba-vì au Sud, Kẩm-dáy à l'Est ; Bang-i et Thạch-çá au Nord ; Lương-khê et Lương-phú à l'Ouest ; et enfin la région de Dá-čong et Yên-kư, au Sud. L'énumération en est faite en allant de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud.

(3) Bối-sơn 貴 山, « adossé à la montagne » ; Mĩ-khê, « le joli ruisseau » ; La-ján, « les ruisseaux qui forment cercle ».

Canton de Mĩ-khê 美溪.

Commune de Mĩ-khê 美溪 (1). 2 hameaux.
1. Çỏm Nge 眼.
2. Çỏm Lũng.

Commune de Yên-kư 安居 (2). 6 hameaux.
1. Çỏm Tằm.
2. Çỏm Kồ-cư.
3. Çỏm Kồ-khủng.
4. Çỏm Bắt.
5. Çỏm Yên 安.
6. Bồm Khul.

Commune de Hiệu-lực 効力 (3). 6 hameaux
1. Hỏl-kua.
2. Hồk-lang.
3. Çỏm Ngê.
4. Làng Hiêu-tlong.
5 Làng Hiêu-ngoài *ou* ngoài.
6. Làng Tồng-pền.

Commune de Vân-mộng 雲夢 (4). 10 hameaux.
1. Çỏm Çhoan *ou* Çàn, 彬 *ou*
2. Çỏm Bon 邦.
3. Çỏm Păn 般 *ou* 伴.
4. Çỏm Tlằm 檳 *ou* 酖.
5. Çỏm Kwan 官.
6. Çỏm Kồ-ta 榕 椰 *ou* 榕加.
7. Çỏm Khế.
8. Çỏm Muông.
9 Çỏm Çầu.
10. Çỏm Rúa.

Commune de Jáp-thượng 甲上 (5). 6 hameaux.
1. Çỏm Bưởi.
2. Çỏm Bắt-kon.
3. Çỏm Tồng-sống.
4. Çỏm Mít.
5. Làng Nêm.
6. Làng Niñ.

Canton de Bối-sơn.

Commune de Yên-bày 安徘 (6). 4 hameaux
1. Çỏm Yên-bày.
2. Çỏm Muôi.
3. Làng Tlỏng.
4. Çỏm Kwít.

---

(1) Mĩ-khê, commune, compte plusieurs hameaux ; deux seulement sont mường.

(2) Yên kư est entièrement mường. Tằm ou Tằm, « ver-à-soie »; Khul = Sui, arbre dont les Mường tirent le poison dont ils munissent leurs flèches.

(3) La commune de Hiệu-lực comprend plusieurs villages dont un seul est peuplé de Mường. Hỏl-kua, « ruisseau des crabes » ; Làng ou Láng Hiêu-tlong, « village de Hiệu (-lực) intérieur » ; Làng Hiêu-ngoài, « village de Hiệu extérieur » ; Pền = Bến, « débarcadère ».

(4) Cette commune est entièrement mường. Les hameaux ne sont pas très éloignés les uns des autres et sont tous établis sur le bord d'un ruisseau. La route nouvelle qui monte au Ba-vì traverse Vân-mộng. Kồ-ta, « tronc de figuier banian » ; Rò, rúa = rùa, « tortue ».

(5) Jáp-thượng est entièrement mường. Bien que situé derrière le Ba-vì, non loin de la Rivière-Noire, il communique facilement avec Vân-mộng par un sentier frayé, qui traverse le col de Da-rế. Çỏm Bưởi, « hameau des pamplemousses » ; Çỏm Mít, « hameau des jacquiers ».

(6) Cette commune est habitée exclusivement par les Mường. Çỏm Kwít, « hameau des mandarines ».

Canton de La-ján.

Commune de La-ján 羅 澗 (1). 5 hameaux.	1. Çòm Dồng-dắm 同 潭. 2. Çòm Dồng-dồy 同 嶺. 3. Çòm Dồng-čay 同 斋.

II. — NOTES LINGUISTIQUES.

Ces différentes agglomérations parlent le mường, qui est un dialecte de l'annamite ou un annamite archaïque, également en usage dans la province de Hoà-bình, dans les huyện de Thanh-thủy 清 水 et Thanh-sơn 清 山 (Hưng-hoá) et dans la région de la province de Ninh-bình qui borde la province de Hoà-bình.

D'une manière générale, le parler des Mường de Sơn-tây diffère de celui de leurs congénères de Hoà-bình : 1° par l'emploi de quelques articulations ; 2° par l'accent ; 3° par quelques termes du vocabulaire. Ainsi ceux de Thạč-bi prononcent *kl* pour *tr*, et *ks* ou *khs* pour *s* et *j* (= *gi*), tandis qu'à Vân-mộng, La-ján, etc., on dit *tl* pour *tr*, et *k*, *kh* ou *s* pour *s* et *j*.

Les Mường de Thạč-bi (il y a lieu de penser que leur prononciation est le type de la prononciation du mường dans la province de Hoà-bình) s'écartent moins de l'intonation annamite. Ils changent le *hỏy* en *sắk* et inversement, relèvent le *nặng* et modifient le *ngã*, mais conservent presque immuablement le *huyền* et le *biñ* sur les mots qui portent ces accents en annamite, tandis que ceux de Sơn-tây, tout en procédant de même qu'à Thạč-bi pour le *hỏy*, le *sắk*, le *nặng* et le *ngã*, relèvent le *huyền* presque à la hauteur du *sắk* (2).

L'exemple suivant permettra de saisir ces différences :

ANNAMITE.	—	*Mường*	*kó*	*káy*	*dàn,*	*lấi*	*miếng*	*thau*	*hen* (3),	*zày dộ*
SƠN-TÂY.	—	Mường	kỏ	kảy	tỡn,	lế	miềng	thau	he (4),	zãy dô
THẠČ-BI.	—	Mường	kỏ	kảy	tàn,	lế	miềng	thau	hel,	zày dô

(1) La-ján, canton, ne compte que quatre communes. La commune de La-ján renferme aussi un village annamite.

(2) Dans la notation du mường, il a paru possible d'employer le *ngã* pour rendre l'accentuation : 1° des mots mường correspondant à des mots annamites qui portent le *ngã* ; 2° des mots mường correspondant à des mots annamites qui portent le *nặng*. Mais ce *ngã*, en mường, a une valeur toute spéciale ; c'est une sorte d'intonation, à peu près égale à elle-même, plus élevée que le *biñ*, moins élevée que le *sắk*, et qu'il aurait été légitime d'indiquer par un signe spécial, s'il n'était préférable d'éviter une complication. Ce *ngã* pourrait peut-être servir mieux que le *sắk* à rendre l'intonation spéciale avec laquelle on prononce, dans Sơn-tây, les mots qui normalement sont proférés avec le ton *huyền* cf. *infra* Note additionnelle).

(3) *Hen*, *hem*, variantes de *hẹp* ou mots de la même famille. *Hẹp* correspond au sino-annamite *hiẹp* 狹, « étroit » ; *hem*, *khém*, à une série de mots chinois signifiant « resserrer ».

(4) *He* correspond à *hen* ; *n* est tombé. Dans *hel*, *l* remplace *n*.

A. — *hay tấk dề vào mồm lấi tai búng mà nóy, dề ve*
S. — hal nấm tế pao mồm, lế thai báng mã nóy, tế ròng
T. — hal nấm tế pao mồm, lế thai báng mà pỗ [1], tế ròng

A. — *gáy. Kon gáy muôn ve jay kũng làm thế.*
S. — may. Kon may háo [2] ròng tlal kũng lã thế.
T. — máy. Kon máy hảo ròng klal kũng là thỉa.

TRADUCTION.

Les Mường ont une sorte de musique [3] faite d'une lame mince de laiton, longue de deux pouces environ, qu'ils introduisent dans la bouche et qu'ils font vibrer avec la main, tout en parlant, pour conter fleurette à leur amoureuse. Les filles, quand elles veulent parler d'amour à un garçon, emploient le même procédé.

Les Mường de Sơn-tây peuvent se partager en deux groupes, au regard de la prononciation : le premier comprend Vân-mộng, La-ján, peut-être Ba-trạy ; le second Thủ-pháp et sans doute Khañ-čúk et Jáp-thượng.

Ces différences portent surtout sur la manière de prononcer les articulations que nous transcrivons par *m*, *b*, *v*, *r*, *s* [4] et *j*.

ANNAMITE	FRANÇAIS	LA-JÁN, VÂN-MỘNG	THỦ-PHÁP
muối (*muối*)	« sel »	bỏy	mỏy
may (*mai*)	« bêche »	bay	vay
muỗng, muỗm	« louche »	bốp [5]	vốp [5]
jo (*gio*), *lo*	« cendre »	buñ [6]	vuñ [6]
vợ	« épouse »	bỡ	vỡ
riu	« cognée »	khĩu	sĩu
sông	« fleuve »	không	sông
sao	« étoile »	khao	sao
sắt	« fer »	khắč [7]	sắč
jữa (*giữa*)	« au milieu de »	khữa	sữa
jà (*già*)	« vieillard »	khã	sã, tsã

(1) *Pỗ* est un mot essentiellement mường.

(2) *Háo* rappelle 好 *hiếu*, *háo* du sino-annamite.

(3) Cette lamelle est engagée dans la fente d'un petit roseau en dehors duquel elle fait saillie. C'est cette partie saillante que l'on fait vibrer avec le doigt. La parole, chuchotée seulement, acquiert un son étrange, doux et lointain, et produit une impression toute particulière.

(4) L's est cérébral en mường comme en annamite et se prononce presque comme notre *ch*.

(5) Peut-être *bốp* ou *vốp* correspondent-ils à une forme annamite qui serait tombée en désuétude.

(6) *Buñ* et *vuñ* suggèrent une forme qui serait *bun*, *vun*.

(7) *Ač*, annamite, est toujours bref (= *ăč*). Les Mường possèdent *ăč*, bref, venant de *ăt*, et *ač*, long, venant de *at*. La même remarque doit être faite pour *añ*, long ou bref, selon qu'il représente *ăn* ou *an*.

TABLEAU GÉNÉRAL DE LA PRONONCIATION DU MƯỜNG, DANS LA PROVINCE DE SƠN-TÂY.

Consonnes.

1° Labiales annamites *(B, P, Ph, V, M).*

ANNAMITE	FRANÇAIS	LA-JÁN, VÂN-MỘNG (1)
ba	« trois »	pa
buồn	« triste »	puôn
bóy (bói)	« deviner »	pôl
bề	« côté »	piễl
bôy (bôi)	« barbouiller »	pua
bát	« bol »	pát
bóng	« ombre »	pỏng
bắt	« prendre »	pắt
biết	« connaître »	mắt, mất
khép	« fermer »	khép (Thủ-pháp : thép)
čóp (chớp)	« éclair »	čớp
phảy (phải)	« falloir »	p'háy (2)
Phật	« Bouddha »	Vật
mát	« frais »	máč (3)
mất	« perdre »	bắt, bất
muối (muối)	« sel »	bỏy (Th. : mỏy)
mở	« ouvrir »	bở (Th. : vở)
rằm	« jour de la pleine lune »	rẫm
nồm	« vent du Sud »	nỗm
về	« revenir »	wễl
vườn	« jardin »	wẫn
voy (voi)	« éléphant »	wêy, uwêy (Th. : voy, goy)
vợ	« épouse »	bỡ (Th. : vỡ)
vào	« entrer »	pao
vôy (voi)	« chaux »	pôl

2° Dentales annamites *(D, T, Th, Tr, Z, N).*

dồ (đồ)	« chose, objet »	dồ
dòy (đời)	« génération »	dòy
di (đi)	« aller »	ti
dóy (đói)	« avoir faim »	tỏl
dồy (đồi)	« colline »	tỗl (Th. : nỗl)
dâu (đâu)	« où »	no
dây (đây)	« ici »	ni

(1) C'est le dialecte que nous avons pris pour type. Nous relèverons quelques mots spéciaux au dialecte de Thủ-pháp.

(2) Le *p* est détaché de l'aspiration et l'articulation ainsi prononcée diffère notablement du *ph* annamite qui équivaut presque à notre *f*.

(3) *Máč* se prononce long.

ta	« nous »	ta, ha
tằm	« ver-à-soie »	thằm
tắt	« éteindre, interrompre »	thắt
tốt	« beau, bon »	thốt
r ột	« un »	mọ̀t
nát	« écrasé »	dáť
than	« charbon »	than
thuê	« louer »	thê
thôy (thôi)	« cesser »	thôy
tháng	« mois »	khẳng (Th. : sảng
trờy (trời)	« ciel »	tlỡy
tráy (trái)	« fruit	tlảy
trụ	« colonne »	tỗ
trảm, čém (chem)	« décapiter »	tẻm
trúm	« envelopper »	tủng, tủm
trục (trục)	« chasser »	tok
trong	« dans »	long, tlong
trờn	« rond »	lỡn
trồng	« planter »	lỗng
zày (dài)	« long »	zày
zưới (dưới)	« sous »	dưởy, dưềy
(zọk) dọc	« longueur »	dok
zầi (dầy)	« épais »	tẫi
zâu (dâu)	« mûrier »	tô
za (da)	« banian »	ta
nữa	« encore, de plus »	nữa
no	« rassasié »	do
nắng	« chaleur »	dẳng
nung	« cuire, calciner »	dung (Th. : nung)
ăn	« manger »	ăn
đèn (đèn)	« lampe »	tẽng
rắn	« serpent »	thẳñ
lên	« monter »	lẽñ, lẻng
nên	« devenir »	diñ, dẽñ
hen	« étroit »	hel
vin	« rond »	kwĩl
vên	« sorte d'arbre »	wêl

3° Palatales annamites (*J*, *Č*, *Ñ*, *Ç*).

jỗ (giỗ)	« anniversaire funèbre »	jỗ
jà (già)	« vieux »	khã (Th. : sã, tsã)
jữa (giữa)	« au milieu de »	khữa
jó (gió)	« vent »	ọò
čân (chân)	« pied »	čàn
čin (chin)	« neuf »	čỉn
čầi (chầy)	« pilon »	khãi
ŋạč (gạch)	« brique »	gặť

ñà (nhà)	« maison »	ñã
miñ (minh)	« corps »	mẽ̃ng, mẽ̃ñ
ça (xa)	« loin »	ça
çai (xay)	« moudre »	çhai

4° Sifflante cérébrale (*S*).

sét	« foudre »	khét (Th. : sét)
sao	« étoile »	khao (Th. : sao)
sỏy (sỏi)	« caillou »	khóy (Th. : sóy)

5° Gutturales annamites (*G*, *K*, *Kh*, *Ng*).

gỗ	« bois »	gõ̃
gò	« tertre »	kõ̀
gà	« poule »	kã̀
kơn (cơn)	« accès »	kơn
kañ (canh)	« soupe »	kèng
kwét (quét)	« balayer »	kwét
kwẻ (quẻ	« boiteux »	kwẽ̂
zọk (dọk)	« le long de »	dók
ṇướk (nước)	« eau »	dák
khe	« ravin, crevasse »	khẽ̂
khỏy (khỏi)	« hors de »	khóy
khẹp	« fermer »	khẹp (Th. : thép)
ngỏ	« apercevoir »	ngỏ
ngải (ngảy)	« jour »	ngãi
čăng (chăng)	« ne pas »	čăng
ngang	« en travers »	ngang
sông	« fleuve »	không (1) (Th. : sòng)
ñưng (nhưng)	« cependant »	ñàn

6° Aspirée initiale (*H*) et *Ho* (= *Hw*).

hẹp	« étroit »	hẹp
hay (hai)	« deux »	hai
hỏa	« fleur »	wẽ̂, wa
hoạ	« malheur »	wã̀

7° Liquides (*R*, *L*).

rựa	« serpe »	rữa
rắn	« serpent »	thẳñ
ràu	« barbe »	thỏ
riu	« cognée »	khĩu (Th. : sĩu)
là	« être »	lã̀
làm	« faire »	lã̀

(1) Dans *khòng*, l'*ng* final est beaucoup plus sourd que dans l'annamite.

8° *L* final du mường.

Le mường possède un *l* final, qui remplit divers usages :

a) Il correspond à *i*, *y*, de l'annamite :

ANNAMITE	FRANÇAIS	MƯỜNG
bụy (*bụi*)	« buisson, touffe »	pũl
hóy (*hói*)	« ruisseau »	hỏl
đồy (*đồi*)	« colline »	tỗl
vôy (*vôi*)	« chaux »	pôl
kái (*cây*)	« arbre »	kẫl
bai (*bay*)	« voler »	păl

b) Il correspond à *n* :

hen	« étroit »	hel

c) Il paraît adventice dans quelques cas :

bề	« côté, dimension »	piễl (1)
về	« revenir »	wễl

Voyelles.

A, long ou bref, est quelquefois changé en *ê*; *âu* est souvent contracté en *u*, *ô*; *u* devant une voyelle disparaît d'ordinaire. Cette question sera traitée dans l'étude générale sur l'idiome mường que nous publierons prochainement.

VOCABULAIRE.

ANNAMITE	FRANÇAIS	LY-JÁN, VÂN-MỘNG
một	« un »	môč
hay (*hai*)	« deux »	hal
ba	« trois »	pa
bốn	« quatre »	pồn
năm	« cinq »	dăm
sẩu	« six »	khảu (Th. : sẩu)
bải (*bảy*)	« sept »	pải
tám	« huit »	tlảm
čin (*chin*)	« neuf »	čỉn
mường (*mười*)	« dix »	mườl
trăm	« cent »	tlăm
trời (*trời*)	« ciel »	tlỗy
đất (*đất*)	« terre »	tất

(1) Peut-être *bề* est-il une forme de *bên* ; dans ce cas, *l* rappellerait cette consonne disparue.

mưa	« pluie »	mưa
mài (mày)	« nuage »	mài
núy (núi)	« montagne »	nủy
dồy (dồi)	« colline »	tỗl
dá (đá)	« pierre, rocher »	khũ
sông	« fleuve »	không
hóy (hói), suốy (suối)	« ruisseau »	hỏl
nướk (nước)	« eau »	dák
người (người)	« homme »	ngưỡy, mõll
người ta	« les gens »	mõll ha
trâu	« buffle »	tlu
bò	« bœuf »	põ
gà	« poule »	kã
čó (chó)	« chien »	čỏ
gấu	« ours »	kũ
khỉ	« singe »	wok
ká (cá)	« poisson »	kả
ñà (nhà)	« maison »	ñã
vườn	« jardin »	wẫn
zày (dài)	« long »	zãy
ngắn, vắn	« court »	pẳn
zầi (dầy)	« épais »	tài
mỏng, hen	« mince »	hel, he
rộng	« large »	ruỗng
kao (cao)	« haut »	jăl, yăl
thấp	« bas »	thấp
sâu	« profond »	khu
ñiều (nhiều)	« nombreux »	tữ
ñỏ (nhỏ)	« petit »	ñó, dói
dượk (được)	« pouvoir »	ản
là	« être »	lã
làm	« faire »	lã
ở	« demeurer »	ớ
phảy (phải)	« falloir »	p'háy
bất, lãi (lấy)	« prendre »	pắt, lễ
dem (đem)	« porter »	dong
di (đi)	« aller »	ti
ăn	« manger »	ăn
uống	« boire »	ỏng
sống	« vivre »	khổng
cết (chết)	« mourir »	čết
siñ (sinh)	« naitre »	khiñ

Phrases détachées.

Annamite	Mường	Français
Tát nướk vào ruộng.	Tát dák pao nã (1).	« Irriguer les rizières ».
Tằm ăn lá zâu.	Thảm ăn lả tô.	« Le ver-à-soie mange la feuill de mûrier ».

(1) *Nã* est aussi un mot thai.

Nó bằng ñău kả.	Nã pang rã ká.	« Ils sont tous égaux ».
Đốt phảo nồ ra.	Tốc phảo đố tha.	« Allumer des pétards ».
Làm việk trong ñà, ngoày đồng.	Lã wiék trong ñã, ngoãy tong.	« Travailler dans la maison, dans les champs ».
Lãi trañ lợp ñà.	Lế pãy lợp ñã.	« Couvrir la maison avec du chaume ».
Sòng Bờ sàu lắm.	Khòng Pờ khu lắm.	« La Rivière-Noire est très profonde ».
Ở dãi lên dãi thi ça lắm.	Ở ni lèng lĩa thĩ ça lắm.	« D'ici pour monter là-haut, c'est loin ».
Suốy nải ñiều ká to.	Hòl nĩ tứ kả ká.	« Ce ruisseau renferme beaucoup de gros poissons ».
Dường nải khó đi lắm.	Sả (1) nĩ khỏ ti lắm	« Cette route est difficile ».
Tôy đau čản (2) lắm, sẽ đi thong thả mảy đi đượk.	Tôy tau čản lắm, khẽ ti thong thả mềy ti ản.	« J'ai mal au pied, je ne puis marcher que lentement ».
Kó một lũ trẻ kon nó đi čơy.	Kỏ mỏč tãn dét kon nã ti zông.	« Il y a une troupe d'enfants qui sont allés jouer ».
Kon trâu ăn kỏ, đã nó rồy, nên về mả tốy.	Kon tlu ăn kó, tã do rồi, dèng wẽl mã thồl.	« Les buffles ont suffisamment mangé, il faut rentrer de peur de la nuit ».
Vuốt kọp lãi đề bịt bạk, đề čơi, čo trẻ kon nó đeo ñư là bùa.	Pốt mòng lế tề pit pak tế bơn, čo dét kon nã tleo (3) tỡ lã bũa.	« Les griffes des tigres sont montées en argent pour servir de breloques ou pour faire porter aux enfants en guise d'amulettes ».
Thịt phảy ướp muốy mảy đượk khỏy thốy.	Ñuk p'hảy ướp vỏy mềy čăng hồy ản.	« Il faut saler la viande pour l'empêcher de se gâter ».

III. — NOTES ETHNOGRAPHIQUES.

Les Mường de la province de Sơn-tây, entourés ou bordés de villages annamites, répartis en divers cantons, et dépourvus de *kwan-lang* ou chefs féodaux, ont perdu une grande partie de leur originalité. Ceux de La-ján, complètement isolés au milieu des gens du Delta, seraient déjà, de leur propre aveu, aux trois quarts annamitisés. Ils comprennent encore le mường, mais ne le parlent plus guère. En général, les Mường de cette province, les hommes du moins, parlent

(1) *Sa* est l'annamite *sá* 沙.

(2) Cochinchine : *čơn* (*chơn*).

(3) *Deo*, « porter sur soi » = *tleo* ; cette forme correspond à l'annamite *treo*, qui signifie « grimper ». Par contre on dit *teo*, « grimper », quand l'annamite dit *treo*. Ces formes sont des doublets. Les idées de « grimper » (s'attacher à un arbre) et « porter sur soi » sont corrélatives, sinon identifiques.

l'annamite ou l'entendent couramment. Mais la langue dont ils se servent entre eux est le mường. Tous entendent le dialecte de Thạc-bi, sans aucune difficulté.

Mœurs. — Bien qu'ayant adopté de nombreux usages annamites, par suite des relations sociales et commerciales ou des obligations administratives, ils ont cependant conservé la plupart de leurs habitudes caractéristiques.

Les Mường de Thạc-bi énoncent par un proverbe connu de tous leurs congénères, émigrés ou non, et qui serait d'origine annamite, les différences qui les séparent les Annamites : *Kơm tỗ* (1), *ñă kák, dák kwák, lỡn thui, ngài luy, khảng tởy* (Ann. : Kơm dỗ, ñà gák, nước vák, lợn thuy, ngài luy, tháng tởy), ce qui veut dire : « Riz cuit à la vapeur ou à l'étouffée, cases sur pilotis, eau portée sur l'épaule (2), porc flambé (3), jour en retard, mois en avance. »

Les hommes sont vêtus comme les gens du Delta ; les femmes, plus conservatrices en ce pays comme partout ailleurs, portent le costume mường.

Les hommes adultes ne portent pas de bijoux. Seuls les femmes et les enfants se parent de ces ornements. Encore les enfants les quittent-ils dès qu'ils arrivent à l'âge de conduire la charrue. On suspend au cou des fillettes et des garçonnets des griffes de tigre en guise d'amulettes.

Les Mường de Vân-mộng suivent d'ordinaire le calendrier annamite, mais ils supputent encore les jours à la façon des Mường. Ainsi le 8e jour du dernier mois, style annamite, — c'est le jour où je me trouvais parmi eux, — est, à leur compte, le 7e jour du 1er mois (4).

Tous ces Mường sont de caractère pacifique et d'humeur gaie. Ils chantent souvent : quand ils posent la couverture d'une case, lors de la célébration d'un mariage, au moment du repiquage du riz, à l'époque de la moisson. C'est au moyen de chansons que les Mường font leur cour. Les injures, dont les Tonkinois et autres Annamites possèdent un répertoire si riche et si varié

---

(1) C'est du riz glutineux.

(2) L'eau est portée sur l'épaule dans un tube de bambou, *bương*, qui mesure plus de 2 mètres de long.

(3) Les Annamites échaudent le porc pour faciliter l'enlèvement des soies.

(4) L'habitude de compter ainsi les jours et les mois, dit le chef de canton de Vân-mộng, qui est d'origine mường, remonterait au temps des Lê antérieurs. Lê Hoàn 黎桓, général de Đinh Phế-Đế 丁廢帝 (fils de Đinh Tiên-hoàng 丁先皇), au nom de qui il exerça les pouvoirs royaux en qualité de tuteur, fut bientôt appelé au trône. Il régna de 980 à 1005, sous le nom de Lê Đại-Hành (Đại-Hành) 黎大行. Son père, qui était resté dans la montagne, étant venu le voir dans sa capitale de Hoà-lư 花閭, le nouveau souverain voulut le combler de présents ; mais cet homme primitif, pour toute faveur, demanda à son fils, en souvenir de son avénement au trône, l'autorisation d'employer un calendrier particulier. Les Mường de Thạc-bi font remonter cette anomalie, non pas au règne de Lê Đại-hành, mais à celui de Lê Hiển-Tông 黎顯宗, des Lê postérieurs, qui régna sous le titre *Kảnh-hưng* (*Cảnh-hưng*) 景興 de 1740 à 1786.

et qui atteint le comble de l'horreur ou de l'obscénité, leur répugnent. La vengeance ne leur est pas inconnue, mais elle est loin de revêtir ce caractère de férocité dont les Mường primitifs du Hoà-bình donnent encore de fréquents exemples.

Ces gens de mœurs simples et patriarcales n'ont pas de procès. Le huyện de l'endroit n'a, jusqu'à présent, enregistré aucune plainte et n'a été appelé à juger aucun différend.

La commune a un maire ; chaque hameau est dirigé par un *çả-tlưởng*. Il y a également un *hương-tlưởng* qui seconde le maire, mais il prend le titre de *ñưng-tlưởng*, tlương étant le nom personnel et tabou du génie Tản-Viên.

Les manquements aux règlements du village, les petites infractions ou délits légers sont punis de quelques coups de rotin. Les fautes plus graves sont passibles d'amendes : vin, riz, bétel, dont le produit est consommé par la communauté.

Les femmes enceintes qui encouraient le rotin subissaient cette peine, alors qu'elle n'était pas encore abolie. avec certaines précautions. On les faisait s'étendre le ventre sur un mortier, de telle sorte que l'enfant ne souffrît point des coups. (Les Annamites, dans les cas de la sorte, étendent la patiente sur le ventre au-dessus d'un trou creusé dans le sol.)

Religion. — Leur religion est le naturalisme, modifié par le bouddhisme ou pratiqué concurremment avec lui. Ils croient à la transmigration et redoutent particulièrement le juste ressentiment des animaux domestiques qu'ils abattent pour leur alimentation.

En général, les groupements possèdent une pagode. Ceux de Vân-mộng ont appelé jadis, du pays annamite, une sorte de gardien de pagode qu'on qualifie de bonze et qui administre, tant bien que mal, le culte bouddhique. Ils lui assurent un traitement en nature : cent boisseaux de riz par an. À chaque cérémonie ou banquet, on lui offre une portion d'honneur : un jambon et un plat de riz. Ce pseudo-prêtre est des plus laïques : il est marié.

Les hameaux de Vân-mộng révèrent, ainsi que tous les villages annamites et mường de la région, le génie du Ba-vì ou Tản-Viên, sur lequel courent de curieuses légendes, et qui serait un héros du temps de Thục 蜀 (257 à 208 av. J. C.). Il est tout naturel, d'ailleurs, que la masse imposante de cette montagne ait impressionné ces esprits primitifs, et c'est à ce massif qu'ils doivent tout : le gibier qui les nourrit, les eaux qui fertilisent leurs rizières, les matériaux de leurs cases, etc...

Dans le hameau de Pay (commune de Thủ-pháp) j'ai vu, au centre de la travée consacrée au culte, d'un côté l'autel des ancêtres, de l'autre, l'autel du génie du foyer, Ông Pua-Pếp, et du génie de l'emplacement de la maison, Ông Thổ-Kông, et au milieu, l'autel de Tản-Viên.

Dans le jardin attenant à toute case mường et dont la partie antérieure tient lieu de cour, ils adorent le génie domestique Thẫn-Liñ (1). Pour temple, il a une case minuscule, élevée naturellement sur pilotis : quatre pieux, un clayonnage qui sert de plancher, un toit à une seule pente, tel est l'édifice sommaire où réside le bienfaisant génie. Il est chargé du département de l'agriculture. C'est lui qui assure de bonnes récoltes et veille sur les animaux domestiques, leur conserve la santé et les fait prospérer. On lui offre du riz, de la viande (porc, poulet), un cheval en carton et du papier d'or.

Les femmes, en particulier, révèrent ou implorent le destin : *Số*, qui est représenté par douze vieilles femmes (Mươl hal pã mũ), veillant à la naissance des enfants. Sur une console grossière adaptée à un pieu, on place un vase dans lequel on dépose des baguettes d'encens et du bétel. Ces douze génies ne sont autres que les douze mois de l'année.

Le Thẫñ-hoẵng ou Thẫñ-wẵng, protecteur de la localité, est adoré dans chaque *çỏm* ou hameau, où il a un temple à part.

Tous les Mường croient à l'existence d'un grand nombre d'esprits qui hantent les forêts et les rochers et qu'ils appellent *ma-khũ*. Ce sont ces esprits qui les rendent malades. Aussi n'ont-ils pas de médecins. S'ils ont une indisposition qui nécessite des soins, ils recourent aux simples dont ils font des tisanes ou des infusions. En cas de maladie grave, ils appellent le *thẫi-pỏl* (ann. *thài-bóy*), qui indique la cause du mal, c'est-à-dire l'esprit qui a provoqué la maladie. Alors intervient le *thẫi-mo* qui conjure cet être malfaisant en lui offrant une poule blanche, *kon kã lo*.

Dans une des cases que je visitai, au hameau de Pay, un thẫi-mo était précisément occupé à une cérémonie de son ressort. Il conjurait le destin. Le maître de la case, de par le thème de sa naissance, se trouvait cette année-là exposé à toutes sortes de malheurs, à raison de certaines conjonctions funestes, ainsi qu'il ressortait clairement des livres de divination L'officiant ne fut pas troublé par ma présence, que je fis aussi discrète que possible. J'avais d'ailleurs demandé aux habitants de la case, si je pouvais, sans inconvénient, assister à la cérémonie. Accroupi sur une natte que recouvraient les offrandes disposées en demi-cercle, il psalmodiait sa prière ou son incantation, marquant je ne sais quel rythme avec une baguette dont il martelait un timbre de bois. Cette cérémonie s'appelle *lã-wãi* (2).

Les Mường de Sơn-tây observent également les anniversaires funèbres et portent le deuil comme les Annamites.

---

(1) D'après une autre indication, le Thổ-Kông serait adoré dans le petit édicule où je place le Thẫn-Liñ.

(2) *Lã-wãi* = *là-via*, *lam-via*. C'est aussi une cérémonie observée par les Annamites. Chez ceux-ci elle s'appelle *lễ tam tai*, ou cérémonie en vue de conjurer « les trois calamités » 三 災, savoir 旱 災, 水 災, 火 災, « l'extrême sécheresse, l'inondation, le feu ».

Quand ils se proposent d'aller abattre de gros arbres dans la forêt, ils présentent au génie des arbres, qu'ils appellent Ông Thần-Kài (Ông Thần-Kài), une offrande en même temps que la hache qui doit leur servir pour ce travail.

S'ils tuent un gros gibier à la chasse, ils en font tout d'abord hommage au génie de la forêt ou plutôt au génie protecteur des fauves (1). Ils récitent, mains jointes et prosternés à terre, l'oraison suivante :

MƯỜNG	ANNAMITE
Thiêng liêng, thiêng thẳng, Čắp thai tôy lải Pẳn ản kảy mòng dày Čăng dảm ăn thướk Čăng ản ăn hơ.	Thiêng liêng, thiêng thîn, Čắp tai tôy lại Bản dượk kảy muông nay Čẳng zám ăn trướk Čẳng dượk ăn sở (=trướk).

Esprit tout puissant, esprit qui m'entendez,
Mains jointes, je vous adore ;
J'ai tué ce cerf,
Mais je n'oserais en manger avant vous,
Je ne pourrais en manger avant vous.

Puis ils offrent à l'esprit, une fois la bête dépecée, la tête et une épaule. La mâchoire de l'animal, débarrassée de la chair, est suspendue au faîte du toit (2).

Occupations, Industrie, Commerce. — Les Mường sont agriculteurs, pêcheurs et chasseurs. Ils cultivent le riz ordinaire, *ré* (*gạo-tẻ* des Annamites) ; le riz glutineux est une sorte qui leur est particulière et qui s'appellerait *lõ kẳm* (*lúa-kẳm*). Le grain en est noir.

Ils pêchent peu au filet, si ce n'est dans la Rivière-Noire. Ils tendent des nasses dans leurs petits ruisseaux ou bien ils empoisonnent ou stupéfient le poisson avec le suc d'une certaine plante.

Ils chassent à l'arc et au fusil, mais n'ont pas de meutes comme les Mường de Hoà-bình, et ne pratiquent pas la chasse en grand ni comme un sport. Dans la région de Ba-trạy, ils se servent encore de flèches empoisonnées.

Ils récoltent un coton dont ils ne peuvent faire des étoffes. C'est un coton courte-soie, sorte de ouate qu'ils emploient pour fourrer leurs vêtements. Ils élèvent des vers-à-soie, en petite quantité. La soie leur sert à faire du fil pour la couture.

Leurs bijoux, de fabrication annamite, sont en cuivre ou en argent.

---

(1) Ce curieux usage se retrouve chez d'autres peuples grands chasseurs. C'est comme une amende honorable au protecteur des fauves.

(2) Chez les Črâu ou Tjraou, Moïs de la région de Biên-hoà, j'ai constaté la même habitude. Elle se retrouve à Hoà-bình.

Il n'existe aucun marché chez eux. Les Mường de Vàn-mộng se rendent à un marché appelé Čợ-mía, « marché des cannes-à-sucre », presque aux portes de Sơn-tây. Ils y portent leurs produits pour les échanger contre des objets de fabrication annamite: instruments aratoires, marmites, vaisselle, étoffe, etc...

Vie sociale. — Chez ces gens primitifs, les mœurs sont simples. Les relations entre jeunes gens des deux sexes sont moins gênées par les rites que chez les Annamites. Toutefois, la conduite des débauchés est mal notée et les filles qui ont commis une faute sont punies par les notables, comme cela se faisait naguère encore dans les villages annamites.

J'ai dit précédemment comment les jeunes gens se faisaient connaître leurs sentiments. Toutefois, le mariage est conduit par des entremetteurs, comme chez les Annamites et dans tout l'Extrême-Orient. Un droit de *čeo* (*cheo*), qu'ils appellent *čiều*, est payé au village de la jeune fille. La somme peut varier de 12 à 30 ligatures.

Les fiançailles se confondent avec le mariage. Les époux se rendent ensemble à la maison du mari, la femme tenant une poignée de baguettes d'encens et un couteau à bétel. Les baguettes sont plantées ensuite dans le foyer. Les époux restent parfois chez les parents du mari jusqu'à ce qu'ils aient un enfant. Cet usage rappellerait le « làm-rể » des Annamites.

Le mariage est interdit entre proches parents. Il est permis entre personnes de même *hõ* ou nom de lignée, lorsque la parenté est déjà éloignée. La tolérance, en pareil cas, doit être très large, si l'on considère que les hameaux sont peuplés de parents souvent classés en deux ou trois *hõ* et que, de plus, les *hõ* mường sont moins nombreux que les *hõ* annamites. Dans le hameau de Rõ (Rùa) (1), il n'existe que deux *hõ*, les Nguyễn et les Hoãng ; dans celui de Çhoan ou Çan (2), on n'en compte également que deux : les Nguyễn et les Diñ. Le hameau de Pay (Thủ-pháp) serait constitué par cinq ménages appartenant au même *hõ*.

Il est une coutume qui paraît en honneur dans tout le pays mường. Lorsque le fiancé se présente chez les parents de la jeune fille pour la ramener chez lui, il doit leur donner une certaine somme. S'il s'y refuse ou s'il n'en offre qu'une partie, il est accueilli, lui et les siens, par une volée de mottes de terre ou de vase.

Il n'y a pas de sage-femme parmi les Mường ; ce sont les sœurs ou la mère de la jeune femme qui lui donnent des soins. L'accouchée reste étendue sur une claie de bambou, sous laquelle on entretient du feu pendant un certain temps. Durant cette période, un bouchon de paille, attaché à une perche que l'on plante devant la porte, indique que l'accès de la maison est interdit aux étrangers. Lors des relevailles, on fait une offrande au génie du foyer.

---

(1) C'est un hameau de Vàn-mộng.

(2) Idem.

L'enterrement se pratique comme chez les Annamites, mais avec un rituel moins compliqué et sans apparat, en raison de la pauvreté générale. Le cercueil est un tronc de bois fendu en deux et évidé. Les Mường enterrent dans des endroits déterminés et non pas comme les Annamites, qui éparpillent leurs tombeaux dans les champs. Le Mường est avare de sa terre.

Dès qu'une personne vient à mourir, les animaux sacrifiés durant sa vie par le défunt montent au Ciel près du Souverain de tous les êtres et accusent l'auteur de leur mort. Mais le thầi-mo est là qui veille. Il offre un sacrifice au Dieu et monte à son tour au Ciel avec le trépassé, dont il prend la défense. Son plaidoyer terminé et la sentence rendue, il redescend sur terre avec son client et procède à l'épreuve des signes ou empreintes. Un panier de cendres est déposé à l'entrée de la porte, à l'endroit où doit passer le défunt pour rentrer chez lui. Si les cendres présentent l'empreinte d'un sabot de buffle ou de porc, c'est que le mort, en vertu du jugement céleste, a été condamné à se réincarner dans le corps d'un de ces animaux.

Cette coutume se retrouve chez les Mường de Thạč-bi.

NOTE ADDITIONNELLE.

J'ai noté plus haut la manière toute spéciale dont les Mường de Sơn-tây prononcent les mots affectés du ton *huyền* dans l'annamite ordinaire et dans le mường de Thạč-bi. Ces mots sont prononcés sur un ton égal à lui-même, dont la hauteur est intermédiaire entre le *biñ* et le *sắk*, et que j'ai noté par le signe du ton *ngã*. Il se pourrait que cette altération du ton *huyền* résultât de l'influence du parler annamite local. Lorsque je poursuivais mes recherches sur les Mường de Sơn-tây, les gens du pays m'affirmèrent, sans que j'aie pu vérifier leurs dires, que cette altération du ton *huyền* appartenait à la prononciation du Thanh-hoá et du Nghệ-an ; ils ajoutèrent que la prononciation des villages du huyện de Thạch-thất 石室 (phủ de Quốc-oai 國威, province de Sơn-tây), dont la population est purement annamite, présentait la même particularité. C'est ce dont je pus me convaincre en étudiant le dialecte de Thạch-thất avec un Annamite originaire de Thuy-lay 翠萊, village de ce huyện (canton de Kim-kwan 金關). Voici quelques exemples où le *huyền* de l'annamite ordinaire se relève et devient le ton que, dans ma transcription du mường de Sơn-tây, j'ai noté par le *ngã* :

ANNAMITE	FRANÇAIS	THẠCH-THẤT
ra vào	« sortir et rentrer »	ra vã
kài kãi (*cày cấy*)	« labourer et repiquer »	kãi kấi
gà	« poule »	gã
rồy (*rồi*)	« fini »	rỗy
một ngin (*nghìn*)	« mille »	một ngin
kon bò	« le bœuf »	kon bõ

ăn jầu kau (giau cau)	« chiquer le bétel »	ăn jầu kau
nửa ngài (ngày)	« demi-journée »	nưa ngẫi (1)
hay vợ čồng (chồng)	« mari et femme »	hai vơ čỗng
tôy (tôi) về ñà (nhà)	« je retourne à la maison »	tôy vễ ñã
ông jờy (giờy)	« le ciel »	ông jỡy

Il faut noter aussi que le *năng* fait place, dans certains cas, au *huyền* :

kon lợn	« le porc »	kon lờn
kon ngựa	« le cheval »	kon ngừa
gọy (gọi)	« appeler »	gòy

Enfin le *hỏy* semble avoir moins d'amplitude que dans l'annamite normal et ne conserve que le premier temps, ce qui le rend difficilement discernable du *năng*.

Quelques autres particularités de la prononciation de Thạch-thất me paraissent mériter d'être notées :

1° La gutturale sourde finale après *o* ouvert se prononce plus franchement que dans la langue commune qui adoucit cette finale et la transforme presque en une labiale sourde. Ainsi *zok (dok)*, « longueur », se prononce *zọk* et par *zop*.

2° La gutturale sourde initiale est manifestement aspirée :

gà	« poule »	ghã
gõ	« cogner »	ghọ
gọy (gọi)	« appeler »	ghòy

3° La consonne initiale ordinairement représentée par *tr* ne se prononce pas indistinctement *tr*, *j (gi)* ou *č (ch)*, mais à peu près invariablement avec une seule de ces valeurs :

trước, čước (chước)	« devant »	est toujours prononcé	trước
trán, čán	« front »,	»	trán
tre, če	« bambou »	»	tre
tray (trai), jay (giai)	« garçon »	»	jay
trăng, jăng (giăng)	« lune »	»	jăng
jờy (giời), trờy	« ciel »	»	jỡy

4° *J (gi)* s'assourdit parfois en *č* ou s'adoucit en *y* :

jếng (giếng)	« puits »	devient	čếng	(chiếng)
já (giá)	« prix »	»	yá	

(1) *Â* est réellement fermé.

5° Enfin je signale que :

sưởy (*sưởi*)	« se chauffer »	devient	*sởy*
rạ	« éteule »	»	*lừa* (1)
rưỡy (*rưỡi*)	« et demi »	»	*sạy*

Je noterai aussi les particularités suivantes qui caractérisent la prononciation du village de Dạy-dồng (Đại-đồng) 大 同, du même huyện :

ANNAMITE	FRANÇAIS	DẠY-DỒNG
ñà (*nhà*)	« maison »	rã, jã
ráč (*rách*)	« déchiré »	rák
vợ	« épouse »	zợ
vào	« entrer »	yão, zão
vôy (*vôi*)	« chaux »	zôy
vạy (*vại*)	« jarre à eau »	jạy
vỗ	« caresser »	zỗ, jỗ
váč (*vách*)	« cloison »	ráč, jáč
vỡ	« éclater, rompre »	zỡ

Mais le changement de *v* n'est pas général :

về	« retourner »	về
voy (*voi*)	« éléphant »	voy

La chute de *r* dans quelques mots commençant par *tr* se produit dans le parler de Kung-thần 恭 愼, canton de Tường-viêm 祥 燄, huyện de Tủng-thiền, province de Sơn-tây (2) :

trâu	« buffle »	tâu
tre	« bambou »	te

---

(1) *A* paraît, dans certains cas, correspondre à *ưa*, *ua* 耙 *bá* « herse », *bừa* ; 騾 *la*, « mulet », *lừa* ; *kon rựa* (cochinchinois), « puiné » ; à Huê, *rạ* ; *rựa*, « serpe » ; à Huê, *rạ*. *Lừa* s'expliquerait ainsi, le changement du *nặng* en *huyền* étant, d'autre part, une particularité de la région de Thạch-thất.

(2) Ce phénomène se retrouve également à Dak-sở (Đắc-sở), village du huyện de Dan-phượng (Hà-đông).

LES HAUTES VALLÉES DU SÔNG-GIANH

PAR M. L. CADIÈRE

De la Société des Missions étrangères de Paris
Correspondant de l'Ecole française d'Extrême-Orient

Un voyage, malheureusement trop rapide, que je fis en 1903 dans les hautes vallées du Sông-Gianh, me permit de visiter une région encore peu connue. Les notes que j'ai recueillies, bien qu'incomplètes, me paraissent cependant renfermer quelques matériaux intéressants au point de vue de l'histoire de la langue annamite et de sa parenté avec quelques langues voisines (1).

Le Sông-Gianh arrose le Nord de la province du Quảng-bình. Il est formé de trois branches; au Nord le Nguồn-Nậy, « la Grande Rivière », au Sud le Nguồn-Son, au milieu le Nguồn-Năn. Ces trois branches se réunissent à quelque dix kilomètres de l'embouchure du Sông-Gianh. La région des sources du Nguồn-Nậy est habitée par des *Khùa* (prononciation du Quảng-bình, pour *Kha*) ; aux marchés de Trók et de Bùng, dans la haute vallée du Nguồn-Son, on voit à presque toutes les foires des *Kà-lơ* (sans doute autre tribu de *Kha*). La moyenne vallée du Nguồn-Nậy, et surtout la haute vallée du Nguồn-Năn, sont habitées par deux populations : les gens du *Năm-Nguyên*, ou du *Nguồn* (2), et les *Thất-Sáč* (3), ou *Sáč*, ou *Mọi*, ou *Rợ*, des sauvages. Comme on le verra ci-dessous, les gens du

(1) Cette étude étant surtout de caractère linguistique, nous avons substitué à la transcription dite *quốc-ngữ*, celle qui a été préconisée par le Congrès de Hanoi de 1902 et dont les principes ont été rappelés plus haut (p. 328). Comme dans l'article de M. CHÉON, nous avons conservé l'orthographe traditionnelle des noms géographiques les plus connus.

(2) Le mot *Nguồn* désigne dans le Quảng-bình les fleuves, les rivières qui forment en se réunissant le Sông-Gianh (dans le Hà-tĩnh et le Nghệ-an, on a la forme correspondante *Ngàn* : Ngàn-Sâu, Ngàn-Kả) ; par extension, il désigne la région montagneuse de l'Ouest de la province : *lên nguồn, di nguồn*, « remonter les branches du Sông-Gianh, aller dans la montagne » (au Nghệ-an et au Hà-tĩnh : *ngượk ngàn*, id.) ; *ở kôy nguồn*, « habiter dans les montagnes » ; *zân nguồn, nguồn*, « les gens de la montagne, les montagnards ». L'expression *Năm-Nguyên* 五源, « les cinq Nguyên », est la traduction administrative en sino-annamite du mot *Nguồn*. C'est par ces deux noms, *Nguồn, Năm-Nguyên*, que cette première population est désignée soit par elle-même, soit par les Annamites, soit par les Sáč.

(3) Le mot *Sáč* 冊 sert à désigner cette seconde peuplade : *Ngườ̀y sáč*, « un homme *sáč* ; *tiếng sáč*, « la langue *sáč* ». Ce mot *sáč* signifiant « liste, registre, rôle d'impôt », j'explique les expressions *Man-sáč* 蠻冊 par « les rôles d'impôts des sauvages de l'Ouest » ; *Thất-sáč* 七冊, « les sept rôles d'impôt, les gens des sept rôles » ; *Ngườ̀y-sáč*, « les gens des rôles, les sauvages ». On a aussi : *Ngườ̀y kõy*, « les gens des frontières, les sauvages »; *Ngườ̀y-rú*, « les gens de la forêt, les sauvages », etc.

Nguồn parlent un annamite très différent de l'annamite ordinaire (1), à tel point qu'ils ne sont pas compris des Annamites du bas Sông-Gianh lorsqu'ils parlent entre eux ; les Sách parlent une langue qui a quelque parenté avec la langue nguồn, mais ne comprennent ni les *Khùa* du haut Nguồn-Nậy, ni les *Lào* (Laotiens), ni les *Kà-lơ* de la haute vallée du Nguồn-Son. Les notes suivantes concernent les Nguồn et les Sách (2).

I. — LES NGUỒN.

1° **Notes ethnographiques.** — La population du Năm-Nguyên, ou du Nguồn, est répartie en onze villages, tous échelonnés dans la haute vallée du Nguồn-Năn. Ils sont divisés en deux groupes, comprenant chacun cinq villages, d'où le nom de Năm-Nguyên, « les cinq Nguyên ». Le premier groupe, situé plus au Nord, comprend les villages de Kwi-dạt (Qui-dạt) 歸達, An-dứk (An-đức) 安德, Ba-nương 巴浪, Thañ-long (Thanh-long) 青龍 et Tân-kiều 新橋 (récemment divisé en deux : Tân-kiều et Tân-hợp 新合). Ce premier groupe forme, avec quelques villages annamites du moyen Nguồn-Nậy, le canton de Kơ-sa (Cơ-sa) 箕沙. — Le second groupe comprend les villages de Kồ-liêm 古廉, Bồk-thọ 卜壽 (aujourd'hui An-thọ 安壽), Kim-bãng 金榜, Tân-lí 新里 et An-lạk 安樂. C'est aujourd'hui le canton de Kim-liñ 金齡. Au village de Kwi-dạt est établi un poste de milice indigène.

Au sujet de l'histoire de cette population, voici ce que m'ont raconté les notables de Kwi-dạt. Les familles de la région appartiennent presque toutes à la famille *Diñ* (*Đinh*) 丁 et à la famille *Kao* 高. Quelques familles *Nguyễn* 阮 sont des gens venus plus ou moins récemment de la plaine (*Hà-bạn*, c'est ainsi qu'ils appellent la région du bas Sông-Gianh), et fixés dans le pays. Je n'ai pas de renseignements sur la famille *Diñ* : elle viendrait du Nghệ-an, des environs de Dèn-kản (Đền-cản), « temple de la déesse Kản », et de Dền-čảo (Đền-chảo). Ce temple de Čảo est situé sur le territoire du village de Sơn-triều, dans le Sud du Hà-tĩnh (3).

(1) Par annamite ordinaire j'entends la langue annamite telle qu'elle est parlée dans le Quảng-bình et les provinces environnantes.

(2) On m'a signalé à plusieurs reprises une autre race habitant la montagne, et désignée sous le nom de *Tu-Kũy*, ou *Ča-Kúy* ou *Kõy*. Ces gens vivent par familles, dans les grottes de la montagne, sans habits, sans instruments ni ustensiles, mangeant les fruits de la brousse, surtout de la fécule recueillie du *kải-núk* (sagoutier?), et sont d'une timidité extrême. Seraient-ce les Négritos, signalés par quelques auteurs dans les montagnes de la presqu'île indochinoise ?

(3) Cette région faisait partie, sous la dynastie des Lê, de la province du Nghệ-an, ainsi d'ailleurs que le Nord du Quảng bình. Ces gens disent donc vrai en affirmant qu'ils viennent du Nghệ-an, bien que leur pays d'origine appartienne aujourd'hui au Hà-tĩnh.

Depuis combien de générations cette immigration a-t-elle eu lieu, ils l'ignorent. Les ancêtres des Diñ, pénétrant sans doute par la haute vallée du Ngân-Sau, qui arrose l'Ouest du Hà-tĩnh, vinrent s'établir dans le moyen Nguồn-Nậy, à l'endroit appelé encore de nos jours Dồng-láo (Đồng-lảo), « la plaine des Laotiens », Cợ (Chợ)-lảo, « le marché des Laotiens ». Ce point est encore la tête de la route de pénétration du Năm-Nguyên. Les Laotiens se seraient retirés, de gré ou de force, et les nouveaux venus se seraient avancés peu à peu dans le Năm-Nguyên (1), que les Laotiens leur auraient aussi abandonné.

Cette tradition que les Nguồn seraient originaires du Hà-tĩnh, est confirmée par ce fait que les femmes Nguồn portent le jupon, et laissent toujours leur habit de dessus ouvert par devant, coutume suivie au Hà-tĩnh et au Nghệ-an, inconnue dans le Quảng-bình (2).

Sous la dynastie des Lê, ils dépendaient administrativement de la province du Nghệ-an (3). Parmi leurs anciens titres de propriété, quelques-uns sont datés de Kảñ-hưng 景興 (1740-1786), de Long-dứk 德龍 (1732-1735), de Bảo-tháy 保泰 (1720-1729).

Ils ont souvenance d'avoir dépendu d'un *dộy* (*đội*), « chef de compagnie », nommé Thú, résidant à Thañ-lạng, et de race sắc. Ce *dộy* Thú était fils du *dộy* Thoạy, fils lui-même du *phó-kwản-kơ* (*phó-quản-cơ*), « lieutenant-colonel », Díc (Đích). Tous ces titres mandarinaux font supposer que cette famille sắc de Thañ-lạng exerça une suprématie dans la région pendant de longues années. Sous Tự-dứk (Tự-đức), à tout le moins à une époque récente, ce *dộy* Thú se souleva contre la domination annamite, avec toute sa région, mais fut vaincu (4). C'est sans doute à ce moment que l'on installa un mandarin annamite

---

(1) Kwi-dạt, qui est à peu près au centre du Năm-Nguyên, n'est qu'à 19 kilomètres de Dồng-lảo, dont il est séparé par les montagnes qui forment la ligne de partage des eaux entre les bassins du Nguồn-Nậy et du Nguồn-Năm.

(2) Les décrets rendus par Miñ-mạng (Minh-mạng), la 7e année (1826) de son règne pour le *čau* (châu) du Bố-čĩñ (Bố-chính) (vallée du Sông-Gianh), et la 17e année (1836) pour les pays au Nord du Sông-Gianh, réglementant le vêtement des hommes et des femmes, et prescrivant de s'habiller comme au Sud du Sông-Gianh, laissent supposer que les femmes des pays au Sud de ce fleuve portaient des culottes dès avant Miñ-mạng. Les gens du Bố-čĩñ se conformèrent à ces règlements, mais ceux du Hà-tĩnh et du Nghệ-an ne les observèrent jamais, et, aujourd'hui encore, la majorité des femmes portent des jupons (*Miñ-mạng čĩñ yếu*, livre XIII, folio 11 B, 12 A, 28 B, 59 A).

(3) D'après le *Quảng-bình čí* (*chí*) 廣平誌, « *Mémoires sur le Quảng-bình* », la 18e année de Ja-long (Gia-long) (1819), le *sắc* de Thañ-lạng 清朗 fut détaché du *čâu* de Kwi-hợp 歸合, qui appartenait à la province du Nghệ-an, et rattaché au Quảng-bình. — La 7e année de Miñ-mạng, 1826, on détacha du même *čâu* de Kwi-hợp, trois *Zũng* (*Dũng*) 三捕, le *zũng* de Lan 懶, le *zũng* de Dồ (Đồ) 賭, le *zũng* de Čâm 針, et on les rattacha également au Quảng-bình. Je suppose que ces trois *zũng* sont la région du Năm-Nguyên.

(4) Le fils de ce *dộy* Thú, appelé Ốk, servit la France : il avait le titre de *dộy*, fut nommé *lãñ-biñ* après la prise de Hàm-ngi à laquelle il contribua. Vers 1894, il fut pris et décapité par Phan Diñ-Phụng, chef de pirates. Sa femme et ses enfants vivent encore.

à Kwang-hoá (Quang-hoá), dans le moyen Nguôn-Nậy, en aval de Thañ-lạng. Ils dépendent aujourd'hui du *huyện* de Tuyên-hoá 宣化, résidant à Miñ-kâm (Minh-cầm) 鳴琴.

Anciennement leurs institutions communales étaient toutes particulières. Les enfants, *kon-ñêt* (pour *kon-nit*), devenaient adultes à 15 ans, c'est-à-dire qu'ils participaient aux charges communales et aux rizières ; mais aucune cérémonie ne signalait cet événement. De 15 à 26 ans, les jeunes hommes étaient divisés en certaines catégories :

1. Les *Tươn-tin* (1), âgés de 16 et 17 ans.

2. Les *Kwân-kâu*, âgés de 18 et 19 ans. On m'a donné, comme sens de cette expression, « la troupe des pêcheurs à la ligne ». Ces jeunes gens auraient dû aller à la pêche pour le repas des notables du village, lors des assemblées communales. Leur tâche était même difficile, car ces notables dédaignaient les crabes femelles (*kon tam* ; annamite : *kon dam*) et exigeaient des crabes mâles. Je donne ces explications, comme d'ailleurs celles qui suivent, plus extraordinaires encore, pour ce qu'elles valent.

3. Les *Eñ-phân* (*eñ*, annamite : *añ*, « frère aîné »), âgés de 20 et 21 ans. On m'a expliqué cette expression : « les individus qui ramassent le fumier ». Du temps des Lê, la population devait fournir comme tribut du salpêtre (*ziêm*), et ces jeunes gens auraient été chargés de recueillir dans les cavernes de la montagne les crottes des chauves-souris, dont on se serait servi pour faire le salpêtre. On se souvient du nom de deux ouvriers qui auraient fait ce salpêtre ; leurs petits-fils ont une soixantaine d'années (2).

4. Les *Tươn-pen*, âgés de 22 et 23 ans (*tươn*, annamite : *đơn* (*đơn*), de *đơn ông*, *đơn bà* ; — *pen* [annamite, *tán* ?] se dit, en langue *nguôn*, de quelque chose que l'on a réduit en poudre dans un mortier). Ces jeunes gens auraient été chargés de réduire en poudre les crottes de chauves-souris recueillies par les *Eñ-phân*.

5. Les *Tươn-eñ* (annamite : *đơn añ*, « les frères aînés, les grands »), âgés de 24 et 25 ans. C'étaient les électeurs. Ils choisissaient dans chaque village le maire, *ông çã*, et le chef du village, *kay çã*. Le maire avait un mandat d'un an et était élu invariablement le 15e jour de la 3e lune. Le chef du village n'avait pas de mandat limité. Il exerçait ses fonctions jusqu'à sa mort ou à sa démission. On choisissait des gens instruits, intègres, connaissant l'annamite ordinaire.

---

(1) N'ayant pu dans un court séjour me familiariser avec les accents, je ne saurais dire si ce mot *tươn* correspond à l'annamite *zưới*, « sous, inférieur » (en *nguôn* : *tươn*), ou à l'annamite *đơn* (*đơn*) des expressions *đơn ông*, « homme », *đơn bà*, « femme » (en *nguôn* : *tươn ông*, *tươn pà*). Je préfère adopter cette deuxième explication. — *Ún* correspond à l'annamite *út*, « frère cadet ».

(2) Ne faudrait-il pas plutôt rattacher ce mot *phân* à l'annamite *phèn*, « alun », qui aurait pu désigner le salpêtre ?

Le maire jugeait les différends qui s'élevaient dans sa commune, ramassait l'impôt, qui consistait en cire, miel, salpêtre, ivoire, etc. (1). Les causes pouvaient être portées devant le chef de village. Les *Tưởn-eñ* étaient aussi à la disposition des deux dignitaires pour faire exécuter leurs ordres.

6. A partir de 26 ans, les hommes ne s'occupaient plus activement des affaires de la commune, mais continuaient à participer aux rizières et à être astreints aux corvées et à l'impôt. Cette catégorie correspondant aux *lão*, « vieillards », des villages annamites (2).

Ils n'avaient pas d'écriture. Les actes anciens qui sont conservés chez eux étaient dressés par les gens des mandarinats auxquels ils ressortissaient. Lorsqu'ils s'empruntaient des paniers de riz ou autre chose, ils faisaient des nœuds sur une corde pour se rappeler la dette et suspendaient les cordes aux poutres de leur maison. Aujourd'hui encore les sapèques n'ont pas cours chez eux : les gens de la plaine qui montent commercer apportent de la saumure, du poisson salé, des marmites, des outils ou instruments aratoires, qu'ils échangent contre les produits du pays, cire, miel, écorce à mâcher le bétel (*vỏ-măng*), racines tinctoriales (*kủ-nâu*), etc.

L'organisation familiale, les rites pour la célébration du mariage, les lois réglant la succession, les rites du culte, sont identiques aux coutumes et lois annamites. Un fait est à signaler, c'est que l'institution du *hương-hoả* (portion de l'héritage destinée à subvenir aux frais du culte des ancêtres) n'existe pas chez les Nguồn. Ils sont d'ailleurs très religieux, ou plutôt très superstitieux. Ils ont un temple bouddhique entretenu par les deux cantons, et de nombreuses pagodes fort simples et fort pauvres. Sur la route de Dồng-lào à Kwi-dạt, à l'entrée de la région, est un petit amas de pierres élevé en l'honneur de *Ông Čon-Von*, « le Seigneur des sommets », correspondant à *Ông Kao-Kák*, « le Seigneur du Palais élevé », honoré par les Annamites du pied de la chaine annamitique. Un peu plus loin est le *Miễu-Bụt*, « la Pagode de ou du Bụt » (3).

---

(1) Voici ce que dit le *Quảng-binh-či* à propos du tribut du Năm-Nguyên : « Jadis il y avait un Inspecteur (巡守) on y avait placé, ainsi que dans le *Nguyên* d'An-nâu (vallée du Nguồn-Son) et dans les autres *Nguyên*, des postes militaires. La 18e année de Ja-long, 1819, on les supprima et on se contenta de lever l'impôt. Chaque année on faisait un prix proportionné, et on affermait le tribut. Le tribut (des Năm-Nguyên) comprenait chaque année une quantité minimum de 228 livres, 13 onces et 8 dixièmes d'once de cire, 32 jarres de miel et une pièce de cotonnade brochée que l'on remplaçait par 6 ligatures ; 4 défenses d'éléphant, que l'on remplaçait par 73 ligatures. Pour le tribut en argent, chaque année on faisait un prix proportionné et on l'affermait. »

(2) Avec cette différence que les citoyens annamites ne deviennent *lão* qu'à 60 ans passés, ou à 55 ans pour les *lão-hạng*.

(3) Ce mot, qu'il faut évidemment rattacher à *Phật*, « Buddha », désigne des divinités représentées par une ou plusieurs pierres dressées, sur un autel en pierres sèches. C'est ainsi du moins que sont les *Miễu-Bụt* du Năm-Nguyên, de la porte d'Annam et du village de Phủ-lưu.

Les gens de la région ne portent jamais de chapeau, quelque temps qu'il fasse. C'est parce qu'ils sont pauvres, disent-ils ; mais la raison est fausse, car plusieurs sont relativement riches. C'est pour une raison d'ordre religieux ; ils ne veulent pas dire laquelle, et les Annamites de la plaine les plaisantent souvent sur ce point. D'ailleurs j'ai vu dans leurs maisons quelques chapeaux plats de femme, et la coquetterie fera peut-être pénétrer les chapeaux dans le pays.

Les maisons sont construites d'une manière particulière, bien que conformes en général au plan annamite. La travée de gauche en entrant est consacrée au culte des ancêtres. L'autre ou les autres travées sont habitées par les gens de la maison. Sur toute la partie habitée est un vaste plafond en poutrelles où l'on loge les provisions. Toutes les pièces de la charpente sont liées par des liens en rotin, sans tenons ni mortaises.

Je donne ci-dessous le dessin d'une forme de maison nguồn, avec le nom de chaque pièce en nguồn et en annamite.

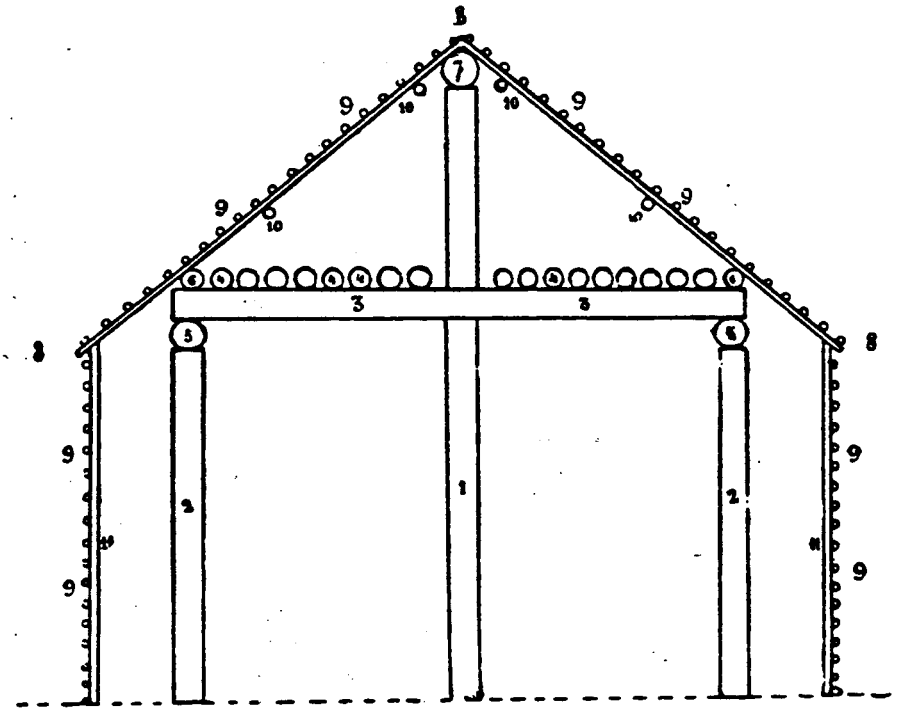

Fig. 54. — Maison nguồn.

1. *Kột ñók* (correspond sans doute à l'annamite *nók*, « faîte, sommet » ; *n* = *ñ* en nguồn dans beaucoup de mots), « colonne principale » (ann. *kột mẹ*).

(Dans ce dernier village le *Bụt* s'appelle *Bụt-mọk*, « le *Bụt* qui sort de terre ». C'était une statue, peut-être une simple pierre à forme vague de statue, aujourd'hui volée, que l'on aurait trouvée à moitié sortant de terre).

2. *Kột kon*, « colonnes secondaires » (ann. *id.*).

3. *Pang*, « entrait » (ann. *trễn* ou *rương*. *Pang*, peut-être *păng*, correspond sans doute à l'ann. *bằng*, « la pièce posée à plat »).

4. *Ruồng sà*, « le plafond » (ann. *rầm trà*).

5. *Tòn thai čịu* (ann. *dòn tai*), « poutrelles ». Dans les maisons annamites cette pièce est appelée *çà* (*trà*).

6. *Tòn thai čồng*, « poutres superposées aux colonnes » (ann. *dòn tai čồng*).

7. *Tòn tông*, « poutre faitière » (ann. *dòn dông*).

8. *Kèo vợ*, « arbalétriers ». Ce n'est pas une grosse pièce comme dans les maisons annamites, mais en revanche ces *kèo vợ* sont très nombreux le long de la toiture de la maison ; ils correspondent non aux *kèo* des maisons annamites, mais aux *rui*, « poutrelles ».

9. *Ràn*, « lattes horizontales maintenant les paillottes » (ann. *mè* ou *mèn*).

10. *Kạp kố*, désigne quelques rares petites pièces qui jouent le rôle des *dòn tai* (*đòn tay*) annamites, « poutres transversales », et doit correspondre étymologiquement à l'ann. *kạp ká*, dont l'emploi est le même. Il s'agit de pièces de bambous transversales qui servent à réunir le bas des poutrelles des maisons en bambou.

11. *Nưng*, clayonnage fermant la maison, formé de petites branches les unes verticales, appelées *mầm*, comme chez les Annamites, les autres horizontales, appelées *ràn*, comme les lattes de la toiture.

La paillotte s'appelle *leñ* (ann. *trañ*, patois *thañ*), les lattes reliant les paillottes *çương leñ*, etc. (1).

---

(1) Je visitai les Nguồn et les Sắč en compagnie d'un aimable garde principal de la milice indigène, M. Fort, très soucieux de s'instruire de ce qui concernait la région qu'il habitait. Voici les notes complémentaires qu'il a recueillies sur les Nguồn, dans un autre voyage, et qu'il a bien voulu me communiquer :

Naissance. — Quand la femme met au monde un enfant, on tue un cochon et l'on fait un repas, précédé d'une offrande à l'autel des ancêtres. Le 3e jour, la femme se lave et s'enduit le corps de safran. On en enduit aussi le corps de l'enfant. On prépare à cette occasion un petit repas, où l'on ne sert qu'une poule, avec du poisson de rivière, le poisson de mer étant défendu. Le 7e jour, la mère et l'enfant se lavent pour enlever le safran ; on brûle les parfums à l'autel des ancêtres, et on leur demande la permission de célébrer la fête des relevailles trois mois et dix jours après la date de la naissance. Les familles qui ont peu d'enfants demandent à ne faire cette fête que douze ans après la naissance.

Les femmes qui ont des enfants qu'elles craignent de ne pouvoir pas conserver, usent du stratagème suivant pour tromper le *ma* (mauvais génie) qui leur enlève les enfants : elles mettent le délivre dans un pot en terre, après l'avoir piqué de douze aiguilles, et ferment le pot solidement. On transporte le tout dans la forêt. Cette opération est faite au grand jour, et l'on a soin de tenir l'enfant caché pendant ce temps là. Le *ma* suit le pot, cherchant à y pénétrer, tournant tout autour, et pendant ce temps ne pense pas à faire du mal à l'enfant qui grandit.

Mariage. — Les mariages ont lieu entre quinze et vingt ans. La première demande a lieu ordinairement au cours d'une fête ; la seconde demande a lieu deux ans après, et l'on consulte

2° **Notes linguistiques.** — La langue nguồn est nettements annamite. La plus grande partie des mots sont les mèmes que dans la langue du bas Sông-Gianh ; quelques-uns sont particuliers au dialecte ; beaucoup ont subi des transformations phonétiques qui les rendent méconnaissables au premier aspect ; enfin tous sont prononcés, quant à l'accent (1), d'une manière autre que dans le bas Sông-Gianh.

I. — Mots présentant avec l'annamite des différences d'ordre phonétique (2).

LABIALES. — *B : P.*

bằng : *pằng*, plat, égal.
bùn : *pùn*, boue.
bụy bải (*bụi bảy*) : *pụn pụn pản*, la poussière vole (pour *y* final : *n*, voir plus loin).
bạk : *pạk*, argent.
bếp : *pếp*, foyer.
bông : *pông*, la fleur (le mot *hoa* n'est pas employé).
bắn : *pắn*, tirer (du fusil, de l'arc).
bưởy (*bưởi*) : *pưởn*, le pamplemousse.
bák (*bác*) *má* : *pák má*, faire les semences.
beo : *peo*, la panthère.
bai (*bay*) : *păn*, voler (des oiseaux).
bướm bướm : *pướm pướm*, le papillon.
bà : *pà*, grand'mère, aïeule.
bụng : *pụng*, le ventre.
bông : *pông*, le coton.
ban ngai (*ngày*) : *pên ngài*, pendant le jour.
ban dem (*đêm*) : *pên têm*, pendant la nuit. (Cette forme *pên* se rattache à la forme patoise *bên*, pour *ban*, usitée dans le Quảng-bình).
ba : *pa*, trois.
bải (*bảy*) : *pải*, sept.

V : P.

vỏ : *pỏ*, l'écorce.
vay (*vai*) : *pan*, l'épaule.
vú : *pú*, mamelle.
tráy (*trái*) *vế* : *tráy pến*, la cuisse (avec *n* épithétique).
vảy (*vải*) : *pản*, cotonnade.
vào : *pào*, entrer.
vút kháy (*khái*) · *pút khán*, les griffes du tigre *kháy* est un mot dialectal usité au Nord du Sông-Gianh).

---

le calendrier pour fixer un jour favorable. Si les deux familles ne sont pas bien décidées, le délai est porté à cinq ans. Après le mariage l'épouse va habiter chez son mari, à moins que dans la famille de l'épouse il n'y ait pas de garçon ; dans ce cas l'épouse peut emmener l'époux chez elle.

(1) Je suis obligé de laisser de côté la question de l'accent. Les accents sont prononcés d'une manière toute différente des accents du bas Sông-Gianh. Quelques accents s'assimilent-ils, ou se dédoublent-ils, c'est-à-dire combien y a-t-il d'accents dans la langue, je n'ai pu m'en rendre compte. Je noterai donc les mots avec l'accent qu'ils ont ordinairement en annamite. Il faut remarquer que les Nguồn démarquent les accents. Je demandais à l'un d'eux : Comment appelez-vous la mer ? — Nous savons qu'il y a la mer, mais je ne l'ai pas vue ; les gens de la plaine l'appellent *biển* (et, ce disant, il faisait l'accent *hỏy* du bas Sông-Gianh), et nous, nous l'appelons *bển* (ce disant, il prononçait l'accent *hỏy* à sa manière).

(2) Le mot annamite est cité en premier lieu.

V: Vu (1).

vày (vài) ba người (người) : vuày pa ngày, deux ou trois hommes.
di vai (đi vay) : ti vuai, aller emprunter.

M : V.

mun : vun, cendre.
muốy (muối) : vóy, sel (*vóy* se rattache à la forme patoise *móy* usitée dans le Quảng-bình).
mai (may) : văn, coudre.
máy (mái) : ván, toiture.
mên : vên, clayonnage en bambou.
mắng : vắng, injurier (2).

DENTALES. — *D : T.*

dàng di (dàng đi) : tàng ti, le chemin.
dất (đất) : tất, la terre.
dồng (đồng) : tồng, la plaine.
da (đá) : tá, pierre.
dồng (đồng) : tồng, cuivre.
dậu (đậu) : tậu, haricot.
dâm (đâm) gạo : tâm kấu, piler le riz. (La forme *kấu* est aussi usitée dans le Quảng-bình).
dựk (đực) : tực, mâle.
duôy (đuôi) : tuôy, queue.
dẻ (đẻ) : tẻ, enfanter, pondre.
dờn (đờn) ông : tườn ông, homme.
dờn bà : tườn pà, femme.
den (đen : ten, noir.
dêm (đêm) : têm, la nuit.
dọy (đọi) : tọy, tasse.
dóy (đói) : tón, avoir faim.
diếk (điếc) : tiếk, sourd.
dỏ (đỏ) : tỏ, rouge.

T: Th.

tắt lửa di (đi) : thắt lả ti, éteins le feu ! (La forme *lả* existe aussi au Quảng-bình).
tók (tóc) : thák, cheveu.
tay (tai) : thay, oreille.
tai (tay) : thai, main.
tuổy (tuổi) : thuổy, année.
tao : tho, moi.
tám : thám, huit.
tấm : thấm, pièce d'étoffe.
tiền : thiền, sapèque.
tiếng : thiếng, mot, parole.
tiếk (tiếc) : thiếk, regretter.

T final : *N.*

út : ún, frère cadet.

N: Ñ.

nay (nai) : ñay, le cerf.
kon (con) nít : kon ñét, enfant.
nướk (nước) : ñák, eau ; *uống nướk : ống ñák*, boire de l'eau. (La forme *ñák* se rattache à la forme patoise *nák* usitée dans le Quảng-bình).
năm : ñăm, cinq.
nắng : ñắng, chaud.

---

(1) Cette prononciation paraît être particulière à certaines gens seulement.

(2) D'après cette règle *m : v*, comparer 萬, « dix mille », sino-annamite : *vạn* ; annamite : *muôn* ; forme tonkinoise (donnée par le dictionnaire Génibrel): *man*. — 雲, « nuage », sino-annamite : *vân* ; annamite : *mài (mày)* (on verra plus loin la règle *i* final : *n*) ; nguồn : *mân*. — 晚, sino-annamite *vãn*, « soir, tard » ; ann. *mượn*, « tard » (ce mot *mượn* n'est pas donné par le dictionnaire Génibrel, qui porte *muộn*).

A propos de *N* et de *N* final, comparer :

nón : ngóp, chapeau.

ñòn (*nhòn*) *: ñọt*, pointu.

rễ : rẹt, racine. (La forme *rẹt* vient sans doute de la forme patoise *rẹn* usitée au Quảng-bình, par le changement de *n* final épithétique en *t* ; comparer plus haut *út : ún*, frère cadet.)

PALATALES. — *Č : Ç(= X).*

čải (*chảy*) *: çải*, pilon.

J (=Gi) : Ç (=X).

jó (*gió*) *: çó*, vent ; *jó thổy* (*thổi*) *: çó thổn*, le vent souffle.

Tr : S.

trả : sả, le plafond.

tra : sa, vieux.

trống : sống, (oiseau) mâle.

Z (=D) : T.

za (*da*) *: ta*, la peau.

zao (*dao*) *: tao*, le couteau.

zướy (*dưới*) *: tướn*, sous, dessous.

LIQUIDE. — *R : Th.*

răng : thăng, dent.

rắn : thắn, serpent. (Comparer la forme patoise *tắn* usitée au Quảng-bình, et se rappeler la règle énoncée plus haut *T : Th*).

ra : tha, sortir ; *di* (*đi*) *vào di* (*đi*) *ra : ti pào ti tha*, entrer et sortir.

I ou *Y* final : *N*.

bải (*bảy*) *: pản*, voler (se dit de la poussière, etc.)

bụy (*bụi*) *: pụn pụn*, poussière.

bưởy (*bưởi*) *: pưởn*, pamplemousse.

bai (*bay*) *: păn*, voler (se dit des oiseaux).

kải (*cảy*) *: kản*, arbre (dans la forme dialectale *kơn : kải*, usitée au Nord de Hué, il faut donc voir un effet de la règle *i* final : *n*.)

kấi (*kấy*) *: kấn*, piquer le riz.

kốy (*kối*) *: kốn*, le mortier.

kủy (*kủi*) *: kủn*, bois à brûler.

kải (*cảy*) *: kản*, charrue.

čủy (*chủi*) *: čủn*, balai.

čại (*chạy*) *: čặn*, courir.

zậi (*dậy*) *: zận*, se lever.

zướy (*dưới*) *: tướn*, sous, dessous.

dóy (*đói*) *: tón*, avoir faim.

gối (*gối*) *: kún*, genoux (la forme *kún* se rattache à la forme patoise *kúy* usitée au Quảng-bình).

gải (*gảy*) *: kản*, chanter (se dit de quelques oiseaux).

lưỡy (*lưỡi*) *: lãn*, la langue. (La forme *lãn* se rattache à la forme patoise *lãy*, usitée au Quảng-bình.)

mải (*mảy*) *: mản*, le nuage.

mũy (*mũi*) *: mũn*, le nez.

mai (*may*) *: văn*, coudre.

máy (*mái*) *: ván*, toiture.

muỗy (*muỗi*) *: mỗn*, moustique. (La forme *mỗn* se rattache à la forme patoise *mỗy*, usitée au Quảng-bình.)

hay (*hai*) *: han*, deux.

khây (*khai*) : *khan*, le tigre.
thồy (*thồi*) : *thồn*, souffler.
tray (*trai*) : *tran*, garçon.
vay (*vai*) : *pan*, épaule.
vây (*vải*) : *pản*, cotonnade ; *dàm vây* (*dàm vải*) : *tàm pản*, tisser.
hóy (*hói*) : *hón*, ruisseau (1).

Il va sans dire qu'une étude portant sur des matériaux plus abondants ferait constater des règles de correspondance de consonnes et de voyelles plus nombreuses.

II. — Mots particuliers au dialecte.

čŏn čuyẹn, parler, s'entretenir ensemble.
ếñ, maladif, faible.
dóm liềm, torche.
jau, toi (en s'adressant à un inférieur).
ngài jao, demain.
hơm, sentir bon, odorant.
nát, froid.
ñằm, pleurer ; *kon ñét ñằm*, l'enfant pleure.
lế, prendre (de *lấi*).
liẹn, avoir peur (de *lẹn*).
nge, marmite.
lậm tàm, arc-en-ciel.
phốk, mare (usité aussi dans certaines régions du Quảng-bình).
văng áo, revêtir un habit (peut-être de *mặk* ?)
ti viền, revenir (de *về*).
trôy, manguier (peut être de *çoày*).

III. — Mots annamites employés dans une acception spéciale (2).

ák, corbeau (au lieu de *kwạ*, généralement employé).
kỏ, herbe ; *kon lợn kỏ*, le sanglier (mot à mot : le cochon de l'herbe) ; *kon kà kỏ*, la poule sauvage.
kố, s'emploie pour désigner les vieillards : correspond à l'annamite *ông*, monsieur.
čém, couper une branche.
kủ làng, patate (*khoay lang* désigne en annamite une espèce de patate).
háy, couper (le riz) ; c'est le mot double de *kắt*, employé dans le Quảng-bình.
hốk, crier (se dit des oiseaux).
thiêu, désigne le poivre, mais surtout le piment. (En annamite *tiêu* désigne ordinairement le poivre, mais dans certaines régions désigne aussi le piment.)
thók, paddy (*lúa* n'est pas employé).

---

(1) Les Annamites de la plaine traduisent *hón* par *khe*. Ce fait n'infirme en rien le rapprochement *hóy* : *hón*. Il y a une simple extension de sens pour le mot *hóy*. Pour les Annamites de la plaine, le mot *khe* désigne un torrent, un ruisseau plus ou moins grand coulant dans la montagne ; le mot *hóy* désigne un arroyo, un canal de communication entre deux fleuves, dans plusieurs cas un ruisseau coulant dans la plaine, le même ruisseau étant appelé *khe* tant qu'il coule dans la montagne (tels les *hóy* de Ku-lạk, de Kươrng-hà, de Phú-kĩñ, etc.). — Les Nguồn appellent *hón* (= *hóy*) les ruisseaux qui sont chez eux, lesquels sont pour les Annamites de la plaine des *khe*, ce que ceux-ci appellent *hóy* n'existant pas dans cette région montagneuse.

(2) Je prends pour l'acception ordinaire celle que les mêmes mots ont dans le Quảng-bình, et, en général, dans les provinces avoisinantes.

IV. — Système de numération.

1 *mọt*	10 *mươy*
2 *han (hay)*	12 *mươy hay* (et non *mươy han*)
3 *pa (ba)*	15 *mươy lăm* (et non *mươy ñăm*)
4 *pốn (bốn)*	20 *hay mươy* (et non *han mươy*)
5 *ñăm (năm)*	30 *ñăm mươy*
6 *sáu*	35 *ñăm mươy lăm*
7 *pải (bải)*	100 *một trăm*
8 *thám (tám)*	1000 *một ngàn*
9 *čin*	

II. — LES SÁČ.

Les Sáč paraissent avoir eu primitivement une aire d'habitation plus vaste que les Nguồn. Ils étaient répartis en sept rôles (*thất sáč* 七 册), correspondant sans doute à sept hameaux ou sept centres de groupement, dont deux, Thañ-lạng et Kim-lũ, étaient dans la moyenne vallée du Nguồn-Nậy, et les cinq autres dans le haut Nguồn-Năn. Quatre de ces hameaux, à savoir Râm-ràm, Dà-năng, Kim-lũ et Thañ-lạng étaient rattachés au groupe des Năm-Nguyên formant aujourd'hui le canton de Ko-sa, et les trois autres : Ma-nang-hạ, Hung-ốk, Hung-dặng, étaient rattachés au groupe des Năm-Nguyên formant le canton de Kim-liñ.

La peuplade paraît aussi avoir été jadis puissante. On a vu qu'à une époque qui a dû durer assez longtemps, les gens du Năm-Nguyên dépendaient d'une famille de race sáč établie à Thañ-lạng. Aujourd'hui ils sont bien déchus de leur grandeur. Dans les deux villages du Nguồn-Nậy, ils sont submergés par les Annamites, et rares sont les familles purement sáč. Ils ont disparu dans quelques villages du Nguồn-Năm et diminuent dans les autres. Ils se marient avec les Nguồn et semblent appelés à disparaître dans peu de temps.

Je n'ai pu avoir de renseignements précis sur leurs habitudes, leurs institutions, leurs croyances. Ils font comme les Nguồn, m'a-t-on dit d'une manière générale. On m'a signalé cependant une particularité : pour le mariage d'une jeune fille, les parents demandent de grands présents, alors que les Nguồn suivent l'usage annamite ordinaire. La nuit des noces se passe tout entière en festins et chants où toute la parenté est invitée. Ils paraissent jouir d'une civilisation moins avancée que celle de leurs voisins. Les noms d'objets usuels, comme les vêtements, les métaux, etc., sont en général empruntés aux Annamites et aux Nguồn (1).

(1) Voici les renseignements qui m'ont été communiqués par M. Fort, au sujet des Sáč.

Travaux de culture. — Ils abattent les arbres de la forêt et brûlent le tout cinq ou six mois plus tard. A l'aide de pieux durcis au feu, ils font alors de petits trous dans le sol, et y

Je ne parlerai donc que de leur langue. Elle est très différente de la langue annamite. Une grande partie du vocabulaire diffère. Quelques mots existent semblables dans les deux langues par un emprunt évident, mais beaucoup ont de tels rapports avec la langue annamite ou le nguôn qu'il faut y voir, je crois, un signe réel de parenté entre les trois langues. Cette assertion n'est avancée, bien entendu, que sous bénéfice d'inventaire.

---

déposent quelques grains de riz. Ils attendent la récolte, ne donnant aucun soin à la plante. L'année suivante, ils brûlent la paille de riz et sèment du maïs de la manière que je viens de dire. Enfin ils font une troisième récolte de riz, après avoir brûlé les tiges de maïs, et en procédant toujours de la même manière. À ce moment les herbes, les arbustes, dont ils n'ont pris aucun souci, ont réoccupé le terrain : on l'abandonne et on va défricher un autre coin de la forêt. Le terrain abandonné est souvent repris en sous-œuvre par les Annamites venus de la plaine, et cultivé d'une façon plus rationnelle.

Habitation et nourriture. — Leurs maisons d'habitation sont des huttes formées par deux pans de toiture descendant jusqu'à terre. Elles sont recouvertes de feuilles de bananier, n'ont qu'une porte à une extrémité, et le sol est aussi recouvert de feuilles de bananier sur lesquelles reposent les gens. Pour tout mobilier quelques tasses en fayence, quelques marmites en terre, des serpes et des haches, le tout de provenance annamite. Le riz est leur aliment principal avec le maïs. Jadis ils décortiquaient le riz en le broyant avec des pierres. Aujourd'hui chaque village possède un moulin à décortiquer annamite. Le maïs est encore broyé au moyen de pierres. Ils élèvent des cochons, des poules, et sont habillés comme les Annamites, mais n'auraient pas eu de vêtements jusqu'à une époque relativement récente.

Naissance. — Lorsqu'une femme sắc est sur le point d'avoir un enfant, on lui construit une petite hutte à une dizaine de mètres de la maison. Cette hutte est juste assez grande pour que la femme puisse s'y coucher. Elle est recouverte de feuilles de bananier, et c'est aussi sur des feuilles du même arbre que la femme repose. Cinq jours après la naissance de l'enfant, on fait chauffer des pierres et on les jette dans une marmite pleine d'eau. L'eau ainsi chauffée sert à laver l'enfant et la mère, puis elle est répandue sur le sol de la hutte, laquelle est démolie. On construit une nouvelle hutte à quelque distance de la première, et semblable. Cinq jours après, nouveau lavage, et l'on abandonne cette seconde hutte. La même cérémonie se répète cinq fois, et chaque fois la nouvelle hutte est construite à une distance de l'ancienne hutte moindre que la distance qui séparait les huttes précédentes. Le vingt-cinquième jour, après la cinquième et dernière purification, la mère et l'enfant rentrent dans la famille.

Mariage. — Lorsqu'un garçon et une jeune fille se conviennent, le garçon porte deux tasses et deux poulets chez la jeune fille, et formule sa demande. Si elle est agréée, le garçon cherche à prendre un singe qu'il apporte chez sa fiancée. On le fait cuire avec du riz ou du maïs et les deux familles le mangent ensemble. Un an après, le fiancé porte chez sa fiancée un cochon, une serpe, un collier en perles ou en pierres rondes, deux tasses, une marmite. La fiancée lui remet en échange une arbalète et un habit. Le cochon est mangé ensemble, après une invitation adressée aux ancêtres. La deuxième année, le fiancé fait de nouveaux présents identiques, et la fiancée rend à son tour une arbalète, un panier de riz blanc, un turban, un habit. La noce a lieu à ce moment. — Le cochon, coupé en morceaux, est mis dans une grande marmite, et pendant qu'on le fait cuire, les invités, les anciens en tête, tournent la viande, chacun à son tour, avec deux grandes baguettes en bambou, en récitant une invocation aux ancêtres des deux familles qui s'unissent. Ces détails ont été donnés par des Annamites qui ont assisté à ces diverses cérémonies.

Mort. — Lorsqu'un Sắc meurt, les membres de la famille font un trou dans la maison, y déposent le cadavre que l'on recouvre de terre, et abandonnent la maison. Lorsque le ménage

Je donnerai en premier lieu les mots qui, en annamite, ont comme finale *i* et *y*, et que nous avons vu prendre un *n* en nguồn ; en second lieu, divers mots qui se rattachent aux langues annamite et nguồn par des modifications phonétiques plus ou moins apparentes ; enfin une liste complète des mots différents de l'annamite et du nguồn que j'ai pu recueillir.

La langue sáč a des accents : ainsi le mot *pli*, « fruit » (= *tráy*, *thắi*. en annamite et patois annamite), se prononce de la voix de tête, correspondant au *sắk* annamite, tandis que *pli*, « être ivre », se prononce sur un ton plus bas ; les particules telles que *pẹ*, *kẹ*, *mẹ* (1), etc., qui précèdent beaucoup de mots, sont prononcées sur un ton plus bas que le mot suivant. Cependant, n'ayant pu me rendre compte de la nature ni du nombre des accents, je n'en tiendrai pas compte et transcrirai les mots sans accent aucun.

1° Mots terminés en annamite par *i* ou *y* (*y* ou *i* du *quốc-ngữ*).

Ces mots en *i* ou *y* ont *n* dans la langue nguồn, *l* dans la langue sáč.

poussière : *pul pul* ; — ng. *pun pun* ; ann. *buy buy*.
voler (se dit de la poussière, etc.) : *pỏl* ou *pâl* ; — ng. *pản* ; ann. *bâi*.
pamplemoussier : *kei kẹ püơl* ; — ng. *kàn pưởn* ; ann. *kài bưởy*.
repiquer (le riz) : *kơl* (ou *kál*) ; — ng. *kấn* ; ann. *kấi*.
mortier : *to kol* (avec *to* prononcé rapidement) ; — ng. *kốn* ; ann. *kốy*.
voler (se dit des oiseaux) : *pơl* (ou *pâl*) ; — ng. *păn* ; ann. *bai*. — L'oiseau vole : *a čim pâl* ; ng. *kon čim păn* ; ann. *kon čim bai*.
deux : *hal* ; — ng. *han* ; ann. *hay*.
nez : *mul* ; — ng. *mũn* ; ann. *mũy*
langue : *lal* ; — ng. *lãn* ; ann. (patois du Quảng-bình) *lãy* ; ann. *lưỡy*.

---

ne comprend que les deux époux, et que l'un meurt, l'autre abandonne le cadavre et la maison. Jadis on aurait suspendu les morts à un arbre. La maison d'un mort n'est jamais réoccupée. On porte le deuil deux ans, mais on ne va jamais visiter l'endroit où le mort a été enterré.

Culte pour le tigre. — Chaque année les Sáč font une fête pour se préserver du tigre : ils tuent un cochon, mettent la plus grande partie du sang dans une marmite et y ajoutent de l'alcool ou de l'eau, mélangent le tout et répandent ce mélange tout autour de la maison et dans les endroits environnants. Le sacrifice est adressé au patron du tigre pour s'attirer sa protection.

Dispersion de la race. — Une grande partie de la population sáč serait sortie de la région qui s'étend derrière Trók (Nguồn-Son supérieur) et aurait d'abord habité Bốk-thọ (aujourd'hui occupé par les Nguồn). De Bốk-thọ ils auraient formé Hung-dặng, Hung-ốk (groupes qui existent encore, mais où les Annamites pour le second, les Nguồn pour le premier, gagnent du terrain) et Kẽ-trá ; cette localité fut abandonnée pour Ča-noy ; à ce moment le groupe se divisa : une partie s'établit à Hung-muôy, puis à Ku-jeo, enfin à Hòng-ngút ; les autres se fixèrent à Da-ri, puis à Nguồn-ja, enfin à Ča-kung. Tous ces postes sont situés dans la vallée supérieure du Nguồn-Nan, non loin des sources du Nguồn-Son.

(1) Le point placé sous une voyelle indiquera que cette voyelle est presque muette : *ẹ* = *e* dans français *de*.

eu : *kul tôh* (*tôh*, avec arrêt brusque aspiré à la fin du mot, équivaut à l'ann. *dỏ* (*đỏ*) ; ng. *tỏ*, rouge. *Kul* est le ng. *kủn* ; ann. *kủy*, bois de chauffage) : — ng. *kủn tỏ* ; ann. *kủy đỏ*, bois de chauffage rouge, incandescent, feu. — Allumer le feu *đơ kul tôh* : — éteindre le feu : *pẹ čăt kul* ; — le foyer ; *tẹ pê kul*.

épaule : *kẹ pal* ; — ng. *pan* ; ann. *vay*.

coudre : *bâl* (ou *bơl*) ; — ng. *văn* ; ann. *mai*. — Coudre un habit : *bâl ao* ; ng. *văn áo* ; ann. *mai áo*.

toiture de maison : *kẹ bal ña* ; — ng. *káy ván ña* ; ann. *kê máy ña*.

charrue : *kơl* (ou *kâl*) ; — ng. *kẳn* ; ann. *kài*.

cotonnade ; *kẹ pal* ; — ng. *pản* ; ann. *vảy*.

se lever : *ti zil* (avec *ti* prononcé rapidement) ; — ng. *zận* ; ann. *zại*. (Comparer patois annamite : *čăn* ou *čơn*, pied = *čin* : *gân*, près = *ngin* ou *kin*, etc.).

fil : *čil* ; — ng. *čỉn* ; ann. (patois du Quảng-bình) *čỉn* ; ann. *čỉ*.

genou : *kul* ; — ng. *kún* ; ann. (patois du Quảng-bình) *káy* ; ann. *gối*. — Le genou (mot à mot : la tête du genou) : *kẹ luk tu kul* ; ng. *káy trốk kủn* ; ann. (patois du Quảng-bình) *kê tlốk káy* ; ann. *káy trốk* (ou *đầu*) *gối*.

racine : *kẹ liêl* ; — ng. *káy rẹt* ; ann. (patois du Quảng-bình) *kê rẹn* ; ann. *rễ*. (Pour le changement *ê* ou *e* : *iê*, cf. ann. *về* ; ng. *viền*, s'en retourner ; — ann. *lện* ; ng. *liện*, craindre.)

tigre : *ku hal* ; — ng. *khán* ; ann. (dialecte du Nord du Sông-Gianh) *kháy*.

Plusieurs autres mots dans lesquels *y* (*i*) final annamite devient *n* en nguồn, ou bien ne présentent pas la correspondance *n* : *l* en sáč, ou bien ont pour équivalents des mots tout différents.

2° Autres mots se rattachant à l'ann amite ou au nguồn (1).

ăn, manger ; — ann. et ng. *id*.

ak ak, corbeau ; — ng. *ák* ; ann. *kwạ* ; sino-ann. *ák*.

ao kwơn, vêtements ; — ng. et ann. *aó kwần*.

blu, montagne, forêt ; ann. (dialecte du Nord de Hué) et ng. *rú*.

bô, bœuf ; — ann. et ng. *bò*. — *Bô tưk*, taureau ; ng. *bò tựk* ; ann. *bò dực*. — *Bô ki*, vache ; ng. *bò káy* ; ann. *bò káy* ; ann. (patois) *bò kãi*.

tẹ bơy, les lèvres ; — ng. *môy* et *vôy* ; ann. *môy*.

bôy, sel ; — ng. *vóy* ; ann. (patois du Quảng-bình) *móy* ; ann. *muối*.

tẹ bat, froid, il fait froid ; — ng. *nát* ; ann. *rét*.

čañ, branche d'arbre ; — ng. *čển* ou *ngeñ* ; ann. *ñáñ*, ou *čáñ*, ou *ngàñ*.

a čô, chien ; — ng. et ann. *kon čó*. — *A čô uñ*, le chien aboie.

kẹ čit, mourir ; — ng. et ann. *čết*. — *Kẹ čit da róy, phong ku lơ dơ*, il est mort, il n'existe plus ; ann. *đã čết rồy, không kòn nữa*.

a čim, l'oiseau ; — ng. et ann. *kon čim*. — *A čim hók*, l'oiseau chante ; — ng. *kon čim hốk* ; ann. *kon čim kêu*.

ču, petit fils, neveu ; — ng. et ann. *čáu*.

či, sœur aînée ; — ng. et ann. *čị*.

čeh (ou *čieh*), frère cadet, sœur cadette ; — ann. *trẻ*, jeune ?

čưng, lit ; — ng. *čừng* ou *čằng* ; ann. *jường*, ou *jừng*, ou *čừng*, ou *čằng*.

kẹ čô, pied de l'homme ; — ann. *jỏ*, patte des animaux. — *Kẹ dang kẹ čô*, la plante du pied ; ann. *kê* (ou *káy*) *náng jỏ*, inusité pour *kê náng kẳng*.

dak, eau ; — ng. *ñák* ; ann. (patois du Quảng-bình) *nák* ; ann. : *nước*. — *Ñó dak*, boire de l'eau.

---

(1) Certains mots sont précédés d'un autre mot que je considère comme une particule Dans la liste alphabétique, on ne tiendra compte que du second mot.

kẹ du, écorce ; — ng. *pỏ* ; ann. *vỏ*. — *Kẹ du key*, l'écorce de l'arbre.

dang, plante du pied ; — ng. et ann. *nàng*.

di, le cerf ; — ng. *ñay* ; ann. *nay*.

ho, moi (supérieur) ; — ng. *tho* ; ann. *tao*.

hoy, puant ; — ann. et ng. *hòy*.

hay, couper le riz ; — ann. et ng. *háy*.

yêu, maladif ; — ann. *yếu*, faible ; ng. *ếñ*.

zàu, huile ; — ann. et ng. *zầu*.

čhang ou *zhang*, route ; — ng. *làng* ; ann. *đàng*. — *Zhang ti*, route (pour marcher).

tka ou *tẹ ka*, poule ; — ng. *kà* ; ann. (patois du Quảng-bình) *kà* ; ann. *gà*. — *Tka trống*, coq. — *Tka may*, poule.

kăm, menton ; — ng. et ann. *kằm*.

kim, aiguille ; — ng. et ann. *kim*.

khat dak, avoir soif ; — ng. *khát ñák* ; ann. *khát nước* ; ann. patois : *khát nák*.

kuók, pioche ; — ann. et ng. *kuốk*.

kó hòy, fumée ; — ng. et ann. *khóy*.

key, arbre ; — ann. *kài* ; ann. (patois) *kơn* ; ng. *kàn*.

koh, demeurer, être. — *Hô koh tẹ kiñ*, je demeure près. — *Hô koh tẹ ngay lăm*, j'habite loin. (Correspond à l'ann. *kó*, pour *ở*).

tu kuk, tronc d'arbre ; — ng. *kốk* ; ann. (patois du Quảng-bình) *kục* ; ann. *gốk*.

kau, arèquier ; — ng. et ann. *kau*.

kơm, riz cuit ; — ng. et ann. *kơm*.

ki, femelle ; — ng. *káy* ; ann. (patois du Quảng-bình) *kải* ; ann. *káy*. — *Bô ki* vache. — *Ngay bẹ ki*, femme. — *Lim ki*, prendre femme, épouser ; ng. *lế káy*.

kăm, mordre ; — ng. *kắn* ; ann. (dialecte du Nord de Huế) *kắm* ; ann. *kắn*. — *A čo mẹ kăm*, le chien mord.

keng, aile ; — ng. *kéñ* ; ann. (patois du Quảng-bình) *kéñ* ou *kéng* ; ann. *káñ*.

a ka, poisson ; — ng. et ann. *ká*.

khuót, crapaud et grenouille ; — ann. et ng. *kók*, crapaud.

khiêm, fourmi ; — ng. et ann. *kiến*. — *Kiêm po lo bơn*, la fourmi rampe par terre ; ng. *kon kiến pò tươn tat* ; ann. *kon kiến bò zuóy đất*.

kon, fils.

lo ko, riz décortiqué ; — ng. *kấu* ; ann. (patois de Quảng-bình) *kấu* ; ann. *gạo*.

kiñ, près ; — ng. *khèñ* ; ann. (patois du Quảng-bình) *kần* ou *kin* ; ann. *gần*.

kẹ luk, tête ; — ng. *trốk* et *tlốk* ; ann. (dialecte du Nord de Huế) *trốk* et *tlốk* ; ann. *đầu*. — *Kẹ suk kẹ luk*, les cheveux de la tête. — *Kẹ luk tu kul*, le genou.

lua, soie ; — ann. et ng. *lụa*.

lang çóm, village et hameau ; — ann. et ng. *làng çóm*.

ăn lum, voler, dérober ; — ng. et ann. *ăn trộm*.

o lou, feuille d'arbre ; — ng. et ann. *lá*.

lang, tubercule de la patate en général ; — ng. *làng*, patate en général ; ann. *khoay lang*, espèce de patate. — *Kun lang*, pied de patate.

lo, riz ; — ng. *thók*, riz planté et riz non décortiqué ; ann. *lúa* ; ann. (patois du Quảng-bình) : *ló*, riz planté et riz non décortiqué ; *thók*, riz non décortiqué.

mu, aveugle ; — ann. et ng. *mù*.

mua, saison ; — ng. et ann. *mùa*. — *Mua tẹ bat*, hiver. — *Mua kẹ răng*, été.

miếng, bouche ; — ng. *mẹñ* ; ann. (patois du Quảng-bình) *mẹng* et *mẹñ* ; ann. *miệng*.

mat, visage ; — ng. et ann. *mặt*.

plung mat, œil ; — ng. et ann. *kon mat*. — *Hal plung mat*, les deux yeux.

mat ploy, soleil ; — ng. et ann. *mặt trời*.

mat plan, lune ; — ng. et ann. *mặt trăng*.

kẹ ma, il pleut, la pluie ; — ann. et ng. *mưa*.

mak ao, revêtir un habit ; — ng. et ann. *mặk áo*.

ma, afin de, pour ; — ann. et ng. *mà*. — *Čhark kơm ma ăn*, cuire du riz pour manger.

meo, chat ; — ng. et ann. *mèo*.

muom, singe (de n'importe quelle espèce) ; — ng. et ann. *khỉ* ; ann. (dialecte du Quảng-bình) *mọm*.

móng, ongle et griffe ; — ng. et ann. *móng*, ongle. — *Kẹ mông çi*, les ongles de la main. — *Kẹ móng ku hal*, les griffes du tigre.

mia, mère ; — ng. *mẹ* ; ann. (patois du Quảng-bình) *mạ* ou *mẹ* ; ann. *mẹ*. — *Pơh mia*, père et mère.

motč, dans l'expression *bẹ kwahr či motč*, après-demain ; — ng. et ann. *mốt*, après-demain.

ke nèk, l'aisselle ; — ng. *nèč* ; ann. (patois du Quảng-bình) *nèč* et *nèk* ; ann. *nắč*.

na, arbalète, arc ; — ng. et ann. *nả*.
nòy čuyên, s'entretenir ; — ann. *nóy čuyện* ; ng. *čốn čuyện*.
nei, grand ; — ng. *nài* ; ann. (dialecte du Nord de Huế) *nại*. — *Nei çiêng*, à haute voix ; ng. *nài thiếng* ; ann. *nại tiếng*.
ñu, maison ; — ng. et ann. *ñả*.
ñăm, pleurer ; — ng. *ñằm* ; ann. *khók*. — *Pẹ čòy ñăm*, l'enfant pleure.
čẹ ngap, bailler ; — ng. et ann. *ngáp*.
nguòy, s'asseoir ; — ng. *nguồy* ; ann. *ngồy*.
ngày, homme, corps ; — ng. *ngày* ; ann. (patois du Quảng-bình) *ngáy* ; ann. *ngtròy*.
ngay, loin ; — ng. et ann. *ngáy*.
o, nid d'oiseau ; — ng. et ann. *ổ*.
ôk, grain ; — ng. et ann. *ók*.
pli ; fruit ; — ng. et ann. *tráy* ; ann. (patois du Quảng-bình) *trải* et *tlải*.
ploy, ciel ; — ng. et ann. *trời* ; ann. (patois du Quảng-bình) *tlời* ; ancien ann. *blời* ; forme tonkinoise *lời*.
plan, lune ; ng. et ann. *trăng* ; ann. (patois du Quảng-bình) *tlăng*.
lẹ pẻ, *tẹ pẻ kul*, le foyer ; — ng. *pếp*, *pếp kủn* ; ann. *bếp*, *bếp kủy*.
pu, mamelles, têter ; — ng. *pú* ; ann. *bú*. — *Hal kẹl pu*, les deux mamelles. — *Pẹ čôy pu*, l'enfant tête.
pưa, la herse ; — ng. *pừa* ; ann. *bừa*.
piñ ou *pêñ*, tirer de l'arc, un fusil ; — ng. *pắn* ; ann *bắn*.
pak, semer ; — ng. *pák* ; ann. *bák* (se dit seulement de la semence). — *Pak lô tông*, semer du riz dans un champ. — *Pak lô val*, semer du riz dans un champ en plaine.
pung phang, papillon ; — ng. *pướm pướm* ; ann. *bướm bướm*.
pơh, père ; — ann. (dialecte du Quảng-bình) *bọ*.
phôm, sentir bon ; — ng. *hơm* ; ann. *thơm*.
rông, champ, rizières ; — ng. et ann. (patois du Quảng-bình) *rọng* ; ann. *ruộng*. — *Rông kal*, champ où l'on a piqué le riz ; ng. *rọng kẩn* ; ann. *ruộng kải*. — *Rọng kač*, rizières défrichées dans la montagne ; ann. *ruộng sẻ*, *rẫi*.
a ro, tortue ; — ng. et ann. (patois du Quảng-bình) *rò* ; ann. *rùa*.
mẹ riu, la hache ; — ann. et ng. *riu*.
mẹ rôy, mouche ; — ng. et ann. (patois du Quảng-bình) *róy* ; ann. ; *ruồy*.
kẹ rót, la peau ; - ng. *sốt* ; ann. (mot double) *za trốt*.
çi, la main ; *çi mat*, la main droite : *çi tlay*, la main gauche ; — ng. *thai* : ann. *tai*.
çay, oreille ; — ng. *thay* ; ann. *tay*.
çiêng, la voix, mot ; — ng. *thiếng* ; ann. *tiếng*.
çăng, dent ; — ng. *thăng* ; ann. *răng*.
çuk, cheveux ; — ng. *thák* ; ann. *tók*.
çeng, vert, bleu ; — ng. *çeñ* ; ann. (patois du Quảng-bình) *çeng* ou *çeñ* ; ann. *çañ*.
ten, noir ; — ng. *ten* ; ann. *den*.
tiêu, piment ; — ng. *thiêu*, piment ; ann. *tiêu*, poivre.
tông, champ sur la montagne ; — ng. *tồng* ; ann. *đồng*.
ta ta, pierre ; — ng. *tá* ; ann. *đá*.
ti, aller ; — ng. *ti* ; ann. *đi*. — *Ti vi*, s'en retourner ; ng. *ti viền* ; ann. *đi về*.
kẹ ten, la lampe ; — ng. *tèn* ; ann. *đèn*.
tôh, rouge ; — ng. *tỏ* ; ann. *đỏ*.
thék, sourd ; — ng. *thiếk* ; ann. *điếk*.
trơng, œuf ; — ng. et ann. *trứng*.
thuôy (*thuôi*), écuelle ; — ng. et ann. *đọy*.
tlu, buffle ; — ng. et ann. (patois du Quảng-bình) *tlu* ; ann. *trâu*.
tlung, vivre ; — ann. *sống*. — *Tung lơ tlung*, encore en vie ; ann. *đang còn sống*.
vươn, jardin ; — ng. et ann. *vườn*.
vang, jaune ; — ng. et ann. *vàng*.
văng, ne pas ; — ng. *không* ; ann. *không* et *čẳng*.

3° Système de numération.

1 *muốč* ; — ng. *một* ; ann. *một*.
2 *hul* ; — ng. *hai* ; ann. *hay*.
3 *pa* ; — ng. *ba* ; ann. *ba*.
4 *pốn* ; — ng. *pốn* ; ann. *bốn*.
5 *dăm* ; - ng. *ñăm* ; ann. *năm*.
6 *plhau* ; — ng. *sáu* ; ann. *sáu*.
7 *pai* ; — ng. *bảy* ; ann *bảy*.
8 *tham* ; — ng. *thám* ; ann. *tám*.
9 *čin* ; — ng. *čin*.
10 *mươy* ; — ng. et ann. *mười*.
15 *mươy lăm* ; — ng. et ann. *mười lăm*.
20 *hay mươy* ; — ng. et ann. *hay mươy*.
55 *dăm mươy lăm* ; — ng. *ñăm mươy lăm* ; ann. *năm mươy lăm*.

4° Liste de mots particuliers à la langue.

a, paraît être une particule déterminative : *a čhang*, l'éléphant ; *a čim*, l'oiseau ; *a čó*, le chien ; *a ñiêm*, le couteau ; *a çam*, le sang.
al, rire.
bê ruêč, avoir faim ; *bê ruêč lăm*, avoir grand'faim.
bẹ, paraît être une particule déterminative ; *bẹ kwahr*, jour ; *ngay bẹ kwiñ*, homme ; *ngay bẹ ki*, femme.
čẹ bôč, bec d'oiseau.
kẹ čal, natte (se rattache peut-être à l'ann. *čăn*).
či zoa, enfanter.
čưng, voir ; *văng čưng*, ne pas voir.
pe čat, éteindre ; *pẹ čat kul*, éteindre le feu.
kẹ čăt, pic, grand rocher calcaire.
čuk, piler le riz.
čhark, cuire, faire cuire.
čẹ, paraît être particule ; *čẹ mok*, écureuil ; *čẹ bôč*, bec d'oiseau.
pẹ čôy, enfant.
ku dơl, ventre.
pẹ do, vin ; *ño pẹ do*, boire du vin.
dơ, attiser le feu ; *dơ kul tôh*, allumer le feu.
dal, crier, chanter ; *a čim dal*, l'oiseau crie.
tẹ ghê, le cou.
ho, grotte.
ha ngel, le chapeau (ou *hang ngel* ?).
ha kun, craindre.
a čhang, l'éléphant (du sino-annamite *tượng* ?) ; *voy a čhang*, la trompe de l'éléphant.
zẹ li, le maïs ; *pli zẹ li*, fruit, épi de maïs ; *ôk zẹ li*, grain de maïs.
zang, *kẹ zang*, haricot.
kẹ, particule très souvent employée.
tẹ kal, blanc.
kul, cochon ; — *kul blu*, sanglier.
ku nê, rat.
kwi, abeille ; — *kwi mân lơng*, abeille à miel.
kwiñ, *bẹ kwiñ*, homme ; — *kon bẹ kwiñ*, jeune homme ; — *lim bẹ kwiñ*, prendre un mari.
kwahr, *bẹ kwahr*, jour ; — *lang bẹ kwahr*, pendant le jour ; — *pẹ dơ bẹ kwahr*, midi, milieu du jour ; — *bẹ kwahr ku nê*, hier ; — *bẹ kwahr pẹ ta*, aujourd'hui ; — *bẹ kwahr tči ram*, demain ; — *bẹ kwahr tči motč*, après demain.
kẹ lôk, torche.
kẹ lu, araignée.
lơ, encore.
kẹ lang, épaule.
pẹ lu, cuisse.
luon, *ti luon*, entrer.
luh, *ti luh*, sortir.
lum, la nuit ; — *lang lum*, pendant la nuit.
lim, prendre.
lôk bôk (ou *lôrk bôrk*), boue.
tẹ mang, entendre.
kẹ miñ, étoile.
mung, croître ; — *kôh mung lêng*, l'herbe pousse.
mơ, quel, quelle ? — *kon ông tẹ mul te mơ ?* Quel est le nom de votre fils ? — *tẹ mul ho la Tri*, mon nom est Tri.
tẹ mul, nom.
čẹ môk, écureuil.
tẹ mač, moustique.
tẹ mơh, la porte.
mwang (ou *mhang*), frère aîné.
kẹ mak, vieillard.
tẹ muêñ, barbe.
nul, le dos ; — *sang nul*, l'épine dorsale.
ku nê, le rat.
tẹ ngai, courir.
a ñiêm, le couteau.
ñap, se coucher, dormir.
ño, boire.
kẹ phal, la fleur.
pli, être ivre ; — *pli pẹ do*, être ivre de vin.
kẹ răng, il fait chaud ; — *mua kẹ răng*, la saison chaude.
kẹ ri, le pilon.
kẹ rah, la flèche.
rang, sable.
pẹ ro (ou *ruo*), le mollet.
pẹ siñ, le serpent.
kẹ suk, plume, poil ; — *kẹ suk a čim*, la plume de l'oiseau.
a sam, le sang ; — *a sam tôh*, le sang rouge.
çheng, ou *çheñ*, marmite.
kẹ tăy, le bananier.
kẹ tơng, fort, vigoureux.
trôk, torrent.

uñ, aboyer ; *a čó uñ*, le chien aboie.
kẹ vẻ, le doigt ; — *kẹ vẻ si*, le doigt de la main.
val, champ dans la plaine : ann. *đất*, par opposition à *ruộng*.

Conclusion.

Les notes qui précèdent étant fort incomplètes, on ne peut tirer aucune conclusion définitive sur l'origine soit de la race, soit de la langue des Nguồn et des Sáč. Mais il est permis de faire quelques hypothèses : ou bien la langue nguồn et la langue sáč sont deux idiomes ayant entre eux des affinités, et apparentés également, quoique à des degrés divers, à l'annamite ; — ou bien les Nguồn, qui, on l'a vu, sont d'origine annamite d'après leurs traditions, arrivés dans le pays qu'ils occupent aujourd'hui, se sont trouvés en présence des Sáč, population alors puissante, et ont peu à peu modifié la langue annamite qu'ils parlaient au contact de la langue de leurs voisins, soit que celle-ci eût déjà des affinités avec l'annamite, soit qu'elle fût originairement tout à fait différente ; — et dans ce dernier cas, le sáč aurait, tout en influant sur la langue des nouveaux venus, été influencé à son tour par la langue annamite. Enfin on peut supposer que, dans la langue nguồn au moins, il existe des formes d'un annamite archaïque, qui, protégées par les montagnes qui séparent le Năm-Nguyên de la basse région, se seraient conservées jusqu'à nos jours.

Une étude approfondie des deux idiomes, et leur comparaison avec les idiomes similaires, permettront de résoudre ces questions.

Quoi qu'il en soit, ces deux langues ont des rapports évidents avec la langue des Mường de la Rivière-Noire, dont M. Chéon parle dans la préface de son *Cours de langue annamite*. Le fait de cet îlot de population, tout au moins de langue mường, perdu dans le Quảng-bình, à une si grande distance du noyau principal, était intéressant à noter, au point de vue ethnographique comme au point de vue linguistique. Mon étude donnera peut-être à quelqu'un l'idée d'étudier les chaînons qui relient sans doute, dans la grande chaîne annamitique, à hauteur du Nghệ-an ou du Hà-tĩnh, les Mường de la Rivière-Noire aux Mường du Quảng-bình.

NOTES SUR LES CHAMS

PAR M. E.-M. DURAND

De la Société des Missions étrangères de Paris
Correspondant de l'École française d'Extrême-Orient

I. — PARIK-PINĀṄ ET LE CLAN DE L'ARÉQUIER

L'inscription XII de Mī-sơn, datée de 1.002 de l'ère *çaka* et éditée par M. FINOT dans ses *Notes Epigraphiques*, porte en A II (1) : « Le roi Prāleyeç-vara Dharmarāja, de la famille Nārikela (Cocotier), engendra dans la famille Kramuka (Aréquier) un héritier... Harivarmadeva » ; puis en B (2) : « Harivar-madeva, prince Thāṅ, né dans le Kramukavaṅça [cette expression est suivie immédiatement de la glose en vieux-cham : *vayauṅ pināṅ*], le clan des Aréquiers, race éminente dans l'Etat de Čampa ».

M. HUBER (3) a parfaitement expliqué comment ce *vayauṅ* a fini par s'adapter le sens exact de *vaṅça*. Il n'y a pas à revenir sur une démonstration aussi bien présentée. Je me permets seulement d'ajouter que, à ma connaissance du moins, ce mot n'a plus cours et n'est même plus compris des Chams modernes. Au lieu de cet équivalent malayo-cham du sanskrit *vaṅça*, ils ont franchement adopté le mot *vaṅça* lui-même, qui revient souvent dans leurs divers traités de cosmogonie, malheureusement encore inexplorés. Je n'en citerai qu'un exemple tiré d'un vieux manuscrit de *Nosarvan* (4) : « Si l'on vous demande : d'où vient la terre et d'où vient le ciel ? Répondez :.... le Devada Sūrya est le baṅça du ciel et le Pō Adam le baṅça de la terre. » On s'attendait — soit dit par parenthèse — au parallélisme traditionnel de Sūrya et Candra, mais les Chams Bani nous ont habitués à ce genre de substitutions.

---

(1) In *B E F E O*, IV (1904), pp. 934 et 975.

(2) *Ibid.*, p. 938.

(3) In *B E F E O*, V, (1905), p. 170.

(4) Il existe en malais un ouvrage intitulé *Makota Raja-raja*, « la Couronne des Rois » : c'est une série de contes moraux dont le héros est presque toujours Khosrou Nouchirvan, roi de Perse de la dynastie des Sassanides, très populaire chez les Musulmans sous le surnom de « le Juste ». C'est le nom de ce roi que les Chams ont pris pour titre d'un de leurs livres.

Nous voici donc en présence de deux familles ou deux clans parfaitement caractérisés : le Kramukavaṅça et le Nārikelavaṅça. Pouvons-nous aller plus loin et assigner, au premier du moins, un certain domaine patrimonial, un apanage quelconque ? Essayons-le, sans nous dissimuler toutefois ce que cette tâche peut avoir d'ingrat au milieu de ce dédale de textes imprécis et de traditions confuses, mais sans oublier non plus qu'en matière chame l'hypothèse de la veille devient souvent la thèse du lendemain.

D'abord nos sources : elles sont toutes, à l'exception d'un document chinois, de provenance chame, cambodgienne ou annamite. Elles ont toutes été retouchées par les Chams Bani ou musulmans, qui les font invariablement dater de l'an mil — soit, vraisemblablement, de leur arrivée dans le pays ou mieux de leur conversion partielle à l'islamisme. Par ailleurs, elles semblent bien, si on les met en regard des inscriptions connues, ne concerner que des principicules du Sud : vice-rois (*adhipati*), princes-héritiers (*yuvarāja*), généraux (*senāpati*) maréchaux (*mahāsenāpati*) de droite et de gauche, ou même usurpateurs temporaires et, un peu plus tard, simples roitelets tenus en étroite vassalité par l'Annam. Il n'en paraît pas moins légitime de leur accorder une certaine valeur documentaire.

I. — Delaporte [1] nous donne la légende suivante, d'après Bastian, de Grammont et le P. de Labissachère :

« Nao-Savan, l'Inao (adolescent) Céleste, premier roi des Chams, fut l'inven-
« teur des lettres employées encore aujourd'hui dans les livres profanes.
« Voués d'abord au culte de Bouddha [lisez Brahma, c'est au Cambodge qu'on
« écrit], les habitants furent convertis plus tard à l'islamisme par Patenta-Ali,
« beau-père de Mahomet. Lors de la naissance de celui-ci, Nao-Savan étant
« allé à la Mecque, comme tous les rois de la terre, pour l'adorer, fut installé par
« lui dans sa résidence de Bairoch Bali, capitale de Peripanong, situé à l'Est du
« Cambodge et que les Chams désignent comme leur lieu d'origine. Le pays
« étant devenu tributaire des Annamites, ceux-ci entretenaient à la cour du roi,
« qui siégeait à Ténéri, des mandarins chargés de surveiller le gouvernement. »

II. — La *Chronique Royale du Bình-thuận* [2] nous dit que Pō Nōsvŏr ou Pō Nōsvŏrlak, successeur de Pō Ovloḥ ou Uvlvaḥ, régna à Bal Çri Banōy de 1036 à 1076 A.D., ainsi que ses successeurs immédiats.

III. — La *Chronique* dite *de Mōn Balai* [3], également du Bình-thuận, et dont le nom doit, je crois, signifier : « capitales ou résidences royales (*Bal = Balai = Bali*, malais *Baley)* », nous cite également Pō Nōsvŏr comme succes-

---

[1] *Voyage au Cambodge* ; Paris, 1880 ; pp. 417-418.

[2] Aymonier, in *Excursions et Reconnaissances*, t. XIV, p. 151.

[3] *Ibid.*, p. 154.

seur d'Uvlvaḷ, mais le fait régner, ainsi que les mêmes successeurs immédiats, à Bal Čanar, nom qui se retrouve encore ailleurs dans des listes chronologiques du Cambodge (1).

IV. — Enfin, un autre manuscrit du Binh-thuận (2) donne Gram-Parik comme capitale du roi Pō Debata-svör (1281-1306 A. D.), sixième successeur de Pō Nösvör. Notons en outre — détail qui a son importance pour notre thèse — que le tombeau de ce prince se voit encore à Phanri (Parik en cham), où il est adoré sous le titre de Yaṅ In = Sūryadeva ciy In.

Confrontons d'abord toutes ces données qui, prises isolément, n'ont pas une grande valeur probante et voyons ce que nous pouvons en tirer :

A. — La légende du Cambodge nous fournit en substance ceci : Nao Savan, l'Inō Céleste, succède à Allah dans sa résidence de Bairoch Bali, à Peripanoṅ, pays situé à l'Est du Cambodge.

B. — D'après la *Chronique Royale*, Nösvör, l'Inö Céleste, succède à Allah, à Bal Çrī Banöy.

C. — La *Chronique* de *Mōṅ Balai* reprend le même thème, mais, comme variante, assigne Bal Čanar pour capitale à Allah et Nösvör.

L'analogie est frappante pour les noms de rois, mais la corrélation cesse en apparence pour les noms de capitales. Demandons-nous donc si elle n'existe pas au fond :

1° Il faut d'abord remarquer que les noms de ces deux dernières capitales, Bal Crī Banöy et Bal Čanar, ne font jamais double emploi dans les chroniques : elles sont, si je puis m'exprimer ainsi, interchangeables, mais jamais simultanément opposées l'une à l'autre.

2° Bal Čanar a pour elle un titre incontestable de possession : elle a existé et elle existe encore à Phanri, au village de Palei Čanar, où les derniers descendants des princes chams conservent encore leur Trésor Royal (3). Ajoutons de suite — ce qui peut être plus qu'une simple coïncidence — que ces héritiers des rois chams, ainsi que les Annamites du Sud, qualifient encore cette dynastie du titre de « vua Thang = prince Thāṅ », que nous avons vu accolé au nom de notre Harivarmadeva. Le titre de « prince In », que nous avons également vu plus haut attribué à un Sūrya(varma)deva, régnant à Gram-Parik, loin d'être une objection, semble souligner notre thèse, puisque la *Chronique* remarque à son sujet : *uraṅ bikan min*, « homme étranger ».

3° Bairoč Bali ou Bal Bairoč, malgré la transposition de l'*n* en *r*, est la transcription de Bal Banöy, si l'on veut bien observer qu'en cham les finales *č* et

(1) *Ibid.*, p. 187.

(2) *Ibid.*, p. 164.

(3) Cf. *BEFEO*, v, pp. 1-2.

y sont homophones et se confondent mutuellement; ex.: *baganray* = *baganrač*.

4° Bal Bairoč peut être une altération cambodgienne de Bal Banõy, ainsi qu'un autre texte, également du Cambodge, nous en fournit la preuve. En effet, la liste chronologique B(1) dit que les neuf premiers rois chams régnèrent à Bal Çruḥ Balai, ce qui n'est évidemment qu'une transcription fautive de Bal Çrī Banõy. Toujours est-il que, parmi les noms ou surnoms qu'elle cite, je trouve celui de Pô Kloṅ Gahul dont le *bamoṅ* (cella) se voit encore sur le Ghul-proṅ (la Grande dune), à 2 kilomètres exactement au Sud de Palei Čanar.

5° En regard de Bal Čanar, nom de localité, le terme de Bal Çrī Banõy semble bien n'être qu'un simple qualificatif.

6° En effet Banõy — qui ne paraît plus compris des Chams modernes — répond exactement au malais *banua* = *binua*, « région, pays ». Banõy traduirait donc le skt. *pura*, « ville », *grāma*, « clan, tribu, village », et Çrī Banõy correspondrait presque mot pour mot à Çrīnagara ou à Rājapura, « ville ou contrée du roi ». Nous retrouverions ainsi dans le Bairoč Bali de Peripanoṅ l'équivalent, moins un terme expliqué plus loin, du Bal de Gram-Parik, que nous donne notre document IV.

7° Nous avons la confirmation, jusqu'à l'évidence, de toutes ces données, dans un texte chinois traduit par M. Pelliot (2):

V. — Une relation de voyage, datant de la dynastie des Song et publiée en 1178, nous dit en effet: « Comme pays dépendant (du Čampa), il y a le royaume de 賓瞳朧 Pin-t'ong-long et le royaume de 賓陁陵 Pin-t'o-ling. Les fondations de la maison de Mahāmaudgalyāyana (目連) se trouvent à Pin-t'o-ling; on dit aussi que c'est là la Ville de la maison du Roi (王舍城, Rājagṛha) .»

M. Pelliot ayant assimilé Pin-t'o-lang ou Pin-t'ong-long à Pāṇḍuraṅga, nous avons donc sûrement: Pin-t'o-lang = Phanrang et Pin-t'o-ling = Phanri, les deux vallées voisines, l'une au Nord, l'autre au Sud du cap Padarang, si connu des anciens navigateurs. Enfin « la Ville de la maison du Roi » paraît bien la traduction exacte de Bal Çrī-Banõy. Un autre texte, de l'époque des Ming (3), nous donne Çrāvastī; or, dans les langues malaises, *basti* est synonyme de *binua* = *banõy*.

Je poursuis donc ma démonstration:

8° Si l'on admet ces identifications entre Bairoč Bali = Bal Banõy *de* Bal Čanar, Bal Čanar *de* Parik devient ainsi réellement « capitale de Peripanoṅ, situé à l'Est du Cambodge ».

---

(1) Cf. Aymonier, *loc. laud.*, p. 185.

(2) In *BEFEO*, III (1903), p. 650.

(3) *Ibid.*, p. 651.

9° Dans le terme de Peripanoñ, Peri = Parik. En effet *a* et *e* se sont facilement transposés en passant des « Beni » du Cambodge aux « Bani » du Binh-thuận. En second lieu, la finale *k* se prononce à peine en cham : elle est peu perceptible pour une oreille mal exercée, consistant surtout en un son bref et heurté, et a pu naturellement échapper à nos auteurs, Bastian et Labissachère.

10° *Panoñ*, qui donne incontestablement le qualificatif du mot, est sans erreur possible — car il est inconnu de la langue cambodgienne — le malais *pinañ*, dont les Moïs du Sud ont fait *banöñ* et les Chams le simple radical *nön*, « aréquier ».

11° Que ce pays de Peripanoñ soit bien exactement la région de Phanri, le Gram-Parik « à l'Est du Cambodge », la suite de la légende cambodgienne, malgré la confusion où l'entraîne la terminologie nouvelle introduite par les Annamites, vient l'appuyer d'un dernier argument, en ajoutant : « Ceux-ci (les Annamites) entretenaient (des mandarins) à la cour du roi (cham) qui siégeait à Ténéri.... » Teneri, qui n'a pas du tout la physionomie d'un mot cham, ne serait-il pas la corruption de l'annamite Manri, Phanri, corruptions eux-mêmes du cham Pañri (?), Parik, de même que, dans la vallée jumelle, Paṅdaraṅ est devenu, par crase, Panraṅ et, en annamite, Manrang, Phanrang ? Nous retrouverons du reste ce siège de la royauté à Teneri-Phanri dans un document que nous utiliserons plus loin.

Peripanoñ se traduit donc : Phanri, « pays de l'Aréquier », et, si on le complète par Gram-Parik, on obtient : « Phanri, pays du clan de l'Aréquier ».

Mais, pour rendre incontestable ce dernier point, il nous faut achever notre enquête :

VI. — La *Chronique Royale* nous apprend encore que, deux siècles et demi plus tard, les Chams, refoulés de plus en plus par l'ennemi héréditaire, se retirèrent, sous la conduite du roi Pō Kathit, dans le *byuḥ*, « forteresse », de Bal Batthinöñ.

VII. — Or une légende historique, transcrite par moi à Bal Čanar, « la capitale (simplement) palissadée » — légende qui complétera la présente étude — attribue à ce même Pō Kathit la fondation d'une citadelle que les Chams désignent sous le nom de Bal Hanöñ, « la capitale de l'Aréquier » (Comparez Bal Haṅav, « la capitale des Pins »).

Ce Byuḥ Bal Hanöñ est, d'après la tradition locale, cette vieille citadelle de 900 à 1.000 mètres de long sur 800 de large, flanquée de redans et de cavaliers et dont les remblais puissants sont encore protégés par places d'un revêtement en limonite, qui se dresse, en pleine forêt envahissante, à 25 kilomètres à l'Ouest du port de Phanri. Elle se trouve exactement à 2 kilomètres en amont d'un petit village qui porte le nom officiel de Giang-tây, « le fleuve de l'Ouest », et le nom vulgaire de Sông-lũy, « le fleuve du Rempart, de la Forteresse ».

Entre Bal Batthinöñ et Bal Hanöñ l'analogie est évidente. Au point de vue historique, tous les rois cités à Bal Batthinöñ sont originaires de Phanri, qui

conserve encore toutes leurs tombes. Au point de vue linguistique, corroboré évidemment par ce que nous venons de dire, Bal Batthinōṅ = Bal Hanöṅ, « capitale de l'Aréquier ». La signification du préfixe *batthi* ou *batsi* m'échappe, il est vrai, mais il ne saurait être en tous cas que le complément de *nöṅ*. Du reste, ce radical *nöṅ* étant seul employé en cham moderne, *thinaṅ* ou *sinaṅ* pourrait être une mauvaise lecture de *pinaṅ*, à moins que *batsi* — terme inconnu aujourd'hui — ne soit une altération du malais *basti*. Nous aurions alors en Bal Bastinaṅ de Phanri une pieuse réédition de l'antique Bal Çrī Banöy de Peripanoṅ, la Çrāvastī des voyageurs chinois.

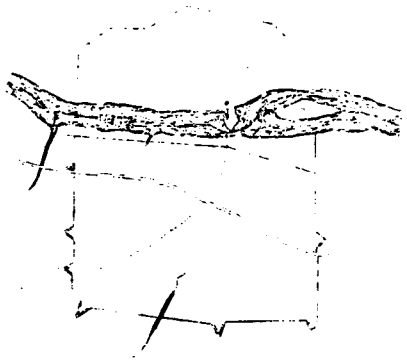

Fig. 35. — Plan de la citadelle de Sông-lũy

Je termine en faisant remarquer que Bal Hanöṅ ne me paraît pas du tout indiqué pour la culture spéciale de l'aréquier. D'où vient donc alors la persistance de cette attribution comme caractéristique de la région de Phanri? Assurément pas d'une culture naturelle.

Ma conclusion pourrait donc se formuler ainsi :

En 1002 *Çaka*, les inscriptions nous disent que « Çrī Harivarmadeva, prince Thāṅ, est né dans le Clan de l'Aréquier ». Or, en ce même XIe siècle, les chroniques et légendes historiques des Chams, tant du Cambodge que de l'Annam, s'accordent virtuellement pour nous montrer au Binh-thuân actuel, « que les Chams désignent comme leur lieu d'origine », une capitale de rois dont la dynastie prend encore le titre de « princes Thāṅ » et un pays qui porte le nom emblématique de « l'Aréquier », enfin, plus tard encore, une « citadelle » et une « capitale de l'Aréquier ». Dans ces conditions, n'y aurait-il pas plus qu'une rencontre fortuite entre les inscriptions et la chronique, et Phanri ne serait-il pas tout désigné comme le tief du « Clan de l'Aréquier, race éminente dans l'Etat de Čampa »?

II. — LÉGENDE HISTORIQUE DE PÖ ÇAḤ INŌ (1)

Nī tit Pō Çaḥ Inö || tak dī kal patao Lè Yvön mök nögar caṃ bloḥ mök Pō Çaḥ Inö bā nao ṅap hadyöp pak nögar patao Lè pajyöṅ hu sā uraṅ anök lakei aṅan « Cậu An » bloḥ brei nögar kā anök caṃ vök || bloḥ nögar caṃ pok Pō Kathit sā tyan soṅ Pō Çaḥ Inō tagôk jyöṅ patao barav möṅ Pō Kathit dī chyöp jyöṅ o hajyöṅ yau nan Pō Çaḥ Inö ça ai sā tyan soṅ găp dok pak nögar Yvön bloḥ jyöṅ patao oḥ ha it (hu ain?) yaḥ kyöṅ kā drei jyöṅ patao tao jăṅ ṅap sibar nao mök Pō Çaḥ Inö bā vök ṃai vök kā mö drei jyöṅ patao ||

(1) Nous représentons par *b* et *ñ* les lettres que M. Cabaton (*Nouvelles recherches sur les Chams*, p. 72-75) transcrit par b et ñ avec un point dessous.

Barav mŏñ nŏgar caṃ daā Ganvŏr Hvŏr mŏrai byai bloḥ pŏḥ tapuk glañ a-khar *b*ôh patao Lè nao Lov bā anŏk hu bik | dok vŏk khik mŏdhir sā drei Pō Çaḥ Inŏ | bloḥ hvŏr paḍăr rvaḥ mŏk klău urañ jat hu bīḍī binai mŏk ligai kā nhu nao mŏk bāmai hu min hajyŏñ yău nan hu sā boḥ karaḥ kruñ pak patao dī nŏgar caṃ Pō Çaḥ Inŏ krun min ||

Barav mŏñ klău urañ nan nao tăl tabañ iyā chok kā Pō Çaḥ Inŏ ricov çañ ñap mŏñ kamlov dok dī iyā tabañ nan | barav mŏñ *b*èh radiyañ mŏrai ḍvā iyā bloḥ klău urañ nan daā tanao trak pòk ḍvā ñok akok o truḥ barav mŏñ rādīyañ pvŏc akhyṃ klău urañ nan pòk tagôk truḥ pagaik karaḥ dī haloñ iyā nan | mŏñ rādīyañ mai tăl Pō Çaḥ Inŏ pvŏc lac hū dok ñap hagait çvŏy lô | rādīyañ o khin lac hū dok ñap hagait çvŏy lô rādīyañ o khin o | barav mŏñ Pō Çaḥ Inŏ paḍăr pôk iyā bā nao kā kău ricov | barav mŏñ *b*ôḥ karaḥ mŏḥ mŏñ nŏgar caṃ Pō Çaḥ Inŏ tañī rādīyañ lac hū *b*ôḥ sei urañ criḥ iyā mai dok tak iyā tabañ nan hai o | barav mŏñ rādīyañ a khan lac *b*ôḥ klău urañ criḥ tañī o thău kyñ ḍŏṃ hajyŏñ soñ hvak dok çvāy lô | barav mŏñ Pō Çaḥ Inŏ typ nao daā klău urañ nan mai tôṃ Pō Çaḥ Inŏ *b*ôḥ bloḥ puyak lisei hvak ahar bañ bloḥ rimī rimik trun lagai tip mai nŏgar caṃ yŏ ||

Barav mŏñ nŏgar caṃ pôk Pō Kathit (Kathip) tagôk patao | bloḥ hu ñap byuḥ sā bŏk dap nan | bloḥ bā abiḥ dôṃ anurk caṃ mŏrai dok dī dalaṃ byuḥ nan | urañ lac kā patao Lè ñap bol mŏrai mŏsuh mŏk Pō Çaḥ Inŏ vŏk yŏ ||

Mŏñ ñap drov bloḥ pyŏh buḥ dī dva taṃgaloñ hu baḥ iyā kroñ nan || hañap ribañ mŏñ ñok drov yah bol patao Lê ḍik rabañ tapā mai thvak rabañ laik iyā thăk tamŏ drov pyoh kā patao Lê mai ayŏp ||

Bloḥ mŏñ patao Lê soñ anŏk bôḥ mŏdhir dok jvāh | barav mŏñ patao Lè tañī dôṃ rādīyañ dalaṃ mŏdhir nan akhan lac nŏgar caṃ mŏrai mŏk Pō Çaḥ Inŏ bā nao vŏk payŏ | barav mŏñ patao Lê ḍvŏc harak kā grăp nŏgar ñap bol bā tamŏ mai mŏsuḥ bloḥ bol dôṃ lei gulak di libañ iyā vluñ mŏtai abiḥ iyā thăc tamŏ dalaṃ drov oḥ *b*ôḥ vŏk nao nŏgar patao Lê o || barav patao Lè dok cañ livik lô harak o *b*ôḥ phak vŏk patao Lè thău o ||

Barav mŏñ patao Lê çanŏñ dī tyan klak nŏgar bloḥ bā sā anŏk ñap jyak añ may bloḥ likău bañ raḥ jalan caṃ bloḥ thôy *b*ôy nao dok dī kok libañ khin tamŏ byuḥ | barav mŏñ bol dok khik rabañ nan oḥ brei tamŏ lvai kā ñu nao pathău Pō Çaḥ Inŏ kā | barav mŏñ bol tamŏ nao akhan lac oñ yvŏn añ may mŏñ halei o thău bā sā urañ anŏk likei khin tamŏ dalaṃ byuḥ mai bloḥ likău *b*añ | barav mŏñ Pō Çaḥ Inŏ padăr nao brei kā sā urañ anŏk nan tamŏ mai dahloñ (dahlău) kā | lei oñ nan jvai brei tamŏ mai jvai | barav mŏñ oñ nan çanŏñ dī tyan bloḥ brei anŏk tamŏ nao lik lei anit anŏk bloḥ oḥ anit tăl pasañ o | thău lac Pō Çaḥ Inŏ krŏn *ñ*ăp anŏk bloḥ dok soñ găp dalaṃ byuḥ nan yŏ | bloḥ pāḍăr bol tabyak nao mŏk braḥ brei kā oñ nan | bloḥ bā oñ nan raḥ kroñ trun nao tăl camoḥ kaduk drov | bloḥ păḥ drov nan ayā thuk tabyak | patao Lè *b*ôḥ patao Lê hvŏc vŏk nao nŏgar yŏ || bloḥ dī nan Pō Çaḥ Inŏ brei dôṃ anŏk caṃ tabyak dī byuḥ palei halei dok dī palei nan ñap bañ gaḍañ nŏgar pujŏ ||

Lei anŏk maik Pō Çaḥ Inŏ klak byuḥ tabyak nao dak kulan dok dī palei Phŏhài nan jŏ | tăl Pō Çaḥ Inŏ mŏtai nao svŏr raḥ nŏgar bloh anŏk mŏtai dok dī cŏk Bărmŏḥ hajyŏñ soñ brei añan Pō Yañ Adhvā-bărmŏḥ-bañvū | hajyŏñ soñ mŏçat lò dok jaik palei Rañoḥ lañ Ninh-hạ | roñ raiḥ anŏk tacov oḥ jyŏñ ó |

Lei patao Lè vŏk nao nŏgar bloḥ jyoñ | Yvŏn mŏsuḥ mŏryak jyŏñ patao soñ găp Yvŏn ñu jŏ ||

Traduction

Ceci est l'histoire de la princesse Çaḥ Inŏ. En ce temps-là, un roi d'Annam (de la dynastie des) Lê s'empara du royaume cham (1397 A. D.). Il fit également captive la princesse Çaḥ Inŏ et l'emmena dans son royaume, où il la prit pour femme. Et elle eut un fils qui fut nommé Çàu An : après quoi, le roi Lê permit au royaume cham de se reconstituer. Alors les Chams élurent pour roi le Pō Kathit (ou Kathip), frère utérin de la princesse Çaḥ Inŏ. Mais le Pō Kathit n'y consentit pas. Non, il ne voulut pas y consentir, car : « tant que sa sœur Pō Çaḥ Inŏ demeurerait à la cour d'Annam, il n'aurait aucun plaisir à exercer la royauté. Que si l'on voulait qu'il fût roi, il fallait d'abord aller chercher sa sœur Pō Çaḥ Inŏ : à son retour seulement il consentirait à régner ».

Or donc le royaume cham convoqua (le grand Astrologue), le Pō Ganvŏr Hvŏr, à venir causer affaires. Lequel scruta les livres divinatoires et consulta les diagrammes magiques, qui lui révélèrent qu'en ce moment-là même le roi Lè était parti pour la Chine et avait emmené son fils avec lui et que seule la reine Pō Çaḥ Inŏ était restée à la garde du palais. En conséquence, le Ganvŏr ordonna de choisir trois hommes, de pure race chame, experts en ruses, qui partiraient en barque, emportant avec eux l'anneau emblématique des rois chams, que la princesse Çaḥ Inŏ devait si bien connaître.

Quand donc les trois messagers furent arrivés au puits où l'on puisait de l'eau pour la toilette de la princesse, ils feignirent d'être muets et demeurèrent là Vinrent ensuite deux servantes qui portaient leurs jarres sur la tête (à ce signe ils les reconnurent pour les servantes chames de la princesse, car les Annamites portent au fléau) ; mais comme elles n'arrivaient pas à remettre leurs jarres pleines sur leur tête, elles prièrent les trois étrangers de les aider un peu. Ce qu'ils firent en glissant dans une jarre la bague à chaton. A leur retour au palais, la reine demanda aux servantes la cause de leur trop longue absence. Mais elles n'osèrent avouer la cause de leur retard, non, les servantes ne l'osèrent pas. Et Pō Çaḥ Inŏ leur ordonna de lui apporter cette eau pour se doucher la tête, et alors elle reconnut l'anneau emblématique des souverains chams. Et la reine interrogea les servantes, qui lui dirent qu'elles avaient vu des étrangers qui se tenaient auprès du puits, oui, cela est vrai. Mais elles ajoutèrent que ces trois hommes étrangers n'avaient pas répondu un seul mot à toutes leurs questions. Et c'était là la raison qui avait motivé leur longue absence. Pō Çaḥ Inŏ donna l'ordre d'inviter ces trois étrangers à se rendre

auprès d'elle. Puis, elle leur fit apprêter un festin de riz et un dessert de gateaux, pendant qu'elle même préparait tout pour son retour en barque au pays cham: ce qui fut fait (1).

En ce temps-là donc le peuple cham put élever sur trône le prince Pō Kathit. Ce roi construisit (de suite) une citadelle et fit un barrage (sur le fleuve qui la défendait). Il fit entrer tous les Chams dans cette citadelle, car il avait appris que le roi Lê levait des troupes pour lui faire la guerre et lui reprendre la princesse Çaḥ Inō.

Puis (dans l'ouverture d'écoulement du barrage), il fit une nasse immense dont une claie (mobile) obturait l'orifice et en barra le chenal d'écoulement. Il lança par-dessus un pont (volant), afin de le faire basculer, si les soldats du roi Lê s'y aventuraient en curieux, et de les précipiter (par ce moyen) dans la grande nasse.

Sur ces entrefaites, il advint que le roi Lê et son fils, le Çậu An, de retour de Chine, trouvèrent leur palais désert. Ils en demandèrent raison aux suivantes (de la reine). Elles répondirent que des Chams étaient venus et avaient enlevé la princesse: telle était la vérité. Alors le roi envoya ses ordres par tout le pays, enjoignant de lever une armée et de partir en guerre. Mais tous ses soldats périrent jusqu'au dernier, noyés dans le barrage et engloutis dans la nasse. Et nul ne revit l'Annam. Le roi Lê attendit longtemps, longtemps leur retour et onques ne vit personne faire réponse à ses ordres écrits.

Alors le roi Lê résolut dans son cœur de quitter son royaume, d'emmener son fils avec lui et, déguisé en mendiant, d'aller (au pays cham) en demandant l'aumône tout le long du chemin. Il parvint ainsi au royaume cham et, arrivé à la tête du pont, il demanda la permission d'entrer dans la citadelle. Mais les soldats de garde ne le permirent pas: « Attendez, dirent-ils, que nous allions d'abord demander la permission de la princesse. » Entrés donc dans la citadelle, ils rendirent compte qu'il y avait là un mendiant annamite, accompagné d'un petit garçon, qui demandait l'autorisation d'entrer pour demander sa nourriture. Pō Çaḥ Inō leur donna l'ordre d'introduire d'abord l'enfant seul; quant au père, elle ne lui permit pas d'entrer ni (même) d'approcher. Alors l'homme réfléchit dans son cœur et se demanda pourquoi elle permettait à l'enfant seul d'entrer, et pourquoi, aimant le fils, elle n'aimait pas aussi le père? La princesse Çaḥ Inō déclara alors à tous qu'elle reconnaissait bien son enfant, et mère et fils rentrèrent ensemble dans l'enceinte fermée de la citadelle. Quant au père elle lui fit porter du riz, dehors. Puis les gardes le conduisirent le long du fleuve et le descendirent près du seuil (rocheux) où se

(1) Cette légende d'une princesse prévenue au moyen d'un anneau jeté dans une jarre d'eau au moment où des servantes la remplissent au puits appartient au folklore indien. On la trouve en termes presque identiques dans le *Divyāvadāna*, p. 457, et le *Kathāsaritsāgara* (trad. TAWNEY, t. I, p. 142). Elle a passé aussi dans les contes arabes.

trouvait la claie mobile qui obturait la grande nasse. Ils l'ouvrirent et l'eau se précipita par torrents. Le roi Lê, saisi de frayeur, s'en retourna dans son royaume. C'est alors que Pō Çaḥ Inō permit à tous les Chams de sortir de la citadelle et, village par village, de rentrer chez eux pour y reprendre les travaux des champs : car sur le royaume cham la paix s'étendait derechef.

Enfin Pō Çaḥ Inō et son fils quittèrent à leur tour la citadelle. Puis elle alla bâtir les tours de Phŏ-hài (Phanthiêt), village dans lequel elle se retira. Et quand Pō Çaḥ Inō vint à mourir, elle monta au royaume du ciel. Et quand son fils vint à mourir, il alla « à la montagne d'or » et y reçut le titre posthume de Pō Yaṅ Adhvā-Barmō-Bangū. C'est du reste un génie très malfaisant qui est adoré près de Palei Riñot, village de Ninh-hạ (Phanri), où ses maléfices ont ruiné tous ses descendants.

Quant au roi Lê, de retour dans son royaume, il abdiqua — et les Annamites se chamaillèrent longtemps entre eux pour lui donner un successeur. J'ai fini.

III. — LA CHRONIQUE ROYALE

M. Aymonier, le pionnier des études chames, a publié, dès 1889, la traduction d'une *Chronique* dite *Royale*, dont il a été souvent question dans la précédente étude. Il serait utile, je crois, d'en dire un mot dans ce recueil pour éviter, chez les non-initiés, toute confusion possible avec la liste des rois du Çampa que nous donnent les inscriptions et que M. Finot a relevée et mise au point dans son dernier travail sur Mī-sơn.

Voici d'abord les noms, les dates et les capitales que la Chronique assigne à ses rois :

Rois à Bal Çrī Banöy :

1. Pō Uvlvah, 1000 à 1036.
2. Pō Nō-svör, 1036 à 1076.
3. Pō Patik, 1076 à 1114.
4. Pō Çul-lakā, 1114 à 1151.

Rois à Bal Haṅav :

5. Pō Kloṅ-garai, 1151-1205.
6. Pō Çrī Aga-raṅ, 1205-1247.

Rois à Bal Aṅvei :

7. Pō Çei-anök, 1247-1281.
8. Pō Devada-svör, 1281-1306.
9. Pō Pat-ala-svör, 1306-1328.
10. Pō Bin-nō-svör, 1328-1373.
11. Pō Pariçan, 1373-1397.

Rois à Bal Batthinŏñ :

12.	Pō Kathit,	1433-1460.
13.	Pō Kabraḥ,	1460-1494.
14.	Pō Kabiḥ,	1494-1530.
15.	Pō Garut-drak,	1530-1536.
16.	Pō Mahe-çurak,	1536-1541.
17.	Pō Kanŏ-rai,	1541-1553.
18.	Pō At,	1553-1579.

Rois à Bal Pañdarañ :

19.	Pō Kloñ-halău,	1579-1603.
20.	Pō Nit,	1603-1613.
21.	Pō Jai-paran,	1613-1618.
22.	Pō Eḥ-khañ,	1618-1622.
23.	Pō Mōḥ-tahā,	1622-1627.
24.	Pō Romĕ,	1627-1651.
25.	Pō Nrop,	1652-1653.

La liste, qui se continue jusqu'en 1822, comprend encore les noms de 14 princes ou simples chefs, directement nommés ou investis par la cour de Huĕ, et sur lesquels il est inutile de s'étendre.

Voici maintenant les réflexions et objections que fait naître la lecture de la *Chronique Royale* sur son origine, sa date, les rois qu'elle nomme et les capitales qu'elle leur attribue.

Origine. — J'ai déja fait observer, dans une note sur les Chams Bani [1] que les Chams musulmans s'étaient introduits en bonne place dans les légendes historiques de leurs frères brahmanistes et, en particulier, avaient très ouvertement remanié la *Chronique Royale* pour s'y mettre en tête de liste dans la personne sacrée d'Allah, ou de leur premier roi divinisé sous ce titre posthume. Le manuscrit de M. Aymonier commence en effet en ces termes :

« Fortune ! Succès ! Ceci est fait pour donner connaissance des Annales énumérant les règnes des rois depuis l'origine de la terre et l'origine du ciel. En l'année (cyclique) du rat, le Pō Ôvlvah vint du ciel, fut roi au royaume cham et séjourna 37 ans à la capitale Shri Baneûy. En l'année du rat, le Pō Ôvlvah retourna au ciel. »

L'intrusion est déjà évidente ; mais, où la retouche est par trop apparente et maladroite, c'est lorsqu'on peut lire, comme je l'ai lu dans un autre manuscrit de Phanrang, la variante suivante :

---

[1] In *BEFEO*, III (1903), p. 62.

« Svasti ! Siddhi ! Chronologie royale depuis la création de la terre et la création... des fils d'Adam ! »

Date. — Mais il est également possible, après tout, qu'il y ait concordance étroite entre l'origine de la Chronique et la date qui l'inaugure — autrement dit, qu'elle soit l'œuvre des Chams musulmans et commence intentionnellement à l'époque même de l'introduction de l'islamisme au Čampa. Ils se sont basés sur le cycle duodénaire, d'importation chinoise, pour établir la durée exacte de chaque règne et le calcul d'ensemble de toutes ces dates réunies. Or toute cette chronologie ne nous reporte guère qu'à l'an mil. Nos musulmans n'ignoraient certainement pas qu'entre la création « des fils d'Adam » par Allah et l'an mil il y a place pour un long intervalle. Dans le manuscrit des Chams Bani que j'ai traduit jadis (1), ils donnent, comme comput des années écoulées depuis la création du monde, le total de 7.3o6 ans. Mais là il s'agissait d'histoire « sacrée »: de Jibirael, de Makhael, d'Ipbarahim et de sa *çakti* Agar, de Sumael leur père, de Daoud le Sage et de Suleiman le Magnifique, des grands nabī, Mosa et Issa, de toute cette sainte lignée qui aboutit à Mohamad. Mais au Čampa, les musulmans n'étaient que des étrangers. L'histoire du pays, antérieurement à l'introduction de l'islamisme, ne les concernait ni ne les intéressait. Ils en firent donc table rase, et recommencèrent la Chronique sur une page blanche, dont Allah fut l'en-tête obligé.

Les Rois. — Faute de données plus précises, nous ne savons pas si cette chronologie, datant du XIe siècle à peine, doit être considérée comme digne de quelque confiance (2). Presque tous les princes qu'elle mentionne ont encore leur *kout* funéraire dans la vallée de Phanrang et surtout dans celles de Karang et de Phanri. Or dans ce pays de traditions vaguement confuses dans les souvenirs, mais fortement imprimées dans les choses, et où le culte des ancêtres était poussé jusqu'à leur divinisation posthume sous les noms sacrés d'Indra, de Rudra ou de Çiva, de Sūrya et des Bodhisattva, il serait bien étrange que sur toutes ces tombes on ne pût mettre aucun nom. Néanmoins, après avoir admis ce principe difficilement contestable, nous devons faire deux restrictions :

(1) *Ibid.*, ibid.

(2) Sur la date de l'introduction de l'islamisme au Čampa, les chroniques javanaises nous donnent des indications qui s'accordent difficilement avec celles de la chronique chame. D'après le *Pararaton* (éd. BRANDES, p. 184), en 1381, le dernier roi de Majapahit, Bravijaya, épousa la fille du roi du Čampa, dont la sœur avait épousé Makdum Ibrahim Asmara, qui venait de convertir le Čampa à l'islamisme. Le *Sĕrat kanda*, cité dans le même ouvrage (p. 194), donne quelques détails complémentaires. La fille du roi du Čampa en question s'appelait Daravati : elle venait d'être convertie à l'islam par le Rāja Pandita Mustakin et manifesta de la répugnance à épouser un homme qui n'était pas de sa foi. La même chronique ajoute qu'à cette époque le Čampa était subordonné au Cambodge, dont le roi s'appelait Kĕlana Maesa sasi : ce nom ne figure pas dans les chroniques cambodgiennes.

1° On doit reconnaître, après lecture attentive de toutes les inscriptions connues et des documents de source chinoise, que ces prétendus rois n'étaient que de simples principicules, plus ou moins en tutelle, ou de simples gouverneurs pour le compte du roi de Çampa. « Le royaume de Pin-t'ong-long, répètent à l'envi les ouvrages chinois, dépend du Çampa. » — « La civilisation, les mœurs, la flore, le climat sont très semblables à ceux du Çampa. » — « Quand le chef sort ou rentre, il va à éléphant ou à cheval, tout comme le roi du Çampa. » On pourrait multiplier les textes, ceux des inscriptions surtout, représentant les Chams du Sud comme une race turbulente, insoumise et fréquemment en révolte contre son suzerain, le roi du Çampa.

De là aussi un certain flottement entre les listes chronologiques, soit qu'elles concernent un même prince connu sous différents noms ou surnoms, soit qu'il s'agisse de plusieurs prétendants simultanément nommés ou s'étant taillé des fiefs particuliers à Phanrang, à Phanri ou dans la région montagneuse.

2° Bien qu'il soit très probable que les Chams aient progressé du Sud au Nord et que par conséquent leurs premières capitales aient dû être dans le Bình-thuận actuel, il est historiquement certain qu'en cet an mil, où commence la *Chronique*, le centre de la puissance et de la civilisation chame s'était depuis longtemps déplacé vers le Nord. Les rois de la *Chronique*, — hormis les derniers, simples vassaux de l'Annam et peut-être moins, — ne sauraient donc être les véritables rois de l'histoire du Çampa.

Les Capitales. — Je crois aussi que l'on peut être également autorisé à dire de ces rois que, là où ils sont morts, là ils ont vécu

M. Aymonier, en analysant la *Chronique Royale*, prend bien soin de nous avertir : « Pour qu'il n'y ait pas de méprise nous avons donné à ces commentaires le titre de *Légendes historiques.* » Il ne saurait donc trouver mauvais que je regarde ici comme plus que conjecturales ses identifications de Bal Çrī Banöy avec Đồng-hới, de Bal Haňav avec Huế, de Bal Aňvei avec Bình-định et de Bal Batthinōň avec le Phú-yên ou le Khánh-hoà actuels.

Bal Çrī Banöy est la première capitale citée : j'ai déjà donné les raisons qui me la font placer dans la vallée de Phanri, je n'y reviendrai pas.

Bal Haňav, seconde capitale, que M. Aymonier place à Huế, sans donner du reste plus de références que pour la première qu'il place à Đồng-hới, eut pour fondateur Pō Kloň Garai. Celui-ci, après avoir inauguré son règne à Bal Çrī Banöy, au « pays de l'Aréquier », jeta les fondements d'une nouvelle capitale, qu'il nomma Bal Haňav, la capitale des Pins. Si l'on ne veut voir dans cette appellation qu'une simple relation toute locale, on est amené à chercher cette capitale — ou ce refuge contre les invasions cambodgiennes — dans ces hautes vallées, entourées d'une magnifique ceinture de pins sylvestres, qui dominent les plaines du Bình-thuận, dans ce Phanrang surtout où, du berceau à la tombe, se déroulent toutes les légendes qui ont trait à ce même Pō Kloň Garai, — hormis une légère fugue de ce berger prédestiné au pays de Iā Ru, le Nha Ru

des anciennes relations, le Nha Phu des caractères sino-annamites, le Ninh-hoà actuel. On verra du reste plus loin ce qu'il faut exactement entendre par ce terme de *bal* « capitale ».

De Bal Aṅvei, la troisième capitale, « la vaste enceinte est encore en assez bon état à quelques kilomètres au Nord de la citadelle actuelle de Binh-dịnh », dit M. Aymonier, qui ajoute : « Donc, d'après notre document, cette dernière capitale du Çampa (indépendant) aurait été fondée dans le troisième quart du XIIIe siècle. » Pas d'autre justification de cette hypothèse : elle tombe par le fait même que Vijaya = nagara Campa ou Gramapura-vijaya, que, d'après les inscriptions de Mĩ-sơn (1), M. Finot se croit en droit d'identifier avec ce même Binh-dịnh, est bien antérieur à Bal Aṅvei et à son fondateur, le Cei Anŏk (1247-1281 A. D.).

Du reste nous avons déjà vu que le Pō Devada-sūrya, successeur de Pō Cei Anŏk à Bal Aṅvei, dit la *Chronique*, régna, d'après la version *Mŏn Balai*, à Gram-Parik. Un autre témoignage — outre les raisons données plus haut — nous est fourni relativement au Pō Binnŏ-Sūrya, quatrième successeur de Cei Anŏk, toujours à Bal Aṅvei. Un manuscrit cité par M. Aymonier (2) nous apprend que ce prince guerrier fut assiégé par les Annamites dans la citadelle de Bal Su, qu'ailleurs (p. 153) on lit Bal Lai et que nous avons déjà rencontrée sous la forme de Bal Sru Bal Lai = Çrī Banŏy. C'est donc encore également dans le Sud qu'il faut chercher cette résidence de Bal Aṅvei.

Bal Batthinŏṅ, quatrième capitale, nous a déjà retenus suffisamment pour qu'il soit inutile d'insister.

Bal Paṅdaraṅ, cinquième et dernière capitale, paraît se justifier d'elle-même, bien que son emplacement ou ses emplacements exacts n'aient pu être reconnus avec une entière certitude.

Voici donc quelle est ma conclusion. Il a pu, il a dû même y avoir des capitales du Çampa dans le Sud de l'Annam actuel. Elles sont en tout cas bien antérieures à l'an mil. Or, à cette même date, et même dès le IXe siècle, notre Binh-thuận, ou Pāṇḍuraṅga qui le désigne (car il est rare que l'on fasse la distinction entre Pin-t'o-long et Pin-t'o-ling), « nous apparaît, dit M. Finot, sous l'aspect que lui prêtent les textes chinois : celui d'un Etat feudataire, gouverné, sous la souveraineté du Çampa, par un vice-roi. »

Par ailleurs, ces rois de la *Chronique*, rattachés ou non au gouvernement central par des titres officiels, ou en révolte ouverte contre lui, devaient être en tous cas « de ces familles considérables dans l'Etat de Çampa » et étaient certainement originaires, peut-être tous, de cette région du Pāṇḍuraṅga, « dont les gens, dit une inscription, furent toujours vicieux, malfaisants, stupides,

(1) In *B E F E O*, IV, p. 906, note.

(2) *Loc. laud.*, p. 165.

traitres à tous les rois de Çampa. » Leurs capitales, leurs demeures seigneuriales, voire leurs citadelles, devaient donc être dans la sphère de rayonnement de leur influence et dans leurs terres patrimoniales du Sud de l'Annam.

Les inscriptions chames et sanskrites, les relations chinoises et mes propres textes, éclairés les uns par les autres, s'accordent, me semble-t-il, pour nous en apporter la preuve décisive.

IV. — BAL ČANAR

J'ai essayé de prouver, dans la première de ces notes, que, sous des vocables différents, Bal Čanar avait été, pour les Chams musulmans du Cambodge et de l'Annam, la première capitale de leur *Chronique*, et que ce fait ressortait avec évidence de la lecture des documents chinois ; je voudrais maintenant prouver qu'elle fut aussi la dernière de leur histoire.

Voyons d'abord ce qu'il faut entendre par *Bal*. Ce terme, qui préfixe le nom des capitales de la *Chronique*, vient du malais *balêy*, « hutte, pavillon, salle » ; v. g: *balêy rong*, « salle d'audience ».

Un *bal* cham, c'est, à proprement parler, l'enclos royal qui entoure le *mödhir*, skt. *mandira*, le palais du prince régnant ainsi que ses dépendances immédiates. Il correspondrait aussi et très exactement, m'affirment les Chams, à l'expression annamite *tỉnh* 省, siège du gouvernement provincial qui se complète assez régulièrement d'un *thành* 城, ou citadelle. Mais un *bal* n'est pas nécessairement fortifié : ainsi il ressort implicitement de notre légende de Pō Çaḥ Inō, que Bal Čanar, « la capitale palissadée », fut jugée d'une protection absolument insuffisante contre l'invasion annamite. Ainsi on cherche sans succès les divers emplacements de la ou des capitales successives de Pāṇḍuraṅga sur les tertres dénudés de la vallée de Phanrang. Ainsi enfin, pour finir par une citation de la *Chronique*, ce fut un *bal* éphémère que Pō At (1553-1579) « édifia en dehors de la citadelle de Bal Batthinōṅ, *ṅap bal dok mōṅ liṅav byuḥ Bal Batthinōṅ* ».

Mais, au fait, cette introuvable capitale de Pāṇḍuraṅga a-t-elle jamais existé ? Je crois que M. Aymonier nous a, très involontairement, rendu un mauvais service et déroutés bien longtemps en donnant à ses traductions de noms géographiques la forme qu'il leur a donnée. On est tenté d'oublier que ces vieux noms chams, annamitisés par les vainqueurs : Nharu, Nhatrang, Phanrang, Phanri et Phanthiết, ne sont que des noms de pays. Il n'y a pas, il n'y avait pas, dois-je dire — car nos formules administratives ont insensiblement changé la face des choses — il n'y avait pas, pour ne citer qu'un exemple, de ville de Phanrang. Il y avait le pays de Phanrang et son port d'accès, le cửa Manrang, sa « porte » maritime, termes qui ne répondaient du reste à aucune dénomination officielle. Pour rentrer dans la grammaire il faudrait donc dire, par exemple: résident du Phanrang, du Nhatrang, comme nous disons du Khánh-hoà. Il n'y a là qu'une nuance, mais elle a son importance. Or, il en était de même aux temps anciens et le Rājapura de Paṅran signifiait tout simplement

la résidence royale du Pāṇḍuraṅga, mais sans indiquer jusqu'où s'étendait ce Pāṇḍuraṅga et dans quelle localité se plaçait sa capitale.

Cherchons-la donc ici à l'aide des seuls documents que nous connaissions.

I. — Parmi les douze textes d'annales officielles ou de relations chinoises que nous apporte M. Pelliot (1), un seul, daté de 1178, distingue Pin-t'ong-long de Pin-t'o-ling, Phanrang de Phanri, et spécifie bien que c'est à Pin-t'o-ling que se trouve la maison de Mahāmaudgalyāyana, le Rājagṛha des livres bouddhiques. Les onze autres textes ne nomment que Pin-t'ong-long, où revient le plus souvent la mention de Rājagṛha et de Çrāvastī. Pin-t'ong-long ou Pāṇḍuraṅga y paraît donc bien le nom générique de tout le Bình-thuận actuel. La seule fois, je le répète, où ces douze textes veulent accentuer les détails géographiques, c'est pour bien préciser que c'est à Phanri et non à Phanrang que se trouve le Palais, le « bal » du roi = Rājagṛha et Çrāvastī, que nous avons déjà retrouvés dans le Çrībanua et Çrībasti de Bal Čanar. Ce sont là des redites, mais elles sont nécessaires.

II. — La *Chronique Royale* elle-même contredit-elle à cette identification nouvelle de la capitale du Pāṇḍuraṅga ?

Elle nous donne une liste de 21 princes qui, de 1579 à 1822, se sont succédés à Bal Paṅdaraṅ. Mais regardons-y de près. Les sept premiers, les princes investis, sont tous, sans exception, originaires du pays de Phanri, où ils dorment encore leur dernier sommeil, sauf le chef de cette dynastie, ou de cette branche, Pō Kloṅ Halau, et son plus illustre représentant, Pō Romē, qui reposent tous les deux à Phanrang, le premier dans l'enceinte de pierres de P. Tanran et le second dans la belle tour qui porte son nom (2). Mais ce n'est là qu'un témoignage purement négatif, provisoirement du moins.

Les quatorze derniers princes, nommés directement par la cour de Huế, me sont inconnus, à l'exception de Pō Kei Brei, dont le tombeau est à P. Çakhel, près de Bal Hanŏṅ, et de Pō Čŏṅ, qui clôt la liste. La *Chronique* les fait donc tous aussi régner à Bal Paṅdaraṅ. Nous y reviendrons.

III. — Nous avons vu, dans notre premier article, que la Chronique du Cambodge, parlant des princes chams vassaux de l'Annam, plaçait leur cour à Teneri, dont nous avons fait Phanri, sur la foi d'un contexte assez obscur. Nous allons voir que notre hypothèse était parfaitement justifiée.

IV. — Nous arrivons aux preuves positives :

Le P. Bouillevaux (3) nous donne le récit suivant, dont la forme paraît bien celle d'un document puisé à d'autres sources, qu'il n'indique pas du reste :

---

(1) *BEFEO*, III, p. 649.

(2) *Ibid.*, ib., p. 665.

(3) *L'Annam et le Cambodge*, p. 365.

« En 1720, la frégate française la *Galathée*, faillit perdre trois de ses officiers sur les côtes du Binh-thuận... Le capitaine... fut conduit auprès du roi qui se trouvait alors à Phanri ».

Suit une description du palais sur laquelle nous reviendrons plus loin.

V. — Une lettre de Mgr. BENNETAT, évêque du Tonkin et chargé d'une délégation apostolique dans le Sud, vers 1748-1749 (*Archives des Miss. Etr. de Paris*), est ainsi intitulée : « *Numerus et distantia omnium ecclesiarum seu christianitatum quæ habentur tum in regno Ciampœ quam in provinciis Nhatrang et Nharu, pergendo ab austro ad aquilonem.* » Elle ajoute ensuite : « *Longitudo regni Ciampœ, ab austro ad aquilonem. itineris est sex circiter dierum, et latitudo ejus, ab oriente ad occidentem, aliquibus in locis itineris est unius circiter diei, in aliis aliquot horarum, in quibusdam etiam quasi nulla... In toto regno Ciampœ non sunt nisi sex ecclesiæ cum uno oratorio.* » Puis, le voyageur apostolique, après avoir parfaitement indiqué les deux routes qui mènent de Phanthiết à Phanri, l'ancienne route mandarine et la nouvelle, arrive à Hà-bác, un peu au-dessus du port de Phanri, mais sur l'autre rive du fleuve : « *Duæ sunt viæ quibus ad hanc ecclesiam tenditur : una, eaque minus trita, est per ingentes sylvas omni ferarum genere refertas ; alia, quæ est regia, tenetur modo prope littus maris, modo per arenosa et deserta omnino loca : utraque difficilis, plurima incommoda habet.* » De Hà-bác il nous conduit à la quatrième église du Čampa, église qu'il ne nomme pas, mais qui, par sa position très précisée, doit être celle de Ma-ó, qui du reste existe toujours : « *4ª ecclesia sita est ad aliquam distantiam civitatis et palatii regis Ciampœ. Distat ab ecclesia Hà-bác itinere unius circiter horæ, ab oriente ad occidentem.* » De là notre guide nous conduit « en deux jours » à l'église de Mai-nương, au débouché de l'ancienne route mandarine, en plein pays de Phanrang : « *Sita est in Phanrang.* »

Pour qui a fréquenté le Sud de l'Annam avant et depuis l'organisation actuelle, les détails de cet itinéraire sont d'une exactitude rigoureuse. N'en retirons que ce qui peut appuyer notre thèse.

De Hà-bác à Ma-ó, en une heure de route, de l'Est à l'Ouest, et toujours dans la même direction, car la topographie l'exige, nous trouvons « *ad aliquam distantiam* », soit 2 kilomètres de Ma-ó, la ville et le palais du roi du Čampa : c'est bien exactement Bal Čanar.

Or, voyons ce qu'à ces mêmes dates, 1720 et 1748, nous dit la *Chronique Royale* :

1695-1728, Pō Çak-turay règne à Bal Paňdaraň.
1735-1763, Pō Rat-turay —

Donc, Paňdaraň est pour la *Chronique* le nom commun qui désigne les deux vallées sœurs, séparées par le massif caractéristique du Cap Padaran. Bal Paňdaraň ne signifie donc pas capitale de Phanrang, mais uniquement capitale

du Paṅdaraṅ : et ce Pāṇḍuraṅga doit être entendu comme l'ont compris les anciens voyageurs chinois, et sa capitale doit être cherchée là où l'ont trouvée ces mêmes voyageurs et, plusieurs siècles après, leurs successeurs, les marins et missionnaires français.

Au cours de ces études, nous avons vu qu'à toutes ou presque toutes les époques de la *Chronique*, Bal Čanar nous est apparue comme l'inévitable capitale des Chams du Sud. Est-ce à dire qu'elle fût seule à porter ce titre ? Non, et je l'ai déjà prouvé par l'exemple de la citadelle de Bal Hanŏṅ et la citation qui concerne Pō At. Je crois au contraire que chacune des familles princières qui se sont tour à tour emparées de la royauté du Pāṇḍuraṅga, avait son « bal » dans son village ou sa terre patrimoniale, voire même, en raison du passage répété des invasions cambodgiennes ou annamites, chez les Koho ou les Kakov de la montagne. Mais je crois également, d'après tous ces textes réunis, qu'il n'y avait qu'un seul palais royal, flanqué d'une ou deux citadelles de refuge, sacré à l'égal des temples, appartenant comme eux plutôt à la collectivité chame, au *nōgar* cham, qu'à ses chefs élus, ressemblant par cela même aux *tỉnh* et aux *thành* annamites, dont chaque dynastie n'avait guère que l'usufruit temporaire. Et ce palais royal était à Bal Čanar au centre de ce Pāṇḍuraṅga, si restreint en somme, et de cette vallée de Phanri qui fut la grande pourvoyeuse des rois de la *Chronique*.

Voyons maintenant ce palais, dont le seigneur et maître, d'après nos voyageurs chinois, n'avait guère comme service d'honneur « qu'une escorte de cent hommes qui le suivent, portant des boucliers, et chantant sa louange : ya, Pō ».

Une note chinoise du XVe siècle nous dit [1] : « Le palais du roi du Čampa est vaste et élevé, couvert de tuiles ornées et entouré d'un mur de terre. Il est crépi à la chaux. La porte du palais est ornée de figures d'animaux de toutes sortes sculptées dans un bois très dur. » En dehors de l'enceinte, ajoutent les Chams, un vaste pavillon, en forme de tribune, donnait sur un immense carrousel servant aux fantasias des cavaliers (*blaṅ ḍvōc asaiḥ*), aux courses de chars à buffles, aux exercices des éléphants de parade et au dressage des singes et des tigres.

Il nous reste à pénétrer dans ce palais royal, à la suite des officiers de la *Galathée* : « La salle d'audience n'offrait rien de remarquable : c'était une espèce de halle, composée de deux grands corps de bâtiments sans étage, soutenus par des colonnes de bois rouge. Le trône du roi était un simple marche-pied élevé et couvert d'un tapis ; derrière il y avait un paravent en laque de Chine. L'habillement du roi consistait en une robe de damas noir brodée d'or mêlé de nacre, avec des agrafes. L'habit de dessus était d'une toile de coton fort fine, garnie par le bas d'une frange d'or, surmontée d'un petit galon d'or du

---

[1] Pelliot, in *BEFEO*, II (1902), p. 145, note 1.

Japon. Il avait pour chaussures de petites bottines ; il est le seul dans le royaume qui soit chaussé. La garde du prince se composait de douze hommes, vêtus de soie rouge avec un turban de la même couleur ; chacun d'eux tenait un sabre dont la poignée était garnie d'or. A gauche se tenaient quatre grands mandarins habillés comme le roi, à l'exception des bottines ; ils avaient aussi des gardes ; à droite du prince se trouvait un mandarin cochinchinois (c'était lui, sans doute, qui était le maître, tous les autres n'étaient que des marionnettes) ; venaient ensuite plusieurs mandarins, placés chacun suivant son rang, avec environ deux cents officiers, tous habillés fort proprement. »

Voilà tout ce que nous pouvons savoir de Bal Canar de Phanri, dernière capitale du Pāṇḍuraṅga. De sa splendeur passée, si modeste fût-elle, le P. Canar actuel n'a conservé qu'un bien pâle reflet. La vieille princesse héritière du dernier roi, Pō Cŏn — qui, en 1822, passa au Cambodge avec toute une colonie d'exilés, — la Pō Biā, « la reine », comme l'appellent toujours les Moïs ignorants et fidèles, y réside encore et achève d'y mourir, gardienne vigilante du « Trésor des Rois », la seule épave sauvée du naufrage de la nationalité chame.

NOTES ET MÉLANGES

SUR QUELQUES MONUMENTS ÉLEVÉS PAR LES SEIGNEURS DE COCHINCHINE

(CONTRIBUTION A L'INVENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES ANNAMITES)

Les notes suivantes donnent simplement des renseignements historiques et géographiques sur les Mausolées royaux (陵), et sur quelques temples (寺, 祠), construits par les rois de Cochinchine antérieurs à Gia-long 嘉隆. On n'y trouvera donc aucun détail sur le mérite artistique ou sur l'état actuel de ces monuments (1).

Elles sont tirées du *Đại nam thiệt lục tiền biên* 大南寔錄前編, ou Annales des rois de Cochinchine antérieurs à Gia-Long, et du *Đại nam liệt truyện tiền biên* 大南列傳前編, Recueil de biographies de reines, de princes, de princesses royales, de grands mandarins, etc., de la cour de ces mêmes rois (2).

Les monuments dont il s'agit ont été construits sous les premiers Nguyễn 阮, c'est-à-dire dans les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, et, à part quelques exceptions, dans leur royaume, qui, on le sait, était limité au Nord par le fleuve Sông-Gianh, dans la province actuelle du Quảng-bình 廣平, et qui, du côté sud, s'agrandit successivement au détriment du Čampa et du Cambodge. On trouvera sans doute dans cette région d'autres monuments, d'origine annamite, qui l'emporteront, au point de vue de l'art, sur ceux que je signale ici ; mais, vu l'époque relativement récente de l'établissement des Annamites dans ces pays, je ne pense pas qu'on en trouve d'authentiquement plus anciens.

PROVINCE DE HÀ-NỘI 河內.

Préfecture de Hoài-đức 懷德府 ; sous-préfecture de Vĩnh-thuận 永順縣 : village de Quảng-bố 廣布坊 (3) ;

1. *Temple Hoằng-ân* 弘恩寺. — « L'an 戊辰, 1628, 15e année de Hi-Tôn Hiếu-Văn Hoàng-Đế 熙宗孝文皇帝 (Tế Vương ou Sãi Vương), en automne, à la 9e lune,

(1) Les Mausolées (陵) des rois de Cochinchine de la première période et surtout ceux de leurs épouses, diffèrent beaucoup, sous le rapport de l'importance et de la beauté, des mausolées des rois de la seconde période : c'est, en général, une enceinte murée, enfermant une esplanade bétonnée plus ou moins vaste, avec tumulus, autels, porte d'entrée, etc., le tout dans un bosquet de pins. Les temples (寺) diffèrent les uns des autres par la richesse et les dimensions. Quant aux temples mortuaires, (祠), c'est ou une simple bâtisse, ou même une caisse en bois supportée par quatre colonnes et recouverte en paillottes. C'est surtout pour ces derniers temples qu'il est vrai de dire qu'ils n'ont qu'un intérêt purement historique.

(2) Ces livres seront cités par la mention *Thiệt-lục, Liệt-truyện*, suivie du nº du livre ou quyển 卷, et du nº du folio, A indiquant le recto, B le verso.

(3) Ces renseignements géographiques sont donnés par le *Thiệt-lục*, livre 2, folio 12 B, et par

Ngọc Tú 玉秀, épouse principale de Trịnh 鄭正妃 (1), restaura (2) le temple Long-ân 隆恩寺, pour rappeler et transmettre à la postérité le souvenir des mérites et des vertus de Triệu Tổ 肇祖 (3) et de Thái Tổ 太祖 (4), dans le village de Quảng-bố [préfecture de Hoài-đức. — Le nom de Long-ân fut changé en celui de Sùng-ân 崇恩寺 la deuxième année de Minh-mạng 明命, 1821, et en celui de Hoằng-ân 弘恩寺, la première année de Thiệu-trị 紹治, 1841] (5).

Province de Thanh-hoá 清化 (ou Hoa 華).

Sous-préfecture de Tống-sơn 宋山縣 (6).

2. *Mausolée Trường-nguyên* 長原陵. — Au mont Thiên-tôn 天尊山. [Ce mont (7) fut appelé Mont Triệu-tường 肇祥山, la 2e année de Minh-mạng 明命, 1821]. C'est le tombeau de Triệu Tổ-Tịnh Hoàng-Đế 肇祖靖皇帝, père du premier roi de Cochinchine, Tiên Vương, appelé par les historiens Nguyễn Kim 阮金 (pour 淦), ou Nguyễn Do ou Du, ou encore Nguyễn Vi 阮口 (8). Après la révolte des Mạc 莫 (1527-1555), il plaça sur le trône un descendant des Lê, Lê Trang-Tôn 黎莊宗 (1533-1548). Il mourut empoisonné par un mandarin au service des Mạc, le jour 辛巳 de la 5e lune de l'an 乙巳, 1545, âgé de 78 années (9).

---

la *Géographie de Minh-mạng* (ouvrage que je possède en manuscrit); quant au *Liệt-truyện*, livre 2, folio 37 B, avant de mentionner le même village de Quảng-bố 廣布, il ajoute 於昇龍. Ce nom de Thăng-long désigne la ville même de Hà-nội.

(1) Cette princesse était fille de Tiên Vương, le premier roi de Cochinchine. Son mari, Trịnh Tráng 鄭樅, fut l'ennemi le plus acharné de la nouvelle dynastie des Nguyễn. Ngọc Trúc 玉竹, fille de Ngọc Tú 玉秀, fut l'épouse de Lê Thần-Tôn 黎神宗 (1619-1643; 1649-1662). *Liệt-truyện*, livre 2, folio 37 B.

(2) 修 désigne une restauration, mais peut-être ici une vraie fondation.

(3) C'est le père de Tiên Vương, appelé par les historiens Nguyễn Kim, ou Nguyễn Do, ou encore Nguyễn Vi, mort en 1545.

(4) C'est Tiên Vương, le premier roi de Cochinchine. Triệu Tổ et Thái Tổ sont les titres rituels (廟號) de ces deux princes.

(5) *Thiệt-lục*, livre 2, folio 12 B; *Liệt-truyện*, livre 2, folio 37 B. Les parties du texte entre crochets [ ] sont des notes explicatives données par les ouvrages eux-mêmes. — La restauration, ou la construction du temple est donc placée en 1628. L'exemplaire manuscrit de la *Géographie de Minh-mạng* que je possède dit que le temple fut consacré à la mémoire des deux princes ci-dessus indiqués « pendant la période Vĩnh-trị 永治 des Lê 黎 ». Cette période va de la première lune de l'an 1676, jusqu'à la dixième lune de l'an 1680. Il doit y avoir erreur: l'année 1628 est comprise dans la période Vĩnh-tộ 永祚, d'où confusion entre les deux périodes.

(6) Cette sous-préfecture est souvent désignée par l'expression 貴縣, « la noble sous-préfecture », c'est-à-dire la sous-préfecture d'où est sortie la famille royale des Nguyễn.

(7) Ce mot *sơn* 山, employé pour désigner l'emplacement de chaque mausolée royal, désigne ordinairement une région montagneuse, mais quelquefois aussi une simple éminence, peut-être même un tumulus fait de main d'homme.

(8) Devéria, *Relations de la Chine avec l'Annam-Việt-nam*, p. 5.

(9) *Thiệt-lục*, livre 1, fol. 3-4 — Quand on mentionnera l'âge ou les années de règne, on se conformera au système annamite, c'est-à-dire que l'on comptera toutes les années cycliques pendant lesquelles un homme a vécu ou a régné.

Le même mausolée renferme, d'après la tradition, le corps de la princesse Triệu-Tổ Tịnh Hoàng-Hậu 肇祖靖皇后, de la famille Nguyễn (阮氏), mais d'une autre branche que la famille royale (異族); épouse de Nguyễn Kim, mère de Tiên Vương (1558-1613), premier roi de Cochinchine morte à la 5e lune d'une année inconnue (1).

Province de Quảng-bình 廣平

Sous-préfecture de Lệ-thủy 麗水縣; village de Thuận-trạch 順宅坊 (2).

5. *Temple Hoằng-phúc* 弘福寺. — « L'an 己酉, 1609, 52e année de Thái-Tổ Gia-Dũ Hoàng-Đế 太祖嘉裕皇帝 (Tiên Vương), on construisit le temple Kỉnh-thiên 敬天寺 à Thuận-trạch [nom de village (坊) de la sous-préfecture de Lệ-thủy dans le Quảng-bình. La 7e année de Minh-mạng, 1826, on changea son nom en celui de Hoằng-phúc 弘福寺] (3). »

« L'an 丙申, 1716, 25e année de Hiển-Tôn Hiếu-Minh Hoàng-Đế 顯宗孝明皇帝 (Minh Vương), en automne, à la 8e lune (16 septembre — 14 octobre), on restaura le temple Kỉnh-thiên de Thuận-trạch. — Ordre fut donné au tả-phủ 左府 Trịnh Thụ 鄭樹 [intitulé Quận-Công de Lân 璘郡公 (4)], de surveiller les travaux. L'Empereur composa lui-même une inscription pour la porte (扁額) et des sentences parallèles (聯章) qu'il donna à ce temple (5). »

Village de Thạch-xá 石舍; même sous-préfecture.

4. *Temple mortuaire* (祠) *de Nguyễn Hữu-Dật* 阮有鎰. — « Quand Nguyễn Hữu-Dật fut mort (à la 5e lune de l'an 辛酉, 18 avril — 17 mai 1681), la population du Quảng-bình garda fidèlement son souvenir, lui donnant le surnom de Bồ-tát 菩薩 (Bodhisattva), et lui éleva un temple mortuaire (6) à Thạch-xá, pour lui faire les offrandes rituelles (7). »

---

(1) *Thiệt-lục*, livre 1, fol. 4 B. *Liệt-truyện*, livre 1, fol. 1 B – 2 A-B.

(2) Vulgairement appelé Đinh-trạm, « le camp de la poste ». C'est un ancien camp, chef-lieu de district (營).

(3) *Thiệt-lục*, livre 1, fol. 22 B.

(4) 郡公, titre traduit ordinairement par « duc », mais inférieur au Quốc Công 國公, ou « duc de royaume ». — 左府 *tả-phủ* était une des plus hautes dignités de la Cour des Nguyễn.

(5) *Thiệt-lục*, livre 8, fol. 26 B – 27 A. L'inscription de la porte et les sentences, toutes sur panneaux laqués et dorés, existent encore. L'inscription porte les quatre caractères 無雙福地, *Vô song phúc địa*. « Terre de félicité sans égale ». Elle est datée du 21e jour de la 8e lune de l'année 丙申, 6 octobre 1716, 12e année de la période Vĩnh-thạnh 永盛 de Lê Kỉnh-Tôn 黎敬宗. Ce qui prouve que les Nguyễn à cette époque dataient leurs monuments du titre de règne des rois Lê.

(6) 祠, sacrifice offert aux défunts, tablette mortuaire, temple de la tablette mortuaire.

(7) *Thiệt-lục*, livre 5, fol. 25 A. *Liệt-truyện*, livre 3, fol. 41 A. — Nguyễn Hữu-Dật, originaire du Thanh-hoá, sous-préfecture de Tống-sơn 宋山, fut un des plus fermes soutiens de la nouvelle dynastie des Nguyễn, soit qu'il défendit les frontières du royaume contre les attaques des Trịnh, soit qu'il portât ses armes sur le territoire ennemi jusqu'au Hà-tĩnh et au Nghệ-an. Il mourut en 辛酉, 1681, âgé de 78 années.

Il faut ajouter que l'exemplaire manuscrit que j'ai du *Quảng-bình-chí* 廣平誌, « Mémoire sur le Quảng-bình », place au village de Vạn-xuân 萬春社, sous-préfecture de Phong-lộc 豐祿縣, dans la même province, le temple funéraire du Quốc-công de Tịnh 靜國公, c'est-à-dire de Nguyễn Hữu-Dật lui-même (1). Peut-être existe-t-il deux temples mortuaires en l'honneur de ce mandarin ; peut-être aussi y a-t-il erreur dans ce dernier ouvrage.

Sous-préfecture de Phong-lộc 豐祿縣 (2) ; village de Minh-tín 明信坊 (3).

5. — L'exemplaire manuscrit que je possède du *Quảng-bình-chí* y signale le temple mortuaire (祠) du Hầu de Vĩnh-an 永安侯 (4). C'était Nguyễn Hữu-Cảnh 阮有鏡, fils cadet de Nguyễn Hữu-Dật. Il s'illustra soit en combattant à la suite de son père contre les Tonkinois, soit dans les guerres contre les Chams et les Cambodgiens. Il mourut à l'âge de 51 ans à la 5e lune de l'an 庚辰 (17 juin — 15 juillet 1700), pendant une expédition contre le Cambodge. Les Cambodgiens lui élevèrent des temples funéraires à divers endroits de la Basse-Cochinchine (5). Mais la vénération que les habitants du Quảng-bình avaient pour son père les poussa sans doute à lui consacrer un temple dans leur province. Cependant les documents concernant les Nguyễn n'en parlent pas. Le titre de Hầu de Vĩnh-an lui fut donné la 12e année de Minh-mạng (1831).

6. Le *Quảng-bình-chí* mentionne aussi un temple mortuaire élevé « à gauche et à l'intérieur de Võ-thắng 武勝內之左 ». Ce terme de Võ-thắng désigne une porte monumentale que Minh-mạng fit construire en 1824, à l'extrémité ouest du grand mur de Đồng-hới. Ce mur avait été construit originairement sur les conseils et les plans de Đào Duy-Từ 陶惟慈, nommé Quốc-công de Hoằng 弘國公 (6) en 1831, 12e année de Minh-mạng, et c'est à ce grand mandarin qu'est dédié le temple mortuaire indiqué ici. Mais les documents concernant les Nguyễn, qui parlent longuement des travaux de Đào Duy-Từ et de sa mort, ne mentionnent pas l'endroit où fut élevé son temple mortuaire. Le *Liệt-truyện* (7) en indique seulement la construction.

Đào Duy-Từ était originaire du Thanh-hoá, sous-préfecture de Ngọc-sơn 玉山. Il aida grandement de ses conseils Tế Vương (ou Sãi Vương), lors des premières attaques des Trịnh contre le nouveau royaume de Cochinchine. C'est sur ses plans que l'on construisit le mur de Trường-dục 長育 et celui de Đồng-hới 洞海, qui contribuèrent puissamment à fortifier la frontière nord de la Cochinchine. Il mourut l'an 甲戌 à la 10e lune [21 novembre—19 décembre 1634], âgé de 63 années (8).

7. *Temple mortuaire de Nguyễn Cửu-Ứng* 阮久應. — « Les gens du régiment Trung-Kiên 中堅奇, dans le Quảng-bình, se souvenant des vertus [de Ứng], lui élevèrent un temple mortuaire, pour lui offrir les sacrifices rituels » (9).

---

(1) Ce titre posthume lui fut accordé l'année 12e de la période Minh-mạng, 1831.

(2) Fait aujourd'hui partie de la préfecture de Quảng-ninh 廣寧府.

(3) C'est sans doute le village de Chương-tín 彰信坊 ou Chiếu-tín 照信坊.

(4) Marquis de Vĩnh-an.

(5) *Thiệt-lục*, livre 7, fol. 17 A ; *Liệt-truyện*, livre 5, fol. 45 A.

(6) Duc de royaume de Hoằng.

(7) Livre 5, fol. 15 B. — Comparer *Thiệt-lục*, livre 2, fol. 26 A. D'après les deux ouvrages, « on le ramena pour l'enterrer à Tùng-châu 叢珠 ou 叢洲 ». Serait-ce le village de Hiền-vinh 顯榮, appelé vulgairement Kẻ-tùng ? Cela pourrait être. Il aurait dans ce cas été enterré tout près de la muraille de Trường-dục 長育 qu'il fit construire, mais sur la rive droite du fleuve Nhựt-lệ 日麗.

(8) *Thiệt-lục*, livre 2, fol. 25 B — 26 A ; *Liệt-truyện*, livre 5, fol. 15 A-B.

(9) *Liệt-truyện*, livre 4, fol. 5 A.

On ne donne pas d'indications de lieu plus précises, mais ce temple doit être placé dans la partie centrale du Quảng-bình, sous-préfecture de Phong-lộc 豐錄.

Ce Nguyễn Cữu-Ứng était fils de Nguyễn Cữu-Kiều 阮久喬, grand mandarin de la cour des Nguyễn vers le milieu du XVIIe siècle. Il avait d'abord commandé les régiments Tả-Kiền et Trung-Kiền 左中堅奇, puis avait été successivement gouverneur du *dinh* du Bố-chính 布政營鎮守 (1), commandant de dinh 掌營 et généralissime du corps d'armée de Lưu-đồn 統率留屯道 (2), enfin gouverneur du Quảng-bình 廣平鎮守 (3). Il avait formé par enrôlements volontaires la section de Thắng-trụ 勝柱艄. Sa vie administrative s'étant passée presque entièrement au Quảng-bình, il était naturel que ses administrés lui élevassent un temple.

Le régiment de Tả-Kiền est signalé dans les troupes du dinh du Quảng-bình 廣平營 vers 1701 (4); de même plusieurs sections (艄) tant de ce dinh que du dinh du Bố-chính renfermaient dans leur nom les caractères Thắng 勝 et Trụ 柱; mais on ne rencontre pas le régiment Trung-kiền 中堅奇 ni la section Thắng-trụ 勝柱 (5).

Nguyễn Cữu-Ứng mourut âgé de 72 années, l'an 乙[illegible], sans doute 1705 (6).

Village de Tráng-thiệp 壯捷邑 (7).

8. *Temple mortuaire de Nguyễn Hữu-Tấn* 阮有進. — « Après que Nguyễn Hữu-Tấn fut mort (à la 7e lune de l'an 丙午, 1er août—29 août 1666), le peuple conserva fidèlement son souvenir et éleva un temple mortuaire au village de Tráng-thiệp pour lui offrir les offrandes rituelles (8). »

Nguyễn Hữu-Tấn, originaire du Thanh-hoá, sous-préfecture de Ngọc-sơn, fut avec Nguyễn Hữu-Dật un des plus fermes soutiens du nouveau royaume. Il occupa des situations élevées comme mandarin militaire. Il fut généralissime (節制) pendant l'expédition du Nghệ-an (1655-1660), occupa longtemps le poste de commandant du corps d'armée de Lưu-đồn 留屯道 (9), et était gouverneur du Cựu-dinh 舊營鎮守 (10) lorsqu'il mourut, âgé de 65 années, l'an 丙午, 1666 (11).

---

(1) Ce dinh correspond à la sous-préfecture actuelle du Bố-trạch dans le Quảng-bình.

(2) Ce district correspond à la partie centrale du Quảng-bình actuel, au Sud de Đồng-hới. Son chef-lieu était à Dinh-mười.

(3) Cette expression de Quảng-bình désigna suivant les époques deux régions distinctes. Il doit s'agir ici de toute la partie sud du Quảng-bình.

(4) *Thiệt-lục*, livre 7, fol. 18 B — 19 A.

(5) Peut-être faut-il traduire : il forma par enrôlements volontaires les sections [du nom de] Thắng 勝 et les sections [du nom de] Trụ 柱.

(6) Le *Thiệt-lục* ne mentionne pas la mort de ce mandarin.

(7) Appelé vulgairement Dinh-mười, « le camp dix ». C'est l'ancien chef-lieu du dinh du Quảng-bình.

(8) *Liệt-truyện*, livre 5, fol. 26 A. Le *Thiệt-lục*, livre 5, fol. 5 A, mentionne la mort, mais sans mentionner l'érection du temple mortuaire.

(9) Ce corps d'armée avait son chef-lieu à Dinh-mười, soit au village actuel de Tráng-thiệp où est le temple mortuaire.

(10) Cựu-dinh 舊營, « l'ancien camp », est le titre administratif de la région de Quảng-trị après que les Nguyễn eurent transporté leur capitale à Huế.

(11) *Liệt-truyện*, livre 5, fol. 19 A—26 A-B ; *Thiệt-lục*, livre 5, fol. 5 A.

Province de Quảng-trị 廣治

Sous-préfecture de Do-linh 由苓 [ou 靈] 縣 (1); village de An-định-nha 安定衙坊.

9. *Temple Long-phúc* 隆福寺. — « L'an 乙亥, 1695, 4e année [de Hiển-Tôn Hiếu-Minh Hoàng-Đế 顯宗孝明皇帝, ou Minh Vương], en automne, à la 8e lune (8 septembre — 7 octobre), on établit un ministre de la tablette mortuaire (祠丞) au temple (廟) du village de An-định-nha [sous-préfecture de Minh-linh 明靈縣 dans le Quảng-trị. — La 4e année de Minh-mạng, 1823, (le temple) fut changé et on éleva le temple Long-phúc 隆福寺.]

« Au commencement du royaume (de Cochinchine), dans chaque préfecture (府), on avait élevé un temple (廟) pour faire aux anciens souverains (列先聖王) les sacrifices rituels. Les habitants des trois villages (坊) de An-định-nha, de An-hướng 安向 et de Phương-xuân 方春, dans le canton de Bái-ân 沛恩總, émus au souvenir des vertus et des faveurs de Thái-Tổ 太祖 (2), élevèrent un temple à An-định-nha pour lui offrir respectueusement les sacrifices rituels. L'empereur, en ayant eu connaissance, les en félicita et ordonna aux mandarins de prendre des bonnets (冠) et des tuniques (袍) à l'usage du génie impérial (神御), et de les placer dans le temple. Il ordonna en outre de nommer un ministre de la tablette mortuaire (祠丞) et de lui donner une proclamation avec le sceau [ou les caractères] rouges (朱示) (3).

---

(1) Les documents indiquent la sous-préfecture de Minh-linh 明靈縣. Mais cette ancienne sous-préfecture a été divisée il y a quelques années.

(2) C'est Tiên Vương, premier roi de Cochinchine, dont le titre rituel (廟號) est Thái-Tổ 太祖.

(3) *Thiệt-lục*, livre 7, fol. 10 B — 11 A. J'ajoute quelques renseignements, tirés d'un rapport du sous-préfet de Do-linh 由靈 que M. Valentin, Résident de Quảng-trị, a bien voulu me communiquer. On aurait primitivement construit une pagode couverte en paille. Plus tard, dans la période Chính-hoà 正和 (1680-1705), le souverain (des Nguyễn, soit Hiển Vương), visita la région, donna une couronne (衝天帽), des tuniques et des ceintures (袍帶), et autorisa à prendre, pour s'occuper de la pagode et du culte, au village de An-hướng un corvéable, au village de An-định-nha un individu chargé de la surveillance et trois corvéables, au village de Phương-xuân un corvéable. Tous ces gens-là étaient dispensés des autres corvées. Chaque année, à la 7e lune, on devait offrir, aux frais du trésor, un sacrifice solennel d'un bœuf, d'une chèvre et d'un cochon (三牲) sous la présidence du sous-préfet. — Sous le règne de Minh-mạng on accorda une subvention pour refaire la pagode en briques et la couvrir en tuiles. Le nombre des corvéables affectés au culte fut augmenté par l'adjonction de trois autres individus, et on réserva pour subvenir aux frais du sacrifice annuel soixante-sept mẫu de rizières ou terres sèches, à savoir 22 mẫu 5 sào de rizières et 7 mẫu 5 sào de terres sèches pour An-định; 14 mẫu 4 sào de rizières et 7 mẫu 6 sào de terres sèches pour An-hướng; 11 mẫu 3 sào 3 thước de rizières et 3 mẫu 6 sào 10 thước de terres sèches pour Phương-xuân, le tout exempt d'impôts. — On distribua en outre 2052 livres de riz, des buffles et des bœufs pour les sacrifices. Le prince fit suspendre dans le temple un panneau laqué rouge et doré avec au milieu trois grands caractères : 隆福寺, à gauche deux caractères : 勅建, et à droite la date : « Un jour propice de la 1re lune de la 4e année de Minh-mạng » (11 février — 12 mars 1823). Il donna aussi divers objets du culte, perdus depuis en grande partie. Plus tard Minh-mạng fit encore donner à la pagode une nouvelle couronne (衝天帽) en cuivre recouvert d'or, du poids de 27 livres. — Une ordonnance royale conservée encore dans le village, et accordée le 7e jour de la 7e lune de la 5e année de Minh-mạng (1er août 1824), mentionne ces souvenirs.

Pour s'expliquer cette reconnaissance particulière des gens du canton de Bái-ân envers Tiên Vương, il faut se rappeler que l'an 壬申, 1572, Tiên Vương ayant vaincu Lập Bạo 立暴, officier des Mạc, qui était venu l'attaquer dans ses provinces, permit aux troupes de son ennemi de s'établir aux environs du puy Tiên 僊墟(1). Ils y formèrent 36 villages (社) qui furent le canton de Bái-ân (2).

Village de Hà-trung 河中社; même sous-préfecture.

10. — On signale (3) que « Trần Đình-Ân 陳廷恩 s'étant retiré des affaires, demeura au temple Đình-trung 庭中 [sous-préfecture de Minh-linh, village de Hà-trung], et y éleva une stèle sur laquelle il grava la composition élogieuse que l'empereur lui avait donnée, et qu'il plaça devant le temple. Il faisait son bonheur de la méditation et de l'étude. »

Trần Đình-Ân, originaire de la sous-préfecture de Minh-linh dans le Quảng-trị (4), occupa successivement divers postes importants, comme mandarin civil seulement, sous les règnes de Hiền Vương (1648-1687), de Ngãi Vương (1687-1691) et de Minh Vương (1691-1725). Il se retira des affaires, âgé de 78 années, à la 8e lune de l'an 癸未 (11 septembre — 10 octobre 1703), et Minh Vương lui donna une composition élogieuse écrite sur soie, qu'il avait rédigée lui-même. Il mourut, âgé de 81 années, l'an 丙戌, 1706 (5).

Province du Thừa-thiên 承天 [ou Quảng-đức 廣德]

Sous préfecture de Hương-trà 香茶縣; village de Hà-khê 河溪社.

11. *Temple Thiên-mẫu* 天姥寺 (6). — « L'an 辛丑, 1601, 44e année (de Thái-Tổ Gia-Dũ Hoàng-Đế 太祖嘉裕皇帝, ou Tiên Vương), en été, à la 6e lune, on construisit pour la première fois le temple Thiên-mẫu (7).

« A cette époque l'empereur, examinant successivement les montagnes et les fleuves dont la situation était remarquable, aperçut la haute colline de Hà-khê [nom de village (社), dans la sous-préfecture de Hương-trà], qui s'élevait au milieu d'une vaste plaine, offrant l'apparence d'un dragon qui lève la tête pour regarder en arrière. Par devant, on apercevait à ses pieds

---

(1) Ce puy, appelé vulgairement Cồn-tiên, paraît être un ancien volcan. On y voit de petits trous disposés régulièrement dans le rocher, au sommet, et l'on dit que cet endroit sert de table de jeu aux immortels (僊), d'où le nom de l'éminence.

(2) *Thiệt-lục*, livre 1, fol. 10 A — 12 A.

(3) *Thiệt-lục*, livre 7, fol. 23 A. Comparez *Liệt-truyện*, livre 5, fol. 23 B — 25.

(4) Cette sous-préfecture faisait à cette époque partie administrativement de Quảng-bình.

(5) *Liệt-truyện*, livre 5, fol. 21 B — 25.

(6) Ce temple est appelé vulgairement Thiên-mộ, sans doute par corruption phonétique. Depuis l'occupation française il est connu sous le nom de « Tour de Confucius », sans doute parce qu'il est bâti sur le chemin qui mène au temple des lettres 文廟, ou temple de Confucius.

(7) Ce temple est remarquable, historiquement parlant, en ce qu'il est la première construction que les Nguyễn firent dans les environs de leur future capitale. C'est le noyau de la capitale de Huế. Ce ne sera que plus tard, en 1635, que Công-Thượng Vương, quittant la région du Quảng-trị, viendra se fixer à Kim-long 金龍, et que Văn Vương, en 1687, se fixera à Phú-xuân 富春, l'emplacement actuel. *Thiệt-lục*, livre 5, fol. 3 B; livre 6, fol. 4 B — 5 A.

un fleuve immense, et par derrière, la colline rejoignait un étang aux eaux tranquilles. Le site était, sous tous les rapports, on ne peut plus charmant. Aussi le prince prit-il des informations auprès des habitants du lieu. Tous lui dirent que sur cette colline (il se produisait) beaucoup de choses extraordinaires et miraculeuses. La tradition rapportait que jadis un individu aperçut pendant la nuit une vieille femme qui se tenait assise sur le sommet de la colline, vêtue d'un habit rouge et d'un pantalon vert, et qui lui dit : « Il convient que le véritable seigneur de cet endroit vienne et élève un temple sur ce lieu, afin de concentrer les influences surnaturelles et, par ce moyen, de défendre la veine du dragon (1). » Après avoir dit ces mots, la vieille disparut subitement. C'est pourquoi on appela alors la colline Thiên-mẫu 天姥山, ou « de la Vieille Céleste ». L'empereur considérant que cet emplacement avait un pouvoir surnaturel, y fit construire un temple que l'on appela temple Thiên-mẫu (2). »

« L'an 乙巳, 1665, 17e année (de Thái-Tôn Hiếu-Triết Hoàng-Đế 太宗孝哲皇帝, ou Hiền-Vương), en automne, à la 7e lune (11 août — 8 septembre), on restaura le temple Thiên-mẫu (3). »

« L'an 庚寅, 1710, 19e année (de Hiền-Tôn Hiếu-Minh Hoàng-Đế 顯宗孝明皇帝, ou Minh Vương (4)), en été, à la 4e lune (29 avril — 27 mai), on fondit la cloche du temple Thiên-mẫu [du poids de 5285 livres 觔]. L'empereur composa lui-même l'inscription de la cloche (5). »

« L'année 甲午, 1714, 23e année (de Hiền-Tôn Hiếu-Minh Hoàng-Đế, ou Minh Vương), on restaura pour la seconde fois le temple Thiên-mẫu.

« Ordre fut donné au Chưởng-cơ 掌奇 (6) Tống Đức-Đại 宋德大 et à d'autres, de surveiller ces travaux. Voici quelle en fut l'ordonnance. A partir de la porte de la montagne (on trouvait) le temple du Roi du Ciel 天王殿, le temple de l'Empereur de Jade 玉皇殿, le temple précieux du Grand Héros (?) 大雄寶殿, la salle des Entretiens sur la Loi 說法堂, la tour de la Bibliothèque 藏經樓; des deux côtés les tours de la cloche et des tambours 鍾鼓樓 et les temples des dix Rois 十王殿; la salle des Nuages et de l'Eau 雲水堂, la salle de la Connaissance de la Saveur (de la Loi?) 知味堂, la salle de la Contemplation 禪堂, le temple de la Grande Miséricorde 大悲殿 (7), le temple de Bhaiṣajya-guru 藥師殿, les demeures des bonzes 僧寮 et les maisons de Contemplation 禪舍, dont il n'y avait pas moins de plusieurs dizaines. Par derrière, dans l'intérieur du jardin Côn-Da 昆耶園, il n'y avait également pas moins de plusieurs dizaines de cellules de bonzes 方丈等處. Tout resplendissait d'or et de pierres précieuses.

---

(1) 龍脈. Ce sont les influences surnaturelles des esprits de la terre, qui se font sentir soit envers le royaume, soit envers les individus, lorsqu'on en tient compte soit pour l'érection d'une maison ou d'un temple, soit pour la détermination de l'emplacement d'un tombeau, soit pour le choix de la capitale d'un royaume.

(2) *Thiệt-lục*, livre 1, fol. 20 A-B.

(3) *Thiệt-lục*, livre 5, fol. 2 A.

(4) Les historiens avaient déjà représenté ce prince comme un fervent protecteur de la religion bouddhique. Les *Annales* ne démentent pas ce jugement. Nombreux sont les temples qu'il fit élever ou restaurer.

(5) *Thiệt-lục*, livre 8, fol. 9 A. Cette cloche existe encore. Elle est datée en effet de l'année 庚寅, 1710, période Vĩnh-thịnh 永盛, (1705-1719), de Lê Dũ-Tôn 黎裕宗, 6e année de la période, 4e lune [29 avril — 27 mai 1710], jour anniversaire de la naissance du Buddha (佛誕日).

(6) Commandant de régiment.

(7) Ces caractères 大悲 entrent dans les titres d'Amitābha et d'Avalokiteçvara.

« En une année le travail fut achevé. L'empereur composa en personne une inscription lapidaire que l'on grava en cet endroit (1). Il envoya des gens acheter en Chine (清) la grande collection du Tripiṭaka (大藏經. 律, 論), en tout plus de mille ouvrages (部). Il établit un monastère (寺 院) (2). Devant le temple, touchant le fleuve, il éleva un belvédère pour la pêche à la ligne (釣臺). Il se rendait souvent à cet endroit.

« [Il y avait à cette époque un Hoà-thượng 和 尙 (3) de Tich-tày 浙 西, appelé de son nom d'enfance Đại-Sán 大 汕, et de son nom viril (4) Thạch-Liêm 石 濂. Par l'exercice de la contemplation et par ses visites à l'Empereur, il devint très cher à celui-ci. Etant retourné à Canton 廣 東, il construisit, avec les bois de marque (名 木) que lui avait donnés l'empereur, le temple Trường-thọ 長 壽 寺, dont on voit encore les restes en ce lieu].

« En automne, à la 7e lune (10 août — 8 septembre), on fit une grande réunion au temple Thiên-mẫu. L'empereur se purifia (齋), demeurant au jardin Côn-da pendant un mois, et il distribua aux indigents de l'argent et du riz. Le prince suzerain 藩 王 du Thuận-thành 順 城, Kế Bà-Tử 繼 婆 子 (5), amena ses fils et ses ministres pour assister à la réunion. On le reçut avec de grands égards, et on éleva ses trois fils Phù Xác 扶 殼, Phác Xác 樸 殼 et Tỉ Thôn-Phù 俾 村 扶 à la dignité de Hầu 侯 (marquis) (6). »

12. *Temple mortuaire de la princesse Nguyễn Kỉnh-Phi* 阮 敬 妃, épouse secondaire de Minh Vương, morte l'an 甲 午, 1714, en automne. Elle fut enterrée dans le village de Trúc-lâm 竹 林, dans la même sous-préfecture (n° 28) (7).

Village de La-khê 羅 溪 社 ; même sous-préfecture.

13. *Mausolée Trường-cơ* 長 基 陵. — Au Mont La-khê 羅 溪 山 (ce mont fut appelé Mont Khải-vận 啟 運 山, la deuxième année de Minh-mạng, 1821). C'est le tombeau de Thái-Tổ Gia-Dũ Hoàng-Đế 太 祖 嘉 裕 皇 帝, appelé par les historiens Tiên Vương, premier roi de Cochinchine, nommé gouverneur du Thuận-hoá 順 化 en 戊 午, 1558, mort le jour 庚 寅 de la 6e lune de l'an 癸 丑, 1613, à l'âge de 89 ans, ayant régné 56 années depuis sa nomination aux fonctions de gouverneur. Il avait été d'abord enterré au Mont

---

(1) La stèle existe, posée sur le dos d'une énorme tortue en marbre. Elle est datée de l'an 乙 未, 1715, 11e année du titre Vĩnh-thịnh 永 盛 de Lê Dũ-Tôn 黎 裕 宗.

(2) 寺 院. EITEL : « monastic institution ». C'est-à-dire sans doute qu'il appela des bonzes pour le service du temple et leur assura des revenus.

(3) Grade élevé dans la hiérarchie religieuse bouddhique.

(4) 名, nom donné à l'enfant quelque temps après sa naissance ; 字, nom reçu dans l'adolescence.

(5) Le Thuận-thành 順 城, était l'ancien royaume de Chiêm-thành 占 城 (Čampa). Le royaume existait encore en tant que royaume (國), en 1692 (*Thiệt-lục*, livre 7, fol. 4 A), mais son roi Bà Tranh 婆 爭, s'étant révolté, est pris en 1695 avec Kế Bà-Tử 繼 婆 子, son premier ministre. Le royaume devient une simple province (鎮), du nom de Thuận-thành, changée en phủ 府 définitivement en 1697 (livre 7, fol. 15 B). Les troupes annamites occupent tout le pays (livre 7, fol. 5 B). Kế Bà-Tử, s'étant sans doute rangé du parti des vainqueurs, fut nommé Khâm-lí 勘 理, « Inspecteur du pays », en 1695, puis Tả-Đô-Đốc 左 都 督 (livre 7, fol. 9 A) en 1694, enfin, la même année prince suzerain 藩 王 de la province de Thuận-thành 順 城 鎮 (livre 7, fol. 9 B — 10 A). C'est à ce titre que nous voyons cet intrus représenter aux fêtes de la cour de Huế l'antique et illustre royaume du Čampa, en 1714.

(6) *Thiệt-lục*, livre 8, fol. 17 B — 18 A-B.

(7) *Liệt-truyện*, livre 1, fol. 15 B.

Thạch-hàn 石捍山 (nom de village de la sous-préfecture de Hải-lăng 海陵縣)(1), dans les environs de Vi-từ 愛子, où il avait fixé sa résidence (2).

14. *Mausolée Trường-thái* 長泰陵. — Au Mont La-khê. C'est le tombeau de Thế-Tôn Hiếu-Võ Hoàng-Đế 世宗孝武皇帝, appelé par les historiens Võ Vương (1738-1765), mort le jour 甲午 de la 5e lune de l'an 乙酉 (7 juillet 1765), ayant régné 27 années et vécu 52 années (3).

15. *Mausolée Trường-thiệu* 長紹陵. — Au Mont La-khê. C'est le tombeau de Duệ-Tôn Hiếu-Định Hoàng-Đế 睿宗孝定皇帝, appelé par les historiens Huệ Vương (1765-1777), pris et mis à mort par les rebelles Tây-Sơn 西山, dans la Basse-Cochinchine, le jour 庚辰 de la 9e lune de l'an 丁酉 (18 octobre 1777), ayant régné 12 années et vécu 24 années. Il avait d'abord été enterré dans le territoire de la sous-préfecture de Bình-dương 平陽縣, dans la Basse-Cochinchine. Ses restes furent rapportés à l'endroit actuel la 8e année de Gia-long, 1809 (4).

Village de Long-hồ 隆湖社; même sous-préfecture.

16. *Mausolée Vĩnh-phong* 永豐陵. — Dans les Montagnes de Long-hồ. C'est le tombeau de la princesse Túc-Tôn Hiếu Ninh Hoàng-Hậu 肅宗孝寧皇后, de la famille Trương 張氏, épouse de Ninh Vương (1725-1738), mère de Võ Vương (1738-1765), morte, âgée de 22 années, à la 7e lune de l'an 庚寅 (4 août — 1er septembre 1720) (5).

17. *Temple des Lettres* 文廟. — « L'an 庚寅 1770, 5e année (de Duệ Tôn Hiếu-Định Hoàng-Đế 睿宗孝定皇帝, ou Huệ Vương), en automne, à la 3e lune (27 mars — 25 avril), on changea l'emplacement du Temple des Lettres 文廟, le construisant à Long-hồ [nom de village]... L'empereur considérant que le terrain de Triều-sơn 朝山 était bas et humide, ordonna de déplacer [le temple] et de l'élever (à l'endroit ci-dessus indiqué) (6). »

Je ne saurais dire où était cet emplacement primitif de Triều-sơn, ni s'il reste encore en cet endroit quelques vestiges du monument. Voici un texte qui se rapporte à ce premier emplacement (7).:

« L'an 壬申 1692, 1re année (de Hiển-Tôn Hiếu-Minh Hoàng-Đế 顯宗孝明皇帝, ou Minh Vương), en automne, on restaura le temple des Lettres.

« L'empereur s'étant rendu à Triều-sơn pour examiner l'emplacement du temple 廟宇, voulut en augmenter les dimensions suivant les anciennes règles. Il ordonna donc de le restaurer (8). »

Village de Hải-cát 海葛坊; même sous-préfecture.

18. *Mausolée Vĩnh-cơ* 永基陵. — Dans les montagnes du village de Hải-cát. C'est le tombeau de la princesse Thái-Tổ Gia-Dũ Hoàng-Hậu 太祖嘉裕皇后, de la famille

---

(1) Dans le Quảng-trị. Je ne pense pas qu'il existe encore quelque vestige de cette première sépulture.

(2) *Thiệt-lục*, livre 1, fol. 24 A — 25 A.

(3 *Thiệt-lục*, livre 10, fol. 55 A-B.

(4) *Thiệt-lục*, livre 12, fol. 19 B. — 20 B.

(5) *Thiệt-lục*, livre 9, fol. 15 B — 16 A ; *Liệt-truyện*, livre 1, fol. 15 A-B.

(6) *Thiệt-lục*, livre 11, fol. 10 A-B. — Je ne saurais dire s'il fut construit à l'endroit qu'il occupe aujourd'hui, en amont du temple Thiên mẫu.

(7) *Thiệt-lục*, livre 7, fol. 3 B.

(8) Je n'ai pas pu savoir à quelle époque le temple fut fondé.

Nguyễn mais d'une autre branche que la famille royale, épouse de Tiên Vương (1558-1613), morte à la 5e lune d'une année inconnue. On ne sait rien non plus de son histoire. C'est la mère de Sãi Vương (1613-1635) (1).

19. *Mausolée Trường-diễn* 長衍陵. — Au Mont Hãi-cát. Tombeau de Hi-Tôn Hiếu-Văn Hoàng-Đế 熙宗孝文皇帝, appelé par les historiens Tế Vương ou Sãi Vương (1613-1635), mort le jour 丁亥 de la 10e lune de l'an 乙亥 (19 novembre 1635), ayant vécu 73 années et régné 22 années. Il avait été d'abord enterré au Mont Quảng-diền 廣田山 (2).

20. *Mausolée Trường-hưng* 長興陵. — Au Mont Hãi-cát. Tombeau de Thái-Tôn Hiếu-Triết Hoàng-Đế 太宗孝哲皇帝, appelé par les historiens Hiền Vương (1648-1687), mort le jour 丁酉 de la 3e lune de l'an 丁卯 (30 avril 1687), après avoir régné 39 années et vécu 68 années (3).

Village de An-bằng 安憑社; même sous-préfecture.

21. *Mausolée Trường-diên* 長延陵. — Au Mont An-bằng. Tombeau de Thần-Tôn Hiếu-Chiêu Hoàng-Đế 神宗孝昭皇帝, appelé par les historiens Công-Thượng Vương (1635-1648), mort le jour 辛卯 de la 2e lune de l'an 戊子 (17 mars 1648), ayant vécu 48 années et régné 13 années (4).

Village de Định-môn 定門社; même sous-préfecture.

22. *Mausolée Quang-hưng* 光興陵. — Dans les montagnes du village de Định-môn. C'est le tombeau de la princesse Hiếu-Triết Hoàng-Hậu 孝哲皇后 (5), de la famille Tống 宋氏, originaire de la province de Thanh-hoá, sous-préfecture de Tống-sơn 宋山 (6), seconde épouse (次妃) de Hiền Vương (1648-1687), mère de Ngãi Vương (1687-1691), morte à la 3e lune d'une année inconnue (7).

23. *Mausolée Trường-mậu* 長茂陵. — Au Mont Kim-ngọc 金玉山, dans le village de Định-môn Tombeau de Anh-Tôn Hiếu-Nghĩa Hoàng-Đế 英宗孝義皇帝, appelé par les historiens Ngãi Vương (1687-1691), mort le jour 丙申 de la 1re lune de l'an 辛未 (7 février 1691), âgé de 43 années, ayant régné 4 années (8).

24. *Mausolée Vĩnh-mậu* 永茂陵. — Dans les montagnes du village de Định-môn. Tombeau de la princesse Anh-Tôn Hiếu-Nghĩa Hoàng-Hậu 英宗孝義皇后, de la famille

---

(1) *Thiệt-lục*, livre 1, folio 25 A; *Liệt-truyện*, livre 1, folio 3 B.

(2) *Thiệt-lục*, livre 2, fol. 25 B — 26.

(3) *Thiệt-lục*, livre 5, fol. 31 — 32 A.

(4) *Thiệt-lục*, livre 3, fol. 16 — 17.

(5) Le titre rituel et le titre posthume de Hiền Vương sont : Thái-Tôn Hiếu-Triết Hoàng-Đế 太宗孝哲皇帝. La première épouse (正妃) de ce prince est appelée des mêmes titres : Thái-Tôn Hiếu-Triết Hoàng-Hậu 太宗孝哲皇后 (voir no 20). Quant à sa seconde épouse, dont il s'agit ici, elle ne reçoit pas de titre rituel (廟號), mais est appelée simplement Hiếu-Triết Hoàng-Hậu 孝哲皇后. Les épouses de rang secondaire n'ont pas même ce titre posthume(追尊, 尊號), comme on peut le voir no 12, etc.

(6) Cette sous-préfecture est qualifiée 貴縣, « la noble sous-préfecture », c'est-à-dire la patrie de la famille royale.

(7) *Thiệt-lục*, livre 5, folio 32 ; *Liệt-truyện*, livre 1, folio 9.

(8) *Thiệt-lục*, livre 6, folio 17 B.

Tống 宋 氏, originaire du Thanh-hoá, sous-préfecture (貴 縣) de Tống-sơn 宋 山, épouse de Ngãi Vương (1687-1691), mère de Minh Vương (1691-1725), morte à la 3e lune de l'an 丙 子 (2 avril — 30 avril 1696), âgée de 44 années (1).

25. *Mausolée Trường-thanh* 長 清 陵. — Au Mont Kim-ngọc, dans le village de Đinh-môn. Tombeau de Hiển-Tôn Hiếu-Minh Hoàng-Đế 顯 宗 孝 明 皇 帝, appelé par les historiens Minh Vương (1691-1725), mort le jour 戊 子 de la 4e lune de l'an 乙 巳 (1er juin 1725), âgé de 51 années, ayant régné 34 années (2).

26. *Mausolée Trường-phong* 長 豐 陵. — A Đinh-môn. Tombeau de Túc-Tôn Hiếu-Ninh Hoàng-Đế 肅 宗 孝 寧 皇 帝, appelé par les historiens Ninh Vương (1725-1738), mort le jour 壬 寅 de la 4e lune de l'an 戊 午 (7 juin 1738), âgé de 45 années, ayant régné 13 années (3).

Village de Trúc-lâm 竹 林 社.

27. *Mausolée Vĩnh-thanh* 永 清 陵. — Dans le village de Trúc-lâm. Tombeau de la princesse Hiền-Tôn Hiếu-Minh Hoàng-Hậu 顯 宗 孝 明 皇 后, de la famille Tống 宋 氏 (originairement son nom de famille était Hồ 胡 氏, mais après son entrée au sérail l'empereur lui donna le nom de famille Tống 宋 氏), originaire du Thừa-thiên 承 天, sous-préfecture de Hương-trà 香 茶 縣; épouse de Minh Vương (1691-1725), mère de Ninh Vương (1725-1738), morte, âgée de 37 années, à la 2e lune de l'an 丙 申 (23 février — 23 mars 1716) (4).

28. *Tombeau de la princesse Nguyễn Kỉnh-Phi* 阮 敬 妃.— Une des épouses secondaires de Minh Vương (1691-1725) (5), morte en automne, l'an 甲 午, 1714, enterrée au village de Trúc-lâm. Son temple mortuaire 祠 est dans le village de Hà-khê 河 溪, même sous-préfecture (n° 12) (6).

29. *Tombeau du prince Diễn* 演. — Appelé aussi Hán 漢, fils aîné de Thái-Tôn Hiếu-Triết Hoàng-Đế 太 宗 孝 哲 皇 帝, ou Hiền-Vương (1648-1687), nommé d'abord Héritier présomptif (世 子), mort âgé de 45 années, l'an 甲 子, 1684; fut enterré au Mont Trúc-lâm (7), mais son temple funéraire, est au village de Thế-lại (voir n° 30) (8).

Village de Thế-lại 世 賴 社 (9).

30. *Temple mortuaire du prince Diễn.* — Appelé aussi Hán, enterré au village de Trúc-lâm (voir n° 29) (10).

---

(1) *Thiệt-lục*, livre 6, folio 18 B; *Liệt truyện*, livre 1, fol. 10 B — 11.

(2) *Thiệt-lục*, livre 8, fol. 30 B — 31.

(3) *Thiệt-lục*, livre 9, folio 15.

(4) *Thiệt-lục*, livre 8, folio 31 B; *Liệt truyện*, livre 1, folio 12.

(5) D'après le *Liệt-truyện*, livre 1, folio 15 B, ce prince eut cent quarante-six enfants, tant filles que garçons. Il dut avoir un nombre proportionné de femmes. Pour ce qui regarde Nguyễn Kỉnh-Phi, l'empereur avait pris comme concubines la mère et la fille; les deux princesses moururent la même année, au grand désespoir de Minh Vương. *Liệt-truyện*, livre 1, fol. 13 B — 14.

(6) *Liệt-truyện*, livre 1, folio 13 B.

(7) Le *Thiệt-lục* seulement, livre 5, folio 28 A, donne ce renseignement. Le *Liệt-truyện* ne le mentionne pas.

(8) *Thiệt-lục*, livre 5, folio 28 A; *Liệt-truyện*, livre 2, folio 10 B.

(9) Je ne sais pas si ce village est vraiment dans la sous-préfecture de Hương-trà.

(10) *Thiệt-lục*, livre 5, folio 28 A; *Liệt-truyện*, livre 2, folio 10 B.

51. *Tombeau et temple mortuaire du prince Trăng* 溱. — Appelé aussi Huyền 玄, troisième fils de Hiền Vương (1648-1687), mort l'année 乙丑, à la 8e lune (30 août — 27 septembre 1685), âgé de 35 années. Son tombeau et son temple mortuaire paraissent être dans le même village. Il était frère du prince Diễn par la même mère (voir nos 29 et 30) (1).

Sous-préfecture de Hương-thủy 香水縣; village de Dương-xuân 楊春社.

52. *Mausolée Vĩnh-thái* 永泰陵. — Dans les montagnes de Dương-xuân 楊春社. Tombeau de la princesse Thế-Tôn Hiếu-Võ Hoàng-Hậu 世宗孝武皇后, de la famille Trương 張氏, originaire du Thanh hoá, sous-préfecture de Tống-sơn 宋山 [貴縣], épouse de Võ Vương (1738-1765), mère de Hưng-Tổ Hoàng Đế 興祖皇帝, qui fut le père de Gia-Long 嘉隆; morte, âgée de 25 années, l'an 丙辰, à la 10e lune (3 novembre-1er décembre 1736) (2).

53. *Tombeau de la princesse Trần Qui-Nhơn* 陳貴仁. — Une des épouses secondaires de Võ Vương (1738-1765), originaire du Quảng-bình, sous-préfecture de Phong-lộc 豐祿縣; morte, âgée de 35 années, l'an 庚午, 1750, en automne (3).

54. *Temple mortuaire de Nguyễn Cữu-Kiều* 阮久喬. — Originaire du Thanh-hoá, sous-préfecture de Tống-sơn; il s'illustra surtout pendant la campagne des Cochinchinois au Nghệ-an (1655-1660); il avait été nommé en 癸酉, 1633, gouverneur du Quảng-bình 廣平鎮守; il mourut, âgé de 58 années, l'an 丙申, à la 5e lune (24 mai — 21 juillet 1656) (4), d'une blessure reçue au combat (5).

Village d'An-ninh 安寧坊.

55. *Mausolée Vĩnh-hưng* 永興陵. — Dans les montagnes du village d'An-ninh. Tombeau de la princesse Thái-Tổ Hiếu-Triết Hoàng-Hậu 太宗孝哲皇后, de la famille Châu 朱氏 (6), première épouse (正妃) de Hiền Vương (1648-1687), morte, âgée de 60 années, l'an 甲子, à la 11e lune (6 décembre — 4 janvier 1684) (7).

---

(1) *Thiệt-lục*, livre 5, folio 29 A; *Liệt-truyện*, livre 2, folio 11 A. Ce dernier ouvrage ne mentionne pas le lieu de la sépulture, ni l'érection du temple mortuaire.

(2) *Thiệt-lục*, livre 10, fol. 33 B — 34 A; *Liệt-truyện*, livre 1, fol. 16 B — 17 A.

(3) *Liệt-truyện*, livre 1, fol. 18 — 19 A.

(4) Il y eut cette année-là, d'après le *De Calendario sinico* du P. Hoang, deux cinquièmes lunes; mais ni le *Thiệt-lục*, ni le *Cang-mục* ne font mention de la seconde.

(5) *Thiệt-lục*, livre 4, folio 16 B. Cet ouvrage mentionne, folio 16 A, comme ayant pris part à l'expédition, un Nguyễn Phúc-Kiều 阮福喬 avec le nom intercalaire de la famille royale (福) qui lui avait été donné; le *Cang-mục* parle, comme ayant pris part aux mêmes opérations (livre 32, folio 16 A), d'un Nguyễn Văn-Kiều 阮文喬, qui doit être le même personnage. — Voir *Liệt-truyện*, livre 4, fol. 3 B, 4 A. — Cet ouvrage mentionne, livre 4, folio 6 A, l'érection d'un temple mortuaire à Vân-dương 雲楊, en l'honneur de Nguyễn Cữu-Thế 阮久世, petit-fils de Nguyễn Cữu-Kiều, mort l'an 庚戌, 1730. Je ne sais où il faut placer ce village de Vân-dương.

(6) *Liệt-truyện*, livre 1, folio 1 A, on la mentionne ainsi: Thái-Tôn Hiu-Triết Châu-Hoàng-Hậu 太宗孝哲朱皇后, pour la distinguer d'une autre épouse du même roi, de la famille Tống 宋 (voir no 22); on ne connaît pas sa patrie.

(7) *Thiệt-lục*, livre 5, folio 32 A; *Liệt-truyện*, livre 1, fol. 7 B — 8.

Village d'An-cựu 安舊社.

36. *Tombeau de la princesse Huệ-Tịnh Thánh-Mẫu Nguyên-Sư* 慧淨聖母元師. — De la famille Nguyễn 阮氏, une des épouses secondaires de Võ Vương (1738-1765), mère de Huệ Vương (1765-1777), morte l'année 甲子, 1804, été (1).

Sous-préfecture de Phong-điền 豐田縣; village de Hiền-sĩ 賢士社.

37. *Tombeau du prince Thuần* 淳. — Personnage plus connu sous le nom de Hiệp 協, quatrième fils de Hiền Vương (1648-1687). C'est lui qui repoussa, comme généralissime 元帥, âgé seulement de 20 années, la dernière attaque des Trịnh, en 壬子, 1672. Après sa victoire, il se retira du monde, construisit une petite cellule (小庵), où il vécut, dissertant sur les plus hautes spéculations de la doctrine bouddhique. Il mourut âgé de 25 ans, de la variole, l'an 乙卯, à la 6e lune (23 juillet — 20 août 1675). Son temple funéraire est au village de Vân-thê 雲梯 (no 39) (2).

38. *Temple Hoàng-giác* 皇覺寺. — « L'an 辛丑, 1721, 30e année (de Hiển-Tôn Hiếu-Minh Hoàng-Đế 顯宗孝明皇帝, ou Minh Vương), au printemps, à la deuxième lune (26 février — 27 mars), on construisit le temple Hoàng-giác à Hiền-sĩ.

« A Hiền-sĩ, il y avait jadis un temple (寺) (3), où souvent s'était manifestée une puissance surnaturelle exauçant les vœux (des gens). C'est pourquoi l'empereur ordonna, profitant des anciennes fondations, de réunir des ouvriers et de construire (le temple), qui fut appelé temple Hoàng-giác. On composa (4) une inscription pour la porte (匾) (recouverte) d'or, qui fut donnée au temple (5). »

Village de Vân-thê 雲梯社; même sous-préfecture (6) ?

39. *Temple mortuaire du prince Thuần* 淳 ou *Hiệp* 協 (voir ci-dessus, no 37) (7).

Sous-préfecture de Phú-vinh 富榮縣; village de Triêm-ân 霑恩社.

40. *Temple Sùng-hoá* 崇化寺. — « L'an 壬寅, 1602, 45e année (de Thái-Tổ Gia-Dũ Hoàng-Đế 太祖嘉裕皇帝, ou Tiên Vương), en automne, à la septième lune, on restaura le temple Sùng-hoá.

« L'empereur, profitant du jour trung-nguyên 中元節 (8), se rendait au temple Thiên-mẫu (9) pour faire une cérémonie purificatoire (齋) et distribuer des aumônes (施舍). Sa barque passa au fleuve Triêm-ân 霑恩江 [nom de village de la sous-préfecture de Phú-vinh]. Il aperçut sur la rive nord-est des arbres formant un bois épais où des bandes

---

(1) *Liệt-truyện*, livre 1, fol. 18 A.

(2) *Thiệt-lục*, livre 5, folio 20. — *Liệt-truyện*, livre 2, folio 14 B.

(3) Ne serait-ce pas un ancien temple cham?

(4) Peut-être l'empereur lui-même.

(5) *Thiệt-lục*, livre 8, folio 29 A. On mentionne ce temple *Liệt-truyện*, livre 4, folio 18 A.

(6) Je place ce village dans la sous-préfecture de Phong-điền, sans en être bien certain.

(7) *Thiệt-lục*, livre 5, folio 20 ; *Liệt-truyện*, livre 2, folio 14 B.

(8) Le quinzième jour de la septième lune.

(9) Qu'il avait construit l'année d'auparavant, voir no 11.

d'oiseaux voltigeaient et se posaient. Ce lieu lui plut beaucoup. Il fit arrêter la barque et s'y récréa. Il vit alors qu'il restait encore les fondations d'un ancien temple (古寺) (1). Il ordonna donc de le restaurer, l'appelant temple Sùng-hoá (2) ».

Mont Linh-thái 靈蔡山 (3).

41. *Temple Hoà-vinh* 和榮寺. — « L'an 丁未, 1667, 17e année (de Thái-Tôn Hiếu-Triết Hoàng-Đế 太宗孝哲皇帝, ou Hiền Vương), en été, à la quatrième lune (25 avril — 20 juin) (4), l'empereur alla au temple Hoà-vinh.

« Auparavant l'empereur étant allé au port de Tư-dung 思容海口 [anciennement appelé Tư-khách 思客, c'est maintenant Tư-hiền 思賢] (5) aperçut le mont Qui-sơn 龜山 [aujourd'hui le mont Linh-thái 靈蔡山], dont le site est très agréable. Au sommet du mont, il y a une antique tour (古塔), où s'étaient souvent produits des faits extraordinaires et miraculeux. L'empereur ordonna au thủ-bộ 守簿 (6) Trần Đình-Ân 陳廷恩, de prendre des conscrits (7) et des corvéables, et de faire transporter la tour à un autre endroit, afin d'ériger à cet emplacement un temple du Buddha (8). Lorsque le travail fut achevé on donna au temple le nom de temple Hoà-vinh.

A ce moment l'empereur s'y rendit en personne et on y célébra une réunion bouddhique (大伽法會) de sept jours et sept nuits (9). »

---

(1) Il conviendrait également ici, comme plus haut, n° 38, de voir si ce ne seraient pas les restes d'une ancienne tour chame.

(2) *Thiệt-lục*, livre 1, folio 21 A.

(3) Cette montagne domine, au Nord, la passe de la lagune de Cô-hai, ou lagune sud de Huế.

(4) Il y eut cette année-là deux quatrièmes lunes, d'après le *De calendario sinico*, du P. Hoang.

(5) Le *Cang mục*, *Chinh biên*, livre 3, folio 9 B, dit que jadis sous les Li 李 (1009-1225 [ou mieux 1226]), cette passe s'appelait Ô-long 烏龍; sous les Trần 陳 (1226-1413 [ou mieux 1414]), elle s'appela Tư-dung 思容; sous les Mạc (1527-1533), Tư-khách 思客; puis sous les Lê 黎, de nouveau Tư-dung. Le *Đại việt sử ki bổn kỉ*, livre 2, fol. 40 B — 41 A, donne les raisons de ces changements.

(6) Gardien des registres, architecte. C'était un grade peu élevé. Nous voyons le cai-bộ 該簿, contrôleur en chef des registres, comme directeur du Bureau de la direction des Mandarins (將臣吏司), chargé de recueillir l'impôt et de faire les distributions aux troupes (*Thiệt-lục*, livre 2, fol. 2 B — 3 A)

(7) 軍, *quân*. C'était la seconde classe des citoyens. Si les cadres de l'armée (兵丁, ou 壯) étaient incomplets, on prenait dans les *quân* pour compléter les effectifs (*Thiệt-lục*, livre 2, fol. 22 B — 23) : c'est pourquoi je traduis 軍 par « conscrits ». Quant aux *dân* 民, c'était la troisième catégorie de citoyens : je traduis par « corvéables ».

(8) 督軍民移塔他所以其地建佛寺. Cette rédaction est singulière. On voit actuellement, un peu avant d'atteindre le sommet du mont Linh-thái, une tour chame bien conservée, qui ne paraît pas avoir été déplacée du tout, ce qui d'ailleurs ne serait pas un médiocre travail. Tout à fait au sommet sont des amas des briques, dénotant un ancien monument. La tour chame est signalée dans l'*Inventaire sommaire des Monuments chams de l'Annam* par M. FINOT, n° 167, et dans *l'Atlas archéologique de l'Indo-Chine* par M. LUNET DE LAJONQUIÈRE. Mais les ruines du sommet ne sont pas signalées.

(9) *Thiệt-lục*, livre 5, fol. 3 B — 4 A.

Mont Thuý-vân 翠雲山 (1).

42. *Temple du mont Mĩ-yêm* 美庵山寺 [le mont Mĩ-yêm est aujourd'hui le mont Thuý-vân 翠雲山]. — « L'an 壬申, 1692, 1re année (de Hiển-Tôn Hiếu-Minh Hoàng-Đế 顯宗孝明皇帝, ou Minh Vương), à la 1re lune (17 février — 17 mars), on restaura le temple du mont Mĩ-yêm (2). »

43. *Temple Thuận-an* 順安寺 (3). — « L'an 戊辰, 1688, 1re année de Anh-Tôn Hiếu-Nghĩa Hoàng-Đế 英宗孝義皇帝, ou Vân Vương), en été, à la 5e lune (29 mai — 27 juin), on restaura le temple Thuận-an (4). »

Province de Quảng-nam 廣南.

Village de Chiêm-sơn 瞻山社 (5).

44. *Mausolée Vĩnh-diễn* 永衍陵. — Tombeau de la princesse Hi-Tôn Hiếu-Văn Hoàng-Hậu 熙宗孝文皇后; originairement de la famille Mạc 莫氏, et fille de Mạc Kính-Điển 莫敬典 (6), elle prit ensuite le nom de la famille royale 阮氏; originaire de la province de Hải-dương 海陽, sous-préfecture de Nghi-dương (1613-1655), mère de Công-Thượng Vương (1635-1648), elle mourut, âgée de 53 années, à la 11e lune de l'an 庚午 (4 décembre — 1er janvier 1630) (7).

45. *Mausolée Vĩnh-diên* 永延陵. — Tombeau de la princesse Thần-Tôn Hiếu-Chiêu Hoàng-Hậu 神宗孝昭皇后, de la famille Đoàn 段氏, originaire du Quảng-nam, sous-préfecture de Diên-phúc 延福; épouse de Công-Thượng Vương (1635-1648), mère de Hiền Vương (1648-1687); morte à la 5e lune de l'an 辛丑 (28 mai — 25 juin 1661) (8).

---

(1) Egalement au Nord de la passe de la lagune de Cô-hai, à quelque distance du mont Linh-thái, dont il est question dans le numéro précédent.

(2) *Thiệt-lục*, livre 7, folio 3 B. La carte porte à cet endroit un village appelé Đông-am. Ce caractère 庵, *yêm* en sino-annamite, donne en annamite le mot *am*. Les dictionnaires chinois donnent le sens de « cabane, chaumière, maison de bonze ». En annamite le sens s'est élargi et désigne un temple. Dans les deux exemples de *am* que je connais, l'un est dédié à Quan-Đế, génie patron des troupes (*Le livre des esprits*, par Mgr de Harlez, p. 235-240), l'autre à une femme morte, enceinte, dans un incendie, pour apaiser l'âme de l'enfant.

(3) La restauration de ce temple est mentionnée sans que l'on donne aucune indication géographique. Je suppose qu'il se trouve au village actuel de Thuận an, à l'embouchure du fleuve de Huế, mais sans aucune preuve.

(4) *Thiệt-lục*, livre 6, folio 5 B.

(5) Je ne sais dans quelle sous-préfecture est ce village. Les deux mausolées qui suivent sont dans ce même village.

(6) C'est le père de Mạc Kính-Chỉ 莫敬止, dernier souverain important de la dynastie des Mạc, pris par les troupes des Lê et décapité le 27e jour de la 1re lune de l'an 癸巳, 1593 (*Toàn-thơ*, livre 17, fol. 38 — 39 A; *Cang-mục*, livre 30, fol. 1 B — 2). Mạc Kính-Điển ne régna pas.

(7) *Thiệt-lục*, livre 2, fol. 28 B; *Liệt-truyện*, livre 1, fol. 4 B — 5 A.

(8) *Thiệt-lục*, livre 3, folio 17 B; *Liệt-truyện*, livre 1, folio 6.

Village de Trà-kiệu 茶嶠 (1).

46. *Temple Bảu-châu* 寶珠寺. — « L'an 丁未, 1607, 5e année (de Thái-Tổ Gia-Dũ Hoàng-Đế 太祖嘉裕皇帝, ou Tiên Vương), on construisit le temple Bảu-châu à Trà-kiệu [nom de pays, dans le Quảng-nam] (2). »

Sous-préfecture du Duy-xuyên 灘川縣; village de Cần-húc (*ou*-hốc) 勤旭社.

47. *Temple Long-hưng* 龍興寺. — « L'année 壬寅, 1602, 45e année (de Thái-Tổ Gia-Dũ Hoàng-Đế 太祖嘉裕皇帝, ou Tiên Vương), (après la 7e lune), l'empereur..., ayant établi la résidence administrative (鎮營) à Cần-húc 勤旭 [nom de village de la sous-préfecture de Duy-xuyên],... construisit aussi le temple Long-hưng à l'Est de la résidence (于鎮之東) (3). »

48. *Temple mortuaire de Bùi Tá-Hán* 裴佐漢 (4). — (Après la mort de Bùi Tá-Hán, arrivée l'an 戊辰, 1568, à la 5e lune) (5), « ce mandarin manifesta à différentes reprises son pouvoir surnaturel et efficace ; ordre fut donné (aux habitants) de l'endroit de lui élever un temple mortuaire pour lui offrir les sacrifices rituels (6). »

Bùi Tá-Hán était originaire du Quảng ngãi 廣義, sous-préfecture de Chương-ngãi 彰義, village de Thu-phố 秋浦 (7). Il fut nommé (ou il était déjà (8)) gouverneur du Quảng-nam, en 1558, lorsque Tiên Vương fut nommé gouverneur du Thuận-hóa 順化 (9). Il mourut en 1568, et en 1570 Tiên Vương était nommé gouverneur tant du Thuận-hóa que du Quảng-nam (10).

Province de Bình-định 平定.

Sous-préfecture de Bồng-sơn 蓬山 (11).

49 *Temple mortuaire de Trần Đức-Hoà* 陳德和. — « Après sa mort, on lui conféra le titre de Génie du bonheur 福神 ; les gens de Bồ-đề 浦提 (12) lui élevèrent un temple mortuaire pour lui rendre les sacrifices rituels (13). »

---

(1) Le *Thiệt-lục*, livre 1, folio 22 B, dit simplement que ce nom de Trà-kiệu est un nom de pays (地名). Je suppose que c'est le village du même nom, où sont des ruines chames.

(2) *Thiệt-lục*, livre 1, folio 22 B.

(3) *Thiệt-lục*, livre 1, folio 21 B. L'érection du Quảng-nam en *dinh* 營, c'est-à-dire en circonscription ayant une administration militaire et civile distincte, fut la première étape du développement du royaume de Cochinchine. Tiên Vương nomma comme gouverneur son sixième fils qui fut plus tard Sãi Vương.

(4) Je ne sais où il faut placer ce temple. Les documents ne le situent pas explicitement ; c'est soit dans le Quảng-nam actuel, soit dans le Quảng-ngãi, peut-être à son village natal.

(5) *Thiệt-lục*, livre 1, fol. 7 B – 8 A ; *Liệt-truyện*, livre 5, folio 16 B.

(6) *Liệt-truyện*, livre 5, folio 16 B.

(7) C'est le *Cang-mục*, vre 28, folio 12 B, qui mentionne le nom du village.

(8) C'est cette dernière version qui est sans doute la vraie, d'après le *Thiệt-lục*, livre 1, folio 6 B. A cet endroit son titre est 守將, chef gouverneur du Quảng-nam.

(9) *Thiệt-lục*, livre 1, folio 6 ; *Cang-mục*, livre 28, folio 12 A ; *Liệt-truyện*, livre 5, folio 16.

(10) *Thiệt-lục*, livre 1, folio 8 A.

(11) C'est aujourd'hui, je crois, la sous-préfecture de Bồng-sơn 仝山縣.

(12) Sans doute, nom de village.

(13) *Liệt-truyện*, livre 3, folio 10 A.

Trần Đức-Hoà, originaire du Bình-định, sous-préfecture de Bồng-sơn, était un de ces anciens mandarins nommés par les Lê, qui se rallièrent au parti des nouveaux souverains de Cochinchine et les servirent avec fidélité. Il était, sous Tiên Vương (1558-1613), Khám-lí 勘理 (1) de Qui-nhơn 歸仁. Il fut très lié d'amitié avec Sãi Vương (1613-1635), et c'est lui qui présenta au roi le fameux Đào Duy-Từ 陶維慈 (2) (voir nº 6).

Province de Phú-yên 富安.

Sous-préfecture du Tuy (ou Duy)-hoà 綏和.

50. *Temple mortuaire de Lương Văn Chính* 梁文政. — Ce mandarin avait été nommé par les Lê. Il accompagna Tiên Vương lorsqu'il fut nommé, en 1558, gouverneur du Thuận-hoá ; il repoussa en 戊寅, 1578, une invasion des Chams (3) et appela des Annamites pour coloniser la vallée du fleuve Đà-diễn 沱演江. Après sa mort, à cause de son pouvoir surnaturel, « les habitants des villages (ou de son village) lui élevèrent un temple mortuaire » (4).

Province de Biên-hoà 邊和.

Sous-préfecture de Phúc-chính 福正縣; villages de Bình-thành 平城 et de Tân-lại 新賴村.

51. *Temple des Lettres* 文廟. — « L'an 乙未, 1715, 24e année (de Hiến-Tôn Hiếu-Minh Hoàng Đế 顯宗孝明皇帝, ou Minh Vương), (après la 4e lune), ordre fut donné de construire dans le *dinh* de Trấn-biên 鎮邊營 (5) le temple des Lettres 文廟. Le gouverneur 鎮守, Nguyễn Phan-Long 阮攀龍, et le *ki-lục* (6) Phạm Khánh-Đức 范慶德 surveillèrent les travaux. [Le temple est situé dans la sous-préfecture de Phúc-chính sur les deux villages (村) de Bình-thành et de Tân-lại. Par devant il atteint le fleuve Phúc-giang 福江, et par derrière s'appuie au mont Long-sơn 龍山 (7)]. »

---

(1) Enquêteur, inspecteur. Qui-nhơn était alors une préfecture mais, qui s'appelait Hoài-nhơn 懷仁 ; c'est par anachronisme que le document emploie le nom de Qui-nhơn.

(2) *Liệt-truyện*, livre 3, folio 10.

(3) Cette invasion est mentionnée par le *Liệt-truyện*, livre 3, folio 16 A, dans la biographie de ce mandarin ; mais le *Thiệt-lục* à cette année, livre 1, folio 13 B, n'en parle pas. Le *Liệt-truyện*, à la fin de la biographie, explique ce silence par le fait que les exploits de Chính 政 furent connus trop tard. Võ Vương lui avait cependant décerné des honneurs posthumes en 1740 et en 1744.

(4) *Liệt-truyện*, livre 3, folio 16 B.

(5) C'est la province actuelle de Biên-hoà. Ce *dinh* fut établi en 戊寅, 1698 ; *Thiệt-lục*, livre 7, folio 14 A.

(6) Le *ki-lục* 記錄, rédacteur, était un des deux présidents du Bureau *Xá-sai* 舍差司, chargé de juger les procès et de porter les sentences de condamnation (*Thiệt-lục*, livre 2, folio 2 B) Le personnel des *ki-lục* forma le Ministère des Services civils 吏部, en 1744 (*Thiệt-lục*, livre 10, folio 11 A).

(7) *Thiệt-lục*, livre 8, folio 24 A.

52. *Temple Hộ-quốc* 護國寺 (1). — « L'an 甲寅, 1754, 9e année (de Túc-Tôn Hiếu-Ninh Hoàng-Đế 肅宗孝寧皇帝, ou Ninh Vương), en automne, à la 8e lune, (29 août — 26 septembre), (l'empereur) donna une inscription de porte (扁額) au temple Hộ-quốc. Le temple est situé au Sud du fleuve Phúc 福江 [dans la province de Biên-hoà]. Le *thống-suất* 統率 (2) Nguyễn Cữu-Vân 阮久雲 l'avait construit à l'époque où il réprimait le Cambodge 眞臘. L'empereur, se souvenant des mérites de Vân, appela ce temple Hộ-quốc (3). Il composa lui-même une inscription pour la porte (扁額), qu'il donna au temple ; [alors on lui donna le titre de temple Sắc-tứ 勅賜寺 (4)]. »

Nguyễn Cữu-Vân était petit-fils de Nguyễn Cữu-Kiều, que nous avons déjà vu (n° 35). Il s'illustra dans les guerres contre le Cambodge et fut nommé lieutenant du *dinh* de Trấn-biên 鎭邊營副將, en 辛卯, 1711. Il s'occupa activement de la colonisation des provinces de la Basse-Cochinchine, qui venaient d'être conquises par les Annamites à la fin du siècle précédent. L'expédition à laquelle on fait allusion dans le texte eut lieu en 乙酉, 1705, à la 5e lune (19 août — 17 septembre) (5).

Province de Định-tường 定祥.

53. *Temple mortuaire de Nguyễn Diên-Phái* 阮延泐. — Au port de Mĩ-tho 美湫海口. Ce mandarin avait le titre de *thủ-hạp* 首合 (6) et exerçait les fonctions de *tham-mưu* 參謀 (7) dans une expédition contre le Cambodge en 甲寅, 1674, 25e année de Hiền Vương. Il mourut pendant l'expédition, et les Cambodgiens lui élevèrent un temple mortuaire à cause de la puissance surnaturelle qu'il manifesta après sa mort (8).

L. CADIÈRE

De la Société des Missions étrangères de Paris
Correspondant de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

---

(1) Ce temple se trouve dans la province de Biên-hoà, mais je ne sais si c'est dans la sous-préfecture ou dans les villages ci-dessus indiqués (n° 51).

(2) Généralissime.

(3) Temple de celui qui protège le royaume.

(4) Temple auquel on a donné un diplôme royal (*Thiệt-lục*, livre 9, folio 12 A).

(5) *Thiệt-lục*, livre 7, fol. 25 — 26 A. — Biographie de Vân 雲 : *Liệt-truyện*, livre 4, fol. 6 B — 7.

(6) Les *thủ hạp* 首合, collecteurs principaux, étaient des mandarins subalternes des *tam-ty* 三司, Bureaux administratifs du gouvernement des Nguyễn. Il y avait dix *thủ hạp* dans chaque bureau (*Thiệt-lục*, livre 2, folio 2 B).

(7) Conseiller adjoint ; c'était une fonction, non une dignité.

(8) *Thiệt-lục*, livre 5, folio 18 ; *Liệt-truyện*, livre 4, folio 24.

NOTES SUR LES RÉSULTATS SCIENTIFIQUES D'UNE MISSION DIPLOMATIQUE EN CHINE (1)

Chargé par M. le Ministre des Affaires étrangères d'une mission en Extrême-Orient, j'ai parcouru pendant une première année le Siam, l'Indo-Chine, les Philippines, Formose, le Japon, la Corée et toute l'étendue des côtes de Chine. La seconde année de mon voyage a été consacrée à l'intérieur de la Chine, que j'ai traversée à deux reprises dans sa plus grande largeur, de l'Est à l'Ouest en remontant le cours du Yang-tseu-Kiang pendant plus de 5.000 kilomètres et atteignant les confins de la magnifique province du Sseu-tch'ouan, puis de l'Ouest à l'Est en redescendant le long du Wei-ho et du Hoang-ho, le second des deux grands bassins qui se partagent la Chine proprement dite. Pour passer d'une vallée dans l'autre, j'avais, après un séjour de plusieurs mois à Tcheng-tou et dans les contreforts montagneux du Tibet qui bordent la frontière chinoise, gagné le Chen-si en franchissant la puissante chaîne des Tsin-ling, dernière ramification des Kouen-loun qui, après avoir divisé en deux régions profondément distinctes les races diverses confondues dans l'indestructible ciment de la civilisation chinoise, vient mourir dans la plaine immense où se confondent parfois les estuaires changeants des deux fleuves.

Pendant la seconde partie de ce voyage, tout en poursuivant l'enquête professionnelle dont j'avais été chargé, je me suis proposé de profiter de mon passage à travers la région où s'est formée la Chine et qui constitue le cœur même de son histoire — vallées et plaines où les armées impériales se battirent si longtemps pour la domination contre les armées des princes féodaux, campagnes toutes jonchées encore des ruines de ses multiples et vieilles capitales — pour rechercher les souvenirs du passé : à Si-ngan-fou même, la fameuse stèle chrétienne, les sept mosquées de la puissante communauté musulmane, la forêt des tablettes, musée lapidaire unique en Chine ; aux environs de Ho-nan-fou, les magnifiques sculptures des VIe et VIIe siècles, taillées dans les grottes du défilé de Long-men ; à K'ai-fong-fou, les restes de la communauté et de la synagogue juives du Xe siècle : au Chan-toung enfin, les sculptures sur pierre des tombeaux de la famille Wou, débris isolés d'une grande tradition, si curieux au point de vue de l'histoire de l'art.

Il m'a été possible de faire sur ces divers points quelques observations que je voudrais vous soumettre brièvement, et de recueillir quelques documents que je viens remettre à l'Académie, pour qu'elle puisse les confier aux spécialistes, seuls capables d'en préciser l'intérêt.

I. — ESTAMPAGES DE STÈLES ET INSCRIPTIONS PERSANES, ARABES ET CHINOISES DES VIEILLES MOSQUÉES DE SI-NGAN-FOU ET DE K'AI-FONG-FOU. — Les musulmans dont l'arrivée, l'histoire et le nombre même en Chine sont imparfaitement connus, se divisent en deux groupes considérables, établis, l'un dans les provinces du Sud, l'autre dans celles du Nord de l'empire : révoltés dans la seconde moitié du XIXe siècle, à des époques voisines, les musulmans ont échoué par leur manque d'organisation et subi de terribles massacres. Le Chen-si, en particulier, qui a été au pouvoir des rebelles pendant huit années, a perdu plus de la moitié de sa population dans cette impitoyable guerre sainte, suivie d'une répression sanglante qui a laissé le pays dévasté et couvert de ruines ; le seul groupe musulman qui subsiste dans cette province est celui de Si-ngan-fou dont la communauté, — internée, sous menace de mort, dans ses sept quartiers, pendant le siège de la ville par ses coreligionnaires, — ne prit pas part à la lutte et échappa au massacre méthodique qui la termina.

---

(1) Communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres le 17 mars 1905 (Extrait des *Comptes-rendus*).

Ces musulmans, dont le nombre a été évalué en moyenne par les voyageurs à 200.000 âmes, ne paraissent pas dépasser le chiffre de 12.000, selon les comptes par familles fournis par les chefs des mosquées eux-mêmes; la population de Si-ngan, évaluée d'habitude entre 500.000 et 1.000.000, ne dépasse pas, à mon avis, 100 à 120.000 âmes. Je n'insisterait pas ici sur la réception que m'ont faite les musulmans, qui se tiennent soigneusement distincts des Chinois à qui ils ne donnent jamais leurs filles en mariage, et traitent en frères de race les Occidentaux, ni sur leur aspect physique, si différent du type chinois, si voisin de celui des Turcs par l'énergie et l'ouverture des traits. Dans le cours des visites que me rendirent les chefs des deux grandes mosquées, les seules anciennes de la ville, je profitai d'une pétition qu'ils me présentèrent pour obtenir d'eux l'autorisation de faire prendre les estampages des stèles et des pierres, couvertes de caractères arabes et chinois, conservées dans les temples.

Les documents que je rapporte sont au nombre de dix.

Les trois premiers sont chinois ; ce sont : 1° une pétition des musulmans à l'effet d'obtenir des autorités impériales la restitution du terrain d'une mosquée hors les murs où s'élevait la stèle des princes de Hien-yang, dont le tombeau, selon eux, exerçait une heureuse influence sur la contrée voisine ;

2° L'inscription de cette stèle, datée de 1538, qui contient un long éloge historique de trois générations de la famille Sai, descendants de Mahomet, portant le titre de princes de Hien-yang, territoire dont ils avaient l'apanage (la sous préfecture de ce nom a été autrefois capitale de la dynastie Ts'in) : ces princes musulmans ont exercé de grandes fonctions, comme ministres et gouverneurs de province, sous la dynastie mongole, qui employait beaucoup d'étrangers ;

3° Une inscription de 1526 qui se rapporte à la réédification de la mosquée de la Pureté et du Perfectionnement (titre donné par un empereur, car le nom habituel des mosquées est Temple de la Pureté et de la Vérité) ; cette stèle contient aussi des détails historiques.

Les indications précédentes et les dates des stèles m'ont été obligeamment données par M. Vissière, le sinologue bien connu, professeur à l'Ecole des Langues orientales ; il a traduit la pétition des musulmans qui, ayant un caractère politique, ne figure pas ici, et conservé, pour l'étudier d'une manière approfondie à l'aide des historiens chinois, la stèle des princes de Hien-yang, fort intéressante au point de vue de l'histoire du mahométisme au temps des Mongols. Le troisième des documents dont il s'agit, qui concerne plus spécialement les mosquées de Si-ngan-fou, est joint aux inscriptions remises à l'Académie.

Les inscriptions arabes et persanes, que j'ai fait estamper sous mes yeux, sont au nombre de sept (en y comprenant une grande vue de la pagode, gravée sur une stèle): M. Clément Huart, le savant professeur de persan de l'Ecole des Langues orientales, en a pris copie, et a bien voulu me donner à leur endroit quelques renseignements et dates, en attendant qu'il puisse en achever la traduction et l'étude, aussitôt que l'Académie lui aura transmis les pièces à cet effet.

4° La plus ancienne de ces sept inscriptions date de 1455 (c'est-à-dire d'une cinquantaine d'années après Tamerlan) : précieusement enfermée derrière un grillage clos d'un double volet de bois cadenassé, sous le grand portique qui sépare les deux premières cours de la plus ancienne mosquée de Si-ngan-fou, elle est entièrement rédigée en persan et paraît contenir des vers à la louange du fondateur de la mosquée, Mi Djen Ming Djang, qualifié de Seyyid, titre donné aux descendants du prophète.

5° et 6° Les seconde et troisième inscriptions arabes (qui se présentent en double, sous des formes presque identiques) sont, comme les suivantes, rédigées en arabe mêlé de persan, et datées de 1545.

7° La quatrième contient les louanges d'un derviche, une homélie, un passage du Coran et des détails historiques concernant un personnage qui lutta contre des musulmans rebelles et hérétiques et assista à « des batailles merveilleuses ». Comme les précédentes, elle est écrite dans un très beau style, plus voisin de la littérature imaginative que de la précision épigraphique.

8° La cinquième inscription paraît consacrée à l'exposition de toutes les doctrines musulmanes relatives à l'apparition de la nouvelle lune (qui doit être certifiée devant le juge par deux témoins), le mois qui suit le Ramadan.

9° La sixième est destinée à fixer la doctrine au sujet des mosquées, probablement à la suite de discussions intérieures dans la communauté ; elle indique aussi la date de la première réparation du temple (1522) et le nom du fondateur.

D'une manière générale la date et la rédaction arabe et persan mêlés, de ces diverses inscriptions, semblent indiquer que la communauté actuelle de Si ngan descend d'un groupe d'immigrants venus au XVe siècle retrouver leurs coreligionnaires (établis à Tchang-ngan au XIIe siècle, sous Taitsoung, au nombre de 3.000 ; ceux-ci, venus sous la conduite d'Ibn Hamsa, parent du prophète, avaient été accueillis par les Chinois avec la tolérance indifférente qui leur a été si longtemps habituelle en matière de religion).

10° Estampage d'une vue de la pagode principale.

En même temps que les inscriptions de Si-ngan-fou, j'ai rapporté celles de la mosquée de K'ai-fong-fou, l'une arabe, malheureusement très endommagée, et dix autres chinoises, provenant de cinq grandes stèles de 1689, 1782, 1784, et de cinq petites de 1813, 1862, 1865, 1886 et 1902. Cette mosquée est désignée sous le nom populaire de grand temple de l'Est, qui n'est pas son nom officiel. C'est grâce à la courtoise obligeance du gouverneur que j'ai pu me procurer ces estampages, qui faisaient partie de la collection épigraphique du préfet de la ville.

A 2.400 mètres de la porte de l'Ouest de Si-ngan-fou se dresse la fameuse stèle nestorienne que j'ai visitée et examinée minutieusement à plusieurs reprises, les livres du P. HAVRET à la main : je me bornerai pour aujourd'hui à noter que l'hypothèse généralement admise d'une découverte de la pierre au village de Tcheou-tche, que l'on n'a pu identifier, ou dans le voisinage de la ville de San-yuen, et du transport de cette masse énorme pendant soixante ou quatre-vingts kilomètres, me paraît arbitraire ; il est beaucoup plus vraisemblable que la pierre ait été retrouvée au point où on la voit érigée de nos jours ; des fouilles sur les ruines de la pagode bouddhiste, derrière laquelle se dresse la stèle chrétienne, présenteraient un vif intérêt.

Je n'ai pas manqué de me rendre au fameux musée de pierres de la capitale du Chen-si, le Pei-lin, ou forêt des tablettes. Mais le P. Gabriel MAURICE, le seul Père français de la mission franciscaine italienne établie dans la province, ayant déjà fait parvenir à M. CHAVANNES la collection complète de ces estampages, les miens ne présenteraient pas le caractère de la nouveauté pour l'Académie. L'affectueuse obligeance du P. Gabriel MAURICE, que l'évêque avait autorisé à m'accompagner pendant le mois de mon séjour au Chen-si, sa parfaite connaissance de la langue et son intelligence si complète des mœurs chinoises m'ont été, en toute occasion, très précieuses.

II. LES SCULPTURES BOUDDHIQUES DU DÉFILÉ DE LONG-MEN. — Un séjour de quelques jours à Ho-nan-fou m'a permis de visiter le célèbre défilé de Long-men (la Porte du Dragon), d'étudier les antiques sculptures bouddhiques des ses grottes, les statues religieuses, les cortèges et les scènes d'un art achevé qu'elles contiennent, et de rapporter pour le musée du Louvre une de ces belles pierres de calcaire ancien caractéristique, portant, sculpté sur la face, l'un des motifs les plus fréquents que l'on y admire, et, gravée sur le côté, une inscription de l'année 660. Quelques photographies complètent mes notes de voyage.

En 1899, un ingénieur français, M. LEPRINCE-RINGUET, avait déjà traversé le défilé dans le cours d'une journée d'étape et rapporté trois photographies, malheureusement détériorées, à M. CHAVANNES qui, dans un intéressant article du *Journal Asiatique* (n° de juillet-août 1902), a publié les textes des auteurs chinois relatifs aux temples de Long-men. Mais le peu de temps dont disposait M. LEPRINCE-RINGUET ne lui avait pas laissé le loisir de s'attarder à un examen détaillé des grottes, si intéressantes cependant au point de vue de l'histoire de l'iconographie bouddhiste et chinoise.

Le défilé de Long-men est une coupure abrupte dans la digue de collines rocheuses qui viennent mourir dans la plaine monotone du Ho-nan : le site n'a rien de grandiose, et le peu d'élévation des deux feuilles rocheuses inclinées qui ouvrent au ras de la plaine un passage à la rivière I, affluent du Lo-ho, ne présente que peu de pittoresque. C'est, en venant du Nord, sur le côté droit du défilé (long de 500 mètres, haut de 50 mètres environ, mesures qui ne concordent ni avec les chiffres de Richthofen, ni avec ceux des textes chinois relevés par le sinologue français), que passe la route du Sud sur l'étroit quai rocheux de la rivière, au-dessous des grottes et niches sculptées ouvertes comme des alvéoles tout le long de la paroi, restes des célèbres temples des VIe et VIIe siècles, des merveilles de l'empire dues à la dynastie des Wei. La célèbre impératrice Hou avait envoyé une mission au Gandhâra, dont l'art a visiblement influencé les ouvriers chinois du Long-men.

La plupart des grottes et des petits sanctuaires du rocher sont effrités par le temps, les uns crevassés, éboulés, les autres encrassés ou noircis de suie par la fumée de l'encens ; les têtes des statues sont fréquemment restaurées grossièrement, à la chinoise, avec de la boue polychromée et dorée. Un seul temple, à l'entrée du défilé, est desservi par une pagode dont les escaliers, les kiosques, les bassins carrés d'eau sulfureuse montent le long du rocher, masquant un groupe de quatre grottes dont les sculptures sont bien conservées. Ces grottes sont de sombres rotondes voûtées: dans le fond se détachent de gigantesques statues du Bouddha assis, entouré de deux *arhat* et de deux *bodhisattva ;* sur les côtés, d'innombrables niches, de dimensions qui vont du colossal au minuscule, présentent des statues et des scènes très variées ; la voûte est ornée de grandes figures ailées qui volent en cercle, au milieu de nuages et de décorations florales.

Outre les restes colossaux de la grande grotte Pin-yang, qui a été décrite par M. Leprince-Ringuet, deux grottes m'ont paru particulièrement attachantes et dignes de l'étude future des archéologues. La première, située à l'entrée du défilé, fait partie du groupe des quatre grottes dont j'ai parlé : de chaque côté de la porte se développent deux grandes processions de 25 figures de demi-grandeur, l'une féminine, l'autre masculine, supportées par une longue frise de gnômes, d'atlantes, de grotesques ; le léger coloriage d'un rose passé ou d'un bleu effacé, les mitres noires des hommes, les chapeaux fleuris des femmes donnent à ces deux magnifiques et souples cortèges un aspect vivant de fresques, où l'impression hiératique des figures égyptiennes se mêle à la préciosité de la renaissance italienne ; la variété et la grâce des attitudes, la beauté expressive des gestes, aussi éloignés du goût hindou que du faire chinois, sont frappantes.

La seconde grotte, ouverte tout à l'extrémité du défilé, contient peut-être les plus riches, les plus variés et les plus curieux spécimens de l'art antique de ces belles décorations, mélange d'art bouddhique et d'art chinois, statuettes, ex-votos, gracieuses processions de figurines chinoises longues et minces sous des parasols à manche recourbé et garnis de clochettes que portent de mignonnes suivantes, cortèges qui rappellent exactement les charmants défilés des courtisanes de Kyôtô au début du printemps, procession de renards d'un shintoïsme frappant, et des milliers de détails décoratifs mêlés de courtes inscriptions. De mauvais estampages et une photographie prise dans l'ombre du côté le moins sombre, mais aussi le moins intéressant de la grotte, ne peuvent donner qu'une faible idée de ses beautés.

La pierre sculptée que j'ai rapportée du Long-men (fig. 36) m'a été remise avec beaucoup de courtoisie par le préfet de Ho-nan-fou, comme souvenir de mon passage, et pour me faire perdre la mémoire d'une petite agression dont j'avais été victime dans cette ville, l'une des plus anti-étrangères de toute la Chine, qui la considère comme le centre du pays et l'ombilic du monde : mais ce n'est pas ici le lieu de conter cette anecdote. Le beau grain du calcaire ancien, patiné par le temps, a donné aux figures un luisant de bronze. La pierre porte sur les côtés deux inscriptions : l'une, très ancienne, date de 660 ; l'autre toute récente est de 1850. M. Chavannes, le savant professeur de chinois au Collège de France, a pris la peine

de les traduire, et M. Foucher, directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, a complété ce travail par une courte notice iconographique ; je demande la permission de lire ces deux pièces à l'Académie.

Traduction des inscriptions. — 1° Du côté gauche de la pierre :

« La cinquième année *hien-k'ing* (660), le rang de l'année étant *keng-chen*, le premier mois dont le premier jour était le jour *jen-yin*, le quinzième jour qui était le jour *k'ing (= ping)-tch'en*, le disciple du Bouddha, Souen Che wen, en faveur de ses ascendants paternels et maternels jusqu'à la septième génération, ainsi que de son fils actuellement vivant Kiun-sou, a fait avec respect une représentation figurée sur une stèle, pour que, par l'effet prolongé de cette bonne œuvre, tous les membres de sa famille, grands et petits, servent d'un même cœur le Bouddha. »

2° Du côté droit de la pierre :

« La trentième année (1850) *tao-kouang* de la grande dynastie Ts'ing, le rang de l'année étant *keng-siu*, le vingtième jour du mois *Āçvayuja*, en me promenant avec Ts'ing-po et d'autres amis dans le temple Houa-ts'ang, je vis, parmi les tuiles et les débris, qu'il y avait une pierre endommagée ; un examen de cette pierre révéla que c'était une représentation figurée faite pendant la période *hien-k'ing* de la grande dynastie T'ang. Je dis à Ts'ing-po : « Si j'ai maintenant trouvé cette pierre, c'est par une heureuse cause. » Je la pris alors et la rapportai chez moi, dans le désir que mes fils et mes petits-fils, de génération en génération, lui fassent des offrandes. J'ai alors rédigé cette notice en quelques phrases, pour rappeler la date où j'avais trouvé (cette pierre).

« Composé par le disciple du Bouddha Li Tchou, dont l'appellation est Yue-tch'ouan. »

Le temple où la pierre fut découverte par Li Tchou, est situé dans le faubourg méridional de la ville préfectorale de Ho-nan-fou ; il fut fondé en la quatrième année *k'ai-pao* (970) des Song, par le religieux Tche-tch'eng ; il fut reconstruit en la sixième année *hong-wou* (1373), par le religieux P'ou-lu. On voit par là que ce temple n'ayant été fondé qu'au Xe siècle, le bas-relief, qui date de l'année 660, devait être primitivement placé ailleurs ; le calcaire ancien dans lequel il a été sculpté provient sans aucun doute du défilé de Long-men, seule région voisine où l'on puisse trouver une pierre de cette nature [E. C.].

Note iconographique. — Au milieu du bas-relief le Bouddha Çâkya-mouni est accroupi, avec les jambes croisées à la mode indienne, sur un trône flanqué de lions *(siṃhâsana)*. Le crâne est revêtu de cheveux bouclés ; la main droite, malheureusement oblitérée, se levait dans le geste de l'enseignement ou de « l'absence de crainte » ; la main gauche repose sur le genou. Devant le trône, une figurine féminine accroupie supporte un plateau chargé de fruits ou de joyaux.

De chaque côté sont deux moines bouddhistes (*bhikṣu*) debout, aussitôt reconnaissables à leur tête rasée, et distincts en outre de leur Maître par l'absence de toute protubérance sur le sommet du crâne : leur nimbe est rond au lieu de s'allonger en forme de feuille comme le sien. L'identification de ces deux moines est malheureusement flottante : il est probable qu'à l'origine on y reconnaissait les deux grands disciples Çâripoutra et Maudgalyâyana ; d'après Edkins, les Chinois y verraient à présent les deux premiers patriarches de l'église bouddhique, Mahâ-Kâçyapa et Ânanda. Le fait que l'un d'eux est représenté comme un vieillard émacié (l'ouverture de sa robe laisse apercevoir ses côtes saillantes) tend à confirmer cette identification.

De l'autre côté des moines se tiennent, debout sur des lotus, deux Bodhisattvas ; à la différence du Bouddha et des moines, ceux-ci sont des laïques et portent un diadème et des bijoux. Leur nimbe est allongé comme celui du Bouddha. Chacun d'eux tient dans la main gauche, devant la poitrine, un objet indéterminé ; l'un le recouvre de la main droite, l'autre laisse pendre un chasse-mouches au bout de son bras droit. On ne distingue donc aucun des attributs qui permettraient seuls de différencier ces deux figures toutes pareilles : tout ce que nous

pouvons dire est que, dans les règles de l'iconographie indienne, celui qui se tient à la droite du Bouddha est Maitreya, et celui qui se tient à sa gauche, Avalokiteçvara [A. F.].



FIG. 56. — LE BOUDDHA ENTRE DEUX ARHAT ET DEUX BODHISATTVA

Pierre sculptée provenant du défilé de Long-men. Hauteur 0 m 40. Musée du Louvre.

Dans le même ordre d'idées, il me paraît utile de signaler, pour les recherches futures au sujet de l'iconographie bouddhiste en Chine, des sculptures grandioses et minutieuses à la fois, qui se distinguent parmi les centaines de débris de l'art religieux de la Chine, épars dans ses

provinces et trop souvent dénués d'intérêt archéologique. Dans une partie très reculée du Far-west chinois, dans l'empâtement montagneux qui unit le Sseu-tch'ouan au Chen-si, près de Kouang-yuen-hien, à l'entrée des gorges du Kin-lin-kiang, j'ai admiré sans réserve le grand caractère et la grâce des sculptures bouddhistes qui transpercent, fouillent et dentellent sur un espace de plusieurs centaines de mètres une falaise rocheuse au bord des eaux torrentueuses : des milliers de petites chapelles, de grottes, de temples creusés dans le roc, abritant des statues colossales, discrètement coloriées, évoquent dans l'impression rapide du voyageur les souvenirs magnifiques de l'ancienne Egypte et de l'Assyrie. Ils sont à tous égards bien supérieurs aux petits sanctuaires et aux statues creusés et sculptés dans les énormes roches contre lesquelles vient buter le Min en face de Kia-tin, restes de l'art bouddhiste fréquemment signalés et admirés par les voyageurs.

III. — La colonie Juive de K'ai-fong et les stèles de la synagogue. — Mon séjour à K'ai-fong-fou s'est prolongé le temps nécessaire pour visiter l'emplacement de l'ancienne synagogue juive, étudier les deux stèles qui se trouvent actuellement érigées sur le terrain et m'entretenir avec chacun des chefs des six familles qui constituent tout ce qui reste de l'ancienne communauté juive ; celle-ci, comprenant soixante-dix familles, aux termes de l'inscription de la plus ancienne des stèles, datée de 1489, serait venue en Chine à la cour de la deuxième dynastie des Song, c'est-à-dire entre 960 et 1126 ; MM. Chavannes et Pelliot ont accepté ces dates et estiment que, venant de l'Inde, ces juifs avaient nécessairement pris la route de mer. Cette opinion est relativement nouvelle, car les sinologues ont souvent fait venir les juifs en Chine par voie de terre dès le début de l'ère chrétienne ; leur historiographe, le P. Tobar, dans son volume des *Variétés sinologiques*, cherche à concilier les deux thèses en supposant que deux colonies sont venues en Chine à des époques différentes, l'une sous les Han, l'autre sous les Song.

Quoi qu'il en soit, l'examen des stèles juives actuellement existantes révèle plusieurs particularités dignes d'intérêt et inquiétantes au point de vue de leur ancienneté. Pour arriver à l'emplacement de la synagogue, on passe sous un misérable portique rectangulaire en bois, à trois entrées cintrées, qui conduit à une sorte de terrain vague, lépreux et boueux, limité de tous côtés par de misérables murs de terre et de torchis, et qui sert de latrines publiques aux gens du voisinage : le centre en est occupé par une profonde mare stagnante. C'est là que s'élevait l'antique synagogue dont les Juifs chinois, trop pauvres pour relever les ruines et reconstruire le temple, ont, de leur propre aveu (il a 70 ans environ), vendu la charpente, les pierres et jusqu'à la terre des fondations : car la terre jaune des vieux murs passe en Chine pour un excellent engrais. Sur le rebord de droite de la mare, à la hauteur du milieu, au point où elle s'élargit, se dresse une grande stèle chinoise posée sur un dé de pierre grossièrement orné et haut de $0^{m}50$. La stèle est couverte de caractères sur ses deux faces : un relevé attentif, les reproductions du P. Tobar sous les yeux, m'a prouvé que sur la face antérieure de la stèle était gravée l'inscription de 1512, et, sur la face postérieure, l'inscription de 1489 : ce fait est d'autant plus surprenant que les auteurs, depuis les maîtres indigènes délégués en 1850 à K'ai-fong-fou par une société religieuse de Londres, ont toujours présenté les deux inscriptions comme distinctes, allant jusqu'à indiquer que l'une des stèles se trouvait dans la maison de l'un des Juifs dans une cuisine, et l'autre près des lieux d'aisance. D'autre part, la stèle dressée sur l'emplacement de la synagogue avait été signalée par W. A. Martin en 1866, Liebermann en 1879 et Dennis J. Mills en 1897, les seuls voyageurs européens qui l'aient vue ou s'en soient occupés ; aucun d'eux d'ailleurs ne fit plus sans doute que d'y jeter un regard et ne prit la peine de relever lui-même l'estampage des inscriptions, si bien que le P. Tobar avait conclu, d'après leur récit, que la stèle dont il s'agit était celle de 1663. J'ai pris moi-même les estampages qui, comparés à ceux publiés par le P. Tobar, sont identiques, présentant les mêmes trous, les mêmes caractères manquants, les mêmes brisures de la pierre : il a publié une photolithographie de l'inscription de 1512, comme provenant d'un décalque pris par des Jésuites au XVIIIe siècle, et de celle de 1489, comme prise récemment par des

envoyés des missionnaires italiens du Ho-nan La stèle actuelle n'a pas l'air ancien, et le Juif chinois qui m'accompagnait me dit qu'elle datait de 70 ans environ, et de l'époque de la destruction de la synagogue.

Sur le côté gauche de la mare se dresse une seconde stèle presque illisible : quelques caractères déchiffrables indiquent sa date (1679) et son titre : « Inscription lapidaire contenant l'histoire de la salle des ancêtres » ; elle a été longtemps conservée dans une salle obscure de la maison du Juif Tchao et n'avait pas été signalée jusqu'ici par les voyageurs sur l'emplacement de la synagogue : c'est en effet en mars 1904 seulement, quelques mois avant mon arrivée, qu'un ingénieur américain, M. Jenks, venu pour étudier les mines d'argent du Ho-nan, s'adressa au vice-roi pour le prier de faire sortir la stèle, qui fut placée au jour et appuyée contre le mur extérieur de la maison où elle était enfermée ; elle se trouve ainsi sur le bord de la mare.

Quant à la quatrième inscription signalée par les auteurs, celle de 1663, que le P. Brucker avait indiquée comme figurant sur une stèle distincte, il ne m'a pas été possible d'en retrouver la trace : les Juifs affirment qu'il n'existe pas d'autre stèle que les deux élevées sur le terrain de la synagogue : « ces discours lapidaires », comme disaient élégamment les Pères Jésuites du XVIIIe siècle, sont tout ce qui reste aujourd'hui du temple juif dont ils racontent l'histoire, les destinées et les reconstructions successives.

J'ai rapporté longuement à l'Académie ces quelques constatations, confirmées par les estampages que j'ai pris, pour indiquer exactement ce qui subsiste des documents du passé, mais sans songer à contester l'authenticité même des stèles de 1489 et 1512, puisque M. Devéria avait retrouvé à la Bibliothèque nationale une copie ancienne de la première inscription. Peut-être la stèle actuelle n'est-elle qu'une reproduction des inscriptions du XVe et du XVIe siècles.

Après la visite de la synagogue, je me suis rendu successivement chez les chefs des six familles qui constituent aujourd'hui la communauté juive de K'ai-fong : elles comptent toutes ensemble 72 âmes, chiffre qui s'est maintenu depuis le milieu du siècle. Les traits caractéristiques de la race ne sont pas marqués chez eux, ainsi que l'indiquent mes photographies ; d'ailleurs une telle constatation serait peu probante, car le type israélite accentué est très répandu en Chine. La famille la plus importante porte le nom de *Che* ; presque tous les Juifs de K'ai-fong sont apparentés à cette famille dont le chef a une figure basse et sauvage de vieillard chicanier tombé dans une misère orgueilleuse ; jadis riche et puissante, elle a compté plusieurs grands mandarins parmi ses membres : elle s'était enrichie dans le commerce des soies dont elle vit encore, mais très pauvrement. C'est aux Che et aux Tchao que l'on doit la destruction de la synagogue. En réponse à une question sur l'acceptation par la communauté de cette renonciation, un Juif m'a répondu : « Les Che étaient alors puissants et possédaient l'oreille des tribunaux ; les Tchao étaient les plus proches voisins du temple, et, bien que très pauvres déjà, étaient forts pour parler et très redoutés. » Tchao est aujourd'hui marchand de thé à la tasse et vit dans une masure voisine de l'ancienne synagogue. Le plus fortuné des Juifs actuels, Gaè, tient une boutique de chaussures : sa famille est une des plus nombreuses et compte, parmi ses membres, un commis de banque, des lettrés estimables ; son type est entièrement chinois, figure impassible et courtoisie convenue, lèvres noires d'opium. Kao est maçon ; Li est soldat ; la famille Kin est pauvre, bien que son chef soit associé dans une banque, qui ne dispose d'ailleurs que de capitaux infimes. Une 7e famille, celle de Tchan, est éteinte complètement depuis trente ans. Il existe enfin une veuve juive qui, il y a quelques années, a vendu 300 taëls à Mgr Volonteri plusieurs livres, en cachette de ses coreligionnaires, car ces documents auraient été revendiqués par la communauté comme propriété de la synagogue : elle possède encore un Deutéronome, mais s'est refusée à me le montrer ; je n'insistai pas, sachant que ces documents, qui ne datent que du XVIIe siècle, sont médiocrement intéressants.

Les Juifs ne se rassemblent jamais ; aucun d'eux n'est lettré et ne sait l'hébreu ; les traditions du passé se sont entièrement perdues. Ils ont tout oublié de leurs rites, et leurs

pratiques religieuses ne se différencient de celles des Chinois qu'en ce qu'ils brûlent un « encens qui vient de l'Ouest ». Le Père italien de K'ai-fong m'a dit qu'ils étaient absolument réfractaires à la religion catholique ; ils inclineraient plutôt, comme les chrétiens nestoriens de Chine, vers le mahométisme ou le bouddhisme ; l'un d'eux s'était fait bonze il y a une dizaine d'années.

Les titres de propriété de la communauté juive sur la synagogue, qui possédait jadis 500 *meou* de terrain (réduits aujourd'hui à cinq), ont été détruits par l'inondation du Hoang-ho, il y a soixante-dix ans ; on les a rétablis, et le sous-préfet les a fait déposer au tribunal (ce qui constitue une sorte d'enregistrement officiel).

Tels sont tous les renseignements que j'ai pu recueillir sur les Juifs de K'ai-fong-fou ; il est probable que si l'on pouvait exécuter des fouilles sur l'emplacement de la synagogue, on retrouverait des *genizoth* (ou cachettes), recélant des documents religieux. L'usage rituel d'enterrer comme des cadavres les livres sacrés dès qu'ils sont endommagés, s'est conservé dans toutes les communautés juives : le nom sacré de Jéhovah est indestructible.

Depuis quelques années, une association sioniste comprenant 70 membres, s'est constituée à Shanghaï et s'applique à relever la communauté de K'ai-fong ; on fera venir à Shanghaï six ou sept des Juifs chinois pour les instruire, et on organise déjà des collectes pour relever la synagogue.

IV. Les estampages des pierres funéraires sculptées du Chan-toung. — Au Chan-toung, non loin de Tsi-ning-tcheou, j'ai gagné, à quelque distance du Canal impérial, le village de Hou-t'eou (sous-préfecture de Kia-siang), auprès duquel sont rassemblés quelques-uns des restes les plus précieux de la sculpture chinoise au temps des Han. Ce sont des dalles et stèles de pierre encastrées pour la plupart à hauteur d'homme dans le mur d'un misérable bâtiment élevé en 1880 par un mandarin zélé.

Ces pierres, sculptées vers l'an 147 de l'ère chrétienne, ornaient les chambrettes funéraires de la famille militaire des Wou, trop peu importante pour que les biographies officielles en aient assuré la mémoire ; j'ai fait prendre (selon le procédé chinois, avec un tampon noirci à l'encre de Chine) les estampages de cette collection de 47 pièces et 5 inscriptions, très intéressantes pour l'histoire de l'art chinois, au point de vue de ses caractères originaux et des influences occidentales qui ont pu s'exercer sur lui. M. Chavannes a publié pour la première fois une étude détaillée des inscriptions, et est parvenu à identifier une partie des scènes mythologiques, légendaires, historiques, où l'inspiration confucianiste se mêle aux traditions du taoïsme, représentées sur ces dalles funèbres.

Je me contenterai donc de mettre à la disposition de l'Académie la collection complète de ces figures singulières dues à l'habile ouvrier Wei-kai, dont le nom est venu jusqu'à nous. Les personnages, les animaux, les monuments, les grands arbres stylisés, les êtres fabuleux, les objets merveilleux et de bon augure sont plans, tout en s'enlevant d'un faible relief de quelques millimètres sur le fond ; un cartouche placé auprès des personnages indique souvent leurs noms et qualités ; les détails sont marqués au moyen de traits creusés, procédé qui rappelle celui des bas reliefs égyptiens dont le souvenir s'évoque impérieusement auprès des pierres du Chan-toung ; mais de semblables identifications sont hasardées et relèvent du domaine de l'impression imaginative, quand on saute ainsi plusieurs siècles sans intermédiaires. La critique précisera peut-être un jour l'histoire ininterrompue de l'influence réciproque des arts de l'Occident et de l'Orient dans le cours des âges.

PH. BERTHELOT,

Secrétaire d'Ambassade.

NOTE SUR L'EXISTENCE DE RUINES KHMÈRES DANS LA PROVINCE SIAMOISE DE MU'ANG PHANOM SARAKAM

La province de Mu'ang Phanom Sarakam est traversée par une petite rivière qui va rejoindre le fleuve de Pétriu au-dessus de la ville de ce nom. Le nom de Phanom indique une origine khmère. La province resta dépeuplée pendant plusieurs siècles à la suite des longues guerres que se firent les Khmers et les Thaï. A partir de 1827, lorsque les Siamois entreprirent leurs diverses expéditions, soit au Laos, soit au Cambodge, ils en ramenèrent chaque fois de nombreux prisonniers de guerre qu'ils transplantèrent dans cette province et les districts avoisinants. Ces faits peuvent servir à expliquer pourquoi, en dehors des Chinois qui pullulent partout, j'ai affaire ici à des Laotiens et des Cambodgiens.

Au nord de Thakien qui est le village le plus important de la province, s'étend l'immense forêt qui renferme les ruines khmères. Sur la lisière, des Laotiens, des Cambodgiens et quelques Chinois ont planté leurs misérables paillotes. Ils ont, pour pouvoir cultiver un jardin, incendié d'ici de là quelque coin du bois, et, lorsqu'ils ont rencontré une pierre, fût-elle une image de divinité ou un chapiteau de colonne, ils l'ont brisée ou fait disparaître.

J'eus l'occasion d'entreprendre la visite d'un petit village chrétien de fondation récente et distant de Thakien de 10 à 12 kilomètres. Pour m'y rendre je devais suivre nécessairement la lisière de cette même forêt. A mi-chemin se trouve une pagode délicieusement située près d'un immense figuier d'Inde couvert d'*ex-voto*. Cet arbre a donné son nom à la pagode (*Vat si maha phôt*). De fondation récente, elle est bâtie parmi les ruines khmères et les matériaux avec lesquels elle a été construite proviennent de ces ruines. L'édicule dans lequel est renfermé le Bouddha a été élevé sur un petit monticule qui existait déjà. On rencontre d'autres petits monticules du même genre, dans l'enceinte de la pagode et aux alentours ; on y voit aussi de grands bassins et des pans de murailles à côté de fossés profonds. Ces ruines s'étendent d'ailleurs jusqu'au village chrétien, but de mon voyage ; et c'est pour cela que je négligeais de visiter l'intérieur de la pagode, espérant trouver ailleurs des vestiges plus importants.

Arrivé au village, je me fis conduire dans l'intérieur de la forêt où un Laotien m'assurait avoir vu une statue de pierre représentant « un Indien ». Entrés sous bois à la suite du guide, nous cheminâmes longtemps, mes gens et moi, le long d'un fossé, profond de 3 ou 4 mètres et large de 10 à 12. Des deux côtés les grands arbres nous abritaient contre les rayons du soleil. Nous découvrîmes enfin le fameux « Indien » couché dans les broussailles. Cette statue de granit a dû être remarquablement belle, à en juger par ce qui en reste. Les Laotiens l'ont horriblement mutilée : les bras et les pieds ont été brisés et emportés par les bûcherons pour servir de pierres à aiguiser. Comme je reprochais ces actes de vandalisme à mon guide, il me répondit qu'on ne trouvait pas d'autres pierres dans le pays. En examinant les cassures on reconnaît que la statue avait quatre bras. La tête, coiffée d'une mitre cylindrique, gisait à côté, détachée du tronc, mais heureusement peu endommagée. Elle acheva de me convaincre que ce devait être un Viṣṇu. La statue debout mesurait à peu près 1 m 70. Mon guide me raconta que tout près de là gisait autrefois une statue de femme avec un enfant à ses côtés. Je trouvai encore un fragment de granit qu'il me dit avoir été le bras du petit enfant. Je fis emporter la tête du Viṣṇu jusqu'au village chrétien d'où plus tard je l'amenai à Thakien où elle fut photographiée (1).

(1) Le R. P. Juglar avait joint à sa communication une épreuve de cette photographie. Malheureusement, comme il nous l'écrit, ses gens avaient aussitôt barbouillé de craie la bouche et les yeux de la statue, ce qui la dépare complètement et en rend la reproduction impossible. [Note de la R.]

Non loin de l'endroit où gisait cette statue, se trouvait un étang d'environ 80 mètres de long sur 40 à 50 de large. Sa forme régulière, jointe à sa très grande profondeur, indique qu'il a été creusé de main d'homme. Tout autour les Laotiens avaient incendié la forêt et planté du piment. Il existait sans doute un temple en cet endroit ou tout au moins un édicule : car j'y aperçus un petit tas de pierres de grès rouge taillées, pour la plupart rectangulaires, d'autres rondes avec un trou au milieu. En ayant déplacé quelques-unes, je découvris une autre pierre d'un beau granit et de forme particulière. D'un mètre carré de surface, elle n'avait guère que 7 à 8 centimètres d'épaisseur. Les bords de sa surface supérieure étaient creusés de rigoles qui à chaque coin aboutissaient à un orifice. L'examen de la partie inférieure me fit supposer qu'elle avait dû reposer sur un pilier. Plus tard le P. Schmitt, d'après la description que je lui en fis, m'affirma que c'était, à n'en pas douter, le socle sur lequel devait reposer un *linga* et que l'eau des ablutions rituelles s'écoulait par les rigoles que j'avais remarquées.

Malheureusement, je le répète, les restes les plus intéressants de ces monuments ont dû disparaître ou ont été détruits. Un Laotien m'affirmait qu'il avait vu des murailles encore debout et qu'on y lisait des inscriptions. Les premiers Laotiens qui les découvrirent firent courir le bruit que là se trouvaient des trésors et l'on eut bientôt fait de tout démolir.

Je revins chez moi par un raccourci qu'on m'avait indiqué à travers la forêt. Je profitais ainsi de la fraîcheur, et de plus un Laotien m'avait promis de me montrer une curiosité qu'on appelait le « trou de l'éléphant ». C'est une excavation creusée dans le grès rouge et de forme rectangulaire, mesurant 7 à 8 mètres de longueur sur 5 à 6 de largeur ; il était plus difficile d'en apprécier la profondeur, en raison des détritus de toutes sortes qui s'étaient accumulés au fond. L'un des côtés s'est effondré, ou peut-être existait-il autrefois un escalier sur cette face ; toujours est-il que je pus y descendre aisément. Mon guide me fit remarquer des traces de sculpture sur les parois. On y distinguait encore l'éléphant qui a donné son nom à cette espèce de bassin.

Thakien, 18 août 1905.

R. P. JUGLAR,

De la Société des Missions étrangères de Paris.

LE *PARINIRVÂṆA* D'ĀNANDA

D'APRÈS UN BAS-RELIEF GRÉCO-BOUDDHIQUE

Parmi les sculptures provenant de Sikri dont le colonel DEANE a enrichi le musée de Lahore il y a un fragment (fig. 57) dont, à première vue, le sujet doit paraître des plus bizarres. Ce qui frappe l'œil tout d'abord est une moitié de squelette près de laquelle est agenouillé un personnage dont le rang royal est attesté par le fait qu'un serviteur élève au-dessus de sa tête un parasol. De l'autre côté un moine entouré de flammes est accroupi dans la pose de la méditation.

On le voit, ce bas-relief se prêterait à merveille au genre de fantaisies lugubres jadis courantes parmi les archéologues gandhârisants. Ici l'*auto-da-fé* d'un moine bouddhique impassible parmi les tortures du bûcher, là un autre martyr coupé en deux : rien n'empêche soit de se croire transporté dans l' « enfer » qu'avait fait bâtir Açoka du temps qu'il n'était encore qu'un roi barbare et hérétique (1), soit d'intituler le tout : « Persécution des Bouddhistes du Gandhâra par Mihirakula ? »

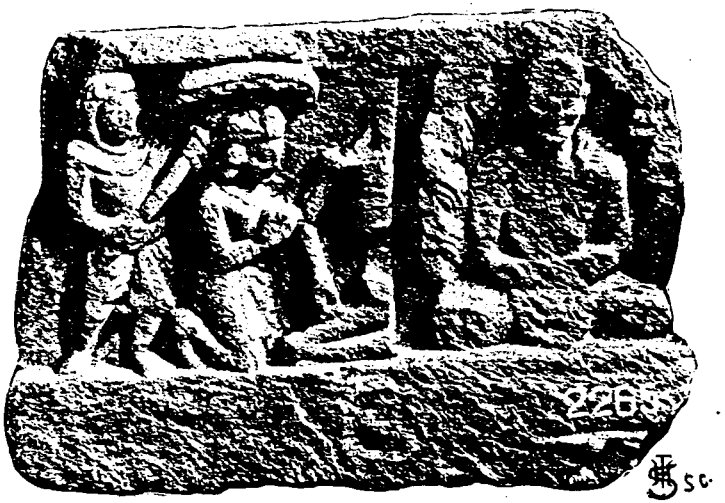

FIG. 57. — LE PARINIRVÂṆA D'ĀNANDA

Musée de Lahore. Provenant de Sikri. Hauteur 0 m 15.

Souvenons-nous cependant de la double leçon que l'auteur de l'*Art gréco-bouddhique du Gandhâra* vient de nous donner. D'une part les sujets des bas-reliefs gandhâriens, s'ils ne sont pas purement décoratifs, appartiennent presque sans exception à la légende de Çâkyamuni ; de l'autre, ce sont les textes seuls qui doivent être nos guides dans leur interprétation (2). Ici encore ils ne nous font pas défaut ; citons seulement le passage suivant du bon pèlerin Fa-hien (3) :

---

(1) Cf. HIUAN-TSANG, *Mémoires*, trad. Stanislas JULIEN, I, p. 414.

(2) Cf. A. FOUCHER, *L'Art gréco-bouddhique du Gandhâra*, I, p. 264 et sqq.

(3) Cf. FA-HIEN, trad. LEGGE, *Record of Buddhistic Kingdoms*, p. 75 et sqq.

« A quatre *yojana* à partir de cette place, en allant vers l'Est, l'on arrive au confluent des cinq rivières. En ce temps-là Ânanda se rendait du Magadha à Vaiçâli afin d'y entrer dans le *parinirvâṇa*. Les *deva* en informèrent le roi Ajâtaçatru : celui-ci monta lui-même sur son char et, prenant avec lui ses troupes, se mit aussitôt à la poursuite (d'Ânanda) et parvint jusqu'au fleuve. De leur côté les Licchavi de Vaiçâli, ayant appris la venue d'Ânanda, étaient également partis à sa rencontre. Ainsi ils arrivèrent tous ensemble au fleuve : et Ânanda considéra que, s'il continuait à avancer, le roi Ajâtaçatru en serait fort irrité, tandis que, s'il revenait en arrière, les Licchavi en concevraient du ressentiment. En conséquence, juste au milieu du fleuve, il entra dans l' « extase de l'éclat du feu » et atteignit le *parinirvâṇa*. Il partagea son corps en deux, la moitié sur chaque rive, de telle sorte que chacun des deux rois en recueillit la moitié comme relique et, la rapportant chez lui, bâtit par-dessus un *stûpa*. »

La version de la légende donnée par Hiuan-tsang est sensiblement la même. Les deux *stûpa*, qui contenaient chacun la moitié des reliques d'Ânanda (ce qui n'empêchait pas qu'il y en avait encore à Mathurâ !) existaient toujours lors de sa visite à Râjagṛha et à Vaiçâli (1). Ce que nous venons de citer suffira pour permettre non seulement d'interpréter, mais encore de restaurer nôtre sculpture. Le moine accroupi qui doit avoir occupé le centre du bas-relief n'est autre qu'Ânanda au moment même de son holocauste. A son côté nous le voyons transformé en moitié de squelette (2) : bien entendu c'est la moitié droite qu'Ajâtaçatru, le roi du Magadha, est en train d'adorer. L'autre, celle qu'adoraient les nobles seigneurs ou même le roi de Vaiçâli, est perdue avec la partie droite de la pierre ; mais que celle-ci fût toute semblable à la partie préservée c'est ce que nous garantit ce goût de la symétrie qui est une des caractéristiques de l'école. Il n'y a qu'un point qui pourrait nous faire hésiter. Nous venons d'apprendre que la mort miraculeuse d'Ânanda était censée avoir eu lieu au milieu du Gange. Il est bien improbable que ce trait de la légende ait été ignoré des gens du Gandhâra. Nous croirions volontiers qu'ici comme ailleurs le sculpteur gréco-bouddhique a sagement renoncé à la tâche impossible de représenter une rivière.

Ce qui me semble être l'intérêt spécial de ce bas-relief, c'est que le motif n'est emprunté ni à la vie du Buddha ni à une de ses existences antérieures, mais bien à un événement qui aurait eu lieu après sa mort. En ce sens il est jusqu'à présent unique. Avec cette seule exception la règle générale énoncée par M. FOUCHER reste valable. Ajoutons qu'après tout la vie d'Ânanda est intimement liée à celle de son illustre cousin et qu'il ne peut pas lui avoir de beaucoup survécu, puisque la légende les fait naître le même jour. Ce fragment ne nous donne donc pas le droit d'espérer encore des scènes empruntées aux vies des Saints du Bouddhisme et à l'histoire postérieure de l'Eglise, pas même à l'époque du Roi « aimé des dieux ».

J. PH. VOGEL,

Superintendent, Archæological Survey, Panjab and United Provinces.

(1) *Mémoires*, trad. Stan. JULIEN, I, p. 595 et II, p. 51 ; cf. trad. BEAL, II, p. 76.

(2) Pour les répétitions de personnages, cf. FOUCHER, *loc. laud.*, I, p. 605. Notons aussi l'occurrence de squelettes sur des sarcophages de l'époque hellénique (Walter ALTMANN, *Architektur und Ornamentik der antiken Sarkophage*, Berlin, 1902, p. 41

NOTE SUR UNE INSCRIPTION RÉCEMMENT DÉCOUVERTE AU CAMBODGE

L'inscription dont il s'agit a été découverte par M. Adh. LECLÈRE et estampée sur un piédroit du monument de « Lobœut Srant » situé dans la province de Sambór, à 40 kil. au nord-est de Kraĉhèḥ (1). Elle comprend, après l'invocation, 8 lignes sanskrites très ruinées qui paraissent former 4 stances *āryā*, et 20 lignes khmères en caractères cursifs assez pénibles à lire (2).

Voici ce qui reste du texte sanskrit :

Oṃ namo Bhagavate Vāsudevāya ||

(1) *Çrījayavarmmaṇi nṛpatau*	*çāsati pṛthvī samudraparyyantā*
(2) *brahmakṣatrāṇçabhave*	*natanṛpavṛtaçās[itari?] nityā* ‖
(3) .....*eçvaraṃ*	*parameçvaravallabha*.....
(4)	*bhūrivibhūtiç çrutādhyatara[ḥ]* ‖
(5)	*s tenaiva sthāpitas .. tigmā* ...
(6) — *s. ñ ceçvaradeva*	..... ‖
(7) *dahanāmvaramunilakṣye*	*ça[ke]*
(8) — — — *uḍunāthe*	..... ‖

Cette inscription qui avait sans doute pour objet de consacrer une fondation vishnouïte, mentionne un roi Jayavarman « d'une famille de brahmanes et de kṣatriyas », et donne une date : 703 *çaka* (ligne 7). C'est dans la concomitance de ces deux données que réside l'unique intérêt de ce lambeau de texte.

On manque en effet de renseignements précis sur l'époque comprise entre 589 ç., dernière date sûre de Jayavarman I (*I. S. C. C.*, XI, p. 64-72.), et l'avènement de Jayavarman II sur le mont Mahendra en 724 ç. Il semble qu'il faille désormais tenir pour acquis à la chronologie le règne d'un nouveau Jayavarman en 703 ç.

Mais on sait qu'à ce moment le Cambodge était divisé en deux maisons rivales, celle de Çambhupura (Sambór) et celle de Vyādhapura (Aṅkor Bóréi). Etant donné le lieu d'origine de la présente inscription, c'est presque certainement à la dynastie de Sambór qu'il faut incorporer ce nouveau roi. Comme on ignore tout de sa personnalité et que (ainsi qu'il vient d'être dit) il ne devait régner que sur une partie du Cambodge, il est doublement inutile de bouleverser la numération, d'ailleurs toute provisoire, des rois Jayavarman.

Qu'on l'appelle si l'on veut Jayavarman I^{bis}.

C'est la première fois qu'une inscription du VIIIe siècle ç. fournit en même temps une date et un nom de roi : à ce seul titre la découverte de M. LECLÈRE méritait d'être signalée.

G. CŒDÈS.

---

(1) Cf. *B. E. F. E.-O.*, V, 242. — Ce nom de Lobœut Srant a dû être mal transcrit ; il n'a aucun sens. Ce doit au moins être *lobœuk* (ᨩᩳᨻᩬᩣᨠ, *lbɔk* édification). — Le même monument a fourni une seconde inscription khmère de 3 lignes qui énumère les esclaves appartenant à une divinité (*mūla gyi kñuṃ vraḥ kamratāñ añ çrīvṛṣabhadhvajeçvara*.....; suit une liste d'esclaves femelles).

(2) On y rencontre une série de noms propres sanskrits tels que : Kṛṣṇadeva, Ādityaçarman, etc.., précédés de l'appellatif (cham) *ame*.

BIBLIOGRAPHIE

Indochine

The Journal of the Siam Society. — Volumes I et II, Bangkok, 1904-5.

Le *Bulletin* a déjà annoncé, dans son numéro de janvier-juin 1904, la fondation de la *Siam Society*. Deux numéros de son *Journal* semestriel ont paru, l'un en août 1905, l'autre en décembre de la même année. Dans le premier, le Dr FRANKFURTER développe le programme scientifique de la nouvelle société: elle ne vise à rien moins qu'à réunir des matériaux pour l'édification d'une encyclopédie siamoise. Quelques sujets lui paraissent mériter une attention particulière. L'histoire du Siam a besoin d'être coordonnée et soumise à une sévère critique ; pour ce faire, une bibliographie, c'est-à-dire un catalogue raisonné de la littérature est nécessaire, et jusqu'ici nous n'avons à notre disposition que celle méritoire sans doute, mais déjà ancienne qu'a donnée PALLEGOIX dans sa *Grammatica linguae thai*. L'étude scientifique et approfondie des langues et des alphabets thai reste encore à faire. De son côté, l'archéologie réclame des travailleurs. La vie économique du pays, ses industries, ses métiers et surtout ses arts ne sont pas indignes d'être mieux connus. Et, dominant le tout, se dresse la question de l'origine des Thai qui n'a pas encore été résolue d'une manière définitive. Par ces quelques idées jetées sur le papier, on peut voir l'étendue du champ de la siamologie. Nous espérons que la *Siam Society*, par son activité, contribuera puissamment à l'exécution d'un programme aussi chargé.

Les cinq articles du premier numéro du *Journal* sont d'importance diverse. Le plus intéressant est celui du colonel GERINI intitulé: *On Siamese Proverbs and Idiomatic Expressions*. Cette question n'avait été traitée jusqu'à ce jour que dans un essai de M. LORGEOU, intitulé: *Suphasit siamois*, et publié dans le *Bulletin de l'Athénée oriental* (1881-82). M. G. regrette de n'avoir pas — non plus que nous — ce travail entre les mains. Cela ne l'empêche pas de nous donner des aperçus intéressants sur la mentalité, non seulement des Siamois, mais des Thai en général. Ces cristallisations de la pensée populaire sont pour l'ethnographe et l'historien des témoignages précieux. Mais l'étude de la gnomique d'un peuple — considérée, ainsi qu'elle doit l'être, comme un moyen de surprendre la mentalité de ce peuple dans ses aspects les plus intimes — impose le souci de discerner, parmi la masse des proverbes recueillis, ceux qui sont d'importation étrangère de ceux qui sont purement indigènes. Or, dans le cas qui nous occupe, les Siamois ont fait sur ce domaine de fréquents emprunts à la littérature indienne. M. G. a pris pour base de son travail le plus ancien recueil de proverbes siamois, les *Suphasit P'hrah Ruan*, « Maximes du roi P'hrah Ruan », attribuées au libérateur de la nation siamoise, sous le règne duquel fut, paraît-il, inventé le premier alphabet thai. Il passe une revue générale des proverbes (à son gré purement siamois), contenus dans ce recueil, en donne le texte et la traduction et, lorsqu'il y a lieu, l'équivalent européen. Même revue pour les proverbes recueillis dans la tradition orale ou qui sont disséminés dans la littérature. De cet examen, M. G. se complaît à tirer la conclusion que la gnomique siamoise, loin d'être foncièrement divergente de la gnomique européenne, se rencontre plus d'une fois avec elle: dans beaucoup de cas, le sens est le même, l'expression seule diffère ; dans d'autres, le texte siamois est très voisin du texte européen. Quant aux équivalents chinois ou malais, il y verrait plus volontiers un commun héritage de la morale

bouddhique, c'est-à-dire indienne. Il n'admettrait d'emprunt de la part des Siamois qu'à l'égard des Mon-Khmers, leurs anciens maîtres. Ce sont là des questions qu'il serait prématuré de vouloir trancher. Enfin l'étude se continue fort justement par un aperçu sur les idiotismes et les « clichés » courants de la langue et se clôt par une comparaison entre les gnomiques siamoise et européenne par rapport au rôle qu'y jouent les animaux. Quelques-uns de ceux d'Europe, inconnus au Siam, sont représentés par un équivalent: ainsi le buffle représente le personnage que nous nous attendrions à voir figuré par l'âne, etc...

Suivent, outre un index, cinq appendices qui contiennent : *A*) un premier essai de bibliographie de la littérature, non seulement gnomique, mais encore éthique des Siamois, où l'auteur ne trouve guère à citer que des œuvres modernes ; *B*) le texte complet avec traduction et variantes des *Suphasit P'hrah Ruan* ; *C)* une liste des principaux proverbes cités dans le corps de l'article ; *D*) une liste de proverbes laotiens : *E*) un essai tout nouveau sur la littérature gnomique des Mon. On sait que les Annales du Pégou ne sont guère accessibles que par la traduction siamoise incorrectement intitulée *Rājādhirāj* et imprimée en 1880 par le Dr Bradley. C'est là que M. G. a puisé les proverbes *mon* dont il donne la liste avec la traduction. Lorsque la traduction siamoise est trop libre, une note reproduit le texte original, chaque fois du moins qu'on a pu le retrouver. Suivent quelques proverbes *mon* originaux (en romanisation, faute de caractères *mon*, ce qui est regrettable) et qui ne se trouvent pas dans les Annales, mais ont été recueillis de la bouche même des Mon siamois.

Le deuxième numéro du *Journal* est tout entier consacré à un article du même auteur, intitulé : *Historical Retrospect of Junkceylon Island*, et divisé en deux parties : dans la première, qui est en réalité une introduction, on trouve une discussion sur le nom même de Junkceylon ; dans la deuxième partie, M. G. signale les diverses mentions de l'île depuis le XIIIe siècle jusqu'au milieu du XIXe. Cet excellent travail, très circonstancié, pourvu de notes abondantes, se termine par une curieuse analyse d'un poème qui date du milieu du XIXe siècle et où un certain *sāmaṇera* nommé Nāi Mè raconte le voyage de trois ans qu'il fit dans l'île, accompagné de parents et d'amis, et en particulier son pèlerinage au P'hrah Bāt (empreinte sacrée du pied du Buddha). L'appendice contient quelques textes siamois sur Junkceylon, traduits pour la plus grande partie.

Tels sont les deux premiers numéros du *Journal of the Siam Society* ; ils promettent aux amis des études thai en général une série de travaux féconds en résultats. Nous saisissons avec joie l'occasion qui nous est offerte de leur signaler l'apparition d'un organe digne de confiance ; mais nous devons faire remarquer que les deux premiers numéros sont dûs presque tout entiers à la plume infatigable du colonel Gerini, qui, par ses patientes recherches, ne cesse de prêter à la siamologie un concours chaque jour plus estimé.

Léon Fromage.

Inde

Charles Joret. — *Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge. Première partie. Les plantes dans l'Orient classique. II. L'Iran et l'Inde.* — Paris, Bouillon, 1904 ; in-8o, XV-657 pp.

M. Joret, poursuivant sa vaste enquête sur l'histoire des plantes, vient de nous donner les résultats de ses recherches sur les végétaux de l'Asie aryenne, en un gros volume de 650 pages, dont 470 environ sont consacrées à l'Inde : chiffre d'autant plus important, qu'il ne doit rien

au remplissage, car tout dans ce travail est substantiel, précis et concentré. C'est que dans aucun pays peut-être la plante n'a été associée à l'homme aussi intimement que dans l'Inde. Elle se prête à tous ses besoins : elle ne lui fournit pas seulement l'habitation et le vêtement, la nourriture et les remèdes, les boissons agréables et excitantes, enfin l'incomparable chique de bétel, elle sert aussi à la parure, au culte, à la sorcellerie. Le joueur lui-même jette, en guise de dés, des noix de *vibhīdaka*.

C'est la forêt qui abrite et nourrit les ascètes. C'est au pied d'un figuier que le Bouddha reçoit l'Illumination, et entre deux *çāla* qu'il entre dans le Nirvāṇa. Quand il se demande s'il doit prêcher la vérité au monde, l'humanité se présente à son esprit sous l'image familière d'un étang de lotus, parmi lesquels les uns restent au fond de l'eau, les autres s'épanouissent à la surface, d'autres s'élèvent dans l'air. Quand il a commencé sa carrière de réformateur, ses résidences préférées sont dans des parcs tranquilles : le Bois des Bambous, le Parc des Gazelles, le Bois de Jeta. Toujours l'Hindou a aimé les bois ombreux et le murmure des grands arbres. Une légende védique raconte que la Voix (*Vāc*) s'enfuit un jour de chez les dieux et trouva un asile dans les arbres : « C'est pourquoi la voix la plus parlante, la voix la plus charmante est la voix des arbres : car c'est elle qui est la voix des dieux (1). » La gratitude des hommes va aux arbres bienfaisants et elle est même chez les animaux un signe certain d'excellence morale. Indra descend du ciel pour féliciter et récompenser un perroquet qui se refusait à délaisser un arbre mort qui l'avait naguère protégé de son ombre et nourri de ses fruits. (*M. Bh.*, *Anuçāsanap.*, V). De son côté le végétal n'est pas insensible : l'*açoka* ne fleurit qu'au contact du pied enduit de laque d'une jeune fille, et le *bakula* que s'il est mouillé de sa salive. Cette personnification des végétaux va très loin : on marie, selon un rituel déterminé, la plante *tulasī* (*Ocimum sanctum*) avec Viṣṇu et la *dhātrī* (*Emblica officinalis*) avec l'*açvattha* (*Ficus religiosa*).

On trouvera dans le livre de M. J., une collection presque complète des usages auxquels servent des plantes et des croyances qui s'y rapportent. L'auteur est très au courant de la littérature du sujet et on ne pourrait relever dans son travail ni une lacune importante, ni une erreur grave. La transcription est généralement soignée, mais il n'était guère possible d'éviter un certain nombre de fautes. Quelques-unes proviennent des graphies anglaises, où *u* note à la fois les sons français *ou* (skt. *u*) et *e* muet (skt. *ă*) : ainsi *soun* (p. 276) est une adaptation fautive de l'anglais *sun* = skt. *çaṇa* ; il en est de même pour *Djoumna* (p. 232) = angl. *Jumna*, hind. *Jamnâ*.

Diverses sources d'inégale valeur ont parfois été mêlées sans nécessité : dans la légende du Buddha, par exemple, il eût suffi de citer les textes pālis sans y joindre le *Manuel* de Spence HARDY. — P. 296, sur le jacquier, il eût été bon de citer le passage de Pline relatif à cet arbre, passage qui a été appliqué sans raison au bananier et a valu à ce dernier le nom de *Musa sapientum*, comme l'a expliqué YULE (*Hobson-Jobson*, s. v. *jack*.) — P. 286. Le *Jât.* 85 parle d'une « fausse mangue » (*kimpakka*), fruit vénéneux qui ressemblait à la mangue pour l'aspect, l'odeur et le goût. — P. 335. Le « toddy » est souvent désigné dans les textes sanskrits par *madhu*, qu'on a tort de traduire uniformément par « miel » comme l'a fait remarquer M. FOUCHER, (*Art gréco-bouddhique*, p. 514). Le *madhu*, dont s'enivrent les singes dans le *Râmâyaṇa* (*Sundarak.*, ch. 61 ss.), est apparemment du vin de palme et non du miel.

Nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer en terminant le regret qu'un travail si plein de renseignements utiles ne soit pas muni d'un index qui permette de les trouver sans perte de temps. M. J. ajouterait beaucoup à la valeur pratique de son livre s'il y joignait dès maintenant cet inappréciable instrument de recherche.

L. FINOT.

(1) *Tāṇḍya-Mahā-Brāhmaṇa*, dans S. LÉVI, *La Doctrine du Sacrifice...*, p. 43.

Thomas WATTERS. — *On Yuan Chwang's travels in India, 629-645 A. D.*, édité par T. W. Rhys DAVIDS et S. W. BUSHELL, t. I. Londres, Royal Asiatic Society, 1904, in-8, XIII-401 pp. [Oriental Translation Fund. Nouvelle série, vol. XIV.]

Presque tous les Européens qui ont appris le chinois en Chine se sont désintéressés de la littérature bouddhique, comme s'ils se fussent crus obligés de partager à son égard l'ignorance et le dédain de leurs lettrés indigènes. Thomas WATTERS fit exception. Auteur d'une des études les plus originales qu'on ait écrites sur le taoïsme (1), il affirma la solide ingéniosité de son esprit par ces *Essays on the Chinese language* (2), où longtemps encore on trouvera beaucoup à glaner. En même temps le bouddhisme l'attirait. Avant de donner au Journal asiatique de Londres ses articles sur les dix-huit arhats et sur Kapilavastu, il avait fait paraître dans la *China Review* diverses analyses de *sūtra*, une étude critique des traductions de Fa-hien par Beal et Giles, puis, sous le titre de *The Shadow of a Pilgrim* (3), d'intéressantes notes sur les *Mémoires* de Hiuan-tsang. Ce dernier travail n'était en réalité que l'amorce d'un ouvrage complet, où la traduction de Julien devait être minutieusement révisée, en même temps que le commentaire mettrait à profit l'œuvre historique et archéologique des cinquante dernières années. La mort surprit Watters le 10 janvier 1901, avant qu'il eût pu faire paraître le résultat de ses recherches. Il eût été malheureux que tant de labeur fût perdu ; le manuscrit paraissait d'ailleurs terminé ; MM. Rhys Davids et Bushell se chargèrent de le publier. Le premier volume, seul paru jusqu'ici, va jusqu'au moment où le pélerin quitte le pays de Çrāvastī pour se rendre à Kapilavastu.

Le principal mérite du livre de WATTERS est la sûreté de l'interprétation philologique. Familiarisé de longue date avec la langue très spéciale du bouddhisme chinois, l'auteur corrige et surtout précise en un très grand nombre de cas la traduction assez hâtive de Julien, rarement améliorée par Beal. Pour chaque terme technique, pour chaque point de doctrine, des exemples empruntés aux textes les plus variés satisfont les exigences de la critique moderne. Par contre, le commentaire historique est faible. Les éditeurs se sont donné pour règle de reproduire sans aucune modification ni addition le manuscrit de WATTERS. Or WATTERS est mort en 1901, au moment où chaque jour nos connaissances sur l'histoire et la géographie de l'Asie Centrale s'enrichissaient de données nouvelles dont, au moins dans des notes entre crochets et qu'auraient signées les éditeurs, il eût fallu faire état. Il ne semble d'ailleurs pas que WATTERS se soit dans les dernières années de sa vie tenu au courant des découvertes de l'Orkhon ou du Turkestan. La réserve, peut-être excessive, des éditeurs aura pour résultat de consacrer une fois de plus de vieilles erreurs dont on pouvait se croire débarrassé (4).

---

(1) *Lao-Tzŭ. A study in Chinese philosophy.* Hongkong, 1870, in-8°.

(2) Changhai, 1889, in-8°. Certains chapitres reprennent, en les remaniant, des articles publiés antérieurement par l'auteur dans le *Chinese Recorder* et la *China Review*.

(3) Voir les volumes XVIII-XX de la *China Review*. Un très grand nombre des remarques contenues dans le présent volume avaient déjà été faites dans les articles de la *China Review*. WATTERS cependant n'y renvoie jamais, et les éditeurs, je ne sais pourquoi, ne rappellent pas dans leur préface ce premier travail

(4) Il est regrettable en tout cas que, sans rien changer au texte même, les éditeurs n'aient pas précisé les références. WATTERS les avait notées pour lui-même, de façon sommaire, et pas toujours exactement. Aucune n'a été vérifiée, et un grand nombre renvoient à des ouvrages considérables sans indication de pagination et souvent même de chapitre. Au point de vue typographique, les noms et les phrases reproduits en caractères chinois sont si fautifs qu'il faut renoncer à les corriger.

En tête du volume, M. Rhys Davids a reproduit une lettre sur la transcription du nom de Hiuan-tsang. Il l'avait insérée une première fois dans le Journal asiatique de Londres, il y a plus de dix ans : mieux eût valu l'y laisser dormir, car le problème y est assez mal posé. En premier lieu, les six orthographes que reproduit M. Rhys Davids appellent quelques observations. Ce n'est pas seulement « Hiuen Tsiang » qui est indéfendable ; mais, sans avoir sous la main le *Chinese Reader's Manual*, je doute fort qu'un excellent sinologue comme Mayers ait écrit « Huan Chwang » sans tréma sur l'*u*, confondant ainsi les sons *hiuan et houan*; et d'autre part, si on reproduit l'orthographe bizarre des *Sacred Books*, que l'autorité de Max Müller fit adopter dans le *Catalogue* de M. Nanjio, il est injuste pour M. Nanjio de lui faire écrire sans *h* italique ni *n* surmontée d'un point « Hhüen Kwân », avec confusion apparente de *tchouang* et *kouan*. A propos de la transcription « Hiouen-thsang » de Julien, M. Rhys Davids dit que « *h* initiale étant pratiquement muette en français, son *hiouen* équivaut en réalité à *Iouen*, c'est-à-dire qu'il *serait rendu par Yuan* dans le système de transcription scientifique adopté maintenant pour toutes les langues orientales. » C'est là une erreur absolue. Il ne s'agit pas de savoir quelle est la valeur ordinaire de l'*h* en français, mais bien quelle valeur les Français lui donnent dans la transcription du chinois ; or l'*h* initiale, dans la transcription du chinois, n'est jamais muette. M. Rhys Davids déclare enfin que si Julien a écrit *thsang* pour ce que les Anglais écrivent *chwang*, c'est que « les Français, n'ayant pas le son de notre *ch* anglais, par exemple, ont tenté de le rendre par *ths*. Cette (orthographe) peut n'être plus employée même [*pourquoi « même » ?*] par des savants ; mais au temps de Julien des raisons pouvaient être invoquées pour la défendre. » Il eût été intéressant de connaître les « raisons » auxquelles M. Rhys Davids fait allusion, car en réalité il n'est jamais venu à l'esprit d'un savant français de représenter par *ths* le *ch* anglais. Là où les Anglais transcrivent *chang* par exemple, Julien et tous les Français écrivent *tchang*, jamais *thsang*. M. Rhys Davids aurait pu s'apercevoir qu'à substituer d'ailleurs *ch* à *ths* dans le « Hiouen-thsang » de Julien, on obtenait *chang* pour le second mot et non le *chwang* qui est une transcription anglaise de la prononciation pékinoise actuelle. La question est tout autre et touche un problème beaucoup plus délicat. Il ne sera peut-être pas inutile de le poser ici, même en s'abstenant de le résoudre (1).

La transcription « Yuan chwang » de M. Rhys Davids répond dans notre système à « Yuan-tchouang » ; le « Hiouen-thsang » de Julien serait pour nous « Hiuan-ts'ang » (2) ; le problème est donc de savoir si en français, vu l'absence d'une transcription internationale du chinois, nous devons écrire « Yuan-tchouang » ou « Hiuan-ts'ang », ou si enfin d'autres orthographes peuvent se défendre (3).

Pour le premier caractère, la solution ne me paraît guère douteuse. On rencontre aujourd'hui dans les textes ce caractère écrit soit 玄 *hiuan*, soit 元 *yuan*. Il est bien connu que

---

(1) Terrien de Lacouperie avait répondu à la lettre de M. Rhys Davids (*J. R. A. S.*, n. s., t. XXIV, pp. 835-840), et certaines de ses observations sont très justes ; mais son point de vue est différent de celui auquel je me place.

(2) En tout état de cause, et dans quelque système que ce soit, il serait fâcheux de garder l'*h* entre *t* et *s* ; cette *h* répond à l'aspiration, que nous représentons par l'apostrophe ; or il n'y a aucun doute que, dans un mot du type *thsang* de Julien, l'aspiration est *après* l'*s*. M. Courant est aujourd'hui seul à employer *l'h* pour l'aspiration. Il est regrettable que les Jésuites de Zi-ka-wei, qui représentent l'aspiration par l'apostrophe, adoptent dans certains de leurs ouvrages des graphies inexactes comme *t'sai* et *t'sou* pour *ts'ai* et *ts'ou*.

(3) Il est bien entendu que toutes les orthographes discutées ici dériveront d'un système cohérent, c'est-à-dire qu'à toute différence d'orthographe correspondra une différence réelle de prononciation.

le caractère 玄 *hiuan* est tabou pour avoir fait partie du prénom de l'empereur K'ang-hi (1662-1722) ; c'est pourquoi tantôt on l'écrit 𤣩 *hiuan* (avec un trait en moins), tantôt on le remplace par 元 *yuan*, mais la prononciation correcte reste toujours *hiuan*. WATTERS (p. 6) dit qu'en réalité on trouve *yuan* dans le nom du pélerin avant le règne de K'ang-hi et que depuis lors on rencontre encore *hiuan* : qu'il en est de même dans les noms de 玉玄策 Wang Hiuan-ts'ö, de 房玄齡 Fang Hiuan-ling, qui peuvent s'écrire avec 元 *yuan* au lieu de 玄 *hiuan* ; et que l'équivalence ancienne des deux caractères est reconnue : tous deux se seraient peut-être prononcés de même sous les T'ang. Je crains qu'il n'y ait là pas mal d'erreurs. La règle du tabou n'est vraiment absolue qu'aux examens et dans les documents et publications officiels ; c'est ce qui explique qu'on rencontre parfois dans des ouvrages récents des caractères tabous. Quant à la présence, dans les noms dont il s'agit, de 元 *yuan* pour 玄 *hiuan* avant K'ang-hi, on aimerait à en connaître des exemples sûrs. Je n'ai pas souvenir d'en avoir jamais rencontré, WATTERS n'en signale pas lui-même et il faudrait les rechercher dans des éditions authentiques des Ming, car les réimpressions modernes d'ouvrages anciens évitent *en général* les formes actuellement tabouées et par suite ne prouvent rien. Quant à ce qui est d'une prononciation identique de *yuan* et *hiuan* à l'époque des T'ang, il suffit de rappeler que, dès l'époque des T'ang, les dictionnaires donnent à 玄 *hiuan* la même initiale qu'à 瑚 *hou* (1), alors qu'aucun n'indique jamais d'aspiration pour les mots de la série *yuan* ; il était donc parfaitement impossible de confondre en une même prononciation *hiuan* et *yuan*, et dans le nom du pélerin chinois nous devons maintenir la transcription *hiuan* en français, *hsüan* en anglais.

Le difficulté réelle vient du second caractère, 奘, dont la prononciation usuelle à Pékin est aujourd'hui *tchouàng* (2). Seulement, si on se réfère au *K'ang hi tseu tien*, on trouve, indiquée pour le nom même du pélerin, une prononciation subsidiaire 才 *ts'*[*ai*] + 琅 [*l*]*ang* = 葬 *tsáng*. Je donne ici à chaque caractère sa valeur phonétique actuelle, et on voit de suite que l'équation n'est pas absolument exacte : la première partie donne *ts'ang* et non *tsang* (3). C'est ce qui explique que ceux-là qui ont pris en considération la glose du *K'ang hi tseu tien* ne se soient pas entendus sur le résultat à en tirer : le *thsang* de Julien répond à *ts'ang*, et c'est également *ts'ang* que M. WATTERS (p. 6) indique comme prononciation subsidiaire du caractère. M. Chavannes au contraire a lu *tsang* (4), et cette orthographe, adoptée même en Angleterre dans le *Chinese Biographical Dictionary* de Giles, est devenue depuis quelques années celle de l'orientalisme français.

En raison, il peut paraître assez vain de vouloir choisir entre *tsang* et *ts'ang*, l'une et l'autre forme étant inconnues de l'usage pékinois actuel et ni l'une ni l'autre ne répondant

---

(1) Je crois qu'à l'époque où furent fixées ces représentations phonétiques des mots chinois par initiale et finale, l'aspiration devant *i*, sans être peut-être purement gutturale comme dans *hao* ou *hou*, n'avait pas encore la prononciation chuintante actuelle.

(2) En transcription française. La transcription anglaise usuelle est aujourd'hui *chuang* et M. Rhys Davids reste à peu près seul à écrire *chwang* (qui est d'ailleurs en soi très défendable). Il en est résulté que M. Rhys Davids a mis son orthographe *chwang* sur le titre de l'ouvrage de WATTERS, mais que dans tout le corps du livre on trouve *chuang*.

(3) L'apostrophe répond à l'aspiration ; l'accent aigu sur l'*a* marque le ton ; on verra que le ton joue un rôle dans le problème actuel.

(4) *Les Religieux Éminents*..., p. 202. La note de M. Chavannes est de toute façon trop absolue en ce qu'elle n'envisage que la moitié des données chinoises ; elle laisse de côté les indications aboutissant en prononciation moderne à *ts'áng* pour ne tenir compte que de l'équivalence finale *tsáng*.

réellement aux indications des dictionnaires chinois. Prenons toutes les prononciations indiquées au *K'ang hi tseu tien* pour le caractère 荬, qui se lit aujourd'hui à Pékin *tchouàng*: ce sont, en prononciation pékinoise moderne, 徂 *tch'*[*ou*] + 朗 [*l*]*àng*, soit en apparence *tch'àng* (1); 才 *ts'*[*ai*] + 朗 [*l*]*àng*, soit *ts'àng*; 在 *ts*[*ai*] + 黨 [*l*]*àng* = 藏 *ts'àng* (ou *tsàng*), mais lu au *chàng-cheng*, donc *tsàng* ou *ts'àng* (2); enfin la prononciation spéciale *tsang* ou *ts'ang* du nom de Hiuan-tsang. Il résulte de cette liste que la glose sur le nom du pélerin n'indique pas anciennement que l'articulation même du mot était différente dans ce cas spécial, mais seulement que le ton changeait, passant du *chàng-cheng* (soit en prononciation moderne *tsàng* ou *ts'àng*) au *k'iù-cheng* (soit en prononciation moderne *tsáng* ou *ts'áng*). Mais il n'en reste pas moins que, pour le groupe d'équivalences au *chàng-cheng*, qui portent sur une même prononciation, nous avons en apparence un flottement de *tch'àng* à *tsàng* et *ts'àng*, quand, de toute évidence, toutes les indications devaient jadis concorder. Nous serons en face des mêmes difficultés si nous regardons quelles sont les prononciations indiquées pour 徂 *tch'ou*, pour 才 *ts'ai*, pour 在 *tsai*, pour 藏 *ts'ang*, et aussi pour 昨 *tso*, 栽 *ts'ai*, etc. Pour tous ces mots, qui, d'après les dictionnaires, doivent avoir la même initiale, nous nous heurtons, en équivalences modernes, à des indications contradictoires d'aspirées et de non aspirées. Il faut donc que la valeur même de ces initiales ait changé depuis quelques siècles, et n'ait pas changé toujours de même façon. Les tables phonétiques insérées dans les prolégomènes du *K'ang hi tseu tien* nous donnent heureusement la solution de cette difficulté : il suffit de les parcourir pour voir que *tous* les caractères mentionnés ci-dessus appartiennent à une série ancienne d'initiales qui manque à la langue mandarine moderne, celle des explosives sonores (3). Il semble que ces explosives sonores initiales ne comportaient pas d'aspiration ; au lieu d'indications contraditoires sur des initiales en *ts*, *ts'* ou *tch'*, les dictionnaires ramènent donc uniformément à une initiale *dz* (4). M. S. H. Schaank (5) a posé cette règle que les anciennes sonores initiales, pour les mots au *p'ing-cheng* ancien, avaient abouti à des sourdes aspirées, et que les mots de cette série se prononçaient aujourd'hui au *hiá-p'ing*, au lieu qu'aux autres tons, les anciennes sonores initiales avaient donné des sourdes non aspirées. C'est conformément à cette règle que 栽, anciennement **dzaï* (6), se prononce aujourd'hui *ts'aï*, tandis que 在 **dzai* est devenu *tsai* sans aspiration. Le mot 藏 fournit

---

(1) Je dis « en apparence », parce que les prononciations indiquées au *K'ang hi tseu tien* pour 徂 *tch'ou* ne laissent aucun doute sur le fait que ce mot appartient essentiellement à la même série à initiale actuelle *ts* ou *ts'* que 在 *tsai*, 栽 *ts'ai*, 昨 *tso*, etc. On verra tout à l'heure quelle était anciennement l'initiale de cette série.

(2) Le caractère donné pour l'équivalence finale a aujourd'hui les deux prononciations *ts'âng* et *tsáng*; une note spéciale indique qu'il faut le mettre ici au *chàng-cheng*, mais la question de l'aspiration reste entière.

(3) Le mot 荬 *tsáng*, employé dans la glose sur le nom de Hiuan-tsang, semble faire exception, car sa prononciation normale était jadis *tsáng* et non **dzáng*; mais la notice consacrée à ce caractère dans le *K'ang hi tseu tien* permet d'établir que ce caractère avait une prononciation subsidiaire **dzáng* et que c'est précisément celle qui est visée ici.

(4) On sait que dans la méthode chinoise de décomposer les mots par sons initiaux et finaux l'aspiration fait partie de l'initiale; le ton est au contraire donné par la finale. La prononciation « probable » *Yun-ts'ang* restituée par WATTERS (p. 6.) pour le nom de Hiuan-tsang à l'époque des T'ang est sûrement fausse à tous points de vue.

(5) *Ancient Chinese phonetics*, dans *T'oung-pao*, XIII, 376.

(6) Dans ces restitutions, la valeur des initiales est la moins douteuse ; pour les finales, surtout pour la nature de la voyelle, il y a souvent matière à controverse. M. Schaank (*T'oung-pao*, IX, 50) donne aussi *ai* comme finale ancienne de **dzai*.

encore un meilleur exemple : il avait, d'après les tables mêmes du *K'ang hi tseu tien*, deux prononciations anciennes **dzāng* et **dzáng;* la première prononciation a effectivement abouti aujourd'hui à *ts'àng* et la deuxième à *tsáng*. Comme l'initiale s'indiquait dans les dictionnaires sans tenir compte du ton, qui était donné par la finale, on trouve ainsi pour un même mot des indications d'initiales sonores, identiques jadis, mais qui aujourd'hui, en raison du ton même du mot, se prononcent respectivement en sourdes aspirées ou non aspirées. C'est le cas pour la glose qui concerne Hiuan-tsang ; elle ne ramène en réalité ni à *tsáng* ni à *ts'áng*, mais à **dzáng* (1). Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'à supposer que cette prononciation normale au *k'iù-cheng* ait évolué normalement, elle devrait, selon la loi de M. Schaank, aboutir aujourd'hui non à *ts'áng*, mais à *tsáng*, sans aspiration.

Mais sommes-nous autorisés à déduire ainsi une forme moderne théorique, et ne devons-nous pas plutôt adopter purement et simplement la prononciation moderne réelle ? A première vue, cette seconde solution paraît seule admissible, et cependant la question peut se discuter. Elle implique en effet ce problème plus général : dans la transcription des noms propres chinois, devons-nous tenir compte des gloses qui, pour certains d'entre eux, indiquent des prononciations spéciales? Dans quelques cas, l'hésitation n'est pas possible : c'est quand la tradition de ces lectures particulières est suffisamment générale pour que tout Chinois lettré la connaisse. C'est ainsi que 召 se lit généralement *tchao*, mais tout Chinois qui a appris les premières odes du *Che king* sait que, comme nom d'état, 召 est l'équivalent de 邵 *chao* et se lit *chao*. Mais l'instruction des lettrés chinois ne comporte guère la connaissance des histoires canoniques, en dehors du *Che ki* et de quelques passages des *Histoires des Han*. Quand donc un Chinois rencontrera un nom de l'époque des T'ang par exemple, il le lira à la moderne suivant la prononciation usuelle des caractères, sans se douter même que des gloses peuvent indiquer des prononciations spéciales à ce nom. Mais, encore là, c'est question purement individuelle. Les Chinois utilisent rarement le *K'ang hi tseu tien* et, la plupart du temps, ne comprennent plus la division des mots en initiales et finales (2). Si néanmoins l'attention de l'un d'entre eux a été appelée sur une glose de ce dictionnaire, sur celle du nom de Hiuan-tsang par exemple, il lira que dans ce nom 奘 *tchouàng* ne se prononce pas *tchouàng*, mais *ts'ai* + *lang*, et ceci il ne le comprendra guère (3) ; mais il verra ensuite que la prononciation du mot doit être la même que dans un autre mot 葬, dont la prononciation moderne est *tsáng*, et aussitôt, sans savoir que les deux mots peuvent avoir évolué de façon différente, sans s'apercevoir que la prononciation ordinaire *tchouàng* est elle-même une prononciation moderne contraire aux indications du dictionnaire, il admettra comme les sinologues européens que 奘 *tchouàng* se

---

(1) La nature de la voyelle est un peu douteuse. M. Schaank rétablit *u* (*ou*), soit ** dzúng* (*T'oung-pao*, IX, 56), mais le système vocalique qu'il a restitué théoriquement me paraît souvent inconciliable avec les prononciations dialectales et les transcriptions.

(2) Le fait même que le *fan-ts'ie* n'a pas pris vraiment en Chine serait déjà de nature à nous faire croire, avec M. Schaank et contre Schlegel, que le système est bien d'origine étrangère. Aux arguments invoqués déjà, on peut ajouter celui-ci que le nom même du système, 反切 *fan-ts'ie*, ou 切韻 *ts'ie-yun*, qui indique qu'on « coupe » les mots pour en indiquer la prononciation, est sans doute un emprunt à l'Inde. *Ts'ie-yun*, d'après la notice 切字樣法 *Ts'ie tseu yang fa* mise en tête de la seconde table de rimes du *K'ang ki tseu tien*, est la traduction du sanscrit 毘佉離 *p'i-k'ia-lo*. Or *vyākaraṇa*, qui est le nom sanscrit de la grammaire, signifie en effet au propre « coupure », « séparation ».

(3) Les Chinois auxquels j'ai eu l'occasion de faire lire des prononciations indiquées en *fan-ts'ie* croyaient généralement que la prononciation finale résultait d'une prononciation rapide des deux mots, d'une sorte de *slurring* où les éléments médians disparaissaient ; ils n'avaient pas la notion exacte de la division en initiale et finale.

prononce *tsáng* dans le nom de Hiuan tsang. Chaque fois donc qu'un Européen ou un Chinois interprète une glose ancienne sur la prononciation d'un caractère, il ne rétablit pas la véritable prononciation indiquée par cette glose, mais déduit, d'après cette glose, la forme moderne théoriquement dérivée de la prononciation spéciale ancienne, à supposer que cette prononciation ancienne ait évolué suivant les habitudes ordinaires de la langue. Or, malgré son arbitraire apparent, et à la condition de procéder avec beaucoup de prudence, c'est à ce système que nous pouvons, je crois, nous tenir le plus souvent. Il ne faut pas songer à restituer réellement dans des travaux d'histoire la prononciation ancienne des noms, car cette prononciation ancienne, outre qu'elle n'est pas encore suffisamment connue, n'a sans doute pas été la même à l'époque des Han, par exemple, qu'à celle des T'ang. La sinologie allemande rétablit souvent les anciennes consonnes finales ; qu'on en fasse usage dans un but philologique, en faisant précéder d'un astérisque les formes théoriques restituées et en les mettant à côté de la forme moderne, rien de plus légitime. Mais c'est aller comme à plaisir au-devant d'une confusion inextricable que de vouloir imposer de pareilles formes à l'histoire ou la littérature. Pourquoi en effet s'en tenir à ces notations hybrides, et restituer la consonne finale ancienne, en maintenant au mot l'initiale et la voyelle modernes ? Dans ce domaine la fantaisie de chacun aurait ample matière à s'exercer. Mais si nous refusons d'admettre dans l'usage courant des prononciations anciennes restituées, devons-nous d'autre part tenir toutes les gloses pour non avenues ? Ce serait peut-être excessif. Les dictionnaires nous font savoir par exemple que dans le nom des 月氏 (prononciation pékinoise moderne *Yue-che*), le second caractère se prononce 章 *tch*[*ang*] + 移 [*y*]*i* ou 旨 *tch*[*e*], + 而 *eul* = 支 *tche* (1). Toutes ces indications aboutissent à une prononciation moderne *Yue-tche*. Or il est parfaitement entendu que *tche* n'est pas la prononciation pékinoise actuelle de 氏, que d'autre part ce n'est pas l'ancienne prononciation exacte du caractère, qui à l'époque des Han était très vraisemblablement assez voisine de **ti* (2) : mais il n'en reste pas moins que la glose a sans doute en vue une prononciation plus archaïque que la prononciation usuelle à sifflante cérébrale, et que de cette prononciation archaïque la prononciation avec sifflante cérébrale s'écarte davantage que celle à explosive palatale. Comme d'autre part on aboutit à la lecture *tche* avec explosive palatale

---

(1) Les mots actuels en *tche* et *tch'e* sont dérivés tardivement d'anciens **tchi* et **tch'i* ; c'est du moins le cas pour la plupart d'entre eux, et en particulier pour 支 *tche*. Les exceptions portent soit sur des initiales palatales sourdes résultant d'anciennes sonores mais toujours avec une voyelle de timbre *i*, soit sur des mots au *joú-cheng*, c'est-à-dire à anciennes finales, et dont l'ancienne nature vocalique est beaucoup moins constante. Le mot 而 *eul* ne se prête plus actuellement à une lecture en *fan-ts'ie*, mais tous les mots en *eul*, celui-là compris, sont sortis tardivement de mots à voyelle finale *i* ; le son *eul* ne nous est attesté qu'à partir du XIIIe siècle. L'initiale de 而 *eul* était la même que celle des mots qui se prononcent aujourd'hui 如 *jou* et 人 *jen*, mais la valeur ancienne de cette initiale reste à établir. M. Schaank (*T'oung-pao*, VIII, 462, 47²) propose *lr*, soit donc pour 而 *eul* une ancienne prononciation * *lri*, mais l'hypothèse demande confirmation ; je ne la crois pas absolument exacte.

(2) Je crois que 氐 *ti* est une simple variante graphique de 氏 *che*, ancien **chi*, lui-même sorti de **tchi* qui serait issu de **ti*. Les deux prononciations auraient coexisté avec des emplois différents du mot, ce qui amena à les différencier dans l'écriture (cf. 大 *ta* et 太 *t'ai*). L'usage actuel connait encore ce procédé, et 行, *hing* ou *hing*, s'écrit vulgairement 行 quand il se prononce *hâng*, de même qu'on ajoute souvent un point à 石 *che*, écrit alors 石, quand on l'emploie au sens et avec la prononciation de *tan*, picul. — Pour établir l'ancienne valeur, à l'époque des Han et des T'ang respectivement, des palatales initiales actuelles, il faudra tenir compte de ce fait que les palatales initiales actuelles répondent

par un procédé de lecture encore vivant et sur lequel tous les Chinois s'entendraient avec nous, ses avantages peuvent, semble-t-il, nous faire passer par-dessus la part d'arbitraire qu'il comporte, et nous lirons *Yue-tche* de préférence à *Yue-che*. Un autre exemple est plus significatif. A l'époque des T'ang, il est souvent question dans la région du Koukou-nor d'un peuple 吐 浴 渾, dont le nom se lirait aujourd'hui à Pékin *T'ou-kou-houen*. Mais une glose avertit que ce nom se prononce comme s'il était écrit 突 浴 魂, et ces trois caractères, en pékinois actuel, se lisent *T'ou-yu-houen* (1). Or il est certain que T'ou-yu-houen répond assez peu à la prononciation de l'époque des T'ang, puisque par exemple les deux caractères 突 *t'ou* et 浴 *yu* comportaient jadis une consonne finale aujourd'hui tombée. Mais d'autre part il est d'autres cas où 谷 *kou* avait autrefois la même valeur que 浴 *yu*, et il paraît bien sûr que jamais le nom de la peuplade en question ne s'est prononcé avec explosive gutturale au début du second caractère. *T'ou-yu-houen* est donc une approximation beaucoup plus exacte que *Tou-kou-houen*, et, comme l'a fait remarquer M. Chavannes (2), permet seul de rendre compte de la forme *T'ouei-houen* qu'indique aussi la *Nouvelle histoire des T'ang*. En définitive, il me semble que dans la plupart des cas, et surtout quand les gloses indiquent un caractère homophone auquel l'équation doit en principe aboutir, nous avons le droit, sans nous faire illusion sur la rigueur du procédé, de tenir compte de ces gloses en les lisant à la moderne comme un Chinois de Pékin les lirait aujourd'hui.

Dans le cas particulier de Hiuan-tsang, il est encore d'autres circonstances de fait qui doivent intervenir. Il se peut que la prononciation actuelle *tchouàng* soit réellement issue du mot 奘 * *dzàng* de l'époque des T'ang. En effet le ton est le même et le passage de la sonore initiale à la palatale sourde n'est pas sans parallèle : nous en avons vu un exemple avec 組 *tch'ou*, dont l'ancienne initiale était également *dz*. Mais d'autre part le mot 奘 *tchouàng*

à deux séries d'initiales anciennes, rangées par les tables les unes sous 知 *tche* et les autres sous 照 *tchao*. La nature ancienne de ces deux séries d'initiales n'est pas établie, mais peut-être les transcriptions et les prononciations dialectales mettront-elles sur la voie. En tout cas, il ne suffit pas de dire qu'un mot comme 質 *tche*, par exemple, a deux prononciations, l'une au *k'iú-cheng*, qui serait anciennement **tchi*, l'autre au *joú-cheng*, qu'on rétablirait hypothétiquement en * *tchit*, mais il faut ajouter qu'entre ces deux prononciations, il y avait, en plus de la différence de ton et de finale, une différence d'initiale ; 質 *tche*, au *k'iú-cheng*, avait une initiale de la série 知 *tche*, et, au *joú-cheng*, de la série 照 *tchao*. Tel est du moins le principe, mais il n'est pas besoin de pousser très avant les recherches pour trouver des cas où, dans les indications des dictionnaires, les deux séries, toujours assez voisines sans doute, s'enchevêtrent sans qu'on puisse invoquer seulement les fautes de copistes. En tout cas, la distinction des deux séries semble répondre à une différence réelle dans la prononciation chinoise médiévale, car elle paraît attestée dans une certaine mesure par les formes dialectales japonaise et sino-annamite. La part faite aux traitements particuliers devant certaines voyelles et en laissant de côté beaucoup d'exceptions dues soit à l'analogie, soit à des irrégularités proprement dites, il semble que la série 知 *tche* ait donné *ch* en japonais (transcription *romaji*) et *tr* en sino-annamite (transcription dite *quốc-ngữ*), tandis qu'à la série 照 *tchao* correspondrait une initiale *sh* en japonais et *ch* en sino-annamite.

(1) M. Chavannes a toujours adopté pour 突, entre autres dans le nom des « Tou-kiue », la prononciation *tou* sans aspiration. Cette prononciation peut se déduire des lexiques dans quelques cas très spéciaux, mais je ne crois pas qu'il y ait de raison de l'adopter dans les noms propres. En l'absence d'indications contraires, la transcription correcte, conforme à la prononciation pékinoise actuelle, me paraît être « T'ou-kiue ».

(2) CHAVANNES, *Religieux éminents*, p. 35, n. 5.

(ancien **dzàng*) est presque inconnu à la littérature. Le *K'ang hi tseu tien* ne le cite que comme un ancien *terme dialectal* indiqué par le 方言 *Fang yen*. Il se pourrait donc qu'il eût été choisi arbitrairement pour exprimer un mot *tchouàng* de la langue parlée, dont le sens était voisin. Giles n'indique qu'un exemple pour *tchouàng*, et c'est précisément son emploi non pas même en *kouan-houa*, mais presque en *sou-houa* au sens d' « épais ». C'est de même façon qu'on dira *tchouàng-che*, *hān-che*, *ts'eû-che*, et tous ces termes, qui indiquent l'idée d'épaisseur, de lourdeur, le dernier surtout de solidité, sont à ce point de langue vulgaire qu'on ne sait trop par quels caractères les écrire. Si 奘 **dzàng*, presque inusité dans les livres, ne devait sa prononciation *tchouàng* qu'à un emploi abusif pour noter un mot *tchouàng* de la langue parlée, il n'y aurait aucune raison valable pour étendre cette prononciation au nom de Hiuan-tsang (1). Seulement il nous faudrait encore savoir pourquoi ce caractère assez rare a été choisi comme un des éléments du nom du pélerin et quel rôle il y joue ; or l'explication nous fait défaut jusqu'à présent.

Comme on le voit, le problème que soulève le nom de Hiuan-tsang est loin d'être simple. Je garde la transcription dont nous avons pris l'habitude parce qu'elle me paraît pouvoir se défendre, mais son principal titre à mes yeux est précisément d'avoir aujourd'hui en France une sorte de possession d'état. L'opinion qui préférerait *tchouang* peut s'établir à raison d'une autre théorie générale de la transcription des noms propres chinois, et, si elle prévalait dans la sinologie, je ne ferais pas grande difficulté de m'y rallier. Les seules formes condamnables selon moi sont celles qui adoptent *yuan* comme premier élément du nom. Quant au reste, j'incline à conserver « Hiuan-tsang », mais je comprends qu'on puisse choisir « Hiuan-tchouang ».

Avant d'aborder le texte même des *Mémoires*, WATTERS résume ce que nous savons du pélerin ; il reprend la question de la prétendue préface de 張悅 Tchang Yue, dont il fut le premier jadis à proposer l'attribution à 于志寧 Yu Tche-ning (2) ; il signale à nouveau la préface de 敬播 King Po, inconnue de Julien et de Beal, mais ne la traduit pas. Il semble qu'une enquête sur la vie et le rôle de Hiuan-tsang pourrait être entreprise sur une base plus

---

(1) Au cas où *tchouàng* serait réellement issu de **dzàng*, le fait qu'il appartient presque uniquement à la langue vulgaire aurait son intérêt en ce qu'il rendrait peut-être compte de l'évolution spéciale d'un mot dont les lettrés ne maintenaient pas indéfiniment de maître à disciple, avec une altération individuelle imperceptible, la prononciation traditionnelle On sait que les Chinois n'apprennent la prononciation de leur langue écrite que par la tradition orale du maître et ceci s'explique en partie par le caractère idéographique et non phonétique de leur écriture. Il n'en est que plus surprenant que, sans avoir pratiquement jamais recours au *fan-ts'ie* des dictionnaires, ils se transmettent cet enseignement avec autant de pureté. Par contre, quand une prononciation fautive a pris le dessus, c'est pour toujours. Ainsi 閩 devrait se lire aujourd'hui, si le mot avait normalement évalué, **tch'en*, et c'est en effet à cette prononciation, seule indiquée par les dictionnaires chinois, que se rattachent les formes coréenne, japonaise et sino-annamite. Mais toutes les prononciations dialectales de la Chine propre ont été contaminées par la prononciation qui a prévalu dans la langue mandarine actuelle, *tch'ouàng*.

(2) J'ai examiné l'édition des œuvres de Tchang Yue publiée au Wou-ying-tien par ordre de K'ien-long sous le titre de 張燕公集 *Tchang yen kong tsi* et qui comprend 25 k. Comme on pouvait s'y attendre, la préface du *Si yu ki* n'y figure pas. WATTERS dit que les « miscellaneous writings » de Yu Tche-ning subsistent en 40 k. ; il faudrait procéder à la même vérification dans cette collection, qui m'est d'ailleurs inconnue. A son défaut, on pourrait voir quelles sont les préfaces de Yu Tche-ning incorporées au 全唐文 *Ts'iuan t'ang wen* et, au besoin, à son supplément compilé par 陸心源 Lou Sin-yuan.

large. Sa *Vie*, par Houei-li, est un document de premier ordre, mais on sait que Julien n'a traduit intégralement que les cinq premiers chapitres et que pour les chapitres VI-X il s'est borné à un résumé ; il y a donc là un travail à reprendre. D'autre part, sans jeter le soupçon sur la véracité de Houei-li, il faudrait rechercher comment le *Kieou t'ang chou* par exemple peut donner pour les dates de naissance et de mort de Hiuan-tsang 606-661 (1), au lieu de 602-664 qu'on déduit de la *Vie* (2). Et si 664 paraît bien de toute façon l'année où mourut Hiuan-tsang, la *Vie* étant ici d'accord avec l'inscription funéraire du pélerin, l'année de la naissance est-elle bien 602, et non 596 comme le voudrait cette même inscription (3). Enfin il faudrait réunir ce que la littérature religieuse ou profane fournit d'autres informations sur l'influence de Hiuan-tsang comme traducteur et chef d'école.

Voici quelques observations de détail sur les notes de WATTERS.

P. 33. — Je ne crois pas que les transcriptions 弗婆提 Fou-p'o-t'i et 弗于逮 Fou-yu-ti soient issues d'une forme Pubbadik ; il me paraît presque sûr au contraire que dans ces transcriptions abrégées, et dont le point de départ est sans doute une forme prâcrite non encore déterminée, *t'i* répond toujours à *deha*. — Il ne me paraît pas qu'on doive proposer pour 瞻 *tchan* une lecture *yen* qu'aucune glose n'autorise, bien que la phonétique s'accommode quelquefois de cette prononciation (ex. 簷 *yen*, larmier) et que d'autres transcriptions de Jambudvīpa aient pour premier élément un caractère se prononçant aujourd'hui *yen*. Il semble en effet qu'il faudrait savoir d'abord si les anciennes transcriptions à premier élément *yen* ont été faites sur des textes où l'initiale sanscrite gardait bien dans les formes hindouisantes d'Asie Centrale sa pleine valeur d'explosive palatale sonore, sans passer plus ou moins à la semi-voyelle *y*. Hiuan-tsang au contraire, qui, lui, transcrit sur des formes sanscrites correctes, a adopté un caractère à palatate initiale. La forme indiquée par Hiuan-tsang prête d'ailleurs à une autre explication. Le mot 瞻 *tchan*, mot à initiale palatale de la série 照 *tchao* et d'ancienne nasale finale *m*, transcrit régulièrement l'initiale de *campaka*. Pour le nom de *jambu* au contraire, on trouve souvent, au lieu de 瞻 *tchan*, le mot 贍 *chan*, dont la finale est identique (auj. *n*, ancien *m*), mais dont l'initiale a toujours été différente. Or cette initiale est de la série 禪 *chan* (et *tch'an*) (4) et paraît répondre à une ancienne chuintante sonore (5). Il se pourrait que ce fût cette initiale sonore qui amena à employer 贍 *chan* (anc. **jam* ?, avec *j* français) pour transcrire la première syllabe de *jambu*. — Pour 瞿陀尼 K'iu-t'o-ni, je ne pense pas qu'il faille préciser l'interprétation chinoise 牛貨 *nieou-houo*, « bœuf-marchandise », jusqu'à lui faire dire « cattle used as a medium of exchange ». *Nieou-houo* représente simplement, mis bout à bout et sans intention d'explication globale, les deux éléments de l'original sanscrit. Quant à cet original, la première partie

---

(1) *Kieou t'ang chou*, k. 191, f° 15 de l'éd. du Tch'ong-wen-chou-kiu.

(2) La date de 664 est formellement indiquée par Houei-li. Quant à celle de 602, elle résulte du passage suivant (p. 9 de la trad. de Julien) : « Lorsque le Maître de la loi eut atteint vingt ans accomplis, c'est-à-dire dans la cinquième année de la période *Wou-te* (en 622)... ».

(3) A vrai dire, je crois que c'est aux dates de la *Vie* qu'il faut se tenir. L'inscription funéraire de Hiuan-tsang, qui est d'ailleurs intéressante, ne remonte qu'au IXe siècle, au lieu que la *Vie* est du VIIe. L'auteur de cette inscription, qui fut érigée en 859, est 劉軻 Lieou K'o. Voir le texte dans le *Kin che ts'ouei pien*, k. 113, ff. 26-36 de l'éd. xylographique.

(4) Les deux prononciations coexistent aujourd'hui pour ce caractère dans une acception spéciale.

(5) La langue actuelle confond deux anciennes initiales représentées dans les tables par les mots 甚 *chen* et 禪 *chan* ; ces deux initiales paraissent n'avoir différé que par la sonorité de la seconde.

en est sûrement *go* (1), mais les lois de transcription ne peuvent donner aucune indication sur la valeur aspirée ou non aspirée (*dā* ou *dhā*) de la seconde syllabe (2). — Le continent du Nord ou Uttarakuru est souvent appelé dans les anciennes traductions chinoises 鬱單越 Yu-tan-yue (Yü-tan-yueh dans le système de transcription suivi par WATTERS). Ce dernier rétablit en *viet* l'ancienne prononciation du dernier caractère et croit que Yu-tan-yue peut par suite représenter une forme Uttamavat. Ce n'est pas mon avis. Le premier caractère ne fait pas difficulté. Quelle que soit l'ancienne valeur exacte de son initiale, il se rattache à un groupe qui a abouti en prononciation moderne tantôt à *w*, tantôt à *y* initial, et la voyelle, en *u* ou *ou*, était sans aucun doute suivie d'une implosive dentale, soit une forme approximative * *yut* qui transcrit régulièrement le *ut* de *uttara*. Il serait au contraire irrégulier d'employer 怛 *tan* pour *tama* (3). Le chinois moderne a en effet perdu les finales en *m* qui se confondent aujourd'hui avec celles en *n*, mais les deux séries étaient originairement distinctes, et, jusqu'à l'époque des T'ang inclusivement, il est presque de règle absolue d'employer un mot à nasale labiale finale pour transcrire une syllabe se terminant en *m* ; or 單 *tan* s'est toujours prononcé avec nasale dentale finale (4), ce qui le rend impropre à représenter *tam* de *uttam(a)*. On sait d'autre part que les Chinois n'ont pas d'*r* final, et qu'ils le rendent surtout en transcription par des mots à dentales finales, soit implosives, soit nasales (5). C'est ainsi

---

(1) Le mot 瞿 *k'iù* avait jadis deux prononciations, l'une au *k'iu-cheng*, avec gutturale initiale sourde non aspirée (ce qui normalement aurait dû donner * *kiú* et non *kiù* en langue moderne), l'autre au *p'ïng-cheng*, avec gutturale initiale sonore non aspirée. C'est avec seconde prononciation que *k'iù* est la transcription régulière de *go* ou *gau*. Il est conforme à la règle établie par M. Schaank que la prononciation à initiale sonore non aspirée ait donné en langue moderne une prononciation au *hiá-p'ïng* avec initiale sourde aspirée ; *k'iù*, régulièrement issu de * *giū* (la valeur de la voyelle est douteuse), a absorbé en langue moderne l'autre prononciation * *kiú*.

(2) Le mot 陀 *t'ô* est régulièrement issu de * *dā* (la nature vocalique est douteuse). Les Chinois, n'ayant qu'une sonore pour chaque ordre d'explosives, l'employaient également pour transcrire les aspirées et les non aspirées, mais il n'y avait jadis pas plus d'aspiration dans le mot qui est aujourd'hui *t'ô* que dans 達 *ta*, anciennement * *dat*. C'est par une évolution ultérieure que les mots de cette série, quand ils étaient, au *p'ïng-cheng*, ont développé une aspiration après l'explosive initiale ; *ta* (ancien * *dat*), étant au *joú-cheng*, est resté sans aspiration. Il faut modifier dans ce sens ce que j'ai dit jadis dans *B. E. F. E.-O.*, II, 95 : le mot 菩 *p'oû* ne comportait pas jadis d'aspiration, et se prononçait * *bou* (le timbre de la voyelle est douteux) ; il était conforme à l'usage de l'employer pour transcrire aussi bien *bo* de *bodhi* que *bhū* de Subhūti. Il faut faire une rectification analogue pour 婆 *p'ô* (anciennement *bā*).

(3) Ou plutôt pour *tam*. Il faut en effet, dans un mot comme *uttama*, se représenter la finale comme à peu près muette pratiquement, si bien que les Chinois, au moins ceux qui ne furent pas des puristes comme Hiuan-tsang, devaient s'appliquer à transcrire une forme sensiblement équivalente à *uttam*.

(4) Le mot 單 *tan* a aussi une prononciation subsidiaire qui, en langue actuelle, a donné *chan*, mais sa prononciation usuelle *tan* est, sans altération, celle que le mot devait avoir au moyen âge d'après les indications des dictionnaires chinois.

(5) Il est plus usuel de se servir pour rendre l'*r* ou l'*l* final d'un mot à implosive finale dentale (*t*) qu'à nasale dentale (*n*). A ce propos, il n'est pas sans intérêt de faire remarquer qu'en coréen le *t* final chinois est passé à *l*, tandis que les finales gutturales et labiales se sont maintenues sans altération.

que 達 *t'a* (ancien * *dat*) transcrit aussi bien *dhar* de *dharma* que *dat* de Devadatta. De même 單 *tan* répond normalement en transcription à *tan*, mais peut régulièrement transcrire *tar*, et c'est précisément le cas ici où *yu-tan* répond sûrement à une prononciation *uttara*). La difficulté très réelle vient de 越 *yue*, pour lequel les anciens dictionnaires chinois donnent comme prononciation 王 *w* [*ang*] 十 伐 [*f*]*a*. ce qui aboutirait en équivalence moderne à *wa*, en contradiction apparente d'abord avec la prononciation usuelle *yue* et aussi avec le terme final de l'équation qui, d'après les mêmes dictionnaires, doit en effet être 粵, soit, en prononciation moderne, *yue*. Disons de suite que les données des dictionnaires sont justes. et c'est pour les lire à la moderne que nous les faussons. Les mots à initiale *w* de la langue moderne se répartissent en deux grands groupes : 1° celui des mots apparentés historiquement à d'autres mots à nasale labiale initiale, du type de 亡 *wang*. qui est peut-être issu de * *mang*, et entre en tout cas comme phonétique dans des caractères qui se prononcent *mang* (1) ; 2° celui des mots dont le *w* initial actuel résulte de l'insertion de la semi-voyelle *w* (2) après une initiale faible. qui semble avoir été essentiellement une aspiration, et qui a aujourd'hui disparu en laissant souvent le rôle d'initiale à *w* dans les cas où l'insertion de *w* s'était produite (3). Les mots de cette catégorie appartiennent aux deux séries d'initiales représentées dans les tables par 影 *ying* et 喻 *yu*. qui sont confondues

---

(1) C'est la série des mots dont l'initiale est classée par les tables sous 微 *wei* sans que ces tables séparent essentiellement la série *wei* de la série à initiale en *m* représentée par 明 *ming*. Les tables portent la série *wei* même dans quelques cas de 開 口 *k'ai-k'eou* (sur ce terme, cf. la note suivante), mais cette mention est exceptionnelle et il n'est pas absolument sûr qu'elle soit juste. Pratiquement il semble que les initiales actuelles en *w* de la série *wei* soient issues d'initiales en *m* par insertion médiane d'un *w* qui a finalement absorbé l'*m* initial. Ainsi 文 *wen* répondrait à un ancien * *min* ou * *men* (le timbre de la voyelle est douteux) en passant par **mwin* ou **mwen*. On sait que les prononciations dialectales ont les unes l'initiale en *m*, les autres en *w* (ou *v* en sino-annamite), et qu'au Fou-kien il existe des prononciations avec la double initiale *mw*.

(2) Cette insertion est ce que les Chinois appellent 合 口 *ho-k'eou ;* l'absence de *w* caractérise au contraire le 開 口 *k'ai-k'eou*. Ainsi *kan* se prononce avec *k'ai-k'eou*, *kouan* avec *ho-k'eou*. Cette règle générale vaut encore pour la prononciation moderne ; il y a cependant un certain nombre d'exceptions, principalement quand l'insertion du *w* s'est produite après les initiales faibles dont il est question ici.

(3) Les exceptions viennent de ce que, outre l'initiale plus ou moins aspirée, il existait aussi généralement au début du mot, dans des conditions encore mal connues, une semi-voyelle *y*. Quand il n'y avait pas insertion de *w*, c'est presque toujours avec un *y* initial que les mots des séries en question se retrouvent dans la langue moderne. Au cas, au contraire, où un *w* s'insérait après l'*y*, le résultat final s'est fait tantôt au profit de l'un, tantôt au profit de l'autre. Quand l'*y* ne l'a pas emporté, il a définitivement disparu ; c'est le cas dans les mots 王 *wang*, 烏 *wou*. Là au contraire où, même avec insertion de *w*, l'*y* s'est maintenu comme initiale après la chute de l'ancienne initiale aspirée, c'est le plus souvent que le mot était à voyelle *u* ou *ou*, avec laquelle le *w* semble s'être fondu ; c'est ce qui a dû se produire pour 筠 *yun* et 於 *yu*. D'autre part, ceci rend compte dans une certaine mesure des doublets fréquents à l'initiale *y* et *w* pour les mots de ces séries : ainsi 於 *yu* se prononce dans certains cas *wou*, et un grand nombre de caractères s'écrivant avec les phonétiques 于 *yu* ou 尉 *wei* oscillent entre les prononciations à initiale *y* et celles à initiale *w*. — Aux mots à initiale en *w* provenant soit de la série 微 *wei*, soit des séries 影 *ying* et 喻 *yu*, il faut ajouter quelques mots de série 疑 *yi*, qui débutaient par une nasale gutturale, mais dont la nasale gutturale a disparu après *ho-k'eou*, laissant le rôle d'initiale à *w* : c'est le cas de 臥 *wo* par exemple.

dans la langue actuelle. C'est dans cette catégorie, sous l'initiale représentée par 喻 *yu*, que se rangeaient, selon les dictionnaires, aussi bien l'actuel 王 *wang* que l'actuel 越 *yue*. Cette initiale paraît avoir comporté une sorte d'aspiration initiale (1), plus un *y*, plus un *w*. D'autre part, 越 *yue* est historiquement un mot au *jou-cheng*, c'est-à-dire à ancienne consonne finale, en fait à dentale ; c'est aussi le cas de 伐 *fa*. Enfin la voyelle de *yue* était probablement une sorte d'*a* comme dans l'ancienne prononciation de *fa*. Seulement la vocalisation des mots au *jou-cheng* est la plus fragile de toutes en chinois, et il semble d'autre part que le développement de l'initiale en *y* + *u*, l'ancien *w* devenant la véritable voyelle *u* portant l'accent du mot, ait transformé l'ancienne voyelle *a* en l'*e* très sourd de *yue*. Les prononciations dialectales varient selon que l'un ou l'autre élément de l'initiale l'a emporté. Les formes cantonaise *yüt* et hakka *yet* montrent, au point de vue de l'initiale, que le mot a évolué dans ces dialectes à peu près comme en langue mandarine : *wok* au Fou-kien (le *k* final est en réalité issu de *t* suivant une loi spéciale à certaines dialectes du Fou-kien), *wŏl* en coréen (les anciennes dentales finales sont passées à *l* en coréen), *viet* en sino-annamite montrent au contraire des formes où le *w* a absorbé tous les autres éléments de l'initiale. Ces trois dernières formes s'accommodent très bien de la valeur ordinaire de transcription de 越 *yue*, qui est généralement *vat* (2). Ajoutons que la vocalisation en *a* s'est mieux conservée dans les dialectes pour un mot que les dictionnaires représentent comme absolument homophone de 越 *yue*, 曰 *yue*. Pour 曰 *yue*, on trouve au Foukien *wak* à côté de *wok*, *wal* en coréen, *vatsu* en japonais, toutes formes qui ramènent à une valeur approximative *wat* ou *vat*. De ce point de vue, l'hypothèse de WATTERS serait donc très défendable, et il serait admissible en soi que dans Yu-tan-yue, *yue* représentât *vat* d'une forme Uttamavat. Seulement rien n'atteste une forme Uttamavat pour le continent du Nord et déjà nous avons vu que *yu-tan* devait répondre à *uttara* et non à *uttama*. De plus il résulte de ce qui a été dit plus haut qu'il y avait dans 越 *yue* une semi-voyelle *v* ou *w* susceptible de développer une vocalisation en *u* (3). Si d'autre part l'actuel 越 *yue* représentait ici *kuru*, il faudrait se rappeler qu'avec une finale en *u* non accentuée, l'*r* de *kur*(*u*) est régulièrement transcrit en chinois par l'ancien *t* final de *yue*. La seule objection sérieuse vient donc de l'initiale, mais ici on peut invoquer un autre exemple tout à fait semblable. J'ai déjà dit que, d'après les dictionnaires chinois, 曰 *yue* était, jadis comme

---

(1) Je ne suis pas fixé sur la nature essentielle des initiales en 影 *ying* et 喻 *yu* ; j'admets, comme M. Schaank, qu'il y avait là un élément d'aspiration, mais cette aspiration était certainement beaucoup moins forte que dans les séries 曉 *hiao* et 匣 *hia*.

(2) Ex : 遮迦越 *tchō-kia-yue*, *cakravartin* ; 阿惟越致 *a-wei-yue-tche*, *avaivartya*. La transcription usuelle 檀越 *t'an-yue*, *dānapati*, est anormale en ce que *yue* ne représente généralement pas une syllabe à labiale sourde initiale, et il se pourrait que la transcription eût été faite sur une forme dialectale où le *p* de *dānapati* serait passé par exemple à *v*.

(3) C'est peut-être par cette vocalisation en *u* qu'il faut expliquer l'emploi de 越 *yue* dans une transcription comme 伊帝越多伽 *yi-ti-yue-to-kia*, représentant une forme dialectale issue du sanscrit *ityukta* ou *itivṛttaka* (cf. pāli *itivuttaka* ; mais le *gia* ici employé devrait en principe transcrire une syllabe *ga*, avec gutturale sonore). Pour cette transcription *yi-ti-yue-to-kia*, cf. *Tripiṭ.*, éd. de Tōkyō, 地. v, fo 47. On rencontre aussi la transcription 伊目帝多 *yi-ti-mou-to* (*mou* = ancien **mouk*), et c'est celle qui a passé dans le 佛教字典 *Fo kiao tseu tien* publié au Japon en 1895 (p. 20) ; mais il me paraît probable, comme jadis à Julien, que, dans cette transcription, 目 *mou* soit fautif pour 曰 *yue*, homophone de 越 *yue* (cf. Hiuan-tsang, *Mémoires*, II, 508).

aujourd'hui, absolument homophone de 越 *yue*, et on trouve d'ailleurs, pour Uttarakuru, la forme 鬱單曰 Yu-tan-yue (1). Or, dans la traduction chinoise du *Milindapraçna*, le nom du maître que le texte pāli nomme Assagutta est toujours transcrit 頞波曰 Ngo-po-yue. Les deux premiers caractères répondent sûrement à une forme dérivée du sanscrit *açva*, quoique de toute évidence ce ne soit pas le pāli *assa* (2). Quant au dernier caractère, on voit qu'ici le cas est le même que dans la transcription de *kuru*, puisque *yue* y répond à : explosive gutturale + voyelle *u* + consonne finale *t* (3). Si donc *yue* a pu transcrire

---

(1) Voir par exemple *Tripiṭ.*, éd. de Tôkyô, 吳, VIII, f° 12. Le *Fan yi ming yi tsi* (*Tripiṭ.*, éd. de Tôkyô, 雨, XI, f° 30 v°) indique aussi 鬱丹越 *yu-tan-yue* comme une orthographe donnée par le *Si yu ki ;* l'équivalence est la même que dans l'orthographe étudiée ci-dessus, car 丹 *tan* a toujours été homophone de 單 *tan*.

(2) C'est à tort que Julien a toujours lu *an* (soit dans notre transcription *ngan*) le mot 頞. La prononciation régulière est *ngo ; ngan* n'est admis que dans un cas où ce caractère fait partie d'un nom propre cité par Sseu-ma Ts'ien. La nasalisation initiale que nous représentons par *ng* n'est pas ancienne ici comme dans les mots de série 疑 *yi ; ngo* appartient à la série 影 *ying*, c'est-à-dire à une série dont la caractéristique paraît avoir été une aspiration extrêmement faible ; cette aspiration a toujours disparu de la prononciation actuelle et n'a jamais joué un rôle en transcription Le mot typique de cette série est à ce point de vue 阿 *a*. Le mot *ngo* étant au *jou-cheng* avec finale dentale, sa valeur théorique en transcription est *at* et, subsidiairement, *ar*. Des transcriptions comme 頞順那 Ngo-chouen-na pour Arjuna (cité dans Julien, *Méthode*, p. 84, comme tirée du *Lalitavistara*) ou 頞部陀 *ngo-pou-t'o, arbuda* (*Fan yi ming yi tsi, Tripiṭ.* de Tôkyô, 雨, XI, f° 29 v°) sont dans chacun de leurs éléments d'une rigueur absolue. Par contre, pour des raisons encore obscures, 頞 *ngo* a été employé également pour représenter un *a* quand cet *a* était suivi d'une sifflante cérébrale ou palatale : on rencontre dans Hiuan-tsang 頞沙荼 *ngo-cha-tch'a, āṣāḍha ;* 頞濕婆庾闍 *ngo-che-p'o-yu-chō, āçvayuja* ; Eitel indique encore 頞濕縛羯拏 *ngo-che-fou-kie-na, açvakarṇa*. Or, dans ce dernier exemple particulièrement, les habitudes de transcription sont rigoureusement observées, puisque *che*, répondant à ç et placé devant la semi-voyelle labiale, est un mot à ancienne labiale finale, alors que *fou*, répondant à *va* devant gutturale, est un mot à ancienne gutturale finale (il y a doute cependant sur la valeur de *fou* chez Hiuan-tsang) et que *kie*, transcrivant *kar*, est, conformément à l'usage courant, un mot à ancienne dentale finale. Il faut donc admettre que le *t* final ancien de *ngo* s'assimile avec les sifflantes palatale ou cérébrale initiales représentées en chinois uniformément par le *ch* de *cha* ou *che* (cf. 屈霜你伽 Kiu-chouang-ni-kia, *infra*, p. 447) ; 頞 *ngo* peut par suite, en vertu de l'usage ordinaire des transcriptions chinoises, représenter exceptionnellement, outre *at*, et *ar*, une forme *aç* ou *aṣ*. Quand à 波 *po*, la valeur de transcription régulière de ce mot, dont l'initiale a toujours été sourde, est *pa* et non *va* ; il semblerait donc que l'original dont *ngo-po-yue* est transcrit dût appartenir à un dialecte où le *v* de *açva* s'était assourdi en *p*. En tout cas, et pour ne laisser aucun doute sur l'équivalence de *ngo-po* et d'un original apparenté à *açva*, il suffit de citer le nom de 頞波羅延 Ngo-po-lo-yen, qu'on rencontre dans le *Tripiṭaka* (éd. de Tôkyô, 吳, VIII, f° 57) avec les deux mêmes caractères initiaux que dans Ngo-po-yue, et qui répond à Āçvalāyana (cf. Nanjio, *Catalogue.*, n° 597).

(3) On trouve aussi dans le *Tripiṭaka* (éd. de Tôkyô, 吳, VIII, f° 5) un nom 舍利曰 Chō-li-yue ; je ne l'ai pas fait intervenir ici, n'étant pas sûr de l'original qu'il représente. — Peut-être est-ce l'aspiration initiale que comportait anciennement *yue* qui a permis de l'employer pour transcrire une syllabe à gutturale initiale. Nous verrons plus loin un autre mot à initiale de la série 喻 *yu*, 聿 *yu*, employé pour transcrire un mot turc à gutturale initiale sonore. Il peut sembler étrange qu'un même mot ait des valeurs de transcription aussi différentes que

gul ou *kul* dans une forme issue d'Açvagupta, mais aboutissant sans doute en fait à une prononciation * Açpagut, ou * Açpakut, il est sûr qu'il peut rendre aussi *kur(u)* d'Uttarakuru, et il n'est pas besoin d'aller chercher pour Yu-tan-yue un original nouveau Uttamavat (1).

P. 54. — Le nom du lac Anavatapta est transcrit le plus souvent, dans les anciennes traductions chinoises, 阿耨達 A-neou-ta ; Hiuan-tsang donne au contraire une transcription 阿那婆答多 A-na-p'o-ta(anc. * tap)-to, qui répond régulièrement à la forme sanscrite Anavatapta. Watters dit qu'A-neou-ta « représente évidemment la forme pâlie Anotatta » ; je n'en suis pas aussi sûr. Il est bien clair qu'A-neou-ta ne répond pas directement à Anavatapta, mais bien certainement à une forme dialectale où *ava* était contracté en *o* ; seulement rien ne dit que cette forme fût pâlie. Le *ta* d'A-neou-ta est un ancien *dat*, et, plutôt qu'au pâli Anotatta, nous devons songer, je crois, à une forme non pâlie * Anodatta se prononçant pratiquement * Anodat. La remarque que je fais ici pour Anavatapta, on pourrait la faire pour bien d'autres mots. Watters cite souvent les originaux sous la forme pâlie, et M. Rhys Davids dans sa préface (p. VI) s'en explique en disant que l'école de Vasubandhu, à laquelle il faut rattacher Hiuan-tsang, écrivait en sanscrit, mais qu'à cette époque « le pâli était encore compris » et que le pélerin « connut les formes pâlies des noms anciens ». En réalité je crois très volontiers que les anciennes traductions chinoises des IVe et Ve siècles n'ont été faites qu'exceptionnellement sur des originaux réellement sanscrits, mais tout me semble indiquer par contre que ces originaux n'étaient pas davantage pâlis. J'ai cité plus haut une forme Ngo-po-yue, pour un nom où, au lieu de *ngo-po*, le pâli donne *assa* ; il faut donc bien que dans le dialecte qui a fourni *ngo-po*, la labiale *d'açva*, assimilée dans le pâli *assa*, ait au contraire subsisté. L'Asie Centrale commence seulement à nous livrer ses textes où les mots hindous se présentent sous des formes si étranges. C'est là, j'en suis convaincu, qu'on trouvera la clef du problème. Les transcriptions chinoises anciennes, qui semblaient si imparfaites quand on se bornait à mettre en face d'un original sanscrit la prononciation moderne des caractères chinois qui le transcrivent, se justifieront au contraire, quand, restituant scientifiquement les prononciations chinoises anciennes, on pourra citer à côté d'elles les formes dialectales de la haute Asie hindouisée (2).

---

vat et *kut* (subsidiairement *kur*, *kul*) ou *gut* (subsidiairement *gur*, *gul*), mais il faut sans doute en chercher la raison dans le *ho-k'eou*, c'est-à-dire l'insertion du *w*. En sens inverse de 越 *yue*, on peut noter que le mot 和 *houo*, comportant le *ho-k'eou*, se prononce avec aspiration initiale, mais est presque toujours employé en transcription ancienne pour représenter une syllabe à labiale initiale. Il est à remarquer d'ailleurs que les mots à forte aspiration initiale actuelle proviennent de deux séries, celle de l'initiale 匣 *hia* et celle de l'initiale 曉 *hiao*. Or les mots de l'initiale *hia* sont représentés par les dictionnaires chinois comme ayant une initiale sonore, et en fait ils sont principalement employés en transcription pour rendre des syllabes à gutturale initiale sonore (ex : 護 *hou* transcrit *gou* de *yabgou* ; 汗 *han* transcrit *gan* de *kagan*) ; 訶 *ho*, dont la valeur de transcription est *ha*, est au contraire de la série *hiao*. Précisément l'aspiration légère que devait avoir anciennement 越 *yue* se retrouve, beaucoup plus forte, dans une prononciation subsidiaire où *yue* se prononçait comme 活 *houo* (ancien * *hwot*), et l'initiale de *houo* est de la série *hia*. Une valeur de transcription *gut* pour 越 *yue* ne paraît donc pas inadmissible.

(1) Avant Watters, Schlegel (*T'oung-pao*, II, 1, 105, avait proposé pour Yu-tan-yue un original Uttaravat ; je le rejette pour la même raison qu'Uttamavat. Quant à ce que dit Schlegel que pour avoir 單 *tan* = *tar*, il faut supposer une prononciation ancienne **tat* subsidiaire de *tan*, c'est une théorie si souvent contredite par les faits qu'elle ne vaut pas qu'on s'y arrête.

(2) C'est une règle presque absolue que les transcriptions qualifiées dans les notes du *Si yu ki* de « fautives » (訛) sont en réalité des transcriptions faites sur d'anciennes formes

P. 42. — Je ne connais pas de lecture *tch'ang* (système anglais *ch'ang)* pour 裳 *chang* (système anglais *shang)*; *lie-ch'ang* doit être une inadvertance.

P. 44. — La capitale du Kao-tch'ang à l'époque des T'ang n'était pas à Karakhodjo (à l'est de Tourfan), mais à Yar-khoto (à l'ouest de Tourfan).

P. 46. — On sait que Hiuan-tsang donne pour Karachar, généralement appelée 焉耆 Yen-k'i dans l'ancienne littérature chinoise, le nom de 阿耆尼 A-k'i-ni. *A-k'i-ni* se retrouve dans les traductions bouddhiques chinoises pour transcrire le sanscrit *agni*. Avant Hiuan-tsang, les textes bouddhiques écrivent souvent au lieu de Yen-k'i, 烏耆 Wou-k'i, 隃耆 Wou-k'i, et peut-être est-ce là aussi le 僪夷 Wou-yi de Fa-hien. WATTERS supposa depuis longtemps que Hiuan-tsang donnait à la ville le nom sanscrit d'Agni, « feu », traduction du nom indigène Yen-k'i qui serait le turc Yanghi, « feu ». Quant aux formes Wou-k'i et Wou-yi, WATTERS propose d'y voir des formes dialectales dérivées d'*agni*, dans le genre du pāli *aggi*. Cette explication, pour ingénieuse qu'elle soit, m'avait jusqu'ici paru trop isolée pour s'imposer. D'autre part, on pouvait supposer dans 烏 *wou* une faute pour 焉 *yen*. Enfin *yanghi* signifie au propre « nouveau » en turc et non « feu ». Toutefois il y a une racine turque *yanmaq*, « brûler », un mot *yanghen*, « feu », et le *Dictionnaire turc-oriental* de Pavet de Courteille (p. 537) donne un mot *yanghou*, « incendie ». D'autre part la forme Wou-k'i paraît aujourd'hui trop attestée par de nombreux textes bouddhiques et les notes mêmes du *Si yu ki* pour qu'on ne doive pas pencher à la tenir pour aussi valable que Yen-k'i. Enfin WATTERS propose aujourd'hui une explication de même nature pour le cas tout similaire d'un autre pays du Turkestan, celui de Bālukā, et là le doute ne semble guère possible (Cf. *infra*, p. 438). Je crois donc qu'il faut tenir l'explication de Yen-k'i par une forme turque apparentée à *yanghen* et celle d'A-k'i-ni par *agni* pour à peu près acquises à la science (1); et, étant donnée la date fort ancienne à laquelle le nom de Yen-k'i apparaît dans l'histoire chinoise, c'est là une constatation qui, même au point de vue strictement linguistique, n'est pas sans intérêt.

P. 50. — La lecture *kiuan* (système anglais *chüan)* pour 捐 *souen* paraît provenir d'une confusion avec 捐 *kiuan*.

P. 52. — « The 劫貝 *kieh-pei* or Kibat (Karpura) ». Karpūra est évidemment une inadvertance pour *karpāsa*, mais il serait curieux de savoir d'où sort Kibat. Si c'est là, comme il semble, une tentative de WATTERS pour restituer la prononciation ancienne de *kie-pei*, elle est on ne peut plus malheureuse. D'une part en effet 劫 *kie* est un mot au *joù-cheng*, avec ancienne labiale finale, soit * *kiep* ou * *kiap;* la valeur de transcription régulière du mot est *kap*, et il s'emploie seul pour rendre une forme dérivée de *kalpa*, sans doute *kappa;* la

---

dialectales. On voit dès lors dans quel sens très spécial le mot « fautif » doit être pris en pareil cas. Cette question des notes du *Si yu ki* n'a d'ailleurs pas été élucidée par WATTERS. Dans la plupart des cas, je penche à les faire remonter au pélerin lui-même; encore faudrait-il se livrer à ce sujet à un examen minutieux.

(1) A vrai dire, il demeure un peu anormal que 烏 *wou* transcrive une initiale *a*; il faudrait régulièrement *u*. Seulement reste à savoir comment se prononçait exactement l'*a* initial de la forme dérivée d'*agni* à Karachar. De même je ne trouve pas la forme turque où un mot dérivé de *yanmaq* et signifiant « feu » se termine avec la vocalisation en *i* que semble réclamer Yen k'i. On doit reconnaître toutefois que la vocalisation des mots turcs et mongols nous offre bien des surprises en transcription. Il arrive souvent que des syllabes à voyelle *ou* et *i* dans les transcriptions chinoises soient uniformément représentées par *y* dans les transcriptions russes de noms géographiques turcs ou mongols. Il faudrait instituer la comparaison sur le plus grand nombre possible d'exemples anciens, et le travail n'a pas été fait.

forme représentée par *kie-pei* devrait donc être *kappāsa* (1). Quant à 貝 *pei*, c'est un mot au *k'iu-cheng* qui s'est toujours terminé par un élément vocalique; il serait d'ailleurs anormal (mais non inadmissible), au point de vue des habitudes de transcription, que la sifflante dentale fût représentée en chinois par une implosive dentale finale.

Pp. 54-57. — Ces pages sur les 三 淨 *san-tsing* et le 漸 教 *tsien-kiao* sont assurément parmi les meilleures qui aient été consacrées au bouddhisme chinois.

P. 63. — Dans le nom du monastère 阿 奢 理 貳 A-chö-li-eul, WATTERS retrouve avec raison le sanscrit *āçcarya*. Pour le dernier caractère, la *Vie* de Hiuan-tsang porte 兒 *eul* le nom, avec 貳 *eul*, se retrouve dans Wou-k'ong. Julien lisait 貳 et 兒 uniformément * *ni* ; la prononciation *eul* de ces mots n'apparait en effet que tardivement et n'est pas attestée avant le XIIIe siècle. WATTERS laisse également de côté la prononciation moderne *eul*, mais rejette comme inexacte la restitution de Julien, disant que « le son ancien et correct du caractère est *yi* ». En fait tous les mots prononcés *eul* sont, au point de vue de l'initiale, dans le même cas que le mot 而 *eul* dont il a été question plus haut : c'est cette initiale, jadis la même que dans les mots aujourd'hui prononcés 如 *jou* ou 人 *jen* que M. Schaank propose de rétablir en *lr*. Je ne conteste pas qu'il ait pu y entrer une liquide, mais il me paraît presque sûr que cette initiale avait pour caractéristique essentielle un élément nasal plus ou moins palatalisé par l'*i* qui le suivait. Les mots *eul* s'écrivent avec les mêmes phonétiques que les mots actuels *ni* ; ils ont souvent une prononciation subsidiaire actuelle *ni*, leurs prononciations dialectales ramènent à *ni* ou *ñi*, leur valeur de transcription est *ni*. Pour le mot 貳 *eul* lui-même, on peut citer 罽 貳 *Ki-eul* transcrivant Kaniṣka (cf. *B.E.F.E.-O.*, II, 254, note). C'est donc Julien qui a raison contre WATTERS, et nous devons nous borner à signaler que le dernier caractère employé dans le nom du monastère ne peut s'expliquer par *āçcarya* ; il faudrait une forme dérivée de ce mot avec finale en *nī* (2).

P. 65. — En quittant le pays de Koutcha, Hiuan-tsang se dirige à l'ouest et arrive en un pays de 跋 祿 迦 Pa-lou-kia, identique à l'ancien pays de 姑 墨 Kou-mo ou 亟 墨 Ki-mo. C'est une des plus ingénieuses trouvailles de WATTERS que la façon dont il explique ces deux noms. Kou-mo ou Ki-mo ne serait autre que le mot turc Koum, « sable » (3), si usuel dans la géographie de l'Asie Centrale, tandis que Pa-lou-kia représenterait Bālukā ou Vālukā (4), qui

---

(1) On rencontre plus souvent la transcription 吉 貝 *ki-pei*, où *ki* est un mot à ancienne dentale finale servant régulièrement à transcrire l'*r* de *karpāsa*. Cette nécessité d'avoir en tout cas un premier caractère à ancienne consonne finale, c'est-à-dire au *jou-cheng*, suffit pour établir que, dans la transcription assez usuelle 古 貝 *kou-pei*, *kou*, mot au *chang-chêng*, est une altération de 吉 *ki*.

(2) Si j'avais une hypothèse à formuler sur ce passage de * *ni* ou * *ñi* à *eul*, j'y verrais précisément une influence mongole et tongouse. On sait que, dans le pékinois actuel, les substantifs prennent sans cesse une terminaison 兒 *eul* qui ronge la finale propre du mot. Ce suffixe, inconnu au centre et au Sud de la Chine, paraît répondre à une sorte d'*r* émis par les populations du Nord, mongoles et tongouses, à la fin des mots chinois. C'est peut-être cet *r* qui, ajouté à *ni* * ou * *ñi* à l'époque joutchen ou mongole, a peu à peu absorbé l'initiale du mot pour aboutir au *eul* actuel, dont nos transcriptions donnent d'ailleurs une idée assez inexacte.

(3) Ici encore, pour Kou-mo ou Ki-mo, nous nous heurtons à cette incertitude de la vocalisation des mots turcs dont il a été question plus haut (cf. *supra* p. 437, note 1).

(4) La transcription est rigoureuse : 跋 *pa* est historiquement à initiale labiale sonore, avec dentale finale pouvant s'assimiler à une liquide, ce qui est correct devant *l* de Bālukā ; 祿 *lou* est à ancienne gutturale finale, et est donc d'un emploi régulier devant *k* de Bālukā ; 迦 *kia* est à gutturale sourde initiale non aspirée et n'a jamais eu de consonne finale. A côté

a le même sens en sanscrit. L'adhésion à cette interprétation si simple me paraît impliquer qu'on doit admettre celle que le même auteur a proposée (cf. *supra*, p. 437) pour Yen-ki (*yanghi*) et A-k'i-ni (*agni*).

P. 69. — Hiuan-tsang, venant de l'est, parvient au 大清池 Ta-ts'ing-tch'e (Issyk-koul), et nous apprenons ensuite que, « du Ts'ing-tch'e (Issyk-koul), ayant fait plus de 500 *li* au nord-ouest, il arriva à la ville de la rivière 素葉 Sou-ye ». WATTERS dit que les traducteurs semblent avoir compris que le pélerin suivait la rive nord du lac Issyk-koul, puis faisait 500 *li* vers le nord-ouest une fois qu'il s'en écartait. Lui-même pense au contraire que le pélerin, arrivé à la pointe sud-est du lac, en longe la rive sud dans la direction du nord-ouest. A vrai dire, je ne sais à quels traducteurs WATTERS faisait allusion, car rien n'indique que Julien ou son collaborateur Vivien de Saint-Martin aient voulu faire passer Hiuan-tsang par la rive nord du lac ; il semblerait plutôt, à lire la citation de la *Vie* (*Mémoires*, II, 267), que Vivien de Saint-Martin eût penché à l'opinion contraire. En tout cas, on admet généralement depuis Richthofen que le pélerin avait suivi la rive sud. M. Chavannes a été, à ma connaissance, le premier à défendre l'hypothèse d'une route par le nord. Il invoquait deux raisons : la phrase même des *Mémoires*, et en second lieu le fait que de nos jours presque tous les itinéraires de voyageurs passent par le nord du lac (1). La première raison me paraît faible en elle-même, puisqu'on peut entendre que les 500 *li* sont comptés de la pointe sud-est du lac, et qu'en suivant la rive méridionale on se dirige effectivement vers le nord-ouest ; la *Vie* me paraît donner un appui considérable à cette interprétation. Quant au deuxième argument, M. Barthold lui oppose un texte formel de Gardizi disant qu'en se rendant de l'ouest au Turkestan oriental, on a l'Issyk-koul à main gauche (2), ce qui revient à dire qu'on suit la rive méridionale. Cette dernière opinion me paraît la plus probable, et je crois comme WATTERS et M. Barthold que Hiuan-tsang ne fit pas le détour par le nord du lac.

---

du système ici suivi par Hiuan-tsang et qui consiste à choisir pour chaque syllabe un caractère avec implosive finale en harmonie avec la consonne initiale de la syllabe suivante, on a employé souvent en Chine un système où chaque syllabe ouverte était transcrite sans se préoccuper de l'initiale de la syllabe suivante. C'est ainsi que Bālukā reparaît à diverses reprises dans la très intéressante liste de noms géographiques de l'Asie Centrale incorporée au 大方等大集經 *Ta fang teng ta tsi king* (ch. 55 et 56), traduit par Narendrayaças avant 589, et ce nom y est toujours écrit 婆樓迦 P'o-leou-kia ; aucun des trois mots n'a jamais eu de consonne finale et leur valeur régulière de transcription est *ba* + *lu* + *ka*. — Ce passage du *Ta fang teng ta tsi king* est signalé par WATTERS lui-même ; je ne comprends donc pas qu'il paraisse dire que le nom de Bālukā fut employé, pour la première fois par Hiuan-tsang et n'est connu que par les *Mémoires* et la *Vie*, alors que la traduction de Narendrayaças a précédé d'un demi-siècle le *Si yu ki*.

(1) *Rev. Hist. des Religions*, t. XLV, p. 123, et *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, p. 9.

(2) Cf. W. BARTHOLD, *Otchët o poiëzdkê v srednioiou Aziiou 1893-1894 gg.*, dans *Mém. de l'Acad. imp. des Sciences de St Pétersbourg*, VIIIe série, classe histor.-philolog., vol. I, n° 4, p. 114 et *Zur Geschichte des Christentums in Mittel-Asien bis zur mongolischen Eroberung*, Tübingen et Leipzig, 1901, in-8°, p. 71. M. Barthold a repris ces arguments dans un assez long compte-rendu consacré aux *Documents sur les Tou-kiue occidentaux* de M. Chavannes, et qui a paru dans les *Zapiski vostotchnago otdêleniia imperatorskago arkheologitcheskago obchtchestva*, t. XV, livraison IV, 1904, pp. 0162-0185. Ce compte-rendu, qui apporte quelques utiles rectifications de détail, me paraît d'une sévérité excessive quand M. Barthold trouve que « le passif du travail de

Pp. 69-70. — La distinction établie par WATTERS entre 素葉 Sou-ye et 碎葉 Souei-ye ne repose sur rien, et il n'y a qu'à rejeter son hypothèse de Sou-ye = Suse, ainsi nommée d'après l'ancienne Suse de Perse. Sou-ye et Souei-ye répondent tous deux à Souï-ab, bien connu par les auteurs musulmans. Je lis 葉 *ye* plutôt que *chö*, en raison même de l'équivalence certaine Souï-ab (cf. à ce sujet *B.E.F.E.-O.*, IV, 269, n. 2), et il n'y a pas besoin, pour adopter la lecture Souei-ye et Sou-ye, de faire de ces noms, comme paraît le croire WATTERS, des noms purement chinois. — Le nom de 裴羅 P'ei-lo n'a rien à voir avec 裴行儉 P'ei Hing-kien (cf. CHAVANNES, *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, p. 10). — La transcription de 羯丹 est Kie-tan et non Kou-tan (en orthographe anglaise Ku-tan).

Pp. 71-72. — Les équivalences proposées par WATTERS pour 窣利 Sou-li ou 速利 Sou-li paraissent inacceptables, et il eût fallu en tout cas mentionner l'équivalence pehlvie Sūlīq généralement admise (cf. CHAVANNES, *Documents*, p. 217). D'autre part, WATTERS parle du « Vocabulaire sanscrit-chinois d'Yi-tsing » où 胡 *hou* a pour équivalent sanscrit Sali, transcrit

---

M. Chavannes... dépasse notablement l'actif ». M. Chavannes, qui n'est pas arabisant, n'a sûrement pas prétendu faire la leçon aux arabisants sur leur domaine. M. Barthold fait d'ailleurs de son côté des faux pas en matière sinologique, quand par exemple il cite comme une encyclopédie bouddhique, sur la foi de Pauthier (p. 0164), le *Ts'ö fou yuan kouei*, qui est une œuvre laïque, mais dont le principal rédacteur, 王欽若 Wang K'in-jo, loin d'être bouddhiste, était un fervent taoïste qui insiste pour qu'on laissât dans le canon taoïste le 老子化胡經 *Lao tseu houa hou king* (cf. 通鑑長編紀事本末 *T'ong kien tch'ang pien ki che pen mo*, k. 16, p. 8 de l'éd. en petit format). La question des rapports des deux *Histoires des T'ang* et d'une façon générale celle de la critique des textes chinois me paraît aussi mal posée. Elle est tout autre en Chine que dans les pays où la date des manuscrits joue un rôle important. Nous n'avons pas d'anciens manuscrits chinois. Telle œuvre officielle du XIe siècle pourra donc, même pour des évènements du VIIe, avoir conservé les noms propres plus exactement qu'une œuvre moins soignée du VIIe siècle qui, n'ayant pas toujours été tenue dans la même estime que l'œuvre plus tardive, a été copiée par suite avec moins de soin. Il serait d'ailleurs tout à fait erroné de croire que la *Nouvelle histoire des T'ang* par exemple, pour être plus récente, ait été en rien copiée sur l'*Ancienne histoire des T'ang*; elle utilise des matériaux indépendants et garde toute sa valeur documentaire propre. Pour les diverses prononciations qui ne sont pas les mêmes dans le travail de M. Chavannes que dans ceux du P. Hyacinthe ou de M. Hirth, et que M. Barthold relève (p. 0169), on peut répondre ceci : la lecture de 白疊 peut être, suivant les systèmes de transcription et la lecture savante ou vulgaire qu'on adopte, d'une part *po-tie*, de l'autre *pai-tie* ou *pe-tie*, mais la lecture du P. Hyacinthe est fausse ; Sou-p'o-tchoen est une inadvertance corrigée à l'index ; To-tsa est une lecture correcte de 奴市, et la lecture du P. Hyacinthe correspond à une leçon 奴市 *to-che* ; pour le mot *se-kin* (dans notre système *sseu-kin*), dont le premier caractère manque dans les dictionnaires, M. Chavannes paraît avoir raison de tenir 俟 *sseu* pour phonétique, et en tout cas le second caractère est bien *kin* ; la prononciation 賀臘 *ho-lie* est seule correcte ; les lectures *ye-tche* et *che-che* (ou plutôt *chö-tche*) dépendent de la lecture *ye* ou *chö* qu'on préfère pour 葉 (sur ce sujet, cf. *B. E. F. E.-O.*, IV, 267-269). A propos de l'alphabet de Transoxiane, M. Barthold fait remarquer très justement qu'il faut établir par la comparaison des diverses éditions du *Tripiṭaka* quel nombre de lettres indique le texte de Hiuan-tsang ; les éditeurs de Tôkyô, qui ont seuls eu entre les mains les éditions anciennes de Corée, des Song et des Yuan, nous apprennent que tous ces textes indiquent « plus de 20 lettres » ; seule l'édition tardive des Ming, qui est celle qu'ont utilisée Julien et Beal, porte « plus de 50 lettres » ; il n'y a pas de doute que la leçon la plus ancienne est la bonne.

Sou-li ; en un cas la transcription de Sali serait Souen-lin ; ce sont là des renseignements nouveaux et intéressants, mais auxquels l'absence de toute indication bibliographique empêche de se reporter.

P. 75. — La transcription 屏 聿 *p'ing-yu* pour le turc *bing-ghyul*, les « mille sources », est un excellent exemple de la rigueur des règles de transcription. Le mot 屏 *p'ing* est d'initiale de la série 並 *ping*, c'est-à-dire qu'il débutait jadis par une labiale sonore non aspirée, donc * *bing* Comme il était au *p'ing-cheng*, il est régulièrement passé aujourd'hui au *hia-p'ing*, avec initiale sourde aspirée, soit *p'ing*. Mais il avait aussi, avec la même initiale sonore, une prononciation au *chang-cheng*, soit * *bing*, et il a en conséquence aujourd'hui une prononciation subsidiaire *ping* avec initiale sourde non aspirée. Quant à 聿 *yu*, c'est, au point de vue de l'initiale, un mot de la série 喻 *yu*, c'est-à-dire de cette même initiale dont il a été question plus haut (p. 455) pour les mots prononcés aujourd'hui 王 *wang* et 越 *yue*; elle paraît avoir comporté une aspiration légère, plus un élément semi-vocalique *y*. Dans le cas de 聿 *yu*, il y avait de plus 合 口 *ho-k'eou*, c'est-à-dire insertion d'un élément semi-vocalique *w*. La nature de la voyelle ancienne est douteuse, et il est vraisemblable que d'assez bonne heure elle fut altérée par l'infixation du *w* qui développa une vocalisation en *u*. La finale était une implosive dentale *t*, et c'est ce qui explique que le mot rime avec 質 *tche*, tout comme le composé 筆 *pi* (cf. sino-annamite *but*) où il entre comme phonétique. Le *t* final étant susceptible de représenter en transcription les liquides finales qui manquaient au chinois, *yu*, avec ancienne finale en *t*, est une transcription très correcte de *ghyul* (cf. la prononciation coréenne *yul*). On notera d'autre part qu'ici, comme dans le cas d'Uttarakuru et d'Açvagupta, une initiale de la série 喻 *yu* transcrit un mot à élément initial guttural.

P. 75. — Le nom de 印 特 伽 Yin-t'ŏ-kia, que, selon la *Vie* (p. 57), le Kagan des Turcs, en parlant à Hiuan-tsang, emploie pour désigner l'Inde, donne peut-être l'explication de l'Enedkek dont les Mongols se servent avec la même valeur. J'avais proposé (*B.E.F.E.-O.*, III, 716) de voir dans Enedkek une transcription du chinois 印 度 國 Yin-tou-kouo (1) « royaume d'Inde » ; mais, si on admet une transmission directe du bouddhisme entre les anciens Turcs et les Mongols actuels — et les découvertes récentes du Turkestan nous amèneront peut-être à faire la part de cette transmission assez large, — il se pourrait qu'Enedkek dérivât simplement de la forme que Hiuan-tsang a transcrite Yin-t'ŏ-kia (2). Pour ces finales de noms de pays, cf. 屈 霜 你 迦 Kiu-chouang-ni-kia et 貴 霜 匿 Kouei-chouang-ni (ancien * *nik* ou * *ñik*), qui est peut-être apparenté à 貴 霜 Kouei-chouang, Kouchan ; cf. aussi 貨 利 習 彌 伽 Houo-li-si-mi-kia, en face de Houo-li-si-mi et 火 尋 Houo-siun, le Kharesm.

P. 75. — La façon dont WATTERS parle du titre de *yabgou* montre qu'il n'avait pas étudié bien sérieusement les travaux publiés à propos des inscriptions de l'Orkhon. Toutefois il dit qu'on rencontre la leçon 葉 護 *ye-hou* ; il est fâcheux qu'il ne donne pas de référence pour cette forme qui fortifierait la lecture *ye-hou* pour 葉 護, au lieu de *chŏ-hou* (cf. *B.E.F.E.-O.*, IV, 267-269).

P. 77. — WATTERS suppose que le nom de 摩 咄 Mo-tou tarkan (3) donné à l'officier que le kagan turc chargea d'escorter Hiuan-tsang, peut recouvrir « le mot turc Mutarjinn [*lisez* :

---

(1) Le mot *kouo* est à ancienne gutturale finale.

(2) Le mot 特 *t'ŏ* est, conformément à l'habitude de Hiuan-tsang, un mot à gutturale finale, en harmonie avec la gutturale initiale de la syllabe suivante. Par contre *kia* n'a jamais eu de consonne finale. Si l'étymologie que je propose ici était juste, il faudrait donc admettre que le *k* final d'Enedkek s'est développé tardivement. Je ne crois pas que la forme 印 特 伽 羅 Yin-t'ŏ-kia-lo (cf. WATTERS, *Notes*, p. 140) ait aucune autorité.

(3) Si *tarkan* se prononçait nettement avec sourde initiale, il est difficile de voir pourquoi on transcrit la première partie du mot par 達 *ta*, ancien * *dat*, qui devait comporter une

mutarjim] qui signifie un interprète ». Il est vrai que *mutarjim* est aujourd'hui passé en turc osmanli, mais il y est venu par l'arabe ; il se rattache à la même racine que *drogman* et *targum*, et il n'y a aucune chance que ce mot sémitique ait été employé au Turkestan à l'époque de Hiuan-tsang.

Pp. 78-79. — Pour le nom de musique 侏離 *tchou-li*, cf. le *tchou-li* signifiant « bigarré »(?) dont WATTERS parle p. 65, et aussi voir von ZACH, *Lexicographische Beiträge*, I, p. 17. Les quatre caractères dans la *Vie*, 僸伜兜離 *kin mei teou li*, sont en réalité empruntés, d'après le *K'ang hi tseu tien* (s. v. 僸 et 伜), au 東都賦 *Tong tou fou* de 班固 Pan kou. Comme Pan kou vivait au 1er siècle de notre ère, il serait curieux que le mot *teou-li*, au cas où il représenterait bien le sanscrit *tūrya*, eût pénétré en Chine dès cette époque. Mais j'avoue qu'il me semble difficile de séparer *teou-li* de 株離 *tchou-li*, qui a le même sens et se trouve déjà dans le *Che-ki* de Sseu-ma Ts'ien. Il me paraît plus probable que *teou-li* n'a, dans son emploi le plus ancien, rien à voir avec *tūrya*. En tout cas, le sens est bien celui qu'avait indiqué Julien, à cela près que la musique des barbares du sud n'est pas nommée.

P. 79. — La lecture Niu-yen (dans notre orthographe Nieou-yen) pour le nom des 柔然 Jeou-jan (aussi appelés Jouan-jouan) ne répond à rien. Il faut prendre la prononciation moderne ; la prononciation ancienne reste un peu douteuse par la difficulté d'établir exactement la valeur de l'initiale de *jeou*, de la série 日 *je* comme les mots 而 *eul* et 汝 *jou* actuels. — Ce n'est pas au Ve siècle, mais dans le milieu du VIe, que les T'ou-kiue se révoltèrent contre les Jouan-jouan.

P. 84. — WATTERS transcrit 笯赤建 Nou-tch'e-kien par Nu-chih-kin (ou °kan), soit dans notre transcription Nou-tche-kin (ou °kan) et suppose que la prononciation à l'époque des T'ang pouvait être « Nujikkend ». Mais en transcription moderne nous n'avons aucun droit de lire *kan* ou *kin* le caractère 建 *kien*. Quant aux valeurs anciennes, le premier mot s'est maintenu sans altération sensible ; *tch'e* répond à un ancien * *tch'ik* ; pour ce qui est de *kien*, le mot doit en effet remonter à une ancienne prononciation * *kan* par l'intermédiaire d'une forme * *kyan*, et la valeur de transcription ordinaire est *kan*, mais on n'a pas encore déterminé approximativement à quel moment l'évolution s'est produite ; en tout cas, rien n'autorise à lire * *kin*, (1), et une prononciation se terminant en *nd* est impossible en chinois.

P. 85-86. — Toutes les transcriptions chinoises anciennes ramènent pour le nom de Tachkend à une forme Tchâch ou Tchâdj, avec explosive palatale initiale, confirmée d'ailleurs par les sources musulmanes. Mais on trouve d'autre part chez les auteurs arabes la lecture Châch. Comme il est dit que le pays de Tachkend atteint à l'ouest le fleuve 葉 Ye (ou Chō) dans Hiuan-tsang, 葉葉 Ye-ye (ou Chō-chō) dans les histoires officielles, et que ce fleuve est l'Yaxarte, WATTERS adopte pour Ye-ye ou Chō-chō une lecture intermédiaire Ye-chō qui représenterait le nom même de l'Yaxarte ; M. Chavannes au contraire transcrit Chō-chō, qu'il rétablit en fleuve de Châch ou Tachkend. Les deux solutions me paraissent impossibles. Le nom de l'Yaxarte apparaît dans les textes chinois sous la forme 藥殺 Yo-cha (ou 藥殺 Yao-cho).

---

initiale sonore. Il est presque de règle chez Hiuan-tsang d'employer 呾 *ta* (* *tat*) pour *tat* ou *tar*, réservant 達 *ta* (* *dat*) pour les mots à initiale sonore aspirée ou non aspirée. Le turc oriental, d'après le dictionnaire de Pavet de Courteille, connaît aussi bien *darkhan* que *tarkhan*.

(1) La transcription *kin* ici adoptée par WATTERS est d'ailleurs une dérogation au système qu'il suit généralement, et qui rend notre *k* initial du système français, devant *i*, par *ch*. C'est ainsi que quelques lignes plus haut on trouve « Kung-ching » pour le nom que nous lisons Kong-king. D'une façon générale, les transcriptions de WATTERS ne sont pas très rigoureuses.

Dans les deux leçons, le premier caractère est à gutturale finale et le second à dentale finale ; les valeurs de transcription usuelles sont * *yak* + *chat*, et la restitution en Yaxarte ne fait aucune difficulté. Il n'en est pas de même pour Ye ou Ye-ye ou Chŏ-chŏ. J'ai déjà eu l'occasion de revenir plus haut, à propos de Soui-âb et de *yabgou*, sur les prononciations *ye* et *chŏ* de ce caractère. Quelle que soit la lecture qu'on adopte, il est évident qu'il faut la garder pour les deux éléments de la transcription, et ceci seul suffit à condamner le Ye-chŏ = Yaxarte de WATTERS. Quant à la lecture *chŏ-chŏ* = Châch, elle me paraît à rejeter parce que, dans l'une comme dans l'autre lecture, le mot 葉 est à labiale finale, donnant une valeur de transcription *yap* ou *çap* suivant qu'on le lit aujourd'hui *ye* ou *chŏ* ; *chŏ-chŏ*, anciennement * *çap-çap*, ne peut répondre à Chach. Pour ma part, je penche d'ailleurs à lire *ye-ye*, et il faut ajouter que le même nom, écrit de même façon, se retrouve pour un autre fleuve d'Asie Centrale où la « rivière de Châch » est hors de cause (cf. CHAVANNES, *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, à l'index, *s.v. che-che*). Je ne serais pas surpris que le dernier élément de *ye-ye* (anciennement à peu près * *yap-yap*) (1) fût *âb* comme dans Soui-âb.

P. 87. — WATTERS donne Ge-ti comme ancienne valeur de 月 支 Yue-tche. J'ai dit plus haut que je considérais comme assez probable que *tche* fût issu d'une forme plus ancienne voisine de * *ti*, mais ce n'est qu'une hypothèse. Quant à *yue*, c'est au point de vue de l'initiale un mot de la série 疑 *yi*, c'est-à-dire qu'il comportait jadis une nasale gutturale initiale (2). Il y eut en même temps, pour 月 *yue*, insertion de *w* (autrement dit *ho-k'eou*), et le mot comprenait en outre une semi-voyelle *y* ; la finale était dentale. La prononciation sino-annamite *nguyệt* a le mieux conservé ces divers éléments, et c'est à peu près par * *ngwyet* qu'il faudrait représenter la prononciation du mot à l'époque des T'ang. Par contre il est présentement difficile de dire si les semi-voyelles *w* et *y* existaient dans la prononciation de 月 *yue* à l'époque des Han (3). Ce qui est bien sûr, c'est que le mot comportait dès cette date la nasale gutturale initiale (ou tout au moins une gutturale initiale sonore), plus une voyelle sans

---

(1) Pour * *yap* comme plus haut pour * *yak*, les restitutions que je propose sont sûres au point de vue de la voyelle et de la finale ; l'initiale est *grosso modo* exacte, puisqu'elle répond bien aux valeurs que l'initiale des mots de cette série a dans les transcriptions, mais elle n'est pas rigoureusement juste, à cause du léger élément d'aspiration que les initiales actuelles en *y* paraissent avoir anciennement comporté. Cf. *supra*, p. 434, n. 1.

(2) Les tables et les prononciations dialectales sont d'accord pour nous prouver que tous les mots de la série avaient autrefois cette nasale gutturale initiale. Les initiales actuelles sont tantôt *ng* quand l'initiale ancienne s'est maintenue (ex : 偶 *ngeou*), tantôt *y* (comme dans 魚 *yu*), tantôt, dans les cas de *ho-k'eou*, *w* (ex : 五 *wou*) ; de façon exceptionnelle, la nasale initiale est devenue dentale, comme dans 牛 *nieou* ou 虐 *nio*. Le cas de 阮 *yüan* qui, appartenant à cette série, se prononce souvent à Pékin *joüan*, est tout à fait isolé.

(3) On voit par la forme sino-annamite *nguyệt* que dès le moment où la prononciation sino-annamite s'est constituée à part des autres prononciations dialectales chinoises, la présence des semi-voyelles *w* et *y* est déjà attestée. Malheureusement nous ne savons rien jusqu'à présent de l'évolution du sino-annamite. J'ai tenté de montrer (*B. E. F. E.-O.*, IV, 203, n. 4) que certaines formes, comme les initiales sino-annamites *t* devant *i* ou *ê* correspondant à un *p* initial de toutes les autres prononciations dialectes chinoises, devaient être d'origine assez récente. Mais dans d'autres cas le sino-annamite, précisément en tant qu'il était une prononciation savante d'une langue étrangère, a pu conserver des formes que les dialectes chinois vivants ont peu à peu altérées. Il serait entre autres bien utile de tenter une monographie des implosives palatales finales du sino-annamite. On sait qu'en dehors des nasales, les seules consonnes finales qu'indiquent les tables phonétiques chinoises et les

doute de timbre *i* ou *e*, et enfin une dentale finale sourde. * *Get-ti* (mais non * *Ge-ti*) serait donc à la rigueur une restitution possible du mot pour l'époque des Han, encore que très hypothétique, et, à mon point de vue, peu probable par certains côtés. Pour l'époque des T'ang, nous aboutissons à une prononciation assez voisine de * *Ngwyet-tchi* (avec palatale *tch* de série 照 *tchao*).

P. 87 et ss. — WATTERS lit toujours Shao-wu (soit dans notre orthographe Chao-wou) le nom de la famille 昭武 qui régnait en Sogdiane. Je ne connais pas de texte qui indique une autre lecture que la lecture courante Tchao-wou.

P. 88. — Selon WATTERS, 貴山 Kouei-chan, à l'époque des Han, était « probablement prononcé Ku-san » (dans notre orthographe Kou-san). Je ne vois aucune raison de lire Kou-san. Le mot *kouei* est régulièrement à voyelle *i*, avec *ho-k'eou*, c'est-à-dire présence d'une semi-voyelle *w*. *Chan* a dans tous les dialectes sa valeur initiale, très distincte de celle de 散 *san* par exemple. — Le nom chinois moderne du Khanat de Khokand, 霍罕 Houo-han, prononcé en cantonais « Fok-han », paraît à WATTERS une transcription de Ferghana. Cette équivalence, déjà proposée par Schlegel (*T'oung-pao*, II, 1, 232), serait contraire à toutes les habitudes des transcriptions modernes ; Houo-han doit représenter purement et simplement Khokand.

---

dialectes chinois de Chine sont *k*, *t* et *p*. Le sino-annamite ajoute à ces trois finales une finale palatale, transcrite *ch* en *quốc-ngữ*, exemple 客 *khách*, et c'est une faute énorme du dictionnaire de Giles d'avoir uniformément représenté par la gutturale *k* les gutturales et palatales finales du sino-annamite. Presque toutes ces palatales finales du sino-annamite sont de rime 陌 *mo* (sino-ann. *mạch*). Un des mots de cette rime, passé dans la langue populaire annamite, me paraît un emprunt très ancien et d'histoire intéressante ; c'est 策 *ts'ō*. M. Chavannes a récemment montré comment, avant l'invention et la diffusion du papier, les Chinois écrivaient sur des fiches de bambou appelés 簡 *kien* ou 笈 *ts'ō*, avec tendance pour *ts'ō* à désigner plutôt un paquet de fiches qu'une fiche isolée (cf. CHAVANNES, dans *J. A.*, janv.-févr. 1905, pp. 15, 40-43). La prononciation sino-annamite de 笈 *ts'ō* est *sách*. Or *sách* existe aussi en annamite vulgaire, où il n'y a pas pratiquement d'autre mot pour dire « livre ». Il est vrai qu'en ce sens de livre, l'écriture vulgaire annamite adopte 冊 *sách*, mais 冊 est en chinois même essentiellement synonyme de 策 *ts'ō* au sens de fiche de bambou, et c'est sans doute de ce sens primitif qu'il est passé ensuite à celui de « liasse » (cette remarque s'applique à la variante 冊 *ts'ō* pour 策 *ts'ō* signalée à la p. 40 du mémoire de M. Chavannes). Comme le véritable mot pour « livre » est en chinois 書 *chou* et non 策 *ts'ō* ou 冊 *ts'ō*, il semble que l'emprunt fait au chinois par l'annamite vulgaire doive remonter à un temps où on se servait encore de fiches en bambou pour écrire. Or il n'y a sans doute pas là une preuve de l'antiquité de la palatale finale de *sách* ; néanmoins, si elle est d'origine tardive dans les mots sino-annamites de rime 陌 *mạch*, il faudra admettre que l'évolution de la gutturale finale en palatale s'est produite simultanément en sino-annamite et en annamite vulgaire, et le caractère de prononciation purement savante du sino-annamite ne rend peut-être pas cette hypothèse très probable. On voit l'importance de la question qui serait de nous rendre éventuellement une série de formes chinoises anciennes antérieures à celles que nous font connaître les dictionnaires de l'époque des T'ang. Mais ce ne serait pas dire encore que le sino-annamite eût existé comme prononciation dialectale indépendante dès avant l'époque des T'ang : peut-être alors ne faisait-il qu'un avec le cantonais qui pouvait avoir conservé encore des formes très anciennes que l'usure d'une langue qui vit lui a fait perdre, tandis que le sino-annamite, prononciation en quelque sorte d'une langue morte, les a partiellement conservées.

P. 89. — Il n'est pas douteux que Sou-tou-li-chō-na et les formes apparentées répondent à Soutrouchnah et autres formes voisines qu'indiquent les sources musulmanes. Par contre la restitution sanscrite de Julien, Sutṛṣṇa, reste une simple hypothèse, et il n'y a qu'à rejeter l'autre explication que propose WATTERS par Sutuṣan, « Heureux ». — La lecture « Ka-pu-tan-na » (dans notre orthographe Ka-pou-tan-na) et la restitution Kaputana de la p. 96 sont arbitraires ; la transcription régulière est Kie-pou-ta-na, qui répond à la forme Kaboudhan d'Aboulfeda ; l'équivalence pèche d'ailleurs au point de vue phonétique en ce que *pou* et *ta* ont toujours eu une initiale sourde.

P. 92. — Selon WATTERS 颯秣建 Sa-mo-kien est bien le pays de Samarkand, mais les deux noms ne sont pas apparentés. Aussi voit-on entrer dans le texte une forme originale hypothétique Samokan, distincte de Samarkand (1). A côté apparaît encore un Simankin. Samarkand pourrait représenter le sanscrit Samarakanda, tandis que le Samokan de Hiuan-tsang répondrait à Samāgama. Tout cela est à rejeter. Le nom de 悉萬斤 Si-wan-kin est le plus ancien (2). La valeur ancienne de *si* est sensiblement **sit* ou **set* ; *wan* est de série 微 *wei*, représentant donc un ancien *mwan*, avec valeur de transcription usuelle *man* ou subsidiairement *mar* ; *kin* se prononçait jadis *kin* ou * *ken* ; une restitution de * Set-mar-ken en Samarkand n'a rien d'anormal, sauf pour la dentale finale du premier élément. Le Samokan de Hiuan-tsang se trouve dans les historiens sous la forme 薩末鞬 Sa-mo-kien : les valeurs régulières de transcription de ces trois mots sont *sat* (ou *sar*) + *mat* (ou *mar*) + *kan*. La forme donnée par Hiuan-tsang équivaut elle-même théoriquement à une transcription *sap* + *mat* (ou *mar*) + *kan*. Toutes ces formes répondent manifestement au même original, qui n'est autre que Samarkand. La seule difficulté vient de la consonne finale que comporte toujours le caractère initial. Explicable chez Hiuan tsang où elle est labiale et de même ordre que la nasale labiale initiale de la syllabe suivante (cf. le 習 *si*, ancien **sip*, dans Houo-li-si-mi-kia, Kharesm), elle est tout à fait anormale dans les formes à 悉 *si* et à 薩 *sa* et ne pourrait se justifier que par une prononciation très brève du *sa* de Samarkand, d'où répugnance des Chinois à transcrire cette syllabe par un mot se terminant en *a* ouvert sans consonne finale (3). Les formes 尊思干 Siun-sseu-kan et 薛迷思干 Sie-mi-

(1) Il est parfaitement légitime d'indiquer à quelles formes théoriques des transcriptions doivent ramener, mais il est inadmissible d'introduire dans l'usage historique des restitutions fantaisistes comme Kaputana ou Samokan, sous le prétexte sans doute qu'elles choquent moins l'œil du lecteur qu'une transcription pure et simple du chinois. On a trop vu avec *A thousand years of the Tartars* à quels monstres la méthode peut conduire. C'est, en fait, revenir à cette traduction italienne du P. de Mailla où Koubilaï et Wong khan ont reçu les noms moins barbares de Vobali et Govannio pour charmer l'oreille des Toscans.

(2) La forme 悉方斤 Si-fang-kin indiquée encore par WATTERS provient évidemment d'une mauvaise leçon 方 *fang* pour 万 *wan*, forme vulgaire de 萬 *wan*.

(3) C'est une explication qui peut être valable dans certains cas, mais il est absolument faux de l'ériger en règle générale comme l'a fait Schlegel (*T'oung-pao*, II, I, 116 et ss., où la moitié des exemples, lus correctement et pris dans chacun de leurs éléments, vont contre la règle). En tout cas, l'usage de Hiuan-tsang spécialement n'est pas tant d'employer un mot à consonne finale pour transcrire une syllabe brève que de choisir, surtout il est vrai après une brève, un mot dont la consonne finale soit en harmonie avec la consonne initiale de la syllabe suivante. Aussi, lui, a-t-il transcrit Samarkand avec un mot à labiale finale comme premier élément. Mais il faut reconnaître que, dans Hiuan-tsang comme ailleurs, on trouve souvent des syllabes brèves, même non finales, transcrites par des caractères qui n'ont jamais comporté de consonnes finales. Et enfin les règles mêmes qui président au choix des mots à consonnes finales ne sont pas sans anomalies, au moins apparentes. Ainsi un mot comme

sseu kan (1) se recouvrent exactement si on tient compte que 尋 *siun* a pour prononciation savante *sin* et que la nasale finale était anciennement labiale, soit * *sim* ; pour la forme Semezkend qu'elles transcrivent, voir les *Mediæval Researches* de Bretschneider, *s. v.* Samarcand.

P. 95. — Le nom de 蘇薩 Sou-hiai est généralement représenté comme un équivalent de Sogd ; cf. d'ailleurs Chavannes, *Documents*, p. 146. Watters, en mentionnant cette hypothèse, donne, comme prononciation ancienne de Sou-giai, les formes « Su-hak ou Su-gat » (dans notre système Sou-hak ou Sou-gat) ; ceci montre qu'il n'a pas pris la peine d'ouvrir un dictionnaire. *Sou* répond bien à un ancien *sou* ; mais jamais *hiai* n'a comporté de consonne finale, pas plus gutturale que dentale. Pour l'initiale, *hiai* est de cette série 匣 *hia* dont l'aspiration initiale, sonore selon les Chinois, répond souvent en transcription à la gutturale sonore

---

gupta devrait être transcrit par un premier mot à labiale finale : c'est le cas en effet quand on écrit 笈 呾 *ki-to*, où *ki* est à ancienne labiale finale ; l'initiale était une gutturale sonore ; la valeur de transcription approximative serait donc en théorie * *gip* + *ta*, ce qui, au timbre de la voyelle près, répond bien à *gupta*. On trouve souvent aussi 幗 呾 *kiue-to*, avec ancienne gutturale sonore initiale et dentale finale, soit une prononciation ancienne * *giut-ta*, et ceci aussi peut se défendre par l'assimilation prâcrite de *gupta* en *gutta*. Mais comment expliquer que Hiuan-tsang adopte (par ex. dans Çrîgupta, *Mémoires*, II, 18) 鞠 呾 *kiu-to*, avec un mot *kiu* à gutturale initiale sonore, mais à finale gutturale, ce qui donne une prononciation ancienne * *giuk-ta* ? L'explication me paraît être que Hiuan-tsang n'a pas trouvé de mot à vocalisation en *u* avec implosive labiale finale ; il était donc réduit à choisir entre un mot comme 笈 *ki* (ancien * *gip* ou * *gep*) de voyelle inexacte, ou un mot comme 幗 *kiue* (ancien * *giut*) ou 鞠 *kiu* (ancien * *giuk*) dont la consonne finale n'était pas une labiale. Forcé de se contenter d'un à-peu-près, il a préféré rendre exactement la voyelle de *gupta*. Comme d'autre part il transcrivait des formes sanscrites et non prâcrites, il n'avait pas de raison de prendre un mot qui, par sa consonne finale en accord avec l'initiale de 呾 *to*, paraîtrait répondre à une forme *gutta* ou même * *guta*. Si enfin Hiuan-tsang a préféré l'exactitude vocalique de sa transcription à une transcription fidèle du *p* de *gupta*, nous devons donc admettre, je crois, que dès l'époque des T'ang les consonnes finales, implosives, avaient une prononciation assez indistincte pour que l'emploi de l'une ou de l'autre n'altérât plus très sensiblement la physionomie auditive du mot. L'évolution ultérieure de la langue serait en faveur de cette explication, puisque toutes ces implosives finales ont abouti à une simple aspiration finale dans le mandarin du Sud et ont même disparu, sans plus laisser de traces, en pékinois. Au cas où la solution qui je propose serait juste, il en résulterait, on le voit, que certaines anomalies apparentes des transcriptions résultent de l'embarras où la pauvreté phonétique du chinois mettait les traducteurs ; en ce cas chacun choisissait suivant des préférences personnelles, et il y avait naturellement de la marge pour bien des désaccords. Mais il ne suffit pas de poser les règles que pose Schlegel dans son *Secret of the Chinese method*, et selon lesquelles d'une part les consonnes finales doivent être en harmonie avec les consonnes initiales des mots suivants, d'autre part *k* final s'assimile en *p* devant *p* et en *t* devant *t*, *t* final s'assimile en *k* devant *k* et en *p* devant *p*, *p* final s'assimile en *k* devant *k* et en *t* devant *t* : car ces deux groupes de « règles » s'excluent l'un l'autre, et, dans toutes les assimilations d'une série à l'autre, il ne faut voir que des exceptions dont on doit, dans la mesure du possible, chercher la raison.

(1) On trouve aussi 薛迷思賢 Sie-mi-sseu-hien ; cf. *Chinese Recorder*, 1875, t. VI, p. 108.

non aspirée (cf. *supra*, p. 455, n. 3). Sou-hiai (1) peut donc être une transcription de Sogd. mais à la condition qu'on ne veuille pas y retrouver la dentale de l'original.

P. 93. — La restitution Ravani me paraît phonétiquement à peu près impossible.

P. 94. — Pour 赭羯 *tchö-kie*, WATTERS propose Takka ; mais les habitudes des transcriptions, d'accord avec les prononciations anciennes, ramenaient cependant à une valeur théorique de transcription *tcha* + *kat* (ou *kar*), et l'original est précisément *tchakar* (cf. CHAVANNES. *Documents*, p. 313).

Pp. 95-96. — Pour 弭秣賀 Mi-mo-ho, dont le second élément est à dentale finale et dont le troisième caractère, *ho*, a pour initiale l'aspiration « sonore » de la série 匣 *hia*, il faut naturellement restituer Maimârgh ; Mi-mo-ho en est la transcription rigoureuse.

P. 97. — « *K'u-shuang-ni-ka* or *Ku-san-ni-ka* (屈霜你迦) (2)... In other treatises we find this name written *Kuei-sang-ni* (貴霜匿), read Kusannik. » En transcription française. ces diverses équivalences aboutissent à K'ou-chouang-ni-ka, Kou-san-ni-ka, Kouei-sang-ni. Kousannik. Le mot 屈 se lit généralement de nos jours *k'iu* ; mais il a un certain nombre de prononciations subsidiaires qui donnent une prononciation actuelle *kiu*. C'était autrefois un mot au *jou-cheng*, de prononciation ordinaire * *k'iut*, avec des prononciations subsidiaires * *k'iut*, * *giut*, * *kiuet* ou * *k'iuet* ; une note jointe au texte de Hiuan-tsang ramène pour le cas présent à une prononciation ancienne * *kiut*, soit en prononciation moderne *kiu* et non *k'iu* (3).

---

(1) La transcription que donne M. Chavannes dans ses *Documents* est Sou-hie, parce que le système que suivait alors M. Chavannes, d'accord d'ailleurs avec la prononciation pékinoise actuelle, ne distinguait pas entre les finales *ie* et *iai*. Mais le départ reste très facile à faire entre les deux séries. En tout cas, *hiai* n'a jamais été à voyelle *a* comme le voudrait WATTERS. Sa rime 卦 *koua* ne doit pas faire illusion, car les prononciations dialectales de *koua*, les mots avec lesquels il rime et la composition même du caractère indiquent que la finale actuelle de *koua* est issue tardivement d'une finale en *ai*.

(2) Le texte de Hiuan-tsang donne 迦 *kia* ; 伽 *kia* de WATTERS est une inadvertance ou une faute d'impression.

(3) Ce nom de Kiu-chouang-ni-kia nous fournit un nouvel exemple de l'emploi devant une sifflante d'un mot à implosive finale dentale ; il en a été question plus haut à propos des transcriptions d'Açvagupta. On pourrait citer dans le même ordre d'idées 得剎尸羅 Tō-tch'a-che-lo pour Takṣaçilā, où le mot *tch'a* est à ancienne dentale finale, ou encore, devant sifflante dentale, 伐窣都 *fa-sou-tou* pour *vastu*, avec *fa* = ancien * *vat*. Le mot 阿 *a* en fournirait des exemples beaucoup plus nombreux s'il fallait, comme le veut Schlegel (*T'oung-pao*, II, 1, 24 ss.), voir dans ce mot un ancien * *at*. La prononciation actuelle de 阿 *a* répond absolument aux valeurs que le mot a en transcription ; l'initiale est de série 影 *ying*, c'est-à-dire qu'en l'absence de semi-voyelles *w* et *y*, comme c'est le cas ici, il y avait tout au plus devant l'ancienne voyelle une très faible aspiration. La voyelle était un *a*. Quant à une consonne finale, le mot, régulièrement lu soit au *p'ing-cheng*, soit au *chang-cheng*, n'en comporte pas en principe. Seulement Schlegel invoque qu'en fin d'article le *K'ang hi tseu tien* indique pour 阿 *a* une autre lecture 阿 *a* + 萬 [*k*]*o* = 過 *ngo* (cette équivalence ne paraît plus juste en la lisant à la moderne ; elle est exacte en réalité, 阿 *a* et 過 *ngo* ayant historiquement la même initiale de série 影 *ying*) ; or 過 *ngo* est un mot à ancienne dentale finale, comme 萬 *ko* ; nous aboutissons donc pour 阿 *a* à une prononciation subsidiaire qui était anciennement à peu près * *at*. Comme Schlegel cherchait à établir cette règle que les mots à consonnes finales sont d'emploi presque obligatoire pour transcrire même des syllabes ouvertes si la voyelle en est brève, il admit que là où 阿 *a* transcrit une syllabe à *ā* long, c'est en tant qu'il se prononce au *p'ing-cheng* ou au *chang-cheng* sans consonne

Une lecture *kou* ou *k'ou* ne répond en tout cas à rien ; elle ne correspond pas d'une part à la prononciation moderne, ne représente pas par ailleurs la prononciation ancienne puisqu'elle ne tient pas compte de l'ancienne finale dentale ; enfin, quand elle néglige la semi-voyelle *y*, elle remonte peut-être à une forme historiquement possible, très archaïque, mais antérieure alors aux formes que les dictionnaires nous indiquent pour l'époque des T'ang et en particulier de Hiuan-tsang. Pour 霜 *chouang*, il est sûr de même que dès l'époque des T'ang il y avait *ho-k'eou*, c'est-à-dire présence d'une semi-voyelle *w* ; les transcriptions et les formes dialectales sont d'autre part d'accord pour distinguer la sifflante initiale de *chouang* de celle de 僧 *seng* par exemple ; il n'y a qu'à maintenir pour l'époque des T'ang la transcription *chouang* (1). L'initiale de 你 *ni* était de série 娘 *niang*, c'est-à-dire qu'elle appartenait à une série apparentée aux nasales dentales initiales de série 泥 *ni*, mais, semble-t-il, devait être plus ou moins palatalisée ou cérébralisée. Quant à 迦 *kia*, sa valeur de transcription bien connue est

---

finale ; quand au contraire la syllabe transcrite par *a* est de voyelle brève, c'est que *a* doit être lu au *jou-cheng* et rétabli historiquement en * *at*. Cette théorie est inadmissible en ce que, quelle que soit la lecture de 阿 *a*, il est bien certain qu'à la même époque et chez un même auteur, cette lecture d'un caractère d'usage constant en transcription est toujours la même. Toutefois la remarque de Schlegel n'est pas sans force, car le texte cité par le *K'ang hi tseu tien* dit que c'est précisément dans les textes bouddhiques (釋 典) que 阿 *a* a cette prononciation au *jou-cheng*. Mais on voit d'ailleurs pourquoi Schlegel n'a pas fait état de ce dernier argument. C'est que le texte en question donne un exemple de cette prononciation au *jou-cheng* ; mais cet exemple est 阿 難 A-nan, Ānanda, c'est-à-dire justement un cas où 阿 *a* transcrivant une syllabe de voyelle longue devrait, dans la théorie de Schlegel, se prononcer sans consonne finale : en fait, Schlegel cite le nom même d'Ānanda (*T'oung-pao*, II, 1, 123), avec 阿 *a* rétabli en *a* et non en * *at*, comme un exemple d'une syllabe à voyelle longue transcrite par un mot sans consonne finale en chinois. L'autorité du texte cité par le *K'ang hi tseu tien* me paraît, somme toute, assez faible. Cette prononciation qui n'appartiendrait qu'aux transcriptions bouddhiques n'inspire guère confiance, et le seul ouvrage qui la donne jusqu'à présent est le 字彙補 *Tseu houei pou*, c'est-à-dire sans doute un supplément au *Tseu houei* paru tardivement sous la dynastie Ming. D'autre part les syllabaires utilisés par Julien emploient le plus souvent 阿 *a* pour transcrire l'*a* simple du sanscrit, et ces syllabaires ne donnent pas en principe de mots à consonnes finales. Enfin la vraie caractéristique d'une prononciation * *at* pour 阿 *a* serait l'emploi de ce mot pour transcrire *ar* ; c'est ce que nous avons vu pour 嶽 *ngo*, ancien * *at*, qui transcrit *ar* d'*arbuda* ou d'*arjuna* ; je ne connais aucun exemple semblable pour 阿 *a* (les exemples comme 阿 順 A-chouen pour Arjuna dans CHAVANNES, *Religieux éminents*, p. 198. et de même le 阿 浮 達 摩 *a-feou-ta-mo*, *adbhutadharma*, qu'invoque Schlegel, *loc. laud.*, p. 24, ne font pas autorité parce que de toute façon ils comportent une abréviation et ne sont pas par suite des transcriptions rigoureuses ; dans le seul cas où Hiuan-tsang transcrive *adbhuta*, il adopte pour premier élément de sa transcription 竭 *ngo*, ancien * *at*, et non 阿 *a*). Je pense donc pour ma part que la prononciation ancienne à laquelle répond l'emploi de 阿 *a* en transcription est *a* et non *at*, et c'est pourquoi je ne crois pas devoir invoquer les cas où 阿 *a* est employé en transcription devant une sifflante comme des exemples d'assimilation d'une dentale finale à la sifflante initiale de la syllabe suivante.

(1) Cette transcription Kiu-chouang-ni-kia offre toutefois ici une particularité intéressante : une note avertit que *chouang* doit s'y lire au *k'iu-cheng*. Le mot 霜 *chouang* a une prononciation au *p'ing-cheng* et une plus rare au *k'iu-cheng*, mais, au ton près, la prononciation est et a toujours été la même dans les deux cas. Ces indications de ton dans les

ka, mais dès l'époque des T'ang le mot comportait une semi-voyelle *y*. De même dans le prétendu Kouei-sang-ni qui se serait lu Kousannik, il faut maintenir anciennement la vocalisation en *i* de *kouei* et la forme *chouang* faussement rétablie par WATTERS en *sang*; *ni* est bien anciennement à gutturale finale, avec même initiale que 你 *ni*. Les deux formes Kiu-chouang-ni-kia et Kouei-chouang-ni sont des transcriptions très suffisantes du nom que les sources musulmanes écrivent Kochânyah.

P. 98. — Une équivalence Khakan ou Khagan pour 喝汗 Ho-han serait phonétiquement irrégulière, puisque *ho* est à dentale finale (1), et l'équivalence 補喝 Pou-ho = Bokhar (Boukhara) reconnue quelques lignes plus loin par WATTERS aurait dû lui suggérer ici une valeur régulière de transcription *khat* ou *khar*; comme *han* est de cette initiale 也 *hia* qui répond le plus souvent à une gutturale sonore, la valeur théorique de Ho-han serait * *Khat* (ou *Khar*) + * *gan*, et l'original est précisément Kharghân (cf. CHAVANNES, *Documents*, à l'*Index*, *s. v.* Kharghân). Pour Boukhara, WATTERS paraît d'ailleurs avoir cru que Pou-ho transcrivait Bokh ; il n'y a pas doute que Pou-ho répond à la forme complète du nom.

P. 99. — Le nom de 伐地 Fa-ti ne peut pas représenter un original « comme Paptei ». Le mot 伐 *fa* est à ancienne initiale sonore *v* et à dentale finale ; sa valeur de transcription est *vat* ou *var*; 地 *ti* est à ancienne initiale sonore et doit transcrire en principe *di*; l'équivalence théorique serait * *var* + *di*, non *paptei*, et l'identification la plus probable est Wardân (cf. CHAVANNES, *Documents*, p. 134).

P. 99. — Pour le nom de 烏那喝 Wou-na-ho ou 烏拉喝 Wou-la-ho, il n'y a aucune raison de lire *ga* la dernière syllabe (2) : l'équivalence probable, ici encore, est *khar*.

P. 100. — La forme Kasanna pour 羯霜那 Kie-chouang-na est une restitution arbitraire. Comme l'équivalence à Kech est certaine, il semble que dans *kie*, dont l'équivalence théorique serait *kat* ou *kar*, comme dans 乞史 K'i-che (où *k'i* est à ancienne dentale finale) en face de 佉沙 K'ia-cha, nous ayons de nouveaux exemples de l'assimilation d'une dentale finale à la chuintante initiale de la syllabe suivante.

P. 109. — WATTERS admet que 縛喝 Fou-ho (3) s'applique à la région de Balkh, mais nie que Fo-ho puisse représenter Balkh, Pahl ou Vâhlîka, et croit qu'ici encore nous avons affaire au nom de Boukhara. Pour Fou-ho, la *Vie* de Hiuan-tsang donne 縛喝羅 Fou-ho-lo, Yi-tsing (CHAVANNES, *Religieux éminents*, p. 23) écrit 縛渴羅 Fou-ko-lo. Toutes ces

---

transcriptions chinoises sont un problème jusqu'à présent insoluble. Le même *Tseu houei pou* dont il a été question à la note précédente cite le nom du Kiu-chouang-ni-kia en invoquant le *Si yu ki*, c'est-à-dire Hiuan-tsang, mais il commet la double faute de restreindre le nom à Kiu-chouang, n'ayant pas vu que la transcription reprenait après la note qui indique le ton de *chouang*, et de ne pas tenir compte de cette note, si bien qu'il prononce *chouang* de Kiu-chouang-ni-kia au *p'ing cheng* au lieu du *k'iu-cheng* (cf. *K'ang hi tseu tien*, *s. v.* 霜). Ceci n'est pas fait pour donner beaucoup d'autorité à la note concernant la prononciation de 阿 *a* au *jou-cheng*.

(1) Il y a plusieurs prononciations pour 喝 *ho*, mais le voisinage de Pou-ho = Boukhara ne laissait pas d'hésitation ici sur la prononciation au *jou-cheng*

(2) Cf. CHAVANNES, *Documents*, p. 278. WATTERS a 遏 *ngo*, qui semble fautif et n'aboutit pas non plus à *ga*, mais à * *at*.

(3) WATTERS, comme M. CHAVANNES (*Documents*, p. 325 ; *B.E.F.E.-O.*, III, 391) transcrivent *fo* le mot 縛 ; ce me paraît être à l'imitation de Julien, mais je crois bien que la prononciation pékinoise actuelle est *fou*, et c'est la prononciation indiquée par Giles.

formes ramènent en effet à un original * *Vak* + *khal* (ou *khar* ou *khal*) + *la* (ou *ra*) (1), qui rappellerait le nom de Boukhara, à une différence près cependant: la première syllabe doit être ici à voyelle *a*. Cette différence me paraît suffisante pour qu'on ne doive pas chercher sous Fou-ho d'autre nom que celui qui doit normalement s'y trouver, et qui est sans doute ici une forme * Vakhl ou * Bakhl foncièrement identique à Vāhlīka, Pahl et Balkh.

P. 112. — C'est un des résultats les plus intéressants obtenus par WATTERS que d'avoir reconnu dans 提謂 T'i-wei et 波利 Po-li les noms des deux marchands Trapuṣa et Bhallika. Il est difficile de voir présentement sur quelles formes dialectales ces transcriptions ont été faites, mais l'équivalence est certaine. Le récit de l'érection du *stūpa*, massacré dans la traduction de Julien, a déjà été corrigé par M. Chavannes sur les indications de M. Foucher dans *B. E. F. E.-O.*, III, 595.

P. 113. — Pour 鋭秣陀 Jouei-mo-t'o, Julien avait suggéré Jumadha. WATTERS objecte que *jouei* se lisait *yue* et propose « quelque chose comme Yumadha ». *Jouei* est en effet de cette initiale 喻 *yu* dont nous avons déjà vu qu'il était difficile de déterminer dès à présent la valeur exacte, mais qui est distincte de la série des mots actuels 如 *jou*, 人 *jen*, etc.; d'autre part la voyelle a toujours été de timbre *i*, mais avec *ho-k'eou*, c'est-à-dire semi-voyelle *w*. En réalité Jouei-mo-t'o répond au « Joumathân » ou « Zamathân » d'Ibn Khordâdhbeh (cf. CHAVANNES, *Documents*, p. 278). — Quant à 胡寔健 Hou-che kien, l'équivalence avec Djouzdjân ou le « Juskān » de WATTERS ne fait pas doute, mais comme *hou* a pour initiale une aspiration de série 匣 *hia* susceptible de rendre non une palatale, mais une gutturale sonore, et que d'autre part *kien* est à initiale sonore, ce qui répond à une valeur de transcription *gan*, il faut supposer que la transcription a été faite non sur Djouzdjân, mais sur une forme probable * Gouzgân.

P. 115. — Quel que soit l'original de 揭職 Kie-tche, il lui faut une finale gutturale, et à ce point de vue une forme Gachi n'est pas satisfaisante.

P. 123-124. — La question des noms du Kapiça était assez embrouillée; WATTERS vient de l'emmêler davantage. Pour les formes 迦畢試 Kia-pi-che ou 迦臂施 Kia-pei-che, WATTERS rappelle que le nom sanscrit est donné comme Karpisaya et transcrit en chinois 劫比舍也 Kie-pi-chō-ye. La forme que WATTERS adopte est Kapis, et « comme Kaniṣka est Kanerka, de même Kapis peut être Kafir, un nom qui est conservé dans le moderne Kafiristan ». Il n'y a rien à retenir de cette dernière hypothèse, au moins sous cette forme. A supposer même, ce que je crois volontiers, qu'un souvenir du nom antique se mêle à la désignation actuelle, il n'est pas douteux que cette désignation actuelle est postérieure à l'introduction de l'islam, puisque *kafir* est le nom bien connu dont, de l'Afrique australe à l'Indo-Chine l'islam a appelé les mécréants. Il n'y a pas de raison non plus de s'en tenir à une forme Kapis que rien n'atteste et qui n'est pas sanscrite. La forme Karpisaya est assez surprenante, et on aimerait à pouvoir en vérifier l'origine; M. S. Lévi, qui a signalé de son côté la transcription Kie-pi-chō-ye du lexique chinois-sanscrit de 禮言 Li-yen (cf. *Comptes rendus de l'Acad.*

---

(1) Ce n'est pas sans hésitation que j'adopte ici pour 縛 *fou* son ancienne valeur * *vak*, avec gutturale finale. Le mot a en effet également une prononciation au *k'iu-cheng*, ce qui donnerait une valeur de transcription *vu*, et à deux reprises Hiuan-tsang emploie 納縛 *na-fou* pour transcrire simplement *nava* (dans Navasanghārāma et dans Navadevakula; voir l'index de la traduction Julien); le nom de 納縛波 Na-fou-po, rapproché par M. Chavannes du 新城 Sin-tch'eng, « Ville Neuve », du *T'ang chou* (cf. *B.E.F.E.-O.*, III, 391), fournit probablement au troisième exemple. Si la lecture au *k'iu-cheng* se confirmait, il faudrait rétablir comme valeur théorique de Fou-ho-lo * *Va* + *khal* (ou *khar* ou *khal*) + *la* (ou *ra*), mais l'équivalence finale à Balkh n'en serait pas modifiée.

des Inscript., séance de 29 janv. 1899, p. 19), donne comme équivalent sanscrit Kapiça sans rien dire de Karpisaya, et d'autre part 刼 *kie* est un mot à labiale finale qui ne se prête pas à une transcription de *kar*. Les deux formes Kia-pi-che et Kia-pei-che débutent par un caractère sans consonne finale; elles répondent donc bien à une première syllabe ouverte *ka*. *Pi* et *pei* ne font pas difficulté, sauf que 畢 *pi*, à ancienne dentale finale, nous fournit un nouvel exemple caractéristique de l'assimilation d'une dentale finale devant chuintante. Par contre le caractère final est surprenant, vu que dans les deux formes, qui se trouvent chez des sanscritistes comme Hiuan-tsang et Yi-tsing, le dernier élément *che* est à voyelle ancienne *i* et non *a* : ces transcriptions sembleraient donc répondre à un original * Kapiçaya plutôt qu'à Kapiça. Reste la question des rapports des noms de Ki-pin et de Kapiça : nous retrouverons cette question plus loin.

P. 126. — Pour le nom énigmatique de 霫蔽㚸伐刺祠 Si-pi-to-fa-la-sseu, WATTERS propose de prendre 祠 *sseu* dans son sens de « temple », et de voir dans le reste de la transcription Çvetavat, « une des épithètes d'Indra » : le nom de la « ville du temple de Çvetavat » serait Çvetavat-ālaya. L'équivalence de *si-pi-to* et de *çveta* est satisfaisante, puisque *si* est à labiale finale et *pi* à dentale ; c'est une restitution qui a déjà été proposée par Vivien de Saint Martin. La seconde partie qui ramène *fa-la* à *vat* est au contraire impossible, puisque *fa* à lui seul répond à un ancien * *vat* et qu'il reste encore ensuite *la*, valeur théorique * *lat*. Je crois difficile de ramener à Si-pi-to-fa-la-sseu le 塞奔你羅斯 Sai-pen-ni-lo-sseu du *T'ang chou*, comme l'a proposé M. Chavannes (*Documents*, p. 277), à cause de la gutturale finale de *sai* (ou *sseu*), bien apparente dans *sai* = *çaka*, *wou-po-sai* = *upasaka*.

Pp. 126-127. — A propos du mont 阿路猱 A-lou-nao (Aruṇa) et plus loin dans sa notice du 漕矩吒 Ts'ao-kiu-tch'a, Hiuan-tsang parle du dieu 移那 Tch'ou-na qui habite sur le mont 移那呬羅 Tch'ou-na-hi-lo. Julien, se basant uniquement sur les habitudes de transcription, avait rétabli hypothétiquement un Kṣunahila qui ne présente pas d'explication acceptable. WATTERS, qui lit ces noms « Chou-na » et « Chou-na-si-lo », propose de restituer « Chou-na » en Çuna et « Chou-na-si-lo » en Çunāsīra, les deux noms étant familiers dans la mythologie indienne (1). Peut-être cependant serait-il question de Çuna seul, et *si-lo* serait-il pour *çilā*, roc ; ce serait le nom du « roc de Çuna ». Ainsi présentées, ces explications sont séduisantes. Toutefois, les indications des dictionnaires et les notes du *Si yu ki*, d'où WATTERS tire une prononciation *chou* et une prononciation *tch'ou*, ne paraissent viser qu'une seule prononciation à explosive palatale sonore, soit * *djou*, et la valeur de transcription pourrait être le *kṣu* de Julien plus facilement que le *çu* de WATTERS. De plus la transcription *si* pour 呬 *hi* est sûrement fautive ; les indications mêmes du *Si yu ki* indiquent la lecture *hi* et c'est celle que WATTERS a correctement adoptée plus haut (p. 106) dans le nom de Himatala. Si donc il est possible à la rigueur que *tch'ou-na* repésente Çuna, *hi-lo* ne peut transcrire ni le second élément de Çunāsīra, ni le mot *çilā* ; l'hypothèse de WATTERS, si elle était juste, exigerait pour point de départ une forme s'écartant de la forme sanscrite régulière (2).

---

(1) WATTERS dit qu'une divinité « avec un nom comme celui-là » est encore, croit-il, « adorée dans certains districts montagneux au-delà de l'Inde » ; il eût dû donner des références. Quand de même il ajoute que Çuna était peut-être originairement un « sun-god » et déclara que « the name Shun still survives in manchoo as the word for Sun », on se demande sur quoi s'appuie ce rapprochement ; l'anglais « *sun* » lui-même aurait presque autant de chances que le mandchou « *shun* » d'être apparenté à Çuna.

(2) On pourrait peut-être invoquer ici le cas de 賢豆 Hiên-teou = Sindhu, mais Hiên-teou également n'a pas dû être transcrit directement du sanscrit. Le passage de la sifflante à l'aspiration s'expliquerait d'ailleurs assez bien par le voisinage de l'Iran, et le voyage de Song yun nous fournit au exemple caractéristique pour Masura (cf. *B. E. F. E.-O.*, III. 412).

P. 129. — L'équivalence de 比羅娑洛 Pi-lo so-lo et de Pīlusāra n'est pas parfaite. Pour le deuxième caractère, il faudrait un original *la* ou *ra;* il semblerait donc que la transcription eût été faite sur une forme incorrecte *pīla*. De plus le dernier caractère 洛 *lo* est à gutturale finale, et supposerait une forme en °*sāraka* comme point de départ.

P. 130. — Le nom du monastère 鞞鐸佉 P'i-to-k'ia ne s'est prêté jusqu'ici à aucune restitution satisfaisante Julien avait proposé sans grande confiance Vaitraka; WATTERS préférerait Piṇḍ.ka. Il paraît sans doute difficile de concilier pour ce nom toutes les indications chinoises, mais Piṇḍaka y répond vraiment trop peu. D'après une note du texte, P'i-to-k'ia signifie « mâcher le cure-dents ». Une autre note avertit également qu'entre les prononciations *ping* et *p'i* de 鞞, celle qui est visée ici est *p'i* Ce *p'i* répond à un ancien **bi;* 鐸 *to* est à ancienne initiale sonore et à consonne finale gutturale, soit une valeur approximative **dak;* quant à 佉 *k'ia*, l'initiale est une gutturale aspirée qui transcrit presque toujours *kha* et quelquefois *gha*.

Pp. 131-138. — Toute cette discussion sur l'origine des noms divers donnés par les Chinois à l'Inde est assez peu satisfaisante ; beaucoup de faits sont groupés, mais il faudra les mettre en lumière avec des références plus précises et en établissant plus rigoureusement les prononciations anciennes des caractères de transcription employés. Il n'est pas permis d'avancer sans citer aucune source à l'appui qu'« un nom étranger comme *K'atu* ou *Gachu* semble avoir été en usage comme nom de l'Inde ». Je serais assez porté pour ma part à admettre que, dans 天竺 T'ien-tchou, le mot 竺 *tchou* (ancien **tchouk*) est en effet abrégé de 篤 *tou* (ancien **touk*), et qu'il aurait dû en garder la prononciation, comme le veut d'ailleurs son emploi dans Fa-hien pour rendre *tak* de Takṣaçilā. La forme T'ien-tchou (T'ien-tou) elle-même aurait prévalu contre 身毒 Chen-tou (ancien **Chen-touk* ou sans doute **Chen-douk*) (1) uniquement parce qu'il est question dans le vieux *Chan hai king* d'un pays de 天毒 T'ien-tou qu'au début de notre ère on identifia fautivement à l'Inde. L'ancien Chen-tou (**Chen-douk*) doit transcrire régulièrement une forme dérivée de Sindhu, avec la même gutturale finale que fournit plus tard 印特迦 Yin-t'ŏ-kia. Le pays de 捐毒 Kiuan-tou ne peut dans les textes anciens rien avoir de commun avec l'Inde, mais la confusion du nom du Kiuan-tou et de celui de l'Inde a été facilitée par la prononciation ancienne de 捐, qui était uniquement *yun* ou *yuan* d'après les dictionnaires (2). Quant à 縣度 Hiuan-tou, ce n'est pas en principe une transcription; le mot 縣 *hien* y a la valeur de 懸 *hiuan*, « suspendre », et le nom de Hiuan-tou, les « Passages suspendus », s'applique essentiellement aux passes difficiles par lesquelles on pénétrait du Turkestan chinois dans le bassin du haut Indus (3).

P. 153. — La traduction chinoise de Kharoṣṭha est correctement « lèvre d'âne », et non, comme écrit par inadvertance WATTERS, « oreille d'âne ».

---

(1) La véritable prononciation de 毒 *tou* était à sonore initiale ; mais lorsqu'on y vit dans le nom de l'Inde un caractère homophone de 篤 *tou*, qui est à ancienne sourde initiale, on attribua aussi à 毒 *tou*, dans le nom de Chen-tou, une prononciation à sourde initiale.

(2) Le *K'ang hi tseu tien* n'enregistre pas la prononciation *kiuan*, que l'usage pékinois connaît seule aujourd'hui.

(3) Je ne crois guère à une lecture *hien* pour 天 *t'ien*, encore qu'on puisse invoquer la prononciation *hien* de 忺 *hien*; mais dans ce dernier mot, l'élément 天 me paraît plutôt jouer un rôle sémantique que phonétique. Quant au nom de Tangut, il en a été proposé bien d'autres explications ; cf. entre autres YULE, *Marco Polo*, éd. Cordier, I, 206 (mais en tenant compte que « Tang-tu-chüeh » doit sans doute représenter simplement les « T'ou-kiue de l'époque des T'ang »).

Pp. 182-190. — Nagar est une restitution tout à fait insuffisante pour le 那揭羅喝 Na-kie-lo-ho de Hiuan-tsang (1). Garantie par le 那乾呵囉 Na-k'ien-ho-lo cité par M. Chavannes (2), la vieille équivalence Nagarahāra me paraît s'imposer. Nagarkok est à peu près inadmissible, et il n'est pas besoin en tout cas de faire intervenir le mot « *nāga* qui signifie soleil, serpent, montagne, éléphant ». — La restitution hypothétique Yavakāṇḍa pour 業波乾陀 Ye-po-k'ien-t'o est à abandonner. On ne sait au juste à quoi répond Ye-po ou 業波羅 Ye-po-lo (cf. Chavannes, dans *B. E. F. E.-O.*, III, 416, et ce que j'ai dit dans *B. E. F. E.-O.*, IV, 272, n. 1), mais K'ien-to répond sûrement à Gandhāra. — Pour Hi-lo, Watters admet l'identification *géographique* à Hiḍḍa, qui est universellement acceptée, mais propose de voir dans le nom lui-même une prononciation locale *hilā* pour *çilā*, « roc » ; il me paraît plus naturel d'admettre l'équivalence linguistique aussi bien que géographique de Hi-lo et de Hiḍḍa.

P. 194. — Kulāla lok paraît tout à fait improbable ; 瞿 *k'iu*, à sonore initiale, transcrit d'ailleurs régulièrement *go* beaucoup plutôt que *ku* ; il n'y a qu'à se tenir à l'opinion ancienne qui ramène la forme donnée par Song Yun (cf. Chavannes dans *B. E. F. E.-O.*, III, 428, n. 8) au Gopāla de Hiuan-tsang.

P. 199. — Le 乾陀羅 K'ien-t'o-lo des Chinois (3) est bien au propre le Gandhāra, et c'est aussi la valeur ordinaire de 乾陀衛 K'ien-t'o-wei ; mais il est assez difficile d'établir si cette dernière forme, qui répond peut-être quelquefois à Gandhavatī, est en principe une

---

(1) C'est par erreur que Julien a fait figurer à l'index de sa traduction une leçon plus complète Na-kie-lo-ho-lo ; le texte donne seulement Na-kie-lo-ho ; il faut corriger dans ce sens la note de M. Chavannes, dans *B. E. F. E.-O.*, III, 427, n. 11.

(2) Chavannes, *Voyage de Song Yun*, dans *B. E. F. E.-O.*, III, 428, n. 9. Aux passages déjà cités, on peut ajouter un texte de la biographie de 慧遠 Houei-yuan au k. 6 du *Kao seng tchouan*. C'est peut-être aussi Nagarahāra qui apparaît sous la forme 那呵栗 Na-ho-li dans le *Kao seng tchouan*, k. 2, f° 18 de l'éd. de *Hai chan sien kouan ts'ong chou*. — Watters cite (p. 195) le passage même qu'avait déjà indiqué M. Chavannes (*loc. laud.*, mais où il faut lire *Kouan fo san mei hai king*), mais je ne sais comment il aboutit à Na-kie-han-lo ; le mont Ansu paraît une restitution arbitraire de 阿那斯 A-na-sseu.

(3) Le mot 乾 a aujourd'hui une prononciation *k'iên* au sens de « ciel » et une prononciation *kān* au sens de « sec ». Je crois que, dans la transcription de Gandhāra, 乾 doit se lire aujourdh'ui *k'iên* et non *kān*. Les dictionnaires montrent en effet que *k'iên* répond à une ancienne prononciation à sonore initiale, qui, le mot étant au *p'ing-cheng*, a régulièrement donné aujourd'hui une sourde initiale aspirée avec prononciation au *hia-p'ing* ; ce *k'ien*, le ton à part, était absolument homophone du 健 *kien* à ancienne initiale sonore qu'emploie Hiuan-tsang, mais le *kien* de Hiuan-tsang, étant au *k'iu-cheng*, a donné aujourd'hui un mot à initiale sourde non aspirée, selon une règle dont il a été souvent question précédemment. C'est ce *k'ien* ou *kien* avec ancienne sonore initiale qui représente régulièrement le *gan* de Gandhāra. La prononciation actuelle *kān* répond au contraire à une prononciation ancienne qui était déjà à sourde initiale et ne devait par conséquent pas transcrire en principe une initiale sonore. Les tables établissent d'ailleurs qu'il n'y avait pas dans cette série de mots * *gan* à initiale sonore, mais seulement des mots * *gyan* ou * *gyen* avec insertion de la semi-voyelle *y*. Remarquons qu'en indiquant pour la prononciation actuelle *kān* une ancienne initiale différente de celle de *k'ien*, les dictionnaires sont d'accord avec la règle concernant les anciennes explosives initiales sonores, car si *kān* était de même initiale de *k'iên*, il aurait dû aboutir aujourd'hui non à *kān*, mais à * *k'ân*.

transcription de Gandhavat (1). C'est à propos du Gandhāra que WATTERS reprend la question du 罽賓 Ki-pin, dont il s'occupe encore plus en détail pp. 259-260. Avec cette étrange manie de rétablir sur les transcriptions chinoises de prétendus originaux qui ne sont ni hindous, ni chinois (2), Ki-pin est devenu pour WATTERS Kapin, et nous sommes en présence de monstres comme « Kapin Gandhāras cha » Il n'y a plus doute qu'il faut distinguer entre le Kipin des Han, qui est le Cachemire, et le Ki-pin des T'ang (sauf pour Hiuan-tsang), qui est le Kapiça (3). Il me semble d'autre part que la transcription d'une forme dérivée de Cachemire laisse à la nasale dentale finale de *pin* sa valeur de transcription possible *r*, au lieu qu'il serait un peu anormal qu'on lui eût fait représenter la sifflante de Kapiça. — L'équivalence de Ye-po-lo et d'Abār est historiquement indéfendable; sur ce nom de Ye-po-lo, cf. *supra*, p. 455 — Il ne paraît pas « évident » que 石室 Che-che, la « Maison de pierre », soit un autre nom de Takṣaçilā ; le nom, qui se rencontre souvent dans les textes bouddhiques, reste à identifier. — La restitution Yet ou Gat pour 噦 噠 Ye-ta (4) et 悒 怛 Yi-ta est inexacte ; ce sont des formes apparentées à Hephthalite (cf. CHAVANNES, *Voyage de Song Yun*, dans *B.E.F.E.-O.*, III, 402). Les mots 噦 *ye* et 悒 *yi* sont à ancienne labiale finale; les mots 噠 *ta* et 怛 *ta* sont à ancienne dentale finale ; l'équivalence à une forme *'Ebdal ou *'Abdal est donc presque absolue. La leçon 歡 au lieu de 噦, fournie à M. Chavannes par le *Tsin tai pi chou*, est certainement fautive, car 歡 se prononce *ho*, et la finale ancienne était dentale.

P. 205-206. — La traduction que propose WATTERS pour le récit concernant le *stūpa* du Loriot à Peshavar diffère non seulement de celle de Julien, mais aussi de celle que M. Chavannes a donnée dans *B.E.F.E.-O.*, III, 421. Ce texte obscur peut encore prêter à controverse : les raisons invoquées par WATTERS ne me paraissent pas décisives.

---

(1) Pour l'interprétation chinoise du nom de Gandhāra par *gandha*, « parfum », cf. *B. E. F. E.-O.*, IV, 161. On trouve aussi 乾陀越 K'ien-t'o-yue (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 411).

(2) WATTERS introduit ces formes hybrides mêmes dans les titres d'ouvrages, et le *Lo yang kia lan ki* par exemple est toujours appelé dans ses *Notes* « Ka-lan-chi ».

(3) Cf. *B. E. F. E.-O.*, IV, 482. Une difficulté nouvelle est introduite par la liste géographique du 大方等大集經 *Ta fang teng ta tsi king*, k. 55 (*Tripiṭ. Tôkyô*, 玄, IV, f° 57 r° et v°), si son 罽賓那 Ki-pin-na est bien le Ki-pin. WATTERS déclare qu'un passage du *Si yu tche* de l'époque des Souei montre dès cette époque le nom de Ki-pin appliqué au Kapiça; malheureusement il ne dit pas où on peut retrouver cette intéressante citation.

(4) On a pris l'habitude de lire ce nom Ye-ta, mais il me paraît qu'à la moderne nous devrions lire Ya-ta. Le premier caractère est pratiquement inusité aujourd'hui, mais il se trouve, écrit 噫, dans le *K'ang hi tseu tien*, avec la prononciation 益 *y[i]* + 涉 *[ch]ŏ* = 壓 *ya* Cette équivalence, en apparence inexacte, est rigoureuse de tous points, *chŏ* et *ya* étant deux mots de rime 洽 *hia* à ancienne labiale finale ; la valeur approximative de transcription est ** yap*, sans que je veuille entamer ici une discussion sur la valeur de l'initiale et le timbre de la voyelle. Comme aucun mot de rime *hia* n'est à ma connaissance passé en prononciation moderne à *ye*, et que la prononciation ancienne de 噫 est portée comme identique à celle de 壓 que tout le monde lit aujourd'hui *ya*, il me semble qu'on doit transcrire Ya-ta, à moins qu'il n'y ait en pékinois une tradition spéciale pour une lecture *ye* de 噫. Bien que cette dernière solution paraisse peu probable, puisque le caractère en question ne figure même pas dans le dictionnaire de Giles, j'ai préféré garder jusqu'à plus ample informé la transcription ordinaire Ye-ta.

P. 208. — WATTERS fait remarquer que le nom correctement transcrit 波栗濕縛 Po-li-che-fou (1), Parçva, par Hiuan-tsang, se retrouve ailleurs orthographié 波奢 Po-chö, ce qui pourrait représenter la forme pâlie Passo de Parçva. Que Po-chö ne soit pas transcrit directement sur Parçva, c'est aussi mon opinion ; mais l'original ne me paraît pas pouvoir être Passo, puisque Po-chö, avec une valeur théorique de transcription **pa + cha*, nécessite au début de la seconde syllabe une autre sifflante que la sifflante dentale de Passo.

P. 212. — Il n'y a aucune raison de supposer à Manoratha un doublet « Manoriddha ». C'est évidemment par une confusion graphique qu'on trouve dans un texte 利 *li* au lieu de 刺 *la* ; pour un autre exemple de cette confusion, cf. *B.E.F.E.-O.*, IV, 282, n. 5.

Pp. 212-213. — WATTERS rejette délibérément l'identification de Manoratha au 摩奴羅 Mo-nou-lo que les listes bouddhiques nomment comme le 21e patriarche, et l'identification offrirait effectivement de très grosses difficultés. Toutefois il faut remarquer que le patriarche qui précède Mo-nou-lo est 婆修槃陀 P'o-sieou-p'an-t'o, ce qui, malgré l'anomalie du caractère 陀 *t'o* pour une syllabe à voyelle *u*, doit représenter Vasubandhu. Or Vasubandhu est nommé par Hiuan-tsang à côté de Manoratha, et, bien que la liste mette Mo-nou-lo après P'o-sieou-p'an-t'o, tandis que Hiuan-tsang fait de Vasubandhu l'élève de Manoratha, il me semble que la coïncidence des noms pose un problème qu'il faudra étudier en détail. Sur la date de Vasubandhu, cf. *B.E.F.E.-O.*, III, 49 ; IV, 55-56. Le plus jeune frère de Vasubandhu est appelé par WATTERS Bilindibhava (p. 210) ; au lieu de ce nom étrange, il me paraît plus probable qu'on doit adopter la restitution Virincivatsa de M. Takakusu (*B.E.F.E.-O.*, IV, 51).

P. 214. — Pour WATTERS, la Puşkaravatī de Hiuan-tsang est « évidemment » le 佛沙伏 Fo-cha-fou de Song Yun. C'est une erreur ; Fo-cha-fou répond au 跋虛沙 Pa-lou-cha de Hiuan-tsang ; cf. *B.E.F.E.-O.*, III, 419. Pour ce nom même de Pa-lou-cha, il n'y a aucune raison de rétablir (p. 217) un pseudo-original « Palusha ».

P. 217. — L'explication de 蘇達拏 Sou-ta-na par « belles dents » n'est pas « evidently wrong » ; elle est en accord avec la forme Sudaṃṣtra fournie par le *Lalitavistara* et la *Rāṣṭrapālaparipṛcchā* (cf. *B.E.F.E.-O.*, III, 413).

P. 219. — Je crois comme WATTERS qu'il est difficile de ramener à une même forme d'un seul original sanscrit la transcription 檀持 T'an-t'ō et le 彈叉落迦 T'an-to-lo-kia de Hiuan-tsang. Pour les restitutions proposées antérieurement, cf. *B.E.F.E.-O*, III, 413, et les références qui y sont indiquées. La restitution Dantaloka de Julien est difficilement admissible.

---

(1) WATTERS transcrit P'o-li-ssu-fo, soit dans notre système P'o-li-sseu-fo, ce qui renferme plusieurs inexactitudes. C'est une habitude prise par certaines sinologues de transcrire *p'o* le mot 波 *po*, qui se prononce toujours sans aspiration ; le résultat en a été que Schlegel a fait de la prétendue prononciation *p'o* de 波 *po* la base principale de sa règle sur l'emploi de l'aspiration pour rendre *r* : *po*, fautivement lu par lui *p'o*, pourrait, en tant qu'aspiré, transcrire *pra* (*T'oung-pao*, II, 1, 94) ; il n'en est rien en réalité, et la prétendue règle a d'autant moins d'appui que dans d'autres mots invoqués, comme 陀 *t'o*, qui, aspiré, pourrait rendre *dra*, l'aspiration est née tardivement lors du passage de la sonore initiale à la sourde pour ce mot au *p'ing-cheng* ; les transcriptions en question ou bien ne sont pas rigoureuses, ou le plus souvent n'ont pas été faites sur des originaux sanscrits. Le 栗 *li* est à dentale finale, et nous avons vu déjà chez Hiuan-tsang d'autres exemples de l'emploi de mots à dentale finale devant une sifflante. Le mot 濕 *che* se lit toujours *che* à Pékin, non *sseu* ; c'est un mot à ancienne labiale finale, en harmonie avec la labiale initiale du caractère suivant. Pour 縛, j'ai déjà dit plus haut (p. 450 n. 1) qu'il fallait le transcrire selon moi *fou* ; ici encore Hiuan-tsang, l'employant pour *va* de Parçava, semble le lire à un son autre que le *joui-cheng*, vraisemblablement au *k'iu-cheng*.

à cause de la valeur de 落 *lo*, qui ne peut guère être en transcription à autre timbre que *a*. D'autres formes en ◦ 落 迦 ◦ *lo-kia* se retrouvent d'ailleurs dans les *Mémoires*, mais précisément dans des noms dont les originaux nous échappent encore (1). Il me paraît assez probable que nous sommes en présence de noms qui ont pu être sanscritisés à un moment donné, mais appartenaient primitivement à quelque langue étrangère du nord-ouest. Pour T'an-t'ŏ, les deux mots étant à ancienne sonore initiale, et *t'ŏ* comportant une gutturale finale, la restitution théorique * *dan* + *dāk* serait en faveur de *daṇḍaka* ou *daṇḍika*. La forme 善 特 Chan-tch'e de Song Yun est vraisemblablement fautive.

P. 225. — Au lieu d'Udakhāṇḍa ou d'Udakakhaṇḍa, il n'y a qu'à adopter la forme * Udakabhāṇḍa, doublet d'Udabhāṇḍa : l'identification à Und ne paraît pas douteuse. Cf. *B.E.F.E-O.*, I, 567, n. 2.

P. 227. — L'identification de Mong-kie-li à Maṅgalapura, Manglaor, n'est pas douteuse. Pour une nouvelle mention de Maṅgalapura, cf. *J. A.*, sept.-oct. 1905, p. 276.

P. 233. — Les restitutions pour 薩 縛 達 達 Sa-fou-ta-ta ou 薩 縛 達 之 Sa-fou-ta-tche sont rendues un peu aléatoires par l'incertitude même de la transcription. La traduction « qui donne tout » (一 切 施) est en faveur de la restitution Sarvada de Julien (et non Sarvadā, comme écrit WATTERS) ; le Sarvadada de ce dernier ne me paraît reposer sur aucune autorité. Quoiqu'il en soit, il est assez surprenant, si la forme ancienne était simplement Sa-fou-ta, Sarvada, que Hiuan-tsang ait employé pour transcrire *da* un mot au *jou-cheng*, avec dentale finale, au lieu du caractère usuel pour présenter *da*, 陀 *t'o*.

P. 233. — C'est parfaitement à tort que WATTERS, lisant 摩 愉 *mo-yu*, cherche dans ce mot une transcription de *mayūkha*, « brightness, ray of light », au lieu de *masura* qu'avait restitué Julien. *Masura* signifie *lentille* ; d'autre part la traduction chinoise indiquée pour le soi-disant *mo-yu* est 豆 *teou*, *pois*, *haricots* en général. Enfin une glose qui revient à diverses reprises dans les *Mémoires* indique que dans les transcriptions de Hiuan-tsang le mot 愉 se prononce 剃 *ch* [*o*] + 俱 [*ki*] *u*, soit *chou*, et WATTERS lui-même a transcrit (p. 105) 愉 漫 « Su-man » et non Yu-man. La précision même de cette glose m'empêche d'admettre l'hypothèse de M. Chavannes (*B.E.F.E.-O.*, III, 412, n. 5 et 6) selon laquelle dans les cas où 愉 *yu* transcrit *su*, *çu* ou *ṣu*, c'est qu'il a été employé *par erreur* pour 鞦 *chou*.

P. 245. — Il n'y a pas de pays de Kabandha ; ce nom est une restitution arbitraire du 羯 盤 陀 Kie-p'an-t'o de Hiuan-tsang. L'original est inconnu, mais la première syllabe devait être *kar* et non *ka*. Cf. Chavannes, dans *B.E.F.E.-O.*, III, 398, n. 3. — L'hypothèse me paraît très vraisemblable qui identifie à Kumāralabdha le patriarche Kieou-mo-lo-t'o.

P. 259. — « Sŭan-hui » est une graphie fausse en système anglais comme en système français : il faut, en système anglais, Hsŭan-hui, et pour nous, Hiuan-houei.

P. 261. — Les caractères 迦 葉 彌 羅 Kia-chŏ-mi-lo transcrivent régulièrement Kaçmīra, sans qu'il soit besoin d'invoquer « Kāçyapa-mir ».

P. 289. — « Ja-tsu » est une faute d'impression ; lire « Ta-tsu ».

P. 289. — Les renseignements de WATTERS sur Mihira Kula sont intéressants, et à rapprocher des observations de M. Foucher rapportées par M. Chavannes dans *B.E.F.E.-O.*, III, 417, n. 6. On remarquera qu'ici encore les dates traditionnelles sont en désaccord avec les données de l'ouvrage sur les patriarches, le 付 法 藏 因 緣 經 *Fou fa tsang yin yuan king* (Nanjio, *Catalogue*, n° 1340), qui aurait été traduit en 472 A.D., et mentionne cependant Mihirakula dont le règne se place dans la première moitié du VIe siècle. Cette date de 472

(1) Cf. par exemple 沙 落 迦 Cha-lo-kia, 曷 勞 落 迦 Ho-lao-lo-kia.

est elle-même la principale objection à l'identification de P'o-sieou-p'an-t'o et de Mo-nou-lo avec les écrivains Vasubandhu et Manoratha (cf. *supra*, p. 453). Une étude minutieuse du *Fou fa tsang yin yuan king* permettra seule d'établir si ce texte remonte bien intégralement à la date qu'on lui assigne.

P. 292. — L'original de 突舍薩那 T'ou-chö-sa-na n'a pas été rétabli de façon satisfaisante ; mais le Toṣāsan de WATTERS est invraisemblable.

P. 293. — Je ne partage pas les vues de WATTERS sur l'origine du nom de Cīna appliqué à la Chine et me suis expliqué là-dessus, du point de vue d'un sinologue, dans *B.E.F.E.-O.*, IV, 143-149 ; mais il serait à souhaiter qu'un indianiste reprît la question du point de vue hindou. — Le nom de « Chakshu », Cakṣu, est seulement, je crois, une mauvaise leçon pour Vakṣu, l'Oxus.

P. 300. — La transcription 設效圖盧 Chö-to-t'ou-lou appelle bien un original Çatadru et non Çatadure.

P. 349. — L'explication de WATTERS concernant la « Musique sur la victoire du prince de Ts'in » est décisive. Tout ce qui a été dit à ce sujet jusqu'à lui doit être rejeté.

Il est grand temps de clore cette longue série de remarques sur le livre de WATTERS. A dessein je me suis étendu sur les prononciations anciennes du chinois, parce qu'il y a là, à mon sens, un élément de premier ordre qu'il ne nous est plus permis de négliger. Les travaux de M. Volpicelli et surtout de M. Schaank ont beaucoup éclairé la phonétique chinoise ancienne en mettant à la portée de tous les principales indications des tables du *K'ang hi tseu tien*. Par contre, on n'a pas encore essayé de voir dans quelle mesure cette phonétique, théorique en quelque sorte, se vérifiait pratiquement par les prononciations dialectales et les transcriptions. C'est à ce point de vue que je me suis placé ici, et, si bien des points de détail sont insuffisamment expliqués, si je me suis à mon corps défendant contenté pour représenter les anciens sons chinois du système de transcription qui nous sert pour la langue moderne et est tout à fait insuffisant pour des travaux de linguistique, c'est que le champ est encore presque vierge et qu'on ne doit s'y avancer qu'avec une extrême prudence. L'exemple de Schlegel, celui même de WATTERS montrent avec quelle aisance on laisse sur ce domaine libre cours à sa fantaisie ; contre cette ignorance des principes élémentaires de la linguistique chinoise nous devons enfin réagir (1).

Faibles pour la partie historique, mauvaises au point de vue des prononciations chinoises anciennes, les *Notes* de WATTERS restent excellentes pour l'interprétation littérale du texte et le commentaire dogmatique C'est là un rare mérite, et qui assurera à l'auteur une place très honorable parmi les philologues qui auront préparé l'édition définitive de Hiuan-tsang, le jour où ce Marco Polo chinois trouvera son Yule.

P. PELLIOT.

---

(1) Aucun sinologue n'a jusqu'à présent fait intervenir en matière de transcription la distinction des anciennes initiales sourdes ; elle est cependant bien établie, au moins pour les explosives, et c'est à tort que j'ai moi-même restitué naguère hypothétiquement une prononciation ancienne * *tat* au lieu de * *dat* pour le moderne 達 *ta* (*B. E. F. E.-O.*, IV, 218). Tout le *Secret of the Chinese method* élaboré par Schlegel est vicié par cette négligence, et reste d'ailleurs parfaitement mauvais à tous points de vue du début à la fin ; quelle créance scientifique donner à un travail philologique qui range parmi les transcriptions chinoises apocopées la forme 鳩槃荼 Kieou-p'an-tch'a, sous prétexte qu'elle supprime l's final de « *kumbhāṇḍas* » (*T'oung-pao*, II, 1, 233), alors que cet *s* final est une marque de pluriel *française* du mot sanscrit *kumbhāṇḍa* ?

L. Richard. — *Géographie de l'Empire de Chine* (Cours supérieur). — Chang-haï, imprimerie de la mission catholique à l'orphelinat de T'ou-si-wè, 1905. In-8°, XVIII-564 pp. avec cartes.

Nous n'avions jusqu'à présent, en français, de manuel exact et consciencieux sur la Chine que l'ouvrage du P. Le Gall (1). Mais ce n'était qu'un ouvrage de pédagogie, un peu sobre de renseignements, encore que très heureusement complété par deux tables des préfectures et sous-préfectures rangées par provinces et par ordre alphabétique. L'ouvrage du P. Richard, tout en conservant ce caractère pédagogique, s'adresse à un plus large public. Les personnes qui s'intéressent à la Chine pourront y trouver une foule de renseignements jusqu'à présent disséminés dans des livres ou des revues rédigés en des langues différentes et souvent difficiles à consulter. Dans la première partie, il étudie les dix-huit provinces de la Chine et, dans la seconde, les pays qui dépendent de la Chine ou en dépendaient encore récemment (Mandchourie, Mongolie, Turkestan chinois, Tibet, Corée, Formose)

Au lieu d'examiner, province par province, les dix-huit gouvernements chinois, comme l'avait fait M. Le Gall, M. R. a cherché à grouper ceux d'entre eux qui présentent des ressemblances aux points de vue physique, historique, économique et politique, et il a ainsi déterminé des régions, décrites séparément, en un même chapitre. Chaque province est étudiée dans son relief, dans sa faune et sa flore, dans ses richesses minérales et agricoles, au point de vue de sa population, de sa langue, de son industrie, de ses voies de communication. L'auteur a laissé de côté la géographie historique, ce qui ne l'empêche pas de noter au passage les grands événements qui ont modifié chaque province et influé sur les mouvements de sa population. Les chiffres donnés sont les plus récents que nous ayons (1905). Les côtes sont étudiées à part et comme l'auteur a surtout en vue d'être utile à ses élèves, futurs voyageurs et commerçants, il les décrit avec une grande précision. L'emplacement des phares, les fonds d'eau de chaque port, les moyens de communications, les différents phénomènes météorologiques (typhons, gelées) sont notés avec la plus grande exactitude. Le livre I se termine par un exposé général de la géographie politique et économique. L'auteur ne laisse de côté aucun des rouages de l'administration et ce chapitre sera d'un précieux secours pour ceux qui voudront se renseigner sur ce monde si compliqué qu'est le gouvernement chinois. Ils y trouveront le titre de chaque fonctionnaire, ses attributions, ses devoirs. M. R., au courant de la transformation actuelle de la Chine, n'a pas manqué d'indiquer les projets de réformes qui intéressent l'administration, notamment ceux qui concernent l'armée et l'enseignement.

Dans le livre II, l'auteur étudie brièvement les dépendances actuelles ou anciennes de la Chine. Quoique succincte, cette partie de son ouvrage est excellente et les lecteurs auront ainsi une idée d'ensemble du monde chinois.

Chaque chapitre est suivi d'une bibliographie indiquant les ouvrages essentiels à consulter. Le choix en est judicieux : les livres les plus sérieux et les plus récents sont indiqués en bonne place. Les cartes sont nombreuses, claires et faciles à lire. Un tableau des préfectures et des sous-préfectures des dix-huit provinces, avec l'indication de la résidence et de la circonscription administrative, des titres et des obligations des *tao-t'ai*, un tableau des villes de Chine par ordre alphabétique, un lexique des principaux noms géographiques chinois, une liste des titres civils et militaires terminent le livre.

M. R. a complété, hors texte, son ouvrage par une carte de la Chine et un tableau général de l'administration chinoise. Sur la carte les noms sont romanisés et au-dessous les caractères

(1) *La Chine. — Geographie générale à l'usage des écoles françaises.* Zikawei, 1905 (Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, p. 542).

chinois sont reproduits très nettement. Le tableau de l'administration est dressé d'après le *Tsin chen lou* 縉紳錄 d'avril 1905.

En somme, cet ouvrage va être utile à tous : aux élèves chinois déjà avancés dans l'étude du français, pour qui il a été écrit, et aux sinologues à qui il fournira rapidement d'utiles renseignements. Il permettra d'attendre le moment où l'on pourra écrire un ouvrage rigoureusement scientifique sur la Chine.

EMMANUEL GIRARD.

Haute Asie

Musei Asiatici Petropolitani Notitia VII. Petropoli, 1905, in *Izviestiia Imperatorskoi Akademii Naouk.* 1905 Mart, t. XXII nº 3. (*Bulletin de l'Académie Impériale des Sciences de Sᵗ Pétersbourg*, t. XXII nº 3, mars 1905). Tirage à part : pp. 049-084, in-4º.

A l'exemple des Anglais, qui dans l'Inde ont associé des pandits à leurs recherches scientifiques, la Russie se met à utiliser les services de ses Mongols Bouriates de Sibérie en les initiant à la langue russe et aux méthodes occidentales d'investigation et de travail (1). Sur la proposition de M. S. d'Oldenbourg, en 1903 l'Académie des Sciences de St Pétersbourg, en 1904 le « Comité russe de l'Association Internationale pour l'Exploration de l'Asie Centrale et de l'Extrême-Orient » ont chargé deux jeunes Bouriates, étudiants libres de la Faculté des Langues Orientales de Sᵗ Pétersbourg, Ts. Jamtsaranov et B. Baradiin, d'aller rassembler en Transbaïkalie et à Ourga des documents concernant le Chamanisme et le folklore des Bouriates, la religion et l'iconographie bouddhiques en Transbaïkalie. Le compte-rendu analytique des manuscrits, xylographes et pièces diverses qu'ils ont rapporté au Musée Asiatique de Saint-Pétersbourg fait l'objet de la présente notice.

Durant les vacances de 1903 et de 1904, Ts. J. a recueilli une quarantaine de manuscrits bouriates et mongols au temple bouddhique d'Alar (Alarskii Datsan, gouvernement d'Irkoutsk), chez les Bouriates d'Aga (Transbaïkalie) et à Ourga. Les ouvrages bouriates paraissent intéressants par le mélange de bouddhisme et de chamanisme. Ils montrent comment les lamas ont su plier à leur doctrine, sous le couvert de termes bouddhiques, les croyances chamaniques de la foule. Les mss. mongols contiennent des préceptes de morale bouddhique ou des calendriers ; quelques-uns concernent l'histoire du bouddhisme en Transbaïkalie et en Mongolie (histoire des Bouriates Khori, Annales de la Propagation du Bouddhisme en Transbaïkalie [celui-ci rapporté par B. Baradiin], biographie du premier *khoutouktou*, des Mongols Khalkhas, Oundour Gegen) ; d'autres renferment des descriptions géographiques (celle du mont Ou-tai dans le Chan-si, du Bogdo-oula près d'Ourga) ; un petit nombre enfin apportent une précieuse contribution à la fois à l'histoire du bouddhisme et à la géographie: ce sont les récits de voyage de pélerins bouddhistes. L'un de ceux-ci, le lama bouriate Lopsan-Mijod, de 1882 à 1887, parcourut la Mongolie, la Chine, le Tibet et le Népal. Sa relation, traduite en russe par Gonbo-Jap Tsybikovitch Tsybikov (cf. la note ci-dessous) n'a pas encore été publiée. Un autre lama bouriate Gontchok Djap Zangiiain visita les lieux saints les plus reculés

---

(1) V. G. Ts. TSYBIKOV. *Sur le Tibet Central*, dans les *Izviestiia de la Société Impériale Russe de Géographie*, t. XXXIX, liv. 3, 1903.

du Tibet, du Népâl et de l'Inde d'où il revint en 1904. Outre ces documents, Ts. J. a réuni d'assez nombreux matériaux relatifs au folk-lore des Mongols septentrionaux, épopées populaires, légendes, contes, chansons, devinettes, proverbes et souhaits. Certaines de ces œuvres reproduisent des traditions historiques et religieuses (chant des lamas pélerins, histoire de Chono-bâtor, héros des guerres Kalmoukes aux XVIIe et XVIIIe siècles).

Les trouvailles du second voyageur B B. ont un caractère plus strictement religieux. Ce sont des mss. tibétains ou traduits du tibétain en mongol sur les Tārā, sur les différentes cérémonies du culte lamaïque, un abrégé populaire de la *Prajñā-pāramitā*, etc. La partie la plus considérable de ces mss. porte sur le canon des proportions du corps du Buddha et des divinités bouddhiques. B. B. a rapporté des ouvrages entiers sur ce sujet, des traités avec figures et des représentations isolées.

Souhaitons que quelques-uns de ces matériaux soient élaborés comme ils semblent le mériter et que de nouvelles investigations viennent enrichir encore les belles collections de l'Académie des Sciences de St Pétersbourg.

G. CAHEN.

A. D. ROUDNEV. — *Lektsii po grammatikié Mongol'skago pis'mennago iazyka tchitannyia v 1903-1904 akademitcheskom godou. Vypousk I (Cours de grammaire de mongol écrit, professé en 1903-1904. Liv. I).* St Pétersbourg, 1905 In-8°, XI p. imp. + 96 p. lith., 1 carte et 1 pl.

Tous les dialectes de la langue mongole parlée n'ayant point fait l'objet d'études spéciales, il est impossible encore, suivant M. R., de composer une grammaire mongole qui précise l'état présent de la langue et réponde aux exigences de la science. Pour donner aux débutants un manuel qui fût au courant des connaissances actuelles et réalisât un progrès sur les grammaires antérieures, difficiles à se procurer, M. R. s'est décidé à publier le texte lithographié des cours qu'il professe comme *privat-docent* à la Faculté des Langues Orientales de St Pétersbourg. Il signale lui-même les améliorations qu'il a pu apporter aux travaux de ses devanciers. La diversité des dialectes parlés étant compensée par l'unité presque complète de la langue écrite, c'est de celle-ci seule que traite la grammaire de M. R. et il a soin de marquer la différence absolue qui sépare la langue littéraire du langage courant. Comme le dialecte des Mongols Khalkhas orientaux, ceux des environs d'Ourga en particulier, se rapproche le plus de la langue écrite, c'est en mongol khalkha que sont transcrits les sons correspondants aux mots Enfin M. R. se propose de donner, dans une deuxième livraison, les règles de syntaxe qui manquent dans les grammaires de J. SCHMIDT et de ses disciples.

Une bibliographie des grammaires, parues en langues européennes, du mongol ancien et moderne, du mongol khalkha, du bouriate, du kalmouk, du dialecte de l'ordos figure aux pages IV-V de l'Introduction. Les travaux en français y tiennent peu de place. Sauf une vieille grammaire du XVIIe siècle (THÉVENOT, 1672) et un simple aperçu de M. FEER, on n'y trouve que la grammaire de VITALE et de SERCEY pour le mongol khalkha (1), dont M. R. a donné au t. XIV des *Zapiski de la Section Orientale de la Société Imp. Russe d'Archéologie* un

(1) Le baron VITALE et le comte de SERCEY. *Grammaire et vocabulaire de la langue mongole (Dialecte des Khalkhas).* Péking, 1897.

compte-rendu peu flatteur, et la grammaire de M. G. Soulié pour le dialecte de l'ordos (1) que M. R. qualifie d'« ouvrage sans aucune valeur scientifique, contrefaçon de la grammaire de J. Schmidt », ce qui paraît d'une sévérité au moins outrée.

L'introduction comprend encore une courte histoire de l'alphabet mongol. Les Mongols ne semblent pas avoir connu l'écriture avant l'époque de Tchingis-khan (1206-1227). D'après la tradition et la légende, c'est sous le règne de ce prince que, pour la première fois, l'alphabet ouïgour servit à écrire la langue mongole (2), et il devint le prototype de l'alphabet mongol. Vers le milieu du XIIIe siècle, le lama tibétain Saskya-Pandita-Gounga-Tchjaltsan aurait inventé un alphabet mongol imparfait. Khoubilaï (1260-1294) chargea le neveu de Saskya-Pandita, Pakba-lama de le réformer. Pakba utilisa les caractères tibétains pour composer l'alphabet du « mongol carré » qui s'écrivait de haut en bas et, comme le ouïgour, de gauche à droite. Cet alphabet resta en usage durant l'occupation de la Chine par la dynastie mongole des Yuan (1260-1368). Mais reconnu d'une pratique incommode, dès le début du XIVe siècle, vers 1310-1311, le lama Tchoïtchji-otszer, suivant M. A. M. Pozdniéev (3), établit l'alphabet tel qu'il est demeuré jusqu'à nos jours.

M. R. a joint à son Introduction un tableau anatomique de l'appareil vocal dont l'utilité pour l'étude du mongol paraît contestable, et une carte — celle-ci très précieuse — de la répartition géographique des groupes linguistiques mongols. Il est seulement regrettable que l'auteur ne se soit pas servi de couleurs diverses qui eussent accusé les divisions avec plus de netteté que des hachures mêlées et confuses. Mais il a pu mettre à profit les indications de MM. B.-F. Adler, V.-V. Bartold, Kh.-A. Dorjiev et G.-J. Ramstedt, au moment où celui-ci revenait d'une mission chez les Moghols de l'Afghanistan (4). M. R. ne compte pas plus de 3 millions de Mongols, qu'il partage, d'après la langue, en Mongols Orientaux et Mongols Occidentaux. Il range parmi les premiers : les Bouriates de Sibérie, sujets russes, répartis à l'Ouest et à l'Est du Baïkal et les Bouriates Bargou et Dagour de Mandchourie, les Khalkhas qui occupent les bassins de la Selenga, de l'Orkhon et du Kéroulen depuis l'Altaï jusqu'au Grand Khingan, et les tribus situées au S., au S.-E. et à l'E. du Gobi : Ordos, Tchakhars, Toumètes, Khortchines, Khartchines, Outszoumtchines, Ongniotes, Kéchiktènes, Gorlos, Dourbètes (5), etc. Les Mongols occidentaux sont les Kalmouks bouddhistes des steppes de la basse Volga, les Kalmouks ou Eleutes de Dzoungarie, les Eleutes de l'Ala-chan et du Koukou-nor, enfin des tribus encore peu connues formant, peut-être, les anneaux d'une chaîne aujourd'hui rompue : les Moghols de l'Afghanistan, les Khatchi sur le haut Indus, les Damsoks au N. de Lhassa, les Charaï-gols et les Chara-iogours dans le bassin du Hoang-ho supérieur.

La grammaire de M. R. traite d'abord de l'alphabet, des longues et de l'accent. La transcription du son mongol voisin de *ou* par les signes *o* et *y* surmontés d'un point est à signaler. Cette innovation, due aux conseils de M. C. G. Salemann, directeur du Musée Asiatique à St Pétersbourg, a pour but de remplacer l'ancienne notation en *o* et *y* avec tréma qui laissait supposer une prononciation analogue à l'*o* et l'*u* allemands infléchis, à l'*e* et l'*u* français, sons qui n'existent pas en mongol khalkha. Les lettres mongoles spéciales, le *ng*, le *tsz*, le *tchj*, sont représentées par des lettres

(1) M. G. Soulié, *Eléments de grammaire mongole (Dialecte ordos)*. Paris, 1903.

(2) C'est ainsi que sont composées les lettres des Khans mongols de Perse, Argoun (1289) et Oultszeïtou (1305) au roi de France, Philippe IV le Bel.

(3) A. M. Pozdniéev, *Mongol'skaïa Liétopis' Erdéniin Erikhé*. St Pétersbourg, 1883, in-8°, p. 326.

(4) V. *Bulletin de l'Association Internationale pour l'Exploration de l'Asie Centrale* n° 3, avril 1904, p. 9-12.

(5) *Ib.*, p. 6-9.

russes dont la graphie a été légèrement modifiée. La morphologie, que l'auteur appelle étymologie, a été groupée sous 3 chefs : le verbe et les formes verbales (pp. 50-55), — le substantif en y comprenant l'adjectif, le pronom et les noms de nombre (pp. 56-84), — et ce que M. R. désigne d'un terme qu'il juge lui-même impropre, l'adverbe, c'est-à-dire toutes les parties du discours qui ne rentrent pas dans les deux catégories précédentes (pp. 85-95). Il faut louer M. R. d'avoir rompu avec le système de traiter la grammaire d'une langue comme le mongol suivant les anciennes habitudes de la grammaire latine. Il commence par l'étude du verbe, forme d'une importance particulière en mongol, et fait ressortir, en tête de chacun des chapitres ci-dessus, l'inexactitude des mots « conjugaison » et « déclinaison », appliqués au mongol, puisque des suffixes invariables s'ajoutent à la racine sans la modifier pour indiquer les différentes nuances de l'idée. Verbes, substantifs et adverbes (au sens étendu du mot) sont classés, d'après leurs suffixes, en : dérivés des verbes, dérivés des substantifs, dérivés des adverbes. Dans le verbe, M. R. distingue l'impératif, le bénédictif (ordre poli), le précatif, le prescriptif, l'optatif, le volontatif et le dubitatif. Les noms ont des suffixes correspondants aux cas des langues indo-européennes. Un tableau des suffixes et un exemple résument les indications relatives aux trois parties (l'exemple manque pour le verbe).

G. CAHEN.

Japon

J. M. LEMARÉCHAL. — *Dictionnaire japonais-français*, Tôkyô et Yokohama, 1904 ; in-4°, VIII-1008 pp. ; 8 yen. — *Petit dictionnaire japonais-français*. Tôkyô et Yokohama, 1904 ; pet. in-16, 1025 pp. ; 2 yen.

Nous ne possédions jusqu'ici aucun dictionnaire japonais-français qui fût, je ne dis pas bon, mais même simplement médiocre. M. LEMARÉCHAL vient enfin de combler cette fâcheuse lacune et de nous donner un dictionnaire, fort éloigné sans doute de la perfection, mais qui prendra rang à côté du dictionnaire japonais-anglais de Brinkley, Nanjô et Iwasaki, le meilleur qui ait paru jusqu'ici. A vrai dire, nous espérions mieux ; nous comptions que, venant une dizaine d'années après l'ouvrage de Brinkley, celui de M. L. aurait marqué dans la lexicographie japonaise un progrès plus sensible. En réalité il l'emporte surtout par des avantages matériels : la commodité du format ; l'heureux emploi des signes, qui permettent de distinguer immédiatement les mots d'origine chinoise ou d'usage savant ; le classement méthodique des exemples, qui sont répartis à la suite de chaque sens d'un même mot, au lieu d'être rejetés en bloc à la fin de l'article ; la netteté de l'impression, appréciable en particulier pour les caractères chinois, qui, dans Brinkley, étaient trop souvent illisibles. Signalons encore une innovation, sur laquelle les avis seront peut-être plus partagés : c'est la place faite à l'histoire et à la géographie ; M. L. a cru devoir en effet donner les noms « des empereurs, des principaux *shôgun*, des ères japonaises (*nengô*), des plus hautes montagnes, des rivières, des départements, des villes importantes, etc. », en un mot incorporer à son ouvrage une partie de celui de M. Papinot. L'innovation sans doute a son intérêt ; mais je la regretterais pour ma part si elle avait eu pour conséquence de faire réduire le nombre des autres mots.

Le gros reproche que je serais en effet tenté de faire au dictionnaire de M. L., c'est qu'il n'est pas assez riche. Je sais bien que l'extrême richesse du vocabulaire et la création continuelle de mots nouveaux rendent impossible la compilation d'un répertoire complet de la langue japonaise, et je sais bien aussi que M. L. était maître de limiter sa tâche comme il l'entendait ; mais il n'en est pas moins vrai que ce dont nous avons besoin aujourd'hui, — et

c'est même le principal desideratum de la japonologie, — c'est d'un dictionnaire aussi complet que possible. Et un pareil desideratum n'a rien d'irréalisable, car il ne s'agit pas de dépouiller complétement la littérature japonaise, mais simplement de réunir et de coordonner les matériaux lexicologiques accumulés par les Japonais eux-mêmes. Les Japonais possèdent en effet un nombre considérable de dictionnaires généraux et un nombre plus considérable encore de dictionnaires spéciaux, dont le dépouillement donnerait une énorme moisson de mots. Mais le nouveau dictionnaire est encore moins riche que celui de Brinkley, lequel était basé presque entièrement sur le *Genkai* 言海, le premier en date et le moins complet des grands dictionnaires modernes. Depuis cette date ont paru, pour ne citer que les principaux, le *Nihon dai-jirin* 日本大辭林 de Mozume Takami 物集高見 (1894) et surtout le *Kotoba no izumi* d'Ochiai Naobumi 落合直文 (1899), qui renferme plus de 100.000 mots. M. L. dit dans sa préface qu'il a utilisé ces ouvrages : il n'y paraît pas assez. On dira peut-être que M. L. a voulu s'en tenir aux mots d'un usage général et exclure systématiquement tous les termes rares ou d'un caractère trop technique : mais je ne sais pas, ni personne, comment il est possible de faire le départ ; et, en admettant même que cette limite puisse être tracée, il faudrait dire que M. L. est resté en deçà. S'il est en effet une littérature qui soit accessible au grand public, puisqu'elle lui est destinée, c'est bien celle des journaux quotidiens : or, bien que j'aie fait plusieurs fois l'expérience, je n'ai pas encore pu découvrir un seul article de tête d'un grand journal japonais dont tous les mots se trouvent dans le dictionnaire de M. L. Je n'en veux nullement conclure que le choix de M. L. a été mal fait, mais au contraire qu'il était impossible à faire, et que dès lors mieux eût valu accueillir tous les mots qui se présentaient sans exiger d'eux au préalable leur état-civil. En pareille matière l'excès de richesse ne saurait être un défaut.

On comprendra du reste que ce que je viens de dire est moins une critique à proprement parler que l'expression d'un regret. J'en exprimerai un autre encore : c'est qu'à la différence de Brinkley, M. L. n'ait pas cru nécessaire de donner, à côté des caractères chinois, l'orthographe des mots en *kana*. Cette orthographe est doublement intéressante : au point de vue linguistique, parce qu'elle a conservé bien souvent des traces de formes ou de prononciations disparues ; au point de vue pratique, parce que sa connaissance est indispensable pour les recherches dans les dictionnaires purement japonais. Remarquons que la réforme du *kana-zukai*, édictée récemment par le Ministère de l'Instruction publique [1], ne s'applique qu'aux mots dérivés du chinois, et qu'au surplus elle n'a obtenu jusqu'ici qu'un médiocre succès.

Je comprends moins encore que M. L., revenant aux errements de Hepburn, ait inscrit les verbes, non pas à la base indicative en *u*, *e-ru*, *i-ru*, par laquelle ils sont ordinairement désignés, mais à la base indéfinie : car je ne puis pas supposer que M. L. partage l'erreur de ceux qui confondent la base indéfinie avec le radical verbal [2]. Le choix de la base sous laquelle il faut désigner les verbes est limité à la base indéfinie et à la base indicative, car ce sont les seules qui puissent, dans certains cas, s'employer sans l'agglutination d'aucun suffixe [3] ; mais, tandis qu'un verbe à la base indéfinie ne peut terminer qu'un membre de phrase et que son temps et son mode restent en suspens jusqu'à ce que le verbe de la phrase principale soit connu, la base indicative peut au contraire se suffire entièrement à elle-même et servir de verbe à une proposition indépendante. Ce n'est donc pas sans d'excellentes raisons qu'elle est employée par presque tous les lexicographes et les grammairiens pour désigner les verbes. M. L. en mettant les verbes sous la base indéfinie a voulu peut-être éviter la confusion possible entre les verbes de la 1re conjugaison en *eru*, comme *shaberu*, « bavarder » (base indéfinie,

---

(1) V. *B.E.F.E.-O.*, III (1903), p. 355.

(2) Cf. CHAMBERLAIN, *A handbook of colloquial japanese*, 2e éd., p. 146, note.

(3) Encore, dans les verbes de la 1re conjugaison du moins, la base conditionnelle se confond-elle avec l'impératif présent.

shaberi), et les verbes de la 2e, comme *homeru*, « louer » (base ind., *home*). Dans le dictionnaire Brinkley par exemple, cette confusion est souvent possible, aucun signe ne permettant de reconnaître les conjugaisons : il y est obvié quelquefois, mais non d'une manière générale, en donnant pour les verbes de la 2e conjugaison, à côté de la forme « colloquiale » en *eru*, la forme en *uru* propre à la langue écrite. C'est du reste une méthode qui, au point de vue linguistique, est déplorable : car la forme en *uru* de la langue écrite est la forme attributive, non la forme conclusive des verbes de la 2e conjugaison, laquelle est en *u* ; et les dictionnaires japonais, qui prennent tous comme base les formes de la langue écrite, citent les verbes sous cette seconde forme : le verbe « manger » (langue parlée, *taberu*), par exemple, est toujours donné sous la forme *tabu*, jamais sous la forme *taburu*. La disposition adoptée par M. L. évite sans doute toute confusion (1) : mais il serait bien préférable de distinguer les mots de la 2e et de la 3e conjugaisons par une simple disposition typographique, par exemple en écrivant *tabe-ru*, *kari-ru*.

Mais le défaut vraiment grave du dictionnaire de M. L. est de faire trop souvent des sens divers, parfois même très rapprochés, d'un même mot, autant de mots différents. Ainsi M. L. ne distingue pas moins de 25 verbes *sasu* : pour lui, dans des phrases comme *ai ni beni wo sasu*, « ajouter de la couleur rouge à l'indigo », *o yu wo sasu*, « verser de l'eau chaude », *kikai ni abura wo sasu*, « huiler une machine (m. à m., verser de l'huile sur une machine) », *e wo hon ni sasu*, « insérer des images dans un livre », nous avons affaire à quatre verbes distincts ! Brinkley ne distinguait que deux *sasu*, l'un signifiant « to point out, to indicate » et l'autre « to pierce through » : et encore, si l'on remarque combien ces deux sens sont voisins l'un de l'autre, serait-on en droit de soutenir qu'il n'y a en réalité qu'un seul verbe *sasu*. L'exemple n'est pas unique : pour n'en citer qu'un autre, M. L. distingue également 23 verbes *kake-ru* : n'est-il pas évident cependant que si, dans des phrases comme *kabe ni hashigo wo kakeru*, « placer une échelle contre le mur », *ho wo kakeru*, « hisser la voile », *kimono wo sao ni kakeru*, « suspendre son habit à une perche », *mizu wo hana ni kakeru*, « répandre de l'eau sur les fleurs, arroser », *dai ni môsen wo kakeru*, « étendre un tapis sur la table », *kubi wo gokumon ni kakeru*, « exposer la tête d'un criminel (décapité) », etc., nous traduisons *kakeru* par des mots différents, nous n'en avons pas moins affaire à un seul et même verbe ? Si à chaque mot d'une langue correspondait exactement un mot d'une autre langue, nous n'aurions précisément pas besoin de dictionnaires : des vocabulaires suffiraient. La tâche du lexicographe doit être au contraire de chercher à ramener au plus petit nombre possible les distinctions de sens véritablement irréductibles et de montrer, par un groupement ingénieux et logique des différents sens d'un même mot, comment tous dérivent graduellement de la signification originelle et fondamentale de ce mot. Si, par exemple, de ce que dans la phrase *kasa wo sashite ame wo yokeru*, « se préserver de la pluie en ouvrant son parapluie », *sashite* doit être rendu en français par « en ouvrant », nous allions conclure, avec M. L., qu'il existe en japonais un certain verbe *sasu*

---

(1) M. L., aussi bien dans son introduction que dans le corps même du dictionnaire, fait du verbe *nejiru*, « visser », un verbe de la 3e conjugaison (base ind., *neji*) au lieu de le ranger dans la 1re (base ind., *nejiri*). Il existe bien dans la langue écrite un verbe *nezu*, *nezuru*, *neji*, *neji*, *nezure*, dont la forme colloquiale correspondante serait en effet *neji-ru*, *neji*, *neji*, *neji-re* et c'est avec la base indéfinie de ce verbe qu'ont été formés les composés *neji-kugi*, *neji-nuki*, *neji-komu*, *neji-mawasu*, *neji-makeru*, *neji-taosu*, qui sont tous d'un usage courant. Il n'en est pas moins vrai que ce verbe est fort rare, même dans la langue écrite, puisque les dictionnaires n'en citent qu'un seul exemple emprunté à l'*Uji shûi monogatari* ; la forme usuelle, dans la langue écrite comme dans la langue parlée, est *nejiru*, *nejiri* (1re conjugaison) : on dit toujours *nejitta*, *nejiranai*, etc., et non *nejita*, *nejinai*...

qui signifie « ouvrir » ou « tenir ouvert », nous commettrions une grosse erreur. La vérité est tout autre. Lorsque nous avons à nous protéger contre une averse au moyen d'un parapluie, nous devons d'abord « ouvrir » notre parapluie, puis le « diriger » vers le ciel. Pour désigner l'action totale, de ces deux actions également indispensables la langue française choisit la première et dit « ouvrir », tandis que la langue japonaise choisit la seconde et dit « sasu » (1). Voilà ce qu'il faut constater et ce qu'il est vraiment intéressant, au point de vue sémantique, de constater. Prenons encore un autre exemple, tout proche de celui-là. Dans le fait de fermer une porte qui s'ouvre à l'intérieur et qui joue sur des gonds, nous pouvons considérer deux choses : ou bien le résultat, qui est la fermeture de la porte, ou bien le mouvement, qui consiste à la « pousser » en avant. Or c'est le résultat que nous considérons quand nous disons « fermer la porte », mais c'est le mouvement que la langue japonaise considère, lorsqu'elle dit *to wo sasu*. Conclurons-nous donc encore de là, avec M. L., qu'il existe un verbe *sasu* signifiant « fermer » ? Nullement, car les Japonais n'emploieraient jamais le mot *sasu* si, au lieu d'une porte tournant sur des gonds, il s'agissait de *shôji* ou de *karakami*, c'est-à-dire de cloisons mobiles glissant dans une rainure. Ainsi nous arrivons à la conclusion que, dans *kasa wo sasu* et dans *to wo sasu*, c'est bien à un même verbe que nous avons affaire, mais que le génie différent de la langue française nous permet de le traduire dans un cas par « ouvrir » et dans l'autre par « fermer ». N'est-ce pas plus satisfaisant que de nous proposer, comme le fait M. L., l'énigme de deux verbes *sasu*, morphologiquement identiques et sémantiquement contradictoires ?

Le petit dictionnaire de poche est fort bien fait ; M. L. a donné le plus grand nombre possible de mots, au détriment des exemples : mais comme il fallait de toute nécessité choisir entre les deux, nous croyons que le choix qu'il a fait était le bon.

CL.-E. MAITRE.

Généralités

BRUGMANN. — *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes*, traduit par J. BLOCH, A. CUNY et A. ERNOUT sous la direction de A. MEILLET et A. GAUTHIOT. Paris, Klincksiek, 1905. In-8°, XXII-856 pp. et 5 tableaux.

Il n'est pas douteux que parmi les études de grammaire comparée, ce sont celles qui portent sur la famille indo-européenne qui ont été poussées le plus loin et qui peuvent servir de modèle aux autres. Par elles un trésor immense de faits bien établis a été rassemblé : surtout les méthodes s'y sont définies et affinées, les questions y ont pris un caractère à la fois spécifique et général qu'elles n'ont dans aucun autre domaine à un tel degré. Le résultat est que le linguiste, quel que soit le groupe qu'il entende étudier, se dispensera difficilement de se tenir au courant de la recherche et des résultats essentiels obtenus par la grammaire comparée de l'indo-européen. Il manquait jusqu'à présent au public français un bon manuel où il pût se renseigner sur l'état présent de ces études; la traduction de l'*Abrégé de Grammaire comparée des langues indo-européennes* de M. K. BRUGMANN, le grand linguiste de Leipzig,

(1) Dans d'autres cas, la langue française fait le même choix que la langue japonaise, et dit par exemple « dresser une tente » de préférence à « déployer une tente ».

dont l'apparition a suivi immédiatement celle de l'original, vient heureusement combler cette lacune. L'apprenti linguiste y trouvera, rassemblés et bien classés, tous les faits acquis et toutes les questions que posent les principales langues du groupe. En joignant à ce livre l'admirable *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, de M. A. MEILLET, qui lui donnera, plus que le manuel de M. B., une vue d'ensemble du système grammatical de l'indo-européen en même temps qu'une initiation aux principes généraux de la linguistique, il se trouvera armé pour entreprendre l'étude d'autres familles de langues : il saura y classer les faits avec précision et découvrir les questions vraiment intéressantes.

Une des choses qui frapperont le plus dans ces ouvrages celui qui n'a pas subi l'apprentissage linguistique par la grammaire indo-européenne sera l'absence totale du point de vue ethnographique. Et certes il serait téméraire de décider à l'avance et pour tous les cas que ces deux ordres de faits sont sans lien réel et ne peuvent s'éclairer réciproquement à l'occasion : mais il existe sur leurs relations des préjugés qu'il importe de faire disparaître si l'on veut que l'une et l'autre science y gagnent. C'est à la ruine de ce préjugé que la grammaire de l'indo-européen doit ses plus récents et ses plus importants progrès.

On sait, et l'un des meilleurs linguistes, M. WACKERNAGEL, a récemment rappelé, dans une conférence lue en séance publique à l'Académie de Göttingen (1), quelles étaient sur ce point les tendances de la génération qui fonda la linguistique indo-européenne. Pour elle, une langue était l'expression caractéristique d'une race ; et les variétés dialectales correspondaient aux rameaux issus d'une même souche ethnique. Aussi F. MÜLLER divisait-il les langues de la terre suivant les caractères anthropologiques des races qui les parlent : il y avait les langues de races à cheveux laineux, à cheveux plats, à cheveux bouclés. De même les linguistes allemands, fondateurs de la grammaire comparative, admettaient l'existence d'un peuple aryen primitif dont les peuples qui habitent l'Inde, la Perse et l'Europe sont sortis, et dont les caractères physiques, psychologiques et moraux ont été hérités par ses successeurs.

Il s'en suivait nécessairement qu'à chaque mouvement linguistique devait correspondre un mouvement de population. Tel peuple envahissait la territoire de tel autre, et le peuple vaincu perdait, en même temps que sa langue, toutes les caractéristiques anthropologiques ou morales de sa nationalité antérieure.

C'est de cette façon qu'on interprétait l'extension des langues indo-européennes et l'on voyait dans la parenté des idiomes germaniques et sanskrits le signe de la descendance « aryenne » des Germains. Pourtant nombre de faits connus s'opposaient à cette vue des choses : ainsi les conquêtes de l'allemand en pays slave, de l'arabe en Syrie et dans toute l'Afrique du Nord, de l'espagnol dans l'Amérique du Sud, du français au Canada, de l'anglais aux Etats-Unis et ailleurs, enfin l'extension ancienne du latin en Europe, toutes conquêtes linguistiques qui supposent de très faibles mouvements de population.

De même, ces linguistes en arrivaient à nier la légitimité théorique d'un fait aussi courant que l'emprunt ; Max MÜLLER disait par exemple : « Du dictionnaire anglais le savant peut, par l'analyse, éliminer des éléments celtiques, normands, grecs et latins ; mais il n'est pas entré une goutte de sang étranger dans l'organisme de la langue anglaise. » On connaît de même la guerre que GRIMM menait contre l'introduction de mots français en allemand, pour maintenir purs de tout mélange la langue aussi bien que le sang germaniques.

En réalité, l'emprunt est un des phénomènes les plus nécessaires et les plus fondamentaux de l'histoire des langues. Qu'on songe au stock hébreu, grec et latin que le christianisme a répandu en Europe, et au-delà : au stock hindou et arabe que l'Islam et le Bouddhisme ont

---

(1) Cf. *Nachrichten von der königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. geschäftliche Mittheilungen, heft* 2 (5 nov. 1904), p. 90-115 : *Sprachtausch und Sprachmischung* von J. WACKERNAGEL.

répandu en Afrique et en Asie. Mais l'emprunt ne se borne pas à des influences aussi générales : il porte jusque sur l'essentiel d'une langue. L'allemand lui-même a emprunté des noms de parenté « *papa, mama, tante, onkel, cousine* » aussi bien que des morphèmes comme « *i-eren* » au français. Les noms de nombre, surtout sous l'influence des relations commerciales et de l'impôt, voyagent extrêmement loin. Le nom de nombre « mille » en persan a passé d'un côté dans l'Hindoustan, de l'autre en arménien, dans les langues du Caucase, en hongrois, peut-être en finnois, et, par le tzigane, jusqu'en Carniole.

A la vérité ces faits ne pouvaient échapper aux linguistes dont nous parlons, mais ils ne se posaient pas la question de savoir si le passé lointain ressemblait à celui que l'histoire et l'expérience contemporaine nous permettent d'atteindre. Ils pensaient qu'il y avait eu à l'origine un peuple indo-européen « primitif », pur et de développement complètement autonome, et que les échanges et mélanges linguistiques dont nous parlons ne s'étaient produits que plus tard, dans une période toute différente et qui était la période historique.

Ces idées ont heureusement été abandonnées, au moins en linguistique indo-européenne : on s'est enfin rendu compte qu'il n'y a pas de peuple ni de langue primitive ; on s'est rendu compte aussi que l'histoire des langues n'est pas celle des peuples, et que l'étude des langues et l'étude des peuples avaient tout à gagner à se détacher l'une de l'autre. Sur ces points il n'y a plus dans l'esprit des comparatistes attachés à l'étude de l'indo-européen aucune confusion ; et il a fallu l'occasion d'une séance solennelle pour que l'un d'eux, et non des moindres, crût bon d'y revenir. De telles revues ne sont pas sans intérêt cependant ; ce qui pour les uns n'a qu'une valeur purement historique peut être pour d'autres un rappel opportun et une leçon à méditer.

J. Bloch.

Otto Jespersen. — *Lehrbuch der Phonetik*, trad. allemande de M. Hermann Davidsen. Leipzig et Berlin, Teubner, 1904. In-8°, IV-254 pp., index et 2 tableaux.

On sait quels progrès ont été accomplis depuis quelques années par les études de phonétique ; on sait aussi combien les études de linguistique y ont gagné, combien elles peuvent y gagner encore Aussi l'apparition d'un bon manuel doit-elle être saluée avec reconnaissance par tous ceux qui s'intéressent aux phénomènes du langage. M. Jespersen, qui est l'un des maîtres des études phonétiques, a publié, il y a quelques années, un ouvrage danois, qu'il vient de nous rendre, remanié en vue d'un public plus étendu, dans une traduction allemande. Laissant les problèmes théoriques pour un autre volume (*Questions fondamentales de la Phonétique*), il a su nous donner un manuel pratique d'un richesse de faits rarement obtenue sous un si mince volume, et pourtant d'une lecture aisée.

Ce caractère, il le doit non seulement à la clarté de la langue du traducteur et à l'excellence de l'impression, mais à des mérites intrinsèques qui valent d'être notés. D'abord l'auteur s'est donné pour tâche de supprimer tout ce qui n'intéressait que le danois pour amplifier tout ce qui touchait au français, à l'anglais et à l'allemand ; c'est dans ces trois langues presque uniquement que sont pris ses exemples ; en apparence, on pourrait presque dire qu'il n'étudie qu'elles seules. Son livre n'est, par un certain côté, qu'une description méthodique et comparative de ces trois phonétiques ; il porte donc sur des réalités connues en grande partie de tout lecteur. Cela est une des originalités du livre : et cela n'augmente pas seulement l'intérêt de la lecture, c'est une des caractéristiques de la méthode. Pour rester en contact avec la réalité, l'auteur s'est imposé comme règle presque universelle de ne parler que des sons qu'il a entendus souvent et en divers endroits et de ceux qu'il a su imiter lui-même à la satisfaction des gens pour qui ils étaient naturels. Ce souci donne à son analyse une délicatesse et une

précision vraiment rares ; mais pour conserver ce cachet de réalité, l'auteur s'est volontairement dispensé le plus possible d'une terminologie spéciale, source de clartés trompeuses et d'innovations inutiles. Il l'a remplacée, évitant du même coup les descriptions vainement diffuses, par un système algébrique « *analphabétique* », qui représente par des chiffres et des lettres les différentes positions des organes articulatoires. Car c'est dans les organes de la phonation, et non dans l'impression auditive, ni dans l'acoustique théorique, ni dans les expériences de laboratoire que M. J. étudie les phénomènes phonétiques : or chacun comprend, et chacun peut avec un peu d'exercice reproduire les différentes positions et articulations qui déterminent des sons déterminés : de là une possibilité de contre-épreuve personnelle qui ajoute encore à la clarté et à l'intérêt du livre.

Enfin, le plan même est lumineux et neuf. Avant d'étudier les sons, dont les plus simples sont encore des complexes (v. § 112), il prend un à un les organes qui concourent à la phonation et définit leurs rôles suivant leurs positions et leurs mouvements. Après cette analyse, l'auteur procède à la synthèse, c'est-à-dire qu'il étudie le résultat du concours de plusieurs organes, au même moment d'abord — ce sont les phonèmes dits simples —, puis dans plusieurs moments successifs — étude des groupes de sons, de la quantité, de la syllabe, de l'accent d'intensité, du ton. Enfin, considérant chaque langue comme un ensemble, il cherche par des tableaux caractéristiques à nous définir les « bases articulatoires » respectives des trois langues sur lesquelles son examen a porté.

On voit par là quelle rare vigueur manifeste la méthode de M. J. Au travers d'une abondante information, c'est l'intelligence des phénomènes généraux qui livre la clef des faits de détail. Ceux-ci, mal définissables, presque inobservables parfois, — comme par exemple les faits de mouillure, la distinction de *n* suivi de *jod* et de *ñ* — prennent chacun leur valeur et leur direction déterminée dans l'ensemble du système. De là ce souci d'employer, à côté de l'alphabet phonétique international, un système de transcription « analphabétique », difficulté pour un débutant, mais qui sera vite écartée. L'habitude de considérer dans un son donné, non son impression auditive et le caractère par lequel il se transcrirait dans une langue quelconque prise pour base, mais uniquement les positions de la langue et de la voûte buccale, avec leurs écartements relatifs, est une habitude essentielle à prendre, et qui vaut un effort. Il est toujours possible, dans une enquête, de se dispenser en fait de cette transcription comme aussi bien d'un alphabet tel que celui de l'Association phonétique internationale (V. le *Maître Phonétique*). Et s'il est vrai que récemment encore, un élève de M. J. a pu donner une excellente description phonétique des langues *eskimo* en se servant de ces symboles, il est vrai aussi que le plus souvent dans la pratique il y aura tout avantage à employer les signes à la fois les plus simples et les plus rapprochés possible de l'usage scientifique, en somme les plus lisibles pour le plus grand nombre de gens. Mais il est indispensable pour qu'une description soit exacte et utilisable, d'abord, et bien entendu, qu'elle soit fondée sur une enquête faite uniquement d'après l'oreille et indépendamment de toute tradition écrite, et aussi qu'elle s'accompagne d'une analyse minutieuse et méthodique des caractéristiques phonétiques équivalant en somme aux signes « analphabétiques » de M. J. C'est ainsi seulement et qu'on arrivera à apprendre les sons d'une langue étrangère de façon à les reproduire, et que les linguistes pourront reconnaître les phénomènes essentiels qui expliquent les rapports et l'histoire des dialectes.

J. Bloch.

Notes bibliographiques

— M. Paul Doumer a fait paraître ses « Souvenirs » sur *L'Indo-Chine française* (Vuibert et Nony, 1905, in-4o). L'ouvrage, plus spécialement destiné à la jeunesse, est, avant tout, selon l'heureuse expression de M. Weulersse qui en a publié un long compte-rendu dans la *Revue pédagogique* de sept. 1905, une magnifique « leçon de personne ». Il a été couronné par l'Académie Française et a obtenu la médaille d'or de la Société de géographie.

— En 1901, M. Alleyne Ireland fut nommé « colonial Commissioner » de l'Université de Chicago et chargé de préparer un rapport d'ensemble sur l'administration coloniale dans tout le Sud-Est de l'Asie. Son rapport, qui n'occupera pas moins de dix à douze volumes, mettra quatre ans à paraître. En attendant, la série des articles qu'il a écrits au *Times* de Londres et à l'*Outlook* de New-York au cours de son séjour en Extrême-Orient vient d'être réunie sous le titre de *The Far-Eastern Tropics* (Westminster, Constable, 1905). Il y passe en revue Hong-kong, le Nord-Bornéo britannique, Sarawak, la Birmanie, les Etats malais fédérés, les Etablissements des Détroits (Singapour), Java, les Philippines et l'Indochine française. L'impression qu'il a rapportée de sa visite à notre colonie est, somme toute, excellente. Deux remarques nous semblent surtout bonnes à retenir, venant de la part d'un témoin aussi désintéressé. L'une est toute en faveur de la transformation opérée dans l'union indochinoise au cours de la dernière décade : « En décembre 1896, M. P. Doumer fut nommé gouverneur général de l'Indochine. Il trouvait là une place (*office*) relativement insignifiante ; quand il la quitta, cinq ans plus tard, il en avait fait l'un des postes les plus importants et les plus actifs dont dispose le Gouvernement français.. » (p. 150). L'autre est à l'honneur des relatifs progrès de notre esprit public : « Pour ceux qui sont familiers avec l'histoire de la France d'outre-mer, le spectacle du gouverneur général d'une colonie française réalisant des réformes radicales en dépit d'une forte opposition locale est chose aussi nouvelle que satisfaisante (*refreshing*). Que les autorités de la métropole aient laissé les mains libres à M. Doumer en Indochine et au général Galliéni à Madagascar, et que ces messieurs aient gardé assez longtemps leurs postes pour aller jusqu'au bout de leurs plans, le fait doit paraître presque miraculeux à quiconque sait à quel point les intrigues politiques se cachent sous la surface de la vie coloniale française. Ce mélange de politique et de colonisation est l'écueil sur lequel presque toutes les entreprises coloniales de la France sont venues se perdre ; et même si l'on pouvait démontrer que l'œuvre de M. Doumer était pire que ne le croit son pire ennemi, ce serait encore un symptôme extrêmement rassurant, au point de vue de la politique coloniale de la France, qu'il lui ait été loisible de l'accomplir » (p. 155 6).

— Sous le titre de *L'Art khmer, Documents recueillis et classés d'après les sculptures originales, restitutions, moulages réunis au Trocadéro*, M. H. La Xave a réuni une très utile collection de 140 photographies directes et l'a fait précéder d'une introduction intitulée : *Réflexions et étude sur l'art khmer*, qui nous a paru écrite dans un style ampoulé et confus. Elle eût assurément gagné en précision à connaître les travaux récents de MM. Aymonier et Lunet de Lajonquière, et l'auteur, tout en s'en tenant à la traduction de Rémusat, reprise depuis par M. P. Pelliot (*B.E.F.E.-O.*, II, p. 123), était libre de ne pas prendre le *Tchen la fong t'ou ki* pour un homme. Il y aurait également plus d'une réserve à faire tant sur les légendes des photographies que sur certaines restitutions au moins risquées.

— M. le Dr H.-J. Wehrli, de Zürich, a publié, comme supplément au vol. XVI de l'*Internationales Archiv für Ethnographie* (Leiden, 1904), une importante contribution à l'*Ethnologie der Chingpaw* (*Kachin*) de la Haute-Birmanie (in-4o, 71 p., une carte et 5 planches).

— *Archives coloniales : Inventaire sommaire de la correspondance générale de la Cochinchine (1686-1863)*, par V. Tantet, chef de bureau au Ministère des Colonies (Paris,

Challamel, 1905, 8°, 30 p.) : « On y trouvera l'analyse des papiers originaux, lettres et mémoires reçus par le pouvoir souverain depuis nos premières tentatives en Cochinchine jusqu'à la conquête.. », au total le contenu de six registres et d'environ 1200 feuillets. Particulièrement suggestives sont (p. 19-20 les notes confidentielles du ministre relatives à l'expédition projetée en Cochinchine sur les instances de l'évêque d'Adran et par lesquelles le gouvernement de Louis XVI révoque sous main sa promesse (cf. *B.E.F.E.-O.*, I, p. 261). On ne saurait trop louer M. TANTET de son intelligente initiative.

— Dans le *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1905, n° 1, p. 45, M. E. AYMONIER propose quelques identifications de noms de lieux portés sur les cartes publiées par M. Marcel dans le *Siam Ancien* de M. Fournereau.

— Le dernier *Bulletin de la Société des Etudes indo-chinoises de Saigon* (n° 48, 2e semestre 1904) publie le texte et la traduction de l'inscription gravée sur le tombeau que l'empereur Minh-mạng fit élever, au pied de la montagne de Vĩnh-tế (province de Châu-đốc), à la mémoire du grand mandarin Thoại-ngọc-Hậu : ce travail eût gagné à être d'abord soumis à un sinologue compétent.

— Notre collaborateur, M. C. DUROISELLE a commencé à publier dans le vol. II, n° 1 du *Buddhism* (Rangoon, oct. 1905) une traduction anglaise du Commentaire pâli du *Dhammapada*. Le premier conte, celui de Cakkhupâla, est paru.

— Ce serait de la part de l'Ecole française d'Extrême-Orient un excès de modestie continant à l'ingratitude que de ne pas au moins signaler le sujet de la seconde partie du dernier volume des *Studi italiani di Filologia indo-iranica*. Nous avons déjà rendu compte du travail de M. A. BALLINI sur le *Pañcaçati-prabodha-sambandha* (*B. E. F. E.-O.*, IV, p. 1092). Sous le titre de « *Congrès des Etudes de l'Extrême-Orient à Hanoi*, » le professeur comte L. PULLÉ y note ensuite, de la plume et de l'objectif, les souvenirs de son voyage, en compagnie du professeur Nocentini, jusqu'en Indochine. Il en a rapporté des impressions originales où, grâce au don divin de l'enthousiasme, les préoccupations de l'archéologue et du lettré, du cartographe et de l'historien, s'associent de façon aussi agréable que substantielle aux soucis du touriste, amateur de pittoresque et appréciateur du progrès moderne.

— M. H. OLDENBERG, l'éminent indianiste de Kiel, vient de donner, sous le titre de *Vedaforschung* (Stuttgart et Berlin, 1905, 8°), une histoire des études védiques qui en résume tout le passé pour en mieux préciser l'avenir. Ces cent pages forment un précieux complément à la *Religion des Veda* du même auteur, dont M. V. Henry nous a déjà donné la traduction française (*Cf. B. E. F. E.-O.*, III, p. 95).

— La belle collection des *Harvard Oriental Series* s'est enrichie de deux nouvelles publications ; l'une, qui lui fait le plus grand honneur, est due à la plume érudite de M. A.-A. MACDONELL, le professeur d'Oxford, et nous donne le texte, la traduction et le commentaire, établis selon toutes les règles de la critique moderne, de la *Bṛhad-devatā, attributed to Çaunaka, a summary of the deities and myths of the Ṛig-Veda* : l'autre est une nouvelle traduction anglaise du fameux drame sanskrit *Mṛcchakaṭikā* (*Le Chariot de terre cuite*), où M. A.-W. RYDER, suivant l'exemple donné par M. C. R. LANMAN pour la *Karpūramañjarī* (cf. *B. E. F. E.-O.*, IV, p. 469) s'est efforcé de rendre au vif la physionomie du texte original.

— Signalons dans le vol. XVIII des *Indogermanische Forschungen* (Strasbourg) un article de M. A. MEILLET, directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes-Etudes et actuellement professeur au Collège de France, qui fournit une explication nouvelle et enfin satisfaisante des *Nominatifs sanskrits en -t*. M. MEILLET démontre que cette forme, jusqu'ici expliquée par l'analogie, n'est pas moins phonétique que le type en *-k* et représente même la forme normale.

— Une discussion aussi intéressante que courtoise s'est engagée entre MM. PISCHEL et OLDENBERG au sujet de *L'origine du symbole chrétien du poisson*. Tel est le titre de l'article par lequel M. P. a posé la question dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin (1905, p. 506) : il voit dans cet emblème un souvenir de l'antique avatâr sous lequel Viṣṇu sauva jadis Manu, le père du genre humain, du déluge : des Brahmanes il aurait passé aux Bouddhistes, et par ceux-ci du Turkestan jusqu'en Occident, où le Christianisme naissant l'aurait adopté. Cette migration de symbole, déjà entrevue par M. A de Gubernatis, serait ainsi « transportée des vertigineuses hauteurs de la mythologie comparée sur le terrain solide de la philologie indienne. » M. O. n'en est pas plus persuadé que nous et se demande dans un article de la *Z. D. M. G.* (1905, p. 525), sous le titre de *Altindisches und Christliches*, si l'emblème ne doit pas plus simplement sa fortune au fameux acrostiche ἰχθύς (= Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτήρ) tout comme Verdi (= Vittorio Emmanuele rè d'Italia) fut un temps le symbole du patriotisme italien.

— Dans le *Muséon* (VI, n° 3-4, 1905), M. L. de la VALLÉE POUSSIN reprend sous la forme d'un plaidoyer *Pro Minayeff* contre M. Oldenberg, la question, encore si embrouillée, des deux premiers « conciles » bouddhiques : ses conclusions, où il tient compte des deux théories en présence, sont d'une judicieuse modération.

— Le *Giornale della Società Asiatica Italiana* (vol. XVIII, 1905) publie, sous la signature de M. L. SUALI, le texte et la traduction du *Lokatattvanirṇaya*, de Haribhadra. Cet opuscule donne, en 150 strophes, une curieuse apologie du Jaïnisme fondée sur la contradictoire vanité des autres religions et philosophies de l'Inde.

— Le beau volume du *Journal of the Royal Asiatic Society* pour 1905 ne comprend pas moins de 30 articles de fond, dont une douzaine consacrée par M. M. FLEET, GRIERSON, KIELHORN, HŒRNLE, RAPSON, etc., à l'histoire et à l'archéologie de l'Inde. Parmi ceux qui touchent en quelque façon l'Indo-Chine, nous avons déjà mentionné celui de M. BARNETT (*supra*, p. 255) ; signalons encore celui de M. GERINI sur *The Nagarakṛĕtagāma list of Countries on the Indo-Chinese Mainland*, dont l'auteur n'a eu malheureusement à sa disposition que des citations insuffisantes de son texte.

— On peut noter dans les *Proceedings of the Asiatic Society of Bengal* pour 1905 plusieurs communications (nos 4-8) de M. SARAT CANDRA DÂS sur le Tibet, ainsi qu'il était d'actualité, et une discussion qui se poursuit des nos 8 à 10 sur la date du logicien bouddhiste Dignâga.

— Nous signalons aux sociologues un très curieux cas de sacrifice humain volontaire, récemment et judiciairement constaté à Dacca, et sur lequel on trouvera des détails dans le vol. VII, n° 5, p. 364 du *Journal of the Anthropological Society of Bombay*.

— *L'Indian antiquary* pour 1905, outre les articles déjà signalés (*supra*, p. 256) contient d'intéressantes études de M. F.-W. THOMAS (sur le *Varṇanārhavarṇana* de Matṛceṭa, d'après le tibétain), E. HULTZSCH (sur le poète Râjaçekhara), W. SMITH (sur Açoka, sur les armes et outils préhistoriques de l'âge du « cuivre » dans l'Inde du Nord), J. BURGESS et H. LÜDERS (sur les grottes de la colline de Ramgarh), A.-H. FRANCKE (sur le fort de Balumkhar, dans le Ladâkh), etc.

— M. A. STEIN a publié dans son *Report of Archæological Survey Work in the North-West frontier province and Baluchistan for the period from January 2nd 1904 to March 31st 1905* (avec plans et photographies) les pièces justificatives des découvertes qu'il a faites au cours de son expédition du Mahâban et que nous avons déjà signalées en leur temps (cf. *supra*, p. 247). L'infatigable archéologue a encore profité de ses tournées d'inspecteur général de l'instruction publique pour explorer au passage tous les sites importants des districts de Kohat, de Bannu et de Hazara, sans parler du Beloutchistan. Il nous en rapporte notamment

une explication intéressante et dont le besoin se faisait sentir, de l'existence à Mansehra d'une inscription d'Açoka. Une de ces enquêtes locales où il est sans rival, jointe à ses observations sur les restes d'une ancienne route, eut tôt fait de le convaincre, et nous avec lui, que, de même que l'inscription de Junagadh près de Girnar, celle de Mansehra était placée sur le chemin des nombreux pélerins qui se rendaient, cinq milles plus loin, au *tīrtha* de Brêri (kaçmīri : *Brār = bhaṭṭārikā*), c'est-à-dire à un sanctuaire renommé de Devī ou Durgā : les exécuteurs des décisions d'Açoka savaient ce qu'ils faisaient en affichant ses édits à cette place, en apparence si écartée. Notons également l'entrée au Musée de Peshawar de 227 fragments gréco-bouddhiques qui, en vertu d'une coutume bien connue sur la frontière, s'étaient accumulés à la résidence de l'Assistant Commissioner à Mardan, et de 21 autres morceaux provenant de collections privées : en revanche, il semble que tous les sites connus de fouilles, des deux côtés de la frontière, aient été complètement dévalisés par les amateurs anglais et leurs fournisseurs indigènes.

— Nous avons également reçu l'*Annual Progress Report* de M. Ph. Vogel, surintendant de l'*Archæological Survey* au Penjâb et dans les Provinces-Unies, pour l'année se terminant au 31 mars 1905. Les indianistes y liront avec grand intérêt les renseignements trop parcimonieusement mesurés, à leur gré, qui y sont fournis sur les résultats des fouilles de M. Vogel à Kasia, dans le district de Gorackpour, et les très importantes trouvailles, déjà signalées par nous (cf. *supra*, p. 247), de M. F.-O. Oertel à Sârnâth. Il semble bien que les fragments retrouvés d'un pilier rond inscrit et surmonté d'un chapiteau de lions adossés et d'une roue, soient les débris de celui qu'Açoka dressa au lieu traditionnel où le Buddha avait, pour la première fois, « fait tourner la roue de la loi ». D'autres renseignements ne seront pas accueillis avec moins de plaisir. M. Vogel nous promet prochainement le catalogue du petit musée local de Mathurâ, en attendant ceux des musées provinciaux de Lahor et de Lakhnau. L'ensemble des riches matériaux épigraphiques qu'il a réunis dans l'État de Chambâ feront l'objet d'une publication spéciale dans les séries de l'*Archæological Survey*.

— Les renseignements les plus intéressants à relever dans le rapport de M. Bloch pour le « Bengal Circle » concernent sa tournée en Assam et surtout les fouilles consciencieuses, malheureusement peu couronnées de succès, qu'il a conduites dans les tumuli voisins du pilier d'Açoka à Lauriya près Nandangarh (*sic*), dans le district de Champaran. Nous citerons encore pour mémoire le rapport, profusément illustré, de M. Nicholls qui double M. Vogel au Penjâb et dans les Provinces-Unies pour ce qui regarde les monuments musulmans, de M. Cousens et de son adjoint M. Bhandarkar pour la « Western India », et — *last and least* — de M. Taw Sein Ko pour la Birmanie.

— Orientalistes et cartographes liront avec intérêt dans *The Geographical Journal* (octobre 1905) l'article intitulé : *Exploration and Survey with the Tibet frontier commission and from Gyang-tse to Simla, viâ Gartok*, par le major C.-H.-D. Ryder : « On a dit que les résultats géographiques de l'expédition de Lhassa avaient été une déception. Personne n'a été plus charmé que moi que cela fût, en un sens, exact. Notre connaissance du pays qui s'étend entre notre frontière et Lhassa reposait principalement sur les levés exécutés par différents explorateurs dressés par des officiers de mon service, le « Survey of India », et travaillant sous leur direction. Ils travaillaient au milieu de difficultés extraordinaires et au péril de leur vie. Cependant, quand enfin nous avons été à même de poursuivre jusqu'au bout un levé régulier et systématique du pays, nous avons dû nous borner à constater que les cartes provisoires, préparées d'après les levés de ces explorateurs, étaient en gros très suffisamment exactes. Cette constatation fait le plus bel éloge de ces hommes, notamment de feu le Pandit Nain Singh et de l'explorateur A.-K, ce dernier encore vivant. Au lieu de ces cartes provisoires, nous possédons maintenant un levé exact de la contrée traversée par l'expédition. » Suit le récit des circonstances qui accompagnèrent ce dernier travail.

— « Je n'ai rien écrit des Indes, nous dit CHARDIN dans ses *Voyages*, parce que je n'y ai demeuré que cinq ans, et que je ne savais que les langues vulgaires qui sont l'indien et le persan, sans avoir rien appris de la langue des Brahmanes, l'organe propre et nécessaire pour parvenir à la connaissance de la sagesse et de l'antiquité des Indiens.... » Nous avons changé tout cela : les choses vont à présent tellement plus vite ! Après M. MÉTIN, M. E. PIRIOU nous rapporte d'un simple tour du monde un livre intéressant sur l'*Inde contemporaine et le mouvement national* (Alcan, Bibliothèque d'histoire contemporaine, 1905). Il nous y explique fort bien la genèse de ce « National Congress » annuel qui est la « conscience politique » du pays. Son évidente sympathie pour les indigènes ne le rend pas, à notre avis, trop injuste pour l'administration anglaise à laquelle il était bon de faire entendre en français, après tant d'hyperboliques louanges, quelques sobres vérités.

— C'est également d'un tour du monde que M. F. CHALLAYE a rapporté son livre *Au Japon et en Extrême-Orient* (Colin, 1905). « Tout comprendre et tout aimer » est sa devise ; il n'en est pas de plus large. Elle lui a fort bien réussi au Japon, dont l'étude convenablement documentée et ramenée à quelques idées générales très simples est la meilleure partie du livre. Le pauvre Lafcadio Hearn, qui vient de mourir, a ici servi de guide à notre touriste philosophe. L'Inde est sagement réduite à « quelques hommes et quelles villes », d'ailleurs caractéristiques. De l'affront que fit la Russie à notre auteur en lui refusant l'entrée de Vladivostock, nous ne parlerons que pour mémoire ; elle l'a si cruellement expié depuis que lui-même ne doit plus lui en tenir rigueur. L'Indochine n'est représentée que par une « Excursion au pays des Moïs », qui est d'une lecture bien édifiante. M. CH. a cru voir que tous ses compatriotes n'étaient que des brutes et qu'il suffisait d'une boîte de sardines d'une certaine marque pour conquérir les tribus montagnardes les plus arriérées à notre civilisation : ce faisant, il a seulement montré l'ingénue candeur de son âme, et l'on demeure stupide de retrouver encore chez un soi-disant sociologue une conception du « sauvage » qui remonte au XVIIIe siècle le plus sentimental. Le meurtre déloyal de notre regretté ODEND'HAL, le plus indigénophile des hommes (cf. *B.E.F.E.-O.*, IV, p. 529), a encore récemment démontré ce que valait « l'amitié de ces âmes simples et sincères ». Le chapitre sur Java est franchement divertissant. Notre jeune adepte ne condamne qu'à contre-cœur l'essai de socialisme d'état à quoi revient le système Van den Bosch. En revanche, il dénonce le « cléricalisme » de Boro-Boudour et sa prière sur ce nouvel Acropole consiste dans une évocation de la religion de l'avenir, où ce que l'on voit de plus clair, c'est que ce sera le contre-pied du christianisme. On finit ainsi par découvrir — et c'est un accident qui est arrivé avant M. CH. à bien d'autres voyageurs — que cette relation de voyage vaut surtout comme un document psychologique sur l'état d'âme d'un jeune agrégé de philosophie au commencement du XXe siècle. C'est faire l'éloge de sa sincérité : ajoutons que l'auteur est en général au courant de ce dont il parle. Nous nous bornerons à relever une petite erreur archéologique parce que, bien présentée, elle risquerait de faire fortune. Il s'agit d'une des postures du Bouddha : « Il renonce au monde d'une geste merveilleusement significatif : la main (droite) abandonnée sur la jambe, la paume tournée en dedans, les doigts tombants : symbole exprimant admirablement un profond sentiment bouddhique, un profond sentiment humain, la lassitude devant la vie, le désir du repos définitif, l'espoir de l'anéantissement conçu comme la récompense suprême... » (p. 198). Voilà qui est éloquemment dit : malheureusement le geste, si bien décrit par M. CH., est celui — tous les textes sont d'accord sur ce point — par lequel le Buddha, à la veille de son illumination suprême et au moment de sa suprême « tentation », prit à témoin la terre « en la touchant » qu'il ne se relèverait de la place où il était assis que devenu « Buddha parfaitement accompli ». Ce prétendu geste d'abandon et de renonciation est donc au contraire la plus énergique affirmation que jamais volonté humaine, mise au service d'une claire intelligence, ait opposée aux forces aveugles de l'univers.

— Le tome V de la traduction française des *Mémoires historiques* de Se-ma Ts'ien par M. Ed. CHAVANNES a paru (Leroux, 1905). Ce volume contient la très importante biographie de

Confucius. Le traducteur l'a fait suivre de deux intéressants appendices. Dans le premier il discute l'authenthicité des « annales écrites sur bambou », qui pour lui ne fait pas de doute. Dans le second il reprend la question de *Si-wang-mou*, en qui (non plus que nous, cf. *B. E. F. E.-O.*, IV, p. 1127) il ne reconnait pas avec M. Forke la reine de Saba, mais simplement le nom d'une tribu barbare de l'Ouest. Il démontre que le héros du fameux voyage est, selon toute vraisemblance, non pas le roi Mou de Tcheou (Xe siècle av. J.-C.), mais le duc Mou, de race turque, qui vers 623 avant notre ère régnait dans le Chân-si actuel.

— Signalons dans la *Revue de l'Art ancien et moderne* (t. XVIII, p. 147) un article illustré de M. J. Monval sur *Les Conquêtes de la Chine*: il s'agit d'une commande de gravures faite par l'empereur K'ien-long et exécutée en France de 1767 à 1774, sous la direction de Cochin le fils; elles représentent les victoires et triomphes du fameux empereur. M. M. ne parle pas des essais de gravure sur cuivre qui furent exécutés en Chine, probablement vers la même époque, et dont notre Bibliothèque possède quelques épreuves, d'ailleurs d'une facture grossière (les hachures sont parfois séparées par des intervalles de près d'un millimètre) et sans comparaison possible avec les petits chefs-d'œuvre de nos graveurs français. La suite de huit gravures que nous avons sous les yeux représente de la façon la plus monotone les cruels exploits du général mandchou A-kouei 阿桂 dans les montagnes du Turkestan en 1775-6. Ce général avait été le lieutenant de Tchao-houei, qui figure dans une des gravures françaises reproduites par M. M.: c'est l'un des « cinquante héros » de la pacification du Turkestan. Sa biographie dans le *Kouo tch'ao sien tcheng che lio* nous apprend encore qu'il mourut en 1797 à l'âge de 80 ans. Il nous paraît peu douteux que les gravures consacrées à sa gloire ne soient des imitations inférieures, exécutées sur place, soit par des artistes chinois, soit par les dessinateurs européens de la cour, des spécimens commandés en France par K'ien-long.

— Sous le titre de *Gosoudarstvennyï stroi Kitaya i organy oupravleniya* (St-Pétersbourg, 1903, in-8°, 51 pp. + 8 pp. lith. d'« index des mots chinois »), M. P. S. Popov a publié les leçons qu'il a professées à l'Université sur l'organisation administrative de la Chine. Son travail est moins détaillé et moins précis que ceux de Mayers (*The Chinese Government*) et du P. Hoang (*Mélanges sur l'Administration*), mais il a sur eux l'avantage d'être au courant et d'ailleurs de se lire facilement. Quelques dates ne paraissent pas exactes: ainsi l'édit créant le Tsong-li-ya-men ne doit pas être du 12 janvier 1861 en vieux style (pp. 16-17), mais du 8 janvier.

— Une nouvelle traduction annotée de Mencius vient d'être publiée par M. P. S. Popov sous le titre de *Kitaiskii filosof Mèn-tszy* (St Pétersbourg, Imprimerie de l'Académie des Sciences. 1904, in-8°, V-262 pp.)

— Dans la 7e livraison du *Recueil de textes chinois à l'usage des élèves de l'École spéciale des Langues orientales vivantes*, publié par M. Vissière, se trouve, entre autres, le texte chinois du protocole final de septembre 1901. Peut-être vaut-il la peine de revenir (cf. *B. E. F. E.-O.*, IV, p. 1137) sur l'article du *T'oung-pao* (2e série, t. V, octobre 1904, pp. 448-460), où le même auteur a traité *De la chute du ton montant dans le dialecte de Pékin*. Il s'agit d'une règle qu'avaient formulée les auteurs japonais du *Kouan houa tche nan* : Toutes les fois qu'il arrive, en parlant, que deux mots affectés du ton montant se suivent, le premier doit être lu au ton égal inférieur et le second au ton montant. C'est là ce qu'explique le dicton: 逢上必倒, « à la rencontre du montant, chute certaine. » Wade s'était aussi prononcé dans le même sens que les deux Japonais, mais avec plus de réserve. M. Vissière montre qu'en effet il est bien des cas (par exemple dans les expressions composées se terminant par 子 *tseu*) où la « règle » ne s'applique évidemment pas, et croit, ce qui nous paraît juste, que lorsque le premier des deux mots au ton montant ne garde pas son accent propre, ce n'est point par passage au *hia-p'ing* ou ton inférieur, mais seulement par absence d'intonation résultant de ce que le mot n'est pas accentué.

— Les derniers numéros du *T'oung-Pao* pour 1905, contiennent, entre autres choses, le texte et la traduction, publiés par M. Cl. HUART, des inscriptions arabes et persanes des mosquées chinoises de K'ai-fong-fou et de Si-ngan-fou, rapportées par M. Ph. Berthelot (cf. *supra*, p. 406) ; une nouvelle traduction du passage relatif aux pays d'Occident dans le *Wei-lio*, due à M. Ed. CHAVANNES, et sur laquelle nous nous réservons de revenir plus longuement ; enfin un article très important et très illustré de M. F. HIRTH, sur la peinture et surtout les peintres chinois (*Scraps from a Collector's Note-book*).

— Il convient de rapprocher de ce dernier travail celui de M. Herbert A. GILES, *An Introduction to the history of Chinese pictorial art* (Changhai, Kelly and Walsh, 1905, in-8°, x-178 pp., illustré). L'enthousiasme pour l'art japonais n'a commencé à servir l'histoire de l'art chinois que lorsque, mieux au fait des anciens chefs-d'œuvre du Yamato, on y a reconnu l'inspiration et la technique du grand empire voisin. Les événements de 1900, s'ils ont amené la destruction de tant de livres et d'œuvres d'art, n'ont pas été non plus sans quelque avantage ils ont appelé l'attention du public sur la Chine, et ont fait entrer dans les musées publics ou dans les collections particulières des pièces qui risquaient de nous demeurer à jamais inconnues. Aussi l'histoire de l'art chinois a-t-elle fait en ces derniers temps de grands progrès. Nous saluions naguère avec joie l'apparition du premier volume du *Manual of Chinese art* de M. BUSHELL (cf. *supra*, p. 211) ; les récentes publications de MM. GILES et HIRTH sont au même titre les bienvenues.

— La « China Branch » de la Royal Asiatic Society a publié pour 1905 son XXXVIe volume, pour la plus grande partie composé de récits de voyage.

— Le *Journal* de la « Straits Branch » de la R. A. S. pour 1905 est surtout consacré à des questions d'histoire naturelle et d'ethnographie. Le n° 43 (avril 1905) est entièrement rempli par le catalogue illustré d'une partie de la collection du Musée dont nous avons déjà signalé l'existence à Sarawak (*supra*, p. 248) : M. R. SHELFORD étudie les « personal ornaments » portés par les diverses tribus de Bornéo (avec 8 planches).

— Dans les *Verhandelingen* de la Société des Arts et des Sciences de Batavia (LV, 1905), le Dr G. A. J. HAZEU publie le texte javanais et une traduction en hollandais du *Pĕpakĕm Tjĕrbon*, ou code de Tjeribon, dont la rédaction remonte à 1768.

— Dans les 3e et 4e fascicules des *Bijdragen tot Taal-, Land- en Volkenkunde van Nederlansch-Indië*, signalons un article de M. KERN sur *Une inscription en vieux-javanais de l'année 1272 çaka* (avec reproduction) : elle donne la date de la mort de Kṛtanagara, le premier roi suzerain de Java (*çaka* 1214).

— Dans les *Sitzungsberichte d. Berl. A. d. Wissensch.* (1905, p. 964), M. SACHAU publie, sous le titre de *Litteratur-Bruchstücke aus Chinesisch-Turkestan*, quatre fragments de textes provenant de l'expédition de M. A. von LECOQ. Trois de ces fragments sont rédigés en syriaque et appartiennent à la littérature hymnologique et liturgique des Nestoriens ; le quatrième est également écrit en lettres syriaques, mais dans une langue qui semble appartenir au moyen-iranien. Dans un dialecte semblable est écrit un curieux fragment de littérature manichéenne, publié par M. MÜLLER dans le même recueil (p. 1077 ; *Eine Hermas-Stelle in manichäischer Version*).

— Nous avons signalé en son temps (*B.E.F.E.-O.*, III, 491-493) l'apparition d'une édition nouvelle, due à M. K. MURAKAWA, de l'ouvrage de R. HILDRETH, *Japan as it was and is*, et nous exprimions alors le regret que cette édition eût été tirée à un trop petit nombre d'exemplaires. Elle vient heureusement d'être réimprimée par la maison Sanshûsha, Tôkyô (prix : 5 yen).

— *Christianity in modern Japan*, par Ernest W. CLEMENT (Philadelphie, American Baptist Publication Society, 1905 ; in-8°, XV — 203 pp.), est un exposé très clair et dans

l'ensemble remarquablement impartial de l'œuvre accomplie par les missions chrétiennes, et surtout par les missions protestantes, au Japon depuis Meiji.

— La revue d'art japonaise *Kokka* publie, dans ses numéros 186 (novembre 1905) et suivants, une étude ethnographique de M. Ryûzô Torii sur les *Artistic designs used by the Miao-tze tribe* dans les broderies sur étoffe.

— Nous avons reçu de M. N. Péri un opuscule intitulé *Poètes et soldats*, qui donne des citations curieuses et fort bien traduites de poèmes éclos au Japon pendant la dernière guerre russo-japonaise.

— Livres récemment parus au Japon :

Kanseki kaidai 漢籍解題, « *Bibliographie chinoise* », par Katsura Isoro 桂五十郎 ; Tôkyô, Meiji shoin 明治書院, 1905 ; 1 vol. in-8°, 10-10-22-980-22-26-8-16 pp. ; 3 yen. Bien que dans sa préface M. Katsura promette pour plus tard une bibliographie plus complète et annonce qu'il s'en est tenu cette fois aux livres chinois les plus indispensables et les plus connus au Japon, son répertoire peut prendre place à côté du Wylie et le complète sur plus d'un point. Il est divisé en treize parties : classiques, histoires, philosophes, collections (集), législation, géographie, archéologie et épigraphie (金石), catalogues, pédagogie, rhétorique, encyclopédies (類書), mélanges, *ts'ong-chou* (叢書) ; ces treize parties sont elles-mêmes subdivisées en sections. Pour chaque ouvrage, M. Katsura donne, autant que possible, l'explication du titre, le nom et une brève biographie de l'auteur, une analyse ou un sommaire, quelques renseignements sur la transmission de l'ouvrage et une liste des principaux commentaires dont il a été l'objet. Le répertoire est complété par deux index des titres (l'un par ordre de caractères, l'autre par ordre phonétique, suivant le syllabaire *go-jû-on*), un index des titres alternatifs (異名索引) et un index des noms d'auteurs, ces deux derniers par ordre des *go-jû-on*.

Tôyô rekishi daijiten 東洋歷史大辭典, « *Grand dictionnaire historique de l'Extrême-Orient* », par Kubo Tokuji 久保得二, Nishiyama Eikyû 西山榮久 et Shibata Jôkei 柴田常惠 ; Tôkyô, Dôbun-kwan 同文館, 1905 ; 1 vol. in-4°, 2-4-2-1141-46-54-77-4-11-4 pp. ; 9 yen. Le contenu de ce dictionnaire, qui est géographique aussi bien qu'historique et ne renferme pas seulement des noms propres, est plus vaste encore que son titre ne le laisserait supposer, puisqu'à côté de noms coréens, chinois, annamites, mongols, voire kamtchadales, on y trouve Akbar, Mahomet, Cambyse, Bergaigne et Max Müller ; en revanche, les noms japonais en sont exclus. Les mots sont classés d'après l'ordre des *go-jû-on* et d'après l'orthographe simplifiée adoptée par le Ministère de l'Instruction publique (V. *B.E.F.E.-O.*, III, 555) pour les mots d'origine étrangère. Certaines parties, comme la partie annamite, sont entièrement nouvelles pour les Japonais. L'ouvrage est complété par diverses tables : 1° une excellente généalogie des souverains des différentes dynasties chinoises (支那歷代帝王系譜) ; 2° un index unique, en ordre des *go-jû-on* des *nengô* 年號 du Japon, de la Chine, de la Corée, de l'Annam, du Nan-tchao, etc.., (nom du *nengô*, pays où il a été employé, nom de la dynastie et du souverain régnant, dates cycliques extrêmes, années correspondantes du calendrier européen, nombre d'années, enfin nom de la dynastie alors au pouvoir, du souverain régnant et du *nengô* courant en Chine) ; 3° un index des caractères par ordre de nombre de traits ; 4° une table des dessins insérés dans le texte ; 5° un index alphabétique, en lettres latines, des noms autres que les noms chinois.

Tôyô tsûshi 東洋通史, « *Histoire générale de l'Extrême-Orient* », par Kubo Tenzui 久保天隨 ; Tôkyô, Hakubun-kwan 博文館, 1905-1904 ; 12 vol. in-8° répartis en 3 parties de 1182-1426-912 pp. ; 3 yen. C'est une histoire de l'Extrême-Orient mongolique (sauf le Japon) depuis les origines jusqu'aux temps présents. Elle ne vise pas à une grande originalité ; mais elle est néanmoins intéressante comme la première tentative qui ait été faite pour présenter une histoire d'ensemble de l'Extrême-Orient sous une forme moderne et accessible à la généralité des lecteurs japonais.

Kyôkai ijin sôsho 教界偉人叢書. « *Collection de biographies des hommes éminents dans le monde religieux (bouddhique)* », publiée par la « Société d'études religieuses », Shûkyô kenkyû-kwai 宗教研究會 : Tôkyô, Bummei-dô 文明堂, 1904 —... Cette collection doit former environ 25 volumes in-8°, dont chacun est consacré à un religieux illustre ; chaque volume renferme 200 à 250 pages et est publié au prix de 45 sen, broché, ou 60 sen, relié. Ces biographies sont conçues dans un esprit strictement historique, et les sept volumes déjà parus font bien augurer du reste de la collection. Ce sont : I. *Kôbô daishi den* 弘法大師傳 par Ono Fujita 小野藤太, 1904 ; Kôbô Daishi, de son nom Kûkai 空海 (774-835), est un prêtre japonais illustre entre tous, qui fit un séjour en Chine de 804 à 806 et en rapporta les doctrines de la secte Shingon 眞言. — II. *Shôtoku taishi den* 聖德太子傳, par Sakaino Tetsu 境野哲, 1904 ; biographie du Prince impérial Shôtoku (574-622), qui fut le véritable fondateur du bouddhisme japonais. — III. *Dôgen zenshi den* 道元禪師傳, par Mine Genkwô 峯玄光, 1904 ; Dôgen zenshi (1200-1253) fut l'introducteur au Japon de la branche Sôdô 曹洞 de la secte Zen (Dhyâna) 禪, dont il avait recueilli la doctrine au cours d'un voyage qu'il fit en Chine de 1223 à 1227. — IV. *Ikkyû oshô den* 一休和尙傳, par Takashima Daien 高島大圓, 1904 : Ikkyû (1394-1481) est un bonze aussi fameux par sa sagesse que par ses excentricités, une sorte de Diogène japonais — V. *Hakuin zenshi den* 白隱禪師傳, par Ôsaki Ryûen 大崎龍淵, 1904 : Hakuin (1685-1768) est l'une des illustrations japonaises de la branche Rinzai 臨濟 de la secte Zen. — VI. *Donran daishi den* 曇鸞大師傳, par Hamaguchi Keishô 濱口惠璋, 1905 ; biographie du prêtre chinois Tan-louen (476-542) qui, d'abord adepte de la secte Shiron 四論, se convertit ensuite aux doctrines de la secte de la Terre-Pure 淨土宗, dont il devint le plus actif propagateur. — VII. *Nichiren zhônin den* 日蓮聖人傳, par Ninagawa Tatsuô 蜷川龍夫 et Kikuchi Shigeru 菊地茂, 1905 ; Nichiren (1222-1282) est le fondateur de la secte purement japonaise qui porte son nom.

Jôgû Taishi jitsuroku 上宮太子實錄, par KUME KUNITAKE 久米邦武 ; Tôkyô, Seirei-dô 井洌堂, 1905 ; 1 vol. in-8°, 2-4-8-265 pp., 75 sen. Excellente biographie de Shôtoku Taishi, remarquable surtout par la critique minutieuse des sources historiques.

Nihon kodai shi 日本古代史. « *Histoire ancienne du Japon* » par KUME KUNITAKE : Tôkyô, Imprimerie de l'Université Waseda, 早稻田大學出版部, 1905 ; 1 vol. in-8°, 10-934 pp. ; 2 yen. Cette histoire, où M. Kume fait preuve de son habituelle liberté d'esprit, s'étend des origines à la fin du VIe siècle environ.

Kôfu-shi den 孔夫子傳, « *Biographie de Confucius* », par NINAGAWA TATSUÔ 蜷川龍夫 ; Tôkyô, Bummei-dô 文明堂, 1904 ; 1 vol. in-8°, 282 pp. ; broché, 60 sen ; relié, 80 sen.

Oyômei shôden 王陽明詳傳. « *Biographie critique de Wang Yang-ming* », par TAKASE TAKEJIRÔ 高瀨武次郎 : Tôkyô, Bummei-dô 文明堂, 1904 ; 1 vol. in-8°, 361 pp. ; broché, 75 sen ; relié, 95 sen.

Shichi-nen shi 七年史, « *Histoire de Sept Ans* », par KITAHARA MASANAGA 北原雅長 : Tôkyô, Keisei-sha 啓成社, 1904-1905 ; 2 fort vol. in-8°, 8 yen Histoire chronologique, très détaillée et très documentée, de la fin du régime des Tokugawa et de la restauration impériale. Dans ses 20 chapitres, elle suit les événements jour par jour du commencement de la 2e année Bunkyû 文久 (1862) à la fin de la 1re année Meiji 明治 (1868). C'est certainement le travail historique le plus considérable qui ait encore été consacré à cette période si intéressante.

Sokumen-kwan bakumatsu-shi 側面觀幕末史. « Histoire de la chute du shôgunat vue de côté », par SAKURAGI SHÔ 櫻木章 ; Tôkyô, Keisei-sha 啓成社, 1905 ; 1 vol. in-8°, 3-6-807-82-14 pp. ; 1 yen 80. Ce curieux ouvrage est fondé presque entièrement sur les innombrables libelles qui ont été publiés contre le bakufu à partir de l'arrivée du commodore Perry. Il est enrichi d'une excellente chronologie (*nempyô* 年表) des principaux événements politiques et littéraires de 1853 à 1868.

CHRONIQUE

INDOCHINE

Ecole française d'Extrême-Orient. — M. P. PELLIOT, professeur de chinois, en congé, a été chargé par le Ministère de l'Instruction publique et diverses sociétés de la métropole d'une importante mission scientifique en Asie Centrale : on trouvera un peu plus bas des détails sur le but et l'itinéraire de cette mission (cf. p. 492). Un arrêté, en date du 2 août, a autorisé M. PELLIOT à prolonger deux ans de plus son absence hors de l'Indochine.

— M. Ed. HUBER, ancien pensionnaire de l'Ecole, a été délégué, par arrêté du même jour, dans les fonctions de professeur de chinois pendant la durée de la mission à l'étranger de M. P. PELLIOT : il a ouvert son cours à la date habituelle.

— M. Cl.-E. MAITRE, professeur de japonais, s'est vu confier, en septembre 1905, une nouvelle mission de quatre mois au Japon pour continuer ses études sur les sources de l'histoire nipponne.

— M. H. PARMENTIER, chef du Service archéologique, est rentré de congé et a repris ses fonctions au commencement de novembre.

— M. G. CAHEN, pensionnaire de l'Ecole, a dû être rapatrié, en septembre 1905, pour raison de santé, à la suite d'une longue et dangereuse fièvre dont il a été atteint au bout de quatre mois à peine de séjour, et qui l'a forcé à suspendre provisoirement ses projets d'études et de voyages.

— Par arrêté du 7 novembre, MM. BLOCH (Jules), agrégé de l'Université, diplômé de l'Ecole des Langues orientales vivantes, et FROMAGE (Léon), diplômé de l'Ecole des Langues orientales vivantes, ont été nommés pensionnaires pour l'année 1906.

— Un arrêté du 17 août a créé près l'Ecole deux bourses nouvelles d'études destinées à deux jeunes licenciés, ayant déjà fait des études sinologiques et disposés à aller éventuellement professer, après un stage à Hanoi, dans les universités qui s'organisent actuellement en Chine. Un second arrêté, du 25 octobre, affecte à ces boursiers la désignation spéciale de stagiaires et nomme, sur la proposition de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, comme premiers bénéficiaires de ces bourses, MM. DUFRESNE (Maurice) et GIRARD (Emmanuel), licenciés ès-lettres.

— Dans sa séance du 14 décembre 1905, le Conseil supérieur de l'Indo-Chine a approuvé le rapport présenté par l'Administration sur la situation de l'Ecole française d'Extrême-Orient (cf. *infra*, aux *Documents administratifs*), et exprimé le regret que les crédits dont dispose la Colonie ne lui permettent pas de faire des sacrifices suffisants pour augmenter la richesse des collections.

Bibliothèque. — La Société impériale russe de Géographie a bien voulu nous faire don des ouvrages suivants :

R. MAAK, *Voyage dans la vallée de l'Oussouri*. St P., 1861, 2 vol. in-4°.
K. RITTER, *Iran*, traduit et augmenté par KHANIKOV, vol. I. St P., 1874, in-8°.
K. RITTER, *Géographie (Asie russe et Asie centrale)*. St P., 1869-1895. 7 vol. in-8°.

G. N. Potanin, *Esquisse de la Mongolie du Nord-Ouest*. St P., 1880-85, 4 vol. in-8°.

J. M. Prjevalski. *Troisième voyage dans l'Asie Centrale. De Zaisan à travers le Khami au Tibet et au cours supérieur du Fleuve jaune*. St P., 1883, in-4°.

J. M. Prjevalski, *Quatrième voyage dans l'Asie centrale. De Kiakhta aux Sources du Fleuve jaune*. St P., 1888, in-4°.

N. J. Veselvoski, *Journal de voyage du capitaine d'Artillerie Ivan Ounkovski chez les Dsoungars* (1722-24). St P. 1887, in-8°.

M. Berezovki et V. Bianchi *Expédition de* Potanin *au Kan-sou. Les oiseaux*. St. P., 1891, in-4°.

G. N. Potanin, *La frontière tangouto-tibétaine de la Chine et la Mongolie centrale*. St P., 1893, 2 vol. in-4°.

A. J. Voeikov, *Résultats scientifiques du voyage de* Prjevalski *dans l'Asie centrale. Partie météorologique : Itinéraires et observations météorologiques*. St P., 1893, in-4°.

M. V. Pievtsov, *Travaux de l'Expédition au Tibet*. St P., 1892-96, 3 vol. in-4°.

P. P. Semenov, *Histoire de la Société impériale russe de géographie à l'occasion de son cinquantenaire (1845-1895)*. St P., 1896, 3 vol. in-8°.

V. L. Sierochevski, *Les Yakouts*. Tome I, St P., 1896, in-4°.

G. E. Groum-Grjimailo, *Description d'un voyage dans la Chine septentrionale*. St P., 1896, 2 vol. in-4°.

A. Pozdnievev, *La Mongolie et les Mongols*. St P., 1896-1898, 2 vol. in-8°.

W. J. Roborovski, *Travaux de l'Expédition de la Société impériale russe de géographie dans l'Asie Centrale*. St P., 1899-1901, 3 vol. in-4° en 5 fasc.

N. Zarondnii, *Excursions dans la Perse orientale*. St P., 1901, in-8°.

V. A. Obroutchev, *Asie centrale, Chine septentrionale et Nan-chan*. St P., 1900-01. 2 vol. in-4°.

V. J. Lipskii, *La haute Boukharie*. St P., 1902-1905, 3 vol. in-4°.

P. Schmidt, *Les Poissons des mers orientales de l'empire russe*. St P., 1904, in-4°.

— *Zapiski de la société impériale russe de géographie.*

a) Section ethnographique.

T. X, fasc. 1. *Voyage à travers la Sibérie, de Tobolsk à Nertchinsk sur la frontière chinoise par l'ambassadeur russe Nikolai Spathar (1675)*, édité par Y. V. Arseniev. 1882.

T. XVII, fasc. 1. *Chants populaires des Tarantchis*, recueillis et édités par N. N. Pantousov. 1890.

T. XXVI. Minayev, *Voyages de Marco Polo*, édité par V. V. Barthold. 1902.

T. XXVIII, fasc. 1. G. T. Khokhlov, *Voyages des Cosaques de l'Oural dans l'Empire de Bielovod*. 1903.

T. XXIX. *La collection de Tchokan Tchingisovitch Valikhanov*, édité par Veselovski. 1904.

b) Section de géographie générale.

T. XII, fasc. 4. *Mémoires d'un interprète*, par Otano Kigoro, édités par P. Dmitrevski. 1884.

T. XIII. N. A. Sievertsov, *Esquisse orographique du système montagneux du Pamir*. 1886.

T. XV. fasc. 7. M. Nikolski. *Voyage dans le nord-est de la Perse et le district transçaspien*. 1886.

T. XVII, fasc. 4. A. V. Kaulbars. *L'ancien lit de l'Amou-Daria*. 1887.

T. XXIII, fasc. 2. Serge Alpheraki, *Kouldja et T'ien-chan*. 1891.

T. XXVIII, fasc. 1. Lopatin. *Journal de l'expédition du Vitim en 1865*, revu par Polienov. 1895.

T. XXXI, fasc. 1. K. Gikich, *Esquisse orographique de la Sibérie septentrionale*. 1897.

T. XXXI, fasc. 2. K. Gikich. *Catalogue des données hypsométriques de la Russie d'Asie et d'une partie des pays limitrophes.* 1904.

T. XXXIV, fasc. 2. V. B. Krilov. *Notes prises pendant un voyage au pays des Ouri-ankhaïs.* 1903.

T. XXXV. M. A. Anert. *Voyage à travers la Mandchourie.* 1904.

T. XXXVI, fasc. 2. N. Zaroudnoi. *Les Oiseaux de la Perse orientale.* 1903.

T. XXXVI, fasc. 3. N. Zaroudnoi, *Les reptiles amphibiens et poissons de la Perse Orientale.* 1903.

T. XXXVIII, fasc. 1. M. V. de Novitski. *De l'Inde au Fergana.* 1903.

c) Section de statistique.

Tome VIII, fasc. 1. P. E. Koulakov. *Olkhon et les Bouriates.* 1898.

— M. J. Sakatani, docteur en droit, vice-ministre des finances, nous a fait l'honneur de nous adresser l'*Annuaire financier et économique du Japon* (cinquième année, 1903). Cet annuaire, fort bien rédigé en français, sort des presses de l'Imprimerie impériale à Tôkiô.

— Nous avons eu le plaisir d'organiser l'échange de nos publications avec celles du « Bureau of Government Laboratories » et de l' « Ethnological Survey » du Gouvernement général des Philippines, à Manille : les premières échappent à notre compétence, mais nous reviendrons longuement sur celles du service ethnographique, dont nous pouvons déjà dire qu'elles lui font le plus grand honneur.

— Nous avons reçu de leurs auteurs les ouvrages ou tirages à part suivants :

Le Baulmont. *La première insurrection cambodgienne, mars 1866-3 décembre 1867* (*Revue Indo-Chinoise*, 15 juin 1905) ;

Chavannes, *Les pays d'Occident d'après le Wei-lio* (*T'oung-pao*, 1905) ; *Fables et contes de l'Inde extraits du Tripiṭaka chinois* (*Actes du XIVe Congrès international des Orientalistes*) ;

Courant, *La vie politique en Extrême-Orient* (*Annales des Sciences politiques*, novembre 1905) ;

Gerini, *On Siamese proverbs and idiomatic expressions* et *Historical retrospect of Junkceylon Island* (*Journal of the Siam Society*, 1904-5) ; *The Nagarakrêtagama list of countries on the indochinese Mainland* (*J. R. A. S.*, 1905) ;

Nordemann. *Les 214 radicaux* (*clefs*) *de l'écriture chinoise* (2e éd.) et le *Miracle de Bich-câu*, poème populaire annamite (Huê, 1905) ;

Capitaine de l'Orza de Reichenberg, *Guide pratique franco-tonkinois* (Hanoi, 1904) ;

Raveneau, *Bibliographie annuelle des Annales de Géographie pour 1904* (1905) ;

Rodier, *Discours prononcé le 15 septembre 1905 à l'ouverture de la session ordinaire du Conseil Colonial* (Saigon) ;

Simard, *L'Education d'après le Tam-tự kinh* ou « *Livre des phrases de trois caractères* » (*Revue pédagogique*, sept. 1905) ; *Le Livre des instituteurs annamites* ;

F. W. Thomas, *The Varṇanārhavarṇana of Matriceṭa* (*Ind. Antiq.*, juillet 1905) :

Vissiere, *Recueil de textes chinois*, IX.

— Nous avons reçu des éditeurs les ouvrages suivants :

De Lanessan, *Les Enseignements maritimes de la guerre russo-japonaise* (Paris, Alcan) ;

Bỗ-Thận, *Contes et moralités annamites* ; Bỗ-Thận et Hàn-thái-Dương, *Vocabulaire grammatical franco-tonkinois* ; Capitaine Julien, *Cours de langue annamite* ; Simard, *Petite géographie générale de l'Indo-Chine française*, et *Méthode de langue et de lecture* (Hanoi, F.-H. Schneider).

— M. Sylvain CHARRIA, receveur des postes à Yunnan-sen, outre les inscriptions *lolo* que nous avons reproduites (*supra*, p. 196), nous a encore fait parvenir les estampages : 1° de deux inscriptions archaïques ou prétendues telles, dont l'une dite « du Rocher-Rouge », avec des essais d'interprétation locale en chinois ; 2° d'une inscription en un seul caractère, très décorative, provenant d'un temple bouddhique de Wou-yang ; 3° d'une inscription en chinois et mandchou provenant de la « Tour (1) du cœur percé » (cf. SAINSON, *Nan tchao ye che*, p. 198) ; 4° d'une inscription funéraire en chinois et en arabe ; 5° d'une inscription en chinois et en sanskrit provenant d'un édicule qui doit être un tombeau de lama. Ajoutons pour finir un estampage sous forme de livret et accompagné d'une transcription moderne d'une soi-disant inscription des Tcheou.

— M. André SALLES, inspecteur des colonies, nous a fait don de l'intéressante et rare *Description of the Kingdom of Tonqueen by S. BARON, a native thereof* (Londres, 1732). Le texte et les illustrations de cette relation fournissent des renseignements d'une exactitude et d'une précision remarquables sur le Tonkin à la fin du XVIIe siècle. Ce sera assurément l'un des premiers documents à reproduire le jour où l'on entreprendra une collection des sources européennes de l'histoire d'Indo-Chine.

— M. le capitaine BAULMONT a offert à notre Bibliothèque, outre un lot de cartes, de dessins et de conférences autographiées, les livres suivants : *Œuvres complètes de P. POIVRE*, intendant des isles de France et de Bourbon, correspondant de l'Académie des Sciences, etc., précédées de sa vie et accompagnées de notes, à Paris, chez Fuchs, 1797, in-8° ; *Histoire et géographie de Madagascar depuis la découverte de l'île en 1506 jusqu'au récit des derniers événements de Tamatave* par M. MACÉ DESCARTES, Paris, 1846, in-8° ; *Nouvelle histoire du Cải-vàng*, relation manuscrite en annamite (transcrit en *chữ-nôm*) et en vers des aventures du fameux « pirate » et qui serait l'œuvre d'un tirailleur du premier régiment tonkinois.

— Nous avons reçu de M. LEMIRE, résident honoraire de France en Indochine, les frottis, copies et traductions des inscriptions chinoises d'une des pagodes de Fai-fô (Annam). M. LEMIRE a bien voulu autoriser également notre Chef du service archéologique, pendant le congé de ce dernier en France, à prendre des photographies d'une très intéressante statuette chame, en bronze, faisant partie de sa collection particulière.

— Nous avons reçu de M. le Lieutenant-colonel GUYOT D'ASNIERES DE SALINS, commandant le deuxième territoire militaire, à Cao-bằng, une série d'inscriptions recueillies par M. le capitaine MOUREAUX : malheureusement elles ne font guère que commémorer des constructions de ponts sous le règne de Tự-đức et de Thành-thái. Il faut noter toutefois la copie d'un petit acte de vente d'une pêcherie dont l'original remonterait à 1594, sous le 8e des rois Mạc.

— M. le capitaine PIERLOT nous a rapporté d'une tournée du Service géographique des doubles d'estampage d'une inscription gravée sur le dos d'une statue à Mỹ-thanh ou Phước-tinh, sur la rive droite du Sông Ba-rang, dans le Phú-yên.

---

(1) M. S. CHARRIA nous a adressé en même temps une photographie de la façade Est de cette « tour ». Il n'y a d'ancien que le soubassement carré (longueur du côté, 12 m 60), traversé en croix par des couloirs voûtés hauts de 3 mètres, larges de 2 m 90, et construit en grosses briques cuites mêlées de quelques pierres. Tout le reste du monument, à partir des colonnes qui soutiennent la toiture, est bâti en briques crues et date d'une époque bien plus récente. La stèle est placée à gauche de la porte de la façade Sud. Dans le faubourg S.-E. de Yunnan-sen, il existerait deux autres monuments semblables, mais de plus petites dimensions et traversés par une seule voûte.

— M. le capitaine OUM a fait don à notre bibliothèque : 1° d'une série manuscrite, très remarquablement exécutée, de types de lettres cambodgiennes en onze cahiers ; 2° d'un manuscrit laotien sur feuilles de palmier (36 feuillets), ayant un caractère historique.

Musée. — M. le commandant GROSSIN nous a rapporté de Kouan-tcheou-wan un de ces « chiens de Fo » en pierre fruste, qu'on emploie à garder les rizières ; il nous a encore fait don d'une collection d'armes et d'outils de pierre provenant du gisement de Cù-lao Rùa (l'île de la Tortue), à quelques kilomètres en aval de Biên-hoà, sur le Donaï (Cochinchine).

— M. GÉRARD, commissaire du Gouvernement à Muong-hou (Laos), a envoyé à notre Musée deux spécimens de ces haches de bronze, qu'on appelle dans la région *kouan fa*.

— M. S. CHARRIA, receveur des postes à Yunnan-sen, a fait présent au Musée : 1° de trois encriers d'argile portant des inscriptions bouddhiques, du genre de celui que nous avons déjà mentionné (*supra*, p. 197) ; 2° d'un petit disque de bronze (diamètre, $0^m 08$) portant d'un côté une image d'Avalokiteçvara assis à dix-huit bras, et dont le revers a dû servir de miroir.

— Nous avons fait l'achat d'une collection comprenant un plat, un porte-fleurs et un porte-pinceaux en émail, et une quarantaine de plats et bols en porcelaine à décors bleus, qu'on a coutume d'appeler « de Huế » bien que, selon toute apparence, la majorité, sinon la totalité de ces objets y ait été simplement importée par les fabriques de Canton sur des commandes émanant de la cour d'Annam. Ces spécimens, dont un petit nombre seulement sont arrivés intacts jusqu'à nous, présentent en revanche tous les caractères désirables d'authenticité.

— Nous avons également acheté pour notre collection de numismatique deux lingots, cinq barres et seize pièces d'argent annamites de la dernière dynastie.

— La section des objets d'art, pour la plupart chinois, à laquelle sont adjointes nos collections d'iconographie bouddhique et de numismatique, a été installée dans le nouveau local qui nous a été affecté à Hanoi. Quant à la partie « lapidaire » du Musée, la « section des antiquités khmères » a déjà été, comme on le verra ci-dessous, installée dans la capitale du Cambodge et nous comptons qu'il en sera bientôt de même en Annam de celle des « antiquités chames ». C'est dire que le système des dépôts archéologiques régionaux a prévalu sur celui d'un Musée central.

Tonkin. — Les inondations de l'été de 1905 ont remis sur le tapis la question des digues et une commission spéciale a été de nouveau nommée pour examiner s'il était préférable de continuer à les entretenir ou au contraire de les supprimer complètement. A ce propos la curiosité nous est venue de rechercher les plus anciennes mentions qui soient faites dans les textes indigènes des travaux d'endiguement du Fleuve Rouge. Le *Đại việt xử ký* 大越史記 (Annales rédigées sous la dynastie des Lê) fournit dès le XIIIe siècle de notre ère les allusions suivantes :

Règne de TRẦN THÁI-TÔN (1225-1258). — Période *Thiên-ứng-chính-bình*, 14e année : année cyclique *ất-tỉ*, huitième mois (= octobre 1245) : une forte crue rompt la digue de Thanh-đàm 青潭 (dans le huyện actuel de 青池 Thanh-chì, province de Hanoi).

Dix-septième année de la même période, 3e mois ; année cyclique *mậu-thân* (avril 1248) : on commence la construction de la digue de Đỉnh-nhĩ. Toutes les provinces reçoivent l'ordre de concourir à la construction d'une digue allant de la source (du Fleuve Rouge) jusqu'au bord de la mer. C'était pour rendre impossibles les inondations. Le roi nomma un directeur général et un sous-directeur des travaux pour l'endiguement du fleuve. Partout où passait la digue on fit mesurer la superficie des rizières qui en furent couvertes et on en remboursa le prix au peuple. Cette digue reçut le nom de Đỉnh-nhĩ 鼎耳.

Cinquième année de la période *Nguyên-phương* du règne du même empereur ; année cyclique *ất-mão*, 4e mois (mai 1253) : le roi délègue dans chaque province un mandarin

militaire pour y remplir les fonctions de directeur général des travaux des digues de cette province. Chaque année, à la fin des travaux agricoles, l'armée était employée à bâtir des digues et à creuser des canaux, pour qu'on n'ait plus à craindre ni les inondations ni les sécheresses.

Un point qui peut être curieux à noter est que, dans les annales rédigées sous Tự-đức (dynastie actuelle), la seconde de ces trois mentions est accompagnée de l'annotation suivante, de la main même de l'empereur : « C'était là une entreprise irréfléchie à laquelle nous devons des calamités sans nombre ».

— Par arrêté du 10 septembre 1905, MM. d'ARGENCE et LICHTENFELDER ont été nommés membres de la Commission des antiquités du Tonkin. Celle-ci a terminé ses travaux en ce qui concerne les monuments historiques de la ville de Hanoi. Elle a retenu, pour en proposer le classement, sept édifices, ayant tous (sauf un, qui est une ancienne porte de la ville) un caractère religieux, et autant d'objets mobiliers (stèles, statues, *cảnh*, phénix) dispersés dans diverses pagodes sans autre intérêt. La question est en ce moment soumise à l'enquête administrative.

D'accord avec M. le général CHEVALLIER, commandant supérieur des troupes de l'Indo-Chine, la Commission propose également le classement, dans l'ancienne citadelle de Hanoi, des deux portes qui subsistent, du mirador, de six rampes d'escalier en pierre sculptée, d'une cloche et de trois canons de bronze.

Annam et Cambodge. — L'arrêté du 17 août 1905 a institué à Pnom-penh, sous l'autorité du Résident supérieur et le contrôle scientifique de l'Ecole française d'Extrême-Orient, la « section des antiquités khmères » du Musée de l'Indochine. Notre chef du service archéologique en est le conservateur et est assisté dans ces fonctions par un fonctionnaire du cadre local. Toutes les sculptures et inscriptions cambodgiennes qui avaient été transportées dans les anciens bâtiments de l'Ecole à Saigon ont été aussitôt rendues à leur pays d'origine et, en attendant l'édification d'un local spécial, placées dans le palais autour de la pagode bâtie par le défunt roi Norodom. Nous espérons qu'une combinaison analogue permettra prochainement la constitution, soit à Tourane, soit à Huế (que la prochaine ouverture du chemin de fer de Tourane à Quảng-trị va rendre aisément accessible), de la « section des antiquités chames. »

— Sur l'initiative de M. MOREL, alors résident supérieur à Phnom-penh, il a encore été créé, par arrêté du 30 octobre, une « Commission des antiquités du Cambodge », sur le modèle de celle qui fonctionne au Tonkin. M. JEANNERAT, administrateur, chef de la province de Kandal, préside cette commission qui est composée de MM. le Chef de la secte Mohanikay ou son délégué ; Thiounn, ministre du palais ; Faraut, négociant ; Sarreau, pharmacien ; Baudoin, chef de cabinet du Résident supérieur ; Parmentier, chef du service archéologique de l'Ecole française d'Extrême-Orient, conservateur du Musée khmèr ; Petillot, sous-chef de cabinet du Résident supérieur, conservateur-adjoint du Musée khmèr ; Brun, inspecteur des Bâtiments civils. La présidence d'honneur est confiée au Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

— M. L. FINOT a dernièrement résumé, à Paris, le travail archéologique accompli en Indochine dans une conférence que ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs :

« Au nombre des objets exposés cet été au Petit Palais par la Société française des fouilles archéologiques figurait la parure d'une idole indochinoise, — vieux bijoux qui avaient dormi sous terre pendant des siècles et que les fouilles de l'Ecole française d'Extrême-Orient venaient de ramener à la lumière. Cette parure eut le privilège d'occuper les journaux, qui célébrèrent en termes plus pompeux qu'exacts le « trésor de Mi-son ». Aucun d'ailleurs ne parut soupçonner que la découverte du « trésor » se rattachait à une grande entreprise scientifique beaucoup plus intéressante à faire connaître que l'incident assez secondaire d'une fouille. Les lignes qui suivent ont pour objet de combler cette lacune.

L'archéologie indochinoise est d'origine récente : on peut dire qu'elle remonte en fait à cette admirable mission de Doudart de Lagrée et de Francis Garnier, dont la relation (1) a glorieusement inauguré l'étude scientifique de la péninsule. Avant d'entreprendre la montée du Mékong, qui était le but principal de son expédition, M. de Lagrée conduisit ses compagnons à Angkor (juin 1866) : il rapporta de ces monuments incomparables une claire et exacte description, qui garde encore aujourd'hui toute sa valeur. C'est à lui aussi qu'on doit les plus anciens fac-similés d'inscriptions cambodgiennes, première révélation de cette masse de documents qui allaient éclairer d'une lumière inespérée l'obscurité des antiquités indochinoises. En même temps, un des compagnons de Doudart de Lagrée, M. Louis Delaporte se consacrait avec ardeur à l'étude des monuments cambodgiens : il en donnait des plans précis, des dessins pittoresques (2) ; il en tirait enfin la riche collection dont il est aujourd'hui le conservateur, et qui n'est pas la partie la moins intéressante du musée de sculpture comparée du Trocadéro.

Après le passage de ces pionniers, les principaux édifices : Angkor, Beng Mealea, Prah Khan, etc., étaient connus. Il restait à faire le relevé de cette poussière de ruines éparpillée sur tout le sol du Cambodge, et que l'archéologue étudie avec non moins de profit que les grands monuments, car c'est là que se révèle l'évolution de l'art, depuis les formes simples du début jusqu'aux vastes ensembles où se déploient l'imagination des architectes et la dextérité des techniciens. C'est à M. Aymonier que revient l'honneur d'avoir accompli cette tâche difficile (1879-1885). Les notes de cette exploration n'ont vu le jour que récemment (3), mais elle eut un résultat immédiat d'une portée considérable : elle mit à la disposition des savants tout le trésor de l'épigraphie cambodgienne. Quand Bergaigne et Barth eurent déchiffré ces inscriptions sanscrites que personne au Cambodge ne savait plus lire (4), quand M. Aymonier lui-même eut analysé les inscriptions en langue vulgaire (5), une chaîne de faits authentiques se révéla dans le lointain passé où régnait auparavant une brume de légendes. En même temps les inscriptions estampées par M. Aymonier dans le sud de l'Annam permettaient de tracer dans ses grandes lignes l'histoire de l'ancien royaume de Champa (6). Cette mission, interrompue en 1885, marque le point culminant des recherches archéologiques en Indochine. Elles furent pratiquement délaissées pendant la période qui suivit, de 1885 à 1898 : les seuls travaux de quelque importance qu'on puisse citer sont les publications de M. Fournereau (7) et les inscriptions thaï éditées et traduites par le P. Schmitt dans un des volumes de la *Mission Pavie* (8). L'intérêt s'était si bien détourné de ces choses lointaines qu'un colon d'Annam, M. Camille Paris, put envoyer au Comité des travaux historiques des rapports signalant des

---

(1) *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, publié par Francis Garnier. — Paris, 1873, 2 vol. in-fo et 2 atlas.

(2) L. Delaporte. *Voyage au Cambodge*. Paris, 1880, in-8o.

(3) E. Aymonier. *Le Cambodge*. Paris, 1900-1904, 3 vol. in-8o.

(4) *Inscriptions de Campâ et du Cambodge*, dans : *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXVII, 1885-1893.

(5) E. Aymonier. *Quelques notions sur les inscriptions en vieux khmèr*, dans : *Journal asiatique*, 1883.

(6) A. Bergaigne. *L'ancien royaume de Campâ dans l'Indo-Chine*. Paris, 1888. — E. Aymonier. *Première étude sur les inscriptions tchames*, dans : *Journal asiatique*, 1891.

(7) Fournereau. *Les ruines d'Angkor* et *Les ruines khmères*. Paris, 1890.

(8) *Mission Pavie. Études diverses* : II. *Recherches sur l'histoire du Cambodge, du Laos et du Siam*, pp. 167-449.

monuments aussi remarquables que ceux de Dong-duong ou de Mi-son, sans qu'aucune suite fût donnée à ses communications. L'impression générale était qu'aucun résultat sérieux ne pouvait être atteint tant qu'on n'aurait pas réussi à organiser sur place un travail méthodique de recherches sous une direction compétente. Quelques propositions furent faites dans ce sens, mais sans grand espoir de succès. Ce qu'on n'espérait pas arriva pourtant : le 15 décembre 1898, M. Doumer créait l'Ecole française d'Extrême-Orient. Un excellent règlement qui, en lui garantissant l'indépendance et la durée, assurait la qualité de son recrutement et le bon ordre de ses travaux, lui assigna un objet digne de son effort avec les moyens d'action nécessaires. Comment l'Ecole a répondu à cette confiance, il suffit pour s'en rendre compte de parcourir les huit volumes de ses *Publications* et les cinq volumes de son *Bulletin*, où ont été consignés les résultats de ses travaux. Il n'est guère de questions qui n'y aient été abordées et renouvelées soit par ses membres, soit par les collaborateurs qui se sont avec empressement groupés autour d'elle. Le simple résumé en remplirait des pages : je n'ai pas dessein de le faire ici : je voudrais seulement rappeler brièvement les résultats obtenus dans une des branches de son enquête : l'archéologie.

Les groupes politiques qui se partageaient autrefois l'Indochine avaient une extension très différente de celle qu'ils ont reçue à l'époque moderne. L'Annam actuel constituait alors un royaume de culture hindoue, le Champa, qui s'étendait depuis la frontière du Tonkin, occupé par les Annamites, jusqu'à la Cochinchine, où il était limitrophe du Cambodge. Celui-ci, de son côté, se prolongeait au Nord et à l'Ouest bien au delà de ses frontières actuelles : les monuments indiquent, comme limites approximatives de l'expansion cambodgienne, au Nord, Vieng-Chan — la capitale actuelle du Laos, — à l'Ouest, la ligne de partage des bassins du Mékhong et du Ménam. Le peuple cham a aujourd'hui disparu à peu près complètement, noyé par la conquête annamite ; et si les Khmèrs ont survécu comme nation, grâce surtout à l'intervention de la France, ils ont été refoulés de tous côtés par les Thaï laotiens, par les Thaï siamois et par les Annamites dans d'étroites limites que n'arrive même pas à remplir la population clairsemée de ce malheureux pays, saigné à blanc par tant d'invasions.

Le Champa et le Cambodge professaient des religions indiennes : le çivaïsme principalement et, dans une moindre mesure, le vishnouisme et le bouddhisme. On croit généralement que le bouddhisme y pénétra postérieurement à l'hindouisme : c'est une opinion que rien n'autorise. Sans doute les plus anciennes inscriptions sont brahmaniques, mais il n'y a rien à conclure de ce fait, puisque les témoignages chinois nous attestent qu'à la fin de Ve siècle, antérieurement à toutes les inscriptions cambodgiennes, le çivaïsme et le bouddhisme existaient dans ce royaume (1). Le bouddhisme est probablement aussi ancien au Champa : au VIIe siècle, selon le témoignage du pélerin chinois Yi-tsing, deux sectes du Hinayâna, les Sarvâstivâdins et les Sammatiyas y avaient des adeptes.

Ces religions faisaient à leurs fidèles un devoir d'acquérir du mérite spirituel au moyen de fondations pieuses : de là cette prodigieuse quantité de temples élevés un peu partout par la dévotion intéressée des rois et des grands. Ces édifices sont presque tous intéressants par quelque côté ; quelques-uns sont d'admirables œuvres d'art ; la première tâche de l'Ecole française était de les conserver et de les étudier : elle fut immédiatement entreprise.

La prétention de mettre les édifices anciens à l'abri de la destruction était assez nouvelle et ne laissait pas de choquer d'anciennes et respectables habitudes. On était accoutumé à y trouver d'excellentes briques pour les constructions, du grès pour empierrer les routes, des statues pour orner agréablement les jardins. Cet âge d'or prit fin avec l'arrêté du 9 mars 1900 « relatif à la conservation en Indochine des monuments et objets ayant un intérêt historique ou artistique ». Un an après, environ 250 monuments étaient répertoriés et placés par l'arrêté

(1) Voir *B. E. F. E.-O.*, III, p. 257 et suiv.

du 6 février 1901 sous la protection de la loi. Je n'oserais affirmer que ces arrêtés aient mis fin d'un seul coup à des pratiques invétérées, mais ils les ont néanmoins enrayées dans une large mesure.

Ce premier travail accompli, il fallut songer à dresser de ces monuments un inventaire suffisamment précis et détaillé pour renseigner le public savant sur l'archéologie de l'Indochine et préparer en même temps, par un classement méthodique et une localisation exacte, des études plus approfondies.

Le problème ne se présentait pas de même pour le Champa et pour le Cambodge. Ce dernier pays renferme une foule d'édifices dispersés sur de vastes espaces, souvent dans des régions inhabitées et sans voies de communication : il était impossible de consacrer à chacun d'eux un examen prolongé, d'autant moins nécessaire d'ailleurs que bon nombre de ces édifices sont de construction fort simple et répètent à l'infini les mêmes formes. Quant aux grands monuments, ils avaient fait l'objet de descriptions et de reproductions assez précises pour ne laisser place après elles qu'à des monographies complètes exigeant des années de travail : pour les uns comme pour les autres un inventaire sommaire devait suffire. Tout autre était la situation en Annam, sur le territoire de l'ancien Champa : ici les monuments étaient facilement accessibles et peu nombreux ; ils ne présentaient pas la même uniformité que les petits temples cambodgiens ; au contraire, leur variété témoignait d'une évolution artistique continue dont chacun marquait quelque phase nouvelle ou quelque aspect particulier. Il était nécessaire de consacrer à cette série monumentale un inventaire détaillé, auquel la nature des lieux n'opposait pas d'ailleurs de graves difficultés.

Les principes du travail étant ainsi fixés, il fut partagé entre deux membres de l'Ecole : le commandant Lunet de Lajonquière, attaché temporaire, et M. Henri Parmentier, alors pensionnaire, depuis chef du service archéologique de l'Ecole. M. de Lajonquière fit sa première campagne archéologique au Cambodge en 1900 : il parcourut toutes les provinces du Cambodge français et releva autant que possible tous les monuments. Il rapporta de ce voyage la matière de son *Inventaire descriptif des monuments du Cambodge*, publié par l'Ecole en 1902, et dont les juges les plus compétents ont loué la bonne ordonnance, l'exactitude, l'information sobre et précise. On trouve dans ce volume, catalogués et décrits par provinces, sous 290 numéros, les édifices variés qui couvrent le sol cambodgien ; 196 planches — plans, dessins, photographies — éclairent les descriptions, et un bon index permet de retrouver facilement les renseignements désirés. Mais il ne suffit pas que les monuments soient inventoriés, il importe avant tout qu'ils soient exactement localisés : on y a également pourvu. L'*Atlas archéologique de l'Indochine*, dû au même auteur, fournit en cinq cartes l'emplacement de tous les monuments, non seulement au Cambodge, mais au Champa : rien n'est plus propre à donner une idée de nos richesses archéologiques et à en faciliter l'étude que cet excellent atlas. Toutefois le travail entrepris au Cambodge ne pouvait être considéré comme achevé avec la première mission de M. de Lajonquière Comme on l'a vu plus haut, le Cambodge d'aujourd'hui n'est qu'une portion de l'ancien : pour avoir un tableau complet des œuvres laissées par cette antique civilisation, il fallait franchir les frontières actuelles et poursuivre le travail au Laos et au Siam. Cette tâche nouvelle a été exécutée en partie cette année même, au cours d'une seconde mission embrassant les provinces de Korat, d'Oubon, de Melou Prei et de Tonlé Repou (ces deux dernières cédées récemment par le Siam à la France). Il est à espérer qu'une troisième campagne dans les provinces qui restent à visiter (Siem Reap, Battambang, Sisophon) permettra l'achèvement de ce travail, qui est au grand honneur de l'Ecole qui l'a entrepris et du savant explorateur qui s'en est si bien acquitté.

Avant de quitter le Cambodge, nous n'oublierons pas de rappeler une autre mission qui, en deux campagnes (1901 et 1904), a poussé très avant l'étude du Bayon, à Angkor Thom. Les deux premières enceintes de ce magnifique monument sont ornées d'une longue suite de bas-reliefs, moins stylisés que ceux d'Angkor Vat et plus instructifs pour l'histoire des mœurs, du costume, de l'habitation dans l'ancien Cambodge. Ces précieux documents n'étaient qu'incom-

plètement connus, l'écroulement des murs en ayant recouvert une grande partie. M. Henri Dufour, architecte du Gouvernement au Cambodge, fut chargé d'abord par l'Ecole, puis par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de dégager les sculptures ensevelies et de dresser, avec la compétence spéciale qui lui appartenait, un plan détaillé du monument. Les résultats de ce travail n'ont pas encore été publiés, mais ils sont du plus haut intérêt. Une très belle série de photographies et d'estampages est due à M. Charles Carpeaux, qui avait été adjoint au chef de mission par l'Ecole française, à laquelle il appartenait en qualité de chef des travaux pratiques. Ce vaillant jeune homme, que l'amour de la vie active et la joie d'être utile avaient conduit en Extrême-Orient, et dont la collaboration intelligente et cordiale contribua largement au succès des fouilles dirigées à Mi-son par M. Parmentier et à Angkor par M. Dufour, ne devait pas recueillir les fruits de son labeur. Atteint d'une de ces maladies qui menacent sans cesse l'Européen sous les climats tropicaux, il dut interrompre, trop tardivement peut-être, la tâche à laquelle il se consacrait avec tant d'ardeur, et il succomba peu après, laissant après lui d'unanimes et profonds regrets.

Tandis que progressait l'inventaire archéologique du Cambodge, celui du Champa s'élaborait par les soins de M. Parmentier. Un relevé complet, où figuraient quelques monuments non signalés jusqu'alors, fut rapidement mené à bien. Les observations faites au cours de cette reconnaissance fournirent la matière d'un mémoire sur les *Caractères généraux de l'architecture chame*, qui fut comme la révélation de cet art si mal connu (*B. E. F. E.-O.*, 1901). Un des temples les plus beaux et les plus anciens du Champa, celui de Po Nagar ou Yang Po Nagar, « la Dame de la cité », fut analysé et décrit dans une soigneuse monographie : *Le sanctuaire de Po Nagar à Nhatrang* (*ibid.*, 1902). Ensuite s'ouvrit l'ère des fouilles ; elles portèrent sur deux importants groupes de monuments : ceux de Dong-duong et de Mi-son, tous deux dans la province de Quang-nam

Les ruines situées à Dong-duong, sur l'emplacement de l'ancienne ville d'Indrapura — capitale probable du Champa au IXe siècle — sont celles d'un monastère buddhique bâti sous l'invocation de Lakshmindra Lokeçvara. C'est l'unique spécimen authentiquement attesté de ce genre de construction : il a donc une valeur exceptionnelle pour l'archéologie. Les fouilles ont révélé le plan de l'ensemble et mis à jour de curieuses sculptures.

Plus importantes encore sont les ruines de Mi-son, situées dans un cirque solitaire dont la seule entrée est un mauvais sentier rocheux : évidemment les occupants de ce lieu craignaient les importuns. Le premier temple fut construit à cette place vers le IVe siècle par un pieux roi nommé Bhadravarman, et dédié au dieu Bhadreçvara : il était probablement en bois, car il fut détruit par un incendie environ un siècle après. Le roi Çambhuvarman le remplaça par le grand temple actuel, une haute tour de briques aux nobles lignes, sobrement et délicatement ornée, qui devint le plus illustre et le plus saint des sanctuaires. Chaque roi tint à honneur d'élever à l'entour de nouveaux édifices et de les combler de riches présents. Mi-son devint une ville de temples : 68 bâtiments en briques ont subsisté, dont la construction s'échelonne du Ve au XIIe siècle. Mais l'invasion annamite, refoulant sans cesse les Chams vers le sud, atteignit un jour Mi-son : les sanctuaires furent pillés, les statues renversées, les inscriptions soigneusement martelées ou brisées en menus fragments, qu'on enterra ensuite dans des endroits distants, afin que les documents ne pussent être reconstitués. La cité des dieux retomba à la solitude ; la jungle enveloppa les vieux temples, et les fauves furent désormais les seuls habitants de ces lieux historiques. Les fouilles de l'Ecole française ont rendu cette merveille à la lumière : le cirque a été débroussaillé, les monticules de terre ont livré à la curiosité des chercheurs les ruines qu'ils recélaient ; de belles statues sont sorties de terre : environ vingt inscriptions nouvelles ont surgi, éclairant des siècles d'histoire jusque là obscurs. C'est enfin au cours de ces fouilles que la pioche d'un coolie a découvert un pot de terre enfoui depuis des siècles, sans doute à l'approche des hordes pillardes des Yavanas (Annamites) : il contenait les bijoux dont nous parlions en commençant : diadème, bracelets de bras et de chevilles, colliers et pendants d'oreilles. Cette parure, destinée à une statue de demi-grandeur, appartenait

évidemment à l'une des nombreuses divinités qui avaient leur temple ou leur chapelle autour du grand temple de Bhadreçvara. M. Parmentier, qui a dirigé ces fouilles avec une conscience scientifique et une ingéniosité de moyens qu'on ne saurait trop louer, en a exposé les résultats dans un savant travail auquel nous nous permettons de renvoyer: on y trouvera tous les détails que nous ne pouvons donner ici (1). Nous avons dit déjà quelle aide efficace il avait trouvée dans son collaborateur Charles Carpeaux.

Avec ces fouilles s'est achevée l'exploration des monuments du Champa : il ne se passera sans doute pas longtemps avant que M. Parmentier nous en donne un inventaire complet, qui sera en même temps une théorie et une histoire de l'art cham.

La plupart de ces monuments sont situés entre la chaîne annamitique et la mer ; mais la pénétration chame ne s'était pas arrêtée aux montagnes : elle avait débordé sur l'autre versant, en plein pays sauvage : là on a trouvé deux temples datant des derniers temps du royaume de Champa, l'un au Darlac, à la hauteur du cap Varela, l'autre chez les Jaraï, à la hauteur de Song-cau. Celui-ci a été relevé par MM. Parmentier et Carpeaux ; le premier, sur lequel on ne possédait que de vagues renseignements, fut découvert, déblayé et photographié par notre regretté ami Prosper Odend'hal, au cours de la mission que lui avait confiée l'Ecole française et qui se termina si malheureusement par la mort tragique de cet intrépide pionnier de la civilisation et de la science, le 7 avril 1904.

L'archéologie indochinoise n'est pas faite encore, mais elle est en bonne voie d'achèvement. Sachant mieux que personne, pour l'avoir suivi de très près, ce que ce travail a demandé d'intelligence, d'énergie et de dévouement, j'ai cru pouvoir, même au prix de quelques longueurs, appeler sur lui cette attention sympathique qui s'attache volontiers, dans notre pays, aux œuvres désintéressées entreprises pour le bien et l'honneur de la France. »

Inde

Nous avons résumé plus haut (p. 471-2) les travaux archéologiques qui se poursuivent actuellement dans l'Inde d'après les *Progress reports* des différents « surintendants » Signalons encore qu'à la suggestion de M. Ph. Vogel, le Conseil de l'Etat de Kaçmir s'est enfin décidé à s'occuper des fameux temples qui forment la principale curiosité et le plus bel ornement de l'Heureuse Vallée. Quant à ceux de la vallée de Kangrâ, il est heureux que M. Vogel ne soit avisé de les étudier dès le début de son entrée en fonctions : car le tremblement de terre de mars 1905 en aurait fait une masse informe de débris.

— Il est peut-être intéressant de noter que S. A. Pratâp Singh, mahârâja de Kaçmir et Jammou, a été rétabli dans tous ses droits et prérogatives par le gouvernement britannique. Il y avait seize ans qu'ils lui avaient été retirés. On a jugé apparemment qu'il avait suffisamment expié les écarts que le pouvoir suprême lui reprochait. Il a semblé aussi qu'en raison de la création de Gilgit et de l'occupation du Chitral, l'indépendance nominale de ce bastion avancé de l'Inde anglaise n'avait plus, au point de vue impérial, le moindre inconvénient.

— Nous attendons toujours, non sans quelque scepticisme, les résultats scientifiques de l'expédition anglaise au Tibet. Il est à craindre qu'ils ne soient pas moins désappointants au point de vue philologique qu'au point de vue géographique (cf. *supra*, p. 472). Encore, à la

(1) *Les Monuments du cirque de Mi-Son*, par H. Parmentier. (*B. E. F. E.-O.*, IV, 1904, p. 805 et suiv.)

différence des philologues, les géographes experts ne manquaient-ils pas. Quand Lhassa fut atteint, le 3 août 1904, et après la conclusion du traité, la presse indienne demanda que l'on profitât de l'occasion pour reconnaître le cours du Tsang-po ou Brahmapoutre jusqu'en Assam : mais, au lieu de le descendre, on se borna à le faire remonter par une mission qui, à travers la région du lac Manasarovar et la vallée du Satledje, regagna Simla le 11 janvier 1905. D'autre part, le Tashi-Lama de Shigatse a fait le voyage de l'Inde où il s'est rencontré avec le prince de Galles, tandis que le Dalaï-lama villégiaturait de son côté à Ourga

— On lit dans le *Rangoon Gazette* du 4 décembre 1905 : « L'émir de Kaboul a été apparemment saisi d'un enthousiasme analogue à celui qui inspirait Lord Curzon dans son zèle pour les anciens monuments. Habibullah vient de lancer l'ordre de restaurer les édifices les plus remarquables de son royaume. Les gouverneurs de province sont tenus pour responsables de la mise en train immédiate des travaux. Malheureusement il n'y a pas de directeur de l'archéologie en Afghanistan, et il est douteux qu'on fasse grand chose ». Espérons seulement qu'on ne fera rien.

— On sait comment Lord Curzon, qui avait — fait exceptionnel — repris, après un court congé, le Gouvernement général de l'Inde, ne l'a pas cette fois gardé jusqu'au bout du terme usuel des cinq ans, et a préféré démissionner plutôt que de céder sur le principe de la subordination du pouvoir militaire à l'autorité civile. Avant de s'embarquer, dans un de ces discours dont il ne fut jamais chiche, il a pris soin de résumer lui-même pour la postérité les quatre principes cardinaux de sa politique : le premier est qu'il en faut une, et cela pour toutes les branches de l'administration, — une politique claire, définie, comprise par les fonctionnaires chargés de l'appliquer comme par le peuple à qui on l'applique. Le second est le souci du paysan, « du 70 °/₀ » qui travaille silencieusement dans les champs pour nourrir le reste de la population de l'Inde. Le troisième est la franchise à l'égard des classes intelligentes, pour éviter tout malentendu et toute déception. Le quatrième est le souci constant de ménager l'avenir.

— Lord Curzon, avant de se démettre de ses fonctions, à la suite de son conflit avec Lord Kitchener, avait vu singulièrement diminuer sa popularité parmi les indigènes en raison de son *Bengal partition scheme*, lequel a d'ailleurs été mis à exécution par son successeur, Lord Mayo. L'idée, dictée par maintes convenances administratives, de distraire de la province trop vaste et surpeuplée du Bengale sa partie orientale pour la rattacher à sa voisine, l'Assam, a suffi pour soulever à un degré incroyable l'indignation des Bengalis, chez qui nul ne soupçonnait un sentiment national aussi chatouilleux et prompt à vibrer. En dehors des adresses, pétitions, etc., et des manifestations tumultueuses auxquels les étudiants n'ont pas manqué de prendre part, le mouvement de protestation a revêtu un instant la forme d'un « boycott » des marchandises anglaises. Il semble qu'il doive rester quelque chose de toute cette effervescence. Le système *svadeçi*, qui ne tend à rien moins qu'à remplacer toutes les importations étrangères par les produits de l'industrie locale, a pris sérieusement racine dans le pays. De nombreux jeunes gens ont été déjà envoyés en Europe, en Amérique et au Japon pour y faire ou y compléter leur éducation technique. On projette de jeter dans le pays même, sous la forme d'une université libre, les bases d'une éducation nationale qui, tout en précisant et en développant le type et l'idéal caractéristiques de la race, équipe à la moderne le peuple indien et lui permette de tenir son rang parmi les nations. Réveil de l'esprit national, manifestations anti-étrangères concomitantes, souci de s'armer contre les Européens de leurs propres armes, il est à peine besoin de faire remarquer l'analogie de ces tendances avec celles qui prévalent actuellement en Chine et encore moins d'y signaler l'influence du triomphant exemple du Japon.

Chine

— Il ne nous appartient pas de passer en revue les événements de Chine : toutefois il est permis de noter l'impression qui se dégage de la lecture des journaux, tant européens qu'indigènes. S'il s'y trouve beaucoup de choses dont il y ait lieu de féliciter les Chinois, nous n'y voyons rien dont les étrangers aient particulièrement à se louer. Il ne semble pas en effet que l'esprit réformiste de la « jeune Chine » s'accommode mieux que les vieux préjugés conservateurs d'antan de la légitime intervention des capitaux et des experts européens ou américains dans la mise en valeur du pays. Le nouveau cri de ralliement de la « Chine aux Chinois » — qui, dans le Sud, toujours travaillé de menées séparatistes, se transforme en celui du « Canton aux Cantonais » — fait à peine mieux augurer de la future cordialité des relations internationales que les placards forcenés des Boxeurs. Le mouvement anti-étranger est seulement devenu plus méthodique et plus étendu. Il se marque en toutes choses, par l'impatience de toute ingérence diplomatique ; par le refus systématique de toute concession nouvelle de mine ou de chemin de fer ; par les tentatives de rachat des concessions existantes, comme celles de la ligne de Canton à Han-kéou ; par la tendance à se passer des Occidentaux, même là où la Chine a actuellement le plus évident besoin de leurs services, comme dans le corps enseignant des universités nouvelles ; par le fameux « boycott » des produits américains où le nationalisme chinois a essayé ses forces déjà redoutables et qui a eu sa répercussion à Hanoi et à Saigon, comme dans toutes les colonies chinoises de l'Extrême-Orient ; enfin (8 décembre 1895) par l'affaire de la « cour mixte » anglo-chinoise de la concession internationale de Changhai, qui n'est qu'une tentative déguisée pour parvenir à l'abolition de l'« extra-territorialité ».

— Aux multiples incidents qui, depuis juillet dernier, ont marqué les progrès du « boycott », il ne pouvait se faire que la jeunesse n'eût aucune part. Le rôle tragique a été pris par l'étudiant Fong Ha-wei qui s'est suicidé devant le Consulat général américain de Changhai, pour démontrer qu'en dépit des dires du consul les Chinois étaient capables d'actions dictées par autre chose que l'intérêt personnel : le transfert de ses restes à Canton, dans les premiers jours d'octobre, a été l'occasion d'une imposante manifestation à laquelle ont pris part plus de 30 000 personnes. La note comique a été fournie par les élèves du Queen's College de Hongkong qui ont assouvi leur instinct patriotique de revanche en détruisant (9 octobre) tous ceux de leurs livres scolaires, au nombre de plus d'un millier, qui portaient l'estampille d'un éditeur américain.

— Non content d'abolir le port de l'arc à la cour, le gouvernement de l'impératrice douairière reprend à présent pour son compte les mêmes réformes dont la seule annonce avait provoqué le coup d'état de 1898. C'est ainsi qu'un édit impérial du 4e jour de la 8e lune (2 septembre 1905) n'a pas craint de supprimer radicalement à partir de 1906 l'antique système des examens, qui semblait la pierre angulaire de l'administration chinoise. La préparation de ce décret a été surtout l'œuvre de S. E. Yuan Che-k'ai, assisté de S. E. Tchang Tche-tong, le vice-roi des Hou-kouang. Mais, avant sa présentation au trône, quatre autres hauts fonctionnaires y ont encore apposé leur sceau, à savoir : S. E. Tchao Eul-sen, général tartare de Moukden ; S. E. Tcheou Fou, chargé de la vice-royauté des deux Kiang, S. E. Tchen Tchouen-hien, chargé de la vice-royauté des deux Kouang ; S. E. Touan Fang, gouverneur de la province de Ho-nan. L'importance de ces noms a décidé du succès de ce décret révolutionnaire, et il a été promulgué en dépit de l'opposition acharnée des conservateurs « amis des anciennes sciences ».

— En même temps qu'il supprime l'ancien système des examens, l'édit impérial du 2 septembre prescrit de pousser rapidement et partout l'ouverture d'écoles modernes. Les fonctionnaires réformateurs s'y sont appliqués avec zèle jusque sur les confins de l'empire. Dans le Sud, le mouvement a même pris une allure anti-cléricale assez curieuse. Reproduisons, entre bien d'autres, pour l'édification de nos lecteurs français, ce sympathique entrefilet du *Tchoung wai je pao* 中外日報, de Hongkong, (2e lune, 20e jour), où il est rendu compte d'une laïcisation de pagode opérée *manu militari* :

« Félicitations au préfet Tchang. — Le préfet de Long-tcheou, S. E Tchang, est bien connu comme un des hommes les plus épris de réformes et les plus anxieux de les mettre en œuvre rapidement. Le développement de l'instruction publique lui tient particulièrement à cœur. On n'ignore pas qu'il serait difficile de trouver dans les 18 provinces une autre préfecture dont les habitants soient adonnés à autant de sottes superstitions que le peuple de Long-tcheou. Mais cela n'est pas pour arrêter l'énergie de S. E. Tchang. Dernièrement pour créer une nouvelle école dans la ville, il avait donné l'ordre de nettoyer (*sic*) une pagode bouddhique. S. E Tchang, à qui il arrive rarement de sortir en chaise, s'y était rendu lui-même à pied, une badine à la main, pour surveiller les travaux. Incités par le préfet, les ouvriers mirent une telle hâte dans leur travail de déménagement, que peu de statues arrivèrent entières dans le coin où on les jetait. Le lendemain même l'école fonctionnait. Ajoutons que le préfet fait souvent en plein marché des conférences à ses administrés et que l'entrée de son *yamen* est libre pour tout le monde. Décidément, il a été réservé à ce coin perdu de l'Empire de nous donner le bon exemple ».

— L'administration des Douanes et des Postes chinoises a fait paraître son rapport sur le service des postes pendant l'année 1904 (*Returns of trade and trade Reports*, 1904. — Part I. *Report on the working of the post-office*. Changhai, 1905). Cette brochure, avec des tableaux indiquant les bureaux ouverts au 1er janvier 1905, le tarif des correspondances, le trafic, etc., donne d'intéressants renseignements historiques sur la poste en Chine. L'organisation en est très ancienne, puisque les courriers du gouvernement (*yi tchan* 驛站) remonteraient à la dynastie des Tcheou (XIIe siècle av. J.-C.). Actuellement ce service est rattaché au ministère de la guerre et porte le nom de *tch'ō-kia-sseu* 車駕司 avec deux bureaux à Péking: le *ma-kouan* 馬館 chargé des courriers et le *tsie-pao-tch'ou* 捷報處 chargé de la correspondance. Trente-quatre messagers assurent les relations entre ces deux bureaux et le département du ministère de la guerre. Dans les provinces, le service est confié à seize directeurs *t'i tang* 提塘, tous mandarins militaires supérieurs et ayant immédiatement sous leur autorité les sous-préfets responsables des relais. Les dépêches sont transportées par descourriers *fou-i* 夫役 qui, avec les sacs *ma-fong* 馬封 munis d'une étiquette indicative *p'ai-tan* 排單, font de 200 à 600 *li* par jour. A côté de cette poste du gouvernement fonctionne la poste impériale chinoise de date beaucoup plus récente. C'est en 1861 que les Douanes maritimes chinoises assurèrent pour la première fois l'expédition des dépêches des douanes et des légations entre Pé-king, T'ien-tsin, Chang-hai, Tchen-kiang. En 1866, pendant les négociations de la convention de Tche-fou, le Tsong-li-ya-men informa Sir R. Hart qu'il était prêt à organiser une poste nationale. Ce ne fut guère qu'une intention. En 1878, la Chine était invitée à entrer dans l'Union postale. La même année, dans un voyage à Paris, Sir R Hart s'entendait avec le ministère des affaires étrangères pour l'établissement de la poste à Changhai. Le service général se développa par la création de courriers spéciaux et de timbres-poste, les premiers en Chine. Mais ce n'est que le décret du 20 mars 1896 qui instituait définitivement une poste impériale pour toute la Chine. Le service était placé sous l'autorité de l'inspecteur général des Douanes. Ce décret respectait la poste du gouvernement et une autre institution, fort ancienne en Chine, celle des postes privées. Ces dernières, agences particulières, ont des bureaux dans tout l'empire. Véritables entreprises commerciales, elles n'ont pas de tarif fixe. Le port varie avec la distance et est payé moitié par l'expéditeur, moitié par le destinataire. La plupart du temps ce port s'augmente d'un pourboire Généralement ces agences s'entendent entre elles et se confient les courriers dont elles se sont chargées. Le décret respectait également les bureaux établis par les nations étrangères dans les villes ouvertes. Il divisait l'empire en trente-cinq districts, contenant chacun un port ouvert. Quelques districts, trop étendus, ont été subdivisés. A la tête de chaque district est un « Postmaster » qui est toujours le commissaire des douanes. Au 1er janvier 1905, on comptait 1319 établissements divers (bureaux, agences, etc.) administrés par 117 employés européens et 1758 employés chinois. Dans ces chiffres n'est pas compris le personnel ambulant (courriers, commissionnaires, etc.).

A la même date, la poste impériale avait expédié 67 millions d'articles divers. Elle est aidée par les agences particulières, qui se sont affiliées à elle, dans les localités où elle a jugé inutile de créer un bureau. En revanche, elle transporte le courrier de ces agences moyennant rétribution. Malgré plusieurs tentatives, la poste impériale chinoise n'est pas encore entrée dans l'Union postale universelle. Elle a signé, à des dates différentes, de 1900 à 1904, plusieurs conventions avec la France, l'Inde, Hongkong, le Japon. Depuis 1878, date de la première émission, cinq émissions de timbres ont été faites. En 1897, on a, dans les valeurs, remplacé le candarin par le cent. Le tarif postal est sensiblement le même que celui des pays étrangers.

— On lit dans le *North China Herald* du 15 septembre 1905 : « La méthode Gouin, pour enseigner les langues étrangères vient d'être appliquée à l'étude de l'anglais par les Chinois. Nous avons reçu une petite brochure de 19 pages, troisième partie d'une série due à M. R.-S. Anderson, de l'Université de Sou-tcheou. M. Anderson n'est pas seulement un pédagogue, mais encore un humoriste et quelques-unes de ses leçons sont amusantes. La suivante, par exemple, nous conte l'histoire du « jeune homme qui désire être fonctionnaire » : « Son père est très riche. — Il est fier de son fils. — Il va à Péking. — Il achète le titre de sous-préfet. — Le garçon est fier de son titre. — Il lui faut quitter sa province d'origine. — Il va au Hounan. — Il attend pendant des années. — Il n'y a pas de place vacante. — Bientôt son père meurt. — Le fils hérite de toute la fortune. — Il porte le deuil de son père pendant trois ans. — Il envoie 30.000 piastres au trône. — Immédiatement on lui trouve une place vacante. — Il devient un fonctionnaire en activité de service. — Il envoie encore au trône 100.000 piastres. — On lui donne alors le poste de préfet de Changhai. — Il remplit pendant trois ans les fonctions de préfet. — Il a ajouté 600.000 piastres à sa fortune personnelle. — Alors il se retire pour raison de santé. »

Asie Centrale

— A la séance publique des cinq Académies, le 5 octobre 1905, M. E. Senart, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, a lu, à propos de la mission de M. P. Pelliot, une étude intitulée *Un nouveau champ d'exploration archéologique : le Turkestan chinois*, que nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs d'Indochine :

« Au cœur de l'Asie s'avance une proue formidable : c'est le bastion du monde jaune vers l'ouest, le nœud où, autour des Pamirs, le « toit de l'univers », se joignent les plus hauts massifs du continent. Dans ses prolongements infinis par les monts Célestes et par les chaînes bordières du Tibet, ce rempart colossal embrasse une vaste région sans écoulement au dehors. Le Tarim y promène ses eaux ; il achève de se perdre dans le Lob Nor, cette nappe peu profonde, lac et marécage, que M. Sven Hedin croit en déplacement continu et dont il s'est efforcé de mesurer les oscillations séculaires. D'autres cours d'eau dévalent vers l'intérieur ; aucun ne va loin. Ils se heurtent à des sables immenses, beaucoup sont captés en canaux dès leur sortie dans la plaine. Affaiblis d'autant, ils prolongent peu la ligne de verdure, peupliers et roselières, que dessine leur tracé et qui va lentement mourir par delà le point où ils s'évanouissent, épuisés, en minces rigoles. Après, c'est la désolation sinistre et meurtrière. Sous un climat très sec, des froids et des chaleurs également excessifs ; un sol dur, hérissé de menue pierraille. Des bourrasques terrifiantes, dont l'hiver seul calme temporairement la fureur, poussent en tourbillons mugissants des masses de sable qui finissent par s'abattre et s'aligner en dunes inégales. Sur trois côtés, ce désert central est frangé de points de culture. Ce sont les oasis créées par l'irrigation et que conservent seuls des soins persistants : Khotan, Yarkand au sud ; Kachgar vers l'ouest ; au nord, Koutcha, Tourfan, Hami. Marge étroite et précaire ; un peu plus ample au nord où, dans une contrée déjà montagneuse, certaines vallées

s'épanouissent en pâturages ; si restreinte au midi que, au delà de Khotan, elle se confond avec la zone désertique, la ponctuant de quelques pauvres taches verdoyantes entre l'âpreté des plateaux tibétains et la stérilité des sables.

Tel nous apparaît le Turkestan chinois.

Il est longtemps demeuré mystérieux. La conquête musulmane y avait de bonne heure poussé les avant-postes de sa propagande armée. Jusque très avant dans le dernier siècle, les khanats fanatiques de Khiva, de Bokhara, en barraient jalousement la route ; M. Vambéry, en osant y pénétrer sous le costume de derviche, étonna l'Europe par sa hardiesse heureuse. Leur existence politique a été brisée. La poussée russe a pénétré irrésistible jusqu'aux montagnes qui, aujourd'hui, s'interposent seules entre le Turkestan chinois et l'empire moscovite ; la puissance britannique s'est hâtée à la rencontre de sa rivale en marche. C'est au seuil du Turkestan qu'elles se touchent sous le regard inquiet des ambans chinois.

L'ardeur conquérante a servi les curiosités pacifiques.

Les explorations se sont multipliées. Dans ce concours d'efforts l'honneur de la France a été bien soutenu ; les noms du prince Henri d'Orléans et de Bonvalot, de Dutreuil de Rhins et de Grenard sont présents à notre pensée reconnaissante. Des environs de Khotan la mission Dutreuil de Rhins nous avait rapporté les précieux fragments d'un manuscrit vieux de quelque seize ou dix-sept siècles ; M. Sven Hedin, auquel, il y quelque deux ans, Paris faisait un accueil si chaleureux, avait, après d'autres, signalé des restes d'une physionomie singulière.

Si le Turkestan chinois est une solitude redoutable, il est cerclé d'une double piste dont les oasis animent les étapes : l'une et l'autre aboutissent dans l'ouest à Kachgar ; dans l'est l'une et l'autre divergent à Cha-tcheou, au point où débouche une sorte de corridor qui, entre les montagnes et le désert, le met seul en communication avec la Chine. Il ne communique au nord, par les passes qui escaladent la montagne, qu'avec une région sans culture propre, longtemps balayée par les migrations. C'est ici, par delà les Monts Célestes, que, sous vingt noms divers, Huns et Avares, Turcs et Mongols, se sont déversées, de siècle en siècle, les hordes qui, plus d'une fois, ont porté la terreur jusqu'au cœur de l'Europe. Par comparaison le Turkestan a été la route pacifique ; il a été une grande voie de la politique, du commerce, de la religion.

Une porte s'ouvrait sur l'ouest inconnu, un poste avancé d'où l'on pouvait prendre à revers les agresseurs infatigables que, plus à l'est, contenait la grande muraille ; les Chinois, politiques avisés, en mesurèrent le prix. C'est par là que, dès 130 avant notre ère, le fameux Tchang K'ien allait nouer des négociations aventureuses avec les occupants de la lointaine Bactriane, par là que, deux cents ans plus tard, le général Pan Tchao s'élançait pour imposer à ces régions la suzeraineté chinoise.

Quand le bouddhisme eut, dans les premiers siècles de notre ère, jeté en Chine des racines vivaces, une foule de croyants se sentirent attirés vers le berceau de la Bonne Loi ; par cette issue se succédèrent les pélerins impatients d'aller en Inde chercher une connaissance exacte de la langue sacrée, faire provision d'images, de reliques et de livres. La liste s'ouvre au IVe siècle. En dépit des difficultés, des déceptions, des échecs meurtriers, elle s'allonge sans défaillance jusqu'au jour où, le bouddhisme s'étant éteint dans son pays d'origine, les voyages cessent en perdant leur raison d'être. Fa-hien, qui part en 399, Hiuan-tsang, en 626, sont les plus communicatifs et les plus célèbres de ces moines entreprenants. Excusez-moi de rappeler ces noms aux consonnances inusitées. Par la candeur pieuse, par l'héroïsme simple, ces saints hommes commandent tous les respects. Pour les érudits, dans le silence de toute tradition nationale, leurs itinéraires restent des guides inestimables. Leurs récits étaient un stimulant incessant pour la recherche. Tout contribuait à l'encourager.

C'était peu d'avoir appris que, vers le nord, notamment dans la région de Tourfan, des espaces depuis longtemps abandonnés se bossuaient de vastes décombres, que, au sud, des débris encore énigmatiques pointaient de-ci de-là sous le linceul de sable. Des uns et des autres commençaient à sortir des témoins très expressifs du passé. Depuis que des agents officiels y

représentaient la Russie et l'Inde, des documents imprévus s'acheminaient vers Saint-Pétersbourg ou vers Calcutta. C'étaient, complets ou fragmentaires, des manuscrits ; c'étaient mille objets divers : sceaux et monnaies, poteries, figurines, il y avait de tout cela dans les arrivages.

L'heure avait sonné pour l'archéologie militante. C'est par la Sibérie que d'abord elle descend. Ici les Russes sont proches voisins. Ils y ont été suivis de près par des expéditions allemandes qui se continuent à cette heure même. C'est à l'autre bout du Turkestan que je voudrais en ce moment vous conduire.

En juin 1900, un envoyé du gouvernement de l'Inde, le docteur Stein, quittait Srinagar, pour redescendre au Turkestan par les hautes coupures du Pamir. Il fallait, de l'ouest à l'est, étudier, après Yarkand et Khotan, la région des oasis du midi. Voisine de l'Inde, située au débouché des cols qui, si rudes qu'ils soient, ont de tout temps livré passage aux caravanes, elle marque la première étape du rayonnement indien. Le pionnier qui l'abordait était armé d'autant d'énergie que de sagacité. La moisson ne devait pas tromper son attente.

Le dernier siècle a été un peu gâté par tant de fouilles qui ont ramené au jour ou une antiquité fascinante, ou des œuvres merveilleuses. Il ne faut pas que ces comparaisons nous rendent dédaigneux. Dénué de matériaux robustes, le Turkestan méridional n'annonçait pas de ruines grandioses. Comme aujourd'hui, on n'y a guère autrefois élevé que des constructions assez frêles. Les plus soignées, faites de briques séchées au soleil, de bois, de plâtre, ont laissé des traces parfois assez imposantes.

Presque toujours, sur les emplacements anciennement habités, surgissent des blocs plus ou moins croulants, plus ou moins drapés de sable. Ce sont invariablement des ruines de *stûpa*. A travers cent variantes d'ornementation et de forme, d'un bout à l'autre du monde bouddhique, de Ceylan à la Mongolie, le *stûpa* est le témoin universel de la religion de Çâkya. Tumulus funéraire transformé en chambre à reliques, il diffère à l'infini de dimensions et d'aspect : de l'ex-voto minuscule aux amoncellements gigantesques, des calottes hémisphériques de l'Inde aux tours étagées de la Chine. Au Turkestan, la coupole s'étire ; elle se dresse sur une terrasse carrée aux flancs de laquelle se fixe parfois le décor plastique, primitivement isolé sur une balustrade circulaire. C'est un peuple de statues engagées qu'a révélé le déblaiement du *stûpa* de Rawak ; M. Stein n'y a pas compté moins de quatre-vingt-onze figures, dont beaucoup colossales.

En dehors de ces sanctuaires, les ruines se présentent sous un aspect plus humble : des bouts de perches émergeant de quelque dune ; vrais poteaux indicateurs des villes de jadis. Les constructions qui, prétendant à quelque durée, dédaignaient l'argile, s'élevaient en un bâti de bois, poutres d'appui, poteaux, croisillons ; un solide lacis de roseaux s'y appliquait, revêtu ensuite d'une couche de plâtre épaisse. Soutenues par le sable qui les a envahies, ces sortes de charpentes sont parfois demeurées en place ; elles laissent, quand on les dégage, apparaître le squelette des structures qu'elles encadraient.

Des tiges d'autre sorte, en plusieurs endroits, les avoisinent. L'eau se retirant, les arbres meurent ; ils se dessèchent et se dépouillent, leurs branches se cassent, leur écorce s'effrite, mais ils demeurent debout, fantômes décharnés qui, pour de longs siècles, rappelleront la fertilité évanouie. Des troncs de peupliers se dressent ainsi de huit ou dix pieds encore au-dessus de la surface primitive. Les haies de clôture ont elles-mêmes survécu. Ce sont des jardins fossiles.

Ailleurs, le sol apparaît, sur de vastes étendues, tout semé de menus débris, morceaux d'os ou de briques, de poteries façonnées, fragments de métal, sceaux de terre cuite mêlés de monnaies, parfois de statuettes. Autant de souvenirs des vieilles générations. Le vent furieux qui ici renverse, ronge tout, qui a emporté jusqu'aux derniers vestiges des demeures, n'a pas eu de prise sur ces infiniment petits, relativement lourds ; il a usé le sol sur lequel ils reposent ; ils sont, eux, demeurés en place, s'abaissant au fur et à mesure que s'affaissait le niveau. Sur tel de ces champs de débris les feuilles d'or affleuraient pendant un temps en fragments assez

riches pour se laisser exploiter. Trésor bien énigmatique, n'étaient les pèlerins qui, douze ou quatorze siècles plus tôt, admiraient ici la splendeur des *stûpa* étincelants de dorures.

Le sable d'Égypte a sauvé bien des reliques délicates d'un très vieux passé. Le sable du Turkestan n'est pas un gardien moins fidèle. C'est dans le sable, à une profondeur souvent très faible, qu'ont été recueillis les témoins les plus instructifs. Les vieilles villes sont mortes de soif, soit que la baisse de l'eau ou les convulsions politiques aient suspendu l'irrigation. Plusieurs, dans le trouble d'un exode qui a parfois été hâtif, ont laissé des traces saisissantes de leur vie tragiquement interrompue. Comment ne pas songer à Pompéi quand, près du foyer abandonné, on se heurte aux ustensiles et aux provisions du ménage, quand, à côté des manuscrits, on relève des modèles du calame qui servait à les tracer?

Rassurez-vous, mes préjugés d'antiquaire ne vous imposeront pas des énumérations fastidieuses.

Après l'éphémère conquête d'Alexandre, le nord-ouest de l'Inde et les régions avoisinantes jusqu'à la Bactriane sont le théâtre de mouvements et de conflits souvent confus; dynasties grecques, scythes, s'enchevêtrent; les monnaies, nos seuls guides, en débrouillent imparfaitement l'écheveau. Ce qui est sûr, c'est que, dans le dernier siècle avant l'ère chrétienne, les marches occidentales de l'Inde, et, à partir du premier siècle, tout le nord-ouest du pays, sont aux mains de conquérants venus de lointains parages. Héros d'une étrange épopée! Chassés au IIe siècle avant notre ère de leurs demeures dans l'Asie Orientale, poussés vers l'ouest jusqu'aux rives de l'Oxus, ils avaient, traversant le fleuve, achevé en Bactriane, puis en Afghanistan, la domination hellénique; dirigeant alors leurs envahissements dans le sud, ils assoient sur les bords de l'Indus l'empire qui leur a parmi nous valu le nom d'Indo-Scythes. Bien qu'initiés de fraîche date à la vie sédentaire, ils avaient pris contact avec la culture dont ils supplantaient les derniers représentants. Ces barbares d'hier ressaisissent la chaîne des traditions; ils se montrent les héritiers dociles de la civilisation qui les a précédés dans l'Inde conquise. Leurs chefs, la puissante dynastie des Kushans, sont de pieux bouddhistes et de grands bâtisseurs.

C'est sous ces rois aux noms étranges que fleurit, dans la vallée du fleuve de Kaboul, au pays de Gandhâra, cet art gréco-bouddhique, une des modernes surprises de l'archéologie, qui, mettant au service d'une religion indienne les procédés et les traditions défaillantes de l'hellénisme, crée ou fixe l'imagerie bouddhique.

L'art du Gandhâra se prolonge à Niya et à Rawak. Il a au Turkestan reçu droit de cité avec le bouddhisme lui-même. Avez-vous remarqué, dans cette vitrine qui au Louvre précède l'entrée des salles susiennes, quelques petites têtes élégantes et fines, où une inspiration tout orientale se traduit avec une adresse qui respire l'Occident? Ce sont des bouddhas du Gandhâra; Rawak leur a donné plus d'un pendant, fabriqué du même mortier, suivant la même tradition.

L'empire indo-scythe avait débordé ses barrières neigeuses; des deux côtés de la montagne on ornait les sanctuaires et les demeures du même style où circule une sève gréco-romaine. Des deux côtés on écrivait le même alphabet.

Un jour de janvier 1901, M. Stein fouillait au désert, non loin de la rivière de Niya, en des lieux abandonnés depuis seize siècles, quand il vit sortir du sol des tablettes de peuplier ou de tamaris si nombreuses que, en peu d'heures, il en recueillit plusieurs centaines. Toutes assez petites, quoique irrégulières et variées; quelques-unes identiques aux tablettes dont aujourd'hui encore se servent les écoliers hindous. Plusieurs étaient isolées; d'autres couplées, notamment celles qui, en grand nombre, affectent la silhouette d'un coin. Dans ce cas, les deux moitiés étaient réunies par une fermeture ingénieusement compliquée: une corde traversant l'une et l'autre, assurée dans des rainures, le nœud garanti par un sceau imprimé dans l'argile. Beaucoup revenaient à la lumière dans un état de conservation surprenant. Ce n'est pas à dire que l'interprétation en aille de cire. Mais la race des philologues est patiente, et déjà savons-nous du moins que ces pièces sont écrites dans l'alphabet familier en Inde à la capitale des Kushans, rédigées dans un idiome indien; elles sont d'ordre administratif et judiciaire, archives dépareillées de quelque humble fonctionnaire du IIIe siècle.

La culture indienne avait donc, dès avant cette époque, pénétré le Turkestan au point d'y imposer la langue officielle. Voici qui est plus imprévu : c'est sous pavillon classique que se présentent ces paperasses barbares. Quand ils sont restés distincts, les sceaux qui les authentiquent offrent l'image académique de Pallas Athènè, un Eros ailé assis ou debout, peut-être un Héraklès, ou, sous des types étrangers, ils accusent le faire de l'Occident. Sur telle tablette une de ces figures grecques voisine avec un sceau inscrit de caractères chinois. N'y a-t-il pas quelque émotion à retrouver là, comme en un exil, estompés par le temps, un peu diminués par la gaucherie des interprètes, mais touchants d'autant plus, ces souvenirs de notre antiquité, fragiles et charmants ?

Au dire de Ptolémée, le λίθινος πύργος, la « tour de pierre », était le marché le plus occidental pour les produits issus du pays des Sères, de la Chine. Le Tashkurghan, la « tour de pierre », du Pamir, en marque-t-il l'emplacement ? A coup sûr, les routes inhospitalières de ces froides vallées n'ont pas livré passage aux seuls pélerins. Le commerce de ces temps lointains était plus mobile que nous ne sommes enclins à l'imaginer. Si le premier conquérant Kushan du Penjab a imité le monnayage d'Auguste, si toute la dynastie a, dans sa frappe, associé l'alphabet grec à l'écriture du pays, nous ne saurions nous étonner de trouver en ce nœud de son empire le point extrême de contact et d'échange entre le monde classique et l'Asie orientale.

C'est surtout le bouddhisme qui, avec les Indo-Scythes, envahit le nord. La poussée s'ébranle sous leur impulsion ; elle se perpétue ou se renouvelle jusqu'à la conquête musulmane. Aux vieilles tablettes de bois se superposent, à partir du Ve siècle, des manuscrits conçus soit dans l'écriture indienne du temps, soit dans ses variantes locales ; débris de quelque bibliothèque monastique ou feuillets déposés en offrande aux pieds des icones. Quand apparaissent des peintures, on y penserait reconnaître des ouvrages de l'Inde.

La Chine domine par la politique, l'Inde par la religion. Elles n'excluent pas d'autres influences : aux restes indiens et chinois, les fouilles ajoutent des fragments iraniens, tibétains. Sous tous ces apports, la vie locale ne perd pas non plus ses droits : certains livres qui, par l'écriture dont ils sont copiés, par les mots indiens dont ils foisonnent, attestent la suzeraineté morale de l'Inde, sont rédigés dans un idiome qui nous échappe encore ; la population native n'avait renoncé ni à son autonomie ni à sa langue.

A côté de ces manuscrits il en était d'autres où, parmi des caractères ordinairement connus, le déchiffrement était à tout moment déconcerté par des formes nouvelles. Il émergeait surtout un nombre croissant de livres, dont les pages, couvertes de formules souvent identiques, étaient imprimées au moyen de blocs de bois, par un procédé usité de vieille date au Turkestan. Presque au début, on en comptait quarante-cinq, et le flot montait toujours ! L'apparente variété des écritures, l'étrange disposition des lettres tournées tour à tour dans des directions opposées, embrouillaient ce casse-tête.

Des doutes avaient surgi. Cependant on imaginait mal que des faux si compliqués eussent pu être perpétrés si vite et entourés de tant d'apparentes garanties. Ce n'était pas rendre justice aux ressources inventives d'un Afghan retors. Islâm Akhûn, c'était son nom, — et cet Oriental subtil mérite sans doute une petite réclame des Orientalistes, — avait des états de service fâcheux. Chercheur de trésors et collectionneur d'antiquités, guide de voyageurs, trafiquant en tout genre, se donnant tour à tour comme agent politique et comme médecin, se fabriquant des lettres de créance avec des morceaux de journaux, des charmes médicaux avec des bouts de romans français, le gaillard était fécond en artifices. M. Stein sut venger l'archéologie de cet amateur irrespectueux.

Grâce à la solennité qui s'attache à cette réunion, vous m'aurez aidé à honorer ses brillantes découvertes. J'en remercie votre patience. En ai-je dit assez pour vous faire, en retour, sentir combien, par la portée des relations qu'elles éclairent, elles commandent l'intérêt non seulement d'antiquaires aisément suspects, mais de tous les esprits cultivés ?

Occupé par un rameau de la race turque peu propre aux initiatives créatrices, incapable de nourrir une population politiquement concentrée, le Turkestan chinois n'était pas prédestiné à une activité originale. Mais, entre ces trois pôles de culture, Asie antérieure, Inde et Chine, il ouvrait un passage direct; il était protégé par sa ceinture de montagnes et par sa pauvreté; les migrations destructrices s'écoulaient plus au nord. Ce désert devint une grande route; et comme, tout autour, les races les plus diverses battaient ses rivages, il fut le rendez-vous des rencontres les plus disparates.

D'aucun côté plus que vers l'Inde, il ne paraissait isolé par la nature : c'est de l'Inde qu'il reçut la culture qui le toucha le plus profondément, qui, en faisant de lui pendant des siècles le trait d'union entre les deux centres principaux d'une des grandes religions de l'humanité, lui assigne une place dans l'histoire générale. Dérobé bien loin par delà l'horizon classique, il a été le canal par où des produits et des modèles de l'antiquité classique ont pénétré jusqu'au fond de l'Orient. Que d'imprévu et que de contrastes !

Mais c'est l'aube à peine qui se lève sur une foule de problèmes ardus. Pour les éclaircir par la tradition littéraire, la sinologie française a fait plus qu'aucune de ses émules Le tour de la recherche archéologique est venu. Il nous importe que, dans cette moisson vers laquelle se hâtent tant de concurrences, notre pays assure aussi sa part. L'Académie des Inscriptions a pris, dans cette pensée, une initiative libérale Elle rencontre des concours empressés. Aucun n'est plus nécessaire que l'attention cordiale du public. Jusque dans ces tâches pacifiques, sa sympathie chaude est, pour ceux qui tiennent le drapeau, une force précieuse. Je me consolerais même de vous avoir fatigués un peu, si j'osais me flatter, en vous orientant sur l'œuvre d'hier, d'avoir éveillé et éclairé votre intérêt en faveur des dévouements prochains. »

— Le Comité de l'Asie française s'est réuni le 1er décembre 1905 à son nouveau siège, 21, rue Cassette, à Paris, sous la présidence de M. E. Senart, pour entendre une conférence de M. P. Pelliot au sujet de la mission qu'il prépare. De cet exposé qui a paru dans le *Bulletin* du Comité pour décembre 1905, nous retenons seulement la partie relative aux travaux des prédécesseurs de notre collaborateur et à ses propres projets :

« Au moyen âge, les Européens ne se sont guère doutés des grands mouvements religieux et politiques qui s'élaboraient dans la haute Asie. Nous avons cependant sur l'état de l'Asie à la fin du XIIIe siècle le témoignage capital du grand voyageur vénitien Marco Polo. Il passa par Kachgar dans son voyage d'aller à Pékin. Il vint à Kachgar et à Khotan, passa au Lob Nor et atteignit Cha tcheou. C'est exactement la même route qu'au VIIe siècle le pèlerin Hiuan-tsang avait suivie à son voyage de retour. Seulement, là où Hiuan-tsang avait rencontré des bouddhistes, Marco Polo trouve surtout des musulmans. Cependant des religions étrangères étaient représentées en abondance au Turkestan. On y trouvait en particulier des Nestoriens. Cette secte est arrivée en Chine de bonne heure. Vous savez qu'on a retrouvé au XVIIe siècle une inscription en syriaque et en chinois, élevée à Si-ngan-fou en 781 de notre ère, et qui relate l'arrivée dans cette ville, en l'an 635, d'un prêtre nestorien. Ce premier apostolat fut assez longtemps florissant, puis on perd ses traces : mais au XIIIe siècle, une dynastie étrangère, celle des Mongols, successeurs de Gengis Khan, règne en Chine, et les religions étrangères jouissent d'une très grande liberté. Il y eut alors nombre de communautés nestoriennes en Chine; Kachgar au Turkestan fut même le siège d'un évêché nestorien. Moins de cent ans après le voyage de Marco Polo, vers la fin du XIVe siècle, l'Asie centrale et la Chine se referment pour près de deux siècles. Une dynastie nationale est remontée sur le trône à Nankin, puis à Pékin. Ce n'est plus qu'après la découverte du passage au Sud de l'Afrique, lorsque les voyageurs arrivent par les mers du Sud, et non plus par le Turkestan, que la route de la Chine est à nouveau ouverte. En 1552, saint François-Xavier mourait aux portes de Canton. Trente ans plus tard, le Père Mathieu Ricci lançait la propagande catholique en Chine. Le Père Ricci remarquait, dans le voyage de Marco Polo, une distinction entre un pays de Cathay et un pays de Manzi. Ces deux pays lui paraissaient répondre à la Chine. En fait, le Manzi, c'est la Chine du Sud, et au contraire le Cathay, c'est simplement la Chine du Nord.

Le Père Ricci le soupçonnait. Il voulut en avoir le cœur net, et il s'entendit pour qu'une mission fût envoyée d'Occident par la route même qu'avait suivie Marco Polo. On choisit pour cette mission le frère jésuite portugais Benoît de Goes, qui était en grande faveur à la cour du grand Mogol de l'Inde, le tolérant Akbar. Le Père de Goes se mit en route en 1603. Il passa à Kachgar, Koutcha, Karachar, remonta par Tourfan et Hami, et arriva enfin épuisé, après quatre ans de voyage, à Sou-tcheou au Kan-sou, juste à temps pour voir le coreligionnaire que le Père Ricci avait envoyé de Pékin au-devant de lui. Ce beau voyage, fait au début du XVIIe siècle, n'a pas été renouvelé jusqu'au milieu du XIXe siècle. Le Turkestan resta à peu près fermé. Ce n'est qu'après 1850 que des tentatives nouvelles furent faites. La première eut une issue malheureuse : un des frères Schlagintweit fut assassiné à Kachgar.

Mais à ce moment, le grand Etat musulman qui paraissait se constituer au Turkestan sous Yakoub-Beg, tenta d'entretenir des relations avec les puissances avoisinantes. L'Angleterre envoya à deux reprises à Yarkand une mission sous les ordres de sir Douglas Forsyth, et, en 1872, le colonel d'état-major russe Kaulbars signa un traité de commerce avec Yakoub. Les missions dès lors se sont succédé, missions principalement géographiques, missions très glorieuses, très nombreuses, et dont il serait tout à fait impossible de donner ici la liste. Qu'il me soit permis de rappeler cependant le nom de celui qui a été véritablement le pionnier du Turkestan, c'est Prjevalski. Mais ces explorations de géographes, de géologues, de botanistes, pour inappréciables qu'elles soient au point de vue géographique, offrirent longtemps ce trait commun, de rendre très peu de services à l'histoire et à l'archéologie. Il y a quinze ans seulement que, dans l'extrême Nord de la Mongolie, on découvrit les premiers monuments écrits de l'ancienne civilisation turque. Presque au même moment, en 1889, à la suite de l'assassinat, sur les pentes du Karakoroum, du voyageur anglais Dalgleish, le capitaine d'état-major Bower proposa de partir au Turkestan rechercher l'assassin. Il suivit la route ordinaire par Kachgar, Aksou, Koutcha, puis continua vers Kourla et Karachar. C'est à ce moment qu'il apprit que l'assassin avait été arrêté dans le Turkestan russe. Il revint sur ses pas, et il rapporta de Koutcha un manuscrit qui est le premier monument important de l'influence hindoue au Turkestan, qui soit parvenu à la connaissance de la science européenne. Après cela, en 1893, le voyageur français Dutreuil de Rhins, qui devait mourir assassiné au Tibet, trouvait du côté de Khotan un manuscrit qui se révéla à l'examen le plus ancien manuscrit hindou connu. Entre temps, le consul russe à Kachgar, M. Petrovski, et l'agent anglais, M. Macartney, rivalisaient de zèle pour réunir tous les manuscrits et tous les objets découverts dans les sables par les chercheurs de trésors, et les envoyaient respectivement à Pétersbourg et à Calcutta. En 1898, l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg organisa une mission spéciale dans la région de Tourfan et en confia le direction au docteur Klementz. Le résultat de cette mission a été si heureux, la moisson si fructueuse, que bientôt après une mission allemande très importante partit sous la direction de M. Grünwedel, professeur à Berlin. M. Grünwedel et ses adjoints travaillèrent pendant plusieurs campagnes, mais le champ était assez riche pour que, même après tous ces travaux, il ne semble pas encore épuisé. Manuscrits de tous âges, peintures, sculptures, les environs de Tourfan ont fourni à l'archéologie plus qu'elle n'était en droit d'espérer. Ces matériaux sont pour la plupart encore inédits, et il faudra assez longtemps avant qu'on les ait tous élaborés. En même temps, le voyageur suédois Sven Hedin avait reconnu un certain nombre de villes mortes dans la partie méridionale du désert. Mais sa mission n'était pas spécialement archéologique, il ne s'est pas beaucoup occupé de fouilles. Le gouvernement de l'Inde chargea alors un de ses meilleurs agents, le docteur M.-A. Stein, d'une mission dans la région de Khotan. Cette mission opéra en 1900. Le docteur Stein releva des vestiges de la civilisation de l'ancien bouddhisme à Kachgar et à Khotan. Il se fit indiquer minutieusement les endroits où les chercheurs de trésors avaient l'habitude de trouver des objets anciens, et il alla lui-même relever toutes les ruines qui lui parurent importantes. Aussi bien du Nord de Khotan que de la région de Niya et d'Enderé, plus à l'Est, il rapporta des choses tout à fait importantes. Le docteur Stein avait cet avantage

d'être un archéologue tout à fait expérimenté. Il avait poursuivi antérieurement, dans le Nord-Ouest de l'Inde, des travaux de premier ordre qui lui ont beaucoup servi dans sa dernière mission.

Jusqu'à présent la France s'était tenue à l'écart. Or, il s'est fondé, il y a quelques années, une association internationale pour l'exploration de l'Asie centrale. Elle a son siège à Saint-Pétersbourg, mais il y a dans les grands pays d'Europe des comités nationaux, et le président du comité français, qui préside aujourd'hui notre réunion, a pris l'initiative d'une mission dans l'Asie centrale. L'Institut, le ministère de l'Instruction publique, le Muséum, les Sociétés de géographie, votre Comité, ont bien voulu s'intéresser à cette entreprise, dont on m'a fait le grand honneur de me confier la direction (1). Voici notre programme :

Nous comptons arriver par le Transcaspien à Kachgar, et nous rendre ensuite au Nord du Tarim. Le point sur lequel nous comptons le plus, est la région de Koutcha. Koutcha est très célèbre en Chine. Lorsque la Chine eut à lutter, au début de notre ère, contre les petits souverains du Turkestan, elle y envoya un de ses meilleurs serviteurs, Pan Tchao, en réalité un écrivain qui était devenu général, et général de tout premier ordre. Il guerroya seize ans dans tout ce bassin du Tarim et eut même à lutter contre un corps d'armée indo-scythe venu de Bactriane à travers les Pamirs. Ensuite, lorsqu'il eut pacifié la région, il établit son gouvernement général à Koutcha. Au cours des siècles suivants, Koutcha apparaît comme une très grande métropole du bouddhisme, l'équivalent dans le bassin nord du Tarim, de ce qu'est Khotan pour les oasis méridionales. Le rôle que Khotan a joué dans l'histoire de la peinture chinoise, rôle d'intermédiaire entre l'art de l'Asie antérieure et de l'Inde et celui de l'Etrême-Orient, Koutcha l'a joué dans l'histoire de la musique. Ce sont des gens de Koutcha qui ont donné aux Chinois des données précises sur la gamme de sept notes, qui fut adoptée de préférence à celle de cinq notes dont on s'était servi jusqu'alors. Lorsque, au VIIe siècle de notre ère, l'empereur de Chine voulut faire un présent digne de lui au souverain thaï qui gouvernait au Yunnan un Etat indépendant appelé le Nan-Tchao, il lui envoya un orchestre de gens de Koutcha. C'est à Koutcha qu'était né au IVe siècle le célèbre traducteur bouddhique Kumarajiva: c'est là, Khotan mis à part, que Hiuan-tsang compte le plus grand nombre de couvents dans le Turkestan chinois, une centaine de couvents, avec près de cinq mille religieux. Si les voyageurs européens n'ont pas bien exploré les environs de Koutcha, les archéologues chinois en font mention. Ils nous parlent de grottes qui sont couvertes de peintures, de sculptures, quelquefois d'inscriptions, dont nous pouvons attendre beaucoup pour la connaissance de l'ancien bouddhisme de ces régions. S'il y a espoir actuellement de jamais mettre la main sur l'une de ces importantes traductions d'ouvrages du bouddhisme, faites du sanscrit ou du chinois en turc, c'est à Koutcha que le hasard heureux a le plus de chances de se produire. De Koutcha nous irons dans la région du Lob Nor. Le Lob Nor est un lac très vagabond. Lorsqu'un premier voyageur, Prjevalski, vint dans cette région, il y a quelque trente ans, il vit un grand Lob Nor et le situa sur sa carte. Quinze ans après, le prince Henri d'Orléans y revint avec M. Bonvalot ; la nappe d'eau s'était considérablement réduite. D'autre part, et dès le début, on contesta à Prjevalski la découverte du véritable Lob Nor. Le principal adversaire du Prjevalski fut le géographe allemand Richthofen, qui vient de mourir à Berlin. Richthofen prétendit que le Lob Nor de Prjevalski n'était pas le véritable, et qu'il fallait chercher le véritable à 100 kilomètres plus au Nord. A ce moment la position de tous ces lacs était assez peu connue pour que l'un des meilleurs connaisseurs de la géographie de l'Asie centrale, le colonel Yule, l'éditeur classique de Marco Polo, ait pu se demander si le Lob Nor ne ne devait pas être rapporté à 5° à l'Ouest. Depuis on a bien exploré ces régions. Cependant,

(1) M. PELLIOT sera secondé pour les études d'histoire naturelle et de géographie par M. le Dr Vaillant ; un photographe français doit être également attaché à la mission.

il reste encore des doutes sérieux. Les théories qui avaient été soutenues naguère par Prjevalski et Richthofen, sont encore en discussion aujourd'hui. Le voyageur Sven Hedin prétend qu'il a reconnu qu'il y avait un ancien Lob Nor très au Nord du lac actuel et que ce lac ancien est complètement desséché. Mais, d'autre part, le voyageur russe Kozlov, maintient que le véritable Lob Nor est bien celui de Prjevalski. Nous ne sommes pas encore très fixés maintenant. Pour faire un peu la part des arguments de Sven Hedin et de Kozlov, il ne faut pas oublier que Sven Hedin se donne comme un disciple de Richthofen et que Kozlov est le continuateur de Prjevalski.

Nous pensons étudier un peu cette question du Lob Nor. La région nous intéresse d'ailleurs à un autre point de vue, c'est qu'elle a été autrefois un centre de civilisation assez important. Au XIIIe siècle, Marco Polo nomme dans cette région une ville de Lob qui n'existe plus, et nous ne savons pas exactement en quel site il faut la placer. Sans qu'on en voie la raison, Marco Polo ne parle d'ailleurs pas du lac. La question offrirait d'autant plus d'intérêt à élucider que Sven Hedin a reconnu l'existence, au Nord de l'ancien Lob Nor, d'une ville importante où il a recueilli des documents chinois remontant au IIIe siècle de notre ère. Il en résulte, d'après les analyses publiées, que cette ville serait celle qu'ont connue les historiens chinois sous le nom de Leou-lan. Nous n'avons pas malheureusement le texte complet de ces documents, et la publication en sera retardée par la mort du savant qui devait les mettre en œuvre. *A priori*, il est assez difficile d'admettre que la ville qu'on nous propose de placer ici soit l'ancienne Leou-lan, car les deux villes que l'histoire chinoise a connues sous ce nom devaient être l'une beaucoup plus au Nord, l'autre beaucoup plus au Sud des positions indiquées par Sven Hedin ; le problème exige un nouvel examen.

Une fois que nous aurons fait du côté du Lob Nor ce que nous pourrons y faire, nous avons l'intention de continuer à travers le Gobi sur la région de Cha-tcheou. C'est le poste le plus avancé de la Chine vers l'Occident. Du côté de Cha-tcheou, nous avons également des raisons sérieuses de nous arrêter. En effet, nous voulons explorer en grand détail les grottes peintes que les Chinois signalent autour de Cha-tcheou. Les missions Klementz et Grünvedel ont relevé avec grand soin des grottes analogues qui se trouvent dans la région du Tourfan; nous voulons étudier celles de Koutcha ; celles de Cha-tcheou appartiennent aux mêmes influences. Ces grottes de Cha-tcheou ne sont pas d'ailleurs absolument inconnues, elles ont été visitées par plusieurs voyageurs, notamment par M. Bonin, mais l'étude détaillée n'en a pas été faite, et nous voulons réunir tous les documents qui nous permettront d'en entreprendre une étude sérieuse. Ensuite, nous voulons gagner la région de Si-ngan-fou, qui a été à diverses reprises, pendant des siècles, la capitale de la Chine. C'est là que la cour s'était réfugiée en 1900. Cette région est très riche en souvenirs historiques. De là, si le temps et les moyens nous le permettent, nous voulons aller dans le Chan-si pour chercher encore d'anciens souvenirs du Bouddhisme. Avant le VIIe siècle, des dynasties encore apparentées aux Turcs étaient établies dans cette région. Elles aussi étaient bouddhistes, et elles ont creusé et orné dans la région de Ta-t'ong-fou un certain nombre de grottes, avec des sculptures importantes, qu'aucun Européen n'a encore visitées. De Ta-t'ong-fou nous pousserons sur Pékin, et si enfin le temps nous le permettait, étant donné que ce n'est pas un voyage bien long, nous descendrions jusqu'au fleuve Jaune pour aller dans la région de Long-men prendre le plus de photographies possible de la dernière série de grottes qui nous resterait à étudier. Mais la réalisation de ce projet est naturellement soumise à des conditions de temps, de santé et aussi d'argent.

Je vous demande pardon d'avoir ainsi insisté sur des considérations un peu personnelles, mais c'est mon excuse d'avoir pris la parole ce soir que le voyage que je dois entreprendre dans ces régions. Ce voyage est lointain, il durera longtemps, mais nous n'avons pas à prévoir de grandes difficultés matérielles. J'espère d'ailleurs que, quoi qu'il arrive, notre labeur ne sera pas vain. C'est seulement en Asie centrale qu'il reste peut-être à trouver des monuments importants de civilisations encore ignorées ».

— Le Comité central de l'Association internationale pour l'exploration de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient a fait paraître à St Pétersbourg son *Bulletin* nº 6, contenant son rapport pour l'année 1904 et les procès-verbaux de ses séances de septembre 1904 à septembre 1905. Les événements de la guerre russo-japonaise n'ont point paralysé, autant qu'on aurait pu craindre, son activité. Signalons notamment un nouvel envoi en mission de MM. Baradiin et Jamtsaranov (cf. *supra*, p. 459). M. Stcherbaskoi a été également envoyé à Ourga, et une expédition archéologique organisée au Tourfan sous la direction de M. Beresowski.

JAPON

— Après des années de tâtonnements et d'efforts, le théâtre japonais contemporain ne paraît pas être encore arrivé à trouver sa voie au milieu des tendances diverses qui le partagent. Il est curieux à cet égard de faire une classification rapide des principales pièces jouées à Tôkyô pendant les douze ou quinze derniers mois.

Malgré la disparition récente des tragédiens les plus illustres, les pièces anciennes obtiennent toujours auprès du public leur succès accoutumé. Le *Châshingura* 忠臣藏, le drame célèbre des « quarante-sept rônins », a été joué cette année encore sur plusieurs théâtres ; on sait du reste qu'il en existe des versions diverses. Citons encore parmi les pièces anciennes qui ont été bien accueillies ; le *Sugawara denjû tenarai kagami* 菅原傳授手習鑑, le *Natsu-matsuri Naniwa kagami* 夏祭浪花鑑, le *Nachi-no-taki kishô mongaku* 那智瀧新誓文學, le *Takano Chôei yume-monogatari* 高野長英夢物語, etc... : les deux premières pièces ont été données au Meiji-za 明治座, les deux dernières au Tôkyô-za 東京座. Il est assez de mode aussi de rajeunir des pièces anciennes : c'est ainsi qu'une version nouvelle du *Musume setsuyô* 娘節用 de Kyoku Sanjin 曲山人, a été représentée avec succès au Masago-za 眞砂座. En revanche aucune pièce entièrement nouvelle n'a obtenu un franc succès. Les nouveautés ont consisté surtout en adaptations de pièces étrangères ou de romans japonais.

Parmi les pièces étrangères dont des imitations japonaises ont été jouées récemment, il faut citer : *Sapho*, adaptation de Watanabe Katei 渡邊霞亭, faite, prétend-on, sans consulter le texte original, mais simplement d'après le récit de l'acteur Kawakami, qui avait vu jouer la pièce de Daudet en Amérique ! *Hernani*, adaptation de Matsui Shôyô 松居松葉 ; *Wôkan* 王冠, adaptation de *Pour la couronne* par Osada Shûtô 長田秋濤 ; *Zuitsuru giminden* 瑞西義民傳, adaptation de *Guillaume Tell* par Iwaya Sasanami 巖谷小波. Toutes ces pièces, sauf peut-être *Sapho*, n'ont obtenu qu'un demi-succès ; *Wôkan* a même été très malmené par la critique, et non sans raison, s'il en faut juger par ce simple détail que, dans la version japonaise, Constantin Brancomir et Militza se sont réfugiés au Japon où, pour mieux dissimuler sans doute leur identité, ils se déguisent en nègres et gagnent leur vie en dansant le *cake-walk !* Ce sont là des inventions stupides dont on ne peut rendre responsables que les adaptateurs ; mais il y a, suivant le critique dramatique de la revue *Teikoku bungaku* 帝國文學, des difficultés inhérentes au genre lui-même. Pour ne pas dérouter entièrement le public, il est nécessaire de japoniser les noms : c'est ainsi que dans *Hernani*, Gomez devient Gomeizaemon 五明左衛門 et Hernani lui-même Irinami 入浪. Il est même nécessaire, la plupart du temps, de transporter la scène au Japon. Mais alors, ou bien les adaptateurs sont ainsi conduits à enlever à la pièce toute couleur locale et, par des modifications considérables, à la rendre entièrement méconnaissable (c'est par exemple le cas de *Pour la couronne*), ou bien les sentiments exprimés ne s'accordent nullement avec le cadre japonais qu'il a fallu donner à l'action : transporté dans le monde de la chevalerie japonaise, le drame de *Hernani* devient incompréhensible, en raison de la place donnée à la passion

et du rôle de doña Sol, et a provoqué dans le public plus d'étonnement que d'émotion. La différence même des conceptions dramatiques est un obstacle de plus au succès de ces tentatives ; la version japonaise de *Guillaume Tell*, qui était assez fidèle à l'original, a paru d'une rapidité et d'une simplicité extrêmes ; pour complaire au goût d'un public dont dix heures de présence au théâtre ne fatiguent point l'attention, il faut presque toujours compliquer les drames imités de la scène européenne d'une foule de hors-d'œuvre mélodramatiques et d'épisodes sanglants.

Les pièces tirées de romans japonais à la mode n'ont guère été, en général, plus heureuses : mais elles ont été plus nombreuses encore. En fait, il n'est pour ainsi dire pas un roman ayant obtenu quelque succès dans ces dernières années dont une pièce n'ait été tirée : en dehors même de celles qui ont eu les honneurs de la scène, un grand nombre de ces adaptations sont publiées dans les revues littéraires populaires. Et pourtant le succès couronne rarement ces tentatives. Les deux romans les plus fameux peut-être du Japon contemporain, le *Go-jû no tô* 五重塔 de Kôda Roban 幸田露伴 et le *Konjiki yasha* 金色夜叉 d'Ozaki Kôyô 尾崎紅葉, transportés à la scène, n'ont obtenu qu'un succès de curiosité. Citons parmi les pièces de ce genre qui ont été le moins défavorablement accueillies cette année : *Myôto nami* 女夫波 ; *Chikyôdai* 乳姉妹 ; *Shinshôgai* 新生涯 (roman de Taguchi Kikutei 田口掬汀, adaptation de Iwasaki Shunka 岩崎舜化) ; *Makaze koikaze* 魔風戀風 (roman de Kosugi Tengai 小杉天外) ; *Onna dôraku* 女道樂 (roman de Murai Gensai 村井弦齋, adaptation jouée au théâtre de femmes Jôyû-taikwai 女優大會) ; *Meguro kôdan* 目黒巷談 (tiré du roman *Meguro komachi* 目黒小町 de Ryûrô 柳浪 par l'auteur lui-même) ; *Zoku konjiki yasha* 續金色夜叉 (roman d'Ozaki Kôyô), etc. Mais aucune n'a obtenu un franc succès, et à toutes la critique a reproché ce qu'elle reproche chez nous aux pièces de la même catégorie, c'est-à-dire de laisser perdre ce qui faisait l'intérêt même des romans dont elles sont tirées. Il y a pourtant des raisons de croire que le genre aura une longue carrière. Pour tirer une pièce d'un roman, il n'est pas besoin assurément d'une grande originalité ni d'un grand talent littéraire : un peu d'adresse et de métier suffit. Aussi les théâtres peuvent-ils confier la besogne à d'obscurs et besogneux écrivains à leurs gages (zatsuki sakuska 座附作者), qui se contentent d'une rémunération modique et dont le nom ne paraît même pas sur l'affiche ; et si à cette industrialisation de la production dramatique la littérature ne trouve pas son compte, il est probable que les directeurs de théâtres trouvent le leur.

— Nous avons signalé en son temps (*B.E.F.E.-O.*, III, 534-535 ; IV, 505), le retentissant mémoire présenté, quelques mois avant la guerre, par sept professeurs de l'Université de Tôkyô pour réclamer la rupture immédiate des négociations et l'ouverture des hostilités. Leur meneur, M. Tomizu Hiroto 戸水寛人, n'exigeait rien moins que l'annexion au Japon de toute la Sibérie orientale, jusqu'au lac Baïkal. Les clauses du traité de Portsmouth n'étaient guère de nature à satisfaire ces fougueux démagogues : aussi publièrent-ils à l'occasion de la conclusion de la paix un nouveau mémoire où ils pressaient l'Empereur de ne pas ratifier le traité. Cette fois, le ministre de l'Instruction publique, M. Kubota Yuzuru 久保田譲, perdit patience, et, par arrêté en date du 24 août, révoqua M. Tomizu de ses fonctions de professeur de droit romain à l'Université de Tôkyô. Cette révocation, qui souleva dans l'Université et dans le public de vives protestations, devait amener trois mois plus tard des troubles universitaires d'une nature assez nouvelle au Japon.

Le président de l'Université, M. Yamakawa Kenjirô 山川健次郎, qui personnellement avait peu de sympathie pour le bruyant professeur, lui avait transmis la révocation sans observation. Mais il paraît qu'il fut ensuite assiégé de scrupules et, croyant qu'il n'avait pas défendu les droits de son personnel autant que les règlements le lui permettaient, il offrit sa démission au ministre, qui ne l'accepta pas. Rien du reste n'avait transpiré de cette démarche. Alors M. Yamakawa nomma de sa propre autorité, comme du reste il en avait le droit, M. Tomizu maître de conférences à l'Université. Cette nomination ne souleva aucune protestation

de la part du ministre, dont l'attitude conciliante fit croire à M. Yamakawa et à tous les professeurs de l'Université que l'on était décidé à ne pas poursuivre plus loin l'affaire et que la paix était faite. En réalité le ministre attendait son heure. Il ne voulait pas, par des mesures hâtives, augmenter encore l'état de trouble où se trouvait alors le Japon et le mécontentement qui s'exprimait de toutes parts contre le ministère : mais, dès que le calme parut à peu près rétabli, il informa M. Yamakawa que sa démission, offerte depuis trois mois déjà, était acceptée et il nomma président de l'Université M. Matsui Naokichi 松井直吉, alors doyen de la Faculté d'Agriculture. Ce changement avait été préparé *more japonico* dans le plus profond secret : lorsqu'on apprit, le 2 décembre, la nomination de M. Matsui, nul n'avait encore entendu parler de la démission de M. Yamakawa.

La nouvelle produisit dans l'Université un émoi extraordinaire. Le doyen de la Faculté de droit, M. Hozumi Yatsuka 穂積八束 alla aussitôt s'informer auprès de M. Yamakawa des motifs de sa retraite imprévue, et, lorsqu'il apprit de quelle étrange façon elle lui avait été imposée, il fit aussitôt parvenir sa démission au ministre. Son frère, M. Hozumi Nobushige 穂積陳重, suivit sur-le-champ son exemple. Cinq des « sept professeurs » donnèrent aussi leur démission. Le mouvement gagnait peu à peu toutes les Facultés, et des démissions prochaines étaient annoncées de toutes parts. On réclamait ouvertement la démission de M. Matsui et du ministre. Enfin le 4 au soir eut lieu une réunion plénière des professeurs et fonctionnaires de l'Université, où l'on arrêta la conduite à tenir. Une délégation alla sur-le-champ trouver M. Matsui ; elle n'eut pas de peine à le convaincre : M. Matsui lui déclara de lui-même qu'il n'avait accepté la place que sur l'assurance que M. Yamakawa se retirait volontairement, pour raisons de santé, mais que, mis au courant des dessous de l'affaire, il considérait comme de son devoir de se démettre de ses fonctions : ce qu'il fit en effet le lendemain. Pendant ce temps, la réunion décidait d'adresser deux lettres collectives de protestation, l'une au comte Katsura, président du Conseil, l'autre au Ministre de l'Instruction publique. Un certain nombre de professeurs furent chargés de la rédaction de ces deux documents. Dans la lettre adressée au comte Katsura, les professeurs insistaient sur les atteintes trop fréquemment portées à la liberté des études (*gakumon no dokuritsu* 學問の獨立) et demandaient, en termes mesurés, qu'on mit fin à l'arbitraire administratif. Mais dans la lettre adressée à M. Kubota, ils prenaient énergiquement à partie le malheureux ministre. Ils lui reprochaient d'avoir hypocritement refusé la démission de M. Yamakawa et laissé M. Tomizu reprendre une chaire à l'Université au moment où le mécontement unanime causé dans la nation par le désastreux traité de Portsmouth mettait en danger l'existence même du Ministère ; puis d'avoir profité du calme apparent ramené par la visite de l'escadre anglaise, la revue navale de Yokohama et le retour triomphal des armées de terre et de mer pour prendre la mesure injuste et arbitraire dont il n'avait pas osé assumer la responsabilité quelques mois plus tôt. Ils l'invitaient formellement à se rendre compte de la gravité des fautes qu'il avait commises et des justes motifs de l'attitude des professeurs de l'Université à son égard. La majorité aurait même voulu qu'on le mit en demeure de se retirer ; mais on décida simplement que, si ces deux lettres ne produisaient pas le résultat désiré, les doyens et les membres du Conseil des Facultés se rendraient en corps auprès du ministre pour lui demander de donner sa démission. Et enfin, au cas où cette démarche même resterait infructueuse, on vota la grève générale de l'Université.

A la suite de cette réunion, le mouvement de démissions individuelles se trouva arrêté. Néanmoins, un certain nombre de professeurs, notamment à la Faculté de Droit, cessèrent purement et simplement de faire leurs cours. En même temps on apprenait que les professeurs de la Faculté de Droit de l'Université de Kyôto avaient avisé leur président, M. Kinoshita Hiroji 木下廣次, qu'ils avaient résolu d'interrompre leurs cours jusqu'à ce que satisfaction eût été donnée à leurs collègues de la capitale. Il n'y avait pas à se méprendre sur le caractère sérieux de ce mouvement. Plutôt que de courir le risque d'une grève universitaire, le comte Katsura se décida à sacrifier le Ministre de l'Instruction publique. Lorsque, dans la journée

du 9, une délégation de professeurs des six Facultés alla lui remettre la lettre de protestation dont la rédaction avait été décidée quelques jours auparavant, il l'informa que M. Kubota lui avait dès la veille remis sa démission.

Cette reculade ne parut pas suffisante à quelques professeurs, qui voulaient exiger la réintégration de M. Tomizu comme professeur et de M. Yamakawa comme président. Mais cette satisfaction ne leur fut pas donnée. Un décret du 14 décembre a chargé le comte Katsura lui-même des fonctions de Ministre de l'Instruction publique et a nommé M. Hamao Arata 濱尾新, qui avait déjà occupé ce poste, président de l'Université. Il a été de plus tacitement convenu que ce serait M. Hamao lui-même qui réglerait la seule question encore en suspens : la démission des frères Hozumi et des « cinq professeurs ». Il y a bien des chances pour que les choses en restent là.

La plupart des professeurs se déclarent décidés à obtenir des réformes qui assurent « l'indépendance des études ». Ils paraissent entendre par là deux choses assez diverses : d'une part la liberté pour tous les professeurs d'exprimer, hors de leurs cours du moins, leurs opinions politiques ; d'autre part l'autonomie administrative de l'Université, qui serait gouvernée par un conseil élu et à laquelle le gouvernement se contenterait de fournir la subvention annuellement inscrite au Budget. Cette définition de « l'indépendance des études » se recommanderait davantage à notre sympathie, si elle comprenait et si elle plaçait en première ligne la liberté pour les membre de l'enseignement d'exposer en quelque matière que ce soit, littéraire, historique ou religieuse, les résultats auxquels les ont conduits des recherches poursuivies dans la sincérité de leur conscience scientifique. Mais il n'y a pas si longtemps que nous avons vu révoquer des professeurs de l'Université qui avaient osé formuler sur la mythologie et l'antiquité japonaises des théories en désaccord avec le credo de la bigoterie officielle ; et nous n'avons pas souvenir que leur révocation ait provoqué de la part de leurs collègues la moindre protestation.

— On lisait dans le journal le *Nihon* 日本 du 14 juin le curieux entrefilet suivant, émanant d'un élève du Lycée (高學校) de Tôkyô :

« Le lycée de la ville de Tôkyô, établi à Hibiya, a donné dernièrement une réunion sportive (運動會). A cette occasion tous les élèves coréens de ce lycée avaient résolu de se mettre en grève. Effroi de l'administration qui fit une enquête ; il en résulta que les Coréens se plaignaient que le drapeau de leur pays ne figurât pas parmi ceux qui étaient placés sur le lieu de la réunion. L'administration répondit que cela n'avait aucune importance, ces drapeaux n'étant là qu'à titre d'ornements. Mais les Coréens ne se rendirent pas à ces raisons ; ils se répandirent en plaintes puériles, prétendant que l'absence du drapeau de la Grande Corée (大韓國) constituait une injure à l'adresse de leur empire, et menaçant de quitter tous l'école. L'administration, très embarrassée, se décida à emprunter un drapeau coréen, et ils finirent par se calmer.

« Ces sortes de prétentions ridicules sont bien dignes des Coréens ; mais il est bien digne de nos « éducateurs » d'y prendre garde et d'en être embarrassés. Il n'y avait qu'à flanquer une bonne gifle sur la figure de ces drôles. C'est du reste une erreur de vouloir éduquer des Coréens. Mais nos éducateurs font métier de vendre de la science ; et pourvu qu'il y ait acheteurs, ils en vendent, que ce soit à des Coréens ou à des brigands (盜賊). C'est vraiment très mal ; d'autant plus qu'on traite ces gens en étrangers honorables (客), et qu'on les comble de politesses comme des personnages importants. »

INSULINDE

— A en croire les journaux japonais, la situation des Chinois résidant à Java qui ont des propriétés à Formose prépare au gouvernement hollandais de sérieuses difficultés. Si les Chinois sont placés à Java sous un régime spécial, en revanche les Japonais y jouissent des mêmes droits que les Européens. Or rien n'est plus facile pour les Chinois propriétaires à Formose que d'obtenir la naturalisation japonaise et par suite les droits dont jouissent les citoyens japonais. Il parait que nombres des Chinois ont déjà pris ou vont prendre leurs dispositions pour bénéficier de cet état de choses.

— On sait que, si les Hollandais se sont montrés en général à Java bons colonisateurs, le développement de l'instruction parmi les Asiatiques soumis à leur domination a été le moindre de leurs soucis. Dans un récent rapport, M. de Lamothe signalait les dangers que présente pour l'avenir de la colonie hollandaise cette politique d'abstention en matière d'enseignement. La riche population chinoise de Java ne parait pas, en tous cas, décidée à s'en accommoder, et, puisque la Hollande ne veut pas lui donner des maitres, elle vient les demander au Japon. A une réunion récente de la Société Orientale du Japon (Tôbô kyôkwai 東邦協會), un négociant chinois de Java, M. Yau Lun-hing 邱鸞馨, a prononcé sur la question un fort intéressant discours, dont nous reproduisons ici les passages essentiels d'après le *Bulletin* de la société (1).

L'orateur remercie d'abord la société de l'honneur qu'elle lui a fait en lui demandant de prendre la parole. « Je suis, continue-t-il, natif du Kouang-tong, mais voici longtemps que je fais du commerce à Java. Venu une première fois au Japon il y a cinq ans, c'est le troisième voyage que j'y fais. Chaque fois j'ai été de plus en plus frappé du patriotisme intense des Japonais et des progrès qu'ils ont réalisés dans l'instruction publique, dans le commerce, dans toutes les branches. Vivement désireux que nous prenions exemple sur votre civilisation, dès mon premier retour à Java je me suis entendu avec quelques-uns de mes compatriotes animés des mêmes sentiments, et nous avons fondé une école sur le modèle japonais. A mon second voyage au Japon, j'ai amené mon fils aîné pour qu'il y fasse ses études : et, cette fois-ci, j'ai amené ma fille, mon petit-fils et deux de mes neveux pour les confier à la chaude sympathie des Japonais et les faire instruire. Cette fois en particulier, grâce à la complaisance de M. Soejima Yosoroku 副島八十六, j'ai pu visiter toutes sortes d'écoles, de prisons, d'établissements commerciaux et industriels, de manufactures, d'arsenaux ; j'ai mieux compris encore la solidité des bases sur lesquelles repose la civilisation du Japon et l'ardeur du patriotisme de tous, et j'ai éprouvé encore plus de respect pour votre civilisation.....

« J'habite à Batavia depuis vingt-six ans. En ce qui concerne le pays, le climat, les mœurs, les productions, etc., M. Soejima, qui a fait plusieurs voyages à Java, a donné là-dessus des renseignements détaillés, et il est inutile que je m'y arrête moi-même. Je ne veux vous entretenir que de la condition des Chinois dans ce pays.

« Il y a plus de trois cents ans que les Chinois ont commencé à s'installer à Java. Ils y sont aujourd'hui environ 550.000 ; sur ce nombre les sept dixièmes sont nés à Java : les autres sont originaires, à peu près par moitié, du Kouang-tong et du Fou-kien. La production (產業) de Java est pour les sept dixièmes entre les mains des Européens et des Américains, pour les trois dixièmes entre les mains des Chinois : mais la presque totalité du commerce d'importation et la plus grande partie du commerce d'exportation appartiennent aux Chinois. C'est en 1885 que les statistiques mentionnent pour la première fois le commerce entre le Japon et Java : peu considérable d'abord, c'est à partir de 1900, année où je fis au Japon mon premier voyage, qu'il a pris un grand développement. L'année dernière j'ai importé à moi seul pour

(1) *Tôbô kyôkwai kwaihô* 東邦協會會報, n° 122 (mai 1905).

550.000 yen d'articles japonais ; il faut dire que j'ai, pour la vente, des succursales en d'autres villes que Batavia. D'après ce que mon expérience me permet de prévoir, je ne doute pas que le commerce entre les deux pays ne prenne dans l'avenir une importance extraordinaire.

« Les Chinois établis dans les pays étrangers y exercent toutes sortes de professions. Ils n'y reçoivent aucune protection de leur gouvernement; mais le courage et la persévérance que montrent les Chinois comme particuliers sont des choses bien connues. La puissance commerciale qu'ils ont acquise à Java en est un nouvel exemple.

« S'il y a parmi les Chinois de Java des capitalistes, il y a aussi beaucoup de pauvres. Il y a sans doute des Chinois instruits : mais le degré d'instruction de la majorité de mes compatriotes laisse fort à désirer. C'est le cas surtout pour ceux qui sont nés à Java ; s'ils s'enrichissent, ils se fixent dans l'île et sont incapables de mettre le pied dehors. C'est pourquoi quelques amis inspirés des mêmes sentiments et moi, émus de l'ignorance de la plupart des Chinois de Java et de leur oubli du pays de leurs ancêtres, nous avons voulu y remédier en leur apportant l'éducation nouvelle (新教育), de manière à relever leur condition et à les rendre dignes d'atteindre le but de la vie humaine ; et, comme je vous le disais tout à l'heure, il y a cinq ans, nous avons fondé une école sur le modèle japonais. La première année, nous avons pu réunir à peine 12 élèves ; mais l'année suivante leur nombre s'élevait à 80, et une seconde école fut ouverte. La troisième année nous avions 200 élèves ; on ouvrit trois nouvelles écoles. La quatrième année, à Batavia seulement on comptait 300 élèves ; sept nouvelles écoles furent établies. A la fin de l'année dernière, il y avait en tout à Java 12 écoles du nouveau système et le nombre total des élèves atteignait 2000. Depuis mon arrivée ici, j'ai appris qu'on vient de fonder encore deux nouvelles écoles.

« Vous voyez de quelle manière l'éducation a progressé d'année en année chez les Chinois de Java. Sans doute c'est là pour eux l'accomplissement d'un devoir naturel : mais l'aide des Japonais a contribué pour beaucoup à produire ce remarquable résultat. C'est il y a trois ans surtout, lors de la venue de trois navires de guerre japonais à Batavia, que nous avons pu apprécier la sympathie des Japonais. Les officiers et les matelots comblèrent d'attentions tous les Chinois, riches ou pauvres, qui allèrent visiter leurs bateaux. Alors tous les Chinois doués de quelque intelligence se dirent : « Si les marins japonais nous traitent si bien, c'est évidemment parce qu'ils nous considèrent, nous, Chinois, comme de même civilisation (同文), de même race (同種) et de même pays (同洲). » Tous en furent profondément touchés et sentirent dès lors plus vivement la nécessité de resserrer entre les Chinois eux-mêmes les liens de fraternité. A partir de ce moment nous avons eu du Japon une idée de plus en plus haute, et nous en sommes venus à croire que, pour l'éducation des Chinois à Java et aussi pour toutes sortes d'autres choses, le mieux était de s'en rapporter uniquement à la sympathie des Japonais. C'est sous l'impulsion de ces sentiments qu'en si peu de temps le zèle pour l'éducation est devenu si grand.

« Ainsi que je vous l'ai dit, il y a cinq ans que nous avons commencé à établir des écoles du nouveau système : mais le manque de professeurs qualifiés les a empêchées de se développer autant qu'on l'aurait désiré. L'année dernière nous avons engagé comme professeurs M. Hayashi 林, directeur de l'école Daidô (大同學校) de Yokohama, puis M. Tong 董, élève gradué de l'Université Waseda (早稻田大學). Cette fois j'ai engagé et j'envoie là-bas un autre gradué de l'Université Waseda, un ancien élève de l'école Shimbu (振武學校) (1), et un autre encore : ces trois jeunes gens ont étudié longtemps au Japon et ont reçu complètement l'influence de sa civilisation. J'ai la conviction que l'éducation des Chinois à Java ira se développant de plus en plus. Et ce sera grâce à votre pays. Permettez-moi de vous en adresser une fois de plus tous mes remerciments.

---

(1) Ecole préparatoire militaire, qui compte plus de 300 élèves.

« Les Chinois de Java ont fort peu de patriotisme et d'idée de race (人種的觀念). Ce sont les conditions où ils se trouvent qui en sont cause Mes frères de là-bas sont comme des gens ballotés sur l'océan dans une petite barque, qui ne peuvent savoir quelle direction ils doivent prendre ni se rendre compte de leur situation exacte. Mais depuis que l'instruction a commencé à se répandre parmi eux, ils commencent à reconnaître la position dans laquelle s'est arrêtée la barque et ils ont découvert la direction dans laquelle ils doivent la gouverner et la lancer à toutes voiles. C'est un sujet de grande joie pour nous tous, Chinois de là-bas ; et c'est pourquoi mes collaborateurs et moi, nous travaillons avec ardeur à atteindre notre but. »

Suivent quelques considérations sur l'incapacité et la corruption du gouvernement chinois à l'heure actuelle, et aussi sur les signes précurseurs qui se manifestent déjà d'un régime nouveau. L'orateur estime qu'il est du devoir du Japon de prêter son concours à cette rénovation de la Chine : « Votre pays et le mien, poursuit-il, étant tous deux des pays asiatiques, ont entre eux des rapports du genre de ceux qui existent entre deux frères. Etant frères, ils doivent s'entraider et travailler de concert à la prospérité de toute l'Asie. A mon grand regret l'état actuel de notre pays est loin d'être tel que le Japon puisse le traiter véritablement en frère. Pour qu'il devienne un état civilisé, il est nécessaire qu'il reçoive du Japon une très chaude et très forte sympathie et même de sévères admonitions. »

L'orateur, passant ensuite à la question des étudiants chinois au Japon, regrette que la plupart n'y fassent qu'un séjour trop court. Ils doivent y rester plusieurs années, s'ils veulent vraiment être « les ouvriers de la révolution chinoise ». Il fait l'éloge du Kôbun gakuin 弘文學院, la plus grande école chinoise du Japon (1), mais tout en faisant certaines réserves sur la discipline qui y est observée : « J'ai moi-même remarqué plus d'une fois, dit-il, qu'un grand nombre d'élèves ne sont que nominalement inscrits à l'école et mènent à l'extérieur une existence oisive. Ce n'est pas là un blâme pour l'école ; il est bien clair que seuls ces élèves sont fautifs ». L'orateur conseille aux Japonais de se montrer très sévères à leur égard, et termine par cette péroraison d'une portée plus générale :

« Ce sont en somme les rapports de race et de civilisation qui, dans les relations de pays à pays, déterminent la force des liens d'amitié. C'est pourquoi tous les petits pays d'Asie, depuis l'Asie Mineure qui est sous le joug turc jusqu'aux contrées de l'Inde et la Malaisie, qui sont des possessions européennes, se réjouissent extraordinairement des victoires remportées par le Japon sur la Russie et prient, matin et soir, pour que le Japon arrive à son but suprême.... La flotte de la Baltique approche du Japon : avant peu nous connaîtrons le résultat de la lutte. Nous, Chinois, nous faisons des vœux fervents pour que le Japon remporte la victoire. Et ce n'est pas nous seulement : mais toutes les races de l'Extrême-Orient, je désire que vous en soyez bien convaincus, souhaitent ardemment votre triomphe ».

---

(1) Elle a compté cette année de 3 à 4000 élèves.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

9 julliet 1905

— Arrêté allouant à M. le commandant LUNET DE LAJONQUIÈRE, sur les crédits de l'Ecole française d'Extrême-Orient, une somme forfaitaire de 9.800 francs pour l'indemniser de tous les frais de la mission archéologique qu'il a effectuée au Siam du mois de décembre 1904 au mois de juin 1905 (*J. O.*, 17 juillet 1905, p. 957).

2 août 1905

— Arrêté prolongeant de deux ans, en vue d'un voyage dans le Turkestan, la mission hors de l'Indo-Chine de M. P. PELLIOT, professeur de chinois à l'Ecole française d'Extrême-Orient, et lui allouant pendant cette période sa solde d'Europe (*J. O.*, 7 août 1905, p. 1058).

— Arrêté chargeant M. Ed. HUBER, ancien pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient, des fonctions de professeur de chinois à la dite Ecole pendant la durée de la mission à l'étranger de M. P. PELLIOT, professeur titulaire (*J. O.*, 7 août 1905, p. 1058).

17 août 1905

ARRÊTÉ CRÉANT À PHNOM-PENH LA SECTION DES ANTIQUITÉS KHMÈRES DU MUSÉE DE L'INDO-CHINE (*J. O.*, 31 août 1905, p. 1165).

Le Gouverneur général *p. i.* de l'Indo-Chine, Officier de la Légion d'honneur,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;
Vu l'arrêté du 9 mars 1900, relatif à la conservation des monuments historiques ;
Vu le décret du 26 février 1901, portant organisation de l'Ecole française d'Extrême-Orient;
Vu l'arrêté du 15 janvier 1905, portant réorganisation du Domaine en Indo-Chine ;
Sur la proposition du Résident supérieur au Cambodge et du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient et l'avis conforme du Secrétaire général de l'Indo-Chine ;
La Commission permanente du Conseil supérieur de l'Indo-Chine, entendue,

ARRÊTE :

Article premier. — Il est créé à Phnom-penh sous le nom de « Musée de l'Indo-Chine, section des antiquités khmères » un Musée d'archéologie, placé sous l'autorité du Résident supérieur et le contrôle scientifique de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Art. 2. — Cet établissement a pour objet de centraliser les sculptures détachées ou les objets anciens trouvés par suite de fouilles, de travaux ou de faits quelconques sur le territoire du Cambodge, dont la conservation offrirait de l'intérêt au point de vue artistique, historique ou ethnographique, et dont la conservation, en raison de leur situation isolée, de leur matière ou de leurs petites dimensions, ne saurait être convenablement assurée sur les lieux mêmes de la trouvaille.

Art. 3. — Tous les objets dûment portés à l'inventaire du Musée, monuments historiques ou autres, demeurent ou deviennent partie intégrante et inaliénable du Domaine privé de l'Indo-Chine. Toutefois on pourra faire figurer dans les galeries d'exposition, à titre de prêt ou de dépôt, des collections appartenant soit au Domaine local, soit à de simples particuliers.

Art. 4. — Le Chef du Service archéologique de l'Ecole française d'Extrême-Orient est de droit, et par délégation du Directeur de ladite Ecole, conservateur de la section des antiquités khmères du Musée de l'Indo-Chine. Il lui appartient en cette qualité de décider, au cours de ses inspections périodiques, de l'opportunité du transfert des monuments historiques, de l'acceptation ou du refus définitif des objets proposés comme dons ou pour achat, du classement des collections, du libellé des notices et étiquettes, de la rédaction du catalogue, etc., et en général, de toutes les questions qui intéressent la bonne tenue scientifique de l'établissement.

Art. 5. — Le conservateur est assisté dans sa gestion par un fonctionnaire des Services civils de l'Indo-Chine, en résidence à Phnom-penh, et nommé par arrêté du Résident supérieur avec l'approbation du Gouverneur général et après entente avec le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Ce fonctionnaire prendra le titre de conservateur adjoint et recevra sur le budget local du Cambodge, comme rémunération de ce service spécial, un supplément de fonctions, fixé à 1.000 francs par an.

Art. 6. — Le conservateur adjoint est nommé pour deux ans ; son mandat est renouvelable. Il est chargé de l'installation du Musée et de l'entretien des pièces qui le composent. L'inventaire des collections est dressé par ses soins. Il tient le conservateur au courant de tous les changements survenus et adresse, chaque année, au Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, par l'intermédiaire du Résident supérieur, un rapport d'ensemble sur l'état du Musée.

Art. 7. — Les frais de construction du Musée sont à la charge du protectorat du Cambodge. Il en est de même des frais d'entretien, sous réserve d'une subvention du budget général dont la quotité sera fixée chaque année et qui sera imputée au chapitre de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Art. 8. — L'emplacement définitif du Musée sera choisi de concert entre l'autorité locale et le roi du Cambodge.

Art. 9. — Le Secrétaire général de l'Indo-Chine, le Résident supérieur au Cambodge et le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 17 août 1905.

BRONI.

Par le Gouverneur général :

Le Résident supérieur au Cambodge.

MOREL.

Pour le Secrétaire général et par délégation :
Le Chef du Service administratif,

DESTENAY.

Le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

FOUCHER.

ARRÊTÉ CRÉANT DEUX BOURSES D'ÉTUDES PRÈS L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

(*J. O.*, 4 septembre 1905, p. 1185).

Le Gouverneur général *p. i.* de l'Indo-Chine, Officier de la Légion d'honneur.

Vu le décret du 26 avril 1891 ;

Vu le décret du 26 février 1901, organisant l'Ecole française d'Extrême-Orient ;

Vu l'arrêté du 16 février 1905, créant à Hanoi, sous le nom d'Ecole Pavie, une école destinée à l'éducation des fils de mandarins chinois ;

Sur la proposition du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient et l'avis conforme du Secrétaire général de l'Indo-Chine ;

La Commission permanente du Conseil supérieur de l'Indo-Chine, entendue,

ARRÊTE :

Article premier. — Il est créé, pour l'année 1906, deux bourses d'études près l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Art. 2. — Les bénéficiaires de ces bourses seront choisis parmi les licenciés ès-lettres et ès-sciences, ayant fait des études sinologiques et présentés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Art. 3. — Pendant leur séjour à l'Ecole française d'Extrême-Orient en Indo-Chine, ces boursiers seront soumis aux mêmes obligations que les pensionnaires de ladite Ecole. Ils devront donner un enseignement en français aux étudiants chinois de l'Ecole Pavie à Hanoi.

Art. 4. — Ils recevront, au compte du budget général de l'Indo-Chine, une indemnité mensuelle de cinq cents francs.

Art. 5. — Ils pourront être appelés, à l'expiration de la période de leurs études, à professer éventuellement dans les Universités chinoises, après entente entre le Gouverneur général de l'Indo-Chine et le Ministre de France à Pékin.

Art. 6. — Le Secrétaire général de l'Indo-Chine et le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 17 août 1905.

BONI.

Par le Gouverneur général :

Le Secrétaire général de l'Indo-Chine,
par autorisation :
Le Chef du Service administratif,
DESTENAY.

Le Directeur de l'Ecole française
d'Extrême-Orient,
FOUCHER.

22 août 1905

— Arrêté envoyant M. Cl.-E. MAITRE, professeur de japonais à l'Ecole française d'Extrême-Orient, en mission de quatre mois au Japon (*J. O.*, 28 août 1905, p. 1145).

1er septembre 1905

RAPPORT PRÉSENTÉ AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INDO-CHINE PAR M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LA SITUATION DE L'ECOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

Personnel. — Au cours de la période écoulée entre le 31 juillet 1904 et le 31 août 1905, l'Ecole Française d'Extrême-Orient a changé de Directeur. M. FINOT qui avait su l'organiser avec une méthode si sûre et un si remarquable succès, a été remplacé par M. FOUCHER dont l'intérim en 1901-1902 est un sûr garant qu'il saura continuer les heureuses traditions de son prédécesseur. Il y a quelques années encore, en dépit des efforts de quelques chercheurs isolés et mal outillés, les langues et les antiquités de l'Indo-Chine menaçaient d'être laissées en proie à la brousse ou abandonnées en butin à des savants étrangers. Aujourd'hui la colonie possède un service archéologique et philologique pourvu d'un personnel de choix et admirablement secondé par des correspondants répandus dans tout le pays et les contrées adjacentes, doté d'une collection de publications des plus honorables et d'un organe périodique qui s'est déjà classé parmi les meilleures revues d'orientalisme, mettant à la disposition des travailleurs une excellente bibliothèque d'études, et qui sera complété bientôt par un Musée, en voie de formation et qui promet d'être digne de l'Indo-Chine française.

M. P. PELLIOT, professeur de chinois, après avoir terminé ses cours et pris une part considérable à la rédaction du *Bulletin*, a été chargé d'une mission en France (arrêté de 5 juillet 1904). Il devait s'occuper de questions intéressant à la fois le développement de l'enseignement public et de l'influence française en Chine et représenter l'Ecole au XIVe Congrès international des Orientalistes, qui s'est tenu à Alger en mai 1905. Il a encore profité de son voyage en Europe, pour visiter les bibliothèques et les musées de Russie et se perfectionner dans la connaissance de la langue russe. Au moment même où il se préparait à rentrer en Indo-Chine, il a été l'objet d'une démarche des plus flatteuses de la part du Comité français de l'Association internationale pour l'exploration de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient. Invité à entreprendre, aux frais des sociétés savantes de la Métropole, une exploration archéologique dans le Turkestan chinois, il a obtenu l'autorisation de prolonger son absence hors de la colonie. Le lustre que M. PELLIOT ne peut manquer de tirer de cette expédition scientifique rejaillira sur l'Ecole à laquelle il appartient et sur l'Indo-Chine qui a prêté gracieusement ses services (arrêté du 2 août 1905).

M. H. PARMENTIER, architecte diplômé, après trois ans et demi passés presque sans interruption dans l'intérieur de l'Annam, a également été envoyé en mission à Java et en France pour mettre la dernière main à la préparation de l'*Inventaire général des monuments chams* (arrêté du 14 juin 1904). Déjà un compte-rendu détaillé de ses longues et fructueuses fouilles de Mĭ-son a paru dans le t. IV, n° 4 du *Bulletin*, tandis que la lecture des inscriptions découvertes a donné à M. FINOT le moyen de compléter la liste chronologique des rois chams. On doit enfin à ses études une réunion intéressante de notes sur « *Le Trésor des Rois Chams* » (t. V, n° 1-2) et sur les monuments de Java (t. IV, p. 780). Au cours de son absence, M. PARMENTIER a été nommé, sur le vœu exprimé par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Chef du service archéologique de l'Ecole (arrêté du 5 octobre 1904). Cette mesure remet les monuments historiques de l'Indo-Chine aux soins assidus et suivis d'un spécialiste éprouvé, qui, de retour de France, va se consacrer à la tâche délicate de réparer et de consolider le grand temple de Po-Nagar, à Nha-trang, qui menace ruine. Des crédits ont été inscrits avec cette destination aux budgets de 1905 et de 1906.

M. Cl.-E. MAITRE, agrégé de philosophie, dont les articles sur l'histoire du Japon ont été très remarqués, a été rappelé de Tôkyô par M. FINOT, au moment du départ de MM. PELLIOT et PARMENTIER, pour le seconder dans l'administration de l'Ecole. Du mois d'octobre 1904 au mois d'avril 1905, il a même entièrement assumé la responsabilité de la direction. C'est sur son initiative que la commission des antiquités du Tonkin a été réorganisée et que l'enquête archéologique, déjà presque terminée pour les monuments khmèrs et chams, a été étendue pour la première fois aux édifices et aux stèles annamites. Le Gouvernement général a cru bon de l'attacher d'une manière permanente à l'Ecole en lui conférant, par arrêté du 21 juin 1905, le titre de professeur. Cette nomination, jointe à celle de M. PARMENTIER, achève de constituer les cadres et assure, tant contre les accidents imprévus que contre les effets, toujours à prévoir, du climat, la production normale du laboratoire philologique de l'Indo-Chine.

M. Ed. HUBER avait régulièrement cessé de faire partie de l'Ecole, à l'expiration de son mandat de pensionnaire, le 31 décembre 1904 : mais il a décidé de prolonger son séjour en Extrême-Orient et a bien voulu continuer, comme par le passé, sa collaboration à l'Ecole. Déjà dans le t. IV (n° 3) du *Bulletin* il avait donné des « Etudes de Littérature Bouddhique comparée » qui, selon le mot d'un critique éminent, en apprennent plus que bien des gros volumes. Quand, au mois de juillet dernier, M. PELLIOT a demandé l'autorisation de se rendre en Asie centrale, la présence de M. HUBER à Hanoi a levé la principale objection à ce voyage et permis l'ouverture, dès le 1er septembre, de cours de chinois qui promettent d'être très suivis.

M. le commandant LUNET DE LAJONQUIÈRE, correspondant de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, a été mis, pour la seconde fois, par arrêté du 20 juin 1904, à la disposition du

Directeur de l'Ecole pour remplir une mission d'exploration archéologique au Siam. Il s'agissait de terminer l'inventaire des monuments khmèrs, dont le premier volume a déjà paru par ses soins, en relevant ceux des provinces siamoises. L'excellent accueil que M. FINOT et lui reçurent à Bangkok, dans les premiers jours d'octobre, les détermina à ajouter au plan primitif une rapide visite de la vallée du Mé-nam. Du 12 octobre 1904 au 30 mai 1905, M. le commandant LUNET DE LAJONQUIÈRE, avec son endurance et son exactitude coutumières, a parcouru plus de 3 000 kilomètres, relevé 137 monuments (dont 42 non encore signalés) et estampé 86 inscriptions (dont 23 nouvelles). La saison des pluies l'a malheureusement contraint à interrompre son voyage après l'exploration de la vallée du Moun et de la nouvelle province française de Melouprey, avant qu'il eût pu aborder celle de la région comprise entre la chaîne des Dang-Rek et la mer, à l'Ouest du Grand Lac. Par arrêté du 24 juin 1905, il a été chargé d'une mission en France en vue de s'occuper de la publication des documents qu'il a recueillis et aussi pour préparer une dernière campagne.

Un autre correspondant de l'Ecole, M. Ch. DUROISELLE, professeur de pâli à l'Ecole supérieure de Rangoon, s'est vu confier également une mission archéologique et épigraphique à Pagan, la vieille capitale birmane, par arrêté du 26 février 1905. Il s'occupe en même temps de faire copier pour la bibliothèque de l'École des vieux textes d'un caractère historique, tant birmans que pâlis ; le *Bulletin* a déjà publié de lui deux articles.

Parmi les correspondants attitrés de l'École, MM. CADIÈRE, CHÉON, et DURAND, en Indo-Chine, et M. J. TAKAKUSU, au Japon, ont favorisé l'École de leur collaboration.

Bulletin. — Pendant l'année 1904, la revue philologique trimestrielle a atteint des dimensions encore inégalées (le volume IV ne compte pas moins de 1.163 pages). Les deux premiers numéros de l'année 1905 ont paru réunis, comme l'année précédente ; mais en raison de la dispersion du personnel, leurs proportions sont forcément plus réduites et la date de leur apparition a été plus tardive.

Publications. — La collection s'est augmentée d'un nouveau volume de 639 pages, accompagné d'une planche en héliogravure, d'une carte et de 300 illustrations, et intitulé : *L'art gréco-bouddhique du Gandhâra, étude sur les origines de l'influence classique dans l'art bouddhique de l'Inde et de l'Extrême-Orient*, par M. A. FOUCHER, docteur ès-lettres, directeur actuel de l'École. Une autre publication qui offre un intérêt spécial pour l'Administration de la colonie est en ce moment sous presse : c'est le *Dictionnaire Cham-français* de MM. E. AYMONIER et A. CABATON.

Bibliothèque. — Les fonds japonais et annamites ont continué à s'enrichir, sous la direction de M. MAITRE. A la suite du voyage de M. PELLIOT en Russie, les livres et les périodiques russes relatifs à l'Asie centrale et à l'Extrême-Orient se sont également beaucoup accrus par voie de donation, d'achat ou d'échange. A signaler enfin une augmentation notable des ouvrages consacrés, tant en anglais qu'en espagnol, aux îles Philippines.

Musée. — Le Musée, faute de place, n'a reçu que des adjonctions insignifiantes ; mais on peut dire que la « question du Musée » a fait un grand pas. L'Ecole a trouvé près de l'Administration du Protectorat du Cambodge un concours précieux, grâce auquel a pu être fondée à Pnom-penh, par arrêté du 17 août 1905 et sous l'autorité du Résident supérieur et le contrôle scientifique de l'Ecole française d'Extrême-Orient, la « section des antiquités khmères » du Musée de l'Indo-Chine. Toutes les sculptures cambodgiennes qui avaient été transportées à Saigon ont été aussitôt rendues à leur pays d'origine. C'est dire que, par la force des circonstances, le système des dépôts archéologiques régionaux l'a définitivement emporté sur celui d'un dépôt central. Il est permis d'espérer qu'une combinaison analogue permettra la création prochaine, à Tourane ou à Hué, d'une « section des antiquités chames » dont les éléments sont déjà tout prêts. La question du Musée lapidaire serait ainsi complètement réglée. Le Département des objets d'art, pour la plupart annamites ou chinois et de la numismatique, serait tout

naturellement réservé à Hanoi. Quant à la constitution de séries ethnographiques, il ne saurait encore en être question, en raison de la place considérable qu'exige ce genre de collections.

Locaux. — Le nouvel immeuble affecté récemment à l'Ecole, à Hanoi (boulevard Carrau), a enfin donné un abri suffisant à la Bibliothèque qui y a été transférée dans le courant des mois de mai et juin derniers. Pour la première fois depuis longtemps, les livres tiennent à l'aise sur les rayons disposés autour des murailles, et laissent le milieu des pièces libre pour y installer, outre les bureaux, des salles publiques de travail et même de cours. Quant aux débris des collections artistiques, qui, depuis le désastre causé par typhon du 7 juin 1905, n'ont jamais pu être exposés, on les a entreposés, le mieux possible, dans la salle d'honneur et les vérandas, heureusement spacieuses, de la maison. Des crédits sont inscrits aux budgets de 1905 et 1906 pour la prochaine construction, sur le terrain qui entoure le nouveau siège de l'Ecole, de logements destinés aux pensionnaires et au Directeur.

D'une façon générale, le travail de l'Ecole n'a donc pas souffert autant qu'on aurait pu le craindre, au cours des douze derniers mois, de l'absence ou de l'indisponibilité de la plupart de ses membres. Grâce à la rentrée prochaine du Chef du service archéologique, au remplacement provisoire du professeur de chinois, au renfort attendu de deux nouveaux pensionnaires, à l'appoint des deux jeunes licenciés qui doivent faire à l'Ecole leur stage de futurs professeurs dans les universités chinoises (arrêté du 17 août 1905), son activité va même reprendre un nouvel essor. Son Directeur actuel connaît déjà le fonctionnement de l'institution, qu'il a dirigée par intérim pendant l'année 1901. Imbu des mêmes méthodes de travail que son prédécesseur, il ne peut que la maintenir par les mêmes moyens — rigoureuse probité scientifique et cordiale collaboration de tous à l'œuvre commune — au niveau où elle se trouve placée.

10 septembre 1905

— Arrêté nommant membres de la Commission des antiquités du Tonkin MM. d'ARGENCE, professeur de 2e classe, et LICHTENFELDER, chef du service central d'architecture aux Travaux publics. (*J. O.*, 18 septembre 1905, p. 1251).

— Arrêté rapatriant pour raison de santé M. G. CAHEN, pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient, et lui allouant une indemnité égale à trois mois de son traitement de pensionnaire, pour compter du jour de son embarquement.

3 octobre 1905

ARRÊTÉ CRÉANT UNE COMMISSION DES ANTIQUITÉS DU CAMBODGE.
(*J. O.*, 9 octobre 1905, p. 1328).

Le Gouverneur général *p. i.* de l'Indo-Chine, Officier de la Légion d'honneur.

Vu le décret du 21 avril 1891 ;
Vu le décret du 26 février 1901, portant organisation de l'Ecole française d'Extrême-Orient;
Vu l'arrêté du 6 mars 1900, relatif à la conservation des monuments et objets ayant un intérêt historique ou artistique en Indo-Chine ;
Vu l'arrêté du 17 août 1905, portant création à Phnom-penh d'une section khmère du musée archéologique de l'Indo-Chine ;
Sur la proposition du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient et du Résident supérieur au Cambodge et l'avis conforme du Secrétaire général de l'Indo-Chine,

ARRÊTE :

Article premier. — Une commission des antiquités composée de :
Un administrateur de 1re ou 2e classe, *président* :
Deux notables français :

Le Chef du Service archéologique de l'Ecole française d'Extrême-Orient, conservateur du Musée khmèr ;

Le conservateur adjoint du Musée khmèr :

Un architecte ou inspecteur des bâtiments civils :

Le Ministre du Palais ;

Le Chef de la bonzerie de Mohanikay ou son délégué,

est créée au Cambodge, sous la présidence honoraire du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Elle a son siège à Phnom-penh.

Ceux de ses membres, non désignés en raison de leurs fonctions, sont nommés pour trois ans par le Gouverneur général, sur la proposition du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient ; leur mandat est renouvelable.

Art. 2. — La commission des antiquités a pour mission d'inventorier les monuments ou objets ayant un intérêt historique ou artistique, de proposer les mesures destinées à en assurer la conservation, de surveiller les travaux pouvant mettre au jour des antiquités, de signaler les découvertes, de contribuer par tous les moyens en son pouvoir à la connaissance de l'histoire, de l'archéologie et de l'ethnographie du Cambodge.

Les membres de la commission ont qualité pour requérir des autorités locales la constatation de tous les faits pouvant nuire à l'intégrité de ces monuments.

Art. 3. — La commission des antiquités du Cambodge se réunit sur la convocation de son président. Les procès-verbaux des séances sont obligatoirement communiqués au Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Art. 4. — Les membres de la commission auxquels sont confiées des missions de service par le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient ont droit aux indemnités réglementaires de route et de séjour.

Art. 5. — Le Secrétaire général de l'Indo-Chine, le Résident supérieur au Cambodge et le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 3 octobre 1905.

BRONI.

Par le Gouverneur général :

Le Secrétaire général de l'Indo-Chine,
par autorisation :
Le Chef du Service administratif,
DESTENAY.

Le Résident supérieur au Cambodge,
MOREL.

Le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient,
FOUCHER.

25 octobre 1905

— Arrêté affectant aux titulaires des bourses d'études créées près l'Ecole française d'Extrême-Orient, la désignation spéciale de stagiaires, et nommant, sur la proposition de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, MM. DUFRESNE (Maurice) et GIRARD (Emmanuel), licenciés ès-lettres (*J. O.*, 25 décembre 1905, p. 1685 ; cf. p. 1615).

7 novembre 1905

— Arrêté nommant, sur la proposition de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, MM. BLOCH (Jules), agrégé de l'Université, diplômé de l'Ecole des Langues orientales vivantes, et FROMAGE (Léon), diplômé de l'Ecole des Langues orientales vivantes, pensionnaires à l'Ecole française d'Extrême-Orient (*J. O.*, 25 décembre 1905, p. 1685).

21 novembre 1905

— Arrêté déclarant M. TRINCAVELLI, entrepreneur, adjudicataire des travaux de construction d'un hôtel pour le Directeur et d'un pavillon pour le logement des pensionnaires de l'Ecole française d'Extrême-Orient, à Hanoi (*J. O.*, 30 novembre 1905, p. 1579).

1er décembre 1905

— Arrêté nommant M. JEANNERAT, chef de la province de Kandal, président, et MM. SARREAU, pharmacien ; FARAUT, négociant ; BRUN, inspecteur des Bâtiments civils, à Phnom-penh, membres de la Commission des antiquités du Cambodge, et en confiant la présidence d'honneur au Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

INDEX ANALYTIQUE

Les noms des auteurs d'articles originaux sont en petites capitales *et les titres de leurs articles* en italique. *Les noms des auteurs d'ouvrages ou articles, dont un compte rendu a été donné dans le* Bulletin, *sont* en italique.

Ânanda. Le Parinirvâṇa d'—, 417-418.

Annam. L'argot annamite, v. Chéon. Dynasties annamites, v. Cadière. La légende du Rāmāyaṇa en—, v. Huber. L'Empire d'—, v. Gosselin. Monuments de l'— classés comme historiques, 239, 251-252. Ethnographie et linguistique, v. Cadière. Chronique, 483.

Antiquités du Tonkin, 239. — du Cambodge, 239, 242, 252, 483, 509, 513. — de l'Annam, 239, 252.

Aornos, 247-248.

Aparānta, 154, 285.

Archives coloniales, 469.

Archæological Survey of India. Annual Report (1902-1903), 208-211.

Aréquier. Clan cham de l'—, 170, 368.

Argot annamite, v. Chéon.

Asie centrale. Bibliographie, 459-462. Chronique, 492-501. Le bouddhisme indien dans l'—, v. Lévi.

Bal Čanar, 369, 381-382.

Bastian (A.). Nécrologie, 248.

Beluchistan, v. Stein.

BERTHELOT (Ph.). — *Notes sur les résultats scientifiques d'une mission diplomatique en Chine. I. Estampages de stèles et inscriptions persanes, arabes et chinoises des vieilles mosquées de Si-ngan-fou et de K'ai-fong-fou*, 406-408. II. *Les sculptures bouddhiques du défilé de Long-men*, 408-412. III. *La colonie juive de K'ai-fong et les stèles de la synagogue*, 412-414. IV. *Les estampages des pierres funéraires sculptées du Chan-toung*, 414.

Bibliographie, 198-237, 420-477.

Bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient, 239-242, 479-482, 512.

Birmanie. Géographie apocryphe de la —, v. Duroiselle. Légende birmane du Roi jardinier, v. Huber. Cf. 235.

Bloch (J.). Comptes rendus, 465-468. Nommé pensionnaire de l'Ecole, 478, 514.

BONIFACY (Ct). *Etude sur les langues parlées par les populations de la Haute Rivière Claire*, 306-327. Cf. 199 sqq.

Boro-budur, v. Jochim, Pleyte.

Bouddhisme. Die Buddha-Legende, v. Pleyte. Légende bouddhique de Pūrṇa, v. Duroiselle. Empreintes du pied du Buddha en Birmanie, 166. Le bouddhisme indien dans l'Asie centrale, v. Lévi. Le Parinirvâṇa d'Ânanda d'après un bas-relief gréco-bouddhique, v. Vogel. Les sculptures bouddhiques du Long-men, v. Berthelot.

Brandes (J. L. A.), 235. Nécrologie, 248.

Brugmann. Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes, 465-467.

Bushell (Stephen W.). Chinese Art, 211-217.

Caitya. Les grands —, 281 sqq.

CADIÈRE (L.). — *Tableau chronologique des dynasties annamites*, 77-145. *Monuments et souvenirs chams du Quảng-trị et du Thừa-thiên*, 185-195. *Les hautes vallées du Sông-gianh*. I. *Les Nguồn*, 350-360. II. *Les Sạch*, 360-367. *Sur quelques monuments élevés par les Seigneurs de Cochinchine*, 387-405.

Cahen (G.). Comptes rendus, 459-462. Retour en France 478, 513.

Çakra, 150, 155, 165.

Cam, v. Cham.

Cambodge. Légende cambodgienne du Roi jardinier ou Nāy Trasak Paèm, v. Huber. Monuments du — classés comme historiques, 239, 251-252. Inscription découverte au —

v. Cœdès. Chronique, 485. Commission des antiquités du —, 485, 513-514.

Carpeaux (Ch.), 1-3, 238, 242.

Challaye (*F.*). Au Japon et en Extrême-Orient, 473.

Cham. Le Trésor des rois — s, v. Parmentier et Durand. Monuments et souvenirs — s du Quảng-trị et du Thừa-thiên, v. Cadière. Légende — e du clan de l'aréquier, v. Huber, Durand. Notes sur les — s, v. Durand.

Chan-toung. Les estampages des pierres sculptées du —, 414.

Charria (S.). *Les inscriptions lolo de Lou-k'iuan*, 195-197. Dons, 481-482.

Chavannes (Ed.). Les prix de vertu en Chine, 225. — Cf. 212 sqq., 253-4, 409-410, 425, 439, 474.

Chéon (A.). *L'argot annamite. I. Argot điếm*, 47-48. *II. Argot lái*, 48-50. *III. Argot lóng*, 50-60. *IV. Argot lóng des chanteuses de Hanoi*, 60-73. *Notes sur les Mường de la province de Sơn-tây*, 328-348.

Chine. Bibliographie, 211-228, 423-459. Chronique, 490-492. Art chinois, v. Bushell; cf. 414, 475. Fonds chinois du British Museum, v. Douglas. Les prix de vertu en —, v. Chavannes. On Yuan Chwang's travels in India, v. Watters. Géographie de l'Empire de —, v. Richard. Noms de la —, 295, 305. Postes chinoises, 491. Chinois à Java, 505.

Chronique, 238-248, 478-507.

Clans chams de l'aréquier et du cocotier, 170-175.

Cochinchine. Sur quelques monuments élevés par les Seigneurs de —, 387-405.

Cœdès (G.). *Note sur une inscription récemment découverte au Cambodge*, 419.

Đăng (ann.) = yaṅ, 194.

Décors chams, v. Parmentier.

Điếm. Argot —, 47-48.

Đinh. Dynastie des —, 83-85.

Documents administratifs, 251-252, 508-515. — 1905: 24 janvier, avance de 2.000 francs accordée à M. de Lajonquière. — 2 février, M. Finot chargé de représenter, à compter du 1er janvier et pour une période de six années, l'Ecole en France. — 2 février, les correspondants de l'Ecole sont nommés pour une durée de trois ans. — 14 février, M. Duroiselle nommé correspondant de l'Ecole. — 20 février, arrêté nommant, pour une période de trois ans, les membres de la Commission des antiquités du Tonkin. — 26 février, M. Duroiselle chargé d'une mission archéologique et épigraphique en Birmanie. — 2 mars, M. Saintonge nommé secrétaire-comptable de l'Ecole. — 15 avril, les monuments de l'Annam et du Cambodge classés comme historiques. — 21 juin, M. Maitre nommé professeur de japonais à l'Ecole. — 24 juin, M. de Lajonquière chargé d'une mission gratuite en France. — 9 juillet, somme forfaitaire de 9 800 francs allouée à M. de Lajonquière. — 2 août, mission de M. Pelliot prolongée de deux ans. — 2 août, M. Huber nommé professeur de chinois par intérim. — 17 août, création d'une section des antiquités khmères à Phnom-penh. — 17 août, création de deux bourses d'études près l'Ecole. — 22 août, M. Maitre envoyé en mission de quatre mois au Japon. — 1er septembre, rapport sur la situation de l'Ecole. — 10 septembre, MM. d'Argence et Lichtenfelder nommés membres de la Commission des antiquités du Tonkin. — 10 septembre, M. Cahen rapatrié pour raison de santé. — 3 octobre, création d'une Commission des antiquités du Cambodge. — 25 octobre, MM. Dufresne et Girard nommés stagiaires de l'Ecole. — 7 novembre, MM. Bloch et Fromage nommés pensionnaires de l'Ecole. — 21 novembre, adjudication des travaux de construction d'un hôtel pour le Directeur et d'un pavillon pour le logement des pensionnaires de l'Ecole. — 1er décembre, arrêté nommant le président et les membres de la Commission des antiquités du Cambodge.

Douglas (*Robert Kennaway*). Supplementary Catalogue of Chinese books and Manuscripts in the British Museum, 219-224.

Doumer (*Paul*). L'Indochine française, 469.

Dufresne (M.). Nommé stagiaire près l'Ecole française d'Extrême-Orient, 478-514.

Durand (E.-M.). V. Parmentier et —. *Notes sur les Chams. I. Parikpinăṅ et le clan de l'Aréquier*, 368-373. *II. Légende historique de Pö Çaḥ Inō*, 373-377. *III. La Chronique royale*, 377-382. *IV. Bal Čanar*, 382-386.

Duroiselle (Ch.). *Note sur la géographie apocryphe de la Birmanie à propos de la légende de Pûrṇa*, 146-167. Nommé correspondant de l'Ecole et chargé d'une mission à Pagan, 238, 251. Cf. 512.

Dynasties annamites, 77 et sqq.

Ecole française d'Extrême-Orient. Chronique, 238-248, 478-482. V. Bibliothèque, Musée, Documents administratifs.

Edkins (J.). Nécrologie, 248.

Epigraphie, v. Inscriptions.

Finot (L.). Compte rendu, 421-422. Nommé représentant de l'Ecole à Paris, 238, 251. L'archéologie en Indochine, 483-488. Cf. 510.

Fleuve Bleu, v. Hourst.

Foucher (A.) Comptes rendus, 207-211. Publications, 236-237. Cf. 238.

Fromage (L.). Compte rendu, 420-421. Nommé pensionnaire de l'Ecole, 478, 514.

Gandhāra. Art du —, 210, 216, 237, 417, 495.

Géographie apocryphe de la Birmanie, 146. — du monde bouddhique, 262 sqq. — de la Chine, 458.

Gerini. On Siamese proverbs and idiomatic expressions, 420 ; Historical Retrospect of Junkceylon Island, 421.

Girard (E.). Compte rendu, 458-459. — Nommé stagiaire près l'Ecole, 478, 514.

Goçīrṣa ou Goçṛṅga-caitya, 256-260.

Gosselin (Ch.). L'Empire d'Annam, 198-199.

Gostanī = raisin, 259.

Gréco-bouddhique (Art), v. Gandhāra.

Hanoi. Argot lóng des chanteuses de —, 60-75.

Harvard Oriental Series, 470.

Hémon (Félix). Sur le Yang-tse, 224-225.

Hiuan-ts'ang. Orthographe du nom de —, 424-430.

Hồ. Dynastie des —, 100-101.

Hồng-bàng. Dynastie légendaire des —, 78.

Hourst (Lieut. de vaisseau). Dans les rapides du Fleuve Bleu, 226-228.

Huber (Ed.). *Etudes indochinoises. I. La légende du Rāmāyaṇa en Annam*, 168. *II. « Thil » ou « Thei »*, 169-170. *III. Le clan de l'Aréquier*, 170-175. *IV. Padāti, « char » ou « fantassin » ?*, 175-176. *V. Le jardinier régicide qui devient roi*, 176-181. *A. Bastian, J. Edkins, J. L. A. Brandes*, 249-250. *Note additionnelle*, 323-327. Compte rendu, 233. Subvention de 1.200 francs, 238. Nommé professeur de chinois par intérim, 478-508. Cf. 511.

Huê (Bleus de), 46, 482.

Hultzsch (E.), 211.

Inde. Bibliographie, 207-211, 421-422. Chronique, 246-248, 488-489. Le Népal, v. Lévi. Archæological Survey of India, Annual Report (1902-3), 208. Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge : l'Iran et l'—, v. Joret. On Yuan Chwang's travels in India, v. Watters. Grammaire comparée des langues indo-européennes, v. Brugmann. Notes chinoises sur l'—, v. Lévi.

Indochine. Bibliographie, 198-207, 420-421. Chronique, 238-246, 478-488. Etudes indochinoises, v. Huber. L'archéologie en —, v. Finot. Cf. Siam, Tonkin, Annam et Cambodge.

Inõgarai (dragon cham), 16 sqq.

Inscriptions du Sud de l'Inde, 211. — cambodgiennes, v. Cœdès. — persanes, arabes et chinoises de Si-ngan-fou et de K'ai-fong-fou, v. Berthelot.

Insulinde. Bibliographie, 232-233. Chronique, 248, 505-507.

Iran, v. Joret.

Ireland (Alleyne). The Far-Eastern Tropics, 469.

Japon. Bibliographie, 229-232, 426-465. Chronique, 501-504. Dictionnaire anglais-japonais, v. Satow. Grammaire japonaise, v. Weintz. Dictionnaire japonais-français, v. Lemaréchal. Au — et en Extrême-Orient, v. Challaye. Ouvrages récemment parus au —, 476-477.

Jardinier qui devient roi. Conte du —, 176-184.

Jayavarman, 419.

Jespersen (Otto). Lehrbuch der Phonetik, 467-468.

Jochim (E. F.). Aanteekeningen naar aanleiding van een bezoek aan den Boroboedoer, 233.

Joret (Ch.). Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge. Première partie. Les plantes dans l'Orient classique. II. L'Iran et l'Inde, 421-422.

Jouân Yuàn, v. Vissière.

Juglar (R. P.). *Note sur l'existence de ruines khmères dans la province siamoise de Murang Phanom Sarakam*, 415-416.

Juif. La colonie juive de K'ai-fong, v. Berthelot.

Kachgar, 260.

K'ai-fong-fou. La colonie juive de — et les stèles de la synagogue, 408, 412-414.

Ke-lao, 205, 507 n. 1.

Kern (H.). Iabadioe, 232. — Eenige plaatsen

uit de Nāgarakrĕtāgama betreffende Hayam Wuruk, 252.
Kharoṣṭra, 254 sqq.
Khmer. Création d'une section des antiquités — es à Phnom-penh, 485, 508-509. Ruines — es au Siam, 244-246, 415 Art — 469.
Khotan. 254 sqq., 288, 492 sqq.
Kloñ, cassette funéraire chame, 25, 169.
Kramukavaṃça, 170 sqq.
Lái. Argot —, 48-50.
Lajonquière (*Lunet de*). Ethnographie des territoires militaires, 199-207 ; cf. 507 n. 1. Mission au Siam, 238, 242-246. Mission en France, 252. Cf. 511.
Lao. Langue —, v. Bonifacy.
La-ti, 203, 306.
Lê. Dynastie des — antérieurs, 85 ; — postérieurs, 102-120. Roi — chez les Chams, 373-377.
Lemaréchal (*J.-M.*). Dictionnaire japonais-français ; Petit dictionnaire japonais-français, 462-465.
Lévi (S.). Le Népal, étude historique d'un royaume hindou, vol. I, 207-208. *Notes chinoises sur l'Inde. V. Quelques documents sur le bouddhisme indien dans l'Asie centrale*, 253-305.
Lí. Dynastie des — antérieurs, 80-82 ; — postérieurs, 87-94.
Liṅga, 188, 193.
Lob-Nor, 500.
Lolo. Les inscriptions — de Lou-k'iuan, 195-197. Race — au Tonkin, 205. Langue —, v. Bonifacy.
Lóng. Argot —, 50-60. Argot — des chanteuses de Hanoi, 60-75.
Long-men. Les sculptures bouddhiques du défilé de —, v. Berthelot. Cf. 213.
Lou-k'iuan. Les inscriptions lolo de —, 195-197.
Mạc. Dynastie des —, 120-123.
Madhu, 422.
Mahārājavaṅ, 148, 178.
Mahāsaṃnipāta-sūtra, 255 sqq.
Maitre (Cl.-E.). Comptes rendus, 198-207, 229-232, 462-465. Nommé professeur de japonais 238, 252. Mission au Japon 478, 510. Cf. 511.
Man, 202 ; langue —, v. Bonifacy.
Mañjuçrī, 301.
Marshall (*J.-H.*). Archæological Survey of India (1902-1903), 208.
Masāra = jade, 258.
Meo et Miao-tseu, 204 ; langue —, v. Bonifacy.
Mọi, 1-11.
Mongol, v. Roudnev.
Monuments historiques, 259, 251-252 ; 587 sqq.
Mrang Phanom Sarakam. Note sur l'existence de ruines khmères dans la province siamoise de —, 415-416.
Mrŏng. Notes sur les Mrŏng de Sontày, v. Chéon.
Musée de l'Ecole française d'Extrême-Orient, 242, 282, 512.
Musei Asiatici Petropolitani Notitia, VII, 459-460.
Mythologie bouddhique, 264 sqq.
Nakṣatra. Distribution des —, 268 sqq.
Nãy Trasak Paèm. Légende du —, 176-178.
Nécrologie, 249-250.
Népal, v. Lévi.
Ngô. Dynastie des —, 82-85
Nguŏn, 350-360.
Nguyễn. Famille et dynastie des —, 131-145.
Notes bibliographiques, 255-257, 469-477.
Nung, 202.
Odend'hal (P.), 10, 238.
Oldenberg (*H.*). Vedaforschung, 470.
Oukhtomskii (*Prince Esper*). Iz oblasti lamaizma. K pokhodou anglitchan na Tibet, 217-218.
Padāti, 175-176.
Pagan. Noms de —, 152 n. 3.
Paganrājavaṅ, 148, 178.
Pāṇḍuraṅga, 371, 385
Parik-pināṅ, 568 sqq.
Parinirvāṇa. Le — d'Ānanda, 417-418.
Parmentier (H.) et Durand (E.-M.). *Le Trésor des Rois chams. I. Description sommaire des différents dépôts*, 5-11. *II. Inventaire*, 11-46. Cf. 498, 511.
Pātra du Buddha, 294-300.
Pelliot (Paul). Comptes rendus, 211-228, 252, 425-457. Mission au Turkestan, 478, 492-500, 508. Cf. 511.
Phnom-penh. Section des antiquités khmères de —, 485, 508-509.
Piriou (*E.*). L'Inde contemporaine et le mouvement national, 475.
Pleyte (*C.-M.*). Die Buddha-legende in den Skulpturen des Tempels von Boro-Budur, 255.

Pō Cah Inō. Légende historique de —, 575-577.

Postes chinoises, 491.

Prome, 148 n. 5.

Pullé (L.). Studi italiani di Filologia indo-iranica, 470.

Punna, Pūrna, v. Duroiselle.

Quảng-trị. Monuments et souvenirs chams du —, 185-191.

Rāmāyaṇa. La légende du — en Annam, 168.

Richard (L.). Géographie de l'Empire de Chine, 458-459.

Rivière Claire. Les langues parlées par les populations de la haute —, v. Bonifacy.

Roudnev (A.-D.). Lektsii po grammatikié Mongol'skago pis'mennago iazyka tchitannya v 1903-1904 akademikcheskom godou. Vypousk I, 460-462.

Sắc, 560-567.

Samōn (*pr.* samaïn), 147 n. 2.

Saññyuttaṭṭhakathā, 146 sqq.

Sanskrit en Birmanie, 147 n. 1.

Sarawak. Chronique, 248. Cf. Insulinde.

Satow (E.-M.). An english-japanese Dictionary of the spoken language, 3rd éd., 229-230.

Senart (E.). *Un nouveau champ d'exploration archéologique : le Turkestan chinois*, 492-497.

Siam. Chronique, 242-248. Journal of the — Society, 420-421. Ruines khmères de la province siamoise de Murang Phanom Sarakam, v. Juglar.

Si-ngan-fou. Estampages des stèles et inscriptions persanes, arabes et chinoises des vieilles mosquées de — et de K'ai-fong-fou, 406-408.

Smith (V.-A.), 256.

Sông-gianh. Les hautes vallées du —, v. Cadière.

Sơn-tây. Les Mường de la province de —, 528-548.

Stein (A.). Report of Archæological Survey Work in the North-West frontier province and Baluchistan for the period from January 2nd 1904 to March 31st 1905, 471-472. Cf. 256, 247, 494.

Sunāparanta (*et non* Sonāparanta), 154.

Tây-sơn. Dynastie des —, 129-131.

Thái et Thổ. Race —, 201 ; langue —, v. Bonifacy.

Théâtre japonais, 501.

Thil ou Thei, 169-170.

Thừa-thiên. Monuments et souvenirs chams du —, 191-195.

Thục. Dynastie des —, 78-79.

Tibet, v. Oukhtomskii.

Tonkin. Commission des antiquités du —, 259, 483. Bibliographie, 199-207. Chronique, 482-483. Langues du —, v. Bonifacy, Chéon. Ethnographie du —, v. Bonifacy, Chéon, Lajonquière.

T'oung-pao, 253-254, 475.

Trần. Dynastie des —, 94-100. Restauration des —, 101-102.

Trésor des rois chams, v. Parmentier.

Triệu. Dynastie des —, 79-80.

Trịnh. Famille des —, 125-129.

Turkestan chinois, 492 sqq. Cf. Khotan.

Vissière (A.). Biographie de Jouân Yuân, 218. Recueil de textes chinois, 475.

Vogel (J.-Ph.). *Le Parinirvāṇa d'Ānanda d'après un bas-relief gréco-bouddhique*, 417-418. Cf. 209 sqq., 472, 488.

Walters (Thomas). On Yuan Chwang's travels in India, 629-645 A. D., 423-457.

Weintz (H. J.). Japanese Grammar self-taught, 230-232.

Yang-tse, v. Hémon.

Yule, 154, 156, 170.

Yunnan, 196.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Page

Fig. 1. — Armes du Trésor de Lavaṅ . . . 2
Fig. 2. — Pièces du dépôt de Tịnh-mỹ . . . 4
Fig. 3. — Bâtiments du dépôt de Lavaṅ . . . 8
Fig. 4. — Trésor de Kajon . . . 10
Fig. 5. — Amulette . . . 12
Fig. 6. — Boule à miroir . . . 13
Fig. 7. — Coupes de vases en métal . . . 15
Fig. 8. — Petite boîte à bétel . . . 16
Fig. 9. — Vase à chaux . . . 19
Fig. 10. — Batā . . . 20
Fig. 11. — Batā . . . 21
Fig. 12. — Tasse à vin . . . 24
Fig. 13. — Kloṅ . . . 27
Fig. 14. — Aiguière . . . 28
Fig. 15. — Objets mobiliers . . . 29
Fig. 16. — Kriss . . . 32
Fig. 17-18 — Figures sur un Kriss . . . 33
Fig. 19. — Fusil . . . 35
Fig. 20. — Lacets de chasse . . . 36
Fig. 21. — Bracelets . . . 37
Fig. 22. — Bijoux . . . 38
Fig. 23. — Tiare royale . . . 40
Fig. 24. — Tiare royale . . . 41
Fig. 25. — Coiffure civile de roi . . . 42
Fig. 26. — Coiffure civile de roi . . . 43
Fig. 27. — Diadème de reine . . . 44
Fig. 28. — Diadème de reine . . . 44
Fig. 29. — Coiffure royale de route . . . 45
Fig. 30. — Quart de rosace, sommet de chapeau . . . 54
Fig. 31. — Décor de jambière . . . 46
Fig. 32. — Autel et liṅga de Trà-liên . . . 189
Fig. 33. — Autel et liṅga de Nhan-biểu . . . 190
Fig. 34. — Maison nguồn . . . 554
Fig. 35. — Plan de la citadelle de Sòng-lũy . . . 575
Fig. 36. — Le Buddha entre deux Arhat et deux Bodhisattva . . . 411
Fig. 37. — Le Parinirvāṇa d'Ānanda . . . 417

HORS TEXTE

Inscriptions lolo de Lou-k'iuan . . . Après p. 196

TABLE DES MATIÈRES

Nos 1-2, janvier-juin 1905

I. — Le Trésor des rois chams, par MM. H. Parmentier et E.-M. Durand. . . 1
II. — L'argot annamite, par M. A. Chéon 47
III. — Tableau chronologique des dynasties annamites, par M. L. Cadière. . 77
IV. — Note sur la géographie apocryphe de la Birmanie, a propos de la légende de Pūrṇa, par M. Ch. Duroiselle. 146
V. — Etudes indochinoises, par M. Ed. Huber. 168

Notes et Mélanges.

L. Cadière. — Monuments et souvenirs chams du Quảng-trị et du Thừa-thiên . . 185
S. Charria. — Les inscriptions lolo de Lou-k'iuan. 195

Bibliographie.

I. — **Indochine** (Cl.-E. Maitre).

Ch. Gosselin. L'Empire d'Annam. — *Lunet de Lajonquière.* Ethnographie des territoires militaires. 198

II. — **Inde** (A. Foucher).

Sylvain Lévi. Le Népal, étude historique d'un royaume hindou. — *J.-H. Marshall,* Archæological Survey of India, Annual Report (1902-3). 207

III. — **Chine** (P. Pelliot).

St. W. Bushell. Chinese Art. — *P. E. Oukhtomskii.* Iz oblasti lamaizma, k pokhodou anglitchan na Tibet. — *A. Vissière.* Biographie de Jouân-Yuân. — *R. K. Douglas.* Supplementary catalogue of Chinese Books and Manuscripts in the British Museum. — *F. Hémon.* Sur le Yang-tse. — *Ed. Chavannes.* Les prix de vertu en Chine. — *Hourst.* Dans les rapides du Fleuve Bleu. 211

IV. — **Japon** (Cl.-E. Maitre).

E.-M. Satow, E.-M. Hobart-Hampden et H.-G. Parlett. An english-japanese Dictionary of the spoken language. — *H.-J. Weintz.* Japanese grammar self-taught. 229

V. — **Insulinde** (P. Pelliot, Ed. Huber).

H. Kern. Iabadioe. — Eenige plaatsen uit de Nâgarakrĕtâgama betreffende Hayam Wuruk. — *C.-M. Pleyte.* Die Buddhalegende in den Skulpturen des tempels von Borobudur ; *F. Jochim.* Anteekeningen naar aanleiding van een bezoek aan den Boroboedoer 252

VI. — **Notes Bibliographiques**. 255

Chronique.

Indochine 238
Inde 246
Insulinde 248

Nécrologie.

A. Bastian. — J. Edkins. — A. Brandes (Ed. Huber) 249

Documents administratifs. 251

N°s 3-4, juillet-décembre 1905

I. — Notes chinoises sur l'Inde. V, par M. Sylvain Lévi. 253
II. — Etude sur les Langues parlées par les populations de la Haute Rivière Claire, par M. Bonifacy. 306
III. — Notes sur les Muong de la province de Sontay, par M. A. Chéon . . . 328
IV. — Les Hautes Vallées du Song-gianh, par M. L. Cadière. 349
V. — Notes sur les Chams, par M. E.-M. Durand 368

Notes et Mélanges.

L. Cadière. — Sur quelques monuments élevés par les Seigneurs de Cochinchine (Contribution à l'inventaire des monuments historiques annamites). 387
Ph. Berthelot. — Notes sur les résultats scientifiques d'une mission diplomatique en Chine. 406
R. P. Juglar. — Note sur l'existence de ruines khmères dans la province siamoise de Muang Phanom Sarakam. 415
J.-Ph. Vogel. — Le *Parinirvāṇa* d'Ānanda, d'après un bas-relief gréco-bouddhique. 417
G. Cœdès. — Note sur une inscription récemment découverte au Cambodge. . . . 419

Bibliographie.

Indochine. (L. Fromage).

Journal of the Siam Society, t. I et II. 420

Inde (L. Finot).

Ch. Joret. — Les Plantes dans l'antiquité et au moyen âge. Première partie. Les Plantes dans l'Orient classique. II. L'Iran et l'Inde. 421

Chine (P. Pelliot, E. Girard).

Thomas Watters. On Yuan Chwang's travels in India, 629-645 A. D. — *L. Richard.* Géographie de l'empire de Chine 425

Haute-Asie (G. Cahen).

Musei Asiatici Petropolitani Notitia VII. — *A.-D. Roudnev.* Lektsii po grammatikie Mongol'skago pis'mennago. 459

Japon (Cl.-E. Maitre).

J.-M. Lemaréchal. Dictionnaire japonais-français. Petit dictionnaire japonais-français 426

Généralités (J. Bloch).

Brugmann. Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes. — *O. Jespersen*. Lehrbuch der Phonetik 465

Notes Bibliographiques. 469

Chronique.

Indochine 478
Inde. 488
Chine 490
Asie centrale. 492
Japon 501
Insulinde. 505

Documents administratifs 508

ERRATUM

Page 16, ligne 26. *Au lieu de* décor à briques *lire* décor à figures.
Page 33. *Au lieu de* Fig. 17 *lire* Fig. 17-18.
Page 38. *Redresser la figure dans le sens du monogramme-signature.*
Page 42, avant-dernière ligne. *Au lieu de* un rang d'écailles et un rang *lire* un rang de paillettes et un rang.
Page 44, ligne 1. *Au lieu de* quatre grands doubles *lire* quatre pans doubles.
Page 44, ligne 14. *Au lieu de* qui décorait *lire* qui recouvrait.
Page 48, ligne 10. *Au lieu de* quafre *lire* quatre.
Page 108, lignes 1, 8 et 18. *Au lieu de* Lê Ui Mục Đế *lire* Lê Uy (*ou* Oai) Mục Đế.
Page 125, ligne 33. *Au lieu de* le 11e jour de la lune *lire* le 16e jour de la 4e lune.
Page 144, ligne 17. *Supprimer* Son nom d'enfance était Miến 勉 (annamite vulgaire « le chéri »).
Page 144, ligne 23. *Au lieu de* frère de Hiệp-Hoà *lire* frère de Hàm-Nghi.
Page 144, ligne 26. *Ajouter* Son nom d'enfance était Mến 勉 (annamite vulgaire « le chéri »).
Page 145, ligne 12. *Au lieu de* Triệu *lire* Triu.
Page 149, ligne 4. *Au lieu de* leur *lire* leurs.
Page 170, ligne 10. *Au lieu de* daus *lire* dans.
Page 174, ligne 25. *Au lieu de* en bas *lire* bas.
Page 185, ligne 7. *Au lieu de* 1294 *lire* 1306.
Page 192, lignes 15 et 23. *Au lieu de* sous-préfecture de Quảng-điền *lire* sous-préfecture de Phong-điền.
Page 193, ligne 38. *Au lieu de* Quảng-điền *lire* Phong-điền.
Page 194, ligne 5. *Au lieu de* Phong-điền *lire* Quảng-điền.
Page 213, ligne 35. *Au lieu de* charetfe *lire* charette.
Page 305. *Ajouter à la fin de l'article la date de son achèvement* 26 août 1905.
Page 306, ligne 19. *Au lieu de* les langues de l'Est annamite *lire* les langues de l'Est, annamite.
Page 318, ligne 21. *Au lieu de* 居 demeurer *lire* 屋 maison.
Page 356, ligne 1. *Au lieu de* nettements *lire* nettement.
Page 476, ligne 10 sqq. *Au lieu de* Katsura Isorô *lire* Katsura Isorô, etc., *le nom de famille précédant en japonais le nom personnel.*

HANOI. — IMP. F.-H. SCHNEIDER

Haute-Asie (G. Cahen).

Musei Asiatici Petropolitani Notitia, VII. — A. D. Roudnev. *Leksii po grammatikie Mongol'skago pis'mennago*. 459

Japon (Cl. E. Maitre).

J. M. Lemaréchal. *Dictionnaire japonais-français. Petit dictionnaire japonais-français*. 426

Généralités (J. Bloch).

Brugmann. *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes.* — O. Jespersen. *Lehrbuch der Phonetik*. 465

Notes bibliographiques. 469

CHRONIQUE

Indochine 478
Inde 488
Chine 490
Asie centrale 492
Japon 501
Insulinde 505

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS 508

BULLETIN

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

Le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* paraît tous les trois mois. Il est en vente : à Hanoi, chez F.-H. SCHNEIDER, éditeur ; à Paris, chez E. LEROUX, 28, rue Bonaparte ; à Leipzig, chez HARRASSOWITZ, Querstrasse, 14. Le prix de l'abonnement annuel est fixé à 20 fr., celui du numéro à 5 fr.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration soit à M. le Directeur de l'École française d'Extrême-Orient, à Hanoi, soit à M. L. FINOT, représentant de l'École française d'Extrême-Orient, 11, rue Poussin, à Paris.

Tome Ier (Année 1901). 1 vol. in-8°. . . . . 20 fr.
Tome II (Année 1902). — 20 »
Tome III (Année 1903). — 20 »
Tome IV (Année 1904). — 20 »
Tome V (Année 1905). — 20 »

PUBLICATIONS

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

I. — NUMISMATIQUE ANNAMITE, par DÉSIRÉ LACROIX, capitaine d'artillerie de marine. Saigon, 1900. 1 vol. in-8°, accompagné d'un album de XL planches. . . . 25 fr.

II. — NOUVELLES RECHERCHES SUR LES CHAMS, par ANTOINE CABATON, ancien élève diplômé de l'École pratique des Hautes Études, ancien membre de l'École française d'Extrême-Orient, attaché à la Bibliothèque Nationale. Paris, E. Leroux, 1901, in-8°. . . . 10 fr.

III. — PHONÉTIQUE ANNAMITE (DIALECTE DU HAUT-ANNAM), par L. CADIÈRE, de la Société des Missions étrangères. Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1902, in-8°. . . . 12 fr.

IV. — INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'INDO-CHINE. I. MONUMENTS DU CAMBODGE, par E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, chef de bataillon d'infanterie coloniale. Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1902, in-8°. . . . 15 fr.

V. — L'ART GRÉCO-BOUDDHIQUE DU GANDHARA. ÉTUDE SUR L'ORIGINE DES INFLUENCES CLASSIQUES DANS L'ART BOUDDHIQUE DE L'INDE ET DE L'EXTRÊME-ORIENT (T. I. INTRODUCTION. — LES ÉDIFICES. — LES BAS-RELIEFS), par A. FOUCHER. Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1 vol. in-8°, 300 ill. et 1 planche. — 1 carte. . . . 15 fr.

ATLAS ARCHÉOLOGIQUE DE L'INDO-CHINE. MONUMENTS DU CHAMPA ET DU CAMBODGE, par le capitaine E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, attaché à l'École française d'Extrême-Orient. Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1901, 6 feuilles en 1 vol. in-fo. . . . 15 fr.

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

I. — ÉLÉMENTS DE SANSCRIT CLASSIQUE, par VICTOR HENRY, professeur à l'Université de Paris. Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1902, in-8°. . . . 10 fr.

II. — PRÉCIS DE GRAMMAIRE PALIE, ACCOMPAGNÉ D'UN CHOIX DE TEXTES GRADUÉS, par VICTOR HENRY, professeur à l'Université de Paris. Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1904, in-8°. . . . 10 fr.